AUTHOR:

JURET, ETIENNE ABEL

TITLE:

MANUEL DE PHONETIQUE LATINE

PLACE:

PARIS

DATE:

1921

Master Negative #

91-80219-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

877.15
J974

Juret, Étienne Abel, 1872–

... Manuel de phonétique latine. Paris, Hachette, 1921.

4 p. l., 390 p., 1 l. 25½cm. fr. 75.00

At head of t.-p.: A. C. Juret.

CONTENTS.—1. ptie. Système des sons à l'époque classique.—2. ptie. Évolution de la prononciation latine.

1. Latin language—Phonetics. 2. Latin language—Phonology. 3. Latin language—Pronunciation.

[*Pen names:* C., or A. C. or P. C. Juret]

21-16246 Revised

Library of Congress PA2115.J8

Copyright A—Foreign 18502

[r27c2]

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11x

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 8/30 INITIALS BG

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN
ENTRY: JURET, ETIENNE ABEL

Bibliographic Irregularities in the Original Document
List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: __________

_____ Volumes(s) missing/not available: __________

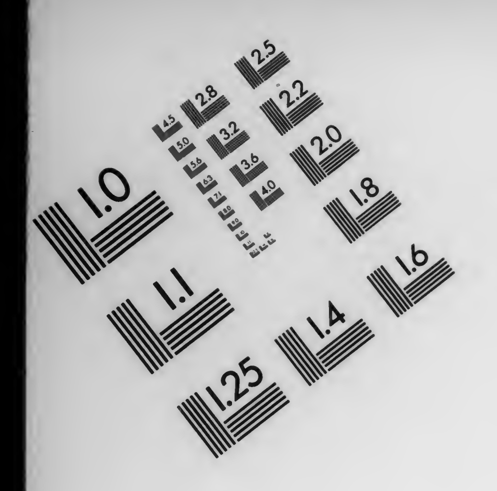
_____ Illegible and/or damaged page(s): __________

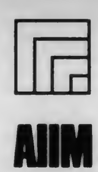
_____ Page(s) or volumes(s) misnumbered: __________

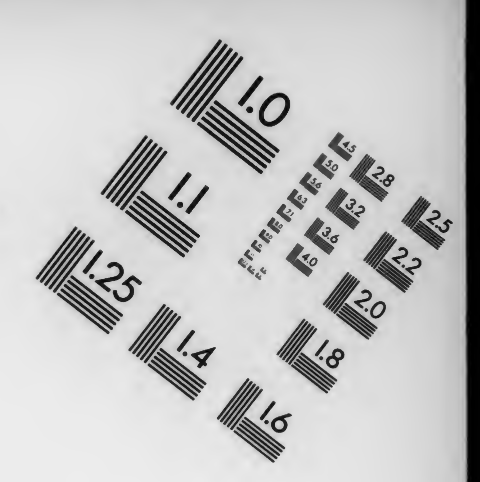
_____ Bound out of sequence: __________

✓ Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: U.C. SANTA BARBARA: pp. 11-12

_____ Other: __________





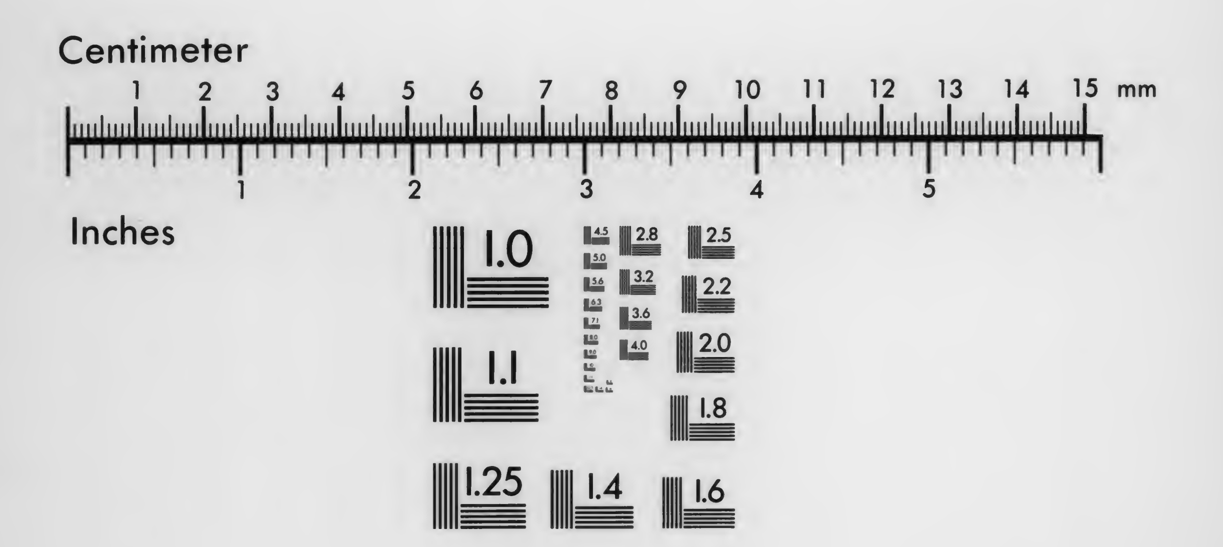


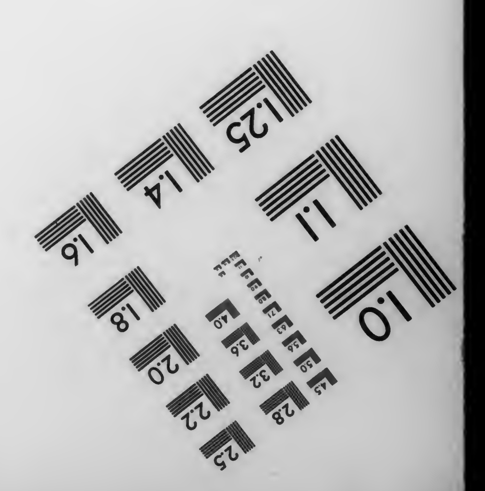
AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202





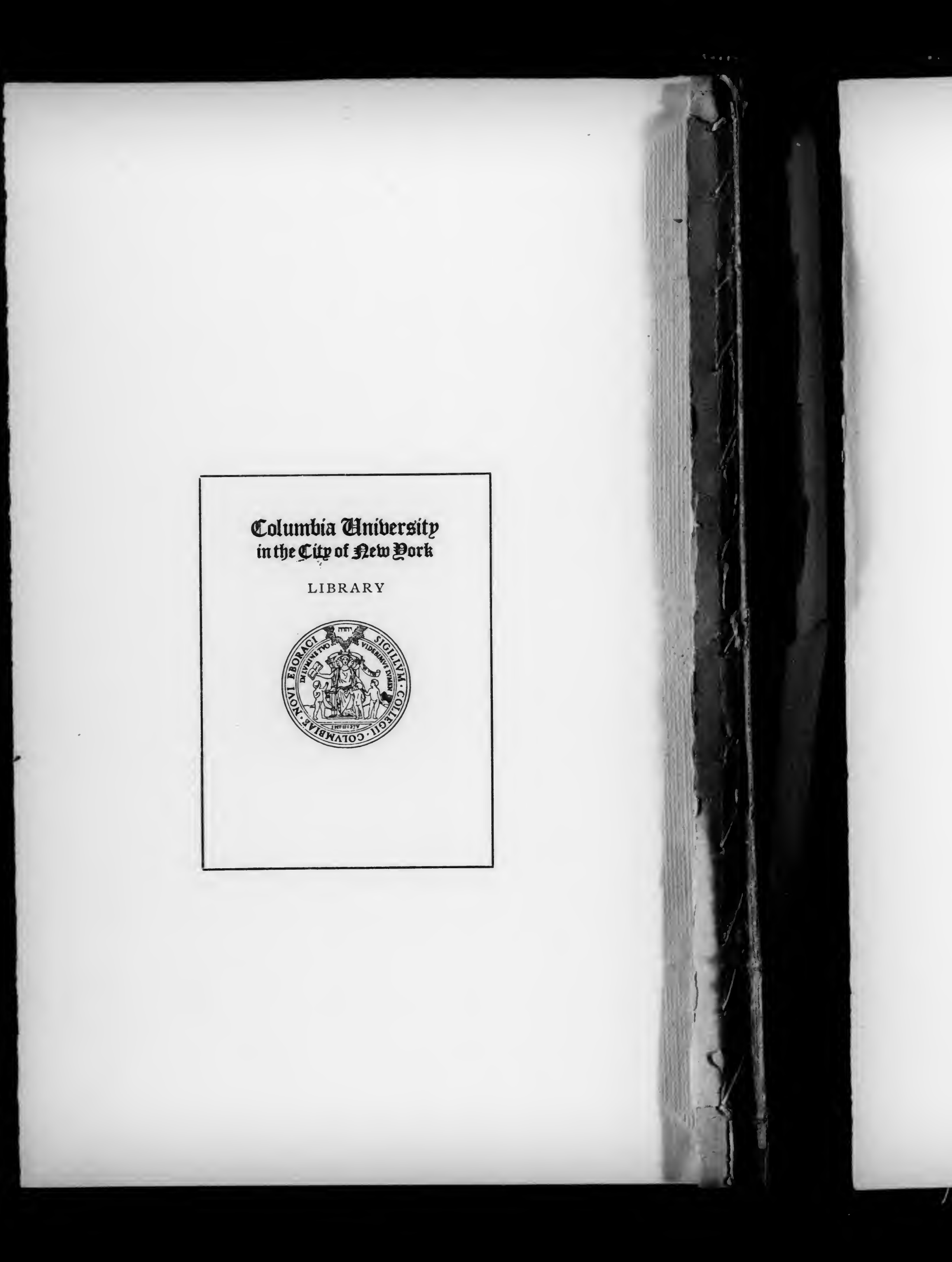
MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

ET

UEL

TIQUE
INE

15
4



AVANT-PROPOS

Je remercie ceux qui ônt contribué à rendre ce Manuel moins imparfait, particulièrement M. L. Havet qui, par des remarques innombrables très utiles, m'a aidé à mieux comprendre bien des détails de phonétique et de métrique ; M. A. Meillet, dont les observations critiques m'ont aidé à mettre plus de précision dans l'exposé des idées et plus de rigueur dans les démonstrations ; M. A.-L. Terracher, qui a eu l'amicale obligeance de partager avec moi la correction des épreuves et de me faire profiter de sa connaissance approfondie des langues romanes.



MANUEL DE PHONÉTIQUE LATINE

OBJET ET MÉTHODE DE LA PHONÉTIQUE LATINE

La PHONÉTIQUE LATINE étudie l'ensemble des faits de la prononciation latine en vue d'en donner une explication scientifique : elle considère et l'évolution de cette prononciation et le système formé par les phonèmes pris soit individuellement soit dans l'enchaînement du discours. Elle comprend donc deux parties : une PHONÉTIQUE STATIQUE qui détermine les éléments stables de la prononciation latine à l'époque que les documents nous permettent de connaître, c'est-à-dire à partir du IIe siècle avant Jésus-Christ, et une PHONÉTIQUE ÉVOLUTIVE qui décrit les changements de la prononciation depuis l'époque indo-européenne, et tâche de dégager les conditions permanentes et universelles ou transitoires et particulières qui ont déterminé ces changements[1].

De longs efforts ont été nécessaires pour arriver à connaître avec une exactitude et une précision suffisantes les faits qui sont la matière de la phonétique latine et à concevoir clairement le but et la méthode de cette science.

Le premier but qu'il fallait atteindre était la connaissance exacte et précise des faits. Pour démêler l'histoire compliquée de la prononciation, une seule méthode était possible, celle de la philologie : établir les textes des documents, les interpréter, et observer exactement les faits de prononciation que révèlent non seulement les chefs-d'œuvre de la littérature, mais tout ce que l'antiquité nous a légué : les gloses, les inscriptions, les œuvres des grammairiens, etc. De longs tâtonnements ont été nécessaires pour que l'esprit s'habituât à la richesse variée de formes qu'une langue présente selon les temps et les lieux, selon les genres littéraires et les milieux sociaux, et ne fût plus tenté de régenter les textes d'après un idéal préconçu de latin normal.

Grâce à leur méthode historique, les philologues, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, ont préparé aux linguistes une

1. De ces disciplines il est facile de distinguer la PHONOLOGIE qui étudie dans la parole les sons et leurs changements en général, abstraction faite des systèmes réels dont ils font partie.

masse énorme de documents soigneusement établis et observés avec précision. Longtemps les philologues ont étudié la langue des auteurs surtout dans un but pratique : ils voulaient s'assimiler la langue latine, mieux goûter les œuvres littéraires, pénétrer la pensée antique dans les domaines de la philosophie, de la théologie et des autres sciences. Par suite ils s'occupaient surtout de l'âge d'or de la littérature latine et de quelques autres œuvres importantes. Plus tard, l'intérêt historique aidant, ils ont étendu leurs recherches aux autres périodes et à tous les monuments qui offraient un intérêt linguistique. Enfin ils ont constitué de grands recueils qui condensent les renseignements épars, tels que le *Corpus inscriptionum latinarum*, le *Corpus glossariorum*, le *Thesaurus linguae latinae*.

Malheureusement les moyens dont dispose la recherche philologique ont de graves insuffisances. Ils n'atteignent que la langue écrite. Or pour noter les sons de la langue parlée, l'écriture est insuffisante. Elle risque de donner une idée confuse et trop simpliste de la réalité linguistique et même de masquer celle-ci. Pendant longtemps, on a étudié la langue comme si l'écriture était l'essentiel. N'ayant aucune notion claire et précise des phonèmes ni de leur enchaînement, voyant au contraire dans la lettre seule quelque chose de saisissable et de clair, on a mis du temps à admettre dans toutes ses conséquences cette évidence qu'une langue est essentiellement un système de sons parlés. Ce progrès décisif est venu surtout des recherches instituées par les physiologistes sur les mouvements des organes dans le langage articulé et par les physiciens sur la nature des sons dans la langue parlée. Sur les points essentiels ces recherches ont abouti à nous donner une idée suffisamment précise et complète de l'essence de la parole et des langues. Les moyens d'observation dont nous disposons aujourd'hui nous permettent d'étudier les langues actuelles avec une exactitude et une précision, auxquelles le philologue ne peut prétendre quand il essaie, avec ses moyens propres, de déterminer l'aspect phonétique des langues mortes. Mais nous pouvons compléter l'œuvre du philologue et obtenir une idée concrète des sons de ces langues mortes en nous inspirant des faits observés dans la parole vivante et en raisonnant par analogie avec précaution.

En outre la méthode historique des philologues laisse bien des questions importantes sans réponse. Dans la masse des faits, elle ne peut souvent démêler ceux qui sont dus au développement propre du latin et ceux qui ont été empruntés à des langues étrangères ou hérités de la langue indo-européenne. Sur ce point aussi elle a donc besoin d'être complétée.

La méthode comparative doit la compléter. En phonétique elle

consiste à comparer les sons que présentent des mots attestés dans des langues apparentées en vue d'en déterminer la provenance et l'histoire. Cette méthode est indispensable et fructueuse partout où le phonéticien peut considérer plusieurs langues apparentées. C'est l'application de cette méthode à l'étude des patois français qui a conduit à fonder la géographie linguistique. Depuis que Bopp a, pour la première fois, en 1816, appliqué cette méthode aux langues indo-européennes, groupe auquel appartient le latin, les correspondances constatées ont permis de distinguer en général les mots ou éléments de mots, phonèmes ou formes, qui remontent à l'indo-européen, ceux qui sont empruntés à d'autres langues et ceux qui constituent le développement propre de chaque idiome issu de l'indo-européen. Seule, l'union de cette méthode et de la méthode philologique a fait connaître les faits qui constituent la matière de la phonétique latine.

Tout cet ensemble merveilleux de faits reconnus avec certitude et bien définis doit être classé. Le classement se fait à deux points de vue : « selon l'axe des simultanéités et selon l'axe des successivités » (F. de Saussure, *Cours de ling. gén.*, p. 118). Le premier classement réunit les FAITS SIMULTANÉS : il les ordonne en TYPES PHONÉTIQUES résumant les ressemblances relatives aux timbres des voyelles, aux diverses quantités, à l'accentuation, etc. ; ou en TYPES MORPHOLOGIQUES constituant la déclinaison, la conjugaison, la dérivation, la composition. Les anciens grammairiens, ne s'intéressant guère qu'au seul âge classique et d'ailleurs peu soucieux du devenir historique, n'ont songé généralement qu'à décrire et à classer l'ensemble des faits simultanés.

Si la considération de la succession des faits dans le temps ne s'imposait pas aux philologues, elle était au contraire une nécessité pour les comparatistes que leur méthode conduisait à la découverte d'un état linguistique extrêmement ancien, très différent de celui que l'histoire avait révélé et dont celui-ci pourtant était la continuation directe dans le temps. Les changements étant reconnus très nombreux et très considérables, il fallait mettre de l'ordre dans cette masse confuse en réunissant ensemble les CHANGEMENTS SEMBLABLES. C'est cette classification « diachronique », selon l'expression de F. de Saussure, *ibid.*, que les comparatistes ont obtenue en établissant les « LOIS PHONÉTIQUES » du latin. Ces lois sont des formules exprimant qu'*entre deux moments successifs d'une même langue un changement s'est produit dans tous les mots présentant une même particularité phonétique :* ainsi en latin préhistorique *ă* est devenu *ĕ* en syllabe intérieure fermée, et ce changement s'est manifesté en un très grand nombre de mots : *acceptus* < **ad-captus*, *affectus* < **ad-factus*, etc.

Quelque nombreux que soient les mots où ce changement s'est manifesté, il est clair que la « loi » exprime simplement le *fait particulier* suivant : à un moment et en un lieu donnés *ă* latin est devenu *ĕ* en syllabe intérieure fermée. Partout il s'agit d'une seule articulation, indéfiniment répétée, et qui s'est transformée.

Mais cette formule : *ă* devient *ĕ*, ne donne aucune explication du fait. Les « lois » statiques et les « lois » évolutives ne font donc qu'exprimer et ordonner les faits. Elles n'indiquent pas ce qui les produit. Elles n'indiquent pas pourquoi par exemple *ă*, dans les conditions mentionnées, devient *ĕ* et non un autre phonème. L'explication par un autre fait particulier ne peut que reculer la difficulté. Une explication qui satisfasse l'esprit définitivement ne peut être trouvée que dans un principe général.

Il y aura toujours, il est vrai, dans une langue des *changements qui s'expliquent seulement par d'autres faits historiques particuliers*[1], par l'état social, par l'influence réciproque des diverses classes de la société, par les relations internationales qui introduisent dans une langue si souvent des mots empruntés et, à leur suite, parfois des phonèmes empruntés aussi. Parmi ces faits qui ne peuvent être ramenés à un principe général, il faut ranger les changements dits « spontanés », tels que par exemple en germanique le changement de l'accent de hauteur en accent d'intensité ; il faut surtout compter l'existence du système phonétique donné et celle de ses éléments.

Il en est ainsi dans toute science de faits. La physique ne trouve dans les lois générales aucune explication du fait que tel système de forces physiques est donné en tel temps, en tel lieu, et que ce système est composé de telles forces plutôt que de telles autres ; elle n'explique pas non plus le fait qu'à un moment quelconque ce système de forces est altéré par l'introduction d'une force étrangère. Elle explique seulement que, si tel système est donné, telles conséquences en résulteront en vertu du système lui-même, à moins qu'une force extérieure au système ne vienne entraver ces conséquences. Les lois physiques qui agissent dans ce système sont en elles-mêmes indépendantes du temps et du lieu, mais leurs manifestations dans ce système dépendent du lieu et du temps.

De même un mot latin est un système de forces. Le fait que les éléments de ce système et que leur organisation en syllabes contenant des éléments de telle valeur sont donnés, ne peut être expliqué par aucune loi générale, mais seulement par l'histoire. Le fait que ces forces sont maintenues longtemps en équilibre ou

1. On voit par là que le phonéticien ne saurait se désintéresser des études historiques et sociologiques.

que leur équilibre se rompt dépend aussi de circonstances extérieures au système qui arrêtent ou accélèrent les causes intérieures de changement. Mais ce qu'on peut *expliquer par les principes généraux, c'est ce qui résulte des forces contenues à l'intérieur du système donné* de telle syllabe, de tel mot ou groupe de mots. Il s'agit donc de définir exactement ces forces, de distinguer la valeur respective de chaque consonne selon sa nature et surtout selon sa position dans la syllabe et le mot, la valeur respective de chaque voyelle en vertu de son timbre, de sa quantité, de son accentuation et de sa position relativement à certaines consonnes. Une fois que le degré de valeur de chaque phonème dans le mot et la syllabe est bien déterminé, il est facile de *comprendre la nature et la direction des changements qui se produisent à l'intérieur du système : assimilations, dissimilations, différenciations, métathèses, syncopes ou absorptions de voyelles*, etc. Ces diverses lois générales des transformations phonétiques intérieures sont en effet le résultat du jeu des diverses forces contenues dans chaque système phonétique représenté par une syllabe ou un mot ou une phrase. Pour résoudre un problème phonétique ou physique dans un système donné, l'essentiel est de le bien poser, c'est-à-dire de déterminer exactement l'existence des forces en présence, leur degré de valeur respective, et, s'il y a lieu, les forces extérieures au système qui peuvent troubler l'action des forces intérieures.

C'est cette conception du problème phonétique que l'on voudrait, en cet ouvrage, tenter d'appliquer à tout l'ensemble des faits statiques et évolutifs de la phonétique latine. On décrira donc le *système de la pronciation latine à l'époque classique*, qui est la seule dont la prononciation nous soit connue avec quelque précision ; on s'efforcera de déterminer quels éléments entrent dans ce système, quelle valeur appartient à chaque élément et de quoi dépend cette valeur, enfin quel élément dominant fait l'unité et la stabilité relative du système. Puis on exposera l'*évolution de la prononciation latine*, les changements subis par les voyelles et les consonnes dans la suite des temps. Dans la production des changements on s'efforcera de distinguer la part qui revient aux facteurs historiques extérieurs au système phonétique latin et celle qui revient aux forces composant ce système. Dès que des forces sont réunies en un système, leur valeur relative détermine des transformations qui doivent conduire ce système à l'équilibre. Mais cet équilibre se réalise seulement peu à peu. S'il est troublé par des influences extérieures, il tend à se rétablir sous une forme nouvelle. Comme aucun système phonétique ne peut être soustrait à l'influence du temps et des forces extérieures, tout état phonétique, à peine réalisé, tend à se trans-

former plus ou moins vite. Il n'y a donc aucun changement phonétique et même aucun état où n'agissent à la fois les facteurs internes et externes. En pratique cependant il y a des cas où les facteurs internes prédominent tellement qu'on peut faire abstraction des influences externes et réciproquement. L'action des facteurs internes, si elle est livrée à elle-même, obéit à des principes qui expriment uniquement la nature et la valeur de ces forces. Par suite ces principes sont universels : ils ne dépendent ni du temps ni du lieu ; ils valent pour tout système linguistique qui contient les mêmes éléments. Par exemple la valeur relative d'une consonne finale d'un groupe implosif, soit le *-p-* de *carp-tus,* est la même dans toute langue qui admet une consonne de ce genre dans son système. La détermination de cette valeur a donc une portée générale pour toutes les langues. Dans l'histoire des langues la valeur des phonèmes a eu des conséquences plus ou moins apparentes. Or le latin est une des langues où les transformations ont été le plus profondes et où la part des facteurs internes est le plus apparente. L'intérêt que présente l'étude de la phonétique latine dépasse donc le domaine de cette phonétique ; les principes que cette étude révèle éclairent le système et l'évolution de toute langue, même non apparentée au latin.

La *méthode* qu'il faut suivre pour rechercher les principes généraux des faits phonétiques n'est ni l'induction seule ni la déduction seule, mais l'induction combinée avec la déduction, comme en toutes les sciences de faits. Les principes généraux ne sont pas déduits d'une vue a priori sur le langage, rien ne serait plus aventureux et plus vain, mais sont suggérés par l'observation attentive des faits. C'est dans les faits qu'agit et se révèle le principe général ; c'est dans les faits qu'il faut le découvrir. Lorsque l'observation et l'analyse des faits ont suggéré à l'esprit une hypothèse relative à un principe général servant à expliquer les faits, la déduction intervient pour compléter et contrôler l'hypothèse. De l'hypothèse générale ou particulière on déduit toutes les conséquences relatives aux divers cas où le principe doit agir, et les faits, selon qu'ils sont conformes ou non conformes aux conséquences, montrent la valeur ou l'insuffisance de l'hypothèse.

Pour ce contrôle, les faits ne sont pas tous également précieux. Beaucoup, qui paraissent conformes au principe posé en hypothèse, peuvent devoir leur forme à des causes différentes du principe qu'on veut contrôler, telles que l'analogie et l'étymologie populaire ; et à l'inverse ces dernières causes peuvent avoir produit des faits contraires au principe posé, mais qui n'infirment pas sa valeur explicative pour les autres faits. Avant donc d'employer des faits comme contrôle, il faut en critiquer la valeur : ceux qui fournissent le contrôle le plus précieux sont ordinairement les *mots isolés,* ceux qui n'ont pu être influencés par aucun modèle existant ni par aucune interprétation étymologique populaire.

Pour contrôler une hypothèse phonétique il faut souvent faire appel à des *étymologies.* Lorsque celles-ci nous font remonter plus haut que l'époque italique, elles consistent en la *restitution de la forme indo-européenne d'un mot ou d'une particularité au moyen de comparaisons* entre des mots latins et des mots correspondants dans les langues apparentées. Ces comparaisons ont rarement pour résultat la restitution complète et sûre d'un mot indo-européen, comme par exemple **patér*, **esti*. Le plus souvent elles n'aboutissent qu'à restituer un détail de forme ou même seulement un phonème ou du moins les limites phonétiques entre lesquelles un phonème a dû exister. Pour que des formes ou des mots latins prouvent, par leur correspondance avec des mots des autres langues, l'existence d'une forme ou d'un mot indo-européen, il faut d'abord naturellement qu'on soit assuré qu'ils ne sont ni empruntés ni dus au développement interne du latin. Il faut ensuite que l'identité des formes ou des mots comparés soit à peu près totale. On est pleinement certain d'une étymologie surtout lorsque de petits détails de sens et de forme viennent l'assurer. L'étymologie de *ferō* par exemple est hors de doute : le thème de présent de ce verbe a en latin, comme en d'autres langues, des formes thématiques (terminées en *ĕ/ŏ*) et des formes athématiques : *ferō, fer-s, fer-t, ferunt* < **fer-o-nt,* et ce fait est très rare, donc très significatif.

En général un problème d'étymologie est comparable à un problème historique ; la forme primitive et le fait historique ont disparu tous deux ; il en subsiste des traces : ici certains mots, là certains monuments ; la coïncidence de diverses traces, si elles sont indépendantes, établit l'existence du fait unique qui seul peut expliquer cette coïncidence. Il faut d'ailleurs, pour juger une étymologie, accorder aux détails du sens la même attention qu'aux détails de la forme ; une diversité de sens infirme une étymologie aussi bien qu'une diversité de forme. Pour qu'une étymologie fournisse un contrôle efficace, il faut qu'elle soit certaine ; des étymologies incertaines, même en grand nombre, ne peuvent rien prouver : « Il est toujours possible, dit M. Meillet, *Les dialectes indo-européens,* p. 60, de multiplier autour d'une théorie quelconque une série de rapprochements à peu près plausibles ; ces rapprochements deviennent admissibles, si la théorie repose sur quelques faits sûrs ; là où tous sont plus ou moins dénués d'évidence, ils ne sauraient, malgré leur apparence de possibilité, rien prouver et n'ont aucune valeur. »

De cette vue d'ensemble sur l'objet et la méthode de la phonétique latine il résulte que cet objet peut être atteint seulement par les efforts réunis de la philologie, de la grammaire comparée, de la phonologie et de l'histoire, qui préparent les matériaux à l'explication scientifique, et de la linguistique générale qui indique la fin à poursuivre. Le phonéticien idéal serait celui qui réunirait toutes ces compétences. Mais en réalité cet idéal est inaccessible ; il faut se contenter d'y suppléer par la division du travail ; comme en toute science il faut se résigner à se servir de matériaux préparés par autrui, en appliquant la critique convenable.

Plusieurs ouvrages ont déjà paru sur l'ensemble de la phonétique latine. Chacun d'entre eux révèle la compétence particulière de son auteur. Les manuels de Lindsay et de Niedermann[1] sont surtout remarquables au point de vue philologique, celui de Lindsay par la richesse et la sûreté de son information, le petit livre de Niedermann par la clarté de son exposition. La *grammaire comparée du grec et du latin* de Riemann et Goelzer (Paris, 1897-1901) contient un exposé parallèle de la phonétique latine et de la phonétique grecque. Les manuels de V. Henry, de F. Stolz et de F. Sommer[2] sont des ouvrages de comparatistes, celui de V. Henry assez personnel ; ceux de Stolz et de Sommer suivent assez fidèlement l'enseignement de K. Brugmann et résument les travaux des philologues ; l'exposition des fai' y est claire et la bibliographie abondante.

Aucun de ces ouvrages ne se place au point de vue de la linguistique générale. Cette direction de la linguistique est assez nouvelle : elle a été inaugurée par la thèse de M. Grammont sur la *Dissimilation consonantique* (Dijon et Paris, 1895), et reste ignorée ou négligée de beaucoup de linguistes. Les travaux conçus dans cet esprit ont en général porté sur un seul principe, dont les applications ont été examinées dans un grand nombre de langues. Dans cet ouvrage nous ne considérons qu'une seule langue, mais recherchons tous les principes généraux dont l'action se révèle dans le système et l'évolution de cette langue.

1. Lindsay, *The latin Language*, Oxford, 1894, traduit en allemand par H. Nohl, Leipzig, 1897. — M. Niedermann, *Précis historique de phonétique latine*, Paris, Klincksieck, traduit en allemand, Heidelberg, Winter.

2. V. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin* (Paris, 6e édition, 1908). — F. Stolz, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache* I, Leipzig, 1894 ; du même *Lateinische Laut-und Formenlehre* dans *Handbuch* d'I. v. Müller. 4e édition, Münich, 1910. — F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut-und Formenlehre*, 2e et 3e éditions, Heidelberg, Winter, 1914.

PREMIÈRE PARTIE

SYSTÈME DES SONS DE LA LANGUE LATINE A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

(PHONÉTIQUE STATIQUE)

Les sons de la langue latine doivent être considérés 1° en eux-mêmes en tant que phonèmes isolés, 2° dans les syllabes et les mots qu'ils forment dans l'enchaînement du discours.

CHAPITRE PREMIER

LES PHONÈMES ISOLÉS

Les sons latins forment une série d'oppositions définies contenues entre deux points extrêmes. Ces points extrêmes sont les occlusives sourdes *p, t, c, qu*, bruits sans vibrations glottales, et les voyelles, *a, e, o*, qui résultent de vibrations glottales non accompagnées de bruits[1]. Les voyelles sont les sons produits par les vibrations des cordes vocales et modifiés par les organes de la bouche formant résonateur, l'air des poumons traversant le canal buccal sans rencontrer d'obstacle et par conséquent sans produire de bruit. Les consonnes sont les phonèmes produits par l'air expiré par les poumons, lorsqu'il se heurte à un obstacle formé par les lèvres ou par la langue articulant contre le palais. Les mouvements des lèvres ou de la langue ont pour effet de fermer ou de resserrer l'ouverture du canal buccal.

Les consonnes dont la prononciation exige l'occlusion préala-

1. L'écriture latine a de tout temps, déjà dans l'inscription du lapis Romuli, noté les voyelles. Cependant les « Anciens », selon Terentius Scaurus VII, 14, 15 et s., ont parfois employé une consonne avec la valeur de la syllabe qu'indique son nom : *bne* = *bene*, *knus* = *cānus*. C'est cet usage qui explique sans doute des graphies telles que *debtur* pour *debētur* *CIL* I^2 1393, *lubs* pour *lubē(n)s* I^2 388, *Ptronio* pour *Petrōnio* I^2 239, etc.

ble du canal buccal, sont dites occlusives : *p, b, t, d, c, g*. Celles dont la prononciation exige seulement le resserrement préalable du canal buccal, sont dites constrictives : *f, s, l, r*. Celles dont la prononciation exige que le canal buccal soit préalablement fermé, tandis que le canal nasal reste ouvert, sont dites occlusives nasalisées : *m, n, ṅ* (gutturale nasalisée). Il n'y a pas normalement de constrictives nasalisées. Les consonnes sont d'ailleurs ou accompagnées de vibrations glottales et sont dites sonores : *b, d, g, m, n, r, l,* ou en sont dépourvues et sont dites sourdes : *p, t, c, f, s*.

A. — *Les voyelles latines isolées.*

Les voyelles latines se distinguaient entre elles par la quantité ou durée dans le temps, par la qualité ou timbre, et par l'articulation.

I. — Quantité des voyelles.

Les voyelles latines, comparées entre elles au point de vue de la durée, étaient, les unes longues, les autres brèves. La voyelle longue durait approximativement autant que deux brèves. Cette valeur était purement relative : la durée absolue variait selon la rapidité du débit, mais le rapport de la voyelle brève à la longue ne variait pas d'une manière appréciable.

La quantité d'une voyelle dépendait-elle du timbre ? Dans les langues modernes on a observé que, toutes choses égales d'ailleurs, *ĭ* et *ŭ*, voyelles très fermées et de timbre extrême, durent moins que les autres voyelles ; il est vraisemblable que c'est là un fait général et donc aussi latin ; nous verrons que certains amuïssements de *ĭ* en syllabe finale, en des conditions où d'autres voyelles se sont maintenues, s'expliquent sans doute par ce fait. Chez les poètes, *ĭ* = *ā* ou *ă* + *ă*, mais les poètes font leurs vers au moyen de syllabes et non de voyelles isolées ; les autres éléments de la syllabe compensaient sans doute ce qui manquait à la durée de *ĭ* et *ŭ*.

La quantité d'une voyelle ne dépendait pas de l'accent[1], ainsi qu'il arrive en certaines langues modernes, par exemple en français, où une longue tend à s'abréger, si elle devient atone. Ce n'est que très tard que des grammairiens mentionnent des faits

1. Entre la quantité d'une voyelle et l'accent il y a cependant un rapport indirect Voir p. 53.

tels que *Cĕrĕs* au lieu de *Cērēs* (Mar. Sacerdos, VI, 451, 13 K), *ŏrātor* (Consentius, V, 392, 11 K).

Elle ne dépendait pas non plus de la quantité de la syllabe, en ce sens du moins qu'une syllabe longue pouvait avoir une voyelle brève : *părtem*.

La différence de durée des voyelles était essentielle et l'oreille des Latins y était très sensible, ainsi que le prouve le fait que chaque syllabe non finale formée d'une voyelle sans consonne fermante avait une quantité précise (voir le § sur la quantité de la syllabe). Si chez les poètes classiques la première syllabe d'un mot tel que *patris* est brève ou longue, ce n'est pas la quantité de la voyelle qui est en cause ; celle-ci est brève, même lorsque la syllabe est comptée comme une longue. La particule préverbale *pro-* se scande *prō-* ou *prŏ-*, mais il s'agit d'une vraie longue et d'une vraie brève et non d'une quantité indécise : *pro-*, ayant été un monosyllabe formant un mot à lui tout seul, avait, comme beaucoup de monosyllabes à la période préhistorique, une voyelle finale brève ou longue à volonté. Dans les noms de lieux la quantité semble parfois variable ; ce fait peut s'expliquer par un emprunt : ainsi *Italia* était emprunté du grec ; dans l'usage ordinaire on prononçait toujours ce mot avec *ĭ* : « *ĭtaliam...*, dit Quintilien I, 5, 18, extra carmen non deprehendas ». Mais les nécessités de la versification amenaient certaines licences poétiques : *Ĭtălĭa* présente trois brèves consécutives avant la syllabe finale et n'aurait donc pu être employé dans un vers dactylique ; *Ĭtălus*, n'en ayant que deux, est d'un emploi courant. La variation de la quantité dans un nom géographique peut en certains cas s'expliquer aussi par l'ignorance du poète ; il nous arrive, à nous aussi, d'hésiter sur la prononciation de *Guise*, *Craonne*, etc. En dehors des noms géographiques il y a seulement quelques mots où une voyelle est traitée tantôt comme longue tantôt comme brève ; ce sont les mots obscurs suivants : *glŏmere* (Lucr., I, 360), *glōmus* (Hor., *Epist.* I, 13, 14) ; *rŭdēns* (Plaute, *Rud.* 1015), plus tard *rūdēns* (Catulle LXIV, 235) ; *dēfrŭtum* (Plaute, Pseud. 741), *dēfrūtum* (Virgile, Georg. IV, 269). Il faut naturellement mettre à part les mots qui présentent l'alternance vocalique indo-européenne : *sōpiō* mais *sŏpor*, *stāre* mais *stătus* ; *rŭdō* mais *rūdō* ; dans chacun de ces mots la quantité de la voyelle de la racine est parfaitement déterminée. Cicéron, parlant de la durée des syllabes, atteste (*de orat.* III, 196) que les Romains au théâtre ne pouvaient supporter l'altération de la quantité d'une syllabe ; or il y a beaucoup de syllabes latines terminées par une voyelle : *pā-cem* ; ce témoignage vaut donc pour la quantité des voyelles au moins en ces mots.

A la fin d'un mot, la quantité d'une voyelle autrefois longue

était devenue indécise seulement 1° dans les mots primitivement ïambiques : *ibī* et *ibĭ*, *ibīdem* et *ibĭdem*, etc. ; 2° à l'époque préclassique dans les syllabes ayant une voyelle primitivement longue, mais suivie de *m*, *r*, *l*, *t* ; 3° à partir de l'époque impériale dans les finales en *-o* (Voir la 2e partie).

La quantité d'une voyelle latine est facile à connaître, quand la voyelle termine une syllabe d'un mot attesté chez un poète : *crē-dō*. Quand elle fait partie d'une syllabe terminée par une consonne ou appartient à un mot qui n'est pas attesté chez un poète, on cherche des renseignements :

1° Dans les clausules métriques ; par exemple l'*ī* de *vītrĭcus* n'a pu être reconnu que grâce à une clausule de Cicéron (*Phil.* 2, 14) ; de même la longue de *mediōcris* et de *lūbricus* (voir L. Havet, *Manuel de crit. verbale* n° 322).

2° Dans les indications des grammairiens : ainsi Priscien (II, 466) affirme que l'*e* est long dans les parfaits en *-exi*.

3° Dans les changements que subissent les voyelles soit en latin soit dans les langues romanes : l'*e* de *refectus* remontant à l'*a* de **refactus* prouve que l'*a* de *factus* est bref, car *ă* se maintient : *redăctus* ; *ie-* d'esp. *pierna* montre que l'*e* de lat. *perna* est bref, car *ĕ* latin persiste en espagnol : *crecer* < lat. *crēscere* ; l'*e* d'ital. esp. port. *cresta*, de v.-fr. *creste* montre que l'*i* de lat. *crista* est bref, car *ī* latin persiste partout : *dīcere* > fr. *dire*.

4° Dans l'étymologie : l'*a* d'*audēre* doit être bref, car *audēre* continue **avidēre*, dérivé d'*ăvidus*. Il est vrai qu'une loi phonétique peut avoir changé la quantité primitive et rendre douteuses les indications de l'étymologie.

5° Dans l'orthographe : les Latins ont employé divers moyens graphiques pour noter la longueur d'une voyelle :

a. Le redoublement de la voyelle, moyen préconisé par le poète Attius et employé couramment en osque ; p. ex. *paastores* *CIL.* I^2, 638, 14 ; *vootum* I^2, 365 (Falérii, exemple unique de *oo* = *ō*). Ce moyen n'a jamais été d'un emploi courant en latin et, dès l'époque de Cicéron, il a disparu, sauf *uu* = *ū* (particulièrement au génitif singulier de la 4e déclinaison) : *conventuus* II, 2416. Parfois on intercale *h* entre la voyelle redoublée : *aha* = *ā* : *Nahartis* = *Nārtis* XI, 4213 (époque d'Auguste) ; *Servilius Ahala* = *Āla* (Cic. *Or.*, 153) ; *aha* = *ā* interjection ; *vaha* = *vā* interjection ; on a sans doute *ehe* = *ē* dans *vehemēns* = *vēmēns*, cf. *vēcors*.

b. A partir de l'époque de Sylla, on employa souvent l'apex ´, pour indiquer qu'une voyelle est longue. Pour l'*ī* on employa le signe *I*, appelé *i longa* et qui d'ailleurs a désigné aussi l'*i* consonne. L'*i* longa est assez fréquente pour désigner l'un des deux *i* du groupe *ii* : on écrit *iI* ou *Ii* pour éviter ii qui pouvait se lire *e* : *PIssimus* ou *PIissimus*, parce que *Pissimus* pouvait se lire

pessimus (voir L. Havet, *Manuel de crit. verb.* n° 906). Un autre signe graphique employé pour *ī* en beaucoup d'inscriptions archaïques est *ei*, recommandé par le poète Attius (voir Mar. Victorinus VI, 8, 14 K); cette graphie se trouve surtout après *i*: *auxilieis* = *auxiliīs*, parce que AVXILIIS aurait pu se lire *auxiles*.

Malheureusement, dans l'emploi de ces signes, les inscriptions présentent des fautes et des inconséquences : *ei* a été employé parfois pour *ĭ*: *fileia CIL*. I², 60; *parenteis* (génitif) 1214, etc.; l'*i* longa pour *ĭ*, par exemple SALV*I*A I², 1367; S*I*BEI I¹, 1271; OPT*I*NVI I², 1218.

La graphie *ei* pour *ī* est restée dans l'usage classique seulement pour *ei, eis, dei, deis*, prononcées *ī, īs, dī, dīs*, pluriels de *is, deus*. Ces graphies ont été conservées à côté de *ii, iis* et des postclassiques *dei, deis*, peut-être par influence de *eijus, eijī, deus, deō*, etc.

Livres à consulter sur la quantité des voyelles : Quicherat, *Thesaurus poeticus linguae latinae*; A. Marx, *Hilfsbüchlein für die Aussprache der lat. Vokale in positionslangen Silben*; Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*.

Timbre.

Relativement à leurs différences qualitatives, les voyelles latines forment une série graduée allant du timbre le plus aigu *i* au plus grave *u*[1] : *ī, ĭ, ē, ĕ, ā̆, ŏ, ō, ŭ, ū*. A l'époque classique chaque voyelle a eu un timbre bien caractérisé, que nous pouvons déterminer d'après les indications fournies par les grammairiens, l'écriture des inscriptions et des manuscrits et les langues romanes.

a. L' *a*, bref ou long, paraît avoir eu toujours le même timbre. Dans les langues romanes il n'y a aucune différence entre la continuation de *ā* et celle de *ă*; *lătus* > v. fr. *lez* « près de », roum. *lat*, esp. port. *lado*; lat. [*laud*]-*ātum* > fr. -*é*, roum. -*at*, esp. port. -*ado*. Lucilius atteste formellement que les deux *a* se prononçaient de même, et c'est pourquoi il demande qu'on écrive *a* pour *ā* et *ă*: (vers 352 et s., éd. Marx) nos tamen unum

Hoc (c-à-d. l' *a*) faciemus, et uno eodemque ut *dicimus* pacto
Scribemus « pacem : placide ; Janum, aridum : acetum. »
Ἆρες Ἄρες Graeci ut faciunt.

1. On sait que le lat. *u* se prononçait comme en français *ou*; en français la nouvelle prononciation *ü* ne paraît pas antérieure au IXe siècle. Les Grecs transcrivent ordinairement *u* par ου, non par υ, et en latin *ū* est le résultat de *ou*, dans les inscriptions *ŭ* est souvent confondu avec *o*, non avec *i*.

C'est l' *a* italien qui semble continuer le plus fidèlement le timbre de l' *a* latin.

ĕ et *ē*. L' *ĕ* avait un timbre différent de *ē*. Les langues romanes distinguent toutes *ĕ* de *ē* ; celles qui continuent *ĕ* et *ē* sans en faire des diphtongues donnent à la continuation de l' *ĕ* un timbre moins aigu, moins proche de *i* qu'à la continuation de *ē*: *fĕrrum* > ital. *fęrro* (*ę* = *e* ouvert), *bellum* > ital. *bęllo*, mais *quiētum* > ital. *chęto*[1].

Parmi les grammairiens, Mar. Victorinus dit (VI, p. 33, 3 K): « *o* ut *e* geminum vocis sonum pro condicione temporis promit » ; il ne dit pas en quoi le timbre de *ĕ* diffère de celui de *ē*. Servius est plus précis (*in Donat.* VI, p. 421, 19 K); « *e* quando producitur vicinum est ad sonum *i* litterae ut *mēta* ; quando autem correptum, vicinum est ad sonum diphthongi, ut *ĕquus* ». La diphtongue de laquelle se rapproche *ĕ* de *equus* est *ae* de *aequus*. Pompée (V, 102 K) dit : « *e* aliter longa, aliter brevis sonat... dicit ita Terentianus (les écrits de Ter. Maurus ne contiennent plus ce passage): « quotienscumque *e* longam volumus proferri, vicina sit ad *i* litteram... quando dicis *evitat*, vicina debet esse, sic pressa, sic angusta, ut vicina sit ad *i* litteram. » Sergius (IV, *in Donat.* 520, 28 K) : « quando *e* correptum est, sic sonat quasi diphthongus : *equus*. Quando productum est, sic sonat quasi *i*, ut *dēmēns*. »

Le témoignage des inscriptions précise celui des grammairiens en montrant que la parenté de *ē* avec *ĭ* est ancienne. Dans les inscriptions républicaines, la diphtongue *ei*, qui était déjà devenue ou sur le point de devenir *ī*, est assez souvent notée par *e*: *manubies* pour *manubīīs* CIL. I² 635 (105 av. J.-Ch.); *nuges* pour *nugīs* I² 1861 ; *ploirume* pour *ploirumei* I², 9 ; etc. ; naturellement il faut lire *ē*, puisque *ĕ* ne pouvait valoir ou continuer une diphtongue. Inversement *i*, *ei* pour *ē* : *infistae* pour *infēstae* I² 1214 ; *leigibus* (CIL, I², 62), à côté de *sueque* pour *sueisque*.

Dans les rares inscriptions de la même époque où *i* remplace *ĕ*, il s'agit de dialectismes: *Mircurios* I¹ 181 et souvent, *stircus* I² 401 (Lucéria), *aciptum* (Falérii I² 364).

De même *ŏ* était moins grave, moins proche du son *u* que *ō*. Les grammairiens n'ont pas caractérisé nettement la différence de timbre entre *ŏ* et *ō*. Cette différence existait, puisqu'ils l'affirment ; Marius Victorinus (VI, 33, 3K): « *o* ut *e* geminum vocis

1. Il y a cependant quelques faits obscurs ; à côté de *fēnum*, d'où fr. *foin*, existe *faenum* avec *ē* ouvert, d'où ital. *fieno* ; cf. *saepem* > ital. *siepe*, mais fr. *soif* remonte à *sēpes* avec *ē* fermé. Il y avait peut-être une prononciation « rustique », qui remplaçait en certains mots *ē* fermé par *ē* ouvert. Voir pour l'italien l'étude de d'Ovidio et Meyer-Lübke dans le *Grundriss* de Gröber.

sonum pro condicione temporis promit. » D'autres donnent des indications vagues : l' *ō* serait prononcé du bout des lèvres (« de labris », Servius *in Donat*, IV, p. 421, 19 K ; « primis labris », Sergius *in Donat.* IV, p. 520, 31) ; l' *ŏ* aurait eu un « son tragique » (Terentianus Maurus VI, 329, 133-134 K ; Marius Victoriuus *l. c.*) ; il aurait été prononcé en « élevant la bouche » (« ore sublato », Servius *l. c.*), à l' « intérieur du palais » (« intra palatum », Sergius *l. c.*). Si l'on combine ces indications, il semble que l' *ō* se soit distingué de l' *ŏ* par un timbre plus grave obtenu par le soulèvement de la langue plus à l'intérieur (à l'arrière) du palais et par l'avancement plus considérable des lèvres (*ore sublato* opposé à *primis labris*).

Dans les langues romanes, sauf naturellement celles où l'*ŏ* se diphtongue, *ŏ* est continué par *o* ouvert (*ǫ*) et *ō* par *o* fermé (*o*): lat. *collum* > ital. *cǫllo*, mais *cŏrtem* > ital., esp., port. *cǫrte* ; *rŏta* > prov. port. *rǫda*, *cōtem* > ital. *cote* ; *-ōsum* > ital. *-oso*. Certaines langues romanes ont confondu *ō* avec *ŭ*, comme *ē* avec *ĭ*, mais la confusion n'a jamais atteint *ŏ*, non plus que *ĕ*.

Les inscriptions attestent que la parenté de *ō* avec *u* existait déjà en vieux-latin, car dans des inscriptions qui ailleurs notent l' *ō* on trouve *u* pour *ō* : *facitud* I², 361 (Rome), à côté de *Jūnōne Loucinai* ; *mense Flusare* I², 756 (Furfo) à côté de *Gabinio, cos.*, *esto* ; mais non pour *ŏ*. De même que l'on a écrit parfois *e* au lieu de *ei* à l'époque où *ei* devenait *ī*, de même on trouve parfois *o* au lieu de *ou* à l'époque où l' *ou* devenait *ū* : *Locina* I², 359 à côté de *Loucina* I² 371 (tous deux à Norba); *Poloces* I², 549 à côté de *Polouces* I², 548 (tous deux sur des miroirs de Préneste) ; *Pobleiios* I², 427, et aussi vraisemblablement *nontiata* I², 586, *den*]*ontiari* I¹, 197 ; *nondin*[*um* (I¹ 197, 30). Il est d'ailleurs possible que ces graphies soient dues à une prononciation dialectale.

Les brèves *ĭ* et *ŭ* avaient-elles un timbre moins aigu que *ū* et *ī* ? Sergius (*in Donat.* IV, 520, 27 K) dit formellement que seuls *e* et *o* ont des différences de timbre : « vocales sunt quinque; hae non omnes varios habent sonos, sed tantum duae, *e* et *o*. » Exactement la même affirmation chez Servius (*in Donat.* IV, 421, 17 K) : « vocales sunt quinque : *a, e, i, o, u* ; ex his duae, *e* et *o* aliter sonant productae, aliter correptae. » On n'a aucun renseignement venant des grammairiens des siècles précédents[1]. Vélius Longus (VII, 49, 16 K) parle de *i* « interdum exilis, interdum pinguis » ;

1. Cicéron (*De Orat.* III 46) considère comme campagnarde l'habitude qu'avaient Cotta et Sulpicius de prononcer *i* comme *e*, mais il ne fait aucune distinction entre *ĭ* et *ī*. De même Varron attribue aux *rustici speca* pour *spīca* (*De r.r.* I, 48, 2), *vèlla* pour *villa* (I, 2, 14), de même que *vea* pour *vĭa* (I, 2, 14).

mais il ne semble pas que ce passage se rapporte à la différence de ĭ et de ī; et le texte doit être corrompu, car il ne donne aucun sens raisonnable. Consentius, qui est plus récent que Servius, reproche aux Gaulois de prononcer l' ī « pinguius » (V, 394, 11 K): « ut cum dicunt *ite,* non expresse ipsam proferentes, sed inter *e* et *i* pinguiorem sonum nescioquem ponentes. » Et pourtant Consentius dit, quelques lignes plus loin : « [*i*] medium quendam sonum inter *e* et *i* habet, ubi in medio sermone est, ut *hominem.*» Ainsi l' *i* d' *hominem* a un son différent de l' ī de *īte* des Gallo-Romains, et pourtant tous deux sont entre *e* et *i*: Consentius oppose ensuite le son moyen de l'ĭ d' *hominem* à ī: « mihi tamen videtur, quando producta est, plenior vel acutior esse; quando autem brevis est, medium sonum exhibere debet. » Il semble donc qu'à l'époque et dans le milieu où vivait Consentius (Gaule méridionale, fin du 5e siècle?), l'ĭ avait pris un timbre moins aigu que ī.

Presque toutes les langues romanes ont confondu ŭ avec ō, ĭ avec ē. Cependant cette confusion ne peut remonter au latin vulgaire, puisque le sarde distingue encore entre ĭ et ē, entre ŭ et ō, et que le roumain distingue aussi ŭ et ō. Là où la confusion s'est produite, il s'agit donc d'un fait spécial à l'évolution de chaque langue (v. K. von Ettmayer, dans *Geschichte der indogerm. Sprachwis.* 2. Teil, 1, Band. p. 260 et s.).

Jusqu'à une époque assez avancée de l'Empire, les inscriptions ne fournissent guère d'exemples utilisables. Dans les inscriptions en vieux-latin les syllabes intérieures ne peuvent fournir des témoignages certains : il est possible qu'un *e* écrit à la place de *i,* par exemple *meretod* qui est fréquent au lieu de *meritō*, soit un provincialisme ou continue l'ancienne graphie ou prononciation par exemple Καικελιος, Καμελλια, Νομεσιος, Δομετιος, etc., qui paraissent sur des inscriptions de l'époque républicaine: ĕ n'est pas devenu un ĭ parfait du premier coup en syllabe intérieure ouverte; pendant la période d'évolution il a pu y avoir des flottements. Les seuls exemples où *e* remplace un ancien ĭ non final de mot sont: *tempestatebus* I², 8; *trebibos* = *tribubus,* I², 398, graphie relevée sur un vase de bronze campanien, mais qui peut être une faute pour **tribebos; fileai* = *fīliae* I², 561, et *precaream* I², 1464 (près de Trieste) sont des formes dialectales et contiennent *ea* pour *ia,* qui est un cas spécial[1]. En fin de mot *-is* primitif est parfois remplacé par *-e,* mais c'est encore un cas spécial: *militare* = *mīlitāris* I², 49 (Tusculum), I², 48 (Tusculum); *aidile* = *aedīlis* VI, 31585; *a*]*idiles* = *aedīlis* I², 8 peut être un croisement de *aidile* + *aidilis.* Κομετιον = *comitium* est sans doute altéré d'après les mots en -ετος: -ιτος n'existe pas en grec.

1. *Monementum CIL* I² 1737, d'après *monēre* ?

Quant à ŭ, les inscriptions républicaines n'emploient presque pas *o* pour ŭ ancien: *erodita* I², 1214, 2; *exfociont* = *exfugiunt* est sans doute une graphie fantaisiste de la columna rostrata I², 25. Le grec στρόφος est devenu lat. *struppus*; Cicéron, *Ep.* IX, 22, 3, fait un jeu de mot avec *cunnus* et *connus* < Κόννος: ces faits prouvent seulement la parenté de l'*o* grec et de l'ŭ latin. Quant aux graphies grecques telles que Καλπορνιος, Μομμιος, etc., elles s'expliquent : ου était la transcription grecque de lat. ū; comme ου était la longue de *o*, cette transcription entraînait celle de ŭ par *o*.

Les inscriptions de Pompéï n'écrivent *e* pour ĭ qu'une fois sous l'accent: *veces* = *vĭcēs* (*CIL.* IV, 1261), mais un grand nombre de fois en d'autres positions, et à partir de cette époque se multiplient les exemples de la confusion de ē et de ĭ, de ō et de ŭ: *octubris* II, 2958 (119 ap. J.-Ch.); il est vrai qu'alors très souvent l'on écrit aussi *i* pour ĕ, *u* pour ŏ, ou *e* pour ī, *o* pour ū. Si l'on se fiait aux inscriptions, on pourrait donc croire à une tendance à confondre tous les *e* avec tous les *i*, tous les *o* avec tous les *u*; les langues romanes montrent qu'au contraire la différence entre toutes ces nuances a dû être conservée très longtemps, car tous les dialectes romans l'ont conservée ou en partie ou complètement. Puisqu'il est question de la prononciation et non de l'écriture, c'est évidemment le témoignage des langues romanes qui a le plus de poids, d'autant plus qu'il s'accorde avec celui des grammairiens. Il semble donc très vraisemblable que longtemps il n'y a pas eu de différence bien sensible entre ĭ et ī, ŭ et ū[1], et que le timbre ne s'en est différencié nettement, du moins dans la plus grande partie de l'Empire, que vers l'approche de l'âge roman, et sans doute plus tôt pour ĭ, ī que pour ŭ, ū.

En dehors des différences qualitatives que nous venons d'étudier et qui tiennent à la nature même des voyelles, on a mentionné encore certaines nuances de timbre qui dépendraient de positions déterminées.

Plusieurs grammairiens latins rapportent que *i* dans *vi-* avait à peu près la même prononciation qu'un *y* grec. Priscien dit (I, 6): « *i* quidem, quando post consonantem loco digamma functam Aeolici ponitur brevis, sequente *d* vel *m* vel *r* vel *t* vel *x*, sonum *y* graecae videtur habere, ut *video, vim, virtus, vitium, vix.* » L'appendix Probi (198, 20 K): « *vir* non *vyr*, *virgo* non *vyrgo*, *virga* non *vyrga.* » Ainsi ĭ équivalait à *y* seulement après *v*. On peut comparer le fait qu'assez souvent des inscriptions latines

1. De même en grec α, ι, υ, brefs ou longs, ont le même timbre, tandis qu'ε et ο ont un timbre différent de η et de ω. En français il n'y a pas non plus de différence de timbre nette entre ĭ et ī, ŭ et ū.

remplacent gr. κυ par lat. *qui* : κύαθος : *quiatus*, γλυκύρριζα est devenu en latin vulgaire *liquiritia* (d'où fr. *réglisse*), et inversement des inscriptions grecques remplacent lat. *qui* par gr. κυ : Aquila : Ακυλας, *Quirīnus* : Κυρινος. Quelques inscriptions latines ont la même équivalence de *qui* avec *cu* : *quibiclo* = *cubiclo* CIL. VI, 8761 (vers 100 après J.-Ch.) et inversement *cuscus* = *quisquis* CIL. IV, 3199 (Pompéï). En latin on appelait *ui* l'υ grec peut-être pour indiquer que Υ grec a la forme de υ + ι superposés, mais peut-être aussi pour indiquer la prononciation latine ordinaire de ce phonème non-latin, car les noms des lettres latines indiquent leur prononciation[1] ; en russe le son de l'*u* français est aussi remplacé par *ju* dans les mots empruntés : l'*u* français exige comme l'υ grec, *en même temps* une articulation de la langue comme pour *i* et une articulation des lèvres comme pour *u* ; les Russes, les Anglais, les Géorgiens, etc., font ces mouvements successivement.

Ces faits suggèrent l'hypothèse suivante : à l'initiale de mot, *v* pendant le 1er siècle de l'empire a tendu à devenir la spirante bilabiale *ƀ*. Pendant que cette évolution s'accomplissait graduellement, il est naturel que la première partie du *v* initial de mot ait été d'abord seule affectée du changement, tandis que la seconde restait encore au degré sonantique[2] ; de même le *j* initial de mot, en passant à *d'*, a sans doute été aussi altéré d'abord seulement dans la première partie de son articulation. Si l'on prononçait alors *ƀvirgo*, et si d'autre part *y* équivalait à *ui*, *ƀvirgo* pouvait s'écrire *vyrgo* ; de même *qui-* = κυ- (*Aquila* = Ακυλα), ce qui explique *cuscus* pour *quisquis* et *quibiclo* pour *cubiculo*.

Dans quelques autres mots *i* est remplacé parfois par *y*, sans être précédé de *v*- ; mais il s'agit chaque fois d'une graphie à prétentions étymologiques. Ainsi *myserum* s'explique par μυσαρός, *sylva* par ὕλη, *lacryma* par δάκρυμα, etc. Marius Victorinus (19 K) cite aussi *gyla* pour *gula* où *y* remplace *ŭ* ; mais Caper (VII, 105, 17 K) déclare : « *y* litteram nulla vox nostra asciscit. Ideo insultabis *gylam* dicentibus ». Les langues romanes montrent aussi qu'il s'agit là de graphie, non de prononciation, elles traitent l'*i* de *virga* et de *silva*, et l'*u* de *gula* absolument comme l'*i* et l'*u* des autres mots dans les mêmes conditions.

Ainsi rien ne garantit que l'*i* de *vir*, *quisquis*, etc. ait eu un timbre spécial.

1. Vélius Longus (*VII*, 76) emploie *hyic* et *cyi* comme symboles de *huic* et de *cui*, qui se prononçaient *hujc* et *cuj* : *y* vaut donc ici non *ü* français, mais *ui* ou bien *u*.

2. Vélius Longus (*VII*, 75) dit : « *viro*, *virtute*, ubi *i* scribitur et paene *u* enuntiatur. » Cela est obscur : fr. *vertu* remonte à *virtūtem* avec *ĭ*, non avec *u* ou *ü*. Corriger : *y* enuntiatur ?

Certaines expressions de grammairiens latins ont conduit à supposer que la langue latine avait encore connu un autre timbre de voyelle dans les syllabes intérieures qui devant une labiale *m b p f* contiennent une voyelle brève notée tantôt par *i* tantôt par *u* : *maxumus* : *maximus*. Les uns pensent à une sorte d'*œ* (v. Parodi, *Studj italiani di filol. classica*, I, p. 385 et s.) ; d'autres à une sorte d'*u* français : Lindsay, *The Lat. Lang.*, p. 24, Sommer, *Handb.*[2], p. 105, J. Müller, *De litteris I et V latinis* (Dissert. 1898).

Dans les syllabes en question les inscriptions n'emploient que *u* jusque vers la fin du IIe siècle av. J.-Ch. ; le plus ancien exemple de *i* date de 117 av. J.-Ch. : *infimo* I², 584 à côté d'*infumus* (*ibid.*) ; *i* a triomphé à partir de l'époque de César ; Quintilien (I, 7, 21) dit en effet : « jam *optimus maximus* ut mediam *i* litteram, quae veteribus *u* fuerat, acciperent, Gai primum Caesaris inscriptione traditur factum. » Le *Monumentum Ancyranum* emploie toujours *i* : *maximum* IV, 5, *reciperávI* V, 34, *manibIls* III, 8, 17, etc., *finitimae* V, 9. A partir de l'époque impériale, *u* n'est plus qu'un archaïsme rare : *maxumorum* II 6 278,51 (176/180 ap. J.-Ch.), sauf naturellement en certains mots où l'*u* devant labiale était resté seul en vigueur : *occupō*, etc.

Les manuscrits, étant tous en partie modernisés par les copistes, ne peuvent fournir un témoignage aussi net. Cependant on constate que l'emploi de *u* est plus fréquent chez les auteurs anciens ou archaïsants (Salluste) que chez les auteurs classiques ou postclassiques, et que ceux-ci tendent à n'employer *u* qu'en certaines catégories de formes ou de mots : *occupō*, *volumus*, etc. ; au contraire toujours *anima*, *minimus*, *legimus*.

Devant labiale comme ailleurs, *i* et *u* sont parfois remplacés par *e* et *o* : *incolomis* (Plaute, *Truc.* 168, BC), *monementum* I² 1737, Δέκομος = *Decumus* (CIA. III, 61 A_3), *Hecoba* que Quintilien dit avoir lu chez des anciens (I, 4, 16), *tempestatebos* I² 9 ; et un grand nombre d'exemples dans les inscriptions impériales : *conte*[*b*]*ernali* IX, 4010.

Dans toutes ces graphies rien ne trahit qu'on ait affaire à un son nouveau ; *y* ne paraît guère que dans des mots influencés par le grec : *lachrymis* I², 1222 ; *contybernali* IX 2608. Même dans des inscriptions grecques on lit souvent Δέκιμος, Δέκομος, ΣΕΠΤΟΥΜΕ (IG. IX, 678) et non *septyme*, *decymos*, qui seraient les graphies naturelles, si l'on avait prononcé *u* français.

On n'aurait donc aucun motif d'admettre que la voyelle brève placée en syllabe intérieure devant une labiale ait eu un timbre spécial, sans les obscurités de certains textes de grammairiens. Quintilien est le premier qui parle de ce cas (I, 4, 7-8) : « grammatici... in hanc descendent rerum tenuitatem, desintne aliquae

nobis necessariae litterarum,... ut in his *seruus* et *uulgus* aeolicum digammon desideratur, ut medius est quidam V et I litterae sonus ; non enim *optumum* dicimus aut *optimum*[1], et in *here* neque *e* plane neque *i* auditur. » Dans ce passage les mots essentiels sont : « medius est quidam V et I litterae sonus. » On entend : « il y a un son intermédiaire entre V et I ». Mais cette traduction détruit le groupe : *quidam V et I litterae sonus* ; pour le garder, il faut traduire : « moyen est un certain son des lettres V et I ». Les grammairiens parlent en effet parfois du « son moyen » d'une voyelle, comme nous allons le voir. De même ce que Quintilien dit de *here* ne prouve pas que l'-*e* de ce mot ait été un son intermédiaire entre *e* et *i*, donc plus aigu que *ē* ; l'-*e* de *here* est bref (v. Martial I, 44 : est positum nobis nil here praeter aprum) ; comment pourrait-il être plus aigu que *ē*? Il faut sans doute entendre : -*ĕ* de *herĕ* a un son moyen qui n'est pas l'*e* le plus caractérisé ; si Quintilien ajoute que dans *here* on n'entend pas non plus *i*, c'est sans doute qu'il songe à la seconde forme de ce mot *herī*, qu'il signale (I, 7, 22) : « here nunc *e* littera terminamus, at veterum comicorum adhuc libris invenio *heri ad me venit* ; quod idem in epistolis Augusti, quas sua manu scripsit aut emendavit, deprehenditur. »

Vélius Longus (VII, 49 K, le début de ce passage est inintelligible) atteste qu'on a d'abord prononcé *optumus* avec le son *pinguis u*, puis il dit : « nos vero, postquam exilitas sermonis delectare cœpit, usque *i* littera castigavimus illam pinguitudinem, non tamen ut plene *i* litteram enuntiaremus [c'est donc un *i* qu'il prononce, quoique ce ne soit pas l'*i* le plus caractérisé]. Et concedamus talia nomina per *u* scribere iis qui antiquorum voluntates sequuntur, ne tamen sic enuntient quomodo scribunt ». On voit la différence : on prononce un *i* imparfait, mais non un *u*, même imparfait. Ailleurs (67 K) : « relinquitur igitur electio, utrumne per antiquum sonum qui est pinguissimus et *u* litteram occupabat, velit quis enuntiare, an per hunc qui jam videtur elegantior, exilius, id est per *i* litteram, has proferat voces ». Et un peu plus loin : « mihi videtur nimis rusticana enuntiatio futura, si per *u* extulerimus. Ita tamen existimo enuntiandum ut nec nimis *i* littera exilis sit, nec, *u* litteram si scripseris, enuntiationis sono nimis plena ». Le sens est donc : *optumus* avec *u* est suranné ; si cependant par archaïsme on veut prononcer ainsi, il ne faut pas que l'*u* soit « trop plein » ; la prononciation actuelle exige *optimus*, mais il ne faut pas non plus que l'*i* soit « trop plein ». Nulle part il n'est question d'un son intermédiaire entre *i* et *u*, mais

1. D'autres lisent : sic optimum dicimus ut opimum ; Bücheler veut remplacer *ut* par *vel*.

seulement d'une nuance consistant à ne pas prononcer l'*i* ou l'*u* dans toute sa plénitude. Il est donc vraisemblable que devant labiale *ĭ* et *ŭ* avaient un son moyen, c.-à-d. moins extrême, qu'ailleurs. Ce serait probablement la position où le timbre de *ĭ* et celui de *ŭ* auraient le plus anciennement pris une nuance qui les différenciait de *ī* et *ū*. Telle est sans doute la nuance que Quintilien désignait par « sonus medius V et I litterae ». L'expression *media* revient chez Sergius (IV, 521, 9 et s.) : « hae [*i* et *u*] aliquando mediae dicuntur, quando non eo sono dicuntur quo scribuntur. Scribimus *vir* et *virtus*. Quando autem hos proferimus, in ipso sono non *i* sonat, sed nescio quid pinguius » (probablement *ṽi*-, v. plus haut). De même Priscien (I, 6) : « *i* et *u* vocales, quando mediae sunt, alternos inter se sonos videntur confundere, teste Donato, ut *vir, optimus, quis* ». Il y avait donc deux sortes d'*i* et d'*u* ; l'une était dite *media* ; et dans cette valeur *i* et *u* pouvaient s'échanger : *optimus : optumus ; vir : vyr*[1].

Si le son prononcé dans *optimus* avait été un son intermédiaire entre *u* et *i*, comment Vélius Longus aurait-il pu écrire (75 K) : « *aurifex* melius per *i* SONAT quam per *u*, aut *aucupare* [et *aucupium*] mihi rursus melius videtur SONARE per *u* quam per *i* ; et idem tamen *aucipis* malo quam *aucupis* » ? Si *u* et *i* étaient ici de simples graphies insuffisantes pour désigner un autre son (*ü* ou *œ*), le même dans tous ces mots, comment Vélius aurait-il pu dire qu'il préférait prononcer *i* dans les uns, *u* dans les autres ?

Enfin au point de vue du système phonétique latin l'apparition de *ü* ou de *œ* dans les conditions indiquées serait surprenante. Elle ne s'expliquerait ni par l'évolution de *i* ou de *u*, puisqu'ailleurs ces deux phonèmes persistent, ni par les conditions réalisées dans le groupe voyelle brève + labiale, car une labiale s'accommode aussi bien de *ŭ* que d'*ü* français ou d'*œ*.

Articulation des voyelles.

Lorsque l'ouverture buccale, formée par l'écartement entre la langue et le palais, atteint un certain degré, la bouche fonctionne principalement comme résonateur modifiant le son laryngé. Alors « le timbre du son laryngé apparaît pleinement et le bruit buccal s'efface » (Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 77). Au point de vue de l'articulation, on passe par degrés des

1. Selon Vélius Longus (75,4), l'empereur Claude voulait employer le signe Ⱶ (qui en grec marquait l'aspiration) pour désigner ces *i* et *u mediae* ; cependant les quelques inscriptions qui portent ce signe ne l'emploient que pour remplacer *y* : *BathⱵllus NⱵmphius* I², 1, p. 247, col. III C, 3, 27.

phonèmes vocaliques aux phonèmes consonantiques : plus le canal buccal s'ouvre, plus le son laryngé prédomine ; plus la bouche tend à se fermer, plus le bruit buccal tend à prédominer.

α. A la voyelle *ā̆* correspond le maximum d'ouverture du canal buccal, aux voyelles *ī̆* et *ū̆* le minimum, à *ē̆* et *ō̆* un degré moyen. C'est ce qui explique que *ā̆* ne peut être employé dans une diphtongue comme élément implosif ou fermant d'une autre voyelle, et qu'au contraire *i* et *u* sont les phonèmes vocaliques qui sont le plus employés comme deuxièmes éléments de diphtongues.

β. Quant aux mouvements des organes, *a* d'une part et *i*, *u* d'autre part sont aussi deux extrêmes opposés : *a* s'articule en laissant la langue à peu près dans la position de repos, *i* et *u* en l'élevant très près de la voûte du palais : pour *i* c'est la partie antérieure de la langue qui s'élève vers la partie antérieure du palais, pour *u* c'est la partie postérieure de la langue qui s'élève vers la partie postérieure du palais. Pour prononcer *e* et *o* la langue s'élève jusqu'à un point qui pour *e* est intermédiaire entre les points d'articulation d'*a* et d'*i* et pour *o* est intermédiaire entre ceux d'*a* et d'*u*.

γ. Même système en ce qui concerne les mouvements des lèvres. A la voyelle *a* correspond une ouverture labiale plus grande que pour les autres voyelles : les lèvres ne sont ni tirées vers les coins ni arrondies au milieu ; à *i* et *u* l'ouverture la plus petite, tirée vers les coins de la bouche pour *i*, arrondie vers le milieu pour *u* ; *e* est intermédiaire entre *a* et *i*, *o* intermédiaire entre *a* et *u*. La série française compliquée *ü*, *œ*, voyelles où la langue articule pour *ü* comme pour *i* et pour *œ* comme pour *e*, tandis que les lèvres articulent pour *ü* comme pour *u* et pour *œ* comme pour *o*, n'a aucun représentant en latin. De même manque la série du ы russe, connue aussi en roumain, etc., où la langue articule comme pour *u* et les lèvres comme pour *i*.

Dans l'articulation d'une voyelle isolée il y a *trois moments* à distinguer : 1° la *tension* : les muscles de la langue se tendent et prennent la position nécessaire pour que le canal buccal forme le résonateur exigé pour le timbre de la voyelle ; 2° la *tenue* : la langue persiste tendue dans cette position un certain temps, plus ou moins long, selon la quantité de la voyelle ; 3° la *détente* : la langue quitte cette position et la voyelle cesse. La détente n'est un élément indépendant que lorsque la voyelle est suivie d'une pause ; ailleurs elle est remplacée par la tension du phonème suivant. La tension et la tenue font couple et sont seuls exprimés par l'écriture ; la détente, se confondant presque toujours avec la tension du phonème suivant, reste inexprimée.

Les consonnes exigeant que les lèvres ou la langue forment un obstacle complet ou partiel assez résistant pour s'opposer au pas-

sage de l'air expiré, il est clair que l'énergie du mouvement articulatoire de la langue et des lèvres est plus considérable pour la tension et la tenue des consonnes que pour celle des voyelles. De même l'énergie articulatoire nécessaire à la tension et à la tenue des voyelles *i* et *u*, qui exigent un resserrement du canal buccal analogue à celui des consonnes, est naturellement plus grande que pour *a*, où la tension est à peu près nulle, et que pour *e* et *o*, où elle est faible.

L'intensité d'une voyelle dépend encore de la quantité d'air dépensé dans l'unité de temps. Pour les voyelles fermées *i* et *u*, cette quantité est plus grande que pour *a*, *e*, *o* : l'air expiré doit non seulement suffire à faire vibrer les cordes vocales, comme pour *a*, mais encore maintenir l'écartement nécessaire entre le palais et la langue tendue énergiquement vers lui. C'est peut-être aussi par suite de cette dépense plus grande de l'air expiré que, toutes choses égales d'ailleurs, la tenue de *i* et de *u* dure moins que celle des voyelles plus ouvertes.

B. — Diphtongues.

Quand on prononce *ai* en deux syllabes (fr. *haï*), on passe brusquement de l'articulation de *a* à celle de *i* ; la tenue de *a* est suivie sans intermédiaire de la tension de *i*. Ainsi *ai* constitue deux unités indépendantes. Mais si l'on prononce *ai* de telle sorte que de *a* on passe à *i* graduellement, en effleurant les degrés intermédiaires, les deux éléments extrêmes *a* et *i* sont ainsi réunis dans une unité supérieure et constituent la diphtongue *ai*[1].

La diphtongue étant ainsi essentiellement un mouvement, une articulation qui se meut d'un point à un autre, elle est, comparée à la voyelle simple, une unité instable. Une langue a un vocalisme d'autant plus net et stable qu'elle admet moins de diphtongues. L'anglais moderne, qui a transformé toutes ses voyelles longues en diphtongues, a un vocalisme peu net. Au contraire le latin classique n'admet presque pas de diphtongues : *oe* se présentant seulement dans quelques mots : *coetus*, *coepī* ; *eu* seulement par suite d'apocope : *neu* < *neve*, les seules diphtongues usuelles sont *ae* et *au*, *au* seulement en syllabe initiale ; le fait qu'en syllabe intérieure ces diphtongues sont devenues *ī* et *ū*, prouve que leur voyelle était brève (voir 2e partie).

1. C'est ce mouvement graduel qui est l'essentiel. La brièveté du second élément de la diphtongue n'est pas une condition nécessaire ; l'allongement de cet élément ne le transforme pas en voyelle. Il y a des dialectes où le second élément d'une diphtongue peut être long, p. ex. *ăww* (= eau) à Pierrecourt, voir Juret, *Glossaire du patois de Pierrecourt*.

L'existence de ces diphtongues est bien attestée. Parlant de la prononciation d'*ae*, Quintilien dit (I, 7, 18) : « cujus secundam nunc *e* litteram ponimus ». Terentius Scaurus, parlant des formes archaïques *pictai* et *aulai*, remarque (VII, 16, K) : « in illis *e* novissima SONAT ». La diphtongue *au* est régulièrement transcrite par αο, αυ dans les inscriptions grecques ; elle est encore conservée en provençal, en sarde, en italien méridional et en roumain.

Cependant la prononciation en monophtongue est aussi attestée. Déjà Lucilius (v. 1130, éd. Marx) se moque de la prononciation rustique : *Cecilius, pretor*. On en trouve des exemples anciens dans des inscriptions : *Cesula* (CIL. I², 376, Pisaurum, vers 184 av. J.-Ch.), *cedito* (366, Spolète). A l'époque de Cicéron, les paysans du Latium prononçaient ē au lieu de *ae* : « in Latio, dit Varron, *de l. l.* V. 97, rure *edus*, qui in urbe, ut in multis, *a* addito *aedus* ». Les grammairiens attestent la confusion d'*equus* avec *aequus* (voir page 14). Lorsque *ae* devint définitivement ē, cet ē était ouvert, car les langues romanes le traitent comme ĕ : *caelum* > fr. *ciel*, comme *pĕdem* > fr. *pied*. Quant à *au*, les grammairiens citent des cas où il était remplacé par ō : Festus (202, 13, Th.) : « *orata*[1]... a colore auri, quod rustici *orum* dicebant. » Priscien (I, 52) attribue aux anciens *lōtus* pour *lautus*, *plōstrum* pour *plaustrum*. *ōlla* est fréquent pour *aula*, *Pōlla* pour *Paula*[2]. Même dans les lettres de Cicéron on trouve : *pōllulum* (*Fam.*, 12, 12, 2), *ōricula* (*Quint. fr.* 2, 13, 4). On connaît l'anecdote contée par Suétone au sujet de Vespasien (*Vesp.* 8, 22) : « Mestrium Flōrum cōnsulārem, admonitus ab eō *plaustra* potius quam plōstra dicenda, posterō diē *Flaurum* salutavit. » M. Thurneysen (*K. Z.* XXVIII, p. 157 et s.) a établi que, par crainte de la prononciation rustique, on s'est laissé parfois entraîner à prononcer (ou du moins à écrire) *au* là où ō était correct, p. ex. en disant *plaudō* au lieu de *plōdō* qu'attestent les composés *explōdō*, *complōdō*. Cf. Diomède (I, 382 K) : « *plaudo* apud veteres *plodo*. » Probus (IV, 119 K) cite *cauda* et *cōda* : *cauda* semble un contrépel de *cōda*, seul attesté dans les langues romanes : fr. *queue* (non **choue*).

NOTE. — MM. Lindsay (*The Latin Language*, p. 40) et Sommer (*Handb.*², p. 79) se fondent sur un passage de Terentianus Maurus (VI, 339, vers 469 et s.) pour affirmer qu'à l'époque impériale *au* atone était *ău* et qu'*au* accentué était *āu*. Lindsay

1. Les Sergii portent le surnom *Orata* dès le [illegible] siècle av. J.-Ch. Cf. Cichorius, *Untersuch. zu Lucilius*, p. 232. Remarque communiquée par M. Olivier (Lausanne).

2. On connaît le changement du nom patricien *Claudius* en nom plébéien *Clodius*.

dit prudemment, il est vrai : « if this (le passage cité) means anything, which is doubtful. » Or dans ces vers Ter. Maurus parle non d'un allongement, mais d'un abrégement de diphtongue. Il dit d'abord que, selon des maîtres grecs, deux voyelles réunies en un seul son forment toujours deux temps,

Sive producto efferantur sive correpto sono.

Et il ajoute, ce qui fait bien voir qu'il veut parler d'un abrégement :

Fronte quod prima forsitan mirum potest
Esse correptam duorum temporum quod dixerim.

Ce qu'il veut donc expliquer, c'est cette doctrine de maîtres grecs qu'une syllabe de deux temps peut être *correpta*, c'est-à-dire prononcée rapidement. Il assure qu'en latin il y a aussi des exemples de syllabe *correpta* de deux temps, comme en grec, et il cite de Virgile *aut age, aut ubi, Aurunci*, « où il serait barbare, dit-il, de prononcer comme *producta* la première syllabe et où le pied est complet, quoique la première syllabe soit *correpta* : « prima cum correpta sit. » Autres exemples, selon lui : *lupi ceu, nati ceu duo* ; de même en grec αὐέρυσαν et αὐτάρ, où

Syllabas primas necesse est ore raptim promere.

A ces exemples de *syllaba correpta* de deux temps il oppose des exemples de *diphthongus producta* :

Quia productum sonum,
Auspicis cum dico et *aurum* sive Graecus αὔριον.

Quoique la raison de la différence faite entre *Aurunci* et *auspicis* ne soit pas claire[1], on voit du moins qu'il s'agit d'une doctrine de grammairiens grecs, et que le fait étonnant à expliquer est non un allongement, mais un abrégement non d'une voyelle, mais d'une diphtongue. On ne peut donc pas tirer argument de ces vers pour admettre l'existence d'une diphtongue *au* à voyelle longue en latin.

En même temps que la prononciation classique *oe* de la diphtongue de *coetus, oboedīre, poena*, etc., il existait une prononciation vulgaire *e*, qui est attestée par les inscriptions : *Phebus* IV, 1890 (Pompéi), III 2370, add. p. 1031 ; *ceperint* = *cœperint* II, 1964, 4, 27 (81/84 après J.-Ch.), et par des remarques de grammairiens sur l'emploi de *œ* et de *e*. A en juger par les langues romanes, cet ē issu de *oe* avait le même timbre que l'ē classique ; *poena* > fr. *peine*, ital. *pena*, esp. *pena*. Pour devenir ē, la diph-

1. On peut supposer qu'il s'agit d'opposer une diphtongue non accentuée à une diphtongue accentuée.

tongue *oe* n'a pas nécessairement passé par *ö* (= *eu* français), comme on le suppose souvent, p. ex. M. Sommer, *Handbuch*[2], p. 77; il suffit qu'en la prononçant on ait cessé d'arrondir les lèvres et que le point d'articulation de l'*o*, premier élément de la diphtongue, se soit rapproché de plus en plus de celui de *e*.

Quant à l'équivalence de *oe* avec *y* : *lagoena* < λάγῦνος, *goerus* = *gyrus*, *Moesia* = *Mysia*, ce fait appartient à l'histoire du grec, où οι et υ étaient devenus équivalents.

D'autres diphtongues sont exceptionnelles :

1° *ei* : *reice* en deux syllabes < *reijice* (Virgile, *Ecl.* 3, 96); *ei*, datif d'*is*.

2° *ui* : *huic, cui* prononcés avec *u* voyelle et *i* élément occlusif à l'époque de Virgile, car ce poète « élide » une voyelle précédente devant *huic*, p. ex. *En.* 5, 849 (voir Sturtevant, *Trans. Amer. Philol. Assoc.* 43, p. 57 et s.).

Avec ces diphtongues il ne faut pas confondre les cas de synalèphe tels que *deinde, proinde*, où la voyelle finale du premier élément du composé est traitée comme dans *de imbre, pro imbre*. Voir le § de la synalèphe.

C. — *Consonnes isolées ou intervocaliques.*

C'est seulement dans la position intervocalique que les consonnes isolées ont une articulation complète. L'articulation buccale d'une consonne ne diffère qu'en degré de celle d'une voyelle. En effet les consonnes exigent, de même que toutes les voyelles sauf *a*, un mouvement articulatoire des lèvres ou de la langue tel qu'il forme un obstacle au passage de l'air expiré. Aussi longtemps que le degré d'ouverture du canal buccal est suffisant, la bouche forme résonateur, le son laryngé, avec le timbre qu'il doit au résonateur, prédomine et l'on entend une voyelle ; lorsque l'ouverture est insuffisante, la bouche ne forme plus résonateur, aucun timbre vocalique ne se produit et le bruit consonantique prédomine ; il est même le seul élément qui subsiste dans les consonnes dites sourdes, où manque le son laryngé.

Dans une consonne il faut considérer la nature et le point de l'articulation, la durée, la sonorité, l'énergie.

I. — Nature de l'articulation.

Dans l'articulation d'une consonne intervocalique il y a, comme dans celle d'une voyelle isolée, trois moments à distinguer :

1° la *tension*. Les organes se tendent et articulent pour prendre

la position de rétrécissement ou de fermeture exigée par la consonne et s'opposer ainsi à l'air venant des poumons.

2° la *tenue*. Les organes persistent dans cette position tendue et font équilibre à la pression de l'air un certain temps, très court et peu sensible pour une consonne simple, assez long et sensible pour une consonne géminée : cf. *sapiō* mais *Appius*.

Lorsque la tension et la tenue sont un rétrécissement du canal buccal, la consonne est dite *constrictive*. Lorsqu'elles sont une occlusion complète du canal buccal, la consonne est dite *occlusive*. Pendant la tenue d'une occlusive le son est intercepté : dans *Appius* entre la tension du premier *p* et la détente du second, il y a un silence ; pendant la tenue d'une constrictive, le son continue à être émis : *passus*.

3° la *détente*. Les organes, se détendant, font cesser le rétrécissement ou la fermeture pour laisser passer l'air et ouvrir la voyelle suivante. La détente est appelée *explosion* surtout lorsqu'elle est accompagnée d'un bruit instantané qui, par suite de la cessation de la tenue, résulte de la rupture brusque de l'équilibre entre la force de résistance des muscles tendus et la poussée[1] de l'air amassé dans la bouche. C'est pourquoi les occlusives sont souvent appelées explosives. C'est au moment de la détente que l'oreille distingue le mieux la nature labiale, dentale ou palatale d'une occlusive ; la détente ou explosion est donc le moment le plus caractéristique d'une occlusive. Nous verrons d'ailleurs que cet élément n'est pas nécessaire à la nature d'une occlusive : une occlusive finale de syllabe manque généralement d'explosion devant une occlusive suivante ; il y a donc des occlusives qui ne sont pas explosives. De même une occlusive est seulement explosive lorsque son élément implosif se confond avec celui d'une occlusive précédente, p. ex. *p* dans *tempus*.

Il n'y a pas d'opposition nette entre chacun des trois moments de l'articulation d'une consonne. Les deux premiers font couple ; la tenue n'est rien autre que le maintien du résultat de la tension : les muscles de l'articulation restent tendus pendant toute la tenue pour faire équilibre à la poussée de l'air. La tension et la tenue sont donc seulement deux moments d'un même mouvement d'occlusion et s'opposent ainsi nettement à la détente ou explosion qui ouvre le canal buccal. Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 82.

Pour désigner les éléments de l'articulation d'une consonne, on

1. En allemand la poussée vient de l'air qui continue à être chassé par les poumons à travers la glotte restée ouverte pendant la tenue et la détente des consonnes sourdes. Comme en français, en latin la glotte restait fermée pendant toute la durée de ces consonnes.

peut employer les symboles suivants : occlusion ou implosion >, détente ou explosion <. Pour symboliser une consonne simple intervocalique, il suffira d'écrire > <, le signe > représentant l'occlusion entière, c'est-à-dire la tension et la tenue ; la tenue dans ce cas ne dure pas assez longtemps pour qu'il soit utile de l'exprimer par un signe spécial. Au contraire, dans une géminée intervocalique, la durée de la tenue est très sensible ; il est donc utile d'employer pour la consonne géminée le signe > · <, le point marquant la tenue de la consonne.

L'écriture classique gréco-latine n'a jamais distingué, même dans une géminée, la tenue et la tension, mais elle a symbolisé par un seul signe le groupe occlusif formé par ces deux éléments : *Ap-pius*, non **Ap-p-pius* ; elle ne distingue donc que le groupe occlusif et l'élément explosif, qui en effet, pour l'audition, sont seuls distincts. Dans la consonne simple intervocalique l'écriture ne note que l'élément explosif, qui est seul bien perçu.

En latin archaïque, comme en grec archaïque, les géminées n'étaient pas distinguées des simples dans l'écriture. Selon Festus, p. 374 L., c'est Ennius qui aurait introduit l'usage de conformer l'écriture à la prononciation : « nulla tunc geminabatur littera in scribendo. Quam consvetudinem Ennius mutavisse fertur, ut pote graecus graeco more usus. » La gémination graphique des consonnes était aussi usuelle en osque. L'inscription latine la plus ancienne qui fournisse des exemples de gémination est un décret du préteur Paulus Aemilius (CIL. I², 614, en 189 av. J.-Ch.) : *turri, essent, oppidum, possidere, vellet.* C'est seulement à partir du commencement du premier siècle avant Jésus-Christ que la gémination graphique a été généralement observée. La gémination de *j*, sauf dans quelques inscriptions et quelques manuscrits anciens, n'est représentée que par le signe simple *i* (graphie moderne *j*) : on écrivait *maior* et l'on prononçait *majjor*. Si l'on a négligé de redoubler le *i* consonne dans l'écriture ordinaire, c'est sans doute parce que, le latin n'ayant jamais *j* simple entre voyelles, il n'était pas nécessaire de distinguer en ce cas entre la consonne simple et la consonne géminée.

Cependant Cicéron écrivait *-ii-* pour conformer l'écriture à la prononciation : « in plerisque Cicero, dit Vélius Longus VII, p. 54, 16 K, videtur auditu emensus scriptionem, qui et *Aiiacem* et *Maiiam* per duo *i* scribenda existimavit. » De même Quintilien (I, 4, 11) : « sciat Ciceroni placuisse *aiio Maiiam*que geminata *i* scribere. » Quelques manuscrits redoublent aussi le *i* entre voyelles. Dans quelques inscriptions on trouve la graphie tout à fait phonétique *-ij-*[1] (avec *i* longa pour indiquer le *j* explosif et

1. Les graphies *-ij-*, *-uv-* sont les seuls cas où l'écriture permette de distinguer nettement l'élément occlusif et l'élément explosif ; la graphie *appa* par exemple ne permet pas de faire cette distinction.

i pour l'*i* implosif ou second élément de diphtongue) : *maijorem* II, 1964, *eijus* II, 1953, etc.

Quant à *v*, le groupe géminé *-uv-* existerait dans *lavi, cavi, favi*, si l'on a prononcé *lauvī, cauvī, fauvī*, mais nulle part on ne rencontre la graphie *uu* entre voyelles.

Dans quelques inscriptions de l'époque impériale la gémination d'une consonne est indiquée par le *sīcilicus* (')[1], signe placé au-dessus de la consonne : *ośa* = *ossa* CIL. X, 3743. Selon des grammairiens, par exemple Marius Victorinus (p. 8 K), ce signe a été employé aussi dans des manuscrits : « sicut apparet in multis adhuc veteribus ita scriptis libris. »

L'existence des consonnes géminées en latin est en outre attestée :

a) par les grammairiens. Par exemple Vélius Longus, VII, 61-62 K, veut qu'on écrive une consonne géminée, « ubi duarum consonantium sonus percutiet aures, ut in *sab-batis, sac-cis, ef-fert* ». De même Marius Victorinus, VI, 9-10 K. Consentius est encore plus net (V, 394, 35 K) ; il exige la géminée quand « prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit ». Etc.

b) par les langues romanes. Les géminées ont été conservées par l'italien normal ; dans les autres dialectes romans elles sont simplifiées, mais leur traitement est tout autre que celui des consonnes simples intervocaliques : *vacca* > fr. *vache*, mais *pācat* > fr. *paie*.

II. — Durée de l'articulation des consonnes intervocaliques.

Une consonne intervocalique est brève lorsqu'elle est simple ; elle est longue, si elle est géminée, c'est-à-dire si entre le mouvement d'occlusion ou de tension et celui de détente un temps assez appréciable s'écoule. D'après ce qu'on a observé dans des langues modernes, la tension d'une consonne simple intervocalique dure à peu près autant que sa détente et trois fois moins que la tenue ; la durée de la tenue d'une consonne géminée intervocalique est très sensiblement plus considérable.

III. — Points d'articulation des consonnes latines.

En ce qui concerne l'articulation buccale, on peut distinguer en latin :

1. Telle semble être la quantité de ce mot, d'après l'autorité, médiocre, du *Carmen de ponderibus* (voir Riese *Anthol. lat.*², I, 2 (486), p. 29). Cependant on a *sicilibus* dans Ennius *Ann.* 507.

1° les sonantes *y* et *w*, écrites en graphie latine *i* et *u*, en graphie moderne *j* et *v*[1]. Malheureusement les modernes sont souvent inconséquents : on écrit *aio* mais *major*, *Maia* mais *Troja*, *qui* pour *qvi*, *suavis* pour *svavis*. L'articulation de ces sonantes se fait au même point que celle des voyelles correspondantes *i* et *u* ; mais l'ouverture buccale est plus resserrée, et le bruit de l'air passant par ce canal plus étroit devient perceptible. Cependant c'est seulement au plus tôt vers la fin du Ier siècle impérial que *j* et *v* ont commencé à se transformer en vraies spirantes. Auparavant ils étaient de vraies sonantes ; c'est ce que prouvent : *a*) la transformation de *jam* dans *ĕtiam*, de *salŭeo*, *proterŭos* employés par Plaute en *salveō*, *protervus*, l'alternance de *silva* avec *silŭa* ; *b*) l'anecdote contée par Cicéron, *de Div.* 2, 84 : lorsque Crassus embarquait ses soldats à Brindisi pour l'expédition contre les Parthes, un marchand de figues criait : *Cauneas !* « figues de Caunos », ce qu'on aurait interprété : *cave ne eas* ; *c*) le témoignage de Quintilien, I, 4, 10 : « Atque etiam in ipsis vocalibus grammatici est videre, an aliquas pro consonantibus usus acceperit, quia *iam* sicut *etiam* scribimus et *uos* ut *tuos*... Littera *i* sibi insidit,[2] *coniicit* est enim ab illo *iacit*, et *u* quomodo nunc scribitur *uulgus* et *seruus*. » Selon le même, I, 7, 26, l'empereur Claude avait proposé un signe utile, le digamma renversé (Ⅎ), pour distinguer le son consonantique de *u*. Les grammairiens disent dans le même sens : « *i* et *u* officio consonantium fungi » (voir Seelmann, *Die Ausspr. des Lat.*, p. 232 et s.). Le premier qui mentionne un élément spirant dans le *v* de mots tels que *valente, primitivo* est Vélius Longus au IIe siècle ap. J.-Ch. : « sonat cum aliqua aspiratione (VII, 58, 17 et s. K) ». C'est en effet au IIe s. après J.-Ch. que l'on trouve les premiers exemples de la confusion de *v* intervocalique avec *b*, tous deux étant devenus en cette position, ou du moins *v* étant en train de devenir la spirante bilabiale *ƀ*, que les Espagnols ont conservée.

2° les « liquides » : la vibrante *r* et la latérale *l*.

L'*r* latine était produite par les vibrations de la pointe de la langue s'avançant vers les alvéoles. C'est ce que prouvent : *a*) le changement de v. lat. *vor-* en *ver-*, p. ex. *vortō* > *verto*, car *vo-* devient *ve-* seulement devant consonne articulée avec la pointe de la langue (voir la 2e partie) ; *b*) le témoignage des langues romanes[3] ; *c*) la description de Marius Victorinus (VI, 34, 15 et s) : « sequetur *r* quae vibrato † vocis palatum linguae fastigio (= pointe de la langue) tremulis ictibus reddit. » Ce qu'il faut sans

1. *j* est l'*i longa*, *v* est l'*u* de l'écriture onciale, *V* l'*u* de la capitale.
2. Voir l'art. de F. H. Colson (*Class. Quarterly*, X, 1916, p. 25).
3. L'*r* grasseyée parisienne est une innovation.

doute comprendre ainsi : vibrato ad palatum linguae fastigio, vocem tremulis ictibus reddit.

On prononce *l* en barrant avec la pointe de la langue seulement le milieu de la partie antérieure du palais et en laissant l'air s'échapper des deux côtés ou d'un seul côté de la langue. L'*l* est dentale, s'il n'y a qu'une seule région de contact : vers les alvéoles (*l* française) ; elle est palatalisée, si à ce premier contact s'ajoute celui de la partie antérieure de la langue avec la région d'articulation de *i* ; elle est vélarisée, si au premier contact s'ajoute une élévation de la langue vers le palais mou : *ł* dans anglais *wall*. Il y avait en latin classique au moins deux sortes d'*l* : *l* vélaire (*ł*) prononcée devant toute autre voyelle que *ī* et devant consonne ; *l* palatalisée prononcée devant *ī* ou dans *ll* : *mīlia*, *mīlle*. La distinction de ces deux sortes d'*l* se révèle nettement à ce fait que l'influence de *l* sur une voyelle brève précédente est très différente selon que *l* était vélarisée ou était palatalisée (voir 2e partie). Cette distinction est à peu près celle que faisait Consentius (V, 394, K) : *l pinguis* devant consonne (*pulchro*) et *l exilis* au commencement d'un mot (*lepore*) ou dans *ll* (*ille*). Pline l'ancien, selon Priscien (II, 29, 8 et s.), distinguait trois sortes d'*l* en latin : *l* exilis dans *ll* (*ille, Metellus*) ; un son « *plenus* » à la fin d'une syllabe (*sōl, silva*) et après une consonne initiale de syllabe (*clārus, flāvus*), enfin un son « *medius* » dans les autres cas (*lectus*). Si le « son moyen » est celui de *l* dentale, ce qui est probable, la distinction de Pline coïncide avec celle que nous avons faite. Le timbre de *-ll-* était sans doute assez semblable à celui de -λ-, car *-ll-* remplace -λ- dans des mots empruntés : *argilla, culleus, ballaena, corcodillus*.

3° les spirantes : *f, s, h*.

f[1], qui est très rare entre voyelles, se prononçait à l'époque classique sans doute déjà comme en français en appuyant la lèvre inférieure contre les dents supérieures. C'est ce qu'indique Quintilien (XII, 10, 29) : « illa quae est sexta nostrarum, ...inter discrimina dentium efflanda est » ; et ce que dit expressément Terent. Maurus (332. 227) :

« Imum superis dentibus adprimens labellum. »

De même Mart. Capella III 261, Mar. Victorinus 34, 9 K. Cependant il est possible qu'au commencement de l'époque classique *f* ait été encore bilabiale (même articulation que quand on souffle une chandelle), mais il n'y en a pas de preuves suffisantes :

1. La forme graphique F est ancienne ; elle est la simplification de FH, emprunté aux Grecs, cf. FHEKAΔΑΜΟS (*CIG.* VII, 593), et employé aussi par les Vénètes et les Etrusques. En v. lat. FHEFHAKED (*CIL.* I², 3).

on trouve sans doute des graphies telles que *im fronte* (*CIL.* I², 1420) avec *m* devant *f*, mais on en trouve aussi de semblables bien plus tard, lorsque *f* était certainement labio-dentale.

Entre voyelles *s* s'articulait toujours comme *s* sourde. Cette prononciation sourde est évidente pour *s* initiale de mot; or les grammairiens n'indiquent aucune différence entre *s-* et *-s-*; *z* grec était sonore, or depuis les derniers temps de la république *z* n'était pas transcrit par *s*, et Quintilien affirme (XII, 10, 28) que le latin n'a pas de son correspondant à gr. ζ, quoique Vélius Longus (VII, 50, 9 K) observe que le *z* grec n'était plus une lettre composée: « ...inveniet duplicem non esse..., me dicente sonum hujus litterae, invenies eundem tenorem, a quo coeperit. » Et les dialectes romans qui ne sonorisent pas les sourdes intervocaliques, le toscan et le roumain, ont gardé *s* sourde entre voyelles.

h intervocalique n'était plus prononcée depuis longtemps en beaucoup de mots: *nihil* > *nīl*, **ne-hemō* > *nēmo*; là où elle était restée, elle n'était plus guère qu'un signe de non-contraction: *ahenus, dēhibeō, praehibeō, reprehensus*, formes recomposées de *dēbeō, praebeō, reprensus*. Cependant les grammairiens ne sont pas d'accord: Terentius Scaurus, du 2ᵉ s., dit de *vehō* (VII, 19): « sine dubio aspiratur »; il rejette comme Vélius Longus (VII, 68, 15 K), la prononciation *prehendō* pour *prendō*, mais laisse libre de prononcer *vēmens* ou *vehemens, reprensus* et *reprehensus*. Au contraire Probus dit que *traho* doit se prononcer *trao*, l'*h* n'ayant pas d'autre valeur que d'indiquer que les deux voyelles doivent être prononcées séparément.

4° Les occlusives.

Les occlusives sont d'après leur point d'articulation:

1° des labiales: *b, p, m*. L'occlusion est formée par la pression des lèvres, *m* est une occlusive labiale nasalisée: tandis que le canal buccal est fermé, le canal nasal reste ouvert et livre passage à l'air expiré.

2° des dentales: *d, t, n*. L'occlusion du canal buccal est formée par l'application de la pointe de la langue contre les dents supérieures. Cependant d'après Terent. Maurus (VI, 331, 119-203 K) et Marius Victorinus (VI, 33, 24 K), dans la prononciation de *d* la pointe de la langue aurait touché à la fois les dents inférieures et supérieures; Mar. Victorinus dit en effet: « *d* autem et *t*, ...linguae sublatione ac positione distinguuntur. Nam cum summos atque imos conjunctim dentes suprema sui parte pulsaverit, *d* litteram exprimit. Quotiens autem sublimato partem, qua superis dentibus est origo, contigerit, *t* sonore vocis explicabit. » Au contraire Martianus Capella (III, 261); « *d* appulsu linguae circa superiores dentes innascitur. »

n est une occlusive dentale nasalisée. Martianus Capella (III,

261): « *n* lingua dentibus appulsa collidit. » Mar. Victorinus (VI, 34, 13 K) dit que la langue reste appliquée sous la voûte du palais, mais il n'indique pas quel est le point d'application: « sub convexo palati lingua inhaerente. »

3° des palatales[1]: *g, k* (*c*), *ṅ*. L'occlusion du canal buccal est formée par l'application de la partie postérieure de la langue contre le palais. *ṅ*, écrite *n*[2] devant palatale et *g* devant *n*: *anguis, dignus*, est une occlusive palatale nasalisée, appelée *agma* par les grammairiens grecs. Son existence en latin est attestée par les grammairiens, p. ex. par Nigidius Figulus (apud Gellium XIX, 14, 7) et Marius Victorinus (VI, 16, 16) qui affirment que *ṅ* est « entre *n* et *g* ».

4° des postpalatales labialisées: *gu, qu*[3]. Les lèvres occupent la même position que pour *v* (*w*), en même temps que la partie postérieure de la langue articule contre l'arrière-palais. Selon Vélius Longus (VII, 58, 19 K) le *u* de *quis* est plus vocalique que *v* de *valente* et n'a pas l' « aspiratio » de ce dernier. La différence entre le point d'articulation de *c, g* et celui de *qu, gu* paraît bien attestée par les langues romanes qui traitent de façon différente les deux groupes de phonèmes: *quattuor* > fr. *quatre*, *cinque* > *cinq*, mais *carrus* > fr. *char; lancea* > fr. *lance; pācat* > fr. *paie; arca* > fr. *arche*.

Pour achever de caractériser le système des consonnes latines et le distinguer des systèmes modernes, il est utile de noter quels phonèmes, fréquemment employés ailleurs, lui manquent, et l'on verra mieux combien ce système est clair et simple et ferme.

Les éléments les moins fermes du consonantisme sont les sifflantes. Le latin n'en a que trois: *f, s, h*; il ne connaît ni les chuintantes françaises *ch* et *j*, ni les spirantes dentales anglaises *đ* et *þ*, ni les spirantes palatales allemandes contenues dans: *heilige, Buch*.

De même le système latin des occlusives ignore les articulations compliquées telles que:

a) les consonnes mouillées ou palatales; *l* devant *ĭ* et dans *ll*

1. G est une modification de C, qui d'abord désignait la palatale sonore ou sourde. C et K sont empruntés à l'alphabet de Chalcis. On a d'abord employé surtout C devant *e, i*, et K devant *a*. De bonne heure C a évincé K, sauf dans les abréviations K = *Kaeso, Kal* = *Kalendae*. On a K devant *a*, p. ex CIL, I², 1: *kalatorem, kapia*.

2. Selon Varron (v. Priscien I, 30, 12), le poète Attius proposait d'écrire *g* aussi devant palatale.

3. Q est le koppa grec de Chalcis; il a été employé en latin d'abord devant *o* et *u*: *Luqorcos* CIL, I², 555, puis uniquement devant *u* consonne: *quis, que, equī, equō*; l'archaïsme *pequnia* s'est maintenu longtemps.

était palatalisée, mais n'était pas, sans doute, *l* mouillée; de même était inconnue l'*n* mouillée de fr. *champagne*.

b) les aspirées. Il y a exception cependant pour quelques mots pendant l'époque classique : *pulcher, triumphus, Cethēgus*, etc. Elles consistaient en des occlusives dont l'explosion était séparée de la voyelle suivante par un souffle (*h*). Comme l'introduction de ces aspirées paraît l'effet d'une mode étrangère, il en sera question lorsque nous étudierons les influences des langues étrangères.

c) les affriquées ou consonnes occlusivo-constrictives: *pf, ts, tš* (ital. *cenere*), k^{ch} (allemand suisse *K^ch^och = Koch*), etc. A l'époque classique *c, g* devant *e, i* étaient encore de pures occlusives: *Cicerō* se prononçait *kikerō* et non *tšitšero* à l'italienne ou *tsitsero* à l'allemande; de même *gentēs* se prononçait *gentēs* (avec *g* dur), non *djentes* à l'italienne. L'assibilation de *c* et de *t* devant *i* ou *e* suivis d'une voyelle, p. ex. *portiō, grātia, condiciō* semble ne pas être plus ancienne que le 4e siècle, et d'ailleurs celle de *ci* est encore plus tardive que celle de *ti* (voir 2e partie).

IV. — Sonorité des consonnes.

Une consonne est dite sonore, si elle est accompagnée de vibrations glottales, sourde dans le cas contraire. Sont sourdes les consonnes *p, t, c, qu, f, s* (*s* est sourde même entre voyelles). Toutes les autres, sauf exceptions accidentelles, sont sonores. Les plus sonores sont *j* et *v*, puis *r, l, n, m*; les moins sonores sont *b, d, g*. Le latin classique n'a pas eu de spirante sonore; c'est seulement vers le commencement du 2e siècle ap. J.-C. que *v* intervocalique a tendu à devenir la spirante bilabiale sonore (*ƀ*) correspondant à *f*, qui a été d'abord une spirante bilabiale sourde.

A en juger par toutes les langues romanes, les vibrations glottales d'une consonne sonore duraient pendant toute la prononciation de cette consonne et non, comme en allemand du nord, seulement pendant une partie.

Dans l'écriture les Latins ont toujours distingué entre la sourde et la sonore, sauf que pendant la période archaïque *c* a eu la valeur de *c* et de *g*: *eco* (= *ego*) CIL. I² 462; *c* est resté avec cette valeur dans les abréviations C. = *Gaius*, Cn. = *Gnaeus*. De bonne heure G, une modification de *c*, a été affecté à la notation de la gutturale sonore, quoique certaines inscriptions archaïques présentent le G pour la sourde: *CIL*. I², 364 *gonlegium, gondecorant, Volgani*.

V. — Énergie de l'articulation des consonnes intervocaliques.

L'énergie avec laquelle sont exécutés les mouvements nécessaires à la formation et au maintien du rétrécissement ou de la fermeture du canal buccal, n'est pas la même pour toutes les consonnes. Elle est moindre pour les occlusives nasales *m, n, ṅ* que pour les occlusives buccales même sonores *b, d, g*: l'air expiré par les poumons trouvant un passage libre par le canal nasal, il n'est pas besoin d'une tension aussi forte pour lui faire équilibre. L'énergie est moindre pour les sonores *b, d, g, l, r* que pour les sourdes *p, t, k, f, s*; c'est pourquoi les sonores sont souvent appelées douces et les sourdes fortes. Les plus énergiques parmi les consonnes intervocaliques sont les géminées, comparer *Appius* et *sapiō*.

CHAPITRE II

LES SONS CONSIDÉRÉS DANS L'ENCHAINEMENT DU DISCOURS

C'est seulement dans l'enchaînement du discours, dans la syllabe et le mot, que les phonèmes existent réellement. Beaucoup de particularités essentielles de leur prononciation n'apparaissent que si on les considère dans ce milieu naturel. Quand on prononce un son isolé, on a toute liberté de l'articuler à son gré ; mais quand on prononce deux sons combinés, la liberté de l'articulation de chaque phonème est limitée par la possibilité de lier ensemble les mouvements articulatoires qui se suivent en s'enchaînant. La combinaison des sons détermine les possibilités d'articulation et fixe les relations constantes des phonèmes interdépendants. Ces relations ont une importance capitale et pour le système de la prononciation à une époque donnée et pour toute l'évolution phonétique d'une langue (voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 79 à 81).

Ces relations entre les sons déterminent l'emploi des phonèmes comme voyelles ou consonnes, les modifications des voyelles, la coupe syllabique, la valeur relative ou de dominance des phonèmes ; enfin l'accent ramène à l'unité les divers éléments d'un groupe phonétique.

I. — L'emploi des phonèmes comme voyelles ou consonnes.

Dans la syllabe il faut distinguer les phonèmes qui précèdent et ceux qui suivent la voyelle, centre du groupe. Ceux qui commencent la syllabe sont des phonèmes ouvrants ou explosifs, car ils ouvrent le canal buccal ou en augmentent l'ouverture ; ceux qui suivent la voyelle sont des phonèmes fermants ou implosifs, car ils rétrécissent ou ferment le canal buccal. Sauf *a*, la voyelle qui est le centre de la syllabe exige déjà un mouvement d'articulation fermante, mais régulièrement moins considérable que celle des consonnes qui ferment la syllabe. Ces relations des phonèmes

dans la syllabe déterminent leur emploi. *a*, étant prononcé dans la position indifférente ou de repos, n'est ni implosif ni explosif ; il ne peut donc ni ouvrir une voyelle suivante ni fermer une voyelle précédente ; il est nécessairement voyelle. Au contraire les occlusives non nasalisées, *b*, *p*, *d*, *t*, *g*, *c*, consistant en une fermeture complète du canal buccal et nasal, ne peuvent être employées que comme consonnes, soit pour fermer la voyelle par leur occlusion, soit pour l'ouvrir par leur explosion. Les autres phonèmes peuvent tous être employés soit comme centres soit comme frontières de syllabes. Les sifflantes *s*, *z*, *f*, etc., ne sont centres de syllabes que très exceptionnellement, lorsqu'elles se trouvent entre des phonèmes plus fermés, p. ex. les exclamations *st*, *pst*. De même *e* et *o* peuvent sans doute ouvrir ou fermer une voyelle : lat. *Caesar*, all. *Baum* (prononcé *baom*), mais comme ils exigent une ouverture considérable, ce fait est assez exceptionnel. Les phonèmes qui sont le plus aptes à être à volonté voyelles ou consonnes sont *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n* : fr. *plié* et *yeux*, *troué* et *oui*. On les appelle sonantes.

En latin seuls *i* et *u* sont employés librement tantôt comme voyelles, tantôt comme consonnes : *juvenis* ; *e* n'est guère consonne que dans la diphtongue *ae* ; *r*, *l*, *m*, *n* étant de nature plus consonantique que vocalique, le latin ne les emploie que comme consonnes. Le fait que le latin n'emploie comme voyelles ou centres de syllabes que des phonèmes de nature nettement vocalique, donne à toutes ses syllabes un timbre net et précis, que n'ont pas les syllabes dont le centre est constitué par *r*, *l*, *m*, *n*, p. ex. les syllabes intérieures de l'allemand *opferte*, *adelte*, ou les finales des mots allemands : *Atem*, *guten*, *Vater*, *edel*. Et ce trait caractéristique du latin se retrouve dans toutes les langues romanes. Par hypothèse on a attribué au latin préhistorique l'emploi de *m*, *n*, *r*, *l* comme voyelles. Mais cette hypothèse, qui supposerait un changement grave dans le système vocalique latin, est inutile et fausse (v. la 2e partie).

Lorsque les phonèmes *e*, *i*, *u*, sont employés comme consonnes en latin, ils sont ou explosifs (<) ou implosifs (>). Ils sont explosifs, quand ils ouvrent la voyelle suivante, p. ex. *e* dans *aurea*, lorsque ce mot est prononcé avec *e* ouvrant ou explosif, ou encore *i* dans *abiete*, lorsque ce mot est prononcé *abjete* avec *i* ouvrant ou explosif, *u* dans *tenvia*. Cet emploi, fort rare chez les classiques, est devenu régulier en bas-latin pour les voyelles *e*, *i*, *o*, *u*, précédant une autre voyelle : *vīnea* > bas-latin *vīnĕa* > fr. *vigne*. Ils sont implosifs, lorsqu'ils ferment la voyelle : *auro*, *Caesar* ; de même dans des diphtongues résultant de la combinaison de deux voyelles d'abord indépendantes : *coetus* < *co-itus*.

On n'emploie pas de signe orthographique spécial pour *e* con-

sonne explosive : *aurĕa* écrit *aurea,* ni pour *e, i, u* implosifs deuxièmes éléments de diphtongues : *Caesar, aurum, maijor.* Pour *i* et *u* explosifs nous employons les graphies modernes *j* et *v* (=*y* et *w*), afin de les distinguer de *i* et *u* voyelles ou consonnes implosives. Quoique la généralisation de l'emploi de ces signes date de la Renaissance (on l'attribue à Pierre de la Ramée, 1515-1572), on peut s'autoriser de précédents antiques déjà mentionnés : à Pompéi on trouve l'*i longa* avec la valeur de *i* consonne (*j*); l'empereur Claude proposait et employait un digamma renversé Ⅎ pour *u* consonne explosive (*v*). C'est avec raison que F. de Saussure dit (*Cours de linguistique générale,* p. 96) : « non seulement il faudrait conserver les distinctions faites par l'usage entre ouvrants et fermants (*u, w,* etc.), mais on devrait les étendre à tout le système. »

II. — Modifications de la voyelle latine dans la suite du discours.

Une voyelle latine peut, dans la suite du discours, être affectée dans son articulation soit par l'aspiration, soit par l'hiatus, soit par la synizèse et la synalèphe.

1. — Aspiration.

Une voyelle initiale de mot pouvait encore être aspirée à l'époque classique : « rusticus fit sermo, dit Nigidius, selon A. Gelle, XIII, 6, 3, si aspires perperam. » Ce qui suppose qu'une aspiration exacte faisait partie d'une bonne prononciation, et que les gens de la campagne, n'en ayant plus l'habitude, aspiraient au petit bonheur. L'*h* était le signe de l'aspiration.

2. — Hiatus, synizèse, synalèphe.

L'hiatus naît lorsque, dans un groupe phonétique, on passe d'une voyelle à une autre voyelle sans que l'articulation fermante d'une consonne intermédiaire les sépare ; en latin on passait, comme en français, d'une voyelle à l'autre brusquement, mais sans interruption du son glottal. C'est ce que supposent les faits suivants.

L'hiatus à l'intérieur d'un mot est fréquent en latin. Les poètes l'écartent parfois en réunissant les deux voyelles en une seule syllabe de telle façon que la première devient consonne ; c'est ce fait, sans doute bien connu de la conversation ordinaire, qu'on appelle synizèse. Chez Plaute des formes trisyllabiques telles que *duārum, meōrum, cōēpī, eōdem,* sont souvent traitées ainsi, car elles remplacent —◡ là où *bonōrum* ne le peut pas ; les autres formes ne donnent pas lieu à la synizèse, mais à l'abrégement,

car en fin de vers on n'a pas plus *atque deus* que *atque bonus* ; *eo si*[*mul* ne compte pas plus pour —◡ que *bona si*[*mul*[1]. Les poètes classiques, sauf Ovide, comptent assez fréquemment une voyelle *i, u* comme consonne devant voyelle dans des mots tels que *abjete* (—◡◡))Virgile, *En.* II, 16 ; consiljum (——◡) Horace, *Carm.* III, 4, 41.

L'hiatus le plus ordinaire résulte de la rencontre d'une voyelle finale de mot avec une voyelle initiale du mot suivant : *volūta in.* En ce cas les Latins n'élidaient pas, ne supprimaient pas la voyelle finale, comme faisaient les Grecs, mais réunissaient les deux voyelles en une seule syllabe (synalèphe). « Quod, dit Cicéron, *Orator,* 150, latina lingua sic observat, nemo ut tam rusticus sit qui vocalis nolit conjungere. » Après avoir parlé de la liberté[2] qu'avaient conservée certains Grecs, Thucydide, Platon, etc., d'admettre l'hiatus, il ajoute : « Graeci viderint. Nobis ne si cupiamus quidem distrahere voces conceditur. » D'après Aulus-Gellius, XIII, 21, 6, Probus prétendait que, si Virgile, *En.* II, 460, avait écrit « *Turrim* in praecipiti stantem », c'était parce que *turrem* eût été moins mélodieux. Ce qui suppose évidemment que la voyelle finale n'était pas élidée. L'enseignement de Quintilien concorde parfaitement : « vocales, dit-il (XI, 3, 34), frequentissime coeunt. » Les remarques qu'il fait sur les diverses voyelles réunies par la synalèphe, montrent clairement que la première voyelle était prononcée : « Pessime (IX, 4, 33) longae, quae easdem inter se litteras committunt, sonabunt. Praecipuus tamen erit hiatus earum, quae cavo aut patulo maxime ore efferuntur. *e* planior littera est, *i* angustior est, ideoque obscurius in his vitium. Minus peccabit, qui longis breves subjiciet, et adhuc qui praeponet longae brevem. Minima est in duabus brevibus offensio. Atque cum aliae subjunguntur aliis, proinde asperiores erunt, prout oris habitu simili aut diverso pronuntiabuntur. » Il ne faut pas, d'ailleurs, éviter la synalèphe avec un soin pédantesque, mais avec mesure, comme Cicéron, car, dit-il, « et coeuntes litterae, quae συναλοιφαί dicuntur, etiam leviorem faciunt orationem, quam si omnia verba suo fine cludantur ». Et il cite un passage où Cicéron (*Orator,* 77) affirme aussi que la synalèphe peut avoir « molle quiddam ».

L'usage des poètes prouve aussi que la voyelle finale était prononcée : dans les vers dactyliques la suppression métrique d'une finale longue entre deux brèves n'était pas licite ; *maxŭmă ĕrat*

1. Je dois ces observations sur l'usage de Plaute à M. L. Havet.

2. C'est d'après le modèle des Grecs que les poètes latins se permettent un hiatus lorsqu'ils emploient des mots grecs : Virg. *Géorg.* I, 437 *Glauco et Panopeae,* quelquefois aussi en employant des mots latins : *Esquilinae ālites* (Hor. *Epod.* 5, 100) ; *capiti inhumātō* (*Carm.* I. 28, 24).

était licite, mais *maxĭmā erat* ou *maximam erat* ne l'était pas ; or si la finale avait été supprimée, cette différence serait inintelligible. Plaute et Térence placent à chaque instant des finales de mots tels que *illum, illam* devant voyelle ; si *-um, -am* étaient supprimés, la personne visée resterait indéterminée.

Quoique la synalèphe ne supprimât pas la voyelle, elle l'abrégeait de telle sorte que celle-ci ne formait pas une longue avec la voyelle suivante, comme dans la crase attique ὁ ἀνήρ > ἆνήρ, καὶ ἐπί > κἄπί, et qu'au point de vue métrique, la première syllabe était comme si elle était supprimée : *magn°habet* ‒⏑⏑.

La synalèphe de *-ae* est admise déjà de Plaute non seulement au datif singulier et au nominatif pluriel, mais aussi au génitif singulier (voir L. Havet, *Manuel de crit.* n° 993).

L'hiatus sans synalèphe n'était généralement permis en vers que pour les monosyllabes terminés par voyelle longue, diphtongue ou *-m,* et en ce cas le monosyllabe placé devant une brève comptait pour une brève : *quae ego* (Plaute *Cas.* 880) ; *cum hoc* (*Capt.* 395 ; *Rud.* 1382, etc.) ; *coctō n̆ŭm adest* (Horace *Serm.* 2, 2, 28) ; *sī mĕ amās* (*Serm.* 1, 9, 48) ; seuls exemples chez Horace de cet abrégement plus fréquent chez les autres poètes. Souvent cette brève était métriquement supprimée : *dum* (Hor. *Sat.* 1, 1, 52) ; *mi* (*ib.* 101) et très souvent. Devant longue une préposition monosyllabique peut conserver sa valeur métrique : *de hordeo* Plaute, *Asin.* 706, même si elle est employée comme préverbe : *dehiscat* (Virgile, *En.* 4, 24 ; 10, 675 ; 12, 883) ; cependant une préposition employée comme préverbe était souvent supprimée métriquement, comme si elle formait un mot à part : *antehac* ‒‒ (Plaute *Most.* 31, Horace *Carm.* 1, 37, 3) comme *ante hāc* ; *deartuātus* (Plaute *Capt.* 641) ; *deosculer* (*Cas.* 453) ; *praeoptāvistī* (*Trin.* 648) ; *quoad* (Horace *Serm.* 2, 3, 91) ; *prout* (Horace, *Serm.* 2, 6, 67). C'est également par la synalèphe que s'explique, selon M. L. Havet, *verᵘ actum,* d'où fr. *guéret* (*vervactum* est imaginaire)[1].

Les autres monosyllabes ne conservent jamais leur valeur métrique. Enfin les interjections *ā, ō* ont des libertés spéciales : *ō imitātōrēs* (Horace, *Epist.* 1, 19, 19).

III. — Coupe syllabique.

Le centre d'une syllabe latine est nécessairement une voyelle *ă, ĕ, ĭ, ŏ, ŭ,* jamais un autre phonème. Les frontières de la syllabe sont plus difficiles à déterminer.

1. Je dois la règle des monosyllables à M. L. Havet.

1ᵉʳ cas. Lorsque la voyelle, centre de la syllabe, est suivie immédiatement d'une autre voyelle formant non une diphtongue avec elle, mais une nouvelle syllabe, p. ex. *aïs*, la limite entre les deux syllabes est constituée par le saut brusque de l'articulation qui passe de la première à la seconde syllabe sans les unir par les degrés intermédiaires. Si l'articulation passait sans interruption par degrés de l'un à l'autre élément, l'oreille les réunirait en une seule syllabe et percevrait une diphtongue : *ais* au lieu de *ăīs*.

2ᵉ cas. Lorsque deux voyelles sont séparées par une consonne simple, p. ex. *catus*, l'implosion (c'est-à-dire la tension et la tenue) de la consonne appartient à la première syllabe, car si cette implosion est prolongée, elle allonge la première syllabe : *ăttă* = ‒⏑. Cependant, comme cette implosion de la consonne simple intervocalique est de courte durée, elle est négligée par l'oreille et n'allonge pas sensiblement la syllabe précédente : dans *cătus* la première syllabe est considérée comme aussi brève que celle de *mĕa* : l'implosion du *t* de *catus* équivaut à peu près à la durée du mouvement articulatoire passant de l'*e* à l'*a* dans *mea*.

Quant à l'explosion de la consonne intervocalique, c'est elle qui commence la seconde syllabe. La raison de cette répartition de l'implosion et de l'explosion[1] d'une même consonne intervocalique entre deux syllabes résulte de la nature de la syllabe. Le centre d'une syllabe étant la voyelle, tous les éléments consonantiques seulement implosifs, qui suivent la voyelle, font partie de cette syllabe ; l'implosion dure jusqu'au moment où le mouvement articulatoire est déterminé par l'intention de prononcer la voyelle suivante. Soit *apud* : pour passer de l'occlusion de *p* à *u,* il faut que l'on fasse cesser l'occlusion de *p* et que l'explosion se produise. En elle-même l'occlusive *p* peut très bien être articulée sans explosion, par exemple dans *aptus.* C'est l'articulation de la voyelle suivante *u,* qui exige que l'articulation de *p* se termine par une explosion. L'occlusion de *p* étant vaincue par l'effort nouveau nécessité par la voyelle suivante, on a l'impression que l'explosion de *p* est intimement liée à la prononciation de l'*u* suivant. Le mouvement nouveau orienté vers un centre nouveau entraîne un changement brusque dans l'expiration, l'articulation et la perceptibilité.

La séparation des syllabes est réglée par le même principe dans

1. Encore dans son *Elementarbuch der Phonetik* (1912), p. 153, M. Jespersen affirme qu'on ne peut indiquer la frontière de la syllabe dans un mot tel que all. *halle* ; « die Phonetik gibt keine Weisung, ob man in der Schrift, *fe-ste, fes-te* oder *fest-e* abteilen soll. »

les cas plus compliqués où deux voyelles sont séparées par plusieurs consonnes.

Lorsque le groupe intervocalique est occlusive + *r, l,* la première syllabe se termine, comme dans le cas précédent, avec l'occlusion de l'occlusive et la seconde commence avec l'explosion de cette consonne. Soit *patrī* : le mouvement nécessaire à la prononciation de l'*i* commence avec l'explosion de *t*. Cette explosion s'unit, sans discontinuité perceptible, à la détente de *r,* de sorte qu'on a une seule chaîne explosive qui ouvre la voyelle suivante. Lorsque *r* ou *l* suivent une dentale ou une gutturale, comme ces dernières consonnes exigent une certaine articulation de la langue, on ne peut en même temps articuler avec le même organe *r* et *l,* qui sont alors réduits à leur élément explosif; aussitôt que les organes ont pris la position nécessaire à la détente de *r* ou de *l,* cette détente se produit. Après une labiale (*aprō, templō*), qui n'exige aucune articulation linguale, *r* et *l* ont une tenue propre, une implosion ; mais cette implosion coïncidant avec celle de *p,* n'est pas perçue et ne peut rompre la chaîne.

Lorsque les deux voyelles sont séparées par une géminée, l'occlusion, très perceptible, fait partie de la première syllabe, et l'explosion ouvre la seconde : *Appius.*

Les deux voyelles sont séparées par constrictive + occlusive : *parte, pāstus.* Il est clair qu'alors le mouvement de fermeture de la première syllabe se termine par l'occlusion du groupe *rt, st,* et que la seconde syllabe commence avec l'explosion de l'occlusive *t.*

Dans le groupe intervocalique occlusive + occlusive, ou bien la première occlusive n'est qu'implosive et la seconde qu'explosive, p. ex. *tempus,* et ce cas est, pour la syllabation, identique à celui d'une consonne géminée ; ou bien la première a une explosion, très abrégée, et la seconde une tenue, abrégée aussi, mais sensible, suivie d'une explosion normale : fr. *actuel* ; la première explosion, n'ayant pas d'importance, est négligée par l'oreille ; elle ne se lie pas à l'explosion suivante, dont elle est séparée par une tenue. Les deux explosions ne se lieraient entre elles que si elles n'étaient séparées par aucune tenue appréciable et en ce cas c'est le groupe tout entier qui commencerait la syllabe. Ce groupement de deux explosions a lieu nécessairement lorsque les deux explosives commencent un mot : πτήσσω. Mais le latin répugne à ce groupement à l'initiale de mot ; à plus forte raison a-t-il dû l'ignorer entre voyelles. C'est donc l'explosion de *t* qui seule dans *ap-ta* commence le mouvement exigé par la voyelle *-a.*

Dans le groupe intervocalique : constrictive + *s* : *sparsus, pulsus,* la détente de *s* est précédée d'une tenue appréciable et commence seule l'articulation exigée par la voyelle suivante ; elle est donc l'initiale de syllabe.

Dans le groupe intervocalique : occlusive + *s* : *axis, scrīpsī,* l'occlusive est parfois réduite à une implosion et appartient alors évidemment toute entière à la première syllabe. Plus généralement elle a une explosion qui se confond avec le commencement du sifflement de la tenue de *s* ; en ce cas la détente de *s* est séparée de l'explosion précédente par une tenue appréciable ; cette tenue ne disparaîtrait que si les deux détentes étaient réunies sans intermédiaire appréciable, comme à l'initiale du mot grec ψυχή. Mais le latin répugne à ce groupement à l'initiale de mot ; à plus forte raison l'ignore-t-il entre voyelles ; c'est donc seulement la détente de *s* qui ouvre la voyelle et commence la syllabe : *ak-sis, scrīp-sī.*

Dans le groupe intervocalique : constrictive + nasale : *ornus, ulmus,* il est trop clair que la détente de la nasale seule commence la syllabe.

Le latin classique ne connaît pas les groupes intervocaliques : *s* + nasale ; nasale ou *s* + *r, l.*

Le groupe intervocalique : occlusive + nasale a, en latin, seulement les formes *gn, gm* : *agnus, agmen, cognōscō.* La nasale étant une occlusive buccale dont la détente est séparée de la consonne précédente par une tenue appréciable, c'est cette détente qui commence la syllabe. Le groupe *gn* de *cognōscō* se prononçait sans doute ordinairement, comme celui d'*agnus,* avec *g* nasalisé (*ṅn*). Cependant il est possible qu'on ait prononcé parfois *gn* avec gutturale non nasalisée. Du moins aussi longtemps qu'on a prononcé *gnōscō,* on avait en effet le sentiment de reconnaître en *cognōscō* le verbe *gnōscō.* On pouvait donc couper *co-gnō-,* et *gn* formait alors un groupe explosif initial de syllabe, comparable à *-gr-, -gl-* (cf. en grec chez les tragiques τέ-κνον). Cette syllabation était la règle en latin quand la syllabe précédant *gnōscō* appartenait à un autre mot. Lorsque *g* était explosif, il était plus énergique qu'un *g* implosif et résistait sans doute mieux à la nasalisation.

Dans ce qui précède nous n'avons considéré les consonnes simples ou groupées qu'à l'intérieur d'un même mot. Dans le discours les mêmes consonnes peuvent se présenter entre la fin d'un mot et le commencement du mot suivant. Elles n'obéissent pas toujours aux mêmes règles que les consonnes intérieures. Lorsqu'une consonne finale de mot est suivie, sans pause intermédiaire, d'un mot commençant par voyelle, p. ex. *dat ille,* cette consonne finale de mot (*t*) s'unit à la voyelle suivante (*i*) et devient explosive initiale de syllabe ; ceci indique qu'en latin, comme dans les langues romanes actuelles, 1° les consonnes finales de mot n'étaient pas unies fermement (« fester Anschluss ») à une voyelle brève précédente, comme c'est le cas en anglais et en

allemand pour les consonnes finales de mot qui suivent une voyelle brève accentuée : all. *der Sack 'aber* (' = esprit doux), non : *der Să-kaber* ; et que 2° les voyelles initiales de mot n'étaient pas, comme en allemand du nord, précédées d'une fermeture de la glotte et attaquées brusquement.

Au contraire des consonnes finales latines, les consonnes groupées initiales de mots restent toujours purement explosives, même si elles sont précédées d'une fin de mot vocalique : *bonă spectare* ne devient pas *bonas-pectare*[1], sauf de rares exceptions en poésie ; les groupes initiaux de mots tels que *sp-*, *sc-*, *st-* restent explosifs dans tous leurs éléments, même après voyelle.

Une autre exception aux lois de la syllabation dans les groupes intérieurs est celle des groupes formés d'une liquide *r* ou *l* initiale de mot précédée d'une occlusive finale de mot : *dat rem* ; jamais l'occlusive ne devient explosive en se groupant avec *r* ou *l* pour ouvrir la voyelle suivante : toujours *dat rem*, jamais *dă-trem*. Cela provient de ce que *r*, *l*, initiales de mot, se prononcent non comme de simples explosions, ainsi que dans *pătris*, mais ont une tenue en propre, ainsi que toute consonne initiale de syllabe *-t-r-* = > — <, mais *-tr-* = < <.

Dans tous les groupes étudiés, intérieurs ou extérieurs, nous avons admis que l'élément implosif était formé d'une seule consonne ; en réalité il est souvent constitué par plusieurs, mais cela ne change évidemment rien à la syllabation : *sculp-tus* comme *scrip-tus*, *dex-tra* comme *pās-tus*. Partout se vérifie le principe que la syllabe commence seulement avec le mouvement explosif nécessaire à l'ouverture de la voyelle.

Confirmation des règles de la coupe syllabique.

Les règles de la coupe syllabique, telles que nous venons de les fonder sur l'analyse de la prononciation des consonnes ou groupes de consonnes, sont généralement conformes à la pratique suivie par les lapicides latins. Voici d'après W. Dennison, *Syllabification in latin inscriptions* (*Class. Phil.* I, 47 et suiv.), les faits qui caractérisent dans les inscriptions latines la ponctuation syllabique à l'intérieur d'un mot et les coupes de mots répartis sur deux lignes : *fac-tus, vic-tor, scrip-tus, op-timus, mag-nus, sig-num* et analogues sont environ trois fois plus fréquents que *fa-ctus, scri-ptus, ma-gnus*, etc. ; des coupes telles que *pos-teri,*

1. La versification classique écarte les groupes de cette nature ; ce qui indique qu'à cette époque on ne devait pas dire nettement bona spectare ◡◡–. Remarque communiquée par M. L. Havet.

cris-pinus, pris-cus, cas-tra, nos-tri, sont encore plus favorisées : on a 85 pour 100 *s-c*, *s-p*, *s-t*, et 95 pour 100 *s-tr*. Les inscriptions, il est vrai, présentent presque aussi souvent *alu-mnus* que *alum-nus* (CIL. VI, 77 *dom·nae·cae·les·ti*), *em-ptus* qu'*emp-tus*, *san-ctus* que *sanc-tus*. Du moins pour des cas tels que *emptus* et *sanctus* cette hésitation s'explique comme il suit : l'occlusive *p*, *c* y était plus faiblement articulée que dans *scriptus* et *factus*, et en bas-latin elle n'était parfois plus articulée du tout.

Entre voyelles la lettre *x*[1] rendait difficile la séparation des syllabes. On s'en tirait souvent en écrivant *-xs-* ou *-cx-*[2] : *vix·sit* CIL. IX, 3721, *vic·xi* III, 3069, quoiqu'on trouve aussi *vi·xit* VI, 11682, *ma·xi.mus* IX, 1520.

Dans les mots composés la coupe syllabique était le plus souvent déterminée par le sentiment qu'on avait des éléments composants : ainsi Plaute et Térence scandent toujours *ab-lego* (*Mil.* 869 ; *Hec.* 414), *ab-ripio* (*Curc.* 695 ; *Andr.* 786) et les composés analogues en séparant l'occlusive de la liquide, de même que les poètes classiques ; et cependant ils n'admettent pas l'allongement par position dans les groupes intérieurs formés d'occlusive + liquide : *pă-trī*. Quintilien prescrit de couper *haru-spex, abs-temius* (I, 7, 9). Térentius Scaurus (VII, 12, 1) condamne *ne-scio*. Cependant on a quelquefois traité les composés comme des simples : *pos-tea* CIL. II, 1954, IV ; *ig-nota, tran-sisse* dans des manuscrits.

Chez les grammairiens latins il n'y a pas eu de théorie de la coupe syllabique unanimement acceptée. Quintilien (IX, 4, 86) coupe *a-gres-tem*, Priscien (III, 469, 15 ; 511, 3) *om-nēs, īnfrāc-tōs*. D'autres avaient emprunté aux grammairiens grecs la règle suivante : lorsque deux syllabes sont séparées par deux ou plusieurs consonnes, on attribue à la seconde syllabe tous les groupes de consonnes qui peuvent commencer un mot ; et par là ils entendaient même les groupes initiaux de mots grecs tels que *mn-*, *ct-*, qui ne se rencontrent pas en latin, mais seulement en grec *Mnēstheus, Gnosius, Ptolemaeus* κτείνω, βδελυρός. Ainsi ils aboutissaient à des syllabations telles que *o-mnis, pote-stas, ma-gnus, ca-ptus, pe-ctō, a-bdōmen*[3].

1. *x* dérive du χ de l'alphabet de Chalcis, où il avait la valeur de *ks*.

2. Ces graphies montrent qu'en latin *x* n'a pas été choisi pour indiquer qu'entre voyelles *-cs-* était un groupe explosif ; en latin il désigne un groupe implosif dans *dexter, juxtā* ; en grec le χ de Chalcis pouvait désigner un groupe explosif au commencement d'un mot : ξύν ; mais l'emploi en avait été généralisé pour désigner tout groupe *-ks-*.

3. Par exemple Servius, *in Don.* IV, 427, 26 K : *amnis* : debemus *m* et *n* sequenti syllabae dare in scribendo, quoniam invenitur sermo qui ab his consonantibus inchoetur, ut *Mnestheus*.

Cette règle avait un semblant de justification en grec. On écrivait ὁ κτείς et non *ὀκ τείς; on pouvait dès lors considérer comme logique d'écrire ἄρ-κτος, du moins si l'on considérait les signes graphiques et non la prononciation vivante; en réalité κ de κτ- initial de mot n'avait pas la même valeur que κ final de syllabe dans ἄρκτος : κ initial de mot est explosif, κ final de syllabe est implosif. Les langues romanes montrent clairement que cette différence de valeur était considérable en latin : les consonnes latines implosives sont bien moins stables que les explosives : lat. *septem* > ital. *sette*, rétorom. *set*, v. franç. *set*, prov. *set*, esp. *siete*, port. *sete*; lat. *capsa* : ital. *cassa*, rétorom. *casa*, fr. *châsse*, prov. *caissa*, esp. *caja*, port. *caxa*; mais lat. *respondere* : roum. *răspundere*, ital. *rispondere*, etc.

En latin nous verrons que les consonnes finales de syllabes tendent toujours à s'assimiler à la consonne initiale de la syllabe suivante : **ag-tos* > *āctus*; mais cette infériorité ne s'expliquerait pas, si, dans **agtos*, *-g-* faisait partie de l'initiale de syllabe. De même en métrique la première syllabe de *făctus, ŏmnis, vĕstis, măgnus, pĕctō*, etc., est toujours longue, ce qui serait impossible si elle se terminait par la voyelle brève : *fă-*, *ŏ-*, etc., mais se comprend bien, si à la durée de la voyelle brève s'ajoute la durée de la consonne implosive suivante : *fac-tus, om-nis*, etc.

Enfin s'il est évident qu'on a prononcé *pas-sus, mac-cus*, comment prétendre qu'il faille couper *pā-stus, pe-ctō*? Dans ces deux séries de mots il s'agit d'un élément implosif suivi d'un élément explosif.

On prétend souvent que la vraie syllabation latine est confirmée par le fait que les voyelles latines, longues ou brèves, en syllabe ouverte, aboutissent en diverses langues romanes à des diphtongues, tandis qu'en syllabe fermée par une consonne elles restent monophtongues *petra* > ital. *pietra*, mais *vespa* > ital. *vespa*. Cet argument suppose que dès la période préromane p. ex. l'*-ĕ-* de *petra* aurait eu quelque particularité résultant de la syllabation *pe-tra*, et *vespa* quelque particularité résultant de la syllabation *ves-pa* et non **ve-spa*; et l'on prétend qu'en effet en roman commun toute voyelle en syllabe ouverte était allongée, ce qui expliquerait la diphtongaison postérieure. Mais, comme le dit M. von Ettmayer. dans *Geschichte der indogerm. Sprachwissenschaft* II, 1, p. 260 et suiv. : « In allen rumänischen Dialekten, in ganz Unteritalien, nebst den grossen italischen Inseln, in Friaul, in ganz Südfrankreich und auf der iberischen Halbinsel ist eine Folgewirkung der 2. Stufe (allongement des voyelles en syllabe ouverte) Meyer-Lübkes nicht mehr erkennbar, und sie kann sich in Graubünden, den ladinischen Dolomitentälern und Veglia relativ spät in romanischer Zeit erst geltend

gemacht haben. » Par exemple en roumain, en provençal, en espagnol les voyelles brèves en syllabe ouverte présentent le même résultat qu'en syllabe fermée : lat. *herba* > roum. *iarbă* continue **iearbă* < **ierba*, prov. *erba*, esp. *yerba*; et d'autre part lat. *heri* > roum. *ieri*, esp. *ayer*, prov. *er*. Il n'y a donc rien, dans le traitement des voyelles en roman, qui établisse que les syllabes où elles se trouvaient étaient dès l'époque latine ouvertes ou fermées. C'est seulement pendant l'évolution particulière à chaque langue que l'influence des groupes de consonnes sur le traitement de la voyelle s'est manifestée.

IV. — Valeur relative des voyelles dans la syllabe.

La valeur de la voyelle, centre de la syllabe, dépend de sa quantité, de son timbre et de son articulation.

La voyelle la plus forte est la longue dont l'articulation ne fait pas partie d'une diphtongue : *lēgī*. Etant prononcée lentement et identique à elle-même dans toute sa durée, elle est la plus stable.

Moins forte est la voyelle brève dont l'articulation ne fait pas partie d'une diphtongue : *făciō*.

Les voyelles faibles, de par leur articulation, sont celles qui sont premier élément d'une diphtongue ; elles sont toutes instables parce que leur articulation est mobile, sans point fixe ni au début ni à la fin. La moins faible est naturellement la voyelle longue ; il est vraisemblable que le latin historique en avait quelques exemples : *neu*, issu de *nēve* < *neive*, etc. La voyelle la plus faible est la brève, premier élément de diphtongue : *căusa, dĕicō, reice* (< *reijice*).

Toutes choses égales d'ailleurs, les voyelles qui, à cause de leur timbre, sont les plus faibles sont les voyelles extrêmes : *i*, *u*; la voyelle la plus forte est l'*a*. C'est pour cela que *ău*, *ăi* sont relativement stables, tandis que *ĕu, ĕi, ŏu, ŏi* sont très instables.

V. — Valeur relative des consonnes dans la syllabe.

De la coupe des syllabes résulte que les consonnes ont une valeur très différente selon leur position dans la syllabe. Ces différences de valeur sont extrêmement importantes pour la prononciation et l'évolution des consonnes. La différence la plus caractérisée est celle qui existe entre les initiales et les finales de syllabes.

I. Toutes les consonnes initiales de syllabe sont en position

forte. Commençant le mouvement nouveau exigé par la prononciation de la voyelle suivante, elles bénéficient de la force spéciale d'un mouvement à son début, tandis que les consonnes finales ne disposent que de l'énergie non encore dépensée : en effet l'acte expiratoire n'est pas renouvelé pour chaque phonème, mais doit suffire à toutes les articulations de la syllabe[1]. De plus les consonnes initiales de syllabe sont des phonèmes essentiellement explosifs, tandis que les finales de syllabes sont seulement implosives. Or l'explosion est le point où l'articulation de la consonne est le plus énergique, et, au point de vue acoustique, elle est plus nettement perceptible que l'implosion.

Dans la valeur des consonnes fortes il y a plusieurs degrés à distinguer.

La moins forte de toutes les consonnes initiales est celle qui commence une syllabe intérieure après voyelle : *c* dans *ducem*. L'implosion d'une consonne simple intervocalique est partout moins énergique que celle d'une géminée : *apud*, mais *Appius* ; en français l'implosion d'une consonne simple intervocalique est moins énergique que dans les langues germaniques ; il en était sans doute de même en latin. De plus c'est un fait général que la voyelle qui précède et celle qui suit une consonne intervocalique influent sur son articulation peu énergique : elles tendent à changer une occlusive en constrictive et une constrictive en un souffle d'articulation indéterminée qui finit par disparaître ; en latin il y a deux cas de ce genre : la chute de *h* intervocalique dans *nēmō* < **ne-hemō*, etc., et le changement de *b* intervocalique, qui, encore occlusif à l'époque de Cicéron, s'est transformé, à partir de la fin du Ier siècle impérial, en une spirante bilabiale (*ƀ*).

Les autres consonnes initiales de syllabe sont en position très forte. N'étant pas précédée de voyelle, leur articulation risque moins de se relâcher. Et surtout il y a dans leur position une circonstance positive qui leur est favorable. A l'intérieur d'un mot, ces consonnes forment avec la consonne implosive précédente un groupe implosif-explosif articulé avec énergie. Si l'on compare une géminée à une consonne simple intervocalique, l'énergie de l'implosion et de l'explosion paraît bien supérieure dans la géminée : *Appius* et *apud*. Dans *Appius* l'implosion est bien plus perceptible que dans *apud*, et l'occlusion exige une tension des muscles bien plus forte, comme on peut le constater en observant l'action des muscles des lèvres. L'occlusion, étant très énergique, accroît d'autant la force de l'explosion.

1. Un acte expiratoire est différent d'une expiration totale. Celle-ci peut suffire à toute une phrase assez longue ; mais elle se divise en plusieurs actes expiratoires ou parties qui sont distinguées par des renforcements de l'énergie du souffle expiré.

Lorsque l'élément implosif du groupe est constitué par une consonne, occlusive ou constrictive, différente de la consonne explosive, p. ex. dans *factus, partem, dīxī, arsus*, cela ne change rien à l'énergie de l'articulation du groupe : dans *carpō* le *p* explosif est tout aussi énergique après *r* que celui d'*Appius* après *p* implosif.

Lorsqu'une consonne ouvre la première syllabe d'un mot, *c* dans *carō*, elle comporte une tension et une tenue énergiques qui donnent à l'explosion, même après voyelle, sensiblement la même force qu'à l'intérieur après une consonne implosive, car l'évolution des consonnes latines est la même dans les deux positions (voir 2e partie). On peut se rendre compte de cette équivalence en observant le jeu des muscles des lèvres pendant qu'on prononce : *passez, ne frappe pas*, opposé à *copeau*. C'est cette énergie de l'initiale de mot qui explique que *h* initiale a été conservée plus longtemps que *-h-*.

L'*s* initiale de mot placée devant une occlusive sourde qui ouvre la voyelle suivante, comme dans *scīpiō, stō, spīca*, n'est pas comparable à l'*s* implosive de *dexter, juxtā*. Elle est réduite à son élément explosif qui s'unit à l'explosion de la consonne suivante. Elle est donc moins forte qu'à l'initiale de mot devant voyelle, où elle a une tenue propre.

De même une liquide, *r, l*, placée après une occlusive ouvrant la voyelle suivante, p. ex. *plēnus, trāns*, n'a pas la même valeur que si la liquide commençait le mot, comme dans *lāna, ruō* ; elle est réduite à son élément explosif. Après une labiale elle a bien une tenue propre, mais cette tenue, coïncidant avec celle de la labiale, n'est pas perçue. Dans les composés tels que *obruō, oblinō*, *r* et *l* ont conservé régulièrement leur tenue propre ; c'est pourquoi les poètes scandent *ob-ruō, ob-linō*, non *o-bruō, o-blinō*.

Dans un mot tel que *Gnaeus, gnōscō, gnātus* et peut-être aussi parfois par analogie dans les composés *cognōscō, cognātus* aussi longtemps que l'on a prononcé *gn* comme initiale de syllabe, *n*, placée après l'occlusive *g*, a été réduite à son élément explosif. Mais lorsque le simple est sorti de l'usage, *cognōscō* et *cognātus* ont été nécessairement prononcés : *coṅ-nōscō* et *coṅ-nātus*. Alors *n* a repris sa valeur complète.

Ainsi, dans tous les cas où une consonne commence une syllabe sans être précédée de voyelle, p. ex. *c* dans *carō, incumbō, prīscus*, elle est dans une position également très forte. Cependant elle n'est pas partout également stable. Lorsqu'elle commence une syllabe intérieure, son explosion est précédée d'une implosion souvent articulée à un autre point : *factus*, ou d'autre manière : *scrīpsī* ; or, dit F. de Saussure, *Cours de linguisti-*

que générale, p. 86-87 : « l'implosion crée une position déterminée qui ne peut servir de point de départ à une explosion quelconque. Il faut donc toujours quelque mouvement d'accommodation destiné à obtenir la position des organes nécessaire pour l'articulation du second phonème. » Il se peut que ce mouvement d'accommodation se fasse de façon insuffisante ; en latin **velse* est devenu *velle* : l'articulation de *l* ne s'y est pas accommodée à celle de *s*, élément explosif.

II. Toutes les consonnes finales de syllabe ou implosives sont en position faible. Mais il y a, ici encore, plusieurs degrés à distinguer ; la consonne implosive est plus faible, si la syllabe terminée par elle est finale de mot que si elle est intérieure ; plus faible encore, si la consonne est précédée d'une autre consonne implosive : *merc-s*, que si elle est précédée d'une voyelle : *caput*. Sur la débilité spéciale de la fin de mot, voir Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*.

La position la plus débile est celle d'une occlusive finale de mot précédée de consonne ; le latin classique n'a plus d'exemples de ce cas, *lact*[1], **cord*, **jecurt* sont devenus *lac, cor, jecur*. Cependant l'occlusive s'est conservée lorsqu'elle était suivie de *s* : *mercs*[2] ; sans doute la conservation de *-rcs* est due à l'influence des autres cas : *mercis*, etc. ; mais cette influence n'aurait pas pu amener ce résultat, si *-s* ne changeait pas les conditions de l'occlusive : tandis que dans *lact, *cord*, l'occlusive finale a été d'abord réduite à une simple implosion, puis a disparu, le *-c* de *merc-s* a gardé son explosion, parce qu'il a pu la confondre avec le sifflement de *-s*.

A peu près aussi faible est une occlusive finale de syllabe intérieure, lorsqu'elle est précédée d'une constrictive (elle n'est jamais précédée en ce cas d'une occlusive en latin) articulée par le même organe : *mulctra*. En latin historique cette occlusive a disparu aussi, sauf quelques cas de restitution analogique : *mulctra*, mais *mulsī* < **-mulg-sī*. Lorsque cette occlusive est articulée au moyen de la langue ainsi que la constrictive précédente, la faiblesse de son articulation vient de ce que la tenue de l'occlusive est gênée par la constrictive. Aussi longtemps que dure la constrictive, la langue ne peut que rétrécir, mais non fermer le canal buccal. Par suite l'articulation de l'occlusive ne peut être préparée pendant la tenue de la constrictive, comme l'est celle d'une occlusive labiale dans les groupes *-rpt-, -lpt-* de

1. *lact* existe cependant encore dans un vers chez Varron, *Men*. fr. 26, B : *lact e papilla*. Au fragment 273 (Funaioli, *Grammaticæ romanæ fragmenta*) Varron dit : *lac* non debemus dicere, sed *lact*. » *Lact* existe peut-être chez Plaute, *Truc*. 903.

2. Forme anormale du nominatif de *mercem*, pour *mers* forme normale.

dēcerptus, sculptus. Ainsi l'occlusion de cette occlusive finale, ne pouvant se faire que fugitivement, tend à disparaître.

Les groupes *-rpt-, -lpt-* forment un cas spécial, puisque l'articulation labiale de *p*, préparée pendant la tenue linguale de *r, l*, y a une certaine énergie.

Les groupes *-mpt-, -nct-* réalisent aussi des conditions spéciales. En effet, tandis que dans *-rct-* l'occlusion de *-c-* est gênée par la constrictive précédente, dans des mots tels que *temptō, emptus* et *sanctus, junctus*, l'occlusion de *p* est seulement la continuation de celle de l'*m* précédente, l'occlusion de *c* est la continuation de celle de l'*n* gutturale précédente. On passe de *m* à *p*, de *ṅ* à *c* par le simple relèvement du voile du palais et le renforcement de l'occlusion, sans qu'aucune articulation buccale nouvelle soit nécessaire. La valeur de *p* et de *c* dans ces groupes n'est donc guère inférieure à celle qu'ils auraient après une voyelle ; la seule infériorité consiste sans doute en ce que ces phonèmes après voyelle auraient une durée plus considérable.

Lorsque le groupe terminant la syllabe comprend une consonne + une sifflante : *dextera, juxtā, obstō*, la sifflante a aussi une valeur supérieure à celle d'une occlusive en cette position : la tenue de *s* coïncide en partie avec l'explosion de la consonne précédente et en partie avec la préparation de l'occlusion de la consonne suivante ; elle est donc moins gênée que l'articulation de *c* dans *-rct-, -lct-*.

L'*s* finale de mot après consonne, p. ex. dans *dux, princeps*, est dans une position dont la valeur est analogue à celle de *s* dans *dexter, juxta* ; elle est essentiellement une tension qui se confond avec la détente de l'occlusive précédente.

Le latin classique ne présente jamais à la fin d'une syllabe intérieure une sonante consonne *r, l, m, n* précédée de consonne, comme c'est le cas dans le mot allemand *harmlos*. Aucun mot latin ne se termine non plus par consonne + sonante consonne, comme l'all. *Harn*.

Une consonne qui ferme une syllabe après voyelle est moins faible qu'après consonne, parce qu'après voyelle elle a toute liberté de former son élément implosif. Dans cette position il y a trois valeurs à distinguer :

1° La position la moins résistante est celle d'une consonne finale de mot, constrictive (*m, n, r, l, s*) ou occlusive (seulement *t, d, c*) : *laudābam, laudābās, laudābat*. A l'époque préclassique *-s* paraît avoir été très affaiblie, à l'époque classique *-m* était si amuïe devant voyelle qu'elle n'empêchait pas d'unir, par synizèse, la voyelle précédente à la voyelle suivante : *portam hanc*. Les consonnes finales de mot ont, plus que les autres implosives, la tendance à s'amuïr. En français l'occlusive finale de mot a

une explosion, quoique diminuée. Il en était sans doute de même en latin, puisqu'on lit : *da-t il-le.*

2° A l'intérieur d'un mot la consonne finale de syllabe après voyelle est plus résistante, quoique faible aussi ; elle est ou une constrictive : *s* dans *pāstus*, *r* dans *porta*, ou une occlusive : *c* dans *dictus*. Lorsque cette consonne implosive et la consonne ouvrante ou explosive suivante sont articulées avec le même organe, comme dans le groupe lingual *ct*, la première peut avoir une détente propre, quoique très écourtée : fr. *facteur* ; dans le cas contraire la première n'a régulièrement pas de détente propre, car cette détente se confond avec la tension de la consonne explosive : *captus, adpāret*.

Lorsque la consonne fermante est une nasale, celle-ci en latin formant l'occlusion buccale toujours avec le même organe que l'occlusive suivante, l'occlusion de la nasale se prolonge en l'occlusion de la consonne suivante dès que le voile du palais se relève et ainsi la nasale ne peut avoir d'explosion [1]. Si le voile du palais se relève trop vite, la nasale est réduite : c'est peut-être ce qui explique que dans certaines inscriptions la nasale n'est pas écrite devant occlusive, surtout dentale : *ucias qiqe semuca* = unciās quīnque sēmunciam CIL. IV, 4227, *frote* I² 1374, *metula* IV 1938, *comedo, frute, metu, itestinas, vetre, ublicu* X, 8249 (*dēfixiō* de Minturnae) ; *detes* (Dessau 8751).

3° Une préfinale de syllabe, comme *c* dans *juxtā, dux*, *n* dans *cōnstat, stāns* (lorsque l'*n* y était prononcée [2]), était plus débile que le *c* de *dictus* ou l'*n* de *centum*. Comme dans *juxtā* il y a trois tenues consonantiques, celles de *c, s, t*, avant l'explosion de *t* qui ouvre la voyelle suivante, la tenue de la préfinale *c* était nécessairement écourtée. Ce qui lui donnait une certaine résistance, c'est qu'elle confondait son explosion avec le sifflement de l'*s* suivante. Le latin classique n'a guère de groupes de ce genre : devant *s* finale de syllabe on ne trouve ni *r*, ni *l*, ni *m*, ni d'autre constrictive que *n*, mais seulement des occlusives : *obstāre, juxtā*.

En résumé, en tant qu'elle dépend de la position, l'échelle des valeurs des consonnes dans une syllabe est la suivante, en allant de la position la plus forte à la plus faible :

---

1. Au point de vue de l'articulation du voile du palais, la consonne nasale est une spirante ayant un mouvement ouvrant qui n'est pas une tension, mais la détente du voile, puis un mouvement fermant qui est non une détente, mais la tension du voile exigée par la prononciation de la consonne suivante.

2. L'*n* n'y était sans doute prononcée que rarement, soit par réaction étymologique : *cōnstat* d'après *continēre*, soit par analogie : *stāns* d'après *stantis*.

1° L'initiale de syllabe soit au commencement d'un mot soit après une consonne intérieure : *c* et *p* dans *campus*.
2° La consonne intervocalique : *p* dans *caput*.
3° La consonne postvocalique finale de syllabe : *c* de *āctus*.
4° *s* finale de syllabe après consonne : *dexter*.
5° La consonne préfinale devant *s* finale de syllabe : *c* de *dexter*.
6° La consonne finale de mot : *m* de *portam*.
7° L'occlusive postconsonantique finale de syllabe : *c* de *mulctra*, et à plus forte raison l'occlusive postconsonantique finale de mot : *d* dans **cord* > *cor*.

Ainsi dans un mot les consonnes ne sont pas juxtaposées comme des unités abstraites de même valeur. Elles ont chacune une valeur propre qui dépend de leur nature et surtout de leur position dans la syllabe. La syllabe et le mot ne sont pas choses mortes ; ce sont des systèmes vivants de forces différentes qui tantôt se soutiennent, tantôt se contrarient. Chaque mot, chaque syllabe n'est pas la simple addition des phonèmes, mais a une individualité propre qui organise les éléments composants et les ramène à l'unité.

VI. — Quantité des syllabes.

En latin toute syllabe avait une durée appartenant à un type de quantité défini, était longue ou brève ; il y avait seulement de rares exceptions résultant de variations dans la syllabation : *patrī* = *pă-trī* ou *pat-trī* [1], ou d'une incertitude dans la quantité de la voyelle : *ŭbĭ*.

La durée de la syllabe dépendait de la quantité de la voyelle et des éléments consonantiques qui fermaient la syllabe ; la consonne qui ouvrait la syllabe ne comptait pas : elle n'appartient à la syllabe que par son élément explosif et celui-ci, ne durant qu'environ 1/5 de la durée d'une consonne intervocalique, n'avait pas de quantité perceptible à l'oreille. La quantité de la syllabe dépendait aussi de l'accent, du moins indirectement. C'est un fait général que plus les syllabes subordonnées d'un groupe phonétique dominé par un accent sont nombreuses, plus elles sont abrégées : en français par exemple l'*a* de *pâté* est moins bref que celui de *pâtisserie*, parce que ce dernier groupe est plus long. En latin, selon Quintilien, XI, 3, 33, on avait la tendance à prononcer les premières syllabes des mots plus lente-

---

1. Selon que l'implosion était énergique et prolongée ou ordinaire.

ment que les autres. Les syllabes sont en effet en latin subordonnées non à la syllabe accentuée, comme en français, mais à la syllabe initiale de chaque groupe accentué. Sur ce point très important, voir la 2e partie.

L'unité de temps était la syllabe brève. Une syllabe était brève, quand elle avait une voyelle brève et que celle-ci n'y était suivie d'aucune implosion perceptible : *mĕa, ăpud*. Dans *apud* l'occlusion de *p* appartient bien encore à la première syllabe, car, si on l'allonge, la première syllabe devient longue. Mais cette occlusion dure si peu que l'oreille ne perçoit pas de différence nette entre cette durée et celle du mouvement qui consiste, dans *mĕa*, à passer de l'*e* à l'*a*.

Une syllabe longue équivalait approximativement à deux syllabes brèves. Pour l'oreille d'un Romain il n'y avait que ces deux types de syllabes; le rapport entre ces deux types n'était pas mathématiquement exact, mais il était nettement senti.

Une syllabe était longue, quand elle contenait une voyelle longue : *cārus*, quels que fussent les éléments consonantiques suivants.

Une syllabe était encore longue, quand elle contenait une voyelle brève suivie d'une implosion perceptible, c'est-à-dire d'une consonne finale de syllabe : *assus, perdit* (esp. *pierde* avec *ie* < *ĕ*), *factus* (cf. *effectus*), *majestas*. La consonne implosive appartient en effet tout entière à la syllabe qu'elle ferme; elle comptait pour un temps. Toute syllabe fermée était donc longue. En désignant l'implosion longue par le signe >· et l'explosion par <, on peut symboliser *-ss-* par >·<. Comme *castus* a la même quantité que *assus*, le groupe *st* équivaut à *ss* et doit aussi être symbolisé par >·<; de même dans *factus ct* = >·<, car il équivaut à *st* et *ss* dans *castus* et *assus* : ici le point (·) désigne la tenue ou silence de l'occlusive *c*. Il arrive que l'implosion qui ferme la syllabe a une forme plus compliquée, par exemple dans *dexter*. Dans ce cas la durée totale de l'implosion tendait à rester la même, mais se répartissait sur les éléments de l'implosion; le groupe *cs* de *dexter* vaut >>, qui équivaut à >·; c'est-à-dire que l'*s* de *dexter* ne dure pas sensiblement plus que la tenue de *s* dans *castus* ou que le silence qui suit le *c* de *factus*.

Une syllabe longue contenant une voyelle longue est dite longue de nature (*nātūrā*, φύσει); celle qui a une voyelle brève est dite longue par position (*positiōne*, θέσει[1]); voir Quintilien, IX, 4, 86 : « ita duae *natura* breves *positione* sunt temporum quattuor »;

1. Ces mots n'expriment pas directement la position de la voyelle devant consonne implosive, mais signifient que la syllabe en question, à cause de l'implosion consonantique, est « considérée » comme longue.

et A. Gellius, IV, 17, 8. Chez ces deux auteurs, *positiō*, comme chez les Grecs θέσις, s'opposant à *nātūra*, φύσις, indique une longue par « établissement, attribution ». Cependant chez Marius Victorinus (VI, p. 35 Keil) *positio* est défini « duarum consonantium copulatio ». Et de là vient la formule ordinaire : une syllabe est longue par position, lorsque la voyelle brève est suivie de deux consonnes. Cette formule est inexacte, car une syllabe finale est longue si elle est fermée par une consonne unique suivie d'une pause; et elle est brève, même si elle est suivie de deux consonnes, quand la seconde est *r* ou *l* : *pă-tris*. Sur l'histoire des expressions *nātūrā* et *positiōne longa*, voir une note de Ch. Thurot dans *Revue de phil.*, IV, janv. 1880 ou *Prosodie latine*, p. 131 et suivantes.

Dans l'enchainement du discours, la consonne fermante d'une syllabe finale longue par position devient explosive devant une voyelle initiale du mot suivant; en ce cas elle fait partie de la syllabe suivante, et la syllabe précédente qu'elle fermait devient ouverte et brève : *prīmus ab* = — ◡◡.

Une syllabe qui a une voyelle longue suivie d'une consonne finale de syllabe : *āctus, cōnstat* ne compte pas pour une durée plus longue que *cā-* de *cārus* ou *fac-* de *factus*. Pour expliquer ce fait, on peut raisonner par analogie. Soit une voyelle longue suivie d'une géminée : *cāssus* où *-s-* implosive vaut >·. A l'époque de Cicéron, cette géminée, maintenue après brève (*sessus*), se réduit après longue : *cāsus*; *-āss-*, qui valait — + >·< est remplacé par *-ās-* qui vaut seulement — + ><, > représentant l'implosion ou tenue réduite de *s*, qui appartient à la première syllabe, car à la seconde n'appartient que l'élément explosif de *s*. De même dans *cārus* le groupe *-ār-* vaut — + ><, tandis que dans *factus* le groupe *-act-* vaut ◡ + >·<, ce qui fait d'ailleurs sensiblement la même durée totale. Or dans *āctus*, *āct-* avait d'abord la même valeur que *-āss-* de *cāssus* : — + >·<. Lorsque *cāssus* s'est réduit à *cāsus*, il est vraisemblable que *āctus* a réduit de même son élément implosif et que *āct-*, comme *-ās-*, n'a plus valu[1] que — + ><. La même explication peut rendre compte de l'équivalence de *per-* dans *perdit* à *carp-* dans *carptus*; dans *perdit r* avait une implosion de 1 temps, comme *c* de *factus*, soit >·; dans *carptus*, la même durée est partagée entre *r* et *p* (>> = >·).

Chez les poètes classiques une syllabe est « *anceps* », c'est-à-dire peut être brève ou longue, lorsqu'elle est formée d'une voyelle brève suivie d'occlusive + *r* ou *l* : *pătrem, manĭpli*. Lorsque la voyelle placée devant ce groupe est longue, la syllabe est naturellement toujours longue : *arā-trum*. Ni Plaute dans ses vers ni

1. Cette interprétation de *-ct-* valant >·< dans *factus*, et valant >< dans *āctus* m'a été suggérée, oralement, par M. L. Havet.

Cicéron dans ses clausules n'admettent l'allongement dans un mot tel que *patris*, ce qui semble indiquer que cet allongement était artificiel.

Sauf ce dernier cas, les syllabes avaient une durée nettement déterminée pour laquelle l'oreille des Latins était très sensible. Cicéron dit en effet (*De orat.*, III, 196) : « at in iis [numeris ac modis] si paulum modo offensum est, ut aut contractione brevius fieret aut productione longius, theatra tota reclamant. » De même (*Orat.*, 173) : « in versu quidem theatra tota exclamant, si fuit una syllaba aut brevior aut longior ;... omnium longitudinum et brevitatum in sonis sicut acutarum graviumque vocum judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit. » Parlant des clausules de la prose métrique, où la quantité joue un rôle essentiel, il dit (*ibid.* 168) : « contiones saepe exclamare vidi, cum apta verba cecidissent ». Vers et clausules ne sont qu'un assemblage réglé de syllabes longues et de syllabes brèves ; ils supposent que ces deux types de durée des syllabes étaient clairement perçus par le public, même ignorant[1], et que la prononciation rythmée différait très peu de la prononciation ordinaire.

Sans doute il est à peu près évident a priori qu'une longue par position n'équivalait pas exactement à une longue par nature ; mais l'équivalence qui leur était attribuée dans le rythme des vers et des clausules devait altérer à peine la prononciation courante, puisqu'elle était acceptée et même exigée par le public.

1. Ils étaient si clairement perçus même dans le débit ordinaire qu'une des règles de la prose rythmique était d'éviter absolument toute suite de syllabes formant vers ou fin de vers : versus saepe in oratione per imprudentiam dicimus, Est id vehementer vitiosum (Cic. *Or.* 56, 189).

CHAPITRE III

L'ACCENT LATIN

A. — Sa nature.

Les syllabes d'un mot ou groupe phonétique ne sont pas toutes prononcées avec la même intensité ou la même hauteur, mais dans chaque groupe il y a une syllabe qui reçoit l'accent, c'est-à-dire qui se distingue des autres par une prononciation plus forte ou plus haute. L'accent d'intensité existe, très fort, dans les langues germaniques modernes telles que l'allemand et l'anglais ; beaucoup moins fort dans les langues romanes, par exemple en italien. En latin la voyelle accentuée était non plus intense, mais plus haute que les autres. C'est ce que prouvent les témoignages des rhéteurs et des grammairiens romains et l'histoire de la prononciation et de la métrique des Latins.

I. — Témoignages des auteurs latins.

Ces témoignages sont réunis dans Schoell[1] *De accentu linguae latinae testimonia* (*Acta Soc. philol. Lipsiensis*, 1876, tome 6) et dans Vendryes, *Intensité initiale*, p. 20 et suiv.

1° Varron, chez Sergius, *De accentu*, IV p. 525, 18 K : « natura vero prosodiae in eo est quod aut sursum est aut deorsum ; nam in vocis altitudine omnino spectatur, adeo ut, si omnes syllabae pari fastigio[2] vocis enuntientur, prosodia sit nulla... Ab altitudine (Altitudinem K) discernit accentus, cum pars verbi aut in grave deprimitur aut sublimatur in acutum. » — Parlant de la

1. Dans ce livre, comme dans la plupart des ouvrages allemands qui traitent de l'accent latin, on admet que cet accent était intense et que les témoignages latins qui affirment le contraire ne font que reproduire l'enseignement des Grecs sur la nature de l'accent grec.

2. Même expression, *ibid.* p. 533, 4 : Cum verbum enuntietur aliqua in eo syllaba necesse est summum illud vocis fastigium possideat.

prosodia media il dit (*ibid.* p. 529, 2) : « inter imam summamque vocem esse mediam. »

2° Nigidius Figulus (chez Gellius, *Noct. att.* XIII, 25), parlant du vocatif *Valeri* : « in casu interrogandi secunda syllaba superiore tono est quam prima, deinde novissima deicitur, at in casu vocandi summo tono est prima, deinde gradatim descendunt. »

3° Cicéron, *Orator*, 57-58 : « mira est enim quaedam natura vocis, cujus quidem e tribus omnino sonis, inflexo, acuto, gravi, tanta sit et tam svavis varietas perfecta *in cantibus*. Est autem etiam *in dicendo* quidam cantus obscurior... ipsa enim natura, quasi *modularetur* hominum *orationem*, in omni verbo posuit *acutam* vocem. » Ce passage est d'une clarté parfaite, et décisif : nous y trouvons non des termes techniques empruntés, mais une description.

4° Quintilien mentionne seulement en passant les trois sortes d'accent XI, 3, 17 : « differentiam quae est tripertita, acutae, gravis, flexae. » De ces accents il distingue les effets que l'orateur produit en renforçant ou en élevant l'ensemble de la voix : « *praeter* illam differentiam quae est tripertita, acutae, gravis, flexae, tum intentis tum remissis, tum elatis tum inferioribus modis opus est. »

5° On retrouve l'écho de cet enseignement chez Martianus Capella, ve siècle (III, 65, 19 Eyss.) : « Et est accentus... seminarium musices, quod omnis modulatio ex fastigiis vocum gravitateque componitur, ideoque accentus quasi ad cantus. » De même chez Priscien, v^e^-vi^e^ siècle (III, 519, 25 K) : « Accentus namque est certa lex et regula ad elevandam et deprimendam syllabam uniuscujusque particulae orationis. » Même doctrine chez Audax VII, 357, 14 K. Ces témoignages d'une basse époque n'ont d'ailleurs guère d'autre valeur que d'être la répétition et la preuve d'un enseignement traditionnel.

La valeur des témoignages de Varron, Figulus, Cicéron, Quintilien, est tout autre. Ces auteurs ont écrit à une époque où l'enseignement de la grammaire latine était en train de se constituer, mais n'était pas encore fixé. Surtout ils avaient observé, étudié ce qui concerne la prononciation, les uns au point de vue de la langue, les autres au point de vue de l'action oratoire. Cicéron, à l'occasion, aime à remarquer les différences entre la prononciation latine et la grecque ; c'est ce que montre par exemple ce qu'il dit de la synalèphe des voyelles en latin, *Orator*, 150 et s. : « quod quidem Latina lingua sic observat, nemo ut tam rusticus sit qui vocalis nolit conjungere... *Graeci* viderint ; *nobis*, ne si cupiamus quidem, distrahere voces conceditur. » De même Quintilien a un long chapitre sur la prononciation ; son *Institutio oratoria* abonde en détails linguistiques

observés avec bon sens. Comment un artiste de la parole tel que Cicéron et des observateurs aussi compétents que Varron, Figulus et Quintilien auraient-ils pu se tromper sur le caractère essentiel de l'accent de leur langue maternelle ? Dans une langue, l'accent est l'élément le plus apparent, le plus ferme, et surtout le plus sensible pour les sujets qui parlent cette langue depuis le bas âge. Cicéron en particulier avait une pratique familière du grec ; si l'accent de sa langue maternelle avait été essentiellement différent de l'accent musical grec, il aurait nécessairement remarqué cette différence.

On objecte, il est vrai, qu'à cette époque l'accent grec n'était plus musical, mais tel que l'intensité prédominait sur la hauteur. A l'appui de cette opinion on ne peut faire valoir que les confusions attestées dans les inscriptions grecques de cette époque entre les voyelles longues et les brèves : Μακεδώνος, ἐννῆα, πρόσοπον, etc. Mais ces confusions sont-elles dues à un changement de la nature de l'accent ? Ces graphies peuvent être dues à des confusions de timbres ou tout au plus indiquer que les différences quantitatives entre voyelles grecques commençaient alors, dans certains milieux, à perdre de leur netteté, et que le timbre aussi, sans doute, de certaines voyelles s'altérait. En tout cas Denys d'Halicarnasse, qui vivait à l'époque d'Auguste, atteste encore la nature musicale de l'accent grec : il affirme que la syllabe tonique était d'une quinte plus haute que les atones (*De comp. verb.* II)[1]. Même aujourd'hui la hauteur musicale est un élément important de l'accent grec (v. Pernot, *Phonétique des parlers de Chio*, p. 50 et s.). Dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, M. Meillet dit (p. 296) : « Les voyelles toniques sont aujourd'hui encore [en grec] prononcées avec une élévation caractéristique de la voix. L'accent de hauteur n'a donc pas disparu, et il n'y a pas d'intensité très fortement marquée, ni d'effets bien marqués de l'intensité ; car les altérations et les chutes de voyelles qu'on observe dans les parlers modernes, surtout dans la région septentrionale, s'expliquent par des différences de quantité plus que par des différences d'intensité. »

Les témoignages des grammairiens latins sur la nature musicale de l'accent s'accordent avec ce qu'ils disent de l'existence et de la nature du circonflexe et avec les expressions employées par Varron et Vitruve pour décrire celui-ci. Voir ci-dessous.

A ces témoignages autorisés et concordants on a opposé les passages où quelques grammairiens, à partir du ive siècle après

1. C'est seulement au ive siècle de notre ère que l'accent grec révèle des effets dus à l'intensité. Les prosateurs s'efforcent alors de finir leurs phrases par x́xxx́x ou xx́xxx́ ; Babrius dans ses fables accentue la pénultième du scazon ; etc.

J.-C., disent ou semblent dire que la syllabe accentuée était prononcée avec plus de force :

Diomède (IVe siècle), I, 430, 29 K : « accentus est acutus vel gravis vel inflexa elatio orationis vocisve intentio vel inclinatio acuto aut inflexo sono regens verba. » L'expression *intentio vocis* est peu claire : à côté d'*elatio* elle peut être une expression correspondant au grec τόνος, qu'on traduisait souvent par *tenores* ; et en effet Cledonius V, 32 K dit : « tenores ab intentione. »

Servius (vers 400) est au contraire très clair ; il dit IV, 426, 16, K : « accentus in ea syllaba est, quae plus sonat. Quam rem deprehendimus, si fingimus nos ad aliquem longe positum clamare. Invenimus enim naturali ratione illam syllabam plus sonare, quae retinet accentum atque usque eodem nisum vocis ascendere. »

Pompée (Ve-VIe s.) dit exactement la même chose presque dans les mêmes termes (V, 127, K) : « finge tibi aliquem illo loco contra stare et clama ad ipsum ;... naturalis ratio exigit, ut unam syllabam plus dicas a reliquis illius verbi ; et quam videris plus sonare a ceteris, ipsa habet accentum. »

Cledonius (Ve siècle) emploie de tout autres expressions (V, 31-32 K) : « acutus, qui cursim profertur, ut *árma*, excusso enim sono dicendum est ; circumflexus qui tractim, ut *Rôma* ; gravis qui pressa voce habet accentum. » *cursim* et *tractim* n'expriment pas des nuances spéciales de l'intensité, mais du mouvement de la voix : la voix fait un mouvement rapide, comme en courant, pour prononcer l'accent aigu ; l'accent circonflexe exige au contraire que la voix traîne lentement sans faire de saut brusque qui interrompe le mouvement. Schoell, *De accentu ling. lat.*, p. 37, cite des passages où *tractim* signifie « producte, sine intermissione, jugiter » (Servius, *ad Georg.* IV, 260), « lente » (Sisenna). L'accent aigu, ne frappant qu'une unité de temps, est nécessairement plus rapide que l'accent circonflexe qui frappe deux temps : un aigu et un grave. Et, comme le dit Varron, un accent aigu dure, de lui-même, moins qu'un grave : « acuta exilior et brevior et omni modo minor quam gravis, ut est facile ex musica cognoscere, cujus imago prosodia » (apud Sergium *De accentu*, IV, p. 531, 28 K). L'expression « *pressa voce* » s'oppose à « *elata voce* » et désigne donc sans doute un ton de voix grave opposé à un ton aigu.

Les mots *cursim, tractim* se retrouvent chez Pompée, V, p. 126 K : « acutus ergo dicitur, quando cursim syllabam proferimus ; circumflexus... quando tractim... » Mais il caractérise l'accent grave en disant : « dictae sunt illae habere gravem accentum, quod et pigrum et minus sonent. » On a vu plus haut que, selon lui, l'accent aigu « plus sonat ».

Audax (6e siècle ?), parlant de la prononciation rapide d'une syllabe longue[1], emploie des expressions qui rappellent le *cursim* de Clédonius et de Pompée. Il dit (VII, 358 K) : si dans une fin de mot les deux dernières syllabes sont longues, « dum ad posteriorem longam pronuntiandam festinamus, priorem citius relinquamus. » Et plus loin (p. 359) : dans un mot à pénultième brève, l'antépénultième ne peut recevoir que l'accent aigu, non le circonflexe : « neque enim natura longa ei proderit, quia sequentibus duabus syllabis impeditur, dum ad illas pronuntiandas festinamus. » Ainsi une voyelle longue accentuée ne peut recevoir le circonflexe en des cas tels que *lēgēs, lēgibus*, parce que le seul accent permis en ces cas est l'aigu qui dure peu et permet à la prononciation de courir aux autres syllabes. Tout cela se comprend si l'aigu frappe seulement le deuxième temps de la voyelle longue ; le circonflexe, commençant avec le premier temps, ne permet pas de courir à la syllabe suivante. Il a une démarche plus traînante. Le mot *festinare* s'accorde donc avec le *cursim* des autres grammairiens.

Servius et Pompée, l'un au 5e siècle, l'autre au 5e ou 6e, sont ainsi les seuls témoins en faveur de l'intensité de l'accent latin. Il est vrai que la doctrine qu'ils enseignent n'est pas la leur : ils ne la donnent pas comme une observation nouvelle et personnelle, et leur accord dans le détail des expressions prouve qu'ils l'ont empruntée à un grammairien plus ancien. Lequel ? De quel siècle ? En tout cas il ne semble pas possible que ce soit un grammairien du Ier siècle après J.-C., comme le veut M. Sommer, *Krit. Erläuter.* p. 27.

II. — L'accent et la métrique latine.

En faisant la théorie des vers et de la prose métrique, les métriciens latins font intervenir partout la quantité, jamais l'accent, voir Cicéron *Orator*, 168 et s., Quintilien IX, 4, etc. Ici encore on objecte que les métriciens, y compris Cicéron et Quintilien, n'ont fait que répéter les théories grecques, sans remarquer que dans la pratique poètes et orateurs se réglaient principalement sur l'accent.

Il est a priori évident que les vers et la prose métrique ne peuvent pas être fondés à la fois sur deux principes différents :

1. Cette « prononciation rapide d'une syllabe longue » rappelle le passage de Terentianus Maurus (cité p. 24 et s.) sur l'abrégement d'une diphtongue. La doctrine enseignée par les grammairiens de basse époque est souvent obscure, il n'est pas sûr qu'ils se soient compris eux-mêmes. Les conclusions qu'on tire de leurs textes sont donc peu assurées.

la quantité et l'accent. Que la quantité soit un principe essentiel de la métrique latine, cela ne fait de doute pour personne. Par suite la répartition régulière des syllabes accentuées ne peut être qu'indifférente ou un ornement non obligatoire[1].

Cependant on prétend établir en fait que les syllabes accentuées dans un vers latin sont groupées régulièrement de telle sorte que les syllabes accentuées coïncident généralement avec les temps forts ou ictus du rythme quantitatif. Comme on admet à priori que l'ictus ou temps fort du mètre est intense, c'est-à-dire exige un appui plus considérable de la voix, on conclut que la coïncidence de l'accent de mot avec l'ictus établit la nature intensive de l'accent : un accent purement musical ne renforçant pas l'ictus, leur coïncidence n'aurait, dit-on, pas de raison d'être.

Mais les Anciens ne mentionnent pas la valeur intensive de l'ictus ou temps fort du rythme quantitatif. C'est seulement au 5[e] siècle que Martianus Capella définit l'ictus une *elevatio vocis*. Pour les Anciens l'ictus est seulement le battage de la mesure : « tempora etiam animo metiuntur et pedum et digitorum ictu, » dit Quintilien IX, 4, 51 ; voir aussi p. ex. Horace *Ad Pisones* 263. D'autre part en musique un temps fort du rythme n'est pas nécessairement intense. Enfin le fait de la coïncidence avec l'accent de mot ne suffit pas encore à démontrer l'intensité de l'ictus, à moins d'admettre ce qui est en question, savoir la nature intensive de l'accent. Il se pourrait en effet que la coïncidence de l'accent avec un temps fort du rythme quantitatif fût recherchée à certaines places comme un ornement non obligatoire : c'est ce qu'a fait Babrius, et c'est en général ce qu'il faudrait admettre si la coïncidence régulière avait lieu à des places peu nombreuses, sans être une conséquence nécessaire des lois qui régissent la distribution des mots dans un vers. Surtout cette coïncidence peut être l'effet nécessaire de lois réglant cette répartition des mots. Pour démontrer que le rythme du vers latin consiste dans une suite régulière de temps intenses, il faudrait donc démontrer que l'ictus coïncide régulièrement avec la syllabe accentuée, et que cette coïncidence existe même là où les lois de la répartition des mots latins dans un vers n'exigent pas déjà cette coïncidence.

Or cette coïncidence régulière n'existe que là où les nécessités de la disposition des mots l'exigent. Le versificateur assemble des mots, non des syllabes ; comme l'accentuation latine dépend de la forme des mots, toute règle ou habitude concernant la répartition des mots entraîne une disposition spéciale des accents. Cela est immédiatement évident pour les vers lyriques, anapestiques et dactyliques. Par exemple chez Virgile l'exclusion d'un tétrasyllabe final entraîne la coïncidence de deux accents avec l'ictus ; d'autre part la penthémimère et la hephtémimère excluent cette coïncidence au moins à ces places : Clāmṓres simul horréndōs ad sídera tóllit.

1. C'est ainsi qu'un érudit tel que Babrius a écrit des vers où il suit la quantité, tout en ayant soin d'accentuer la pénultième du vers.

Aussi fait-on valoir surtout les vers trochaïques et ïambiques des anciens poètes où l'on prétend que le désaccord de l'ictus et de l'accent est très rare (Skutsch dans *Die Altertumswiss. im letzten Vierteljahrh.*, Leipzig, 1905 p. 328). La coïncidence existe en effet généralement dans un sénaire de Plaute aux 2[e], 3[e], 4[e] pieds, mais elle y est en grande partie amenée par l'action des césures, surtout de la semiquinaria, combinée avec celle des lois de l'accent latin (v. W. Meyer *Abhandl. Münch. Akad*, 1886, p. 4 et s.). Au contraire elle est impossible aux 5[e] et 6[e] pieds dans les cas très nombreux où le vers se termine par un mot disyllabe[1]. Si le rythme du vers dépendait de la coïncidence de l'accent avec l'ictus, le désaccord en fin de vers serait une faute très grave, car c'est à la fin d'un vers que le rythme doit être le plus pur.

En général la coïncidence de l'accent et du temps fort varie en raison des exigences de la métrique : à la fin d'un membre de vers l'accent, « de lui-même, tend à s'associer aux temps marqués qui tombent sur une pénultième ou une antépénultième. De lui-même encore, il tend à se séparer des temps marqués qui tombent sur une finale... A l'intérieur des membres, les accents et les temps marqués tendent à être ou n'être pas unis, suivant que certaines formes de mots sont appelées à certaines places par les règles de la métrique. » Voir *Cours élémentaire de métrique grecque et latine* par L. Havet, 4[e] éd., § 487. Il faut donc conclure que là où elle existe, la coïncidence du temps fort et de l'accent n'est pas voulue pour elle-même, mais est une conséquence des règles du rythme quantitatif appliquées aux mots de la langue latine. En un mot, la versification latine ne connaît pas le rythme intensif.

Des difficultés de détail résultent des faits suivants :

1° Virgile évite des fins d'hexamètres telles que : péllit váda rémis (Catulle, 64, 58), mais permet : híc quoque vótis (*Aen.* I, 290). Rien ne prouve qu'ici Virgile ait craint la discordance du temps fort et de l'accent, car il évite aussi des fins, telles que di genuérunt ; ce qu'il évite, c'est sans doute la césure ennéhémimère (voir L. Havet, *Cours élém. de métrique*[4], § 488). W. Meyer (*Sit-*

1. M. Lindsay avait affirmé que les mots iambiques placés à la fin d'un vers sont toujours atones et forment un seul mot phonétique avec le mot précédent : *malám crucem*. M. E. Wallstedt a montré (*Studia Plautina*, p. 135 et s., Lund) que dans un très grand nombre de cas ces mots sont certainement accentués.

zungsber. der Münchn. Akad. 1884, p. 978 et s.) a expliqué la pratique de Virgile par celle des poètes alexandrins, qui est semblable.

2° Un mot tel que *armáque* –⏑́⏑ ne paraît tout à fait librement qu'au premier pied de l'hexamètre de Virgile, selon M. J. Cornu (*S. Ber. Wien. Akad.* CLIX, 3, 1908, p. 34 et s.), qui voit en ce fait la preuve qu'*armáque*, à cause de son accent, n'aurait pas été un vrai dactyle. Mais un mot tel qu'*armáque* paraît librement au dactyle 5e : les 500 vers du 1er livre des *Géorgiques* présentent –⏑́⏑ 11 fois ; 7 fois des mots tels que *virosáque Pontus*, v. 58 ; *ipsáque tellus*, v. 127 ; 3 fois des mots tels que : *ut mála culmos*, v. 450, etc., contre 34 exemples tels que *Dryadesque puellae* (–́⏑⏑–́–), v. 11, etc. ; étant donné la rareté d'un trochée à la fin de mots latins, ce rapport est normal. Quant aux 2e et 3e pieds, comme Virgile évite de les former par un mot ou une fin de mot, *armăquĕ* y est naturellement évité. Reste seulement le 4e pied ; Virgile n'y évite nullement –⏑́⏑, car dans les 200 premiers vers du 1er livre des *Géorgiques* il y a 20 exemples tels que *vĕnĭās, mărĭs*, où l'accent ne concorde pas avec le temps fort, contre 10 tels que *vertere*, où il y coïncidence. Si donc *armaque* est rare à cette place, l'accentuation n'est pas en cause.

3° Les mots tels que *turpia, generis, contrahere* dans les vers iambo-trochaïques. — Les poètes anciens évitaient d'employer deux brèves finales d'un polysyllabe pour remplacer une longue normale au temps principal du rythme ïambo-trochaïque : *turpia, generis, con|trahere* ne remplacent pas ⏑–́. Dans ce fait certains modernes voient encore une preuve du désir d'éviter le désaccord entre l'accent et l'ictus : *túrpia, géneris, contráhere*. Or l'ictus ou temps principal frappait, non comme le ferait croire la manière ordinaire de symboliser les faits, l'avant-dernière syllabe brève (⏑⏑́⏑), mais les deux brèves finales, puisqu'il frappe (⏑–́) la longue tout entière dont les deux brèves sont la monnaie. Ainsi formulé, le fait n'a évidemment rien à démêler avec l'accent[1]. M. L. Havet, *Cours de métrique*[4], § 281, pense que la raison de l'usage signalé réside dans la fin de mot. Névius emploie encore une fin de mot polysyllabique ⏑⏑ pour remplacer un temps principal : diabathra in pedibus (⏑⏑ = –́) habebat, erat amictus epicroco (*Scen.* 54). Mais les autres poètes anciens évitent, dans un vers ïambo-trochaïque, de former un demi-pied fort[2] ou faible de deux brèves terminant un polysyllabe.

1. Une confirmation est fournie par le fait que la versification ïambo-trochaïque évite également de former un demi-pied faible au moyen des deux brèves finales d'un polysyllabe : *turpia* ne peut remplacer –́⏑, quoiqu'en ce cas il y ait coïncidence entre l'accent et l'ictus.

2. Sauf dans un dactyle formant le premier pied d'un vers ïambique.

La raison de cette prohibition était-elle un fait de prononciation ? Prononçait-on alors les polysyllabes dans la conversation sans les lier avec le mot suivant et en les faisant suivre d'une pause légère tendant à allonger la brève finale de ces polysyllabes ? Comme le remarque M. Havet[1], le fait que cette prohibition est particulière au genre ïambo-trochaïque n'est pas favorable à cette explication.

4° Mots du type ⏑⏑⏑× dans les vers ïambo-trochaïques. — Dans les mots de ce type, tels que *facilius, meminerō*, la forme métrique ⏑́⏑⏑–́ est environ dix fois plus fréquente que ⏑⏑́⏑× (environ 700 exemples contre 56 chez Plaute ; v. Ramain, dans *Mélanges Havet*, p. 438 et s., et Lindsay, *Philologus*, 51, p. 367 et s.). Ici la scansion préférée est en contradiction avec l'accent historique. Pour sauver l'hypothèse de la coïncidence de l'accent avec l'ictus, M. Lindsay et beaucoup d'autres admettent qu'il faut accentuer *fácilius, méminerō* : on aurait ici un reste de l'ancien accent d'intensité qui, dit-on, frappait la syllabe initiale du mot, quel que fût le nombre des syllabes de celui-ci.

Le fait de la préférence de l'emploi de *facilius* avec l'ictus ⏑́⏑⏑–́[2] paraît s'expliquer par les convenances métriques. Cette forme était très commode : elle admettait après et devant elle n'importe quelle forme métrique ; elle pouvait être suivie de –⏑́⏑, ⏑⏑́⏑, –́–, ⏑–́, et précédée d'une longue ou d'une brève. Au contraire ⏑⏑́⏑× n'était licite qu'à l'initiale du vers ou si une longue précédait ou les deux brèves d'un disyllabe : *Phormio*, 605... hunc *adoriar* hospitem.

Merc. 700 *Miserior* mulier me nec fiet nec fuit.

Aul. 344 Ibi si *perierit* quippiam, quod te scio.

Aul. 596 qui laborent minus, *facilius* ut nent et moveant manus.

Cf. *Pœn.* 300, *Heaut.* 648. *Aul.* 32.

Lorsque ⏑⏑́⏑× était précédé de ⏑⏑ fin d'un polysyllabe, cette fin ne pouvait ni réunir sa dernière brève avec la brève suivante pour former un temps faible, puisqu'un temps faible constitué par deux brèves ne peut être coupé par une fin de mot, ni fournir l'équivalent d'un temps principal, puisqu'un temps principal ne peut être formé de ⏑⏑ fin de polysyllabe[3].

1. Communiqué par lettre.

2. Il est arbitraire de réserver le signe de l'ictus à la première des deux brèves formant couple ; ces deux brèves remplacent une longue du temps principal ; elles sont donc toutes deux à l'ictus : FACI*lius*, et l'ictus n'indique ainsi évidemment d'aucune sorte laquelle de ces deux brèves est accentuée.

3. M. Ramain a essayé, dans *Philologie et linguistique, Mél. L. Havet*, p. 431 et s., de résoudre les difficultés qu'offrent les particularités de l'emploi du type *facilius* dans les vers ïambo-trochaïques, en tirant parti d'une vue de M. Havet, savoir que beaucoup de détails de la versification de Plaute et de Térence s'expliquent par la nécessité de guider le débit de l'acteur au moyen de la disposition même des mots.

5° Quant aux procéleusmatiques, sauf dans des mots tels que *fidicinio*, *maleficium*, *beneficium*, ils sont toujours formés de deux mots distincts fournissant chacun deux des quatre brèves, et un des accents tombe nécessairement à l'ictus : *ego redigam* ◡◡ ◡́◡ (Térence, *Phormio*, 966). Lorsqu'ils sont formés d'un mot tel que *fidiciniō*, on peut avoir des scansions telles que *fidiciniō domum* ◡́◡ ◡◡ ́–. Pour faire disparaître cette exception à la prétendue loi de la concordance de l'accent et de l'ictus, M. Bickel, dans *Einleitung in die Altertumswiss.*[2], I p. 584, éditée par Norden-Gercke, propose la lecture barbare *fidcinio*.

6° Un mot tel qu'*ēveniat* n'est pas en général aux pieds 2 et 4 d'un vers ïambique placé de telle sorte que l'on ait la scansion ́–◡◡ ́–. Il ne faut pas y voir l'effet du désir d'éviter le désaccord de l'accent avec l'ictus, mais de cette loi que, quand un polysyllabe reçoit l'ictus sur sa finale longue, le demi-pied qui précède cette finale est le plus souvent formé d'une brève unique si le pied est pair.

7° Pour sauver l'hypothèse de l'accord de l'accent avec l'ictus, certains ont supposé des accentuations telles que *témplaque*, *líminaquè* (avec contre-accent sur la dernière syllabe, voir Wagener, *Neue philol. Rundschau* 1904, p. 505 et s.) ou *méaque* (Langen, *Philologus* XXXI, p. 108 et s.), qui contredisent les plus clairs enseignements des grammairiens latins. Selon M. Lindsay (*Journal of Philology* XX, 135 et s.), les prépositions placées devant des pronoms monosyllabiques : *inter sē* (*Amph.* 943), auraient régulièrement l'ictus chez Plaute et Térence ; d'où il conclut qu'elles étaient accentuées. Mais il y a bien des exceptions : *in quo haéc* (*Phormio* 88) ; *ex quá* 271, etc. En général la place de l'ictus est indifférente à l'accent.

Quoi qu'il en soit de ces détails[1], le résultat général est certain : dans la versification latine la quantité joue le rôle essentiel, et l'intensité n'a aucun rôle appréciable. Ce fait s'accorde parfaitement avec l'enseignement des grammairiens sur la nature musicale de l'accent latin, et met dans un grand embarras les partisans de l'accent d'intensité. C'est ce que l'un d'entre eux, M. Walde, avoue (dans *Geschichte der indog. Sprachwiss.* 2. Teil, 1. Band, p. 155) : « Es ist im höchsten Grad auffällig, dass die Römer, zugleich mit der Entlehnung der griechischen Versmasse seit Livius Andronicus auch die Rücksicht auf die Dauer der Silben als beherrschendes metrisches Prinzip von ihren griechischen Vorbildern übernahmen, und ohne Reaktion so streng durchführten. »

1. Voir leur discussion dans le *Cours élémentaire de métrique grecque et latine* de M. L. Havet.

III. — L'accent et l'évolution de la phonétique latine.

Les partisans de la nature intensive de l'accent historique latin concèdent parfois que les témoignages des grammairiens et de la métrique sont défavorables à leur hypothèse, mais ils prétendent que cet accent aurait eu des conséquences phonétiques telles que sa nature intensive serait hors de doute.

Parmi les changements phonétiques qu'ils considèrent comme des effets de l'intensité de l'accent, il en est que nous ne pouvons examiner que plus tard : *farīna* ne continue pas **farrīnā*, mais **farerīnā* ; *mamilla* < **mammillā* est un fait de dissimilation ; *-ov-* > *-av-* (*cavos* < **covos*), *va-* > *vo-* (*vacuos* : *vocuos*) sont des dissimilations ou assimilations où l'accent ne joue aucun rôle ; rien ne prouve que *disciplīna* ait jamais été **discipulīnā*, que *pruīna* continue **prūvīnā*, que *mŏlestus* continue **mōlēstus* ; la différence de traitement de *-v-* dans *dītis* < *dīvitis* et *avārus* s'explique sans aucune considération de l'accent. Tous ces faits seront étudiés à leur place, quand nous considérerons l'évolution de la prononciation.

L'explication par l'accent d'intensité paraît d'abord être une solution assez vraisemblable de ce qu'on appelle l'abrégement de la syllabe finale des mots ïambiques ou de la seconde syllabe de mots polysyllabiques commençant par un ïambe. Chez les anciens poètes dramatiques un mot ïambique peut être compté pour pyrrhique (◡◡) : *adest*, *Men.* 16, *amă*, *Curc.* 38, *amans*, *Asin.* 141, etc. L'abrégement s'est produit sous l'accent dans *ăbĭn* Plaute *Trin.* 457, dans *vĭdĕn* qui est général. Ce dernier cas est si défavorable à l'explication par l'accent, que pour l'écarter certains recourent à l'hypothèse gratuite que *vidēsne*, d'où *vidĕn*, n'aurait pas été accentué sur *-ē-* ; voir Sommer, *Handb.*[2], p. 87. De même un groupe ïambique formé de deux monosyllabes équivaut à deux brèves : *in hāc*, *Amph.* 773 ; *quid ā*, *Capt.* 206 ; *quis haec*, *Stich.* 237 ; *sed hās*, *Pers.* 195 ; *homo aut*, *Bacch.* 617 ; *quidem haud*, *Pers.* 563. Cet abrégement s'étend à toutes les catégories de mots.

De plus, chez eux, l'ïambe initial d'un polysyllabe, mot ou groupe, sans distinction de catégories de mots, équivaut à deux brèves, si sa deuxième syllabe est longue par position : *voluptātēs* ◡◡–, *Amph.* 939 ; *senectūtī*, *Trin.* 398 ; *ministrābit*, *Curc.* 369 ; *supellectilī*, *Poen.* 1145 ; *ab ipsōne*, *Trin.* 902 ; *sine omnī*, 621 ; *quod argentum*, *Curc.* 613 ; etc.

Lorsque le groupe ïambique initial d'un mot de quatre syllabes est suivi d'une syllabe brève, la deuxième syllabe est accentuée.

Or, contrairement à l'hypothèse que nous examinons, elle est comptée comme brève dans quelques cas : *avónculo* ⏑́⏑ ⏑–́, *Aul.* 685 ; *simíllumae* ⏑́⏑ ⏑–́, *Asin.* 241 ; *misérrumum, Mil.* 713 ; *satellitēs, Trin.* 833. Dans les exemples *avonculo, miserrumum* et *simillumae*, la longue abrégée est non seulement accentuée, mais encore est frappée de l'ictus, car, comme nous l'avons vu, elle est une partie du temps fort. Elle serait donc, selon l'hypothèse, doublement intense, et on ne voit pas comment on pourrait attribuer son abrégement à l'intensité de l'ictus de la syllabe précédente.

L'abrégement sous l'accent a lieu aussi dans des cas tels que *bibísti* valant ⏑⏑ après élision de *-i* ; élision faite, *bibisti* est un mot ïambique comparable, sauf pour la quantité de la voyelle, à *vidēsn(e)*, d'où *vidēn* > *viden*. De même *perínde, Stich.* 520 ; *quidem ésse, Bacch.* 1194 ; *necéssum, Mil.* 1118 ; *profécto, Poen.* 907, *Mil.* 186 ; *bibéndum, Stich.* 715 ; *sceléstae, Most.* 504 ; *Philíppum, Bacch.* 230. Pour éliminer ces exemples, il faudrait objecter qu'après élision faite l'accent recule, de telle sorte que par exemple *bibíst(i)* deviendrait *bíbist(i)*. Dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Norden-Gercke, 2e éd. I, p. 584, M. Bickel fait une supposition analogue : dans *argūmentum ēloquār* (Plaute, *Rud.* 3), selon lui, « on peut admettre le recul de l'accent ». Mais ce recul de l'accent est inconnu des grammairiens et il contredit des faits certains tels que *illíc, Arpīnás*, où l'accent est resté après la chute de la voyelle finale. Nous avons d'ailleurs vu que l' « élision » latine n'a pas pour effet de faire disparaître la voyelle « élidée ».

L'abrégement sous l'accent a encore lieu, sans élision de la voyelle finale, dans des trisyllabes : *taléntum, Mil.* 1061 ; *bibistī, Stich.* 723 ; *Philippeo, Bacch.* 220 ; *Philíppum, ib.* 272 ; *sagitta, Pers.* 25 ; *sagittīs, Aul.* 395 (Fleckeisen voulait remplacer ces formes par les barbarismes *sagita, sagitis*), *sequestro, Merc.* 738 ⏑́⏑ –. Dans ce dernier exemple, comme en d'autres, la syllabe longue abrégée fait aussi partie du temps fort.

Même abrégement dans un groupe : *sed uxor* ⏑⏑ –́, *Rud.* 895 ; *Cas.* 1000, 226.

Les exemples cités montrent l'inexactitude de la formule de Skutsch, relative à la loi des ïambes abrégés : « Eine ïambische Silbenfolge, die den Ton, — sei es nun Wort — oder Versakzent, — auf der Kürze trägt, oder der die tontragende Silbe unmittelbar folgt, wird pyrrhichisch. » L'accent de mot et l'ictus du vers ne jouent aucun rôle dans cet abrégement.

Si, dans un polysyllabe commençant par un ïambe dont la seconde syllabe est longue par position, l'ïambe peut être compté

pour deux brèves, en revanche il n'y a aucun exemple sûr de l'abrégement d'un ïambe initial contenant une voyelle longue : ni dans le type ⏑–́ *amābat*, ni dans le type ⏑–⏑́⏑ *nitōribus* (*amāsios* ⏑⏑⏑– Plaute *Truc.* 658 est faux), ni dans le type ⏑–⏑́–: *calefaciō* avec *ĕ*, étant composé de *calĕ* (< *călē*) + *faciō*, est donc régulier. *Pudĭcitiam,* Plaute *Epid.* 405 ; *Am.* 930 ; *amĭcitiam, Merc.* 846 ; *verĕbamini*, Tér. *Phormio*, 902, sont des exceptions si clairsemées qu'elles sont douteuses ; d'ailleurs le v. 843 du *Merc.* a encore d'autres difficultés.

D'autres faits importants, relatifs à l'abrégement des ïambes, ont été relevés par M. G. Jachmann. Dans ses *Studia prosodiaca ad veteres poetas scenicos latinos* (1912), il montre que, même dans les vers ïambiques et trochaïques, il y a des places où l'abrégement des ïambes n'est pas admis. A l'avant-dernier temps fort du sénaire ïambique et du septénaire trochaïque[1], les seuls ïambes abrégés sont les mots ou groupes ïambiques qui étaient aussi abrégés dans la langue ordinaire et qui sont employés comme pyrrhiques dans tous les genres de vers : *bene, male, quasi, nisi, ibi, ubi, ego, mihi, tibi, sibi*, des impératifs tels que *cave, tace, tene, abi*, puis *modo, vidĕlicet, calĕfacit* ; de même des groupes tels que *quid est, hic est*. Même règle à l'avant-dernier temps fort qui précède la césure. Même règle aussi à l'avant-dernier temps fort du deuxième membre, mais non du premier membre des octonaires ïambiques synartètes (il y en a seulement 120 chez Plaute, mais plus de 700 chez Térence). Aux temps forts indiqués il y a encore 29 formes où le mètre force d'admettre soit un abrégement d'ïambe soit une synizèse : les pronoms *meum, tuom, suom, eum*, etc., des formes de *deus*, d'*īre* telles que *eāmus*, de *sciō*[2]. Comme ces temps forts ne présentent aucun autre abrégement d'ïambe, M. Jachmann en conclut que *meum, eāmus*, etc., sont des cas de synizèse : *meum, eāmus* étaient prononcés de telle sorte que *eu-, eā-* ne formaient qu'une syllabe.

Dans un article sur « la prosodie des bacchées et des crétiques » (*Glotta* VII, p. 39 à 72), M. Jachmann montre que ces vers n'admettent nulle part d'autres abrégements que ceux que nous venons de citer et qui sont admis aussi dans tous les genres de vers. Comparant la pratique de Livius Andronicus qui admet

1. Des observations analogues ont déjà été faites par R. Klotz, *Altrömische Metrik*, p. 56 : il n'y a pas d'abrégement à l'avant-dernier temps faible des septénaires ïambiques ou (sauf des cas tels que *ubi, ibi*) dans les temps faibles intérieurs des ïambes et trochées.

2. Chez Plaute *diu-* de *diutius* compte souvent pour deux temps de brève. M. Jachmann voit donc dans ce fait non une synizèse réduisant *diu-* à une seule syllabe, mais plutôt un abrégement de *-ū-* d'après l'adverbe *diū* qui, étant un mot ïambique très usuel, abrégeait souvent la longue.

l'abrégement des ïambes dans ses vers scéniques et non dans ses vers saturniens, et la pratique d'Ennius qui l'admet également dans ses drames, mais la proscrit de ses dactyles épiques[1], il conclut, p. 64, que ces différences dépendent non de l'époque, mais du caractère des genres poétiques : les bacchées et les crétiques, étant, comme les dactyles, des rythmes nobles, exigent une grande régularité.

Peu à peu la faculté d'abréger les ïambes disparut. Skutsch avait affirmé que cet abrégement avait toujours, même après Varron, été admis dans la langue parlée. M. Jachmann montre 1° que Cicéron n'avait plus aucune idée de la loi des ïambes : c'est pour cela qu'il ne pouvait bien comprendre[2] la versification latine ancienne ; 2° que depuis le début de l'époque classique les poètes ne se permettent plus, en aucun genre de vers, d'abréger d'autres ïambes que les mots ïambiques dont la forme abrégée est courante ; 3° qu'à l'époque où les poètes commencent à se permettre d'abréger les finales de mots en *-ō*, les premiers exemples de cet abrégement se trouvent non pas d'abord et surtout dans des mots ïambiques tels que *legō*, mais dans des crétiques (*mentiō*) ou des spondées (*Nāsō*).

Pour caractériser la loi des ïambes, il faut encore remarquer, avec M. Jachmann, 1° que, si elle avait été une loi essentielle de la langue latine, les poètes n'auraient pas pu, en certains genres, s'y soustraire complètement ; 2° qu'elle n'a jamais atteint toutes les finales avec la même force ; une diphtongue n'a presque jamais été abrégée dans un mot ïambique : si Plaute a hasardé *novae* (*Cas.* 118) ⏑⏑, Térence n'a rien de comparable ; de même on n'a presque jamais abrégé les finales en *-s* (ex. *novŏs*, Pl. *Truc.* 244, *locēs, Aulul.* 568), fait qui cadre bien avec la conservation de *-ās*, *-ēs* en latin classique, tandis que *-āt, -ēt* sont devenus *-ăt, -ĕt*.

Au point de vue linguistique, il y a deux cas à distinguer dans les ïambes abrégés. L'abrégement des voyelles longues finales de mot, p. ex. dans *benĕ*, est un changement phonétique attesté partout depuis l'époque historique, dans tous les genres de vers. Comme il affecte la fin de mot, il sera étudié en son lieu dans la 2e partie de cet ouvrage. Au contraire l'abrégement d'un groupe ïambique qui a une longue par « position » : *senex, quid est, senectūtem*, n'est attesté comme usuel que dans les vers où le drame se rapproche le plus du laisser-aller de la conversation. Il n'est donc pas comparable au premier ; il se rapproche plutôt

———

1. Cependant le texte d'Ennius présente quelques exemples d'ïambes abrégés dans des vers dactyliques : *non enim rūmōrēs* 371 *Ann.* ; *apud Cūmās*, *Var.* 39.

2. Comicorum senarii, propter similitudinem sermonis, sic sæpe sunt abjecti, ut non nunquam vix in eis numerus et versus intellegi possit (*Or.* 55, 84).

de l'équivalence qu'on constate parfois chez Plaute dans les vers anapestiques entre des mots du type *maximōs* –⏑– et *magnōs* – – ou *numerōs* ⏑⏑– ou *maximă* –⏑⏑, de telle sorte que *maximōs* remplace à volonté ⏑⏑– ou –⏑⏑ de rythme anapestique. Ces deux sortes d'abrégement n'ont laissé aucune trace dans la langue et sont particuliers à certains genres de vers. Ce sont donc sans doute des artifices de versification. Le latin ayant trop peu de mots fournissant ⏑⏑– ou ⏑⏑, les poètes anciens ont admis en certains genres familiers l'équivalence de –⏑– avec ⏑⏑– ou –⏑⏑ et celle de ⏑– avec ⏑⏑ du moins lorsque la longue de l'ïambe avait une voyelle brève. C'est qu'en ce cas la longueur de la syllabe était moins nette : par exemple *-nec-* dans *senectūtem* peut être symbolisé par ⏑>· , si le *c* est détaché du *t* par un silence appréciable, et alors la syllabe vaut une vraie longue ; mais si le silence entre *c* et *t* est très abrégé ou annulé, *-nec-* vaut à peu près ⏑>, ce qui est aussi le symbole de l'*ĕ* de *pe-dem* et équivaut donc à peu près à une syllabe brève.

A l'époque classique la prononciation normale détachait sans doute toujours la consonne implosive de l'explosive et n'admettait plus la faculté d'abréger la consonne implosive, si bien que le groupe *senec-* ne pouvait plus être considéré comme valant ⏑⏑ ou ⏑– à volonté.

Ainsi non seulement des ïambes ont été abrégés sous l'accent et l'ictus, mais la faculté d'abréger ne s'étendait qu'à certains genres de vers et dépendait de l'arbitraire du poète ; enfin elle a cessé d'être admise à une époque où, selon les partisans de cette thèse, l'accent intensif aurait continué à exister et peut-être augmenté d'intensité. L'abrégement des ïambes ne variant pas en raison de l'accent, celui-ci ne peut pas être cause de celui-là.

Le même raisonnement condamne aussi la théorie étrange proposée par Abbot (*Class. Phil.* II, p. 444 et suiv.) et par Immisch (*Neue Jahrbücher*, 1912, I, p. 31) : la masse du peuple aurait toujours prononcé le latin avec un accent intensif, mais les Romains des classes supérieures, qui faisaient d'habitude leurs études à la maison sous la direction d'un pédagogue grec et qui étaient imbus de culture grecque, se seraient laissés entraîner par leur amour du grec à prononcer leur langue maternelle avec l'accent musical de la langue grecque ! Cette hypothèse ne repose sur aucun témoignage. Cela suffirait déjà à l'écarter : la différence entre l'accentuation vulgaire et l'accentuation élégante empruntée eût été si grave que les grammairiens auraient dû attirer fortement l'attention sur ce point et indiquer nettement en quoi la prononciation vulgaire était fautive. De plus cette hypothèse suppose que l'accent latin normal était intensif ; elle se heurte

donc à toutes les difficultés qui condamnent cette supposition. Enfin l'idée même qu'une accentuation étrangère puisse être empruntée, sans que l'idiome tout entier soit emprunté, paraît chimérique. Un emprunt particulier à une langue étrangère ne porte déjà que très rarement sur une articulation inconnue : pour éviter l'aspirée grecque *ph*, Ennius dit encore *Bruges*, *Burrus* pour *Phryges*, *Pyrrhus*. Une articulation empruntée n'est en général reçue que dans des mots empruntés, par exemple *Phryges*. Et pourtant une articulation étrangère reçue dans quelques mots empruntés est une innovation sans importance, si on la compare à l'introduction d'une accentuation étrangère qui aurait changé tout l'aspect phonétique de chaque mot. L'accentuation est, de toutes les habitudes qui constituent le système d'une langue, celle qui est la plus vivante, la plus sensible, parce qu'elle trouve dans chaque mot matière à s'exercer.

B. — *Les diverses espèces d'accent.*

Il y a TROIS accents ou façons d'intoner une voyelle latine :

1° L'AIGU, qui marque une élévation de la voix sur toute la voyelle, si elle est brève : *páter*, et sans doute seulement sur la deuxième partie de la voyelle, si elle est longue, et non sur toute cette voyelle : *fílius* ; en effet Varron (ap. Sergium *de acc.*, IV, p. 531 K)[1] dit : « acuta tenuior est quam gravis et brevis adeo, ut non longius quam per unam syllabam, quin immo per unum tempus protrahatur. » Voir aussi l'explication donnée ci-dessus des expressions *cursim* et *festinare* que Clédonius et Audax emploient pour caractériser l'aigu.

2° Le GRAVE, qui est l'absence de ton ; on appelle graves ou atones, les voyelles brèves ou longues qui n'ont ni l'aigu ni le circonflexe. Varron, ap. Sergium *de acc.* 531 : l'accent aigu dure moins dans un mot, « cum gravis... diutius in verbo moretur et junctim quamvis in multis syllabis residat. » Des syllabes qui se suivent en nombre quelconque peuvent donc avoir toutes l'accent grave ; or une série de syllabes sans différence d'accent est une série de syllabes non accentuées ; « ...adeo ut, si omnes syllabae pari fastigio vocis enuntientur, prosodia sit nulla. » Varron, *ib.* p. 525. De même Servius *in Donat.*, IV, p. 426 K : « gravis accentus in latino sermone paene usum non habet, nisi quod vel cum acuto vel circumflexo poni potest, in his scilicet syllabis, quæ supra dictos accentus non habent. » De même Pompée, V, p. 126 K.

1. Dans les *Grammaticæ Romanæ Fragmenta* de Funaioli, c'est le fragm. 282 de Varron, p. 301 et suiv.

3° Le CIRCONFLEXE, qui consiste à élever la voix sur le premier temps (accent aigu) et à l'abaisser (accent grave) sur le second temps d'une voyelle longue, Varron, *ib.*, p. 532 : « flexa autem prosodia, quod duplex est et ex acuto gravique ficta, notam (ˆ) habet nomini potestatique respondentem. » De même Varron, *ib.*, 531 : « περισπωμένη graece vocatur apud nos flexa, quoniam prius erecta rursus in gravem flectitur. » De même Quintilien XII, 10, 33 : « ultima syllaba nec acuta unquam excitatur nec flexa circumducitur. » Cf. I, 5, 23 : « circumducta sequenti » ; I, 5, 30 : « media longa aut acuta aut flexa erit » ; XI, 3, 17 « differentiam quæ est tripertita, acutæ, gravis, flexæ. » Et cette doctrine est répétée par tous les grammairiens latins. Sur le sens de *cursim* (aigu) et *tractim* (circonflexe) chez Servius, Pompée et Clédonius, voir plus haut.

La *prosodia flexa* s'appelait aussi *media* (gr. προσῳδία μέση). C'est ce qu'enseignent pour le grec une notice dans Bekker, *Anecd. graeca*, p. 756, et pour le latin Varron et Quintilien. On trouve l'enseignement de Varron l. c. p. 530 et s. : « hanc [flexam] flecti non uno modo omnes putaverunt : Eratosthenes ex parte priore acuta in gravem posteriorem [ˆ], Theodorus autem aliquando etiam ex gravi in acutiorem escendere [ˇ]. Ceterum Varro in utramque partem moveri arbitratur, neque hoc facile fieri sine media, eamque acutam plerumque esse potius quam gravem. » C'est-à-dire : Varron appelle *flexa* les deux mouvements d'accentuation ˆ et ˇ ; selon lui, le mouvement de la voix allant de l'aigu au grave ou inversement se fait non par bond, mais facilement par une transition intermédiaire qui relie la note aiguë à la note grave, et dans cette transition la partie aiguë est plus importante que l'autre. La *prosodia flexa* s'appelle *media* en tant qu'on considère le milieu du mouvement du ton ascendant ou descendant. Dans ce mouvement l'oreille perçoit en effet distinctement non les deux points extrêmes, mais surtout l'intervalle moyen entre les extrêmes. C'est ce que dit aussi Vitruve, *De Archit.* V, 4, 2 ; il distingue la voix qui se meut de façon continue « continuata » et celle qui se meut par bonds (« distans ») : « Continuata vox neque in finitionibus consistit neque in loco ullo, efficitque terminationes non apparentes, intervalla autem media apparentia, uti sermone cum dicamus *sōl*, *lūx*, *flōs*, *vōx* [tous ces mots ont le circonflexe]. » Tandis que dans la *vox distans* l'oreille perçoit très bien le point de départ et le point d'arrivée, mais non l'intervalle (qui n'est pas prononcé), dans la *vox continuata* ce qu'elle perçoit nettement, ce sont les intervalles ou mouvements de la voix allant d'un point à l'autre. La description de Vitruve s'applique parfaitement à la *prosodia media;* et comme ses exemples sont des monosyllabes circonflexes, il suit

que pour lui la *prosodia media* est identique à la *flexa*. Comparer encore le passage suivant de Varron (*l. c.* p. 531) : « Inter has [prosodias] est μέση, latine media, quia limes est, per quem duæ supra dictæ ultro citroque commeant. ».

Quintilien atteste aussi l'identité de la *media* avec la *flexa* (I, 5, 23) : « ... accentus quas Græci προσῳδίας vocant, ... acuta et gravis alia pro alia ponuntur, ut in hoc *Camillus*[1], si acuitur prima ; aut gravis pro flexa, ut *Cethegus*, et hic prima acuta, nam sic media [sous-entendu : prosodia] mutatur. » Quintilien emploie donc ici le mot *media* comme synonyme de *flexa*. L'accord de Quintilien avec Varron et Vitruve ne laisse place à aucun doute sur le sens de la *prosodia media*. Il faut donc écarter l'interprétation de Schœll, Corssen (*UeberAusspr. Vokal. und Beton. der lat. Sprache* ^{2} II 824 et s.), etc., qui voyaient dans la *media* un contre-accent frappant la première syllabe dans des mots tels que *mìsericórdia, lòngitúdo* ; de même celle d'Ehrlich (*Untersuch. über die Natur der griech. Beton.* p. 253 et s.) : la *media* serait l'aigu des oxytons devenu grave à l'intérieur de la phrase ; etc.

En présence de témoignages aussi catégoriques et autorisés et concordants sur l'existence du circonflexe en latin, on s'étonne que des philologues et linguistes tels que Langen (*De gramm. lat. præceptis*, Diss., Bonn dans *Neue Jahrb.*, 1857, 79, p. 47), Schœll (*De accentu lat. testim.*, cap. IV), Lindsay (*The Lat. Lang.*, p. 153), etc., aient pu ou nier ou révoquer en doute l'existence ou la nature du circonflexe. Il est vrai qu'ils y étaient entraînés par leur hypothèse de l'accent intensif latin ; en effet le circonflexe tel que nous l'avons défini n'est possible que dans un système d'accentuation musicale.

Rem. — Les Latins n'ont pas pris l'habitude, comme les Alexandrins, d'employer les signes d'accentuation dans leurs livres. La raison en est évidemment la très grande simplicité des règles de l'accentuation latine.

C. — *Place de l'accent.*

En latin la place de l'accent dépend de la quantité, ce qui s'accorde très bien avec les autres faits qui caractérisent la syllabe latine.

1. Les accentuations *Cámillus, Céthēgus* sont sans doute barbares, et il n'y a pas lieu d'en chercher une autre explication. De même Consentius (V, 392, 4) cite comme barbare l'accentuation *trígintā*, et Skutsch (*Forsch.*, I, p. 162) admet chez Plaute *vígintī*, mais sans bonne raison. Les langues romanes ne donnent aucune preuve de cette accentuation, v. Jud, *Festgabe für Morf.*, p. 233 et s.

1° Les monosyllabes. — Ils ont l'accent aigu, s'ils ont la voyelle brève, le circonflexe, s'ils ont la voyelle longue : *fél, fért*, mais *sôl, lûx*. Quintilien (I, 5, 31) : « ea quæ sunt syllabæ unius erunt acuta aut flexa ». Comparer Vitruve *De arch.* V, 4, 2 (cité plus haut), Donat (IV, 371, 8 et s. K) : « monosyllaba, quæ correptam vocalem habebunt, acuto accentu pronuntiabimus, ut *fax pix, nux* ; quæ productam vocalem habebunt, circumflexo accentu pronuntiabimus. » L'existence du circonflexe est donc ici hors de doute. En grec un monosyllabe à voyelle longue peut avoir non seulement le circonflexe, comme en latin, mais aussi l'aigu : Ζεῦ, Ζεύς.

2° La dernière syllabe d'un mot de deux ou plusieurs syllabes. — Elle n'est jamais, comme en grec, accentuée. Quintilien (XII, 10,33) : « accentus quoque cum rigore quodam, tum similitudine ipsa minus suaves habemus, quia ultima syllaba nec acuta unquam excitatur, nec flexa circumducitur, sed in gravem vel duas graves cadit semper. Itaque tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetae, quotiens dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent. »

Les seules exceptions à cette règle sont formées par :

a) Les mots grecs oxytons employés avec leur accentuation par les poètes latins (v. le passage de Quintilien ci-dessus) : *Allectó, Mantús, Acarnân* (Sergius, *Explan. in. Donat.* IV, 526 K).

b) Les enclitiques employés en dehors de la phrase (v. infra).

c) Les mots qui, primitivement accentués sur la pénultième longue, ont perdu la syllabe finale, mais maintenu l'accent circonflexe ou aigu à la place[1] qu'il occupait dans le mot intact (v. Servius, *ad Aen.* XII, 53) :

α) *-c* < *-ce* : *illîc* < *illî-ce, illûc, illâc* (d'où fr. *là*, esp. *allì, allà*, ital. *lì, là*) ; *hínc* < *hínce, illínc, istínc* ; *adhûc, abhínc* ; *horúnc* < *horún-ce* ; v. Priscien XV, 18 ; XII, 26.

β) *n-* < *-ne* : *tantôn* (Servius *ad Aen.* XII, 503 : « circumflectitur »), *audîn* < *audîsne*, mais *vidés-ne* est devenu *vidên*, qui, étant un mot ïambique accessoire très employé, s'est abrégé en *vidĕn* (p. ex. Virgile *Enéide* VI, 779), dont l'accentuation n'est indiquée nulle part spécialement, mais qui a dû suivre les règles données par les grammairiens pour *-ne*. Plaute emploie de même *abĭn* < *abīsne* (*Trin.* 457), etc.

1. Les mots qui ont perdu *-ĭ* suivent les règles générales de l'accent : *trémunt* < *trémontĭ* (*Carmen Saliare*) ; *ánimal* <* *animālĭ*. La chute de *-i* est donc antérieure à celle de *-e*, peut-être antérieure aussi à l'époque où les règles de l'accent latin se sont fixées. *Animale*, qu'on trouve dans des textes littéraires, peut être restitué d'après les adjectifs.

γ) *-âs* < *-âtis* : *Mæcēnâs, Arpīnâs, nostrâs, cujâs, optimâs* (voir Caper chez Priscien IIII, 21, V, 31, etc.

δ) Impératifs en *-c* > *-ce* : les composés de *dîc, dûc* : *addîc, addûc,* < *ad-dîce, addûce,* etc. (v. Caper chez Priscien IV, 22).

ε) Parfaits en *-ît, -ât* : *audît, fūmât*. Servius *ad Aen.* III, 3, à propos de *fumat* qui n'est sans doute pas un parfait, mais un présent : « ait Probus ad discernendum tempus circumflectendam ultimam syllabam, ut intellegamus *fumavit.* » Il est vrai que Servius repousse cette opinion, attribuée aussi à Caper par Priscien IV, 22.

3° Mots de deux syllabes. — Règle de Donat (IV, 371) : « in disyllabis, quae priorem productam habuerint et posteriorem correptam, priorem syllabam circumflectemus, ut *mêta, Crêta* ; ubi posterior syllaba producta fuerit, acuemus priorem, sive illa correpta fuerit sive producta, ut *nĕpōs, lēgēs* ; ubi ambae breves fuerint, acuemus priorem, ut *bŏnŭs, mălŭs.* » Cette règle n'est pas complète ; elle ne mentionne pas le cas de *mĕntis*, où la première syllabe est longue, quoique la voyelle soit brève ; la voyelle étant brève, il est d'ailleurs évident qu'elle ne peut recevoir le circonflexe.

4° Mots de plusieurs syllabes. — Règle de Donat (*ibid.*) : « in trisyllabis et tetrasyllabis et deinceps, si paenultima correpta fuerit, acuemus antepaenultimam, ut *Túllius, Hostílius* ; si paenultima positione longa fuerit, ipsa acuetur, et antepaenultima gravi accentu pronuntiabitur, ut *Càtúllus Mètéllus*, ita tamen si positione longa non ex muta et liquida fuerit, nam mutabit accentum ut *látebrae, ténebrae*[1] ; si ultima brevis fuerit, paenultima vero natura longa, paenultima circumflectetur ut *Cethêgus, perôsus* ; si ultima quoque natura longa fuerit, paenultima acuetur, ut *Athénae, Mycénae.* » De même Quintilien (I, 5, 30) : « trium [syllabarum] porro (les trois dernières syllabes d'un mot) media longa aut acuta aut flexa erit ; eodem loco brevis utique gravem[2] habebit sonum, ideoque positam ante se id est ab ultima tertiam

1. On prononçait donc *látebræ*, malgré les deux consonnes suivantes. Mais la prononciation *latébræ* est aussi attestée par Quintilien (I, 5, 28) : evenit ut metri quoque condicio mutet accentum, ut *peçudes pictæque volucres*, nam *volucres* media acuta legam. »

2. Il y a deux exceptions : Gellius (*Noct. att.* XIII, 26) rapporte que Nigidius Figulus accentuait le vocatif des noms propres en *-ius* du type *Valèrius* sur l'antépénultième : *Váleri*, mais il ajoute que de son temps cette accentuation eût été ridicule. D'autres grammairiens rapportent que le vocatif était accentué dans *Valerius* comme le génitif, donc *Valérī* ; l'accent du gén. *Valéri* s'explique par la forme synonyme *Valérĭī* (Priscien I p. 301, 21 H ; Servius *ad Aen.* I, 451).

acuet. » Malheureusement Quintilien omet de nous dire de quelles conditions dépend l'accent aigu ou circonflexe de la pénultième. Il distingue bien (I 5, 23) *Camíllus* et *Cethégus*, mais ne dit rien de *Cethēgī*.

La règle de Donat sur la distinction de *mêtă, mētae* et de *Cethēgŭs, Cethēgī* est répétée par Sergius (*de acc. in Don.*, IV, p. 483) : « ita fit ut huic accentui [le circonflexe] trochaeus naturaliter longus convenire videatur », et par Martianus Capella (III, p. 65 Eyss.) : « ...nec aliter quam ut ipsa [la pénultième] natura longa sit, et ultima tamen brevis, ut *Galênus.* » Elle a paru suspecte à Langen (*Philologus* XXXI, p. 115), parce que ce serait le seul cas où la quantité de la syllabe finale serait capable de déterminer la forme de l'accent. Admettant, comme presque tout le monde, la gravité de cette difficulté, M. Vendryes (*Intens. init.*, p. 31) conclut, avec Langen, que les distinctions des grammairiens latins seraient « un pur emprunt aux Grecs », et que l'on avait sans doute « cette règle générale que l'aigu est l'accent de la voyelle brève et le circonflexe de la voyelle longue, sans restriction ». Mais il y a entre la règle latine et la règle grecque une différence qui ne s'explique guère dans l'hypothèse d'un emprunt : *mētae* correspond à μοῦσαι, *cārī* (< *cārei*) à νῆσοι et l'accent diffère ; si, comme on l'affirme, les grammairiens ont appliqué les règles grecques sans remarquer que les exemples latins par eux cités les contredisaient, on ne voit pas pourquoi leur imitation a été incomplète. De plus le témoignage d'un grammairien aussi sensé que Donat sur un fait qu'il lui était si facile de contrôler au moment où il citait des exemples ne peut pas être écarté sur la foi d'un raisonnement a priori. On n'a d'ailleurs aucun fait à objecter : ni Cicéron ni Varron ni Quintilien ne mentionnent la règle de Donat, mais dans aucun texte ils ne disent le contraire et nulle part la suite de leurs idées ne les a nécessairement amenés à parler de ce cas spécial.

La finale de mot en latin se comporte, il est vrai, au point de vue de l'accent, autrement que la finale en grec. L'élément vocalique long final de mot grec, quelle que soit la syllabe précédente, vaut une ou deux unités d'intonation[1] : ἄνθρωποι : ἀνθρώποις, μοῦσαι : μούσαις. En latin la valeur des finales longues paraît dépendre de la pénultième : *mētae* et *mētīs*, mais *pópulī* et *pópulīs* : tout se passe comme si la finale vocalique longue, quelle

1. Ne pas confondre les unités d'intonation avec celles de la quantité ; en grec seule la voyelle longue de la syllabe finale peut avoir deux unités d'intonation, mais ne les a pas toujours : ἄνθρωποι avec -οι = 1 unité ; les autres longues ne peuvent avoir qu'une unité d'intonation, quoiqu'elles aient toujours deux unités de durée.

qu'en soit la nature, avait deux unités d'intonation après une pénultième longue et une seule unité après une pénultième brève. Cela signifie peut-être que la finale longue avait autrefois partout la valeur de deux unités d'intonation, puis que cette valeur a été réduite, sauf après une pénultième longue : celle-ci par sa longueur même formait avec la finale un groupe plus résistant aux facteurs qui ont changé l'intonation. Ainsi s'expliquerait le contraste entre *mĕtă mētā* qui aurait conservé l'ancienne accentuation et *pópulī* qui présenterait une innovation, consistant dans l'impossibilité d'accentuer une pénultième brève.

A côté des différences il y a aussi des ressemblances importantes entre l'accentuation grecque et la latine. Même l'inaptitude de la syllabe finale latine à porter l'accent n'est pas sans analogue en grec ; les oxytons grecs perdent l'accent de la finale dans le cours de la phrase. Surtout dans les deux langues l'accent ne peut reculer au delà de l'antépénultième. Plusieurs linguistes ont voulu expliquer cette ressemblance soit par une influence du grec sur le latin (Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der griech. Sprache,* p. 156), soit par une influence commune subie par le grec et le latin et venant de la langue de peuples conquis qui auraient été proches parents (Hirt, *Der indog. Akzent,* p. 30). Il est facile d'écarter ces hypothèses. Une réglementation de la place du ton à partir de la finale s'est produite de façon indépendante et variée en grec, en latin et en plusieurs autres dialectes indo-européens. Puis en grec la quantité de la pénultième est indifférente pour la place de l'accent, en latin elle est décisive ; une pénultième brève ne peut être accentuée : *pópulī* non **popúlī*. Enfin la ressemblance du système latin avec le grec est bien moins grande qu'avec le système iranien : en iranien, comme en latin, l'accent frappe toujours la pénultième, si elle est longue, et l'antépénultième, si la pénultième est brève. Et cependant il n'y a pas eu influence de l'un de ces dialectes sur l'autre. Il y a eu seulement rencontre, parce que l'une des conditions essentielles[1], la valeur spéciale de la syllabe finale, était la même dans les deux langues (voir Gauthiot, *Fin de mot en indo-européen,* p. 214-215). En grec ancien et dans la prononciation moderne du sanskrit la place de l'accent dépend aussi de la finale ; il n'est donc pas étonnant que ces systèmes d'accentuation ressemblent aux systèmes latin et iranien.

1. Une autre condition a dû être, comme M. L. Havet me l'indique, le fait que, à une date lointaine, les mots accentués de 1 à 3 syllabes étaient seuls nombreux ; ils ont dû influencer les mots très peu nombreux qui faisaient reculer l'accent plus loin que la troisième syllabe.

D. — *Mots non accentués.*

Sont dépourvus d'accent les mots qui n'ont pas de valeur indépendante ; ils expriment souvent le rapport d'un mot indépendant à d'autres éléments de la phrase. Ceux qui sont réunis sous un même accent avec le mot précédent, ont été appelés enclitiques (lat. *inclinativa*) par les anciens ; ceux qui sont réunis avec le mot suivant ont reçu le nom de proclitiques chez les modernes ; les anciens ne reconnaissaient pas cette catégorie[1] ; c'est Hermann qui a introduit cette dénomination. Par le fait qu'ils dépendent de l'accent du mot principal, ils sont fondus avec celui-ci en une unité phonétique, car l'accent est le principe d'unité d'un mot, l'*anima vocis* (Diomède, I, p. 430, 29 K, Priscien p. 127, 27 K, Martianus Capella, III, p. 65, 19 Eyss., etc.). Ce fait est très important pour la prononciation et pour la métrique : les mots enclitiques et proclitiques se liaient intimement dans la prononciation avec le mot auquel ils appartenaient ; dans la versification un mot phonétique comprend toutes les syllabes qui sont dominées par son accent : *in armáque* est un seul mot qui commence avec *in* et finit avec *-que*. Un mot peut encore être dépourvu d'accent propre, sans être enclitique ou proclitique, par exemple un mot devenu élément de composé.

I. — Les enclitiques.

Ils exigent l'accentuation de la syllabe finale, même brève, du mot précédent ; Servius *ad Aen.* X, 668 : « minores particulae, ut *que, ve, ne, ce,* quotiens junguntur aliis partibus ante se accentum faciunt, qualislibet sit syllaba quae praecedit, sive brevis sive longa, ut *mūsăque.* » En grec l'accent du mot principal ne change pas par suite de l'adjonction d'un enclitique, mais on ajoute, s'il y a lieu, un accent d'enclise, de sorte que le mot total peut avoir deux accents : ἄνθρωποί τε. En latin l'accent du mot principal est remplacé toujours par l'accent d'enclise : Varron chez Martianus Capella (III, p. 67, 25, Eyss.) : « nunquam migrabit acutus sonus de primis syllabis in postremas, praeter particulas conjunctas, quarum hoc proprium est acuere partes extremas vocum quibus adjunguntur. » Diomède (I, p. 433 K) : « item... *que... ve... ne* adjunctae verbis et ipsae amittunt fastigium et

1. Cependant on trouve des indications telles que celle de Quintilien I, 5,27 : « Cum dico *circum litora,* tanquam unum enuntio dissimulata distinctione. »

verbi antecedentis longius positum acumen adducunt et juxta se proxime conlocant. » Pompée (V, p. 131 K) : « dans *doctusque doc* perd son accent. »

D'après les expressions de Varron et de Diomède qu'on vient de lire, on pourrait croire que l'accent d'enclise serait toujours un aigu. Cependant, d'après Servius, *ad Aen.* XII 505, la syllabe finale du mot principal recevait l'aigu seulement si elle était brève, et le circonflexe si elle était longue : « *tanton* ... Sane *ton* circumflectitur, nam cum... apocopen verba patiuntur, is qui in integra parte fuerat perseverat accentus, ut *tantône*, inde fit *tantôn*. »

Pour distinguer un enclitique d'un mot simplement atone, nous n'avons que deux moyens : les témoignages des grammairiens et les effets de l'accent d'enclise : une accentuation insolite d'une pénultième brève : *hicc̆ine*, et, d'après certains modernes, l'abrégement d'une longue. Le fait que l'accent propre d'un mot dans un groupe a disparu ne prouve pas que ce mot soit devenu enclitique ou proclitique, car en cas de composition l'accent propre d'un mot composant disparaît aussi et il y a dans la phrase des mots atones qui ne sont ni enclitiques ni proclitiques ni éléments de composés.

Ces deux sortes de renseignements permettent de distinguer les enclitiques suivants :

1° les particules *-que, -ne* (interrogatif), *-ve, -ce : cunctăve, tantône, hiccĭne, marisve, illice, illĭc* < **ille-ce, istĭc* < **iste-ce*. Sur ces particules voir les témoignages des grammairiens mentionnés ci-dessus.

Des doublets sont résultés du fait que *-que* est employé tantôt comme enclitique, tantôt comme élément de composé ; il faut distinguer *ítaque* « ainsi » qui est un composé : « una pars orationis », et *itáque* = *et ita* (cf. Servius *in Donat.*, IV, p. 427, Keil); *úndique* « de partout », qui est un composé, et *undéque* = *et unde, útique* « en tout cas » composé, et *utíque* = *et ut* (cf. Priscien, V, 64).

Selon Priscien (V, 63 et VI, 126) *utraque* et *plĕraque*, féminins et neutres, quoique appartenant à des composés, s'accentuent sur la pénultième brève : *utrăque, plĕrăque*, comme si *-que* y était encore enclitique. Priscien pense que cette accentuation serait due à l'analogie de *plerúsque, utérque*.

Quant au cas où les particules enclitiques *-que, -ve, -ne* sont appuyées à des prépositions, Priscien dit (*Partit.* VI, 125, p. 488 K) : « praepositionibus ante se positis non erigunt extremae syllabae fastigium, ut *propterque illum, interve homines*. » On sait qu'en grec au contraire les prépositions et autres proclitiques reçoivent l'aigu sur leur dernière syllabe devant un enclitique : περί μου, εἴς με, καίτοι, ὥς περ (v. J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, p. 90 et s.).

Autres particules enclitiques : *met*, qui s'ajoute à un pronom personnel, p. ex. *vōsmet* et qui, selon Priscien, *de acc.* VII, 46, est une « adjectio syllabica ut *-ne, -ce* » et exige l'accentuation de la pénultième.

-dem, -nam; peut-être. Servius, citant *ibidem* et *ubinam*, dit (*ad Aen.* I 116) : « multi dubitant ubi esse debeat accentus. » Et il ajoute : « Syllabis ultimis, quibus particulae junguntur, accentus tribuitur, ut *musăque, illéne, hujúsve*, sic ergo et *ibidem*. » Témoignage incertain.

-pse, -pte, -te sont-ils aussi des particules enclitiques ? Il n'y en a pas de preuve. On peut considérer comme des composés des formes telles que *tūte, reāpse, suōpte*; *-pse* existe aussi dans *ipse*, où il est certainement élément de composé.

quidem. Les grammairiens ne disent rien de l'enclise de cette particule. Là où elle formait un groupe fixe avec le mot précédent : *equidem, quandoquidem*, l'accent ne pouvait qu'être identique à celui de mots composés. Mais certains modernes pensent qu'au temps de Plaute *quidem* a été[1] enclitique. En effet Bücheler (*Archiv für lat. Lexik. u. Gram.* III, 144 et s.) a montré que des monosyllabes longs placés devant *quidem* peuvent être brefs : *tū quĭdem* est remplacé par *tŭ quidem, sĭ quidem* par *sī quidem*. Voir F. Vollmer, *Kürzung durch Tonanschluss im alten Latein. Sitzungsb. der bayr. Akad. der Wiss.* 1917.

Sī quidem, formant un groupe fixé, est attesté chez Lucilius 749 et s'est maintenu à l'époque classique (Ovide, *Fastes*, IV, 603) à côté de *sī quidem*, tandis que les groupes non fixés ont disparu : *tŭ quidem, mĕ quidem*, etc. Les partisans de l'intensité de l'accent en latin ont essayé d'expliquer ces faits en admettant, sans preuves, que l'accent d'enclise était un « stark geschnittener Akzent » (voir par exemple Sommer, *Handb.*[2] p. 129). On appelle ainsi l'habitude qu'ont les Allemands du Nord de prononcer le groupe formé par une voyelle brève + une consonne finale de syllabe de telle sorte que la consonne suivante se fait entendre au moment où la voyelle est à son maximum de tension : *satt*. Mais cette prononciation n'est de règle en allemand que si la voyelle est brève, et il n'y a pas d'abrégements dus à cet accent. Elle ne peut donc expliquer l'abrégement d'une longue en latin. De plus cette prononciation appartient à un type qui semble inconnu en latin.

---

1. Chez Plaute on trouve plusieurs fois *ille quidem* –́ ⏑ ⏑ –́, ce qui prouve que ces deux mots ne formaient qu'un seul mot phonétique, car un temps faible ne peut être coupé en deux par une fin de mot, v. Skutsch, *Forschungen*, p. 110.

Dans ses *Forschungen zur lat. Gramm. und Metrik*, p. 9, note 2, Skutsch a soutenu que *quis* produisait le même effet d'abrégement. Comme preuves il cite les trois vers suivants :

Captivi 791

Eminor interminorque ne qui(s) mi obstiterit obviam.

Stichus 67

Si qui(s) me quaeret, inde vocatote aliqui : aut jam egomet hic ero.

Andria 258

Quod si ego rescissem prius, quid facerem, si qui(s) nunc me roget.

Mais dans ces vers *si qui(s)* est suivi d'un monosyllabe, avec lequel la brève de *qui(s)* forme un groupe ïambique susceptible d'abrégement. On peut donc scander : *nĕ qui mi obs-; sī qui me; sī qui nunc.*

Il n'est pas nécessaire de considérer les faits observés par Bücheler comme des abrégements. M. Havet pense que *sĭ quidem, tŭ quidem, mĕ quidem* contiennent des formes primitives *sĭ*[1], *tŭ, mĕ* doublets de *sī, tū, mē* (cf. grec σύ), et que des dactyles archaïques tels que *mē quidem* ont été admis comme équivalents d'anapestes : dans Plaute il est rare qu'on puisse distinguer ⏑⏑– de –⏑⏑. Il s'agit donc probablement ou de doublets ou d'artifices métriques.

Cependant, même si l'on considère ces faits comme des abrégements, on peut les expliquer par les lois latines de l'accent. D'après la règle des monosyllabes à voyelle longue, il faut accentuer *sí, mé, tú*. Lorsqu'un enclitique, tel que par hypothèse *quidem*, s'ajoutait à ces monosyllabes, cette accentuation ne pouvait plus être conservée. En effet *túquidem, méquidem, síquidem* seraient des unités phonétiques avec circonflexe sur l'antépénultième, ce qui est interdit en latin aussi bien qu'en grec. On aurait pu accentuer *tū́quidem*, etc. ; mais cette accentuation aurait fait entendre un *tū* monosyllabique avec accent aigu sur le dernier temps de la longue, ce qui ne répondait à aucun type d'accentuation d'un monosyllabe à voyelle longue. Il est possible que, pour éviter cet inconvénient, le deuxième temps de la voyelle longue ait été supprimé, d'où la prononciation *tŭquidem, sĭquidem*, etc.

Quandŏquidem existe à côté de *quandōquidem*. Mais à côté de *quandō*, seul attesté chez les anciens et les classiques, on trouve *quandŏ*, attesté dès le Iᵉʳ siècle après Jésus-Christ (voir Baker,

1. Cependant *sĭ* est peu vraisemblable, car *sī* semble continuer *sei* : osque *svei*. On peut admettre que *sĭ* est tiré de *quasĭ, nisĭ* (V. infra).

Class. Rev. XVII, p. 315 et s.). Comme il s'agit de l'*ō* final d'un mot non monosyllabique, il est possible que l'abrégement de la finale soit assez ancien pour expliquer *quandŏquidem*. Il n'est d'ailleurs pas impossible d'expliquer la brève de *quandŏquidem* par l'accent d'enclise ; Charisius (I, p. 111 Keil) dit que *quando* non interrogatif était accentué sur la finale ; on avait donc *quandó* comme *ergó* ; par suite le même raisonnement s'applique à *quandóquidem*, que nous avons appliqué à *sí-quidem*. Mais le plus probable semble d'admettre que *quandŏquidem* vient de *quandŏ*, doublet de *quandō*.

On a encore voulu expliquer par l'accent d'enclise *quăsĭ*, qui serait une continuation de *quăsī* < *quamsī* ; cette explication qui vient de Bücheler (*Arch. für lat. Lexik. u. Gramm.* III, 144 et s.) est répétée presque partout. Cependant M. Lindsay, *The Latin Lang.* p. 607, remarque : « It is difficult to derive *quasĭ* from *quam si*... For the first syllable of *quasi* was so thoroughly short that it acted as a « Brevis Brevians » and made the normal quantity of the final vowel of *-si* short as early as the time of Plautus, whereas the combination *ns* (*ms*) properly lengthens a preceding vowel in Latin. » De plus tandis que *tam quam si* est usuel partout depuis Plaute, chez Cicéron, Tite-Live, etc., on ne trouve pas *tam quasi*, ce qui est inattendu, si vraiment *quăsĭ* continue *quam si*. Surtout comment admettre que *sī*, ancien démonstratif devenu conjonction, serait devenu enclitique ? Lindsay (l. c.) suppose que *quăsĭ* contient *quă*, accusatif pluriel neutre du thème **quo-*, qui aurait été employé adverbialement (cf. *quia*) à peu près dans le même sens que *quam* dans *tam quam*.

quoque peut correspondre à skr. *kvaca* ; rien n'indique qu'il continue **quōque* non attesté.

La particule *-pe* de *quippe, nempe* a sans doute été d'abord un enclitique, mais à l'époque classique ces mots se comportent comme des composés.

Rem. — Dans sa brochure, citée ci-dessus, *Kürzung durch Tonanschluss*, M. Vollmer prétend trouver des abrégements dus à l'adjonction d'un enclitique dans des formes telles que *nōsquidem* (Tér. *Andr.* 803), *quōsquidem* (*Truc.* 70), *aut quidem* (*Most.* 944), *hae quidem* (*Cist.* 43), *hācquidem* (*Amph.* 736), *hās quidem* (*Pseud.* 25) ; *ecquis* (*Bacch.* 583 ; etc.) ; *omittō* < *ob-mittō* ; *prŏ-fectō, prŏficiscor* ; *ille* < **ol-se* ; *immo* < *en* + une particule inconnue. — Ainsi des particules inconnues des Latins : **se* et **mō*, seraient capables de produire, à volonté, des effets d'enclise ; des verbes seraient traités comme enclitiques ! Et les vrais enclitiques *-que, -ne, -ve* ne produiraient presque pas l'abrégement !

2° les indéfinis (pronoms, adjectifs et adverbes).

Ils paraissent avoir été enclitiques comme en grec[1] : *quis, quī,* p. ex. *sī quis, sī quī, cubi* dans *sī cubi, quandō* dans *sí quando, né quando,* exemples qui montrent qu'une particule enclitique reste inaccentuée, même si elle a une pénultième longue : « quando quoque, dit Priscien XV, 29, simplex et ex eo composita omnia : *aliquando, siquando, nequando,* quae et infinita sunt et *antepaenultimo acuto* proferuntur, quomodo etiam ab *inde* composita. » En effet Priscien (XIV, 20) et Servius (*ad Aen.* VI, 743) enseignent qu'il faut de même accentuer *éxinde, déinde, próinde, súbinde.* Mais la raison qu'ils en donnent fait craindre que cette prononciation soit arbitraire : « ne, si gravetur praepositio, per appositionem esse putetur ante adverbium, quod fieri non licet. » De plus Diomède (I, 405 K) et Donat (IV, 387), mettant sur la même ligne *exinde, adusque, dē subitō,* prescrivent de les « prononcer sous un seul accent », sans dire où placer cet accent, ce qui serait étrange si l'accentuation avait été si insolite. Le fr. *souvent,* l'ital. *sovente* attestent l'accentuation *subínde.* Enfin comment comprendre que le démonstratif *inde* aurait été traité comme enclitique ?

Donat enseigne (*ad Tér. Hec.* 865) que dans *num quid* le mot *quid* doit être accentué, lorsqu'il signifie *aliquid,* et que dans *si quando* « prima syllaba acui[2] potest et media ; tamen variat sententiam. » Il faut donc sans doute accentuer *siquándo* au sens de *si aliquando.*

Les anciens ne connaissent pas d'autres enclitiques que les particules et peut-être les indéfinis. Plusieurs modernes considèrent encore comme enclitiques les formes suivantes :

1° les formes non emphatiques des pronoms ou adjectifs personnels et possessifs. Priscien paraît dire le contraire (XIII, 21) : « omnia pronomina apud Latinos absoluta sunt (c.-à-d. n'ont pas besoin d'être opposés à un autre, comme en grec εἶδεν ἐμέ, οὐκ ἐκεῖνον) et, tam praepositiva quam subjunctiva, RECTI ACCENTUS id est ὀρθοτονούμενα, cum apud Graecos sint quaedam inclinativa, ut μου, μοι, με : *ego dico, dico ego ; tu dicis, dicis tu : ille dicit, dicit ille.* » Mais cela peut signifier, dit-on, qu'il n'y a pas en latin, comme en grec, de formes spéciales non accentuées, et que toutes peuvent être accentuées.

Donat semble distinguer des formes toniques et atones, car, dans ses commentaires sur Térence, il signale plusieurs fois des

1. Le motif pour lequel Priscien le nie (V, 67) est sans valeur.

2. Cependant M. L. Havet m'écrit : « *acue* dans Donat signifie, je crois, « appuyez « sur, prononcez fortement, mettez en relief. » Il y a impropriété, due à la prononciation de son temps. Donat est plein de ces préceptes qui visent non la grammaire, mais l'art du liseur. »

cas où le sens exige que le pronom personnel soit accentué, p. ex. *ad Ter. Phorm.* 70 : « *o regem me esse oportuit.* acue *me.* » Mais quel est le sens d'*acuere* en ce cas ? De même les langues romanes continuent les pronoms personnels et possessifs par deux séries de formes, l'une accentuée : fr. *moi, toi,* etc., l'autre non accentuée : fr. *me, te,* etc. Mais tous ces faits prouvent seulement que ces pronoms avaient des formes atones, et non qu'ils aient eu des formes enclitiques. Pour qu'il y ait enclise, en latin, il faut que la dernière syllabe du mot précédent soit nécessairement accentuée du ton d'enclise ; or les grammairiens ne disent rien d'une accentuation telle que *vidét me.* Que Plaute ait ordinairement (pas toujours !) des ictus tels que *intér me, ád me,* cela ne prouve rien pour l'enclise. Chez Virgile *inter mē* est un mot métrique, mais à cause de la préposition, non du pronom.

2° les formes du présent de l'indicatif de *esse* au sens de la copule. Les grammairiens ne fournissent pas de renseignements. L'atonie paraît assurée par les faits suivants : les inscriptions et les manuscrits ont des graphies telles que *vocitatust* CIL. I^2 584, *scriptust* I^2, 1209, *situst* I^2, 1861, etc. Employés comme copule, *es, est, sum, sunt* sont toujours précédés d'un mot, ordinairement du prédicat auquel ils appartiennent. Voir Marouzeau *MSL.* XV, p. 230 et s. Mais l'atonie et l'enclise sont choses différentes. A-t-on accentué *laudatús est* et par suite *laudatúst* ? Le silence des grammairiens serait surprenant.

En dehors de ces cas souvent admis comme faits d'enclise, on a parfois tenté de reconnaître d'autres faits d'enclise, p. ex. *illúm patrem* (v. Sommer *Handb.*^{2} p. 296-297) pour expliquer l'ictus qui chez Plaute frappe parfois *illúm,* les formes romanes *lo,* etc., et les expressions formées d'un adjectif et d'un substantif de sens vague comme *res, modus : malám rem* (*Phormio,* 930), *nóvo modo* (792), ou d'un verbe + substantif formant ensemble un seul concept : *factum volo, Phormio* 787 (v. Lindsay, *Class. Rev.,* V 373 et s., 402 et s., *Journal of Phil.* XX 135 et s.) ; de même on explique souvent *hŏdiē* comme continuant **hōdiē* avec *diē* enclitique qui par l'accent d'enclise aurait abrégé **hō-*. Toutes ces hypothèses contredisent l'enseignement des grammairiens qui ne reconnaissent l'enclise que dans un petit nombre de particules bien déterminées, jamais dans un substantif ; et elles ne reposent sur aucune preuve. La soudure de *quā rē* en un mot est de date incertaine ; *ne sciŏ, quō modŏ* entrent dans un vers là où *crēdere* est interdit, et ne sont donc pas comparables à un vrai mot unique ; *ārē faciō, tepĕ faciō* sont encore mal soudés ; comment croire à des soudures de groupes aussi rares que *coctum dabō, missum facit* ? Sans doute *diēs* a perdu son accent dans

hodiē et *postrīdiē*; mais l'accent de ces mots est précisément ce qu'il doit être dans des composés.

A une époque assez basse, qu'il est impossible de préciser, se sont formés de nouveaux composés de préposition + article, servant à remplacer les cas de la déclinaison classique et attestés en partie par l'accord des langues romanes : *dē + llum* : ital. *dello*, v. fr. *del,* ; *ad + llum* : it. *allo*, v. fr. *al*; *in-llum* : v. fr. *el*. L'it. *del*, l'esp. *del* continuent le composé formé de la préposition *dē + īl*, première partie de *illum*. Mais s'il est probable que ce type de composé remonte au bas-latin, il est difficile de discerner ceux de ces composés qui remontent à cette date et ceux qui sont nés dans une langue romane.

II. — Les proclitiques.

Comme les enclitiques, les proclitiques sont des mots atones unis avec le mot principal au moyen de l'accent. Quintilien I, 5, 27 : « cum dico *circum litora*, tanquam unum enuntio dissimulata distinctione, itaque tanquam in una voce una est acuta. » Les proclitiques se distinguent des enclitiques en ce qu'ils sont placés devant le mot principal et n'en changent jamais l'accentuation. L'unité formée d'un proclitique et d'un mot principal se distingue de l'unité des mots composés en ce que la particule proclitique ne reçoit jamais l'accent : *proptèr pătrem* non *proptér pàtrem*, tandis que le premier élément d'un composé reçoit l'accent dès que la règle générale l'exige : *quŏmŏdō* ; par conséquent *ilicō* < **in + slocō*, *dēnuō* < *dē + novō*, *nēscio*, *prōdest* sont des composés où la particule a perdu sa valeur de proclitique. Comme le proclitique et le mot principal forment une seule unité phonétique, ils sont parfois écrits ensemble : *adeum* (CIL. I² 593, 8 ; *intabulas* ib. l. 14, etc. ; *inquarum*, *adomnem* XIV, 98 ; un groupe tel que *propter amōrem* est admis chez les Comiques là où *dicit amōrem* est exclu.

En latin il n'y a de proclitiques certains que les prépositions. La négation *nĕ* n'existe que dans des composés : *nĕfās*, *nĕsciō*; « *nē* acuto[1] accentu imperativa, velut *nē fac*,... gravi accentu pro eo quod est apud Graecos ἵνα μή (c.-à-d. comme conjonction). » Palaemon ap. Charisium I p. 228, 8 K. Quant à *nōn*, placé devant un verbe, perdait-il son accent ? Il ne formait pas, en tout cas, un seul mot phonétique avec le verbe.

Les prépositions, parfois dans l'écriture, toujours dans la prononciation, forment une unité phonétique avec le mot principal

1. *nē* avec circonflexe signifie « oui ».

qu'elles précèdent et qui toujours porte l'accent : *per hóminēs*, *inter árma*, *prō pătre*. Donat, IV p. 391, K : « praepositiones... conjunctae casibus... graves fiunt. » Probus, *Inst. a. p.* IV, p. 149 K : « *ante*, si gravem accentum habeat, erit praepositio, ut... *ante pĕdēs*. » Priscien XIV, 39 : nostri [praepositiones]... gravant omnibus syllabis. » De même lorsqu'elles sont placées entre le mot principal et son complément : *corpus ìn Aeacidae*, *virtutem pròptèr imperatoris* (Censorinus *ap. Priscianum* XIV 15-16).

Dans le cas d'ANASTROPHE, lorsque la préposition suit le nom principal sans qu'un complément suive, elle reprend son accent[1], qui, si elle est disyllabe, frappe la première syllabe ; voir Censorinus *ibid.*, Priscien XIV, 6 : « cum vero praepostere ponuntur, monosyllabae acuto, disyllabae paenultimo acuto proferuntur. » Donc *transtra pér et remos*, *te própter*. Certains grammairiens, Servius (*ad Aen.* I, 32) et Priscien (XIV, 6) prétendent qu'en cas d'anastrophe *circum* était accentué sur la finale « pour être distingué de l'accusatif de *circus* ». Et Quintilien (I, 5, 25) attribue la même distinction à « quosdam eruditos nonnullos grammaticos », mais il ne parle pas d'anastrophe et cite comme exemples *quae circum litora*, *circum piscosos scopulos*, et ajoute qu'il prononce *circum litora* en réunissant ces mots sous un seul accent. Diomède (I p. 433 K) affirme de même qu'il faut accentuer *ergô* (avec le circonflexe) dans *illius ergô*, pour le distinguer d'*érgō* « c'est pourquoi ».

Rem. I — Priscien (XIV, 47) : « *cum* praepositio, quando pronominibus postponitur primae vel secundae personae, vel etiam *se*,... enclitici vice fungitur... : *mécum*, *técum*, *sécum*, *nobíscum* (ou *mēcum*, etc.) ; aliis vero postposita acuitur, ut *quōcúm*; *quācúm*, *quīcúm*, *quibuscúm*. » La raison de cette différence, attestée, il est vrai, seulement à cette date tardive, est sans doute que *mēcum*, *tēcum*, *sēcum*, *nōbīscum* sont des composés, tandis que *quōcum* n'en est pas un, mais est comparable à *quam ob rem*, *quā dē rē*.

Rem. II. — Les règles de l'accent permettent de distinguer certains doublets : *adéō* (adverbe) ou *ad eō* (Térence *Heaut.* 113) « jusqu'à ce point », où *ad* est encore une vraie préposition ; *ádeo* (verbe), où *ad* n'est plus qu'un élément de composé (Paulus Fest. p. 17-18 L.) ; *sine* et *pone* sont atones comme prépositions, mais accentués sur la pénultième comme impératifs (Priscien XIV, 49, etc.). Surtout lorsqu'un même mot peut être employé comme adverbe et comme préposition, l'adverbe se distingue de la pré-

1. Les prépositions ont été d'abord des adverbes ou autre chose et avaient alors un accent propre ; cet accent ne s'est perdu que dans le cas où la préposition fait corps avec le mot suivant.

position par l'accent qui le frappe selon les règles générales, car l'adverbe est un mot ayant un accent propre : *infrā stat, súprā, éxtrā, círcā, júxtā, cóntrā, súbtus, ánte, póst, súper*, etc. (Palaemon ap. Charisium I p. 189, 10 K, etc.).

III. — Mots atones qui ne sont ni enclitiques ni proclitiques ni éléments de composés.

Des mots tels que le relatif *qui* et la conjonction *cum* sont atones et pourtant ils ne sont ni enclitiques puisqu'ils peuvent commencer la phrase, ni proclitiques puisqu'ils ne s'unissent pas au mot quelconque suivant (ils peuvent être suivis d'une pause ou du commencement d'une autre proposition subordonnée), ni éléments de composés. Ils forment donc une catégorie à part, à laquelle appartiennent :

1° les relatifs : *quī, quantus, quālis, quot, quotus* (Priscien, *Partit.* IX, 174); les adverbes relatifs *quāliter, quotiēns, ubi, unde, quō, ut* « comme » : « haec quoque relativa gravantur per omnes syllabas, quando praeponuntur[1] aliis dictionibus » (Priscien XVII, 39 et 40). Quand ces mots sont employés comme interrogatifs, ils sont naturellement accentués selon les règles générales : *quí, quántus*, etc. (Priscien, XIII, 13), *út* « comment? » (Palaemon ap. Charisium, I p. 227, K).

2° les indéfinis : Priscien (I, 30, p. 61) : « infinitum est..., ut *quis quālis, quantus, quot, quotus,* cum in lectione gravi accentu pronuntiantur. »

3° les conjonctions : Priscien (XIV, 2 p. 24) : « praepositae gravantur omnibus syllabis, postpositae[2] acuuntur in principio. » Donc : *ille ígitur, ille quóque*, mais *ùt* (*ùtìnàm*) *ille*. Quand *sic* était employé dans un souhait, p. ex. *sic tua Cyrneas fugiant examina taxos* (Virgile, *Bucol.* 9, 30), il était conjonction, comme *ut*, et recevait l'accent grave, tandis que comme démonstratif (« ainsi ») il portait le circonflexe (Priscien, *Partit.* IV, 90).

4° Il est très vraisemblable que les formes non emphatiques des pronoms[3] personnels et possessifs et du présent indicatif de

1. Cette expression suppose que, comme les conjonctions (voir quelques lignes plus bas), si ces relatifs, étant postposés, ne commencent pas la proposition, ils sont accentués selon la règle générale.

2. Palaemon (Ap. Charisium, I p. 227, K), citant le passage de Virgile : *Trojanas út opes*, affirme aussi que *ut*, postposé, est accentué. Il est vrai qu'ici encore « *acuere*, accentuer » signifie peut-être « appuyer ». Voir page 84, note.

3. Sans doute aussi *ille*. Skutsch, *Forschungen*, p. 132 et s., constate que *ille* paraît chez Plaute là où une fin de mot est illicite, et il construit des accentuations impossibles telles que *illé pàter* pour expliquer ce fait. Il suffit sans doute d'admettre que *ille* pouvait être atone ; en ce cas sa finale n'était pas comparable à une finale normale.

esse doivent être considérées commes des formes atones, sans être des enclitiques, ainsi que le prétendent certains modernes (v. *supra*). Sans doute *est* de *laudatus est* ne peut commencer la phrase, mais il en est de même d'autres mots atones qui ne sont pas des enclitiques : *autem, quoque.*

A l'exemple des Grecs (v. Vendryes, *Traité d'accent. grecque*, p. 70), les grammairiens latins considèrent souvent les relatifs et les indéfinis, de même que les prépositions, comme des oxytons, et disent que dans le cours de la phrase l'accent de leur dernière syllabe « s'assoupit », p. ex. Priscien (*Partit.* I, 34) : « relativa... in contextu orationis gravantur, id est pro acuto in fine gravem accentum accipiunt. » Et, *Partit.* VIIII, 174 ; « *Qualis*... infinitum vel relativum, acuitur ultima, quae tamen in lectione sopitur... *Quantus*..., quando ultima [acuitur], infinitum vel relativum est, quod similiter in lectione sopitur. » De là il résulte que ces mots sont oxytons seulement quand ils sont en dehors d'un contexte, comme quand on dit : le mot *quantús*. M. Lindsay, *The Lat. Lang.* p. 168, pense qu'au contraire *quando* était oxyton dans un texte tel que celui de Virgile (*En.* 11, 384) : *quando tot stragis acervos*, cité par Charisius I p. 111, 27 K. Mais voici le passage de Charisius : « *quando* acuta prima syllaba interrogationem temporis significat, sed posteriore acuta *siquidem*, ut Vergilius : *quando tot stragis acervos.* » Cela signifie nécessairement : « si la dernière syllabe est accentuée, *quando* signifie *siquidem*, comme dans le passage de Virgile ; » mais rien ne prouve qu'il faille entendre : « comme Virgile a accentué dans le vers... » Charisius ne contredit donc pas les autres grammairiens. De même Quintilien, après avoir rapporté l'opinion, citée ci-dessus, de certains grammairiens au sujet de *circúm*, continue (I, 5, 26) : « itemque [ils différencient par l'oxytonaison] cum *quale* interrogantes gravi, comparantes acuto tenore concludunt ; quod tamen in adverbiis fere solis ac pronominibus vindicant, in ceteris veterem legem sequuntur. Mihi videtur condicionem mutare, quod his locis verba conjungimus. » Ce qui signifie que l'accentuation *qualé* n'avait cours que chez certains grammairiens, et qu'elle ne pouvait être observée dans la suite d'une phrase. C'est évidemment forcer le texte que d'en conclure, avec M. Lindsay, *loco laud.*, que *qualis* et *circum* formaient avec le mot suivant, dans une phrase, un seul mot accentué d'après les règles générales : *qualis videt, circúm rus, quandó tot* (*tot*, étant un démonstratif, on ne peut admettre, avec M. Lindsay, que, comme un enclitique, il rejette son accent sur le mot précédent).

Il est assez facile de comprendre pourquoi les grammairiens grecs ont rangé les relatifs, les indéfinis et les prépositions parmi les oxytons (v. J. Vendryes, *l. c.*). L'oxytonaison des mêmes mots

par les grammairiens latins serait également, d'après le passage cité de Quintilien, une invention de savants : la langue vivante ne connaissait ces mots que dans le cours de la phrase où ils étaient soit atones soit accentués d'après les règles générales (*inter* ou *ínter*). Il est possible que les grammairiens, citant ces mots comme des noms ayant un accent propre, et ne trouvant aucune norme dans la langue vivante, soient allés en chercher une chez les Grecs. Lorsqu'on nous dit donc (Sergius, *de acc.* IV p. 483 K) qu'il faut accentuer *poné* préposition, *ergó* préposition, *siné* préposition, pour le distinguer des impératifs *póne, sine* et de la conjonction *érgo*, il est possible que l'oxytonaison de ces mots soit artificielle, mais elle peut être fondée sur des raisons acceptables.

E. — L'accentuation dans les mots composés.

Dans un mot composé les éléments perdent leur accent propre, et le dernier élément n'exige pas, comme un enclitique que la dernière syllabe précédente soit accentuée ; le premier élément ne répugne pas à être accentué, comme un proclitique, mais les éléments du composé sont, au point de vue de l'accentuation, totalement fondus en un seul mot dont l'accentuation ne dépend plus que des règles générales d'un mot ordinaire.

1. préposition + substantif ou adjectif ou pronom : *cónjunx, ílicō, ádmodum, áffatim, praetéreā, intéreā, dḗnuō.*

2. préposition + verbe : *ádeō, ínferō.*

3. adverbe + adjectif : *malesânus, malédicus, benéficus.*

4. négation + adjectif ou verbe ou substantif : *néscius, néscio, néfās.*

5. pronom + substantif ou verbe : *hujúsmodī, quā́rē, quṓmodo, cottídiē, quívīs, quílibet.*

6. pronom + préposition : *hā́ctenus, mḗcum* (ou *mécum* ?).

7. adverbe + *que* : *úndique, útique.*

8. adjectif + *que* : *plērúsque* ; *plērā́que* a une accentuation analogue à celle de *plērúsque* ou peut-être atteste que ce mot n'était pas un vrai composé.

9. substantif + verbe : *crḗdō, animadvértō, caléfacis.*

10. substantif + nom : *rēspū́blica, jūsjūrándum, jūrisperítus, tribūnusplébis, orbistérrae, paterfamíliās, mentecáptus, armípotēns* (v. Priscien I, p. 177-183). *úndecim, duódecim.*

11. *Intereā́locī.*

Il est clair que des mots tels que *ílicō, óbviam, sḗdulō, dḗnuō* sont de vrais composés ; s'ils sont accentués à la façon d'un mot ordinaire, cela ne prouve naturellement pas, malgré Lindsay

(*The Lat. Lang.* p. 168-169), qu'il faille accentuer de même les groupes libres : *ín rem, ín jus, pér pătrem.*

F. — L'accentuation dans les mots empruntés du grec.

A l'époque archaïque les latins accentuaient les mots empruntés du grec d'après les règles de leur propre langue : *Taréntum* < Τάρας, *olîvum* < ἔλαιϝον[1].

Lorsque la connaissance du grec se fut généralisée, on établit comme règle d'accentuer à la grecque tous les mots d'emprunt déclinés à la grecque. Lorsque Quintilien dit (XII, 10, 33) que les poètes latins, pour donner plus de douceur à l'accentuation de leurs vers, les ornaient souvent de mots grecs, il faut évidemment conclure que ces mots grecs étaient accentués à la grecque. Il dit encore (I, 5, 24) : une diphtongue est souvent frappée du circonflexe « in graecis nominibus, ut *Atréu*, quem nobis juvenibus doctissimi senes acuta prima dicere solebant, ut necessario secunda gravis esset. »

La règle est ainsi formulée par Diomède (I p. 433, 4 K) : « sane graeca verba graecis accentibus efferimus, si isdem litteris pronuntiaverimus. » L'on accentua même à la grecque les mots latins formés d'une désinence grecque : *Memmiádēs, Scīpiádēs* (v. Sergius IV *de acc.* p. 527 K). Quant aux noms féminins terminés par une syllabe en *-ă*, « quando corripiunt eam secundum romanam consuetudinem, accentu quoque latino pronuntiantur : *Lýdiă.* » Voir Priscien VIII, 5 et Servius *ad Ecl.* X, 1 ; etc.

1. Plusieurs mots cependant sacrifient la quantité à l'accent grec : *ancora, Apollinis, Coclites* < ἄγκῡρα, 'Απόλλωνος, Κύκλωπες. Même dans ces mots, grâce à l'altération de leur quantité, les lois de l'accent latin sont observées.

CHAPITRE IV

VUE D'ENSEMBLE SUR LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA PRONONCIATION LATINE

Les éléments musicaux d'une langue sont l'intensité, la hauteur, la quantité et les variétés du timbre vocalique.

Le latin n'a pas cette alternance de syllabes intenses et de syllabes faibles qui dans les langues germaniques donne au discours quelque chose de peu lié, de haché, particulièrement sensible dans la lecture des vers. L'intensité en latin ne dépend pas de l'accent des mots, mais seulement du sentiment qu'exprime le discours. Et quand un sentiment énergique exige une prononciation plus énergique, cette intensité frappe non seulement les syllabes toniques, mais également tout un ensemble de syllabes.

L'accent latin, consistant dans une élévation de la voix, donnait au mot une valeur mélodique qu'on ne retrouve au même degré [1] dans aucune langue indo-européenne moderne. Il faisait passer la voix soit brusquement à une note aiguë soit progressivement et par degrés du grave à l'aigu comme dans *mētae* ou de l'aigu au grave comme dans *mēta*. Le dessin mélodique du mot latin était cependant moins libre et varié que celui d'un mot grec : l'accent latin ne pouvait, dans un polysyllabe, frapper la dernière syllabe et ne frappait l'avant-dernière que si elle était longue. Et comme la suite du discours ne faisait jamais disparaître cet accent de chaque mot indépendant, la phrase avait en latin une variété mélodique dont le français est fort éloigné.

Chaque syllabe avait en outre, indépendamment des autres éléments de la prononciation, une quantité déterminée : sa durée était à peu près relativement à celle de toute autre syllabe dans le rapport très simple, vivement senti, de 1 à 1 ou de 1 à 2. Et la répartition des brèves et des longues, sans être aussi heureuse qu'en grec, était d'une assez grande variété. Dès lors, on comprend que le rythme quantitatif ait été le seul que les Latins aient pu employer en prose et en vers. Le mot latin n'avait pas d'élément intensif et l'accent de hauteur était placé à des intervalles souvent assez éloignés et de par sa nature ne suffisait pas à constituer un rythme. Au contraire la quantité offrait un élément rythmique dans chaque syllabe. Pour obtenir un rythme il suffisait donc de disposer les longues et les brèves de manière que leur retour obéit à une règle déterminée. Et selon que cette règle était plus ou moins stricte, s'étendait à toute la chaîne du discours ou seulement aux fins de phrases ou de membres de phrases (c'est toujours vers la fin d'un ensemble que se trouve la place privilégiée du rythme), on obtenait ou le rythme de la prose oratoire ou celui des vers poétiques.

1. L'accent mélodique subsiste cependant en partie en lituanien, serbe, russe, néogrec, etc.

Une autre élément musical très précieux de la prononciation latine était la netteté des éléments vocaliques. Chaque syllabe avait pour centre une voyelle, jamais une sonante consonne telle que *r*, *l*, *m*, *n*. Le timbre des voyelles n'était pas monotone comme en sanskrit où l'*a* domine trop, ni fuyant comme en anglais où toutes les longues sont des diphtongues et où les brèves sont peu nettes. Chaque voyelle, aussi bien une atone qu'une tonique, avait un timbre nettement différencié, timbre qui pour les sons extrêmes *a*, *i*, *u*, ne dépendait pas de la quantité. Et la netteté de l'impression acoustique était encore relevée par ce fait que la série des sons mixtes (*œ*, *ü*, ы) n'existait pas.

Ces caractères musicaux s'accordent bien entre eux et forment un système phonétique dont l'accent de hauteur est l'élément dominant. Dans une langue pourvue d'un accent d'intensité la quantité et le timbre des voyelles ne pourraient guère avoir la netteté et la stabilité qu'on observe en latin. Une brève intense unie à une longue non intense forme un groupe sans unité ferme et stable ; l'unité tend à s'y établir soit par l'allongement de la brève intense soit surtout par l'abrégement des longues non intenses, ainsi qu'on peut le voir par l'histoire des langues germaniques et romanes.

Là où l'intensité de l'accent est énergique, les voyelles des syllabes non intenses tendent vers un murmure peu distinct, comme par exemple en anglais moderne, et sont ainsi très différentes des voyelles des syllabes intenses. En latin les voyelles, étant toutes prononcées sans différence appréciable d'intensité, sont aussi nettes en dehors de l'accent que sous l'accent; et cette netteté s'est transmise à toutes les langues romanes ; celles-ci ont, il est vrai, développé un accent intensif, mais il est beaucoup moins énergique que dans les langues germaniques et n'a pu altérer fortement la netteté du vocalisme roman.

La cohérence du système phonétique latin apparaît aussi bien, si l'on considère l'ensemble des articulations de la syllabe. L'accent d'intensité ayant généralement pour effet de faire disparaître beaucoup de voyelles faibles, les syllabes intenses héritent souvent des consonnes qu'accompagnaient ces voyelles disparues. D'où en germanique une accumulation d'éléments consonantiques explosifs et surtout implosifs : all. mod. *gfroren* (pour *gefroren*), *empfiehlst*, *Fürst*. En latin chaque voyelle ayant en général conservé son individualité, le rapport des consonnes aux voyelles est très heureux. L'élément explosif de la syllabe était toujours fort simple : une consonne unique ou suivie de *r*, *l*, jamais suivie de *v* (sauf en quelques groupes bien rares) ni de *j*, ni de *m* ou *n*. L'élément implosif qui fermait la syllabe consistait ou en l'occlusion de la consonne qui ouvrait la voyelle suivante (*g* dans *legō*) ou en une consonne implosive (*c* de *lectus*), rarement en deux consonnes implosives (*rp* de *carptus*), et dans ce cas la première consonne était ou une sonante, ou bien, si elle était une occlusive, la seconde était *s* (*iuxtā*), de sorte que les éléments implosifs n'offraient jamais d'articulation difficile. Il n'y avait donc jamais en latin cet entassement de consonnes qu'on trouve par exemple dans le mot all. mod. *Selbstkosten*, où l'on a deux voyelles pour neuf consonnes (*-en* = *n* employée comme centre de syllabe) ; mais toujours l'élément musical prédominait dans le mot latin sur l'élément non-musical du bruit consonantique.

Et comme la simplicité et la netteté qui distinguent les sons latins considérés dans l'enchaînement du discours sont aussi les traits qui distinguent les phonèmes considérés individuellement, tout s'accorde à donner à ce système phonétique une sûreté et une fermeté robuste qui expliquent qu'il a duré de longs siècles sans s'altérer profondément. Il est resté stable jusqu'au moment où se sont effacées les différences quantitatives des voyelles, élément dominant du système.

L'état décrit dans cette première partie est celui du latin pendant la période où la littérature s'est développée. Dans la description de cet état on a fait abstraction, naturellement, des changements phonétiques qui se sont produits dans cette longue période ; ils sont assez nombreux, mais non essentiels et seront étudiés dans l'ensemble de l'évolution de la prononciation latine. Ici nous n'avons considéré que les traits permanents, les facteurs constitutifs.

La prononciation décrite est celle de la bonne société romaine, celle des écrivains, celle qu'enseignaient les grammairiens et qui était dans tout l'Empire considérée comme normale. Sur la prononciation populaire nous avons peu de renseignements, surtout à l'époque ancienne ; nous en avons mentionné quelques-uns qui nous ont paru utiles au point de vue du système. Les autres seront mieux à leur place lorsque l'on traitera de l'évolution de la langue.

Il est impossible de dire à quelle date l'état phonétique décrit a commencé et à quelle date il a fini. On ne peut indiquer que des limites approximatives. A peu près tout ce qui a été dit des phonèmes isolés, de leur quantité, de leur timbre, de la syllabe, de l'accent, s'applique déjà à la langue de Plaute ; les contemporains de Cicéron, en lisant Térence et les autres vieux auteurs dramatiques, n'avaient pas le sentiment de lire une langue sensiblement différente de la leur. D'autre part cet état semble avoir duré jusqu'au 3[e], peut-être même jusqu'au 4[e] siècle après J.-C., c'est-à-dire jusqu'au moment où les innovations dans la quantité ont inauguré une période nouvelle, où les changements essentiels se sont succédé rapidement et ont créé les diverses langues romanes.

DEUXIÈME PARTIE

ÉVOLUTION DE LA PRONONCIATION LATINE

DÉFINITION DU CHANGEMENT PHONÉTIQUE EN QUOI IL DIFFÈRE DE L'ANALOGIE ET DE L'ÉTYMOLOGIE POPULAIRE[1]

Si l'on compare, au point de vue phonétique, le latin de Plaute ou même de Cicéron au latin populaire des bas siècles, on aperçoit des différences nombreuses et considérables : une langue vivante est un fleuve qui s'écoule incessamment. Et cependant on a l'impression que, dans son ensemble, la langue est restée la même : Plaute aurait reconnu l'essentiel de sa prononciation dans le langage d'un Latin du IIIe siècle après Jésus-Christ.

Si au contraire on compare la prononciation latine avec ce que les correspondances constatées entre les idiomes apparentés nous révèlent de la prononciation indo-européenne, les différences apparaissent si nombreuses et si profondes qu'on a l'impression très nette de langues différentes ayant cependant certains traits essentiels communs. L'ensemble des transformations phonétiques qu'a subies le latin depuis le moment où il s'est différencié des autres dialectes indo-européens jusqu'à l'époque où il a donné naissance aux diverses langues romanes, constitue l'évolution de la prononciation latine.

Un changement phonétique consiste en ce qu'entre deux moments successifs d'une même langue une altération de la prononciation s'est produite dans tous les mots qui présentent une même particularité phonétique. Ce qui se transforme, ce n'est pas le phonème ou son articulation, mais l'image motrice ou acoustique qui lui correspond dans l'esprit des sujets parlants. Seule, cette image dure et par conséquent peut changer. Portant sur les images mentales qui correspondent à telle articulation et non pas sur les mots eux-mêmes, le changement phonétique se

1. Sur ces notions voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 204 et s.

manifeste nécessairement dans tous les mots où l'articulation existe dans les mêmes conditions. La formule qui l'énonce, appelée abusivement « loi phonétique », est donc sans exception, si elle est adéquate au changement à définir. Lorsque se présentent des exceptions en certains mots, elles sont dues à certaines conditions spéciales de milieu ou autres, dans lesquelles ces mots ont existé : ainsi *-s-* n'est pas devenue *-r-* dans *rosa* comme dans *rōris*, nominatif *rōs*, parce que *rosa* est un mot emprunté trop tard pour que la loi *-s-* > *-r-* pût s'appliquer à l'*-s-* de ce mot.

Les « lois phonétiques », étant des formules de changements historiques, sont donc essentiellement différentes des lois physiques. Celles-ci sont universelles, indépendantes du temps et du lieu, parce qu'elles se rapportent à des conditions qui peuvent se réaliser partout et toujours. Au contraire la loi phonétique, se rapportant à un changement qui a lieu une fois pour toutes, est particulière et dépend du temps et du lieu et du milieu : l'*-ă-* devient *-ĕ-* dans **re-factus* > *refectus*, mais se maintient dans *calefactus* ; *oe* devient *ū* dans *oenos* > *ūnus*, mais se maintient dans le terme juridique *poena*.

La condition d'un changement phonétique peut résider dans le système phonétique lui-même, comme par exemple celle qui détermine le changement de *g* en *c* dans **ag-tos* > *āctus* ; c'est en vertu du système phonétique que *g*, étant en position faible, s'assourdit sous l'influence de *t* qui est en position forte. La condition du changement peut être aussi extérieure au système ; ainsi il n'y a dans l'ensemble des sons latins rien qui explique le changement des occlusives aspirées sonores indo-européennes en spirantes : *bh-* > *f-* ; ainsi dans le système que le germanique a hérité de l'indo-européen rien ne fait prévoir le changement des occlusives sourdes non aspirées indo-européennes en spirantes germaniques : *p-* > *f-* : **pətḗr* > angl. *father*.

Pour distinguer ces deux sortes de changements, nous appellerons les premiers des changements *internes*, les seconds des changements *externes*. Les linguistes allemands appellent les premiers *kombinatorisch*, terme que F. de Saussure a transcrit par *combinatoire* (*Cours de ling. gén.* p. 205) ; et on l'oppose à changement *spontané*. Ces dénominations supposent que certains changements ont leur cause en eux-mêmes, d'autres dans une combinaison. Mais les changements dits spontanés ont évidemment des causes extérieures à eux-mêmes ; ces causes, il est vrai, sont très obscures, mais qu'elles aient existé, personne n'en doute ; et F. de Saussure a énuméré (*ib.*, p. 208 et s.) les différentes causes qu'on a supposées aux changements dits spontanés : prédisposition de la race, adaptation aux conditions du sol et du climat, substrat linguistique antérieur, loi du moindre effort, éducation phonétique dans l'enfance, état général de la nation à un moment donné. Dès lors que la cause est extérieure au système phonétique, le champ des hypothèses est en effet illimité et le problème de la recherche de la cause est extrêmement difficile. Mais cette cause, cela du moins est évident, n'est pas le phonème lui-même ; donc il n'est pas légitime d'appeler spontané ce changement conditionné. De même le mot « combinatoire » indique que la cause du changement est dans une combinaison. Or cela n'est pas suffisamment exact : la cause est dans le système lui-même, dans le phonème qui se transforme non moins que dans les phonèmes qui déterminent le sens de sa transformation ; et ce qui fait que le phonème se transforme et que d'autres phonèmes exercent sur lui une certaine influence, c'est la valeur que chacun de ces phonèmes doit à sa place dans le système phonétique de la syllabe ou du mot.

La distinction ainsi établie est de grave importance. Les changements dont la cause est extérieure au système phonétique n'admettent comme conditions que des faits ou des états historiques. Par exemple, si l'on explique le changement des occlusives non aspirées indo-européennes en spirantes germaniques par l'influence d'un substrat linguistique antérieur, cette influence est un fait essentiellement particulier. Par suite l'étude de ces faits appartient à la linguistique historique ou sociale[1]. Mais elle est en dehors de la phonétique générale qui recherche seulement les principes généraux des faits, principes qui expliquent en dehors de toute considération de race, de temps ou de lieu. Il n'y a pas d'autres principes généraux que ceux qui résultent de la nature du système phonétique de la syllabe, des mots et de la phrase. Nous devons distinguer clairement les deux ordres de faits et d'explications. C'est le but qu'on s'efforcera d'atteindre dans cet exposé de l'évolution de la phonétique latine.

Pour comprendre les innovations qu'offre la vie phonétique d'une langue, le concept du changement ne suffit pas. Il faut aussi faire intervenir celui de l'ANALOGIE. L'analogie et la loi phonétique sont d'ailleurs si souvent mêlées dans l'histoire de la prononciation que, quand on étudie l'une, il faut toujours songer à l'autre ; leurs effets se ressemblant souvent, il importe de les distinguer.

---

1. Un bel exemple d'explication de faits linguistiques par des faits sociaux est celui qu'a donné M. Meillet dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. Là il montre quelle influence profonde deux faits politiques, l'empire des Perses et celui d'Alexandre, ont exercée sur les destins de la langue grecque.

Le changement phonétique ou bien transforme une articulation en une autre, ou bien la fait disparaître sans la remplacer. Mais il ne crée rien. Même en des cas tels que *exemptus* < *exem-tus* et *istatus* < *status*, il y a transformation, non création : *-p-* est la transformation d'une partie de *-m-* ; *i-* la transformation du souffle de *s-*. L'analogie ne transforme pas, elle crée. Et ce qu'elle crée, ce n'est pas un son dépourvu de sens, comme la spirante qui dans le mot anglais *father* remplace l'occlusive indo-européenne, c'est une forme ayant un sens[1]. Cette forme, l'analogie la tire d'une autre forme d'après un modèle donné : partant de l'acc. *honōrem* < **honōsem*, elle a créé le nominatif *honor*, au lieu de l'ancien nomin. *honōs* d'après le modèle *ōrātōrem* : *ōrātor*. Elle n'a pas changé *honōs* en *honor*, car *honōs* a continué à être employé et d'ailleurs l'existence d'*honōs* n'était pas nécessaire à la création d'*honor*. La création analogique suppose que l'esprit, par une analyse mentale, distingue les éléments des mots ; que, comparant les mots, il aperçoit des ressemblances partielles, et range les mots semblables par catégories, qui constituent la déclinaison, la conjugaison, la dérivation, la composition. Ce qui est vraiment stable dans l'esprit, ce ne sont pas les formes spéciales à chaque mot, sauf quand il s'agit de mots extrêmement fréquents et d'ailleurs anomaux tels que le verbe *être* ; ce sont les types généraux selon lesquels l'esprit conjugue, décline, dérive, compose. En parlant nous créons constamment notre langage, les formes des mots, d'après ces types généraux, qui sont vraiment les unités de la langue. Lorsque les formes de deux types se ressemblent, par exemple celles de la déclinaison d'*honōs* et d'*ōrātor*, il arrive facilement qu'en créant son langage l'esprit passe d'un type à un autre, surtout si cette innovation est une simplification, comme la création d'*honor* au lieu d'*honōs* d'après le type d'*ōrātor*. De même, en ce qui concerne la dérivation, l'esprit forme les mots au moyen de suffixes qu'il distingue mentalement, et il peut appliquer le suffixe d'un mot à un autre mot soit pour remplacer un suffixe déjà existant, soit pour combler un vide. La condition de la création d'une forme nouvelle de dérivation ou de déclinaison, etc., est ou bien qu'une forme équivalente n'existe pas encore dans la langue pour exprimer un sens donné, ou que la forme existante soit oubliée ou pour une cause quelconque écartée de l'usage. Si *honor* a remplacé généralement *honōs*, ce n'est pas qu'on ait oublié celui-ci, car il a continué à être employé, mais c'est sans doute qu'*honor*, comparé à *honōris* et aux autres cas, a paru plus capable d'exprimer l'idée du nominatif pour un mot dont le thème était partout ailleurs *honōr-*.

1. C'est pourquoi l'étude spéciale de l'analogie et de ses principes appartient non à la phonétique, mais à la morphologie.

L'analogie, exigeant les opérations mentales indiquées, ne peut évidemment être l'œuvre que d'individus dans l'esprit desquels l'analyse et le rapprochement se sont produits, consciemment ou inconsciemment. Elle est donc une création individuelle. Elle se propage ensuite par imitation chez les autres individus, à condition que dans la conscience de ceux-ci les éléments de cette création et la tendance à leur rapprochement existent déjà. C'est ce caractère individuel de l'analogie qui explique que l'analogie agit si capricieusement parfois ; bien souvent on ne peut indiquer aucune cause générale pour expliquer qu'elle ait agi sur tel mot et non sur tel autre où les conditions paraissent identiques.

Les créations analogiques sont fréquentes, bien plus que les changements phonétiques. Ce sont elles qui, renouvelant le vocabulaire et la grammaire, changent assez rapidement l'aspect d'une langue. La langue de Tacite se distingue de celle de Plaute bien moins par les changements phonétiques que par les créations analogiques.

L'analogie est encore plus une cause de conservation que d'innovation : l'esprit crée continuellement son langage, mais en général ses créations reproduisent les types déjà existants, surtout lorsque ces types sont soutenus par un très grand nombre de mots où ils sont clairement représentés ; *-unt* d'*agunt* ne risquait guère d'être altéré par l'analogie, car il était appuyé par une masse énorme de formes où il se présente très clairement.

L'action des transformations phonétiques et celle des créations analogiques se croisent fréquemment : *ovis* donne acc. pl. *ovīs* < **ovi-ns*, mais l'analogie a créé l'acc. pl. *ovēs* ; d'autre part à côté d'*avidus* on attend **avidēre* comme on a *albēre* à côté d'*albus*, mais **avidēre* a été changé phonétiquement en *audēre*. Partout où une innovation porte sur un élément que l'analyse peut dégager pour lui attribuer un sens, il est possible que cette innovation soit une création analogique. Une innovation est certainement un changement phonétique, si elle ne constitue pas un élément analysable, ou s'il n'y a pas de modèle qui ait sollicité à faire une innovation de cette sorte.

Parfois une innovation phonétique n'est due ni à une loi phonétique ni à une création analogique, mais à l'ÉTYMOLOGIE POPULAIRE. Celle-ci consiste à interpréter des formes mal comprises au moyen de formes qu'elles suggèrent et à les changer pour y retrouver les formes qu'on a cru y reconnaître ; ainsi γλυκύρριζα devient *liquiritia* d'après *liquēre*, ὀρείχαλκος devient *aurichalcum* d'après *aurum* ; Ἀκράγας, -αντα devient *Agrigentum*

d'après *agrī* ; en français de l'alsacien *Sūrkrūt* (*Sauerkraut*) on a fait *choucroute*, ce qui naturellement ne prouve pas qu'en français *s-* devienne *ch-* devant *ou*, mais seulement qu'on a voulu y retrouver le mot *chou* que la forme et le sens de *Sūrkrūt* suggéraient. Si telle est la nature de l'étymologie populaire, il est clair que les innovations qui lui sont dues ne peuvent avoir des causes générales, mais seulement des explications particulières.

L'examen des concepts de l'analogie et de l'étymologie populaire était nécessaire, non que la phonétique s'occupe des innovations dues à ces deux causes, mais parce qu'il faut distinguer les changements phonétiques d'autres innovations qui parfois leur ressemblent.

ÉVOLUTION DU CONSONANTISME

DIVISION

Parmi les causes de changement ou de conservation des consonnes, la plus générale est la valeur propre à chaque consonne selon sa position dans la syllabe. Cette valeur a été étudiée au § 5 du chapitre II de la 1re partie, p. 47. La loi de la valeur des consonnes est la plus générale, parce qu'elle domine presque toute l'évolution du consonantisme ; elle s'étend aux consonnes initiales ou finales de mot aussi bien qu'aux consonnes intérieures. Étant fondée sur l'analyse de la nature propre à chaque position dans la syllabe, elle n'est soumise à aucune restriction de temps ou de lieu, et s'applique, en toute langue, à toute syllabe formée de voyelle et de consonnes. C'est cette loi qui rend compte de la direction que prennent la plupart des divers changements appelés dissimilations, assimilations, métathèses, etc. ; ceux-ci ne sont que les résultats du jeu des forces que chaque système phonétique met en présence.

C'est pourquoi notre étude du consonantisme comprendra autant de divisions qu'il y a de positions ayant une valeur différente : 1° les consonnes initiales de syllabes, 2° les consonnes finales de syllabes (non finales de mot), 3° les relations entre les consonnes qui appartiennent à des syllabes différentes d'un même mot, 4° les consonnes finales de mot. Dans chacune de ces divisions il faudra distinguer les positions selon qu'elles augmentent la force ou la débilité des consonnes.

Cette division, analogue à celle que nous suivrons dans l'étude de l'évolution vocalique, a, comme celle-ci, l'avantage de mettre en lumière l'action des tendances les plus générales de la langue latine et de présenter de l'évolution phonétique une description où il est facile de s'orienter.

Elle a le désavantage de ne pas tenir compte de l'ordre chronologique des changements. Si nous faisions une histoire de la prononciation, ce défaut serait grave. Mais d'abord la chronologie absolue ou relative des changements en latin peut être rarement connue ; de plus l'ordre chronologique conduirait souvent à couper l'exposé des diverses manifestations d'une même tendance. Or l'évolution de la phonétique latine est telle que ce sont ces tendances générales qui sont le plus intéressantes. Au reste il sera toujours loisible de présenter un tableau approximatif de la série chronologique des changements.

PREMIÈRE SECTION

LES CONSONNES INITIALES DE SYLLABE EN POSITION FORTE

Initiales de syllabes, les consonnes sont en position très forte, si elles commencent le mot ou si elles commencent une syllabe intérieure après consonne finale de syllabe ; elles sont dans une position moins forte, si elles commencent une syllabe intérieure après voyelle.

CHAPITRE PREMIER

CONSONNE UNIQUE INITIALE DE SYLLABE EN POSITION TRÈS FORTE

En cette position les consonnes indo-européennes se sont conservées, sauf les occlusives aspirées. Celles-ci, par l'influence d'une cause extérieure au système phonétique, se sont changées, les aspirées sonores en spirantes sourdes ou occlusives sonores latines, et les aspirées sourdes, semble-t-il, en occlusives sourdes.

A. — Les consonnes i-e. non aspirées sont conservées :

i.-e. *p* : lat. *pater* : skr. *pitar-*, gr. πατήρ, got. *fadar*, — lat. *serpō* : skr. *sárpati*, gr. ἕρπω. Autres : *pecu*, *pāx*.

i.-e. *b* : lat. *balbus* : skr. *balbala-kar-* « balbutier », gr. βάρβαρος. — lat. *baculum* : gr. βάκτρον. Autres : *labium*, *lūbricus*.

i.-e. *t* : lat. *tenuis* : skr. *tanúḥ* « allongé », gr. τανύ-πτερος, v. irl. *tana*, lit. dial. *tenvas*. — lat. *vertō* : skr. *vartáte* « il se tourne », got. *vaírþa* « ich werde », lit. *vratýti* « tourner continuellement », v. sl. *vratiti* « tourner ». Autres : *termō*, *centum*.

i.-e. *d* : lat. *decem* : skr. *dáça*, gr. δέκα, got. *taihun*, lit. *dēszimt*. — lat. *scindō* : skr. *chindánti* « ils coupent », gr. σχίζω. lat. *cordis*, gén. de *cor*, gr. καρδία, got. *hairtō*. Autres : *dīcō*, *dacruma*. — Mais *-ld-* > *-ll-* : *percellō* < **-celdō* : *clādēs*.

i.-e. *k* : lat. *cor* : gr. καρδία. — lat. *porcus* : v. irl. *orc*, v. h. all. *farh*, lit. *paȓszas*. Autres : *centum*, *cēnseō*, *sulcus*.

i.-e. *g* : lat. *genus* : gr. γένος, got. *kuni*, skr. *janáḥ*. — lat. *mulgeō* : gr. ἀμέλγω, skr. *mṛjáti* « il essuie », v. h. all. *melchan*. Autres : *genu*, *gaudeō*, *gustus*.

i.-e. k^w : lat. *quattuor* : skr. *catvā́raḥ*, τέτταρες, v. irl. *cethir*. — *quīnque* : skr. *pañca*, v. irl. *cōic*, lit. *penkì*- Autres : *-que*, *quis*, *quī*, *arquitenēns*.

Devant *u* latin, k^w est continué par *c* : *arcus* à côté de *arques*, *arquitenēns* : got. *arƕasna* « flèche ».

i.-e. g^w est continué par *gu* (mais *g* devant *u* latin), lorsque *n* (= *ṅ*, gutturale nasalisée) le précédait : *unguēre* à côté d'*ungunt*. De même : *gurdus* < **g^wṛd-os* : gr. βραδύς, *gurges* < **g^wṛg-*, *gurguliō* « gorge » : v. h. all. *querka* « gorge ».

Ailleurs g^w est continué par *v*, même devant *o* : *veniō* : gr. βαίνω, skr. *gam-*, got. *qima* « je viens » ; *vīvus* : skr. *jīvaḥ*, v. sl. *živŭ*, got. *qius* ; *vorō* : gr. βορά, skr. *giráti* « il avale » ; *torvos* : skr. *tárjati* « il menace, effraie », gr. τάρβος « effroi ».

Pour expliquer ces traitement *qu : c*, *gu : v*, il faut considérer tous les cas où ils se présentent. Voir ci-dessous.

i.-e. *s* : lat. *septem* : skr. *saptá*, gr. ἑπτά, v. irl. *secht*, lit. *septynì*. — lat. *dīxī* : ἔδειξα. Autres : *axis*, *esse*, *sūs*. Après *r* et *l*, *s* initiale de syllabe intérieure, devenue *-z-*, s'assimile : *ferre* < **fer-se*, *velle* < **vel-se* (cf. *es-se*).

i.-e. *m* : lat. *māter* : skr. *mātā́*, μήτηρ ; lat. *summus* < **sup-mos*, cf. *super*. Autres : *mūs*, *termō*.

i.-e. *n* : lat. *novus* : skr. *návaḥ*, gr. νέος ; lat. *dignus* < **dek-nos* cf. *decet*. Autres : *nuō*, *annus*.

i.-e. *r* : lat. *ruber* : skr. *rudhiráh*, gr. ἐρυθρός. Autres : *rota*, *regō*.

i.-e. *l* : lat. *legō* : gr. λέγω ; lat. *lubet* : skr. *lúbhyati* « il éprouve un violent désir », got. *liufs* = all. mod. *lieb*, v. sl. *ljubiti* « aimer ».

i.-e. *y* : lat. *juvenis* : skr. *yúvā*, lit. *jáunas*, v. sl. *junŭ* ; lat. *jūs* : skr. *yoḥ* « salut » ; lat. *jecur* : skr. *yákṛt*, lit. pluriel *jeknos*.

i.-e. *w* : lat. *vehō* : skr. *váhati*, v. h. all. *wegan* « sich bewegen, se remuer », v. sl. *vezą* ; lat. *ventus* : skr. *vānt-* « faisant du vent », got. *winds*, gr. ἄϝημι « fais du vent ».

Ni *r* ni *l* ni *y* ni *w* ne peuvent, après consonne, être initiale indépendante de syllabe ; ils forment avec cette consonne un groupe qui est la véritable initiale de syllabe (v. ci-dessous).

B. — Les consonnes i.-e. aspirées sont changées ; et partout

le changement aboutit à simplifier une articulation compliquée de l'initiale de syllabe.

1° Aux occlusives aspirées sonores i.-e. correspondent en latin des spirantes sourdes à l'initiale de mot, mais à l'intérieur des occlusives sonores (il n'y a d'exemples qu'après *n, r, l*):

i.-e. **bh* > *f-, -b-* : *frāter* : skr. *bhrātar-*, gr. φράτηρ « membre d'une φρατρία », got. *brōdar*, v. irl. *brāthir*; lat. *fārī* : gr. φαμί, v. sl. *bajati* « fabulari »; lat. *barba* par assimilation au lieu de **farbā* : v. h. all. *bart*, lit. *barzdà*, v. sl. *brada*. — lat. *albus* : ombr. *alfo-*, gr. ἀλφός « tache blanche »; lat. *umbilīcus* : gr. ὀμφαλός, all. mod. *Nabel*, skr. *nābhiḥ*, v. irl. *imbliu*.

i.-e. **dh* > *f-, -b-* après *n* : lat. *fūmus* : skr. *dhūmaḥ*, v. sl. *dymŭ*, lit. (pl.) *dúmai*, θυμός; lat. *fundus* : skr. *budhnáḥ*; lat. *offendices* « nodos quibus apex [pontificis] retineatur » (Festus): got. *bindan* « lier », gr. πεῖσμα « lien » < *πενθ-σμα; lat. *condere* < **-dhə-* : gr. τίθημι, skr. *dádhāti* « il place » (cf. lat. *faciō* dérivé de la même racine); lat. *verbum* : got. *waúrd* « Wort, mot », lit. *vardas* « nom »; lat. *barba* : v. h. all. *bart*, v. sl. *brada*. La différence entre **-dh-* > *-b-* et **-dh-* > *-d-* sera examinée plus tard, p. 169 et s.

i.-e. *gh* > *h-, -g-* après *n* : lat. *humus* : osque *huntru*, ombr. *hondra* « īnfrā », gr. χαμαί, lit. *žẽme*, v. sl. *zemlja* « terre »; lat. *hiems* : gr. χειμών, skr. *himáḥ*. — lat. *angō* : gr. ἄγχω, got. *aggwus* « étroit », skr. *áṃhas-* « tourment », v. sl. *ązŭkŭ* « étroit »; lat. *lingō* : λείχω, v. irl. *ligim*, got. *bi-laigō*, skr. *lihati* « il lèche »; lat. *mingō* : skr. *mih-*, gr. ὀμιχέω. — Il n'y a pas d'exemple après une autre consonne que *n*. *Indulgeō* est obscur.

Rem. — Par influence de *u* suivant, *gh-* devient *f-* dans *fundo* : gr. κέ-χυ-κα, skr. *hu-* « verser sur le feu ».

i.-e. *g^wh* > *f-* : lat. *formus* : skr. *gharmáḥ*, gr. θερμός; lat. *of-fendō* : θείνω, aor. ἔ-πε-φνον, skr. *ghnánti*. Après consonne on attendrait *-b-*, mais il n'y a d'exemples de i.-e. *-g^wh-* postconsonantique qu'après *n*, qui exige la conservation de l'articulation gutturale : lat. *ninguit* : gr. νείφει, lit. *sniẽgas*, v. sl. *snĕgŭ* « neige »; lat. *anguis* : lit. *angìs*.

Sur les formes dialectales où **gh-* est représenté par *f-* : *fostis* = *hostis*, *fel*; **bh-* par *h-* : *horda* : *forda*, voir plus loin.

Remarque générale. — Après un redoublement dans une forme verbale, l'aspirée qui commence la syllabe initiale du radical est traitée comme initiale de mot : *fefellī* : *fallō*.

2° Il est très probable que les occlusives aspirées sourdes i.-e. sont continuées par les occlusives non aspirées sourdes correspondantes en latin; au cas où elles sont précédées de *s-* initial de mot, cela est évident :

i.-e. **ph* > *p* : lat. *spernō* : skr. *sphuráti*; lat. *spūma* a été rapproché de skr. *phénaḥ* « écume ».

i.-e. *th* > *t* : lat. *vīdistī* < *-isthai* : gr. οἶσθα;

i.-e. **kh* : lat. *scindō* : gr. σχίζω; lat. *caedō* : skr. *khédā* « marteau ». lat. *calx* peut correspondre à gr. χάλιξ « caillou », si l'on pose i.-e. **khalk-*.

Toutefois on admet souvent qu'en latin les aspirées sourdes se sont confondues avec les aspirées sonores et sont continuées par des spirantes; on cite à l'appui quelques rapprochements douteux :

lat. *folium* : skr. *phalyam* « fleur ». Invraisemblable. lat. *hāmus* : v. h. all. *hamo* « hameçon », gr. χαμόν « καμπύλον ». osque *mam phur* ou mieux *manfar* « pièce du tourneur » : skr. *ma(n)th* « tourner ».

CHAPITRE II

INITIALE DE SYLLABE FORMÉE DE S + OCCLUSIVE EN POSITION TRÈS FORTE

Cette forme de l'initiale de syllabe ne se rencontre en position très forte qu'au commencement d'un mot, car à l'intérieur d'un mot *s* placée devant consonne occlusive est nécessairement implosive et appartient à la syllabe précédente : *s̆pectrum,* mais *as̆-p̆er*, *dec̆s̆-t̆er*. Devant occlusive, *s-* initiale de mot était réduite à un élément explosif diminué ; l'occlusive suivante avait au contraire son élément explosif complet.

i.-e. **sp* : lat. *speciō* : skr. *spáçati* « il voit », v. h. all. *spehōn* « épier » ;

i.-e. **st* : lat. *stō* : skr. *tiṣṭhati* « stat », gr. ἵστημι ;

i.-e. **sk* : lat. *scabō* : got. *skaban* ; lat. *scaevus* : gr. σκαιός.

i.-e. **sph* : peut-être *spernō* : skr. *sphuráti.*

i.-e. **skh* : *scindō* : gr. σχίζω.

Il n'y a pas d'exemple connu de la continuation de *s* + occlusive sonore en latin à l'initiale de mot, sauf devant nasale :

i.-e. **sm* : lat. *māla* < **smak-slā* (cf. le diminutif *maxilla*) : v. irl. *smech*, lit. *smak-rà* « menton ».

i.-e. **sn* : lat. *nurus* : skr. *snuṣā*, v. sl. *snŭcha*. lat. *nix* : got. *snaiws*, lit. *snẽgas*.

Lorsque, dans le discours, devant les groupes *sp-*, *st-*, *sc-*, une voyelle brève finale de mot se trouvait, la syllabe restait généralement brève en vers et en prose métrique : chez Cicéron dans ses clausules métriques il y a peu d'allongements, tous au temps fort du rythme (voir Zielinski *Philol. Suppl.* IX p. 762 et s.) ; Virgile évite de placer une voyelle brève devant ces groupes ; seule exception[1] : *pōnĭtĕ. Spes...* (*Aen.* XI 309), où la ponctuation sépare complètement les deux mots. Chez d'autres poètes tels que Lucrèce et Horace, la syllabe brève devant ces groupes est ordi-

1. Probablement aussi : *date tēla, scandite mūrōs* (*En.* 9,37), imitation d'Ennius *stabilīta scamna* (*Ann.* 95).

naire : *undĕ sciat* Lucrèce IV, 475, *vēlātumquĕ stolā* Horace *Sat.* I, 2, 71 (de même v. 30 ; *Sat.* 5, 35 ; 10, 72 ; II, 2, 36 ; 3, 46 et 296 ; mais pas d'exemples en dehors des Satires) ; déjà Plaute scande régulièrement *rēbŭs scĭō* (*Cas.* 937). Catulle au contraire, imitant les Grecs, scande *nulla spes* — — — 64, 186 ; de même 44, 18 ; 17, 24 ; 22, 12 ; 63, 53 ; 67, 32. Il y a encore quelques exemples isolés chez Martial II, 66, V. 69 ; Juvénal 8, 107 ; Properce III, 11, 46 ; Lucain V, 118 ; Germanicus 434 ; Stace *Theb.* VI, 551 ; Sénèque *Hipp.* 1026, *Herc. f.* 949.

CHAPITRE III

GROUPE INITIAL DE SYLLABE FORMÉ DE CONSONNE + CONSONNE NON SONANTE OU SONANTE EN POSITION TRÈS FORTE

La position de ces groupes à l'initiale de syllabe est très forte, lorsqu'ils commencent un mot ou qu'ils commencent une syllabe intérieure après consonne finale de syllabe. Cependant ces groupes n'ont pas la même stabilité que les consonnes uniques initiales de syllabe dans la même position. La consonne initiale du groupe est en effet gênée dans son explosion par la sonante suivante ; et l'on observe dans ces groupes la même tendance à la simplification que dans les aspirées et les labiovélaires initiales de syllabes. La simplification a lieu naturellement dans le sens indiqué par l'élément prédominant du groupe ; ainsi les groupes *kn-, gn-* aboutissent à *n-* : *gnōscō* < *nōscō,* parce que dans ce groupe l'occlusive buccale n'est qu'une articulation fugitive avant l'articulation de *n* ; le groupe **bhw-* aboutit, pour une raison analogue, à *f* ; l'élément explosif représenté par *f-* est évidemment plus fort que *-w-*.

I. — Groupe initial de syllabe formé de deux consonnes occlusives buccales ou d'une occlusive buccale + *s* en position très forte.

A l'intérieur d'un mot on rencontre souvent ces groupes après consonne ; mais ils n'y sont jamais explosifs que par leur dernier élément : *temptāre, contempsī,* etc. A l'initiale de mot ces groupes seraient nécessairement tout entiers explosifs. Mais pas un seul mot indigène ne paraît avoir eu une initiale aussi compliquée. On cite : *serēnus* : ξηρός < **ks-* : douteux.

sabulum < **psabh-lom* : gr. ψῆφος et ψάμμος. Mais **sa-dhlom* est possible aussi : gr. ἄμαθος < **sa-*, v. norr. *sandr* « sable ».

tilia < **ptēliā* : πτελέα, moyen irl. *teile.* Invraisemblable.

taceō : πτήσσω, κατα-πτακ-ών, « se blottir ». Rapprochement vague.

Dans les mots empruntés ces groupes ont perdu l'occlusive initiale : *Tolomaidi* = *Ptol-* CIL, X, 3018 ; *tunica,* emprunté, comme le gr. χιτών, du sémitique *kᵉtōnet* « justaucorps » ; *salmus* < *psalmus.*

II. — Groupe initial de syllabe composé de consonne occlusive + *n* en position très forte.

1° Gutturale + *n*. — Ce groupe persiste sous la forme de *gn-* dans v. lat. *gnītor, gnīxus* (Festus, 85 Lindsay) : got. *hneiwan* « sich neigen, s'incliner » ; v. lat. *gnōscō,* p. ex. *CIL.* I² 581,27 : gr. γιγνώσκω ; v. lat. (p. ex. CIL. I², 11) *gnātus* : *genitus,* gr. -γνητός. Déjà pendant le 2ᵉ siècle avant J.-Ch. l'orthographe hésite entre *gn-* et *n-* ; plus tard *gn-* n'est qu'un archaïsme, sauf dans les composés tels que *prōgnātus, cognōscō.* D'après *cognōscō* on a formé à *nōmen* des composés commençant par *gn-* : *cognōmen, agnōmen, ignōminia* ; *nōmen* ne vient pas de **gnōmen* ; il correspond en effet à skr. *nāma,* got. *namō,* ombrien *nome. ignārus* a pu contribuer à la conservation de l'archaïsme *gnārus, gnāruris.* Dans les manuscrits de Térence on observe une distinction systématique entre *gnātus* « fils » et *nātus* participe. Dans les manuscrits du texte de Plaute il y a peu de traces de *gnōscō,* mais on trouve souvent *gnātus, gnāta* au sens de « fils, fille », comme encore chez Virgile (*Enéide,* X, 523, 532) et Horace (*Sat.* II, 5, 28, etc.). Quant à *nīdor,* on n'a aucune trace de *gn-*, mais le rapprochement avec κνῖσα < **knīd-sā* « fumet d'un rôti » paraît certain. Les graphies très anciennes *Naevius,* dérivé de *Gnaivos,* et *nārrō* indiquent que le *g* de *gn-* était mort de bonne heure. Les graphies *Gnaeus* ou *Cnaeus, gnātus* « fils », *gnārus* sont donc des archaïsmes.

Le groupe tout explosif *gn-* est essentiellement différent de *-gn-* intervocalique qui est implosif-explosif. Celui-ci s'est prononcé certainement *-ṅn-* avec une nasale gutturale implosive. Au contraire rien ne prouve que dans *gn-* le *g* ne soit pas resté une pure occlusive : la graphie *Cnaeus* le suggère, et en latin *ṅ* semble être un son implosif : on ne le trouve pas ailleurs à l'initiale de syllabe.

A l'intérieur d'un mot l'étymologie exige que l'on pose les groupes explosifs *-kn-, -gn-* après consonne :

a. dans des mots simples : *quernus* < **querc-nos* : *quercus* ; *urna* < **urc-nā* : *urceus,* où la syllabation *-r-cn* a été sans doute

bientôt remplacée par *querc-nos, *urc-nā*, si bien qu'ici le *-c-* a pu disparaître plus tôt qu'à l'initiale de mot.

b. dans des composés de *in* et de *con* : *ĭgnārus, ĭgnāvus, ĭgnōsco, cŏgnōscō, cŏgnātus, cŏgnitus* ; la brève initiale est attestée par catalan *enyorar* (< *ignōrāre*) « aspirer à quelque chose », par prov. *cuende* < *cŏgnitus*, et par le fait que Térence scande *ĭgnāve*, ce qui indique qu'*ig-* était long seulement par position.

A côté de ces résultats on trouve *cōnecto, cōnīveō, cōnītor* avec les doublets *cognectō, cognīveō* (Loewe, *Prodromus corporis gloss. lat.* p. 354 et s.). L'allongement de *cō-* dans les premières formes vient probablement de ce que *o* a hérité des vibrations glottales du *g* suivant, pendant qu'il s'amuïssait. Pour que *g* s'amuït, il fallait qu'il restât occlusive non nasalisée et ne devînt pas *ṅ* devant *n*, ce qui semble indiquer que la prononciation du verbe simple *gnīveō*, etc., aurait en ce cas déterminé la prononciation du composé. Dans le verbe simple *gn-*, étant initial de mot, avait nécessairement un *g* non nasalisé.

2° Labiale ou dentale + nasale. — Ces groupes explosifs ne se constatent qu'en syllabe intérieure après consonne : *pānis* continue **pastnis*, ainsi que le montre le diminutif *pastillus* < **pastnilos*. La métathèse de *-nĭ-* en *-in-* suppose que la coupe syllabique était *pas-tni-*, car en latin une sonante consonne explosive n'éprouve la métathèse que si elle fait partie d'un groupe explosif. Cette syllabation est attestée même après voyelle par *vatillus* < **watnolos* : *vannus* < **watnos*. En latin, dès avant l'époque historique, la syllabation de ces groupes avait changé et la nasale était devenue initiale de syllabe, comme dans *dig-nus*.

III. — Groupe initial de syllabe : consonne + *y*.

Le seul groupe de cette espèce que le latin ait hérité de l'indo-européen est **dy-* qui, attesté dans plusieurs inscriptions anciennes, est devenu *j-*[1] :

Juppiter, génitif *Jovis* < **dyew-* : skr. *dyāúḥ*, gr. Ζεύς. Cf. *Diovos* CIL, I^2 360 ; *Diovem* (Préneste) I^2, 558 ; *Diovei* I^1, 1435 ; *Diovo* (Préneste) I, 60. *Juturna* < *Diutur[nai* VI, 30951 (Rome).

siem continue sans doute i.-e. **s-iyēm* et non **s-yēm*, cf. skr. véd. *siyām* et *syām*.

1. Notre plan fait bien ressortir la différence essentielle entre i.-e. **dy-* qui est tout explosif et aboutit à un *j-* tout explosif, et **-dy-* intervocalique, groupe où la première partie de **-d-* est implosive et qui aboutit à la géminée implosive-explosive *-ij-* : *peijor*.

En latin classique il n'y a aucun exemple d'une initiale de syllabe intérieure formée d'une consonne + *j* ; partout on rencontre *i* voyelle, même issue de *j* : *nuncĭam*, composé de *jam* (cf. *etĭam*) ; même après *d, g* : *ordior, congius*.

IV. — Groupe initial de syllabe formé de consonne + *w* en position très forte.

Presque partout où il existait, ce groupe s'est simplifié ; il ne reste plus que quelques mots commençant par *sv-*.

1° Les aspirées sonores i.-e. sont continuées ici, comme au cas où elles sont placées devant voyelle, par des spirantes sourdes à l'initiale de mot et des occlusives sonores après consonne sonante :

i.-e. **bhw* > lat. *f-, b-* : *fore* < **bhwe-si* ; *superbus* < **-bhwos*.

i.-e. **dhw* > lat. *f-* : *forum, forēs* : v. sl. *dvorŭ* « cour », skr *dvā́r*, gr. θύρᾱ. — Pas d'exemple après consonne.

i.-e. **ghw* > lat. *f-* : *ferus* : lit. *žvèris*, v. sl. *zvěrŭ* « bête sauvage ». Pas d'exemple après consonne.

i.-e. **g^{w}hw* : pas d'exemple.

2° Occlusive sonore non aspirée + *w*. Seulement le groupe **dw*.

i.-e. **dw-* > lat. *b-* : *bis* < v. lat. *dvis* (Festus) : skr. *dvíḥ*, moyen h. all. *zwis*. Le groupe *dv-* est sans doute la continuation d'i.-e. *dŭ-* dans les mots suivants : *bonus* < v. lat. *dŭonos* (*CIL.*, I^2, 9) < *dŭenos* (I^2, 4) ; *bellus* < **dŭenolos* ; *bellum* < **dŭenolom* ; les formes *dŭellum*[1] et *perdŭellis*[2] sont probablement des archaïsmes. On trouve encore *Duelonai* = *Bellōnae* (*CIL.*, I^2, 581 ; 186 av. J.-Ch.) ; et, selon Cicéron (*Or.* 153), « *Dueilium* eum qui Pœnos classe devicit (260 av. J.-Ch.) *Beilium* nominaverunt, cum superiores appellati essent Dueili. »

bes < **du-assis*, c'est-à-dire *duae partes assis* ; *bes* signifie en effet 2/3 d'*as* ; on ne peut donc l'expliquer par **dvi-ass*, car ce mot signifierait « deux as » ou « qui a deux as », cf. *bilībra* « deux livres », *bigae* « attelage à deux chevaux », etc. ; et **dvi-ass* donnerait **bias*, cf. *anas, jubas*, ou tout au plus **bies*. *Du-* se retrouve dans *dupondius* « deux as ».

Rem. — *diennium, dīmus* sont attestés seulement dans des

1. *dŭellum* est attesté chez Ennius, *Ann.* 559 ; Hor. *Carm.* III, 5, 38 ; Ovide, *Fast.* VI, 201 ; les manuscrits de Plaute ont assez souvent *duell-* (p. ex. *Epid.*, 450), mais le mètre n'oblige en aucun passage à scander *dŭ-* plutôt que *dw-* ; ces manuscrits n'ont aucun exemple de *duonus* ou *duis*.

2. On trouve *perduellibus* chez Ennius, *Scen.* 396.

gloses et chez des grammairiens au lieu de *biennium, bīmus*; *di-* est probablement un emprunt au grec (δι-) comme dans *dinummium, dilōris,* composés hybrides tardifs.

Après consonne intérieure, le groupe *dw* n'est continué que dans *mollis* < **moldv-is*, dérivé de i.-e.- **m̥ldus* : skr. *mṛdúḥ*, gr. ἀμαλδύνω ; *mollis* prouve que **-ld-* > *-ll-* est plus ancien que **-dw-* > *-b-*. *ardŭos* continue sans doute **-owos* et non *-vos* ; l'étymologie de ce mot est incertaine (cf. Niedermann, *I. F.* XV, p. 119).

3° Occlusive sourde + *w*. Le seul groupe clairement attesté est *kw*, d'où lat. *c* : *canis*[1] < **k.wᵒn-is* : skr. *çvā́*, gr. κύων, got. *hunds*; cependant *canis* n'est pas un exemple sûr, car son vocalisme est étrange (cf. l'*ă* de *quattuor* ?).

Après consonne *kw* devant *i* devient *c* dans *dulcis* < **dlucvis*, dérivé de i.-e. **dlukus* : gr. γλυκύς ; *inciēns* < **en-kwient-s* : gr. ἐν-κυέω.

A ces exemples on ne peut opposer *queror* < **kwes-*, car cette étymologie n'est appuyée que du rapprochement peu vraisemblable avec skr. *çvásiti* « il respire, soupire ».

i.-e. **kʷw*. Peut-être *quatiō* : v. h. all. *scutten* « secouer », lit. *kutė́ti* « remuer quelqu'un ».

Souvent on a soutenu que i.-e. **kʷw-* (ou **qʷw-*) devient *v-* ; mais aucune des étymologies données à l'appui n'est certaine :

vapor : gr. καπνός « fumée » < **κϝαπ* (?), lit. *kvāpas* « exhalaison ». M. P. Persson, *Beiträge z. idg. Wortf.*, p. 527, note 1, propose **wə-p-* : **wə-* étant la forme à degré zéro de *wē-* dans *ventus* ; *-p-* serait un élargissement de la racine.

invītō : lit. *kvēczìu* « inviter », skr. *kétaḥ* « désir ». M. P. Persson, *ibid.*, observe que Plaute emploie *invītō* au sens de « je fais jouir, je régale » et le rapproche de lat *vīs* « tu veux » et de skr. *veti* « accepte volontiers, jouit », v. sl. *vitati* « saluer ».

i.-e. **pw-* : peut-être *pius, piāre* : *pūrus* ?

i.-e. **tw-* > lat. *t-* ? *torqueō* et *tesqua* ont peut-être eu l'initiale **tw-*, mais, même en ce cas, ils ne prouveraient rien, car le groupe **tv-qu-* pourrait perdre *v* par dissimilation. M. Sommer, *Hdb*². p. 221, propose **tw* > *p-*, mais les étymologies qu'il donne à l'appui n'ont qu'une vague vraisemblance : *pariēs* < **twariēs* : lit. *tveriù* « enclore » ; *pānus* « enflure » > **twank-nos* : lit. *tviñkti* « enfler » ; *postis* < **twostis* : got. *ga-þwastj-an* « fortifier ».

1. Pour ce mot et *cāseus*, P. Persson, *Beiträge zur idg. Wortf.*, p. 123, propose d'admettre qu'à l'initiale de mot **k* pouvait alterner avec **kw*.

Après une syllabe fermée on trouve *tv* dans *quattvor* qui est devenu *quattŭor* : skr. *catvāraḥ*, got. *fidwōr*.

4° **sw*. Ce groupe, à l'initiale de quelques mots, alternait avec *s-* dès l'époque indo-européenne :

lat. *sex* : skr. *ṣaṣ-*, zend *xšvaš*, lacon. ϝεξ, gr. ἕξ, got. *saihs*, gall. *chwech*; lat. *sē* : hom. ϝέ, ϝός et ἑ sans ϝ, skr. *sváḥ* (de même lat. *tē* : véd. *t(u)vám* et *te*, got. *þeina*) ; lat. *sī*, volsque *sepis* « siquis », à côté d'osque *svaí*, ombr. *sve* « si ».

Ces mots où l'on constate en i.-e. **s-* alternant[1] avec **sw-* appartiennent à des catégories de mots qui sont à part, ayant une formation obscure. On ne peut pas en conclure que la même alternance existait aussi dans les autres catégories de mots. Sur les difficultés relatives aux mots correspondant en certaines langues à lat. *soror* et *socer* (qui sont peut-être dérivés du thème **swe-* et **se-* du lat. *sē* ou peut-être empruntés d'une source non indo-européenne) et à quelques autres mots, v. Brugmann *Grundriss*, I², p. 340. Quant à lat. *sērius*, il n'est pas sûr qu'il ait hérité d'une initiale **s-* alternant avec **sw-* qu'on trouve dans got. *swērs* « honoré » et v. h. all. *swāri* « schwer, lourd », car le rapprochement de *sērius* avec ces mots germaniques n'est qu'une possibilité.

i.-e. **sw-* s'est maintenu devant *ā* et *ē* : *svādeō*; *suāvis* > **svād-vis*, dérivé d'i.-e. **swādus* : skr. *svādúh*, ἡδύς, v. h. all. *swuozi*. *suāsum* « de couleur sombre, sale » ; ce mot se trouve chez Plaute *Truc.* 271, mais placé de telle sorte qu'on ne sait s'il faut lire *sŭ-* ou *sw-* ; d'ailleurs le rapprochement avec all. *schwarz* est incertain. *svēscō*[2] : gr. ἦθος < **swēdhos*.

Devant *ō* **sw-* devient *s-* : *sōpiō* : skr. *svāpáyati*. *sōl* < **swōl* : skr. *súvar* (cf. Meillet, *Revue bourguignonne*, 1890 ; Juret, *Dominance* p. 243).

Devant *ĕ, ŏ*, **sw-* est devenu partout *s-*, mais on reconnaît en plusieurs mots la présence de **w* au changement d'un *ĕ* suivant en *ŏ* : *sorōr* < **swesōr* : skr. *svásar-*, got. *swistar* ; *socer* < **swek-* : gr. ἑκυρός, skr. *çváçuraḥ*, got. *swaíhra* ; *sodālis* < **swedh-* : gr. ἔθος ; *somnus* < **swep-* ou **swop-* : skr. *svápnah*, arm. *khun* < **swop-no-*. Dans d'autres mots le *w* est révélé par les mots correspondants : *sonus* < **swenos* ou **swonos* : skr. *svánaḥ*, v. h. all. *swan* « cygne » ; *sūdor* < **swoidōs* : v. h. all. *sweiz*. — Autres étymologies moins sûres : *sūdus* < **sweidos* ou **swoidos* (se dit d'un beau temps clair et sec) : lit. *svidùs* « brillant », lett. *swīdu*, *swīst* (se dit de la lumière du jour naissant, v. Juret, *Dominance*

1. La cause de cette alternance paraît indéterminable. Elle peut n'être pas phonétique. Ainsi **sweks* « six » a pu subir l'influence de *septem*.

2. Les Comiques ne connaissent que *sv-* dans *svēscō, svādeō, svāvis*.

p. 69); *sors* < **swṛt-is* : germ. *vurþi* « destin, déesse du destin », v. h. all. *wurt* (fém.) « fatum, fortuna, eventus » (*ibid.*); *sinister* < **swinistros* : v. h. all. *winistar* « à gauche » (*ibid.*).

Après consonne intérieure il n'y a aucun exemple sûr de **sw-*. M. Niedermann (*I.-F. Anz.* XXIX, 36) a fondé la formule **-lsw-* > **-llv-* > *-lv* sur les rapprochements suivants, qui ne sont pas sûrs : *fulvus* : lit. *dùlswas* « grisâtre » ; *gilvus* : lit. *gel̃swas* « jaunâtre » ; *silva* : gr. ἕλος. — *ūvidus* < **ukswodos* : ὑγρός, n'a aucune vraisemblance.

Rem. Dans *sēvirī* < **secs-viroi, sūrsum* < **subs-vorsum, -s-* était finale, non initiale de syllabe, devant *v*.

On voit qu'il n'est plus resté d'autres exemples de *sv-* que *svāvis, svādeō, svēscō*. Cette initiale trop compliquée avait d'ailleurs la tendance à se simplifier dès l'époque classique : *sŭādent* Lucr. IV, 1157 ; *sŭēmus* I, 60; *sŭērunt* Cic. (*Ar.*) *De nat. deor.* II 111, *sŭētae* Hor., *Sat.* I, 8, 17 ; *sŭāvis* en trois syllabes se trouve chez Sedulius I, 274, et d'autres poètes des derniers siècles, et c'est *sŭavem* que supposent v. fr. *soëf*, prov. *soau*, ital. *soave*.

Conclusion sur les initiales syllabiques composées de consonne + *y* ou *w*. En somme toutes ces initiales compliquées ont été simplifiées. Les divers procédés employés à cet effet sont, en les rangeant depuis l'altération la moins sensible jusqu'à la plus énergique :

1) la vocalisation de la sonante : *ordior, certior, sŭāvis, sŭādeō, sŭēscō*.

2) la fusion des deux sons de l'initiale primitive en un seul son, qui a quelque élément de chacun d'eux : **dw-* > *b-* : *bonus* ; **dhw-* > *f-* : *forēs*; **ghw-* > *f-* : *ferus*.

3) l'assimilation : **dy* > *j-* : *Juppiter*.

4) la chute de *w* : **bhw-* > *f-* : *fīō* ; > *-b-* : *superbus* ; **kw* > *c* : *dulcis* ; **sw-* > *s-* : *soror, sōpiō*.

V. — Groupe initial de syllabe formé de consonne + *r*, *l*, en position très forte.

Les sonantes *r, l*, ayant plus de résistance que *w* et *y* en vertu de leur nature plus consonantique, gênent encore plus que ces dernières l'articulation de la consonne qui commence la syllabe. Aussi le latin a-t-il simplifié et allégé généralement la plupart de ces groupes compliqués.

1° Abstraction faite de la syllabe finale de mot qui sera étudiée plus tard, il ne conserve sans changement que *pl, bl, pr, br, tr,*

cl, gl, cr, gr[1], c'est-à-dire les groupes dont l'initiale est une occlusive, et encore seulement devant une voyelle longue ou une autre voyelle brève que *ĭ* et *ŭ* : *plūra, prĕcēs, plācō, plăceō, blăterō, prīmus, trāns, clārus, crūdus, glēba, grăvis, crĕpō*.

2° Les vélaires placées devant *r* ou *l* n'ont pas d'élément labial et sont devenues des palatales ordinaires :

i-e. **gʷr-* : *gravis* : gr. βαρύς, skr. *gurúḥ*. got. *kaúrus*.

i.-e. **gʷl-* : *glāns* : gr. βάλανος, v. sl. *želądĭ*.

i.-e. **kʷr-* : *cruor* : skr. *kravíḥ* « viande crue », v. sl. *krŭvĭ*, gr. κρέας.

i.-e. **kʷl-* : ?

3° i.e-. aspirée + *r, l* > lat. spirante + *r, l* à l'initiale de mot :

i.-e. **bhl-* : *flōs* : moyen h. all. *bluost; flagrō* : φλέγω.

i.-e. **bhr-* : *frāter* : skr. *bhrātar-*, gr. φράτηρ, got. *brōþar*.

i.-e. **dhl-* ? — **dhr-* : *frētus* : skr. *dharáyati* « il soutient ».

i.-e. **ghl-, *ghr-* : aucun exemple sûr. Cependant, les autres aspirées étant traitées devant *r, l* comme devant voyelles et aboutissant à des spirantes sourdes, il est a priori très vraisemblable que i.-e. **ghl-, *ghr-*, s'ils ont des continuations en latin, sont continués par **hl-, *hr-*, d'où *l-, r-*, car **gh-* devient *h-* devant voyelle. Il y a quelques étymologies très vraisemblables, qui supposeraient en effet ces changements :

rāvus < **ghrāwos* ou **ghrōwos* : v. h. all. *grāo, grāwēr* « gris ». Comme le germanique suppose **ghrē-* et que *-ē-* n'alterne pas en indo-européen avec *-ā-*, il faut supposer que *rāvus* repose sur **ghrōwos* et que *-ōv-* y est devenu *-āv-* comme dans *octāvus* : *octō*.

lūridus[2] : « livide, pâle comme un cadavre » < **ghlou-* : gr. χλο(Ϝ)ερός « d'un vert clair » ; même racine sans doute, mais avec un autre vocalisme dans *helvus* « de couleur isabelle » < **ghelw-*.

On appelait *laena* la toge de laine double du flamen dialis (Serv. *Aen.* IV, 262 et s. ; Suétone, fr. 167 Reiff.). Ce mot paraît correspondre à gr. χλαῖνα « manteau de laine épais ». Mais comme à cause de χλανίς « manteau léger de laine fine » on explique χλαῖνα par *χλαν-ια, on pense que *laena* est emprunté de χλαῖνα. Toutefois les aspirées grecques étant continuées par des occlusives dans les mots que le vieux latin a empruntés du grec, la formule χλαῖνα > *laena* est étrange.

i.-e. **gʷhr-* : *frendō* < **gʷhrendhō* : anglosax. *grindan* « écraser » ?

---

1. Dans aucun mot latin on ne trouve la continuation de i.-e. **dr* soit à l'initiale, soit après consonne intérieure.

2. M. Sommer, *Handb.*² p. 183 et *Krit. Erläut* p. 61, considère *rāvus* et *lūridus*, sans raison, comme empruntés à un dialecte latin.

Rem. — *Infrā* : skr. *ádharaḥ* « inferior » continue **endhrā* analysé faussement en **en-dhrā*, ce qui a donné à *-dh-* la valeur d'une initiale de mot. On rapproche *ingruō, congruō* d'ἔχραον « tomber sur, fondre sur », lit. *griūvu, griuti* « s'écrouler », en posant **ghru-*, et l'on admet que ces composés seraient assez anciens pour que **ghr-* y fût traité comme à l'intérieur d'un mot après *n*.

M. Walde (*I. F.* XIX, p. 98 et s.) a tenté de démontrer qu'à l'initiale de mot une aspirée indo-européenne placée devant *r, l* et suivie d'une syllabe commençant aussi par une aspirée[1] serait, par dissimilation, devenue une occlusive sonore. A priori on peut objecter que cette dissimilation n'a pas lieu devant voyelle : *fidēs*, et que partout ailleurs les aspirées i.-e. sont traitées devant *r, l* comme devant voyelle ; ensuite que les aspirées sonores i.-e. à l'initiale de mot sont devenues sans doute d'abord des aspirées sourdes, puisqu'elles sont continuées par des spirantes sourdes ; on attendrait donc que la dissimilation eût produit une occlusive sourde, comme en grec : πέφυκα. Les étymologies que M. Walde propose en preuves manquent d'évidence : *gradior* : lit. *gridiju* « vais », got. *griþs* « pas, degré », v. sl. *gręda* « viens » ; *suggrunda* « charpente du toit » < *-*ghrondhā* : v. h. all. *griutil* « verrou, poutre », v. sl. *grędŭ* « poutre » ; *glaber* < **ghladhros* : v. h. all. *glat* « brillant, poli », v. sl. *gladŭkŭ* « poli ». M. Sommer, *Krit. Erläut.* p. 50 et suiv., propose d'admettre partout *gr-, gl-* comme résultats de **ghl-*, **ghr-*. En preuves il donne *gradior*; *grāmen* : all. mod. *Gras*; *glīscō* : gr. χλίω, v. h. all. *gleimo* « ver luisant », moyen h. all. *glīmen* « brillant » ; rapprochements qui ne s'imposent pas. Pour appuyer la supposition que la spirante sourde χ, issue de i.-e. *gh-*, serait devenue *g-* devant *r, l*, il allègue la sonorisation de *s-* en *z-* devant *m, n, l*, laquelle est une hypothèse sans preuves.

4° *sr-, mr-* :

i.-e. *sr-* > *fr-* : *frīgus* : gr. ῥῖγος.

Après consonne intérieure, dans i.-e. *-msr-* > lat. *-mbr-* : *membrum* < **mems-rom* : skr. *māṃsā* « chair », got. *mimz* ; et dans lat., *-ssr-*, où *-ss-* est issu de i.-e. *-*tt-* ou *-dt-* : *claustrum* < **klāwissrom* < **klāwid-trom*. Le groupe *-ssr-*, étant dû au développement du latin, le traitement *-ssr-* > *-str-* ne prouve rien relativement à *sr-* indo-européen.

i.-e. *mr-* devient-il *fr-* ou *br-* ? *fracēs* « marc d'olives » semble

1. Dans son *Etym. Wörterb.*[2] p. 868, à propos de *brevis* < **mreghwis*, M. Walde modifie son hypothèse ; il pense qu'il s'agit d'une dissimilation, non d'aspirées mais de spirantes.

correspondre à moyen irl. *mraich* « malt. » ; mais *brevis* paraît bien correspondre à gr. βραχύς, zend *mərəzu-* (*jīti*) « (vie) courte », got. *gamaurgjan* « raccourcir », v. holl. *murg* « court » (voir Wackernagel, *Gött. gel. Anz.* 1910, p. 15 et s., et Gauthiot *M. S. L.* XVIII, p. 343 et suiv.). Pour concilier ces deux étymologies, également séduisantes, on peut supposer que i.-e. *mr-* aurait donné d'abord **ƀr-* qui serait devenu *fr-* dans *fracēs*, mais *br-* par l'action dissimilante de l'aspirée suivante dans le prototype de *brevis*.

5° Dans les autres groupes (sauf en syllabe initiale devant ĭ et ŭ et toute brève de syllabe intérieure ouverte, en des conditions qui seront définies au § suivant), la consonne initiale du groupe s'amuït :

i.-e. **wḹ-* < *lā-* : *lāna* : skr. *ū́rnā*, got. *wulla*, v. sl. *vlŭna*, dor. λᾶνος. *lōrum* : gr. εὔληρα « rênes ».

i.-e. **wṝ-* > *wrā-* > *rā-* : *rādīx* : got. *waúrts*. Après consonne intérieure : *quadrāgintā* < **k^wotwṝ-*.

i.-e. **tl-* > *l-* : *lātus*, participe de *tollō* : gr. τλητός.

i.-e. **stl* > *sl* > *l* : *lātus* « large » < **stlā-tos* : v. sl. *stelją* « étendre ». *Līs* < *slīs* (*CIL*. 583, l. 63, etc. à côté de *līs*, ligne 7, en 123/2 av. J.-Ch.) < *stlīs* attesté chez Cicéron et plus tard dans *Xviri stlitibus judicandis* (*Orator*, 156). *Locus* < v. lat. *stlocus*. D'autres admettent que *stlīt-* serait devenu *slīt-* par dissimilation, d'où le paradigne *slīs, slītis*, etc., et que le nominatif *stlīs*, où il ne pouvait y avoir dissimilation, serait devenu *sclīs* : *tl* devenant partout *cl*; d'où le paradigme : *sclis, sclītis*, etc. On explique par des dissimilations analogues *lātus* < **tlātos, lātus* < **stlātos, locus* < **slocos* < **sclocos* < *stlocos*. Mais cette hypothèse se heurte à *bīlis, pīlum* et à *cloāca* (sans dissimilation).

Après une consonne intérieure *-tl-* > *-l-* : *bīlis* < **bistlis* : corn. *bistel*, gall. *bustl*, bret. *bestl* « bilis », pour lesquels Pedersen (*Vergl. Gramm. der kelt. Spr.* I, 84), comme Juret (*Dominance* p. 42), pose *-stl-*. De même *pīlum* < **pinstlom*, garanti par son diminutif *pistillum* < **pinstlolom*.

Chez Plaute *-ntl-* se lit dans *exantlāre*, composé d'*antlāre*; emprunté du gr. ἀντλεῖν. Ce nouveau *tl* et celui de *stlīs*, repris par archaïsme, ont été remplacés par *cl* ; la langue, ne connaissant plus *tl*, l'a remplacé par le groupe le plus proche.

Stlembus (Lucilius chez Festus, 455 Th. de P.) et *stlatta* sont sans doute des mots d'emprunt.

i.-e. **dl-* > *l-*. Pas d'exemple sûr ni à l'initiale ni après consonne intérieure. On cite souvent *longus* rapproché de v. sl. *dlŭgŭ*, skr. *dīrgháh* « long ».

i.-e. **sl-* > *-l-* ; *lūbricus* : got. *sliupan* « se glisser », all. mod.

schlüpfrig. Après consonne intérieure : _pālus_ < _*pagslos_ : _paxillus_ ; _māla,_ cf. _maxilla_ ; _āla,_ cf. _axilla._

Du groupe i.-e. _*ml-_ à l'initiale de mot il n'y a aucun exemple. C'est sans preuve qu'on a voulu le retrouver dans _flaccus_ : dor. βλᾱξ « mou, indolent » < _*mlāk-_ ; ou dans _plumbum_ : gr. μόλυβδος, mot emprunté, ou dans _plectere_ : _mulcāre,_ car _plectere_ doit être rapproché de lit. _plėkti_ « frapper, battre ».

6° Lorsque le groupe initial de mot est formé de consonne + _rĭ,_ l'élément _-rĭ-,_ par métathèse, est devenu _-er-,_ sauf devant consonne gutturale et labiale (v. Juret, _Dominance,_ p. 157 et suiv.). Après consonne intérieure, même métathèse de _-rĭ-_ (ou _rĕ, rŏ_) devenant _er_ :

1° en syllabe initiale :

ter < _*tris_ ; _tertius_ < _*tritios_ ; _testāmentum_ < _*trĭ-stā-ment-om_ : osque _trístaamentud_ ; _cernō_ < _*krinō_ : gr. κρίνω < _*krin-yō._

2° en syllabe intérieure :

cultellus < _*-trolos_ : _culter_ ; _rāstellus_ : _rāster_ ; _rōstellum_[1] : _rōstrum_ ; _castellum_ : _castrum_ ; _umbella_ : _umbra_ ; _cancellī_ : _cancrī._ _pulcerrimus_ < _*pulcro-semos_ ; _hesternus_ < _*hestrŏnos._ Etc.

Exceptions : _patrĭus, frĭcāre, frĭgere, strĭga, trĭquetrus_ ; _trĭbuō, trĭbus, trĭplus, trĭfārius, trĭpudium_ ; _castrĭcius, Umbrĭcus, lintrĭculus. Asprĭtūdō, pulcrĭtūdō_ sont refaits sur _asprum, pulcrum_ ; _fritinnio_ est sans doute une onomatopée ; _fritillus_ est obscur, peut-être emprunté.

7° Si le groupe initial de syllabe en position très forte a contenu _l_ devant _ĭ, ŏ_ en syllabe intérieure ouverte, il y a eu métathèse et _l_ d'explosive est devenue implosive, comme _r_ en position semblable ; les exceptions sont les mêmes que pour _r_ (voir le n° précédent) :

paxillus < _*pacslolos_ : _pālus_ < _*pacslos_ : gr. πάσσαλος < _*pakyalos_ ; _vexillum_ < _*vecslŏlom_ : _vēlum_ ; _cingillum_[2] < _*cinglŏlom_ : _cing(u)lum_ ; _armilla_ < _*armlŏlā_ ; _pistillum_ < _*pinstlolom_ : _pīlum_ < _*pinstlom_ : _pinsere_ ; _auscultō_ < _*aus-klĭtō_ < _-klŭtō_ ; _singillātim_ < _*singlolā-_ < _*senglo-_ continué par _singlāriter._

1. _trānstrum_ « banc des rameurs, poutre transversale » semble s'analyser en _*trans-trom,_ cf. _mōns-trum_ ; cependant la formation est insolite ; et _trānstillum,_ attesté une seule fois (Vitruve), semble exiger _*trānstlo-lom._ On peut supposer ou que _trānstrum_ est une altération de _*trānstlom,_ ce qui est peu vraisemblable, ou que _trānstillum_ a été formé assez tard de _trānstrum_ : _*trānstrillum_ > _trānstillum._

2. _Ancilla_ est évidemment le diminutif d'_anculus_ et repose nécessairement sur _*anclolā_ ; donc _anculus_ remonte à _*anclus,_ qui s'accorde très bien avec _anclābria_ (Festus) « vases destinés au sacrifice », _anc(u)lāre_ « servir » et qui s'explique par _*amb-clo-_ < _*ambh(i)-k^w^lo-,_ comme gr. ἀμφί-πολος s'explique par _*ambhi-k^w^olo-._

En syllabe initiale _-li-_ ne paraît que là où il doit se maintenir : _plĭcāre, clingere, clĭpeus._

Exceptions en syllabe intérieure devant _c_ : _simplĭcitās,_ cf. les exemples suivants où le groupe est intervocalique : _duplĭcāre, sublĭca, pūblĭcus._

8° Si le groupe initial de syllabe en position très forte a contenu _l_ devant _u_ en syllabe initiale ouverte (en syllabe ouverte intérieure cela est impossible, puisque _-ŭ-_ y devient _-ĭ-_), il y a eu métathèse.

pulmō < _*plumō,_ identique à gr. πλεύμων, sauf pour le degré vocalique ; l'initiale _*plu-, pleu-_ est aussi garantie par v. sl. _plušta_ et _pljušta,_ neutre pluriel, « poumon ».

dulcis < _*dlukwis_ : gr. γλυκύς < _*dlukus._

Exceptions devant _t_ : _pluteus, in-clutus._

CHAPITRE IV

LES CONSONNES INITIALES DE SYLLABE INTÉRIEURE APRÈS VOYELLE

Dans cette position une consonne initiale de syllabe est moins forte qu'après une consonne ou au commencement d'un mot. D'abord une consonne intervocalique exige un rétrécissement ou une fermeture du canal buccal entre deux ouvertures exigées par les voyelles ; il y a donc facilement une tendance à passer d'une ouverture vocalique à l'autre en formant insuffisamment le rétrécissement ou la fermeture exigés par la consonne. Toutefois en latin cette tendance n'a pas produit d'effets considérables. La cause principale pour laquelle une consonne intervocalique est moins forte qu'une autre explosive, c'est que son implosion et son explosion sont sensiblement moins fortes que celles d'un groupe de deux consonnes dont la première est finale de syllabe : l'implosion et l'explosion du *t* de *laudātus* sont sensiblement moins énergiques que celles du groupe *-ct-* dans *āctus*.

I. — Consonne unique intervocalique.

Entre voyelles une consonne unique se maintient, sauf :

1) les aspirées et *s* : les aspirées deviennent des occlusives sonores, sauf que **-gh-* > *-h-*, **-gʷh-* > *-v-* ; *s*, d'abord sourde, est sonorisée par les voyelles qui l'entourent.

2) les sonantes *j* et *v* disparaissent, *j* toujours, *v* en certaines conditions.

1° Occlusive non aspirée i.-e. intervocalique :

i.-e. *p : capiō* : got. *hafia* « hebe, je soulève ».

i.-e. *b : bibō* : skr. *píbati ;* v. irl. *ibid*.

i.-e. *t : inclutus* : skr. *çrutáḥ* « entendu, célèbre », gr. κλυτός.

i.-e. *d : sēdēs* : skr. *sadas-* « siège », gr. ἕδος, got. *sita* « sitze ».

i.-e. *k : decem* : skr. *dáça*, gr. δέκα.

i.-e. *g : agō* : gr. ἄγω. En latin vulgaire *-ĭgĭ-* est devenu *-ī-*, voir p. 158.

i.-e. *kʷ : sequor* : gr. ἕπομαι, skr. *sácate*, v. irl. *sechur* (= *sequor*). Mais devant *ŭ* latin il devient *c* : *secundus* < **sekʷon-*, *secuntur*, etc. ; *alicubi*, mais *aliquis ; relicuos*, mais *relinquō*, *reliquiae ; consecuos*, mais *consequor*, *exsequiae ; secūtus*, *locūtus*. A cause de *socius* qu'on explique par **sokʷ-yos* : v. isl. *seggr*, anglosax. *secg* « camarade », on admet souvent que lat. *-qu-* devient *c* devant *j*. Mais *socius* s'explique bien comme correspondant de skr. *sákhā*, *sakhi-* « ami, compagnon ».

i.-e. *gʷ* > *-gv-* > *-v-* : *nūdus* < **novodos* < **nogvodos* : skr. *nagnáḥ*, v. sl. *nagŭ*, lit. *nů́gas*, got. *naqaþs*.

Devant *ŭ* latin issu de *ŭ* indo-européen **-gʷ-* devient *-g-* : *legūmen* : gr. λέβινθοι « pois », λοβός « cosse, gousse ».

Rem. — La perte de ʷ devant *ŭ* latin est indépendante de la position : *cujus*.

2° Occlusive aspirée intervocalique.

i.-e. **-bh-* > *-b-* : *sibī* : osque *sifei*.

i.-e. **-dh-* > *-b-* : *ūber* : skr. *ū́dhaḥ*, gr. οὖθαρ. *Jubeō* < **yudh-*, cf. *jussī* < **yudh-sai*. *Ubĭ* : osque *puf*, ombr. *pufe*, v. sl. *kŭde*.

Comme dans ces mots **-dh-* est précédé de *-u-*, le changement de **-dh-* en *-b-* est généralement attribué à l'influence de cette voyelle. Mais **-dh-* > *-b-* se retrouve après *i-* : *ibĭ*, *alibī* : ombr. *ife* « ibi, eō », zd. *iδa* « ici », gr. ἰθα-γενής « indigène ».

Dans les mots suivants **-dh-* > *-d-* semble dû à l'influence dissimilatrice de la labiale initiale de la syllabe précédente : *medius* : osque MEFIAÍ « in mediā », skr. *mádhyaḥ ; gaudeō*[1] < *gāwedh-* (cf. *gāvīsus*) : gr. γήθομαι < *γᾱϜέθομαι ; *vidua* : skr. *vidhávā*, got. *widuwō*.

i.-e. **-gh-* > *-h-* : *mihi* : ombr. *mehe*. *Vehō* : skr. *váhati*, gr. ὀχέομαι, got. *ga-wigan*. Entre voyelles *-h-* s'était amuïe presque partout : *nēmō* < **ne-hemō*, *prendō* < *prehendō*, *bīmus* < **bi-himus*.

Nous avons vu que **gh-* devant *-u-* devient *f-* et non *h-* : *fundō*. Comme les conditions qui, à l'initiale de mot, changent une aspirée i.-e. en spirante latine, en font toujours une occlusive sonore entre voyelles, à **ghu-* > *fu-* doit correspondre **-ghu-* > *-gu-* : *ligurriō* < **lighu-* : gr. λείχω.

figūra < **dhighū-* : *fingō ; -ūra* ne s'expliquant par aucun modèle latin, *figūra* ne peut être une formation analogique, ainsi que le prétend M. Sommer, *Krit. Erläut.* p. 62.

Trāgum, qui est attesté chez Servius (*Géorg.* 1, 42), semble formé sur *trāgula* < **trāglā* par dérivation régressive[2].

1. Si le changement de **-dh-* en *-b-* était dû à un *-u-* précédent, *gaudeō* avec *-d-* après *au* serait étrange.

2. M. Brugmann, *Berichte der sächs. Gesells. der Wissensch.* XLVII, p. 36, note 1, a déjà attribué le *g* de *figūra*, *ligurriō*, à l'influence de l'*u* suivant.

i.-e. *g^wh- > -*v*-: *nivis*, génitif de *nix* : *ninguit*, gr. νίφα (accusatif), got. *snaiws*; *voveō*: skr. *vāghát-* « qui prie, fait un vœu », ombr. *vufetes* « votis » (?); *foveō*: skr. *dáhati* < **dheghati*, lit. *degù* « brûle », gr. τέφρα, *favilla* « cendre chaude, étincelle » < **dh°g*^{w}*h-lolā*; *cōnīveō* < **-kneig*^{w}*h-*: got. *hneiwan*, v. h. all. (*h*)*neigen*.

3° *s* intervocalique.

Elle se sonorise, puis se change en *-r-*:

aurōra < **ausōsā*: éol. αὔως < *ausōs*, skr. *uṣā́ḥ*; *nārēs*: *nāssum*; *generis* < **genes-es*: *genus*; *gerō*: *gestus*; *hauriō*: *haustus*; *diribeō* < **dishabeō* (malgré *h*); *dirimo* < **dis-emo*: *distulī*; *legere* < **lege-si*, mais *es-se*.

D'anciennes inscriptions ont encore conservé *-s-*: *esed* (?) = *erit* (I², 1, vers 500 av. J.-Ch.), *Numasioi* (I², 3, vers 600 av. J.-C.) = *Numerio*; de même des inscriptions plus récentes dialectales: *flusare* = *flōrālī* (I², 756, en 58 av. J.-Ch.), *vi*]*asieis* (I², 585, 12, en 111 av. J.-Ch.). De même les grammairiens mentionnent quelques formes anciennes avec *-s-*: *meliosem* = *meliōrem*, *foedesum* = *foederum* (Varron, *Ling. lat.* VII, 27); *lases* = *lares*, *asa* = *āra* (Terentius Scaurus VII, 13); *Valesii*, *Fusii*, (Quintil. I, 4, 13); *pignosa* = *pignora* (Festus, 260, Thd. P., et beaucoup d'autres formes ailleurs).

Ce changement a eu lieu sans doute pendant le 4e siècle avant J.-Ch., car selon Cicéron (*Ep.* IX, 21, 2) L. Papirius Crassus, dictateur en 339, a été le premier *Papisius* nommé *Papirius*, et selon Pomponius (Dig. I, 2, 2, 36), « Appius Claudius (censeur en 312) *r* litteram invenit ut pro *Valesiis Valerii* essent et pro *Fusiis Furii* ».

Quelques mots paraissent faire exception: *casa*, *asinus*, *rosa*, etc., qui sont empruntés;

miser, *caesariēs*, empruntés ou dissimilation?

po-situs, *nisi*, *quasi* sont des composés, où *-s-* a la valeur d'une initiale de mot; dans d'autres *-s-* continue *-ss-*: *nāsus*[1] < *nāssus* (Plaute, *Merc.* 310), *cāsus* < *cāssus*, *caesus* < *caessus*, etc.; peut-être *amāsius*; *pusillus* < **pussillos* (dissimilation des géminées *-ss-ll-*) < **put-slolos*; de même *quasillus* < **quassillos* < **quas-slolos*. *disertus* (dissimilation? *-s-r-*).

4° *r*, *l*, *m*, *n* intervocaliques.

Il n'y a aucun changement: *ferō*: gr. φέρω; *fēlō*: gr. θῆλυς, skr. *dhārúḥ* « allaitant »; *vomō*: skr. *vámāmi*; *senex*: skr. *sánaḥ*, v. irl. *sen*, lit. *sẽnas*. *-l-* était palatalisée devant *ī*[2], mais vélarisée

1. Cf. *nārēs* < **nās-ēs*.
2. *millia*, *villicus* deviennent *mīlia*, *vīlicus*; *mīlle* et *vīlla* ont simplifié également

devant *ă*, *ĕ*, *ŏ*, *ŭ*: *velim*, mais *volō*, *volēns*, *volēbam*; *percellō*, *pellō*, mais *perculĕrunt*, *pepulĕrunt*, *perculerō*, *-erim*. C'est M. L. Havet qui a montré définitivement que *-l-* était vélaire devant *ĕ*.

5° **y* intervocalique.

Entre voyelles **-y-* disparaît, sauf après *i*: *eō*: gr. εἶμι, skr. *émi*; *ovēs* < **owey-es*: gr. πόλεις < *-ey-es*, skr. *matáyaḥ* nominatif pl. de *matíḥ*; *trēs* < **trey-es*: skr. *tráyaḥ*, gr. τρεῖς; *moneō*: skr. *mānáyati* « il honore »; *aureus* < **ausey-os*: ἀργύρεος, skr. *hiraṇyáyaḥ* « d'or »; *stō*: ombr. *stahu*, v. sl. *stoją*; *aēnus*: skr. *ayas-*.

Après *i* voyelle, **y* se maintient. Sans doute l'écriture ne conserve pas *j* après *i* voyelle; mais la même règle graphique a été longtemps suivie aussi pour *uv* écrit *u*. Il faut, pour expliquer le maintien de *ī* dans *fīō* (< **bhwī-yō*), *illīus*, *ipsīus* et autres génitifs en *-īus* (< **-ī-yos*), supposer que *-j-* s'est conservé longtemps, car autrement *ī* aurait été abrégé dans ces mots devant voyelle, comme *ē* dans *rĕī*, cf. *platĕa* < πλατεῖα. Or *fīō* est la seule scansion connue dans toute la bonne latinité; Martianus Capella (II, 200) donne *infĭunt* d'après le modèle de la 4e conjugaison. Sans doute on trouve depuis Lucilius (vers 158 et 368) *illĭus*, *ūnĭus*, etc.; mais pour Cicéron dans ses clausules métriques et pour Quintilien (I, 5, 18) la forme *-ĭus* est de règle en prose. Même *alterīus* (Tér. *Andr.* 628) est la forme ordinaire, sauf chez les dactyliques, que le mètre force à employer *alterĭus* (v. Priscien VI, 37; déjà chez Plaute, *Capt.* 306, etc.). On peut supposer que l'*ī* des génitifs en *-īus* étant en syllabe intérieure, le *-j* suivant avait une tendance à disparaître et que, ce *-j-* disparu, l'*ī* en contact avec la voyelle s'abrégeait. C'est du moins l'hypothèse que suggère le traitement du groupe analogue *uv* dans les mêmes conditions; en syllabe initiale *uv* se maintient: *juvenis*, en syllabe intérieure *uv* devient *u*: *abluō* < **abluvō* < ** ab-lovō*.

Après une diphtongue en *i*, le *j* se maintient aussi: *ei-jus*, *hoi-jus*, *quoi-jus* devenus plus tard *hui-jus*, *cui-jus*. En ce cas l'écriture ne distingue presque jamais le *i* second élément de diphtongue et le *j* explosif, mais se contente d'un *i* ou *j* unique; seule la métrique indique qu'il faut prononcer *ij*.

Si la sonante géminée, même issue de *-gj-*, est suivie de *i* voyelle, elle disparaît: *Pompeijei* > *Pompeī* (*Mon. Ancyr.* VI, 38), *Maijeis* (abl.) > *Maīs* (*CIL.* I², I, p. 66, 16), *aijō* < **ag-yō*, *aijunt*, mais *aijīs* > *aīs*, *aijīt* > *aīt* (Pl. *Rud.* 1072, *Asin.* 285).

-ll- après voyelle longue, mais on a dû garder les graphies *mille*, *villa*, parce que *mile*, *vila* eussent été prononcés avec *l* vélarisée. Voir Meillet, *Bull. Soc. linguist.* 1915, p. 182.

6° *w intervocalique[1].

I. — Après *ŭ* en syllabe initiale, *w intervocalique i.-e. s'est maintenu en latin après *ŭ* voyelle de la syllabe initiale :

juvenis : skr. *yúvan-*.

Le groupe *uv* a persisté jusqu'en roman où il est devenu *ov* (avec *o* ouvert) : ital. *giovine*, v. fr. *juefne*[2] (cf. v. fr. *nuef* < *novem*, tandis que lat. *tua* et *fui* sont continués par v. fr. *toue* et par ital., roum., v. fr., v. esp., port. *fui*), engad. *ǧuven*, prov. catal. *jove*, esp. *joven*, port. *jovem*. De même latin vulg. **juvencellum* > franc-comtois *ǧuvãsé*, fr. *jouvenceau*; *juvencum* > ital. *giovenco* ; *juventa* > v. fr. *jovente*, prov. *joventa* ; *juvāre* > ital. *giovare*.

Pluvia et lat. vulg. **plovia* sont aussi continués par esp. *lluvia*, port. *chuiva*, — et v. vénitien *plobba*, v. génois *pobia*, patois de Pierrecourt (Haute-Saône) *pyāẅẅj*.

Fluvius avait certainement *-uv-*, car *fluviōrum* est scandé par Virgile (*Géorg.* I, 482) *fluv-jōrum* (– – –) et non **flŭjōrum* (⏑ – –) : l'allongement de la première syllabe s'explique seulement par le fait que le *v*, normalement prononcé comme initiale de syllabe (*flu-vi-*), a été prononcé comme implosif, parce que *i* voyelle était devenue consonne implosive[3].

Dans *ūva, ūvidus, ūvēscō, jūvistī*, *uv* est la graphie régulière et c'est le maintien de *v* qui explique que *ū* n'a pas été abrégé par la voyelle suivante.

Jūnior ne peut donc continuer *juvenior* ; *juvenior* est une forme tardive, attestée d'abord chez Sénèque le Rhéteur ; *juvenior* > *jūnior* supposérait ou bien la chute de *v*, d'où **juenior*, dont *-ue-* ne se contracterait pas : *puer, monuerō* ; ou bien l'absorption de *ĕ* par *v*, mais *juvenis* devrait alors devenir **jūnis* ; de plus, en général, nous le verrons, *v* n'absorbe pas la voyelle brève devant *n*. Enfin *jūnior* s'explique très bien par **yūn-yos*, avec **yūn-* qu'on trouve dans skr. *yū́n-aḥ*, génitif de *yúvan-*.

Pour les mêmes raisons il est impossible d'expliquer *jūnīx*, attesté pour la première fois chez Perse et très rare, par **juvenīx*, qui n'est pas attesté, mais a été introduit par conjecture chez Plaute (*Miles*, 304) dans un vers très altéré.

Dans les inscriptions, jusque vers l'approche de l'époque impériale, on évitait ordinairement d'employer VV au sens de *uv* : IVENTA = *juventa* (*CIL.* I^2, 1603), FLVIO (I^2, 584), VIVS (I^2, 1739).

1. Pour tous les faits qui se rapportent à *w* intervocalique, voir Juret, *Dominance*, p. 192 à 241.

2. Si le *v* latin n'avait pas formé avec *n* en v. français un groupe consonantique, l'*-e* de *jeune* serait inexplicable.

3. Dans le vers dactylique de Pompilius (2, Bachr.) *Pacvī discipulus dīcor*, il faut lire *Pacvī*, non *Pacuj*. Ce mot osque s'écrivait aussi *Pacvius*.

On écrivait tantôt un seul V, comme dans les exemples cités, tantôt VV, tantôt OV : FLOVIVS graphie fréquente dans la Sententia Minuciorum (I^2, 584), IOVENT (I^2, 364), CONFLOVONT (I^2, 584), etc. Et comme en ce cas les graphies VV, OV, V s'équivalaient, on en était venu à écrire V là aussi où l'on prononçait *ov* : DIVEI = DIOVEI (I^2, 39), IVE = JOVE (I^2, 386), etc. ; et même à écrire OV, VV, là où l'on prononçait *ŭ* : IOVBEATIS (I^2, 581, 27, *Sc. de Bacchan.*), VIVOVS (I^1, 1418), POVERO (III, p. 962, n. 2), PLOVEBAT (Pétrone, XLIV, 18) ; et SVVO = *sŭō* (I^2, 1528), PVVER (VIII, 1741). Ainsi VIVUS et *fluvius* pouvaient s'écrire VIVS, VIVOS, VIVVS, VIVOVS, et FLVIVS, FLOV-, FLVV-. On voit que la forme CLOVACAS (I^2, 590,39 ; 1537) n'est qu'une graphie pour la forme ordinaire *cluaca* ; de *clovaca* et de *flovius* on ne peut rien conclure sur la prononciation réelle.

Cette confusion extrême provoqua une réaction ; à partir d'Auguste on écrivit normalement VV partout et là seulement où l'on prononçait *uv* et *vu* : IVVENIS, VVLT, mais SVA, FVI.

Les transcriptions d'inscriptions italiques en alphabet latin montrent clairement aussi qu'en cet alphabet V avait, à l'époque de ces inscriptions, la valeur de *uv* : les mêmes mots qui en alphabet national sont écrits avec *uv* sont transcrits avec V en alphabet latin : ombrien TUVA, KASTRUVU, VATUVA, etc., osque EITIUVAM, etc., mais *castruo, vatuo, eituam* en graphie latine. Les dialectes intermédiaires qui emploient l'alphabet latin écrivent aussi V là où les autres écrivent *uv* : *eituam, suam*, marse *Pacuies*, etc.

La raison pour laquelle les Latins ont si longtemps évité d'écrire VV au sens de *uv* est sans doute celle-ci : au début on n'écrivait pas deux fois le même signe pour indiquer qu'un phonème était employé d'abord comme implosif, puis comme explosif ; l'emploi de *p* = *-pp-*, c'est-à-dire de *-p-* au sens de *p* implosif suivi de *p* explosif, est donc tout à fait comparable à celui de *v* = *u* implosif suivi de *v* explosif. Lorsqu'à l'époque du poète Attius l'habitude se répandit de redoubler les voyelles, comme les consonnes, pour indiquer leur longueur, VV signifia *ū* et non *uv*. On continua donc à employer pour *uv* le signe V comme on employait I pour *ij* : FIO = *fijo* ; et sans doute d'après le modèle de la graphie archaïque *vo* = *vu*, on écrivit aussi *ov* = *ŭv*. A l'époque d'Auguste, VV n'étant plus employé pour *ū*, on l'employa au sens de *uv*, en posant en principe qu'un même signe vocalique géminé[1] ne pouvait appartenir à une même syllabe. Ainsi on écrivit IVVENIS mais SERVOS. Cette règle pratique ne fut pas

1. Ce principe était déjà suivi depuis longtemps pour les consonnes géminées le premier élément d'une géminée (TT, VV) est implosif, le second seul est explosif *At-tius ju-venis*.

longtemps observée. Le *Monumentum Ancyranum* écrit déjà partout -VVS = *-vus* : VIVVS IV, 16 etc. Quintilien atteste que -VVS = *vus* était de règle en son temps, mais que ses maîtres lui avaient encore enseigné l'ancien usage (I, 7, 26) : « nostri præceptores SERVVM CERVVMque *v* et *o* litteris scripserunt, quia subjecta sibi vocalis in unum sonum coalescere et confundi nequiret. »

Solmsen, dans *Studien z. lat. Lautgesch.*, p. 163-164, a donné l'explication suivante de la réforme qui aboutit à écrire *ivvenis*, mais *duo, cruor, fui, sua*. Après *u* il n'y aurait eu nulle part de *v* proprement dit, mais seulement le son de la détente de la voyelle *u*, quand on passe de cette voyelle à une autre ; même là où l'étymologie indique l'existence de *v*, comme dans *juvenis*, ce *v* se serait affaibli jusqu'à se confondre avec le son de la détente d'*u* précédent. A l'époque républicaine ce son fugitif n'aurait pas été noté, et à l'époque impériale on l'aurait noté seulement dans les mots qui autrement auraient pu être épelés incorrectement : V, IV devant voyelle pouvant se lire *u-, ju-*, pour éviter cette confusion, on aurait, mais en ce cas seulement, écrit VV et IVV : VVA, IVVENIS. Mais, si cette interprétation était exacte, on se demanderait en vain pourquoi *sŭa* et *sŭīnus* n'ont pas été écrits SVVA et SVVINUS, car SV- devant voyelle pouvait être lu *sv-* : *svāvis, svētus*. De plus cette interprétation ne rend pas compte des graphies *iovent* = *juvenī*, *ive* = *Jove*, *vivovs* = *vivŭs*, *clovaca* = *cluāca*. Et elle est contredite par les langues romanes où lat. *uv* est nettement distingué de *ŭ* devant voyelle : *cruentum* > rétorom. *criaint*, *suīle* > logud. *suile*, *sua* = v. fr. *soe*, *fuī* > ital. *fui*, etc. tandis que *juvenem* donne v. fr. *juefne*, it. *giovine*, etc. ; **ūvola* > it. *ugola*, piem. *ivula*, bologn. *nuvola* ; en français *-v-* est tombé après *u* : *luette* < *ūv-*, *nue* < *nūbēs*.

II. — Après *u* en syllabe non initiale, *v* se maintient seulement devant *i* + voyelle : *dēpuviō, pelluvium, exuviae, Pacuvius, Lanuvium*.

Ailleurs *v* précédé de *u* disparaît : *abluō* < **abluvō* < **ablavō*, *ēluācrus* : *lavācrum*, *domuī* < **domuvī* < **domevai*, *dēnuō* < *denuvō* < **dēnovō*. Devant *ī* on trouve quelquefois *uv* dans *posuvīt*.

III. — Après une voyelle, brève ou longue, autre que *ŭ*, *v* disparaît devant une voyelle brève suivie de consonne non finale de mot, si cette consonne est *n, t, s* sourde, *r* primitive ou issue de *-s-* intervocalique, *l* vélarisée ou palatalisée. Ce changement consiste essentiellement en ce que ces consonnes s'opposent à une articulation dorso-linguale de la syllabe ou tranche de syllabe qui les précède. Cette action est naturelle, car ces consonnes, même *l* vélarisée, s'articulent avec la pointe de la langue. Elle

se montre encore en plusieurs effets que nous rencontrerons plus tard : *vortō* > *vertō*, *voster* > *vester*, etc.

Exemples devant *n* + voyelle :

nōnus, nōnāgintā < **noven-* < **newen*, cf. *novem* < **newn̥* ; gr. ἐννέα < **-newn̥*, skr. *náva*.

Exemples devant *n* + consonne :

contiō < *co-ventiō* attesté dans le Sénatusconsulte de *Bacchanalibus*. *nongentī* < **noven-centī*.

cruentus ne peut donc continuer **kʷrowentos* (Solmsen, *Studien*, p. 146), mais remonte à *kʷrū-*, comme *cruor* : skr. *krūráh* « cruentus ».

anculus « avunculus » (*CIL.* VI, 19004 ; IX, 998 ; VIII, 3936) peut continuer **aonculus* < *avonculus*. Mais on peut supposer aussi qu'il y a là un traitement spécial dû à l'emploi familier de ce mot.

Faentiae (*CIL.* III 3582) est dialectal, comme l'indique l'hiatus

Exemples devant *t* :

mōtus < **movetos* < **mewe-tos* ; *vōvetus* < **vovetos* : ombr. *vufetes* « votis » (?) ; *cavitum*, CIL I², 585, au lieu de *cautum* < **kov-tom*, et *favitor* au lieu de *fautor* < **fou-tōr*, sont refaits d'après *moneō, monitum, monitor*, *jūtus* ne peut donc continuer **yowatos* (Sommer, *Handb*² p. 602) qui donnerait **jōtus*, mais bien *jū-tos*, cf. le parf. *jūvī*.

lātrīna < **lavētrina* < **lowe-tr-* suppose un **lowetro-* qu'on trouve en grec λοετρόν ou λουτρόν « eau pour se laver ». Ce mot suppose encore que le *v* est tombé seulement après que *-ov-* était devenu *-ou-* ; *lōtus* contredirait cette supposition, si l'on devait l'expliquer par **lowetos* ; mais tandis que *lautus* (< **low-tos* : le verbe **lowe-* a aussi des formes sans *-e-* en grec : λελουμένος, ἄλουτος, etc.) est attesté déjà chez Plaute, p. ex. *Stich.* 667, *lōtus* n'est attesté que depuis Vitruve I, 2, 8, Sénèque *Phèdre*, 750, etc. ; il est la forme vulgaire de *lautus* avec *ō* pour *au* (v. Ahlberg, *Eranos*, V, p. 159 et s.). *lūtus* est tiré des composés *illūtus* < **in-lou-tos*, etc. Il y avait deux thèmes **low-* ou **lowe-* « laver, rincer » et **lowā-* « baigner, se baigner » (voir L. Havet, *Archiv f. lat. Lexik. u. Gramm.* XV, 353 et s. ; Jacobsohn, *K. Z.* XL, 113 et s., XLII, 150 et s.). *lātrīna* « lavoir, latrines » est donc un mot différent de *lavātrīna* « salle de bains » ; cf. *lautiō* ou *lōtiō* « action de laver », mais *lavātiō* « action de se baigner » ; *lābrum* « bassin », *lābellum* « cuvette », mais *lavābrum* (Lucrèce IV, 799) « baignoire », *lavācrum* « bain d'eau, non de vapeur ».

oblītus < **oblīvītos*[1] ; *dītior* < *dīvītior* ; *nītor* < **neivi-tōr* < **kneig^{w}-i-* : Festus *gnixus* ; *cōniveō* ; got. *hneiwan* « incliner ».

Sur **pōtus* « petit garçon » et *pōticiō*, v. Ernout, *Éléments dial. du vocab. latin*, p. 49 ; **pōtus* n'existe pas ; le sens et la forme de *pōticiō* ne sont pas bien connus.

Exemples devant *r* :

prōsa < **prŏ-vorsa* ; *prorsus* < *prŏ-vorsus* et autres composés de *vorsu-* : *quōrsum*, *retrōrsum*, etc. Mais *sursum* (< *sūvorsum* < **sus-vorsum* < **subs-vorsom*), *rūrsus* (< **reursos* < **reuvorsos* < **red-vorsos*), non **suorsum*, **reorsum*, n'ont pas perdu le *v* sans doute à cause du sentiment de la composition ; dans *sūvorsum* le *v* était en outre maintenu par l'*ū* précédent, cf. *juvenis*, *jūverō*.

nōrunt < *nōvĕrunt* < **nōv-is-ont*.

cūria < **coiria* < **co-vir-ia*?

jūrāre est dérivé de *jūs* < **jous*.

laudārunt < *laudāvĕrunt* ; *laudārō* < *laudāvĕrō*.

quassum « quomodo » (*C. Gl. L.* IV, 588, 50) < **quāvorsum*.

Mārtis < *Māvortis*, génitif de *Māvors*.

flērunt < *flēvĕrunt*.

audieram < *audīveram*, *audierō* < *audīverō*.

Après *ŭ* de syllabe initiale, *v* se maintient devant *-ĕr-*, comme toujours en cette position après *u* initial : *jūveram*, *jūverō* ne deviennent pas **jueram*, **juerō* ; une forme telle qu'*abluĕrunt* ne prouve rien, puisque, après *ŭ* de syllabe non initiale, *v* tombe partout ; *puer*[2] ne peut donc remonter à *puver* ; la forme *povero* (*CIL*. III p. 962 n. 2) peut être une simple graphie pour *puer* (cf. iovbeatis I^{2} 581, 27 ; vivovs I^{1}, 1418).

caverna et *noverca* sont dérivés de **caver-os*, **noveros* < **neweros* ou **newaros*, armén. *sor* « trou, caverne » < armén. commun **sovora-* < i.-e. **kowero-* (v. Meillet, *MSL*. X, 278 ; XV, 554), gr. κύαρ « chas d'une aiguille, trou de l'oreille » ; gr. νε(ϝ)αρός « jeune, nouveau », armén. *nor* < i.-e. **nowero-*. En latin **caveros* et **noveros* devaient devenir **caver* et **nover* (cf. **pueros* > *puer*), où *-v-* initial de syllabe finale ne pouvait tomber.

Avernus et *averta* sont empruntés du grec. Souvent un nom d'esclave est terminé par la syllabe *-por* ; on explique *-por* par *pover* qui serait non une simple graphie pour *puer*, mais une

1. Rien ne prouve que *vīta* continue **vīvita*, **vīvo-tā* : on peut aussi bien poser **g^{w}ī-tā* comme *vīvus* < *g^{w}ī-wos*, cf. gr. γενε-τή ; **g^{w}ei-to-* se trouve dans gall. *bwyd* « nourriture », selon M. Pedersen, *Kelt. Gramm.*, I, 58.

2. *puer* paraît apparenté à skr. *putráḥ* « fils », *pullus* < **put-slos* : ombrien PUKLU- « enfant », qui tous présentent *-ŭ-* et non *-ū-*, *uv-*.

forme vraiment prononcée de ce mot : *Marcipor* signifierait *Marci puer*. Mais il peut se faire qu'il n'y ait qu'une coïncidence de sens fortuite. Si *-por* était une forme de *puer*, il devrait se décliner comme lui ; on trouve *Lucipores* (Pline, *Historia nat.* XXXIII, 26) et le datif singulier *Naepori* (*CIL*. I^{1}, 1539).

lābrum « grand vase pour laver », *lābellum* « cuvette » continuent **lavebrom* > **lowe-dhrom*[1] ; la chute de *v* peut être due au groupe *-br-*.

Exemples de l'amuïssement de *v* devant brève + *s* sourde : *amāsti* < **amāistī* < *amāvistī* ; *flēstī* < **flēistī* < *flēvistī* ; *nōstī* < **nōistī* < *nōvistī* ; *finīstī* < *finiīstī* < *finīvistī*. *commōssem* < *commōvissem*.

Cependant les formes **amāistī*, **flēistī*, **nōistī* ne paraissant jamais, tandis que *finiīstī* existe, il est probable que *amāstī*, etc., ont été formés directement d'*amāvistī* sur le modèle d'*amārunt*, *amāram*, *amārō*, etc., pour éviter une fin de syllabe telle que *-āis-*.

Exemples d'amuïssement de *v* devant brève + *l* vélarisée. *nōlō* < **ne-volō* ; de même *nōlumus*, *nōlunt*, *nōlēbam*, *nōluī*, *nōlam* ; *nōltis* « non vultis » chez Cécilius cité par Diomède (I, 386 K). Les formes non contractes de *nōlō*, etc., ne sont attestées nulle part.

sōlus s'explique bien par **sowo-lōs* (Ehrlich, *Berl. phil. Wochenschrift*, 1911, col. 1573), cf. *ūllus* < *ūno-los* et pour le sens αὐτὸς καθ' αὑτόν « lui seul ».

mālō < *māvolō*, *mālumus*, *mālunt*, *māluī*, *mālēbam*, *mālam*.

Rem. — **nōlt* et **mālt* n'existent pas, parce que *v* initial de syllabe finale ne tombe pas.

fībula continue peut-être **fīviblā*, dérivé du thème de *fīvō*, *fīgō*.

Exemples d'amuïssement de *v* devant brève + *l* palatalisée :

mālim < *māvelim*, *nōlim* ; *-mālle* < *māvelle*, *nōlle* ; *māllem* < *māvellem*, *nōllem* ; *nōlī*. Il est remarquable que Plaute emploie encore les formes non contractes de *mālō*, à côté des autres, et exclusivement, semble-t-il, *māvellem*[2]. Térence n'a plus qu'une fois *māvolō* (*Hec.* 540).

Il est naturel que **ne volō* ait perdu *-v-* plus tôt que *māvolō* : celui-ci continuant **mag-volō*, la chute de *-v-* n'a pu y avoir lieu qu'après l'amuïssement de *-g-*.

1. *Polūbrum* « bassin pour laver », peut-être épel archaïque pour *pollūbrum*, contient *-lou-brom* : *lou-* est un doublet de *love-* « laver » ; *-lovebrom* donnerait sans doute *-luebrum*.

2. *mallem* est la leçon des manuscrits *Curc.* 512, mais elle ne convient pas au mètre.

Quant aux formes telles que *failla* < *favilla* < *dhog^{w}hlolā, comme *Faentia, paor* < *pavor,* elles appartiennent au bas-latin et sont sans doute dialectales.

IV. Des cas précédents il faut séparer les exemples d'amuïssement de *v* devant brève + *v* : *mōvī* < *moovei < *movovei < *mewe-wai ; *fōvī* < *foovei < *fovovei < *dheg^{w}he-wai ; *vōvī* < *voo-vei < *vovovei < *weg^{w}he-wai. Si dans *-vovei* ni *-v-* ni *-o-* n'étaient tombés, on aurait eu *mŏvŭī, *fŏvŭī, *vŏvŭī, car *monevei donne *monuī* et en général *-ev-, -ov-* en syllabe intérieure deviennent toujours *-ŭ-*. Si dans *-vovei,* la brève *-ŏ-* était tombée, l'on aurait eu *mouvī, *fouvī, *vouvī, d'où *mūvī, *fūvī, *vūvī, car *-ou-* devient partout *-ū-,* et il serait inconcevable que, devant *-v-, -ou-* ait eu un autre traitement. Il est donc nécessaire d'admettre que dans *-vovei* le premier *-v-* est tombé par dissimilation. *mōvī, fōvī, vōvī* auraient donc *ō,* résultant de la contraction de *oo.*

Quant à *lāvī, fāvī, cāvī, jūvī,* leur cas est différent. Les parfaits latins en *-vei* sont formés du thème dont on dérive le participe parfait en *-tus* et non du thème de présent : *domāre,* mais *domitus* < *domə-tos, comme *domuī* < *domə-wai ; *gignō,* mais *genitus* < *genə-tos, comme *genuī* < *genə-wai ; *fovēre,* mais *fōtus* < *dheg^{w}he-tos, comme *fōvī* < *dheg^{w}he-wai ; *vovēre,* mais *vōtus* < *weg^{w}hĕ-tos, comme *vōvī* < *weg^{w}hĕ-wai. Ceci posé, le participe *jūtus, adjūtus* conduit donc à *jū-vei > *jūvī* ; *cautus* et *fautum* (*fautor*) conduisent à *cau-vei, *fau-vei, d'où *cauvī, fauvī* qui ont pu être écrits *favī, cāvī,* comme *maijor* était écrit *maior.* Le participe de *lavere* est *lautus,* on attend donc *lau-vei > *lauvī,* d'où en composition (*-lūī* > ?)*-lŭī*. On a en effet *abluō,* parfait *abluī, polluō, polluī,* etc. ; mais chez Plaute (*Rud.* 579) le parf. d'*ēluō* est *ēlāvī* ; il se peut que, à côté de *lau-vei, il y ait eu un parfait *lavovei < *lowe-wai, tiré de *lowe- qui existe en latin et en grec à côté de *lou- : *lavetrīna* < *lowe-tr-īnā : gr. λόετρον, etc. Cependant il est plus vraisemblable qu'*ēlāvī* est une forme analogique d'après le verbe simple : *lāvī* = *lauvī,* car on a aussi *ēlautus* (Plaute, *Rud.*, 699).

Ainsi s'expliquerait la différence entre la conjugaison de *mōvī* et celle de *lāvī, cāvī, fāvī.* De *mōvī* et *vōvī* il y a chez les meilleurs auteurs des formes contractes : *commōrat* (Térence *Phorm.* 101), *commosset* (Cic. *Verr.* III, 45), *commōrit* (Hor. *Sat.* II, 1, 45), *summōssēs* (I, 9, 48) ; *dēvōrō* < *dēvōverō* Attius (*Trag. praet.*, 15, Ribbeck). D'après A. Brock, *Quaest. gramm. cap. duo* (Dorpat, 1897), chez les poètes dramatiques ïambiques les verbes simples *mōvī, vōvī* ne contractent jamais, les composés de *mōvī* presque toujours ; chez les poètes dactyliques il y a 15 exemples de contractions, presque toutes dans des composés de *mōvī* (contre

121 formes pleines) ; Cicéron n'a que 7 fois des formes contractes et seulement dans des composés[1] de *mōvī.* Ainsi l'emploi des formes contractes, au moins pour *mōvī,* est bien attesté. Au contraire il n'y a pas d'exemple de formes contractes de *lāvī, cāvī, fāvī,* ce qui s'explique immédiatement par *lauv-, cauv-, fauv-,* car *v* après *u* en syllabe initiale persiste : *juvenis.*

Le participe de *juvō* étant *jūtus,* le parfait *jūvī* s'explique par *jū-vei,* où les formes contractes sont aussi impossibles, puisque *v* y est précédé de *ū*. Cependant on trouve *adjŭverit* avec *-ŭ-* dans les rares passages suivants : Plaute, *Rud.* 305, Térence, *Phorm.* 537 ; Ennius, *Ann.* 335 ; et une fois *jŭverint* chez Catulle LXVI, 18 : *nōn ita mē dīvī, vēra gemunt, jŭverint.* Certains éditeurs écrivent en ce cas *adjŭerit, jŭerit,* mais cette graphie est impossible à justifier, puisque nulle part *v* ne disparaît après *ŭ,* sauf quand celui-ci est en syllabe intérieure. Les formes *adjŭverit, jŭverint* doivent être rapprochées des formes *sīris* (Plaute, *Bacch.* 402), *sīrītis* (*Poen.* 953), etc., et *moneris* (Pacuvius 30), *monerint* (ib. 112 et Lucilius 653) ; ni *sīris* ne peut s'expliquer par *sīveris* qui donnerait *sieris,* ni *moneris* par *monŭeris,* car *u* voyelle ne peut tomber. Toutes ces formes s'expliquent bien, si l'on admet que ces subjonctifs étaient formés de *-s-* ajouté au thème général du verbe : *moneris* < *monĕ-s-, *sīris* < *sei-s-, *juverint* < *juvă-s-,* comme *dicsim, facsim.* Voir Sommer (*Handb.*^{2}, p. 580 et s.), qui appelle sans raison ces formes des subjonctifs aoristes.

Enfin si l'emploi des formes contractes de *mōvī* et de *vōvī* est très rare, comparé à celui des formes contractes de *nōvī,* cela ne prouve pas que ces formes ne soient pas phonétiques et dues seulement au modèle de *nōvī,* comme M. Sommer le suppose (*Handb.*^{2} p. 564), mais elles sont évitées parce qu'elles rendent la formation très obscure : *nō-sti* contient encore tout le radical de *nō-scō,* mais *mō-stī* n'a presque plus rien qui rappelle *mŏveō,* et une forme telle que *dēvōrō* < *dēvoverō* était presque méconnaissable.

V. Au contraire devant une voyelle brève + *f, b, p, m, c, g, d,* le *-v-* est conservé et la brève suivante disparaît. Il est naturel que *v* se maintienne devant ces consonnes, car étant labiales ou palatales elles ne peuvent s'opposer à l'articulation labiovélaire du *-v-* précédent. Le fait que le *d* n'a aucune influence sur le *v* précédent indique que l'articulation dentale de *d* différait de celle des autres dentales en un point important. Et

1. La contraction donnait le moyen d'éviter les mots trop longs ; c'est pourquoi elle était plus employée dans les composés que dans les verbes simples.

en effet les phonéticiens latins affirment que l'articulation de *d* différait de celle de *t*; Marius Victorinus (VI, 33, 24 K) dit : « *d* et *t*... linguae sublatione ac positione distinguuntur; nam cum summos atque imos conjunctim dentes suprema sui parte [dos de la langue] pulsaverit, *d* litteram exprimit. Quotiens autem sublimata partem qua superis dentibus est origo [les alvéoles] contigerit, *t* sonore vocis explicabit. » Cf. Terentianus Maurus VI, 331, vers 199 à 203 K.

Exemples du maintien de *v* devant une brève (qui disparaît) :

1° devant *d* : *audēre* < **avidē-* : *avēre, avidus* ; le premier sens d'*audēre* « désirer, bien vouloir » est conservé dans l'expression *sōdēs* < *si audēs* « si tu veux bien ».

gaudēre < **gāvid-* : gr. γηθέω < *γᾱϜεθειω.

claudō < **clāvidō* : *clāvis*, dorien κλᾱΐς, -ΐδος.

prūdens < **prŏ-videns*.

nūdus < **novodos* < **nogʷodos* , got. *naqaþs* « nu ».

ūdus < *ūvidus*.

devant *sd* :

audiō < **awisdhyō* : gr. αἰσθάνομαι. D'*audiō* il paraît impossible de séparer *oboediō*, et cependant de *ob-audiō* on attendrait *obūdiō*, cf. * *inclaudō* < *inclūdō*. On peut supposer que le *v* aurait disparu dès le temps où le composé *ob* + **avisdiō* était devenu **obovisdiō*, avant que cette forme ne devînt **obuvisdiō*, qui eût donné **obuīdiō*, cf. **dis-lowō* > *dīluō*. La chute de *-v-* viendrait-elle du fait que dans **obovisdiō* le *-v-*, étant en syllabe intérieure, offrait moins de résistance à l'action de *-s-*, qui ailleurs cause la chute de *-v-* ?

2° devant *c, g* :

auca < **avica* : *avis* ; *auceps* < **avi-cap-s* ; *aucellus* < **avicellus*. *raucus* < **rāvicos*, v. Havet, *Arch. für lat. Lexik. und Gramm.* IX, 526. *naucula* < *nāvicula* (Pline le jeune *Epist.* 5, 6, 37 ; *Notae Tir.*). *jūcundus* peut continuer **juvicondos*. *augur* < **avi-g-*.

Prīvignus est un composé ; *prōvincia* est obscur, peut-être emprunté.

3° devant *b, p*.

Il n'y a pas d'exemple tout à fait sûr. *Pauper* continue peut-être **pawo-paro-* « gagne-petit », mais **paw-* est aussi possible, cf. *paucus* < **pawo-kos* ou *pau-kos* ; et cette étymologie ne s'impose pas. *ūpiliō* < **ovi-piliō*? A côté d'*ūpiliō* existait *opiliō*, qui, selon Servius (*ad Verg. Eg.* X, 19), aurait eu *o* : « propter metrum ait [Vergilius] *ūpiliō*, nam *opilio* dicimus, et graeco usus est schemate, sicut illi dicunt οὔνομα pro eo quod est ὄνομα et οὔρη pro eo quod est ὄρη. » Il est tout à fait invraisemblable d'admettre, avec M. Sommer, *Kritische Erläuter.*, p. 47, que Servius aurait adopté (« dicimus ») un abrégement barbare tel que *ōpīliō* > *ŏpīlio* sous l'influence de l'accent et comparable à *ŏrātor* < *ōrātor*. De plus l'élément *-piliō* n'est pas clair ; le rapprochement avec *Palēs* « dieu ou déesse des bergers » n'est pas sûr, quoique séduisant. *ūpiliō* < **ovi* + *piliō* est donc en l'air.

On explique *aububulcus* par **ovi-bubulcus* et l'on traduit « pastor ovium » ; mais les manuscrits portent « pastor bovium » ou « bovum ». Et *ov-* d'*ovis* ne devient nulle part *av-*. Sans doute le composé **ovi-bubulcus* n'aurait rien d'impossible ; *bubulcus*, il est vrai, signifie « bouvier », et **ovi-bubulcus* « bouvier de brebis » paraît d'abord étrange. Mais dans les patois français *berger* a souvent le sens non seulement de « gardien de brebis », mais aussi de « gardien du bétail, vacher » ; Euripide parle de même de ἱπποβουκόλοι « bouviers de chevaux » (*Phoenic.*, 28).

4° devant *m*.

Pas d'exemple décisif. On a *brūma* « solstice d'hiver = dies brevissima » qui paraît bien continuer **breuma* < **brevi-ma*, superlatif de *brevis*, formé comme *summus* < **sup-mos* ; et quelques formes contractes de parfaits en *-vī* : *nōmus*, Ennius *Scen.* 160 ; *svēmus*, Lucr. I, 60 ; *cōnsvēmus*, Prop. I, 7, 5 ; probablement *flēmus* < **flēvimus ib.* II, 7, 2, et *nārrāmus, mūtāmus* (*ib.* II, 15, 3, 9). Mais comme ailleurs *-āvimus, -ēvimus* ne deviennent pas *-āmus, -ēmus*, ces formes sont suspectes d'être analogiques. *Mōmentum, fōmentum* continuent probablement * *movementom*, **fovementum*, mais peuvent aussi être formés sur *mōtus, fōtus*. *Pūmilus* et *pūmiliō* peuvent être ou des emprunts, ou des dérivés de la racine de *puer, pūbēs*, et rien ne prouve qu'ils continuent **powe-*.

Movimentum d'après *movēre*, *november* d'après *novem*.

5° devant *f* :

naufragium < **nāvi-fragiom*. Si ce composé était très ancien, il pourrait avoir comme premier élément **nau-*, forme primitive de *nāvi-* : gr. ναῦς, mais l'*-ă-* de la seconde syllabe de *naufrăgium* atteste que ce composé est plus récent que le changement des voyelles brèves en syllabes intérieures ouvertes : *gradior, ingredior*.

VI. Devant une voyelle longue *v* ne tombe jamais, même entre voyelles semblables : *avārus* ; *clāvātor* ; *lavāre, lavābrum* (Lucr., VI, 799) « baignoire », *lavācrum* « bain d'eau » (non de vapeur), *lavātrīna* « salle de bains », *lavātiō* « bain », qui, par le sens et le thème dont ils dérivent, sont différents de *lavere* « rincer »,

lābrum[1] « grand vase », *lābellum* « cuvette », *lātrīna* « latrines » ; *nāvālis, nāvāre*; *cēvēre*; *sevērus*; *dīvīnus*; *rīvīnus*[2]. Au moins pour *sevērus, avārus,* on ne saurait objecter que la conservation de *v* peut être l'effet de l'analogie.

M. Sommer (*Handb.*^{2} p. 160 et *Krit. Erlaut.* p. 48 et s.) suppose que la conservation de *v* dans *avārus, sevērus* serait due au fait que *-v-* commence la syllabe accentuée. Cette influence de l'accent paraît a priori incompréhensible. Et cette hypothèse, qui ne repose sur aucun fait, conduit l'auteur à supposer que *audīvistī* > *audīstī* serait analogique, ainsi que beaucoup d'autres formes, et que *lavātrīna* serait une création nouvelle.

VII. — *-v-* entre voyelles semblables. Solmsen, dans ses *Studien zur lat. Lautgesch.*, a essayé de prouver que *-v-* entre voyelles semblables s'amuït. Et cette hypothèse est acceptée par les manuels de Lindsay, Sommer, Stolz, Brugmann. Mais nous venons de donner (v. VI) une liste de mots qui montrent que cette hypothèse est fausse : *oblīvīscor, avārus, sevērus,* etc. En laissant de côté les cas d'amuissement de *v*, où *-v-* disparaît dans les mêmes conditions qu'entre voyelles dissemblables, nous n'avons plus qu'à indiquer les autres faits que Solmsen a fait valoir :

1° *aetās* < *aivitāt-s, Naeporī* < **gnaivipor-, praecō* < **prai-vocō, praedis* < **prai-văd-*. Ces étymologies sont certaines, mais ne prouvent rien, car la voyelle brève est en ces mots absorbée par le groupe des deux sonantes précédentes, comme dans *pergō* < *perr(ĕ)go, forceps* < **form(o)-caps, altercārī* < **altern(ŏ)cārī,* il faut donc poser **aivitāts* > **aivtāts*, d'où *aetās*, **praivad-* > **praivd-* > *praedis*, etc. ; le *-v-* placé entre une sonante et une consonne ne se vocalise pas en latin, mais disparaît, de même que **formcap-*, **alternc-* ne vocalisent pas les sonantes *-m-*, *-n-*, dans la même position, mais la font disparaître. Le latin ne vocalise en aucun cas une sonante consonne, sauf pour alléger un groupe initial de syllabe composé de consonne + *j*, *v* devant voyelle : *quattŭor, veniō*.

2° *dīus* < **diwyos : -wy-* devient *-ij-*. De *dīus* Solmsen rapproche *dīnus* < *deivīnus*. Mais ce *dīnus* n'a sans doute jamais existé ; on ne peut l'introduire dans Plaute *Epid.*, 316, qu'au moyen d'une correction inutile. On ne le trouve que dans une inscription de Spolète (I^2, 366) deux fois : *deina* qui est incertain, car il est possible de lire aussi sur le cippe *devina* ou *deivina* (voir le *Cor-*

1. Esp. *lebrillo*, diminutif d'esp. **lebro*, signifie « cuvette pour se laver les pieds ».
2. On cite souvent *oblīvīscī* à cause d'*oblivIscemur* avec *i* longa, *CIL*, VI, 6250 ; mais cette graphie, non garantie par ailleurs, peut être une erreur pour *oblIviscemur*.

pus) ; et *dinai* qui peut être une faute pour *di[vi]nai* (v. Sommer, *Krit. Erläut.* p. 48).

3° *glōs* « belle-sœur, femme du frère, sœur du mari » < **glōwōs* est improbable ; *glōs* s'explique bien par i.-e. **glō(w)s* : arménien *tal* qui selon Pedersen (*K. Z.* XXXIX, 314) remonte à i.-e. **glō(w)m ; plōrō* < **plōvorā-* est sans valeur.

VIII. — *v* intervocalique en syllabe finale.

En syllabe finale ouverte *-v-* se maintient : *dīve*.

En syllabe finale fermée, *-v-* intervocalique se maintient :

a) devant *-i- : cīvis* < *ceivis, lēvis, levis* < **leghwis, avis, ovis, lēvir,* après une diphtongue comme après voyelle.

b) devant *-ei* : le pluriel de *deus* est *dī* ou *diī* ou *deī* ; il ne continue pas **deivei* < **deiwoi ; deī* n'est attesté sûrement qu'à partir d'Ovide, il est formé régulièrement sur *deus ; dī* ou *diī,* forme normale chez les poètes anciens (v. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, n° 906 ; Sommer, *Handb.*^{2} p. 347) continue **dēē*, formé sur **dēus*, issu de **deivus* < **deiwos*. Quant à *sīs*, il continue **seiveis*, mais, étant un terme de politesse banale, il a pu subir une haplologie spéciale : **sei(vei)s*. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on considère *deivei*, d'où *dīvī*, comme phonétiquement conservé.

c) devant *-ēs* ? Il n'y a aucun exemple assuré de syllabe finale *-vēs*. M. Sommer, *Handb.*^{2} p. 392, explique *manūs*, nominatif pluriel, par **manov-es*. Mais quand *o* de *ov* est en syllabe intérieure, *-ov-* devient toujours *u : dēnuō* < **dē-novō, jānua* < **jānovā, ēluis* < **ex-loves*. **manovēs* donnerait donc **manuis*.

Au contraire *-v-* tombe dans les finales *-vus, -vum*. Les preuves de ce fait sont les suivantes. Souvent les inscriptions de l'époque républicaine[1] écrivent -VS, -VM au lieu de *-vus, -vum* : AEVM (I^2, 1732), VIVS (I^2, 1739), FLAVS (monnaie de la 1re moitié du 2e siècle av. J.-Ch.). Mais nous avons vu qu'à cette époque V peut équivaloir à *vv* et à *vo*, et l'on a en effet à la même époque des graphies *-vo-* et *-vv-* ; parmi les graphies en *-vv-* la plus ancienne datée est SVVM (I^2, 592, 32) ; MORTVVS, CALVVS (I^2, I, p. 28, 18, etc.) sont des premières années de l'époque d'Auguste ; VIVVS (I^2 1752 et *Monum. Ancyr.* IX, 16, etc.). Mais d'autres faits sont probants.

Gnaeus continue *gnaivos* (*Gnaivod*, I^2, 7, sarcophage de L. Cornélius Scipion, consul en 298), comme *deus* continue *deivos*. La preuve que *v* était tombé, est que *v* manque aussi aux cas obliques : *gnaeō, deō*. De même gr. ἔλαιϝον est devenu *oleum, olei, oleō*.

1. De même les inscriptions de l'époque impériale ; voir par exemple dans Jeanneret, *Langue des tablettes d'ex. latines* : *serus* 93 a. 3 (Brégenz, 1er s. ap. J.-Ch.) ; *nous* (? nom d'un cheval de course ; Sousse 2e s.) 272 a, 3, 8. *Appendix Probi* : *avus* non *aus*, *rivus* non *rius*, *flavus* non *flaus*.

Après consonne *-vu-* est aussi certainement devenu *u* dans *varum* issu de *parvum* (attesté deux fois dans des *tabulae defixionum*, v. *Glotta*, 1914, p. 364 et sous la graphie *parvom* dans des manuscrits de Plaute et de Térence, v. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, nº 953 A). De même dans *ecus* < *eqvus* (XIV, 3911), mais *relicŭŭs, ardŭŭs*.

Comme *-os, -om* est devenu *-us, -um* après *v* vers la même époque qu'après une autre voyelle, pendant le 3ᵉ siècle (v. plus loin), la chute de *v* dans *gnaivus, oleivum, deivus, parvum* est comparable à celle de *-ij-* devant *ī* : *aijīs* < *āis*.

Partout où *v* n'était pas placé devant *-u-*, il s'est maintenu ; on aboutissait ainsi à des paradigmes tels que *deive* (> *dīve*), *deivī, deivō, deivōd*, mais *deivus* > **deius, deivum*, > **deium* ; l'*i*, appartenant à la diphtongue *ei*, n'est pas devenu *-j-*, mais la diphtongue *ei*, devenue *ẹ*, s'est abrégée devant voyelle : **dẹus* > *dĕus*. Puis les deux thèmes *deivo-* et *deo-* ont formé chacun une déclinaison complète : *dīvus, dīva, dīvī*, etc., et *deus, dea, deī*, etc. ; ce qui a été utilisé par la langue pour distinguer deux nuances : *dīvus* désignant un dieu concret, individuel, et *deus* plutôt une puissance divine abstraite ; *dīvus* est resté substantif jusque vers le 3ᵉ siècle ap. J.-Ch. (voir Schwering, *J. F.* XXXIV p. 1 et s.). De même *gnaivos* s'est scindé en deux paradigmes : le nom propre *Gnaeus* et le nom commun *naevus*. En général c'est la forme en *-v-* qui a triomphé dans les noms communs et les adjectifs : *alvus, aevum, saevus, scaevus, prīvus* < *preivus, laevus* ; de même *parvus* à côté de *parum*.

Dans tous les exemples précédents *v* est précédé de consonne ou de diphtongue ; mais on ne voit pas pourquoi après voyelle *v* aurait mieux résisté qu'après diphtongue. En effet *bovum* a donné *boum* qui est la seule forme du génitif de *bōs* connue des grammairiens. Partout ailleurs le *v* a été maintenu ou rétabli : *flāvus, vīvus, avus, cavus, ōvum*, etc. Cependant à côté de *rīvus*, forme normale en latin, qui a des continuations aussi dans les langues romanes, *rīus* est attesté (*App. Probi*) et garanti par roum. *rîŭ*, v. ital. *rio*, v. fr. *ri*, etc.

Si l'on explique *rūs* par **rewos* : zend *ravah-* « étendue » et *jūs* par **yewos*, il faut admettre **rovus* > **rous* > *rūs* et **jovus* > **jous* > **jūs* dè très bonne heure, car Plaute a déjà *rūs* et *jūs*. Mais on peut sans doute poser **yous* : skr. *yóḥ* « salut », **rous* ; *iovestod* de l'inscription du forum est d'interprétation incertaine.

II. — Groupe intervocalique initial de syllabe composé de consonne + *y, w, r, l, m, n*.

Entre voyelles, un groupe de cette nature tend à se simplifier,

comme en position très forte, c'est-à-dire comme lorsqu'il commence le mot ou, après consonne, une syllabe intérieure. Mais c'est la position intervocalique qui explique ce que le résultat présente de spécial.

1º Consonne + *y* : groupe intervocalique initial de syllabe.

Les groupes **-gy-, *-dy-, *-wy* se changent en *-ij-* écrit *-j-* : le premier élément est implosif et forme diphtongue avec la voyelle précédente, le second (*j*) seul est explosif. Il y a donc eu changement dans la syllabation : sauf l'implosion de leur premier élément, **-dy-, *-gy-, *-wy-* étaient tout entiers explosifs, tandis que seul le second élément de *-ij-* est explosif :

maijor < **mag-yōs : mag-is, mag-nus ; aijō* < **ag-yō : ad-ag-ium*.

peijor[1] < **ped-yōs : pessimus* < **ped-semos ; *ped-*, qui semble se retrouver dans *peccāre*, dérivé de **peccos* < **ped-kos* (cf. *mancus* < **man-kos*), et correspondre à gr. πεδά « μετά, après, avec », cf. arménien *y-et* « après », locatif de *het* « trace », qui correspond à lat. *pēs*. *reijiciō* < **red-jiciō* < **red-jaciō*.

dīus : en ce mot l'*ī* se maintient ; il faut donc admettre qu'il était séparé de la voyelle suivante par *j* ; on écrivait *dīus* pour *dījus* ou *diijus*, comme *maior, peior* pour *maijor, peijor* ; comme *fio, illius* pour *fijo, illijus* ou *fiijō, illiijus*. En effet *dīus* correspond à skr. *divyàḥ*, gr. δῖος < **diwyos*, qui est devenu d'abord en latin *diijos*.

Il n'y a pas d'autre représentant sûr de **wy-* initial de syllabe en latin : *Novius* est un gentilice désignant des familles d'origine étrusque ou campanienne ; *Naevius*, dérivé de *Gnaivo-*, est aussi un gentilice ; il contenait donc le suffixe *-ius*, régulier dans les gentilices, et non *-yos*.

Dans des mots tels que *taedium, fastīdium, fastīgium, vestigium*, le suffixe était sans doute non **-yo-*, mais *-iyo-* : gr. ἐνύπνιον, *somnium*. La forme *-ijo-* de ce suffixe est clairement attestée en sanskrit : *-iyam* et en v. sl. *-ije*.

Dans les autres groupes *-y-* après consonne est devenu régulièrement *i* voyelle :

alius < **alyos* : gr. ἄλλος ; *feriō ; vindēmia ; veniō* ; gr. βαίνω ; *quoniam* < *quom-jam* avec dissimilation de *m-m* > *n-m* ; *medius* < **medhyos* : gr. μέσος, skr. *mádhyaḥ*, osque MEFIAÍ ; *capiō ; etiam* < *et + jam* ou **eti + jam* ; *nunciam* (chez les comiques *nunc jam* n'est pas attesté).

1. Terent. Maurus VI, 343, v. 619-620, atteste que la voyelle *e* de *peijor* était brève.

Quant à *-sy-*, il donne *-ri-*, comme il fallait s'y attendre, dans *nefārius* < **ne-fās-yos; injūria* < **-yous-ya*, etc. Cependant M. Sommer, *Handb.*² p. 210, incline pour **-sy-* > *-ij-* à cause de *quoijus* et *eijus* qu'il rapproche de skr. *kasya* « cujus », *asya* « hujus » et explique par **kʷo-syo-*, **e-syo-*. Mais a priori on ne voit pas pourquoi *s* dans *-sy-* ne deviendrait pas *r* comme devant voyelle ; et ces étymologies, bien que séduisantes, ne sont pas nécessaires : *eijus* s'analyse **ei-yos* avec *ei-*, comme dans *ei-ī*, **e(j)om*, etc. ; de même *quoi-jus* est **kʷoi-yos* avec **kʷoi-* de *cui* < *quoijī*, etc. M. Brugmann, *Berichte der sächs. Ges. der Wiss.*, 60, 61 et s., explique *quoijus* par **quoi-* locatif et le suffixe *-yo*.

Dans *conjungō, conjūrō*, le *j* se maintient parce qu'il est, seul, l'initiale de syllabe. Dans les composés de *jaciō* : *con-jiciō, ad-jiciō*, etc., aussi longtemps que la coupe syllabique se règle sur l'étymologie, le *j* est seul initial de syllabe et persiste devant *i*; mais, lorsqu'oubliant l'étymologie on prononce *o-bjiciō, a-djicio*, etc., la sonante *j* devient plus faible ou s'absorbe dans la voyelle suivante *i*. Cette coupe syllabique ne répond pas au type ordinaire de la prononciation qui tendait au contraire à vocaliser le *j* précédé d'une consonne initiale de syllabe. Cependant c'est celle qu'attestent les scansions d'abord assez rares : *abiciam* (Naev. *Com.* 94) ; *obicias* (Pl. *Asin.* 814), *abicit* (Virg. *Moretum* 94), *subicit* (Germanicus, *Arat.* 196), *adice* (Manilius IV, 44 ; Sénèque *Méd.* 277, etc.), où la première syllabe est comptée pour une brève. Plus tard ces scansions se multiplient : Sénèque, Lucain, Martial comptent toujours pour une brève la première syllabe des composés en *-icio-*; et pourtant Aulus-Gellius (IV, 17, 8) affirme qu'elle est « positu longa ». Quintilien mentionne la graphie SVBIICIT etc., analogue à celle de SERVVS (I, 4, 11), qui correspond à la prononciation courante depuis Plaute, mais est inusitée dans les inscriptions et rare dans les manuscrits anciens. M. Havet pense que chez les écrivains de l'Empire *abicit* et analogues avec première syllabe brève sont dus à des méprises causées par l'orthographe usuelle.

Dans les composés de *jaciō* dont la préposition se terminait par une voyelle, le *j- initial* devenait intervocalique et par suite se prononçait *-ij-* : *reijicit, coijicit, proijicit;* ou bien la voyelle brève de *-ji-*, se trouvant après une syllabe longue terminée par une sonante (voir plus loin), disparaissait ; c'est ce qu'indiquent les scansions telles que *reice* –◡ de Virgile, *Egl.* III, 96, et les scansions analogues des clausules de Cicéron (voir Zielinski, *Philol. Suppl.* IX, 772 et suiv.). Les formes très rares *co-junx, co-jiciō* semblent dues à la réflexion sur l'étymologie.

On range ordinairement *amiciō* parmi les composés de *jacio*.

Mais comme il n'a pas de formes **amjiciō*, **amjectus*, comparables à *abjiciō, abjectus*, cette étymologie reste peu vraisemblable.

Les substantifs en *-ius*, tels que *filius, mūnicipium* font au génitif *-ī*, non *-iī* dans les inscriptions les plus anciennes et chez les poètes, probablement jusqu'à Properce : *imperiī* (I, 6, 34, etc.). Il ne semble pas que *filī* continue *filiī* par contraction ancienne, ni *filjī*, car l'*-ī* au génitif des mots analogues en *-yo-* a des correspondants en celtique et en sanskrit.

Lorsque dans un mot tel que *abietis* la voyelle *i* se trouvait entre une consonne et une voyelle, les poètes se permettaient de traiter l'*i* comme consonne.

Par contrainte du mètre : *abjete* (Virgile, *Enéide*, II, 16), *principjum* (Horace, *Carm.* III, 6, 6), *consiljum* (*Carm.* III, 4, 41), *Servīljo* (*Serm.* II, 8, 21), *vindēmjātor* (*Serm.*, I, 7, 30), etc.

Ils ne rétablissaient pas ainsi les groupes abolis, car il faut couper *ab-jete*, etc., ainsi que le prouve le mètre. On ne cite qu'un exemple différent : *ō-rjundi* chez Lucrèce II, 991. *Dŏmĭ-nja* de Lucilius (v. 438) est incertain ; M. Havet a proposé *dŏminia*. L'exemple de Lucrèce *orjundi* et *insidjantes* d'Ennius (*Ann.* 436) présentent le changement de *i* en *j* en des formes qui auraient pu sans cela entrer dans le mètre et sont donc suspects.

2° Consonne + *w* : groupe intervocalique initial de syllabe.

a) Seul le groupe **-kw* s'est maintenu : *eqvos* : skr. *áçvaḥ*. gr. ἵππος ; *-qv-* ne forme pas allongement par position ; le groupe est donc tout entier explosif[1].

b) Après labiale **w* disparaît :

aperiō, operiō < **ap-wer-yō*, **op-wer-yō* : lit. *at-veriù*.

M. Niedermann, *I. F.* XXVI, p. 50-52, admet cette explication d'*operiō* et considère *obveniō, obvolvō* comme des recompositions ; mais il rejette *aperiō* < **ap-wer-yō*, parce que *āvertō, āvocō* montrent, selon lui, que la préposition **apo* avait à l'origine la forme *abs* devant *v* en composition. Mais **absvertō*, etc., peuvent être des composés fixés tardivement, alors que **apo* et **op-* avaient disparu et étaient remplacés par *abs, ob* ; **ap-weryō* et **op-weryō* ont pu être fixés plus tôt, parce que le verbe simple **weryō* était sorti de l'usage.

1. *liquida* –◡◡ (Lucrèce IV, 1259) est étrange ; il semble que le poète ait admis que *qu* (issu de **kʷ*) pouvait allonger la syllabe précédente. Autre liberté chez Laevius (v. Havet *Rev. phil.* XX, 73 et s.) : *aqua* = *ac-ŭa.* ; voir le *Thes. l. l.* II, 346.

oportet probablement **op-vortet.*
amābam < **-bhwām* : osque *fu-fans* « erant ».

Stolz, dans la 4e édition du *Handbuch der lat. Lautlehre* p. 143 maintient la formule **-pw-* > *-pp-* ; à l'appui il donne deux hypothèses sans valeur : *operiō* < **opperiō* < **op-weriō, lippus* < **lipwos.*

c) Le groupe devient *-v-* :

α) **-dv-* > *-v-* : *svāvis* < **svādv-is* : skr. *svādúḥ*, gr. ἡδύς. *māvōlō* vient de **mag-volō*, mais ici le *v* seul était initial de syllabe.

β) *-ghw-* > *-v-* : *levis* : skr. *raghúḥ* « rapide, léger », gr. ἐλαχύς, *brevis* : gr. βραχύς.

d) Le groupe est conservé, puis *-w-* devient voyelle :

-tw- > *-ttu-* : *quattŭor* < **kʷᵒtwōr-*. M. Niedermann (*I. F., l. c.*) explique *aperiō* comme identique à lit. *àt-veriu*, serbe *otvoriti* ; mais on ne voit pas comment on pourrait concilier ce traitement avec celui de *quattuor* : *p* au lieu de *-tu-*.

**-nw-* > *-nŭ-* : *tenŭis* < **tenwis*, cf. *svāvis* < **svādwis.*

e) *-sw-* > *-rw-* ?

furvus « d'un noir sombre », *fuscus* « noir, sombre » paraissent dérivés d'un même thème, qui, à en juger d'après *fuscus*, doit être **fus-* ; ainsi *furvus* continuerait **fus-vos* ; il est vrai que la forme ancienne peut être *furŭos* < **fus-ovos.*

pruīna est certainement un dérivé d'un mot i.-e. représenté en skr. par *pruṣvā* « eau congelée ». Il faut donc poser **prusw-īnā* (J. Schmidt, *K. Z.*, XXVII, 328). On admet que **pruswīnā* serait devenu **prūwīnā* (*-sw-* > *-w-* : *s* serait tombée à l'intérieur du mot devant *w* en allongeant la voyelle précédente), d'où **prūīna* (*v* serait tombé après *u* de syllabe initiale), enfin *prŭīna*. Ces hypothèses sont inacceptables : *v* ne tombe pas après *u* de syllabe initiale : *juvenis, jūverō, ūvidus*, etc. (voir p. 126) ; a priori la chute de *s* devant *v* non initial de syllabe est bien invraisemblable : on ne voit pas pourquoi *v*, pure sonante employée ici comme second élément d'un groupe initial de syllabe, aurait exercé sur *s* la même influence que dans *dīvidō* < **dis-vidō, dīvāgor* < **dis-vāgor*, où l'*s* est faible, étant finale de syllabe, et où le *v* a une articulation bien plus énergique, étant initial de mot.

Il faut donc interpréter autrement l'étymologie qui s'impose. Ou bien dans **pruswīnā* l'*s* a été, devant la pure sonante *w*, traitée comme devant voyelle, ce qui donne **prurvīnā*, d'où sans doute **prurūīna*. Ou bien on pose **prus-owīnā*, qui de même aboutit à **prŭrŭīnā*. Cette forme, contenant deux fois la syllabe

-ru-, a donné par haplologie *pruīna*, comme *mīsistī* a donné *mīstī*, comme **semi-modius* > *sēmodius*, etc.

f) Autres cas moins clairs :

i.-e. **-rw-* semble conservé dans *servus, nervus.*

i.-e. **-lw-* devient-il *-ll-* ? M. Sommer, *Handb.*² p. 220, considérant cette formule comme vraisemblable, l'appuie sur les rapprochements suivants, qui d'abord paraissent séduisants : *pallidus* : lit. *palvas* « pâle » ; *mulleus* : lit. *mulvas* « rougeâtre » ; *sollus* « entier » : skr. *sarva-* « entier », gr. ὅλος < *solwos.* Cependant ce ne sont que des vraisemblances ; même l'étymologie de *sollus* n'est pas sûre. De plus il y a des mots où **-lw-* est maintenu : *pulvis* continue **polvis* et non **polowis*, car **polowis* eût donné **polŭis, *polvis*, cf. *solvō* < *solŭō, volvō* < *volŭō* < **wèluō.*

Fulvus ne peut donc continuer **folŭos* (qui eût donné **folvus*), mais **folvos*[1]. D'ailleurs le suffixe **-wos* pour les adjectifs de couleur n'a nulle part la forme *-ŭos*, et rien ne prouve que *fulvus* serait une formation récente créée (au moyen de quoi ?) sur le modèle de *flāvus*. En osque à lat. *Salvius, salvus, Calvius* correspondent Salaviis (pélign. *Salavatur* = Salvator), salavs et Kalaviis (pélign. *Calavan*). A moins que toutes ces formes ne soient empruntées du latin et altérées d'après un modèle indigène, elles prouvent que pour ces mots il faut partir d'un groupe italique *-alv-* et non de *-alov-*, car autrement l'anaptyxe dans *-alav-* serait incompréhensible. Sans doute on a aussi en osque Kalúvis, génitif Kalúviis, mais il s'agit peut-être d'un autre nom, ayant **-owyos* ; à côté de Salavs on a aussi ombrien Saluvom, et chez Plaute et Térence *saluos* a trois syllabes. Il est possible qu'en italique on ait eu **salvos* et **salovos* comme en grec ion. épique οὖλος < *ὄλϝος et ὀλοός (Suidas), ὁλοεῖται *ὑγιαίνει (Hésychius). De même à lat. *helvus* correspond osque *helevii(s)* avec anaptyxe. Il n'est pas prouvé que *alvus* soit une métathèse de **aulos* : gr. αὐλός, mais même en ce cas ce serait une métathèse si ancienne qu'**alvos* aurait dû devenir **allus*, si l'hypothèse était exacte. Enfin *silva* semble bien être la forme primitive ; les poètes depuis Ennius (*Ann.* 568) emploient tous *silva*, sauf Horace (*Epod.* XIII, 2 ; *Carm.* I, 23, 4).

Rem. — *tenvia* de Lucrèce (IX, 66), *genva* de Virgile (*En.* V, 432), *pītvīta* d'Horace (*Sat.* 2, 2, 76), etc., ne rétablissent pas les groupes abolis, car il faut couper *ten-via, gen-va*, avec *n*

1. L'*o* est attesté dans *Folvius* CIL. VI, 1307 (180 av. J.-Ch.), I² 635 (105 av. J.-Ch.), I² 825 (2e s. av. J.-Ch.), etc. L'*-o-* de **polvis* est garanti par le rapprochement avec *pollen*, πόλτος, πάλη.

fermant la syllabe et l'allongeant ; de même *pīt-vīta* ; cependant Ennius (*Ann.* 93) scande *quattvor*, ce qui suppose que l'on pouvait couper *quat-tvor* ; ou faut-il lire *quat-vor* ? ceci paraît bien invraisemblable.

Il y a toute une série de mots où *-lŭ-, -rŭ-* devant voyelle deviennent *-lv-, -rv-* : *lārŭa* > *larva*, *mīlŭos* > *mīlvus*, *volŭo* > *volvō*, *soluō* > *solvō*, *salŭos* > *salvos*, etc. Voir plus loin. Mais ce changement n'a pas non plus pour résultat de rendre au latin les initiales syllabiques compliquées dont il s'était défait, car il faut partout considérer la consonne *r*, *l* qui précède le *v* comme finale de syllabe et le *-v-* comme ouvrant seul la syllabe suivante.

3° Occlusive + *r* formant un groupe intervocalique initial de syllabe.

En indo-européen les groupes tels que *-pr-*, *-cr-*, etc., étaient sans doute prononcés de telle sorte qu'ils fermaient la syllabe précédente : en sanskrit et, sauf les cas de contrainte métrique, en grec d'Homère, et, du moins facultativement, en attique, un groupe tel que *-tr-* est traité comme s'il était *-ttr-*. Ce traitement se rencontre aussi chez les poètes classiques latins. Mais dans la prononciation ordinaire ces groupes étaient seulement explosifs : chez Plaute et Térence ils ne forment jamais allongement par position.

Les groupes *-pr-*, *-tr-*, *-cr*, *-gr-*, ainsi modifiés, se maintiennent comme explosifs, sauf les cas de métathèse en syllabe non finale (voir ci-dessous) et les changements spéciaux à la syllabe finale (voir plus loin).

Il n'y a pas d'exemple de la continuation latine de **-bhr-, *-br-, *-ghr-*.

i.-e. **-dhr-* > *-br-* : *crībrum* < **krī-dhrom*. *Rubrum* : ombr. *rufru* « rubros », skr. *rudhiráḥ*.

i.-e. **-gʷhr-* > *-br-* (?) : *nebrundinēs* (Fest. 161, Th. de P.) ou *nefrundinēs* (*ib.* 380) est attesté à Lanuvium, et *nefrōnēs* à Préneste au sens de « reins » : gr. νεφρός « rein », v. h. a. *nioro* = all. mod. *Niere* « rein ». Mais, comme *favilla* suppose **fagʷillā* < **fagʷlolā* < **dhᵒgʷhlolā*, il n'est pas probable, que *nebrundinēs*, même si cette forme est exacte, donne le traitement romain de **-gʷhr-*.

On admet, sans preuve, **-dr-* > *-tr-* (v. Thurneysen *K. Z.* XXXII, 562 et s.) : *taeter* < **taid-ros* : *taedet*. Mais le sens diffère et, par le vocalisme *ai*, *taeter* rappelle d'autres adjectifs corporels sans étymologie latine : *caecus, paetus, laevus*, etc.

utris < **udr-* : gr. ὑδρία. Un mot technique est suspect d'emprunt ; **udr-* n'existe pas en latin.

retrō continue non **red-rō*, mais *re-trō* : *ultrō, citrō*.

Les autres groupes intervocaliques initiaux de syllabe formés de consonne + *r* en syllabe intérieure sont changés ordinairement par la métathèse, mais se maintiennent dans les conditions spéciales suivantes :

1° Devant une voyelle longue : *agrārius, peregrīnus* malgré *ager* ; *aprīlis*.

2° Devant *ĭ* suivi de *c, m, b, p* :

α) *lūbrĭcus, ambrĭcēs, tetrĭcus, mustrĭcula*[1], *nigrĭculus* malgré *niger* et *nigellus* ; *vītrĭcus* (avec *-ī-* dans la première syllabe, v. L. Havet, *Manuel de crit. verbale* n° 322) ; ce mot est décisif : par le sens il s'oppose à *noverca* qui est dérivé de **newaro-* (cf. νεαρός) avec le même suffixe **-ko-* que *vītricus* ; or malgré *noverca* *vītrĭcus* n'est pas devenu **vītercus*. Dans beaucoup de mots où le groupe *-rĭc-* est conservé, on pourrait songer aussi à un effet de l'analogie : *tenebrĭcus, utrĭculus, ventrĭculus, fabrĭca, Fabrĭcius, Afrĭcus, lintrĭculus, castrĭcius, patrĭcius*, etc., pourraient à la rigueur s'expliquer par *tenebrae, utris*, etc. Ailleurs un thème *-er-*, alternant avec *-ri-*, a donné des dérivés en *-erc-* qui ne sont pas dus à la métathèse : *paterculus, mātercula, frāterculus* sont des dérivés du nominatif et du vocatif *pater, māter, frāter*, qui avaient ici une importance spéciale ; *uterque* est un composé de *uter*.

β) Le meilleur exemple devant *-im-* est *lacrima* issu de *lacruma* ; *mātrimōnium, patrĭmōnium* malgré *māternus, paternus* ; probablement *patrĭmus, mātrĭmus*, mais la quantité de l'*i* n'est pas sûre ; *agrĭmōnia* « aigremoine » est une déformation du grec ἀργεμώνη par étymologie populaire ; mais si le groupe *-grĭm-* avait répugné à la prononciation latine, on ne l'aurait pas introduit en latin en estropiant ce mot.

γ) Devant *-ĭb-, -ĭp-* : il n'y a aucun exemple décisif : *ācrĭbus* ne devient pas **ācerbus* malgré *ācer* ; le gr. ἀτράφαξυς « épinard » a été déformé en *atriplex* « arroche », mais il a pu subir l'influence du thème d'*āter* par étymologie populaire. *ăcerbus* continue probablement *ăcērŏ-bhwos*, car le vocalisme et le sens le rapprochent d'*ăceō* plus que d'*ācer*.

Mais lorsque le groupe *cons.* + *-rĭ-*[2] est suivi d'une autre consonne en syllabe intérieure, il y a métathèse, comme lorsque le groupe est précédé de consonne implosive (voir p. 120) et l'*r* d'explosive devient implosive, puis s'assimile à *-l-*, après avoir

1. Comparer *Satrĭcum, Ocrĭculum*, qui, étant des noms propres, ne ressortissent cependant pas nécessairement à la phonétique latine.

2. Dans cette formule *ĭ* est un symbole pour une brève quelconque de syllabe intérieure, ordinairement *-ŏ-*.

fait passer et maintenu la brève précédente au vocalisme *e* : *rutellum* < **rutrolom* : *rutrum*; *scutella*: *scutra*; *clitellae* « bât » : ombr. *kletram* « feretrum, lecticam »; *lăbellum* : *lăbrum*; *lābellum* « cuvette » : *lābrum*; *flābellum* : *flābrum*; *lībella* : *lībra*; *libellus* : *liber*; *rubellus* : *ruber*; *crībellum*: *crībrum*; *dolābella* : *dolābra*; *vafellus* : *vafer*; *capella* : *capra*; *agellus* : *ager*; *sacellum* : *sacrum*; *flagellum* : *flagrum*; *integellus* : *integer*; *nigellus* : *niger*; *lūcellum* < **lūcrolom* : *lūcrum*; *sacerdōs* < **sacro-dhō-t-s* « qui fait le sacrifice »; *paternus* < **patrĭnos*; *hībernus* < **heimrĭnos*.

Formes analogiques sans métathèse : *putridus* d'après *putris*, etc

4° Groupe intervocalique initial de syllabe : occlusive + *l*.

Les groupes *-pl-*, *-cl-*, *-gl-* restent sans changement : *duplex* : gr. διπλόος, got. *tweifls*; *facilis* < **fac-lis*; *figlīna*. Il n'y a pas d'exemples de **-bhl-*, **-bl-*, **-dl-* primitifs.

i.-e. **-dhl-* > *-bl-* : *stabulum* < **stə-dhlom* : v. h. all. *stal* < germ. **stadlo-*.

i.-e. **-dl-*. On admet que ce groupe devient *-ll-*; mais *sella* et *grallae*, qu'on cite à l'appui, s'expliquent par **sed-slā*, **grad-slā*, et non par **sed-lā*, **grad-lā*, car tous les noms d'instruments de formation analogue ont **-slo-* et non **-lo-* : *pālus* < **pag-slos*, *vēlum*, etc.

i.-e. **-tl-* > *-cl-* : *pōclum* : skr. *pātram*, *pōtus*; *saeclum* : v. bret. *hoetl*; *piāclum* : omb. *pihaclu* « piaculo ». En bas-latin *vetulum* > *vetlum* > *veclum* > v. fr. *vieil*, ital. *vecchio*; *situla* > *sitla* > *sicla* > fr. *seille*. Ce changement vient de ce que, pour prononcer après consonne une *l* explosive, la pointe de la langue n'articulait pas, comme pour *t*, contre les dents, mais sensiblement plus en arrière vers le milieu du palais et que le dos de la langue avait la tendance à se soulever vers l'arrière-palais, comme pour *l* implosive; en effet Pline (voir p. 31) affirme que *l* de *clārus* a un « sonus plenus » comme *l* de *silva*; le changement de *tl* en *cl* est donc une assimilation partielle. D'autre part le groupe se différencie : son occlusive ne s'articule plus, comme *l*, avec la pointe de la langue.

i.-e. **-ghl-* > *-gl-* : *figulus* < **dhigh-los*; *ligula* : *lingō*, λείχω; *tragula* : *trahō*.

i.-e. **-gʷhl-* > **-gʷl-* : *favilla* < **fagʷlolā* < **dhᵒgʷh-lolā*.

i.-e. **-kʷl-* > **-qʷl-* > *-cl-* : *torculum* : *torquēre*.

En syllabe intérieure la formule consonne + *l* + voyelle brève + *lo* se transforme : par métathèse la première *l* et la brève suivante échangent leurs places, de telle sorte que *l* d'explosive devient implosive et s'unit à *l* suivante en formant la gémi-

née palatale *-ll-*; celle-ci, à son tour, palatalise la voyelle brève précédente et la fait passer à *ĭ* :

Pusillus < **pusslolos* < **putslolos* : *pullus* < **putslos*. *Quasillus* < **quasslolos* : *quallus*. *Cōdicillus* < **cōdiclolos* : *cōdex*. *Specillum* < **speclolom* : *spec(u)lum*. *Pōcillum* : *pōc(u)lum*. *Papilla* : *pap(u)la* < **paplā* : skr. *pipluḥ* « pustule, bouton, marque corporelle ». *Pūpilla* < **pūplolā*, qui indique que *pūpula* continue **pūpla* et que *pūpa* est peut-être tiré de *pūp(u)la*; M. P. Persson rattache ces mots à un thème **pŭp-* : lett. *pups* « sein de femme ». *Rēgilla* < **rēg-lolā* : *rēgula*. *Tēgillum* « pièce servant à couvrir le corps » (Plaute, *Rud.* 576) < **tēg-lolum*.

Devant une autre consonne que *l*, la métathèse se présente encore dans *facultās* < **facli-tāts*, *faculter* < **facliter*. Mais, comme ici *l* est devenue une implosive vélaire, la voyelle brève qu'elle influence devient *u*. *Perīclitārī* peut conserver *-clit-* par analogie avec *perīclum*; cf. *pigritia* à cause de *pigr-* dans *pigrī*, *pigra*, etc.

Devant *c*, le groupe consonne + *lĭ-* se maintient, comme le groupe consonne + *rĭ-* : *sublīca* « pilotis », *sublīces*, *pōns sublīcius*, *pūblicus*, *duplicāre*, *Poplicola*.

Devant *ī*, voyelle longue, le groupe se maintient : *figlīna* à côté de *figulus*, *disciplīna* à côté de *discipulus* < **dis-caplos*.

Mais devant *ā* le groupe se disloque par anaptyxe de *u* dans le mot d'emprunt *Aesculāpius* < **Αἰσκλάπιος*.

5° Groupe intervocalique initial de syllabe : consonne + *m*, *n*.

En latin historique le seul groupe intervocalique qui présente ces deux éléments est celui qui est formé d'une palatale et d'une nasale; mais les éléments en sont répartis autrement; la consonne palatale, autrefois explosive ou plutôt géminée implosive-explosive, est devenue simple implosive et s'est nasalisée : *dignus*, jamais *di-gnus*, comme en grec τέ-κνον[1].

Devant une brève de syllabe intérieure, *-n-* subit la métathèse et devient implosive, puis avec *l* elle forme la géminée palatale *ll* qui palatalise la brève précédente : *pugillus* < **pugno-los* : *pugnus*; *tigillum* : *tignum*; *sigillum* : *signum*; *vatillum* < **vatno-lo-* : *vannus* < **vatnos*; cf. *pastillus* < **pastnĭlos* : *pānis* < **pastnis*.

Lorsque l'occlusive explosive était une vélaire sonore, aspirée ou non, elle s'est changée en *v* après la métathèse de *-l-*, *-n-* : *favilla* < **fagʷlilā* < **dhᵒgʷh-lolā* (peut avoir un *-ă*-prélatin, cf. irl. *daig* « feu ») : gr. τέφρα < **dhegʷh-rā* « cendre chaude », θεπτανός « allumé », *foveō*, *fōmes*; *avillus* « agnus recentis partus » (Fest., 10, Th. d. P.) < **agʷnelos*; *agnellus* (Plaute) est un

1. En grec aussi on ne trouve jamais στε-γνός, pas plus que σε-μνός.

diminutif de cet **ag^w^nelo-*. Il est impossible d'expliquer *avillus* comme un diminutif d'*ovis* : le sens s'y oppose ; *ovi-* ne devient jamais *avi-* ; et surtout les diminutifs des thèmes en *-i-* sont non en **-llŏ-*, mais en **-culo-* : *ovicula, avicula, avicella, particula, monticulus, fonticulus, clāvicula, cutīcula, auricula, folliculus, nāvicula, cauliculus*, etc. Il existe bien un *ovillus* chez Caton, etc., mais il signifie « de brebis » ; ce n'est donc pas un diminutif, mais un adjectif dérivé d'*ovīnus*.

scabillum[1] < **scăb-no-lom* : *scamnum* < **scab-nom*. Il est vrai qu'on dit aussi *scabellum* (Varron, *ling. lat.* V, 168), mais cette forme peut être due à un changement de suffixe : *-ellum* pour *illum*. Selon Priscien, on disait encore *scamillum, scamellum* attesté aussi par l'all. *Schemel*; ce sont sans doute des altérations de *scabillum, scabellum*, d'après *scamnum*.

columella peut continuer **columenlā* < **kolumn̥-lā*, comme *columna* continue **kolumn-ā*. Une forme telle que **colu-mnolā*, avec *-mn-* initial de syllabe, est improbable; il semble que, dans un groupe intervocalique *-mn-*, *m* a dû être nécessairement finale de syllabe : σεμ-νός, non σε-μνός. Par suite *n* ne pouvait y subir la métathèse, car les seules consonnes initiales de syllabe qui subissent la métathèse en latin sont celles qui terminent un groupe initial de syllabe.

-sm-, -sn- étaient en indo-européen des groupes explosifs entre voyelles ; c'est pourquoi *-s-* y était sourde, tandis qu'elle était nécessairement implosive et par conséquent sonore devant les occlusives sonores *b, d, g*. En latin *-s-* de ces groupes intervocaliques est devenue implosive ; par suite elle s'est sonorisée devant *m* et *n* et a disparu : *cōmis* < v. lat. *cosmis, aēnus* < **aesnos*.

6° Groupe intervocalique initial de syllabe : **mr*, **sr*, **sl*.

Il est certain qu'en latin préhistorique **-sr-* intervocalique commençait la syllabe, car **-sr-* devient *-br-* initial de syllabe :

muliebris < **mulies-ris* : *mulieris* < **mulies-es*, génitif de *mulier*; *fūnebris* < **fūnes-ris* : *fūneris* < **fūnes-es*, génitif de *fūnus* ; *sobrīnus* < **swesrīnos* : *soror* < **swes-ōr* : skr. *svasar-*, all. mod. *Schwester*; *cerebrum* < **ceras-rom* : gr. καράρᾱ < -ασρᾱ.

Si dans le groupe **-sr-* *s* avait été seulement implosive finale de syllabe, il se serait développé sans doute entre *s* et *r* initiale de syllabe une consonne de transition (probablement une spirante) et l'on aurait eu un changement analogue à celui de latin

1. Caton, *Agr.* CLVIII, 1 ; Cic. *Cael.*, 65.

vulgaire *essere* devenu *estre*[1] en français, ou encore à celui de lat. *exem-tum* devenu *exemptum*. Puisque *s* s'est changée tout entière en un phonème initial de syllabe, il en faut conclure qu'à cette époque la syllabe commençait avec **-sr-*. Cette syllabation est d'ailleurs conforme à celle des groupes *-tr-, -pr-, -br-*, qui chez Plaute et Térence ne forment jamais allongement par position.

Il semble donc très probable a priori que **-mr-* était aussi initial de syllabe, et c'est ce qu'indique aussi l'étymologie *hībernus* < **heimrĭnos* < **heimerinos* : gr. χειμερινός. M. Grammont, *Dissimilation consonantique* p. 47, s'appuie sur le fait que **-mr-* donne *-mbr-* dans d'autres langues indo-européennes : gr. ἄμβροτος; fr. *nombre* pour contester l'explication donnée de *hībernus*. Mais il faut remarquer que la syllabation latine **hei-mri-* n'était pas la même que celle de gallo-roman **num-ro* < *numerum* ou de gr. *μεσημ-ρίᾱ > μεσημβρίᾱ : ἡμέρα. M. Grammont propose **heimrinos* > **heibrinos* par dissimilation de *-m-n-* en *-b-n-*, mais ailleurs *-m-n-* n'est pas dissimilé.

Il n'y a pas d'exemple certain de **-sl-* à l'initiale syllabique : *prēlum* peut continuer **prem-slom* aussi bien que *pres-lom* : *premō* et *pres-sī*. Dans *dīlābor, dīligō*, etc. < **dis-l-*, *s* est finale de syllabe.

Il n'est pas vraisemblable que, entre voyelles, *-ml- -nl-* aient été initiales de syllabe. C'est pourquoi on examinera ces groupes avec les finales de syllabe. Il n'y a pas d'exemple de *-nr-*, sauf dans des cas tels que *corrigō* < *conregō*, où *-n-* est finale de syllabe.

7° Groupe intervocalique initial de syllabe : consonne + *w* + *r*.

quadrāgintā < **quatwrā-* < **k^wo^twr̥̄-*. Ce groupe se rencontre seulement encore dans *quadrāns*. Dans *quadru-*, le groupe *-wr̥-* a subi la métathèse *-ru-*, régulière entre consonnes (v. Meillet, *Introduction*[4], p. 114). L'affaiblissement de *-t-* en *-d-*, qui a produit le groupe insolite en latin *-dr-*, est semblable à celui qu'on observe dans *-gintā* pour *-cintā*, dans *vīgintī*, etc. Il peut être l'effet de la tendance générale d'ouvrir les consonnes intervocaliques ou placées entre voyelle et sonante[2]. Cette tendance n'a produit aucun effet en vieux-latin dans les mots de prononciation normale. Mais les noms de nombre pouvaient avoir une prononcia-

1. *claustrum* serait un bon exemple latin s'il était sûr qu'il continue **claussrum* < **klāwid-trom*, mais si le résultat *-str-* de **-dtr* est clair, les changements qui l'ont précédé sont obscurs.

2. On trouve cependant la sonorisation de tout un groupe intervocalique dans gr. ἕβδομος, ὄγδοος.

tion négligée qui aurait favorisé la tendance générale. De ce que le groupe *-dr-* s'est introduit dans *quadrā-*, on ne peut donc rien inférer sur le traitement de ce groupe dans un mot de prononciation normale. La sonorisation du *t* vient sans doute aussi de ce que, à une certaine époque, il était implosif: **quat-wrā-*.

8° Groupe intervocalique initial de syllabe : consonne + *r*, *l*, *n* en syllabe finale de mot.

Lorsque le groupe intervocalique est formé de consonne + *n*, la première consonne est prononcée comme implosive et il ne se produit aucun changement : *benignus, ignis*[1], *rēgnum*.

Mais lorsque la consonne est suivie de *r* ou de *l*, le groupe est disloqué en certaines conditions par une voyelle qui s'insère entre les deux éléments du groupe : **faclis > facilis*.

a. Groupe explosif composé de consonne + *l* :

Devant *ă, ĭ, ŏ, ŭ*, le groupe est divisé par une voyelle de même timbre que celui de l' *l* suivante.

*facilis < *fac-lis* ; *agilis < *ag-lis* ; *mōbilis, flēbilis < *-dhlis*.

*figulus < *fig-los, discipulus < *discap-los* ; *tēgula < *tēg-lā* ; *speculum < *spec-lom, torculum < *torqʷ-lom* ; *fābula < *-dhlā*.

Dans *facile* l'*i* est dû à la forme **faclĭ*, car devant *e* primitif *l* a le timbre vélaire. De même *facilem* paraît dû à **faclim*. Il est vrai que *facile* et *facilem* pourraient être aussi analogiques.

Devant *ē* : *Herculēs*, mais *herclĕ* ou *herculĕ*.

Devant *ī* il n'y a pas d'exemple décisif, car on ne rencontre cette position qu'à l'intérieur de paradigmes. Il faut cependant rappeler que le groupe se maintient sans anaptyxe en syllabe intérieure devant *ī* : *figlīnus, disciplīna* ; il est donc vraisemblable que *pōclī* est la forme phonétique et que *pōculī* est analogique.

Tandis que *-pl-* intervocalique est presque toujours dissocié par anaptyxe, le groupe *-mpl-* ne l'est presque jamais[2] : *templum, exemplum, amplus*, rarement *extempulō* pour *extemplō* (adverbe ; Plaute, *Aul.* 93, etc.).

Sauf ce dernier cas, les formes doubles *pōclum, pōculum*, etc., ont été employées depuis le commencement jusqu'à la fin de la littérature latine. L'usage des auteurs n'est pas toujours bien connu, les leçons des manuscrits sont souvent incertaines. Tandis que la métrique prouve que Plaute a employé aussi volontiers

1. Il est donc impossible d'expliquer *vorāginis, orīginis*, etc., par **vorāc-nis, *orīc-nis*. Il n'y a d'anaptyxe que dans des mots empruntés : v. lat. *techina* < τέχνη, *drachuma, Tecumessa*.

2. Évidemment parce que *p* est la transition naturelle entre *m* et une consonne explosive, cf. *exem-tum > exemptum*. Il n'y a donc pas lieu d'ajouter encore une autre transition.

l'une que l'autre forme, Virgile a une grande prédilection pour les formes les plus courtes.

La différence entre le traitement du groupe : consonne + *l* en syllabe intérieure et le traitement en syllabe finale est donc considérable, du moins devant une voyelle brève : en syllabe intérieure cette voyelle devient *ĭ* ou *ŭ*, et une métathèse se produit sauf dans les cas définis plus haut, et là où il n'y a pas métathèse, il n'y a pas anaptyxe : *pūblicus*, non **pūbilicus* ; mais en syllabe finale il n'y a jamais métathèse et l'anaptyxe se produit à peu près partout.

b. Groupe explosif : consonne + *r* en syllabe finale.

Quand le groupe *-bris* continue **-sris*, il n'éprouve aucun changement : *fūnebris, muliebris, bimembris*. Les noms de mois *september, octōber, november, december* ne peuvent donc pas s'expliquer par **-mens-ris*. *Febris* n'a pas d'étymologie connue.

Lorsque le groupe *-bris* continue **-dhris*, ou bien il se maintient ou bien il est disloqué par l'insertion de *-e-* : *īmber, imbris < *m̥bhr-is* : skr. *abhráḥ* « eau trouble, nuages », *abhrám* « nuage », gr. ἀφρός « écume » ; *salūber* ou *salūbris, celeber* ou *celebris, september* ou *-bris*.

De même ailleurs : *alacer, alacris* ; *ācer* ou *ācris, uter* ou *utris*, etc.

Dans les thèmes en *-o-*, un *-ĕ-* s'insère toujours entre la consonne et l'*r* du groupe devant *-os, -is*, mais jamais ailleurs :

sacer, mais *sacra, sacrum* ; *āter, ātra, ātrum* ; *vafer, vafra, vafrum* ; *aper, aprī, aprum*.

Les mots empruntés du grec ne présentent pas toujours *-e-* : *Alexander*, mais *Euander* ou *Euandrus*, toujours *Codrus*.

En latin vulgaire postclassique *-ĕr*, par analogie, pouvait être remplacé par *-rus* : *tetrus* pour *teter, aprus* pour *aper* (v. *Appendix Probi*), *Phaedrus* pour *Phaeder* dans les titres, non authentiques, des fables de Phèdre (M. Havet).

III. — Cas où une consonne explosive devient une géminée.

Une consonne explosive devient une géminée après voyelle dans les cas suivants :

1° dans des noms propres. Ce fait est attesté dans les langues sémitiques, et, parmi les langues indo-européennes, en celtique : *Allus, Arrus, Attus*, etc., en germanique : *Sicco = Sigfrid*, en

grec : Στράττις = Στράτιππος (voir Schulze, *Zur Geschichte lat. Eigennamen*, p. 518 et s.), en latin dans un très grand nombre de noms : *Annius, Appius, Mettus, Paccius,* même avec gémination de la sonore : *Abbius, Babbius, Addius, Baggius,* etc. Ces noms propres à consonne géminée sont en germanique et en grec nés de l'abrégement à valeur expressive d'un nom propre à deux composants : Στράττις. On peut supposer qu'en latin la gémination a eu la même origine, mais rien ne le prouve.

2° dans des mots expressifs employés pour appeler quelqu'un et devenus ainsi des noms propres : *Juppiter* (seule forme autorisée de ce mot), dérivé du vocatif *Jū-piter* « ô père **djeu* » ; ces noms sont surtout des sobriquets de moquerie : *vorrī* « edaces » (*C. GL. L.* IV, 195, 41), dérivé de *vorāre* ; *cuppes* (Plaute, *Trin.* 240) dérivé de *cupiō* ; probablement *lippus, flaccus, gibber, suppus* ; cf. en grec γύννις « efféminé ». Il faut naturellement distinguer de ces noms les mots du langage enfantin, où la géminée ne remonte pas à une consonne simple : *mammā, atta, pappa,* etc. ; gr. τίτθη, etc., etc.

3° dans *quattŭor* (Plaute, *Pseud.* 1303, *CIL.* I^2, 587, 11, 18, 21) < i.-e. **k^{wo}twor-*. En indo-européen une occlusive suivie d'une consonne sonante fermait la syllabe précédente : **pat-tros,* ainsi que l'attestent les métriques védique et homérique[1], et gr. ἵππος < **ekwos*. Il est vraisemblable que *quattuor* continue cette prononciation, maintenue pour éviter la suite de trois brèves qu'offrirait la prononciation **qua-tvorĕs : quattuor* semble avoir perdu une voyelle brève finale de mot. *Equos* n'est pas devenu **ecquos*, quoiqu'il corresponde à gr. ἵππος, sans doute parce qu'il n'offre pas la même série de syllabes brèves.

4° dans certains mots empruntés du grec et dans lesquels une géminée continue une aspirée grecque : *bracchium* (déjà chez Plaute, *Asin.* 696), *Acheruns* avec première syllabe longue chez Plaute, *Amph.* 1029, etc. A ces exemples M. Havet, *Manuel de crit. verbale* n° 971 A, ajoute *struppus* < στρόφος, *moeccus* (Plaute, *Mil.* 775) < μοιχός, *Acciles, maccaira*. Devant nasale χ ne donne pas *cc : techina, drachuma*.

Mais en dehors de ces catégories de mots, il n'y a aucun exemple assuré d'un mot latin où une consonne, simple initiale de syllabe après voyelle, serait devenue une géminée, c'est-à-dire une implosive-explosive. Les manuels citent, il est vrai, beaucoup

1. Hom. ἔδδεισεν < ἐδϝ- A 33, etc.

d'exemples de cette prétendue confusion entre une consonne simple et une géminée ; voir p. ex. les listes copieuses de M. Lindsay, *The Lat. Lang.* p. 113 et s., et de M. Vendryes, *Intens. initiale* p. 108 à 123. Mais aucun de ces exemples n'est assuré.

Il faut mettre à part les mots où une initiale de syllabe intérieure après voyelle est constituée par occlusive + *r* ou *l*. Dans la poésie archaïque de Plaute et de Térence, sauf *rubrīca* (*Truc.* 294), ces initiales n'allongent jamais la syllabe précédente. Chez les poètes classiques, sans doute par imitation de la prosodie grecque, peut-être aussi par suite d'une tendance vivante à changer ces initiales, la syllabe précédente à voyelle brève est comptée tantôt comme brève tantôt comme longue[1]. Les langues romanes attestent cependant en ce cas un simple changement d'accentuation, non une gémination de la consonne : *có-lŭ-bra, *pál-pĕ-tra* (= class. *palpebra*) deviennent *co-lú-bra, pal-pé-tra,* non **co-lúb-bra, *pal-pét-tra,* car toutes les langues romanes qui distinguent le traitement des voyelles en syllabes fermées et celui des voyelles en syllabes ouvertes, traitent ces voyelles comme en syllabe ouverte et les consonnes comme non géminées : fr. *couleuvre, paupière,* vénitien *palpiera* ; lat. *integrum* > v. fr. *entir* (voir L. Havet, *Romania*, VI, 433 et s.).

Des graphies incertaines et des étymologies non fondées ont donné lieu de formuler la règle suivante : après voyelle longue une consonne explosive deviendrait géminée et la longue s'abrégerait.

cuppa et *cūpa* sont deux mots différents, ainsi que l'atteste le sens ; cf. fr. *coupe* et *cuve*.

cĭppus < **cīpos ? cippus* seul est garanti par les langues romanes : fr. *cep*, roum. *cep*, ital. *ceppo*, etc. Pour établir l'existence de **cīpos* on ne peut citer que *ceip.*, une abréviation dans une inscription dont le sens est inconnu (I^2, 5).

lītus est la seule graphie correcte, garantie par le vénitien *lido*.

glŭttīre, glŭttō seuls sont continués en roman : napolitain *l'ottərə*, frioul. *glóti*, prov. *glot* « gorgée » ; ital. *glottone*, fr. *glouton*, prov. *glotó*. La graphie *glutio gluto* n'a donc pas de garantie.

lĭttera < **lītera* ? On lit en effet *leiteras* I^2, 583, 35 (en 123/2 av. J.-Ch.) dans une inscription qui ne marque pas les consonnes doubles et qui écrit *seine* pour *sine* (l. 54). La longueur de *-i-* n'est garantie en aucun autre endroit, et la graphie *ei* pour *ĭ* se

1. On peut rapprocher de cette pratique des poètes celle des inscriptions qui écrivent p. ex. *aggro, frattre*, etc. ; cf. *tennvis* = *tenuis* dans des manuscrits de Virgile ; « *aqua* non *acqua* », dans l'*App. Probi*.

trouve plusieurs fois : *intericisti* I^1, 1202, époque de Lucrèce ; *seibi* = *sibi* I^2, 1739 ; génitif *parenteis* I^2, 1214, 5 ; *faceiu[ndum et seibi* I^2, 1739 ; *fileia* = datif *filiae* I^2, 60 ; *seignum* I^2, 42. Ailleurs on trouve régulièrement *littera*, p. ex. I^2, 588, 10 (en 78 av. J.-Ch.), et les langues romanes ne continuent que cette forme : fr. *lettre*, ital. *lettera*, etc.[1].

mittō est seul garanti : ital. *mettere*, fr. *mettre*, etc. ; **mītō* est impossible, car *missus* prouve que *i* était bref ; il faudrait donc poser **meitō*, qui devrait d'abord devenir **mītō* vers l'époque de Plaute et ne se serait pas sans doute changé sur le champ en *mittō*. Mais l'inscription de *duenos* porte déjà *mitat* = *mittat*.

bāca seul est latin ; *bacca* n'est écrit que chez Priscien II, 47, 5, où il est une graphie fausse pour *vacca* (voir L. Havet, *Manuel de critique verb.* n° 150). Les langues romanes ne connaissent que *bāca* : fr. *baie*, prov. esp. port. *baga*.

Même si *accipiter* continuait certainement **ăcu-peter*, il ne prouverait rien, car, comme son doublet *accepter*, il pourrait résulter d'une étymologie populaire d'après *accipere* (voir Isidore, *Orig.* XII, 7, 55).

La gémination par onomatopée dans les noms d'oiseau : *grăculus*, *cūculus* serait assez naturelle ; cependant les langues romanes ne continuent que *grācula* : fr. *graille*, prov. *gralha*, catal. *gralla*, esp. *graja*, port. *gralha*.

trīcāre est un autre mot que **trĭccāre* que supposent ital. *treccare*, v. fr. *trechier* « tricher ».

mŭccus « morve », *mūcor* « moisissure » ne sont pas apparentés.

broccus seul est garanti : ital. *brocco*, fr. *broc* et *broche*.

sūcus seul est garanti : ital. du nord *sugo*, engad. *zūj*, catal. *such*, esp. *jugo* ; fr. *essuyer*.

lāna sūcida : vicentin *lāna súzia*, v. mantouan *lana suzia*, fr. *laine surge*.

tōtus est continué par esp. port. *todo* ; *tōttus*, traité de barbarisme par Consentius (V, 392, 1), est devenu roum. *tot*, ital. *tutto*, log. *tottu*, fr. *tout*, catal. *tot*. Mais d'abord ō est resté long dans *tōttus*, puis cette forme peut s'expliquer par une gémination expressive. De plus, à côté de *quot* existait *quottus* : *quottīdiē* ou *cottīdie* ; il a donc été naturel de créer *tŏttus*[2] à côté de *tot* ; ce *tottus* signifiant nécessairement « chacun » avait un sens tout voisin de celui de *tōtus* en langage vulgaire ; *tōttus* pourrait donc être une contamination de *tōtus* par *tŏttus*. On a encore expliqué *tōttus* par **tō-tōtus* devenu *tōttus* comme *mātūtīnus* est devenu en roman *māttīnus* ; mais **tōttus* paraît plus ancien que *māttīnus*.

1. On trouve bien quelques exemples de *litera* dans des inscriptions, p. ex. à Cumes au 1er s. ap. J.-Ch. (v. Jeanneret, *Langue des tabl. d'ex. lat.*, p. 42). Mais rien ne prouve que ce ne soit pas une simplification graphique banale de géminée.

2. On peut aussi dire que *tŏttus diēs* serait à *tot diēs* ce que *quārtus, quīntus, sextus diēs* sont à *quattuor, quīnque, sex diēs*.

nārrō a un *ā* ; il continue **gnārŭrō* et non **gnārō*.

pāricīda est la seule forme autorisée. On cite *parricidiales CIL*, III, 427 autour de 200 ap. J.-Ch. L'étymologie exige aussi *pāri-* : dor. πᾱός « parent ».

pānus « fil du tisserand » et *pannus* « morceau d'étoffe » sont évidemment deux mots différents.

Dans les manuscrits et les inscriptions on rencontre, en un assez grand nombre de mots, quelques exemples de consonne double pour une consonne simple et vice versa : *valle* pour *valē* IV, 5386, etc. Il faut chaque fois examiner la valeur de la graphie qui peut être due soit à une pure bévue, soit à une fausse étymologie : *nuncquam* (cf. *nunc*) pour *nunquam* IV, 1837, soit à un changement de suffixe : p. ex. *-ella* pour *-ēla* : *querellarum*, *medellae* pour *querēlārum* et *medēlae*, *Ed. Dioclet. CIL.* III p. 803, 10 ; *querēlla*, *tutēlla* sont bien appuyés par les bons manuscrits.

anhēllantem est attesté dans Tér. *Héc.* 823.

Rem. — Le λ de mots grecs empruntés a été, sans doute pour des motifs de timbre, rendu par *-ll-* dans *corcodillus*, *argilla*, etc., etc.

CHAPITRE V

ÉVOLUTION DES CONSONNES INITIALES DE SYLLABES EN BAS-LATIN

I. — Consonne explosive intervocalique ou postconsonantique.

v entre voyelles ou après consonne et *b* entre voyelles tendaient, en la position d'explosive, à se confondre en une spirante sonore bilabiale *ƀ* : *habēre, veniō, avārus*. Le changement de *b* en *ƀ* était un effet de la position intervocalique qui tend à ouvrir les occlusives ; il a dû se produire peu à peu, mais il n'affecte qu'une articulation. Le changement de *v* en *ƀ* était une simplification de l'initiale syllabique ; *v* explosif consistait en deux mouvements : α) arrondissement de l'ouverture buccale ; cet arrondissement fut resserré de façon à produire un bruit de spirante entre les deux lèvres ; β) relèvement du dos de la langue pour donner à la sonante son timbre profond ; ce mouvement s'affaiblit progressivement jusqu'à disparaître. Cette évolution était assez compliquée pour que ses deux parties n'aboutissent pas en même temps à leur achèvement ; c'est ce que semblent indiquer certaines descriptions des grammairiens latins (voir 1re partie, p. 18) ; le symbole que nous avons proposé *ƀv* signifie un stade où la formation de la spirante était déjà réalisée, mais où le timbre du *v* subsistait ou dominait encore.

Lorsque *b* était en position très forte d'initiale syllabique non intervocalique, il est resté une occlusive labiale : dans des mots tels que *vīvere* et *bibere, silvae* et *albus*, la différence entre *v* et *b* a été maintenue dans tout le domaine roman, sauf en espagnol, en gascon et en italien du Sud, où *b* est devenu et resté, lui aussi, spirante bilabiale.

Le groupe implosif-explosif *-rv-* se confond presque partout avec *-rb-* : *corvum* > roum. *corb*, ital. *corbo*, v. fr. *corp*, fr. *corbeau* ; en italien *nerbo, serbare*, en français *courber* ; de même *arborem* > fr. *arbre*. Il s'agit sans doute d'une différenciation des deux continues *r* et *ƀ* (voir A. Meillet *MSL*. XII, p. 20).

La plus ancienne confusion graphique attestée de façon sûre

est *Nerba* pour *Nerva* sur une monnaie du temps de Trajan (voir Cohen, *Description hist. des monnaies romaines*, VI, p. 574, 47). Voir de nombreux exemples de *b* pour *v* et de *v* pour *b* dans les *Vulgärlat. Inschriften* de Diehl. A une époque qu'on ne peut déterminer avec précision, probablement vers le 5e siècle, *ƀ* devint labiodental, mais non dans tout le domaine roman, puisque certains dialectes l'ont conservé.

Dans des limites de temps et de lieu également impossibles à préciser, *v* intervocalique s'est amuï en des conditions inconnues, s'il faut en croire quelques indications de grammairiens et d'inscriptions : *paor* (*App. Probi*) ; *faoribus CIL*. III, 10440 (en 259) ; *faor* XII 5682, 43 (à Arausio) ; *Faentiae* = *Faventiae* III, 3582 ; *paimento* VI, 122 ; *paiment*. VI, 4419 *a* ; *pementu* VI, 17987 ; *moere* = *movēre* Audollent *Def. tab.* 273,30 (2e siècle après J.-Ch.). Remarquant que tous ces mots commencent par une labiale, M. Thurneysen (*I. F. A.* IX, 36) a pensé que l'amuissement pouvait être dû à une dissimilation. Mais il y a encore un assez grand nombre d'exemples qui n'admettent pas cette explication. *noemb[res* VI, 2120 (2e siècle), *ao* = *avo* X 7648, *Iaolenae* VI 19668, etc. Parmi les formes précédentes celles qui sont isolées sont suspectes d'être dues à des fautes soit des lecteurs d'inscriptions soit des graveurs : une ligature peut avoir été mal déchiffrée, p. ex. *NOVEMB* ; le graveur peut avoir été distrait ou avoir mal lu l'original. Il est donc difficile de reconnaître les graphies phonétiques. *AVNCLO* pour *avunculo* (XII, 3694) peut être phonétique : *-vu-* > *-u-*. Les langues romanes indiquent généralement la conservation de *v* entre voyelles, sauf le roumain et, après *ū* et devant *u* et *o*, le galloroman du Nord : *pāvōnem* > fr. *paon*.

j initial de syllabe n'existait en latin classique qu'au commencement d'un mot et entre voyelles (où, ayant la valeur de *-ij-*, il était implosif et explosif). Intervocalique, le *-j-* est resté une pure sonante, ainsi que l'attestent plusieurs dialectes romans : *maijus* > sicil. *mayu*, esp. *mayo*, roum. *maiŭ*[1]. A l'initiale de mot il devint une spirante. Ce changement, comme celui de *-v-* intervocalique, s'est réalisé sans doute très lentement. Les premières graphies qui le dénoncent sont du 2e ou du 3e siècle : *Zerax* = *Hierax* X, 3699, I, 16 en 251 après J.-Ch. ; *sustus* X, 2170 = *jūstus*. Il est vrai que ces graphies peuvent aussi être fautives ou mal lues : I mal tracé ressemble à Z et à S.

C'est seulement vers le 6e siècle que *c, g* (et avec eux *j-*) deviennent des affriquées (*tch, dj*) devant les voyelles palatales

1. Quelques inscriptions, sans doute fautives ou mal lues omettent *-ij-* : *Pompeo* IV tab. cer. CLXI, 23 ; *eus* VIII 3640.

e et *i* : *septuazinta* (Hübner, *Inscr. Hisp. Christ.* 22, en 566). On cite souvent *intcitamento CIL.* XIV 2165, 14 (1re moitié du 5e siècle), mais le premier *t* semble une erreur banale de copiste qui anticipe, puis rectifie aussitôt (L. Havet) ; *sussitabit* (Hübner, *Inscr. Hisp. Christ.* 95) : le copiste a pu répéter *s* par étourderie (L. Havet). Dans les dialectes romans, c'est seulement en logudorien et à Veglia que le *c* et le *g* ont été conservés comme occlusives pures : *centum* > log. *kentu,* même entre voyelles lat. *decem* > v. logud. *deke,* Veglia *dik* ; lat. *generum, tingere* > logud. sud-oriental *génneru, tingere* (avec *g* occlusif).

Avant de passer à l'état d'affriquées, les occlusives palatales ont dû se mouiller. Devant *e* et *i* les palatales sont en effet articulées contre la partie antérieure du palais, où une occlusion parfaite, à cause de la brusque courbure de la voûte palatale, est assez difficile.

Entre deux *i*, *-g-* a disparu en latin vulgaire de bonne heure : *-ĭgĭ-* devient *ī* : fr. *trente,* ital. *trenta* continuent **trīnta,* non *trīgintā* ; fr. *vint,* ital. *venti* continuent *vīntī* (*vinti* VI, 19007, 4 ; VIII, 8573) et non *vīgintī* ; fr. *froid,* ital. *freddo,* etc., remontent non à *frigidum* ou à *frīgdum,* mais à *frĭgdum* qui semble être *frĭdum* (peut-être attesté à Pompéi : *fridam* IV, 1291) altéré d'après *frīgidum* ; v. fr. *doie* continue non **dĭgĭta,* mais **dita* ; v. fr. *deel,* d'où *dé,* continue non *dĭgĭtāle,* mais *dĭtāle.*

En dehors des cas précédents les occlusives intervocaliques et, à plus forte raison, les autres occlusives initiales de syllabe se sont bien maintenues. Les inscriptions et certaines langues romanes, le roumain, le toscan, attestent que la distinction entre les sonores et les sourdes était nette : *caput* > roum. *cap,* ital. *capo* ; *sitem* > roum., ital. *sete* ; *focum* > roum. *foc,* ital. *fuoco.* Il est très rare que les lapicides gravent *b, d* pour *p, t* intervocaliques ; *g* pour *c* est assez fréquent, v. Diehl, *Vulgärl. Inschr. Index* et Jeanneret, *Langue des tabl. d'ex. latine* p. 31. Mais cette confusion graphique entre *g* et *c* se rencontre à toutes les époques.

Les langues romanes prouvent aussi que la géminée restait nettement distincte ; les formes d'inscriptions *osu* = *ossu, atonitus,* etc., sont des simplifications graphiques.

II. — Groupes de consonnes explosives.

Les groupes initiaux de syllabes sont restés généralement intacts, ainsi que l'attestent les langues romanes. M. Herbig (*Glotta,* V, 249 et s.) a cru voir dans *piacet* qu'on lit sur une inscription de 101 ap. J.-Ch. une première trace du changement de *pl* en *pj-* qui s'observe en quelques langues romanes ; mais l'inscription contient plusieurs autres fautes, et il serait bien étrange que *l* vélaire de *pl-* fût devenue si rapidement *l* palatale et même *j* !

En bas-latin d'Afrique il y a quelques inscriptions où *-tr-* remplace *-cr-* : *macri* = *mātrī CIL,* VIII, 373 ; *Aucronia* 654. Ce sont sans doute des lapsus.

Par suite de la syncope d'une voyelle brève entre consonne et *l,* de nouveaux groupes de consonnes explosives se sont formés ou d'anciens groupes disparus se sont reconstitués : *oclus* < *oculus, vetlus* < *vetulus* ; ce groupe nouveau *-tl-* est devenu assez tôt *-cl-* comme l'ancien : *Appendix Probi* : *viclus, veclus* > fr. *vieil,* etc. Aucun type nouveau n'a été réalisé.

Une tendance inverse, qui n'a pas laissé de traces dans les langues romanes, semble indiquée par quelques inscriptions, surtout d'Afrique [1] ; une voyelle brève est intercalée dans les groupes composés d'occlusive + *r* ou *l* ou *n,* par exemple *frateres CIL.* III, 9735 (Delminium) ; *Cerescenti CIL.* III, 4908 a ; *Celodia* VIII 3520 (Lambèse) et dans d'autres inscriptions africaines : *Ceresces, Geracilis, Materona; Ocetavi,* etc. ; *digina* VI, 25741 ; *siginifero* (*Ephem. epigr.* VIII, 128, p. 408, prov. Tarraconensis) ; *Daphinidi CIL.* V, 5157 (Bergame) ; *Mineme* = *Mneme* V, 4409 ; *Lycinini* V, 4040 ; *difficulitates* V, 1875, 15 f. ; *Gnaeus* est parfois écrit *Geneius* XI, 3522 ; *Gineus* III 2147 ; *nutirices* VI, 10554 ; *bibyliotece,* VI, 4432 a ; *reipubulice* XII, 5519. Sans doute plusieurs de ces exemples sont de valeur douteuse : *l* dans *Clodia* et *difficultates,* étant vélaire, n'a pas pu produire *e, i* par devant soi ; le groupe *tr* étant dental n'a pas pu développer l'*i* dans *nutirices.* Dans *digina, signifero, reipubulice* la brève ajoutée peut n'être qu'une répétition graphique ; de même dans *frateres.* Quant à *bibyliotece,* M. Havet pense que le graveur a mal compris un BIBL- corrigé en BYBL- dans le modèle.

Tout autre est le cas de *Calavius* (= *Calvius*) VIII 12299, qui est la continuation d'un nom osque Kalaviis.

Le mouvement qui, changeant *j-* et *g* en affriquées, tendait à compliquer de nouveau les initiales syllabiques, s'était déjà manifesté dans la formation de toute une série de groupes nou-

1. Il est remarquable que les tablettes d'exécration n'offrent de ce fait aucun exemple sûr. Voir Jeanneret, *La langue des tablettes d'exécration latines.* p. 29.

veaux initiaux de syllabes et composés de consonne + *j* ou *v*. Ces groupes sont résultés du changement des voyelles *i, e, o, u* en *j* et *v*, lorsqu'elles étaient placées devant voyelles : *faciat* > *facjat* ; dans l'écriture ce changement ne se remarque que par exception dans des cas tels que *oze* = *hodie*, *Vincentza* (voir ci-dessous). Dès le bas-latin les groupes *tj, dj, cj, gj* ont tendu à devenir des mi-occlusives affriquées. Les autres groupes ont été altérés seulement dans les diverses langues romanes.

Les groupes *tj, dj*, ont été altérés les premiers en syllabe intérieure. Il n'y a pas de trace épigraphique certaine d'assibilation de *tj* avant le 4e siècle[1] : *Crescentsian[us CIL.* XIV, 246 ne peut être contrôlé, l'inscription étant perdue ; *Ansio* = *Antio* III 2887 peut n'être pas du 2e siècle et resterait isolé. On rencontre, à partir du 2e siècle, la graphie *-ci-* au lieu de *-ti-* devant voyelle : *mundiciei* VI, 975 a, 41 (en 136) est à cette date fort étonnant et peut résulter d'une faute ; « supposons, m'écrit M. Havet, dans le modèle *mundiei* corrigé au moyen d'un *ti* ajouté en interligne ; il n'y a pas d'erreur que ne puisse commettre un déchiffreur ignorant ; ou encore soit dans le modèle MVNDIEIEI par suggestion de la finale. En retouchant l'E, l'auteur peut lui donner une apparence de C, qui trompe le graveur. » *Quincius* VIII 3611 pour *Quinctius* peut être une faute fortuite ou QVINC┼VS ; *definicionis* VIII 8812 (entre 222 et 235). Mais ni les inscriptions ni les grammairiens ne connaissent d'assibilation de *-ci-* à cette époque ; et certaines langues romanes attestent la distinction entre *cj* et *tj* : ital. *prezzo* > *pretium*, *palazzo* > *palatium*, mais *braccio* > *bracchium*, *faccia* < *faciat* ; fr. *raison* < *rationem*, mais *face* < *faciam* = *faciem*. L'emploi de *ci* pour *ti* prouve donc sans doute simplement que ces deux groupes avaient une prononciation assez semblabe. A partir du IVe siècle, *tj* est souvent écrit *tz, si, s* : *pretzios(a)* VIII 13854 ; *tersio*, XII, 2081 (en 540), *Laurentzio* III, 12396 ; *Terensus*, VIII, 9927 ; *Vincentza* VIII, 16208.

Cependant, selon Papirianus (ve siècle) chez Cassiodore (VII, 216), l'assibilation de *ti* n'avait pas lieu devant *i* : *ōtii* ne devenait pas *otzii*, sans doute parce que la forme ordinaire de ce génitif était restée *ōtī*, ni après *s* : *ostium*. Les langues romanes continuent pourtant *-sti-* devant voyelle par des phonèmes spirants : lat. vulgaire *ūstium* > roum. *ușă*, ital. *uscio*, rétorom. *iš*, franç.

1. Il faut naturellement mettre à part le changement très ancien de *tj* en *z* ou *s* dans le dialecte osque de Bantia : *Bansae* « Bantiae », à côté de *Bantius* « Bantinus », *zicolo* < **diēcolo-*. Jeanneret, *Langue des tabl. d'ex. latines*, cite l'emploi de *z* ou ζ après *t* = *ti* devant voyelle sur deux tablettes de Carthage, l'une du 3e, l'autre du 2e s. ap. J.-Ch. : *Vincentζus, Tζaritζo, ampitζatru*. Mais il ne s'agit pas de mots latins ordinaires.

prov. *huis*, v. esp. *uço*. Sauf les exceptions indiquées, le groupe *-ti-*, selon le même grammairien, se prononçait *tzi*[1] : « *justitia* cum scribitur, tertia syllaba sic sonat quasi constet ex tribus litteris *t z i*. » De même Servius (*in. Donat.*, IV, 445, 8-12 K) affirme que *ti, di*, devant une voyelle à l'intérieur d'un mot deviennent souvent sifflants (« *sibilus* »), tandis que dans *dies, tiaras*, ils doivent être prononcés comme ils sont épelés. Même règle et même exception pour *ti, di* au commencement d'un mot chez Pompée (V, 286, 10 K) : « quotienscumque post *ti* vel *di* syllabam sequitur vocalis, illud *ti* vel *di* in sibilum vertendum est. » Par *sibilus* il faut entendre une sorte d'*s*, car Pompée explique l'exception formée par *-sti-* en disant : « ipsa syllaba a litteris accepit sibilum » ; c'est-à-dire le groupe ayant déjà une sifflante dans les lettres qui le composent, cette sifflante a empêché la formation d'une seconde sifflante dans ce groupe. Enfin Isidore de Séville (*Orig.* I, 26, 28) dit que les Italiens de son temps prononçaient *ozie* pour *hodie*[2] ; mais quelle valeur cet auteur donnait-il à *-z-* ?

Dans les inscriptions *di* est noté tantôt par *i*, qui était alors une spirante à l'initiale de syllabe, tantôt par *z* : *Aiecte, Aiectus* = *Adjectus* VI, 19027 ; *Aiutrici* X 2184 ; de même *deorsum* est devenu **djosum* d'où *jūsum* par influence de son contraire *sū(r)sum* : fr. *jus, sus*. Même *dies* pour lequel les grammairiens et les langues romanes attestent la prononciation *di-es* est écrit avec *i* : *ibus* = *diēbus* VI 10902 ; *in ie* X 1741 ; *ies* III, 2225. *Zadumeneni* = *Diadumeneni* IX 4326 ; *Aziabenico* VIII 22566 (en 196/7) ; *zebus*, XIV 1137 ; *oze* VIII 8424 ; *azutoribus*, VIII, 18224. Graphie inverse dans *codiugi* X, 2559 ; *baptidiata*, *Inscr. Christ.* de Rossi I, 350, 805. N'étant pas articulé avec la pointe de la langue, le *d* latin a dû se mouiller avant le *t*.

Le groupe *-gj-* était aussi devenu une affriquée ; c'est ce qu'indique son emploi pour *j* : *magias* X 4545. Cependant, de même que *-tj-* et *-cj-* sont restés distincts, certaines langues romanes ont traité *-gj-* autrement que *-dj-*, v. Meyer-Lübke, *Einführung*[2], p. 154.

-cj- est devenu une affriquée plus tard que *-tj-* et il est difficile de trouver des exemples certains dans les inscriptions ; mais ce changement ne peut pas être plus récent que l'assibilation de *c* devant *e, i* voyelles ; or nous avons vu que celle-ci s'est produite vers le 6e siècle. La ressemblance de *-ti-* avec *-ci-* a causé

1. Le vrai sens de ce témoignage est difficile à déterminer, car la valeur de *z* n'est pas claire ; il est évident qu'un *z* français après *t* est impossible ; les expressions de Servius et de Pompée donnent à penser seulement que la dentale en ce cas était assibilée.

2. Pour plus de détails sur les témoignages des grammairiens et des inscriptions, v. Lindsay, *The Latin Language*, p. 83 et s., et Seelmann, *Die Aussprache des Lateins*, Diehl *Vulgärlat. Inschr.*

beaucoup de confusions dans les manuscrits : *fatio* pour *facio*, *nunciare* pour *nuntiare*; mais *conditio* pour *condīciō* peut être dû à une méprise étymologique.

Le groupe *-vj-* qui, à l'époque préhistorique, s'était changé en *-ij-* : *dīus* c'est-à-dire *dīijus* < **diw-yos*, avait été reconstitué toutes les fois que *-vi-* se trouvait devant voyelle, puis s'était de nouveau changé en *-ij-*, non en sifflante ; c'est du moins ce qu'indiquent des graphies telles que *Flaius*, Ὀκτάιος (v. Solmsen, *Studien zur lat. Lautgesch.* p. 200), et c'est ce qui explique la forme de certains noms de lieux gallo-romans : *Lisieux* < **Lexojos* < *Lexovios*, *Luxeuil* < *Lussojus* (*CIL.* XII 5425) < *Luxovius* (dans la région *Luxeuil* se prononce *lsœ*), *Noyon* < **Nojodūnum* < *Noviodūnum*. De même *pluvia* est devenu **plovja* > **ploja* > roum. *ploaie*, ital. *pioggia*, logud. *proya*, fr. *pluie*, prov. *ploia* (voir Juret, *Dominance* p. 35 et s.). Dans *quadruvium* le *v* a été maintenu par l'influence de *via*, et ce mot est devenu *Carouge*: *-vj-* = *-b̆j-*.

Lorsque les groupes *-rĭ-*, *-quĭ-*, *-lĭ-*, *-bĭ-* étaient placés devant voyelle, l'*-ĭ-* devenait-il *-j-* (comme dans *-tĭ-*, *-dĭ-*, *-cĭ-*, *-vĭ-* devant voyelle)? Dans tous ces groupes l'*ĭ* a disparu devant *ĕ* : *parĭĕtem* > roum. *părete*, ital. *parete*, fr. *paroi*, prov. *paret*, esp. *pared*, port. *parede; arĭĕtem* > roum. *arete*, champ. *aroi*, prov. central et oriental *aré* ; *quiētum* > ital. *cheto*, fr. *coi*, esp. *quedo; quia* > v. ital., ital. mérid., v. esp., v. port. *ca*, fr., prov., esp., port. *que*. *Mulierem* > roum. *muiere*, v. fr. *moillier*, prov. *molher*, esp. *mujer*, port. *molher*. *Abietem* > ligur. *avé*, piac. *aved*, gascon *abet*. Si l'on suppose que l'*ĭ* de ces mots est devenu *-j-*, il faut admettre que l'accent s'est déplacé vers la fin du mot et que l'*ĕ* est devenu *-ē-* : *parĭĕtem* > **parjētem*. Il est bien plus naturel d'admettre que l'*ĭ* de ces mots, étant ouvert, s'est rapproché du timbre de l'*ĕ* suivant, et que tous deux ont formé une diphtongue qui a fini par se contracter en *-ē-* : *parĭĕtem* > **pareĕtem* > *parētem*. Dans *mulierem* l'*i*, devenu *j*, a formé un groupe explosif avec *l* précédente, puis a été absorbé par *l* mouillée, de sorte que l'*e* suivant est resté bref. *quĭētum* > *queĕtum* > *quētum* (cf. *queti*, *CIL.* IV, tab. cer. L, 9 ; etc.). Sans doute *quia* > **qua* ne peut s'expliquer de même ; mais il s'agit d'un petit mot, simple outil syntaxique.

De même *-ĭŏ-* est devenu sans doute une diphtongue, dont l'accent s'est fixé sur *ŏ*, qui est resté bref : *fīlĭŏlus* > *fīleŏlus* > ital. *figliuolo*, fr. *filleul*. *capréolum* > *capreŏlum* > v. fr. *chevruel*.

III. — Groupe bas-latin consonne + *w* initial de syllabe.

Sauf à l'initiale de mot : *svāvis*, le latin classique ne commen-

çait plus aucune syllabe par un groupe composé de consonne + *w*. Dans un mot tel que *solvō*, le *v* seul était initial de la syllabe qu'il ouvrait. Le latin des derniers siècles de l'Empire a reconstitué l'ancien groupe explosif compliqué consonne + *w* en transformant, en certaines conditions, en *w* un *u* qui en syllabe intérieure précédait une voyelle.

Placé devant *u, o, a*, l'*ŭ*, qui avait pris un timbre ouvert, a probablement formé diphtongue avec la voyelle suivante, puis a disparu, s'il était précédé d'un groupe de consonnes : *quattŭor* > **quattuor* en deux syllabes, puis *quattor* (*CIL.* XIII, 5843 ; XIV, 980) > roum. *patru*, ital. *quattro*, fr. *quatre ; februārius* se réduit d'abord à quatre syllabes, puis devient *febrārius* (*CIL.* IV, 4182, en 60 après J.-Ch. ; XIV, 2795, 10, en 140 après J.-Ch.) > roum. *făurar*, ital. *febbraio*, fr. *février*, esp. *hebrero*.

A côté de *mortŭus* on trouve *mortus* (*CIL.* IV, 3129) > ital. *morto*, fr. *mort*; mais cette forme est sans doute dérivée directement du radical de *morior*. De même **battō*, **battere*, attestés par roum. *bate*, ital. *battere*, fr. *battre*, port. *batir*, sont des formes sans doute refaites, qui ne continuent pas phonétiquement *battuō*, *battuere*.

•

Après *b* et *p* *ŭ* suivi de voyelle s'est changé en *v* : *habuī* > *habvī* > ital. *ebbe*, v. fr. *oi*, v. esp. *ove*, port. *ouve ; sapŭī* > *sapvī* > esp. *saupe*. Comme la trace de ce changement se trouve seulement dans les langues romanes, il peut n'avoir été réalisé que très tard.

Après *n* le *ŭ* s'est également changé en *v* : *jānŭārius* > **jānvārius* > ital. *gennaio*, fr. *janvier*, esp. *enero*, port. *janeiro ; tenuem* > **tenvem* > v. fr. *tenve*. Les formes espagnoles montrent que ce nouvel *-nv-* ne se confondait pas avec l'ancien : *convitāre* > *combidar*, *involāre* > *imbolar*.

Veruactum a donné fr. *guéret*; ce mot étant un composé récent de *veru*, l'*u*, altéré par la synalèphe, n'est pas devenu *-v-* (L. Havet), mais a disparu.

•

En syllabe initiale *u* devant voyelle se maintient comme *i* en cette position. Dans *dŭī* = *duo* et *fŭī*, *ŭ* n'est pas devenu *v* : *dui* v. italien et v. français, nominatif masculin ; *fui* roum., ital., v. franç., v. esp., port. Cependant les formes fr. *deux*, prov. *dos*, esp., port. *dos* supposent *dvōs* > *dos* ; ou plutôt *dŭōs*, ayant un *ŭ* ouvert devant *ō*, l'*ŭ* a pu se rapprocher du timbre de *ō*, puis se contracter avec lui : *doos* > *dōs*, cf. l'hypothèse *parietem* > *paréetem* > *parētem* > fr. *paroi* (p. 162).

La voyelle *o* devant voyelle même en syllabe initiale devient aussi sonante, comme *e* dans la même position :

coaglāre > *quaglare* (*quaglator CIL*, XIV, 25, etc.) > fr. *cailler*, roum. *închegà*, ital. *quagliāre*.

incohata > *inquata* XI, 4127 (en 218 après J.-Ch.): prov. *encar* (non *encoar*, comme imprime l'*Etym. Wörterb. der rom. Spr.* de Meyer-Lübke).

IV. — Depuis l'ère impériale les groupes *sp*, *st*, *sc*, qui, à l'initiale de mot, étaient purement explosifs, tendent à donner à l'*s* une valeur implosive en l'unissant à la voyelle d'un mot précédent de manière à former allongement par position. Plus tard ils développent par devant eux une voyelle brève palatale écrite ordinairement *i*, rarement *e*, lorsque le mot précédent ne se termine pas déjà par une voyelle. Ainsi *s* devient définitivement implosive. Les exemples les plus anciens sont du 2e siècle: *ispumosus CIL*. II 5129 p. XLVIII; *iscripta* VIII 2438 (en 197); *istatuam* XI 5 996 (en 375); *iscintilla* (Sousse, 2e s. ap. J.-Ch., *Defixionum tab.* 279, 15). On prononçait donc en latin vulgaire: *illa statua*, mais *per istatuam*. En italien il y a encore des traces de ces doublets: *la scuola*, mais *in iscuola*. Dans les autres langues romanes on a généralisé l'une ou l'autre forme: le roumain, le rétoroman et (sauf exceptions) l'italien ont les formes sans voyelle prothétique, les autres ont *e-*: fr.[1] *écrire*, esp. *escrebir*, prov. *escriure*, roum. *scrie*, ital. *scrivere*.

Une conséquence importante de ce changement est la confusion entre des formes telles que *scribere*, *inscribere* et *exscribere*. C'est cette confusion qui explique les graphies *Spaniae* = *Hispaniae* V 5835, *splorator* VIII 21 668 pour *explorātor*.

Il est assez surprenant que les grammairiens latins ne contiennent aucune allusion au changement de ces groupes jusqu'à Isidore (7e siècle) qui condamne les formes *yspissa*, *yscena*, *ystimulus* (4, 509, App. 3, 40 Ar.).

Le groupe explosif *s* + occlusive n'est pas naturel. Dans un groupe explosif normal, c'est le premier élément qui est le plus fermé: *pr-*, *pl-*; on passe ainsi d'une fermeture à un resserrement qui est un commencement d'ouverture, puis à l'ouverture de la voyelle. Mais dans *sp-*, *st-*, *sc-* le second élément est plus fermé que le premier. Cette prononciation anormale a été maintenue aussi longtemps que les mots latins sont restés pleinement indépendants; la prononciation nouvelle de l'*s* indique que le principe de l'indépendance des mots tendait à s'affaiblir.

1. Dans les manuscrits on trouve fréquemment *spectare* pour *exspectāre*. Grégoire de Tours et d'autres écrivains en bas-latin écrivent *ab* devant *sp-*, *sc-*, comme si ces groupes commençaient par voyelle, mais *a* devant *s*. Avec raison M. Terracher me fait observer que cette voyelle prothétique n'a pas la valeur d'une véritable initiale de mot: dans *iscintilla* la vraie initiale est *scin-*: fr. *étincelle*.

CHAPITRE VI

VUE D'ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION DES CONSONNES INITIALES DE SYLLABE

Le trait qui caractérise le mieux l'ensemble de l'évolution des consonnes initiales de syllabe, c'est que les conservations et les changements, presque tous, y sont conditionnés surtout par la valeur que les phonèmes doivent et à leur nature et à leur position dans la syllabe. Les causes de cette évolution sont donc surtout des facteurs intérieurs au système phonétique latin. Pour le mieux comprendre, il est bon de comparer l'évolution du système des consonnes germaniques initiales de syllabe. Cette évolution suit une marche essentiellement différente de l'évolution latine. Les phonèmes les plus forts tant par leur nature que par leur position y subissent des changements profonds. Et ce qui change, ce ne sont pas tels phonèmes isolés, c'est tout le système des occlusives indo-européennes : quelle que soit leur position, les sourdes deviennent des spirantes, les aspirées deviennent des douces sonores, les sonores deviennent des sourdes[1]. Ce changement de l'ensemble, étant contraire à la tendance du système phonétique, ne peut s'expliquer à aucun degré par l'action des forces qui constituent le système consonantique de la syllabe. La cause doit donc être extérieure au système.

D'un bouleversement si radical il n'y a pas trace dans l'évolution de la prononciation latine. Au contraire lorsqu'une consonne d'articulation simple constitue, à elle seule, l'initiale de syllabe en position non intervocalique, comme et sa nature et sa position ne donnent lieu à aucun changement, mais lui communiquent une grande stabilité, cette consonne se maintient. Ainsi *p*, *b*, *t*, *d*, *c*, *g*, *s*, *m*, *n*, *r*, *l*, *j*, *v* ne subissent en cette position aucun changement, sauf les cas très rares où une con-

1. Si l'on ne considère que les vibrations glottales, on peut dire, avec M. Meillet, *Dialectes i.-e.*, p. 90-91, que le changement essentiel des sourdes et des sonores en germanique consiste dans un retard des vibrations glottales par rapport à l'explosion de l'occlusive.

sonne de nature peu énergique, malgré sa position très forte, s'assimile à une consonne implosive dont l'articulation est de nature plus forte : *-ld-*, *-ln-*, *-lz-* > *-ll-* ; *-rz-* > *-rr-*.

I. Lorsque l'initiale syllabique en position très forte est d'une nature compliquée, donc instable : consonne unique, mais d'articulation compliquée, ou groupe de consonnes, le latin manifeste partout la tendance à simplifier cette initiale, qui par là devient plus forte.

1° Les groupes qui se maintiennent le mieux sont ceux qui sont composés d'une occlusive + *r* ou *l* : *pr, pl, tr, cl, cr, gl, gr* ; ce sont ceux dont les éléments ont la nature la plus stable et s'accommodent le mieux entre eux. Cependant la tendance générale à simplifier et à fortifier l'initiale syllabique agit aussi sur eux : toutes les fois que ces groupes sont placés devant *ĭ, ŭ*, la métathèse, en certaines conditions, déplace *r* et *l* qui d'explosives deviennent implosives.

2° La tendance à simplifier l'initiale syllabique s'attaque aussi aux occlusives aspirées ou labiovélaires indo-européennes, qui ont une articulation compliquée. Ces phonèmes ne sont jamais implosifs : ils se trouvent seulement à l'initiale de la syllabe[1]. C'était déjà, pour les aspirées au moins, la règle en indo-européen. Une sonore aspirée i.-e. perdait son aspiration devant une consonne non aspirée initiale de syllabe :

aestās < **aidhs-tāt-s* ;

aestus < **aidhs-tu-s*, identique à anglosax. *ǣst*, holl. *eest* « four à sécher » ; **aidhs-* a le degré zéro du suffixe *-es-* devant *-tu-*, comme got. *maihstus* « Mist, fumier », cf. le degré zéro de la racine dans lat. *gustus, portus*. En indo-iranien l'aspirée implosive perd aussi devant consonne son aspiration, mais la communique à la consonne qui ouvre la syllabe suivante : skr. *buddháḥ* < **bhudh-tos* ; « les autres langues, dit M. Meillet, *Introduction*⁴, p. 113, ne présentent pas un seul exemple sûr du traitement du groupe tel qu'il apparait en indo-iranien. »

De même en latin tout phonème labiovélaire perd son élément labial devant consonne : *coquō* : *coctus, quīnque*: *quinctus*.

Les occlusives aspirées i.-e. avaient, comme les labiovélaires, une explosion compliquée ; l'explosion normale était suivie d'un souffle non sonore qui séparait l'occlusive de la voyelle. En général l'occlusion d'une aspirée est moins énergique que celle des non-aspirées : dans celles-ci l'occlusion doit être suivie immédiatement du son glottal en même temps que de l'articulation buc-

1. Par exemple τέχνη se prononçait *ték-khnē*, non *tékh-nē*.

cale de la voyelle ; il faut donc que le passage de la première position aux autres soit énergique, précis et rapide. Il peut arriver que l'occlusion de l'aspirée devienne de moins en moins énergique dans toute l'étendue de l'articulation et finisse par n'être plus qu'un resserrement ; qu'en même temps le souffle non sonore de l'aspiration devienne de plus en plus prépondérant ; ainsi l'on aboutit directement à une spirante sourde dont le resserrement se fait au même point que l'occlusion de l'aspirée disparue. Il peut aussi se faire que l'occlusion de l'aspirée persiste en partie pendant longtemps et que seule la dernière partie de cette occlusive se transforme en spirante, ce qui complique l'initiale syllabique encore davantage. C'est ainsi que, en position très forte, les occlusives sourdes germaniques, devenues d'abord sans doute des aspirées, ce qu'elles sont aujourd'hui encore en anglais[1], se sont transformées en affriquées en ancien haut-allemand : germ. *p* > *pf*, germ. *t* > *tz*, etc. Mais comme la tendance latine est de simplifier les initiales syllabiques, nous avons a priori une raison de ne pas supposer en latin des affriquées telles que *pf-*, *ts-*, etc., comme stades intermédiaires entre l'aspirée i.-e. et la spirante latine. Et en fait ni en latin ancien ni dans les dialectes italiques il n'y a trace de consonnes affriquées en ce cas. Il est donc vraisemblable que c'est directement que, grâce à leur nature compliquée et à leur position forte d'explosives, les aspirées i.-e. sont devenues des spirantes en latin à l'initiale de mot, et cela aussi bien devant *r*, *l* que devant voyelle : *frāter* comme *fārī*, etc.

A ce changement général s'est ajoutée la tendance à n'admettre que des spirantes labiales : la spirante palatale préhistorique issue de **gh* étant devenue *h-*, ce souffle s'est amuï devant *r* et *l* ; mais l'aspirée dentale **dh* est devenue *f-* devant *r* comme devant voyelle : *frētus, faciō*, cf. à l'intérieur *stabulum, crībrum*. De même *fr-* continue **sr* : *frīgus*, mais à l'intérieur *membrum, hībernus*. De même encore une aspirée palatale devant *u* ou *w* est devenue *f-* : *fundō, ferus* < **ghweros*. De même enfin, sauf là où une influence spéciale l'a changé en *-d-* : *condō*, le phonème dental latin correspondant à **-dh-* est devenu *-b-* : *verbum, ibi, ubi, crībrum, jubeō* (parf. *jussī*). Cette labialisation générale des spirantes s'accorde bien avec la tendance générale à simplifier et alléger les initiales syllabiques : de toutes les spirantes c'est la labiale qui est la plus facile à prononcer devant voyelle ou *r, l*, parce qu'elle n'exige de la langue aucune position spéciale et la laisse libre de préparer l'articulation suivante pendant que le phonème labial se produit.

1. En anglais l'aspiration est légère, en danois elle est bien plus forte.

3° Les labiovélaires sont également composées de deux éléments ; elles sont des occlusives formées par l'application du dos de la langue contre le voile du palais et l'arrondissement de l'ouverture labiale. Au cas où un _u_ suivait une labiovélaire, cet arrondissement de l'ouverture labiale était retardé et, quelle que fût la position, se confondait avec celui de l'_u_ : _cujus, secuntur, secūtus, legūmen_ (λέβινθοι). En ombrien _pumpe_ « cunque », _pufe_ « ubi », en osque _puf_ « ubi » montrent que cette règle n'est pas prélatine. En grec paraît aussi une palatale devant υ : γυνή à côté de βανά, védique _gnā́-_ « femme céleste ». Après _u_ le grec présente aussi une palatale là où d'autres langues continuent une labiovélaire : κύκλος, λύκος, skr. _vṛ́kaḥ_, βουκόλος à côté d'αἰπόλος ; en latin à λύκος correspond _lupus_, où l'occlusive vélaire entre deux éléments labiaux a pu devenir normalement la labiale _p_. Devant un groupe vélaire tel que _-ol-, qu-_ devient _c-_ : _colō_ : v. lat. _quol-_. Devant _r, l, n_, l'élément labial des labiovélaires a disparu : _gravis, glāns, agnus_. La preuve qu'il a existé est qu'_avillus_ vient de *_ag^{w}nelos_, et que _favilla_ continue *_dh^{o}g^{w}hlolā_ (_frendō_ sans doute < *_g^{w}hrendhō_). Mais, comme une initiale syllabique telle que *_g^{w}r-_ était composée de trois éléments, elle était contraire à la tendance du latin à ne laisser à l'initiale syllabique qu'une explosion simple et stable ; l'élément labial de *_g^{w}r-_, étant le moins résistant de par sa nature et sa position, a disparu.

Dans les groupes initiaux en position très forte dont le deuxième élément était _w_, dont l'articulation est faible, la tendance à la simplification de l'initiale a produit, au détriment de _w_, des changements divers. Après les labiales, même après _f_ continuant *_dh_, le _w_ a disparu sans laisser de trace : _fīō, forēs, superbus_. Le groupe _dv-_ est devenu _b_ : _bis, bene_ ; _v_ s'est amuï sans doute au moment où l'occlusion de _d-_, influencée par _v_, s'est transportée aux lèvres, région d'articulation de _v_ ; _bis_ et _bene_ montrent que _v_ pouvait tomber sans qu'il fût suivi de _o, u_. Après _s-_, *_w_ est tombé devant _ĕ, ŏ, ō_ ; il s'est conservé devant _ē_ et _ā_, mais plus tard il s'est vocalisé _sŭāvis, sŭēscō_. Même vocalisation après syllabe fermée dans _quattŭor_ et _tenŭis_.

4° Dans d'autres groupes ce n'est pas le second, mais le premier élément qui, s'amuïssant, a simplifié l'initiale syllabique. Cela s'est produit lorsque le second phonème explosif, de par sa nature et sa position, avait une certaine prédominance sur le premier. Dans _gn-_ le _g_ n'avait qu'une rapide tenue sans véritable explosion, car l'occlusion buccale cessait seulement avec l'explosion de _n_. Le _g-_ est tombé sans laisser de trace : _gnōscō_ > _nōscō_ ; cela signifie que _g-_ initial de mot ne se nasalisait pas devant _n_ ; s'il était devenu _ṅ-_, la dentale _n_ se serait sans doute vélarisée et

l'on aurait eu *_ṅṅōscō_, d'où *_ṅōscō_, dont il n'y a pas trace : _ṅ_ à l'initiale de syllabe semble inconnu des langues i.-e., jusqu'aux langues germaniques modernes : all. _ich singe_.

De même *_sm_, *_sn_, *_sl_ en position non intervocalique sont devenus _m, n, l_. Il n'y a aucune raison de supposer, comme fait M. Sommer (_Krit. Erläuterungen_ p. 53), que ces groupes seraient devenus d'abord, comme en position intervocalique, *_zm_, *_zn_, *_zl_. Les groupes : spirante + _r, l_ se sonorisent seulement en position intervocalique ou après une sonante, non à l'initiale de mot ; de même _sr_ devient _fr-_ et _-br-_. Il n'y a donc aucune analogie qui indique en latin *_sm-_ > *_zm-_, etc. ; le changement d'une spirante à l'intérieur du mot ne prouve rien relativement à l'initiale. Devant l'articulation ferme des occlusives buccales _m, n_ et de _l_, _s-_ était une sifflante très brève qui a dû se réduire d'abord à un souffle, puis disparaître. En syllabe intérieure _s_ sourde implosive + _n_ devient _-nn-_ : _penna_ > v. lat. _pesna_ < *_petsnā_. Mais on n'en peut rien conclure au sujet de _sn_ explosif.

De même encore *_wr-_, *_wl-_, *_hr-_, *_hl-_ sont devenus _r-, l-_ : _rādīx, rāvus, lāna, lūridus_ ; de par son articulation, le premier élément était plus faible que le second.

Dans *_tl-_, le _t-_ n'était qu'explosif comme dans _tr-_. Mais étant articulé, comme _r_, avec la pointe de la langue contre les dents ou les alvéoles, il était gêné par _l_ qui, vélarisée après consonne, s'articulait en reculant la pointe de la langue vers le milieu du palais et en soulevant un peu le dos de la langue contre l'arrière-palais. Dans le groupe initial de syllabe _tl, t-_ n'ayant pas d'implosion était très bref et, malgré l'énergie de son articulation, inférieur à _l_ ; pour prononcer le groupe _tl-_, il fallait donc que la pointe de la langue formât contre les alvéoles ou les dents une occlusion très brève, s'en écartât pour l'explosion de _t_ et revînt immédiatement articuler contre le palais ; les deux mouvements analogues ont été réduits à un seul par la suppression de l'explosion de _t_ et le rapprochement des deux points d'articulation : _tl-_ > _l-_. Dans _-tl-_ intervocalique _t_ était moins énergique, mais avait une implosion et durait plus longtemps ; il y a eu différenciation, l'articulation avec la pointe étant remplacée par l'articulation avec le dos de la langue, et assimilation, l'articulation se faisant vers le milieu du palais : *_pōtlom_ > _pōclum_.

Le groupe *_dr_ aurait présenté les mêmes difficultés que *_tl_, mais en ordre inverse : _d_ s'articulant en latin avec la partie antérieure du dos de la langue et _r_ avec la pointe. Aussi la langue latine a-t-elle évité ce groupe, sauf dans _quadr-_, où le _-d-_ était d'abord implosive finale de syllabe.

Dans le groupe _dj_ le premier phonème s'est aussi amuï à l'initiale de mot où il était très bref et seulement explosif, tandis

qu'il s'est assimilé au *-j-* entre voyelles, où il avait une explosion et une implosion : *Juppiter,* mais *peijor*. L'assimilation de *d* à *j* était facile : le *d* latin se prononçant avec la partie dorsale antérieure de la langue était tout près de l'articulation du *j*. Même traitement du groupe analogue *-gj-*.

Le phonème g^w se compose de deux articulations, une occlusion vélaire et l'arrondissement de l'ouverture labiale. Même à l'initiale de mot, dans la position la plus forte, la faible occlusion de g^w vélaire, comme celle du *g* palatal de *-gj-*, comme celle de *dj-* et de *-dj-*, a été remplacée par un resserrement : *vīvus, nūdus*.

II. Dans l'évolution des consonnes non groupées intervocaliques, seules les sonantes *y* et *w* et les aspirées indo-européennes subissent des changements importants. Entre voyelles, *y* et *w* n'étaient qu'une très faible fermeture entre deux ouvertures buccales. Or la prononciation tend généralement à passer d'une ouverture vocalique à une autre par le chemin le plus court et le plus aisé, c'est-à-dire que les consonnes intervocaliques tendent à s'ouvrir si elles sont des occlusives, et à élargir le resserrement du canal buccal, si elles sont des constrictives. De toutes les consonnes celles qui sont le plus exposées à céder à cette tendance sont évidemment celles qui se rapprochent le plus des voyelles : *y* et *w*. En latin *y* a disparu partout entre voyelles, sauf après *ĭ* : *moneō,* mais *illījus*.

Intervocalique, *v* latin ne s'amuït jamais après *u* de syllabe initiale : *juvenis,* mais disparaît souvent ailleurs ; la position intervocalique ne suffit cependant pas à déterminer la chute de *w*, qui, en latin comme en grec, montre qu'il a une articulation plus résistante que celle de *y* ; elle est seulement une condition favorable en latin ; la cause déterminante se trouve dans le groupe formé par la voyelle brève et certaines consonnes qui ferment la syllabe ouverte par *w*, et qui, toutes articulées avec la pointe de la langue, s'opposent à l'articulation dorsale de *w*. S'il est légitime d'expliquer *mōvī* par **moovei* < **movovei*, la chute de *v* s'y explique naturellement par une dissimilation.

III. — L'autre changement caractéristique des initiales syllabiques formées par une consonne intervocalique consiste en ce que les aspirées sonores labiales et dentales i.-e. ont dû à l'influence des voyelles la perte du souffle sourd et sont devenues partout des occlusives sonores : **-bh-* > *-b-*, **-dh-* > *-b-* (ou *-d-* en certains cas). L'aspirée palatale sonore n'est devenue *-g-* que devant *u* et après *n* ; ailleurs elle a donné *-h-*, qui généralement s'est amuï. L'aspirée vélaire sonore est devenue *-v-*, probablement après avoir passé à *-gv-*.

Pour expliquer ces faits, il faut considérer l'évolution des aspirées indo-européennes en toutes les positions. On peut supposer que les aspirées sonores i.-e. se seraient maintenues (sauf **dh* > **bh* en certains cas) pendant toute la période italique commune, aussi longtemps que le latin formait une seule communauté linguistique avec l'osque et l'ombrien ; qu'ensuite le latin aurait changé les aspirées sonores en position très forte à l'initiale de mot, par exagération du souffle non sonore, en spirantes sourdes, et à l'intérieur après voyelle ou sonante, en omettant le souffle, directement en occlusives sonores non aspirées, tandis que l'osque et l'ombrien auraient changé les aspirées sonores partout en spirantes sourdes, aussi bien entre voyelles que dans les autres positions. Cette explication aurait un certain mérite de simplicité, et, du moins pour l'intérieur du mot, rapprocherait le traitement des aspirées en latin de celui qui les a changées en occlusives sonores non aspirées en iranien, slave, baltique, albanais, celtique, germanique, arménien, c'est-à-dire partout sauf en sanskrit, en osco-ombrien et en grec. Sans doute le traitement **gh* > *h* reste en dehors de l'explication, mais les palatales ont souvent, dans l'évolution de la prononciation, un développement à part. La palatale aspirée, articulée avec le dos de la langue, avait une occlusion moins ferme que la dentale ou la labiale. Il est donc naturel que, même entre voyelles, l'occlusion de **gh* ait disparu, lorsque celles de **bh* et de **dh* se maintenaient, et qu'elle ait été conservée seulement lorsqu'elle était affermie par un *u* suivant ou par un *ṅ* précédent, qui s'articulaient aussi avec le dos de la langue.

La seule difficulté est celle de l'hypothèse **dh* > **bh*. Si l'occlusion de **dh* en italique était, comme celle du *d* latin, formée par application de la langue contre les dents inférieures et supérieures, elle devait être assez faible et par conséquent menacée par le souffle qui la suivait ; et il est naturel que pour se renforcer elle se soit accompagnée d'une occlusive labiale, qui, étant plus facile, aura fini par rester seule[1]. Que **dh* soit devenu *f-*, *-b-* au stade d'occlusive ou au stade de constrictive, il faut bien admettre qu'il y a eu transformation d'une articulation dentale en une articulation labiale. Notre hypothèse est indémontrable. La suivante l'est également.

On peut encore supposer, et c'est l'opinion courante, qu'à l'époque de l'italique commun, les aspirées sonores indo-européennes, devenues d'abord des aspirées sourdes partout comme en grec, se seraient changées en spirantes sourdes à l'intérieur

1. Il semble bien que c'est de cette même façon que dans **dvis* > *bis* l'articulation dentale a été accompagnée, puis supplantée par l'articulation labiale.

comme à l'initiale des mots ; que plus tard, tandis que cet état se maintenait partout en osco-ombrien et à l'initiale de mot en latin, le latin aurait transformé à l'intérieur des mots les spirantes sourdes italiques en spirantes sonores, et finalement en occlusives sonores. Cette explication manque de simplicité, du moins pour le latin ; ensuite elle force d'admettre entre voyelles le changement de spirantes en occlusives, ce qui serait une transformation[1] contraire à la tendance générale des consonnes intervocaliques à s'ouvrir de plus en plus. Enfin non seulement le développement de l'aspirée palatale _*gh_ reste à part, lorsqu'il aboutit à _h_ ; mais il est difficile de comprendre pourquoi en certains cas _*gh_ aboutit à _g_ et non comme ailleurs à _-h-_.

Pour faire apparaître la complication de l'opinion commune, il suffit de résumer la chronologie qu'elle suppose dans le tableau suivant :

i.-e.. . .	_*abha_	_*adha_	_*agha_	_*aghu._
ital. comm.	_*afa_	_*aþa_	_*axa_	_*axu._
	*afa	_*aþa_	_aha_	_*axu._
latin. . .	_aba_	_ada_ ou _aba_	_aha_	_agu._

Tandis que notre hypothèse supprime tous les intermédiaires hypothétiques entre l'indo-européen et le latin ou l'osco-ombrien.

L'évolution des groupes _*dhr, *dhl, *sr, *-mr-_ paraît plus favorable à l'hypothèse courante. Cependant notre explication peut aussi en rendre compte : _*dhr-_ et _*dhl-_ ont pu devenir directement lat. _fr-, fl-_, comme _*dh-_ > _f-_ : _frētus_ comme _faciō_. Le passage de _*sr_ à _fr-_ et à _-br-_ s'explique par une différenciation : les deux continues _sr_ étant articulées avec la pointe de la langue, la première articulation a été remplacée par la spirante bilabiale ou labio-dentale _f_, soit directement soit en passant peut-être par _þ_ ; à l'intérieur du mot _*sr_ est devenu _*-zr-_, qui s'est différencié en _-ƀr-_ > _-br-_, en passant peut-être par _*-đr-_ ; mais comme _þ_ et _đ_ étaient inconnus du système latin, s'ils ont existé, ils ont dû avoir une existence bien éphémère. Enfin le groupe _-mr-_, formé de deux continues, a pu se différencier en _-br-_ soit directement soit en passant par _*-ƀr-_. Le _-ƀ-_ étant la sonore de _f_ bilabiale, son existence en latin n'a rien de surprenant.

IV. — Dans les bas siècles l'évolution des consonnes explosives latines est caractérisée par les traits suivants.

Deux tendances anciennes continuent à exercer leur effet :

1. Sans doute en germanique cette transformation a eu lieu. Mais justement les transformations du consonantisme germanique se produisent en un sens que le système ne permet pas de prévoir et qui suppose donc des conditions spéciales.

1° La tendance qui a allégé et simplifié les groupes explosifs, étend son action au dernier groupe consonantique qui lui avait résisté à l'initiale de mot : l'_s_ des groupes _sp-, st-, sc-_ devient implosive.

2° Les consonnes intervocaliques ont tendu, comme en toute langue, à s'ouvrir et à se sonoriser : jusque vers le début de l'époque littéraire, cette tendance avait fait disparaître les consonnes les plus faibles : _-j-_ et en partie _-v-_ ; _*-gʷh-_ et _-dv-_ étaient devenus _-v-_ ; _-gj-_ et _-dj-_ étaient devenus _-ij-_ ; en bas-latin elle a fait disparaître _-g-_ dans le groupe _-ĭgĭ-_ : _vintī_ > _vīginti_ et changé _-b-_ en _-ƀ-_ : _habēbam_ > ital. _aveva_. Cette tendance a développé ses effets surtout dans les langues romanes, sauf en roumain et en toscan : _lēgem_ > rétorom., v. fr., prov., esp., port. _lei_ ; _rīpa_ > rétorom. _riva_, fr. _rive_, prov,, esp., port. _riba_.

Deux tendances nouvelles se manifestent :

1° Devant les voyelles palatales _-e-, -i-_ et devant la nouvelle sonante _-j-_, les occlusives dentales et plus tard les occlusives palatales ne conservent plus que la première partie de leur occlusion, la seconde, par influence de la voyelle ou de la sonante suivante, se mouille, puis devient sifflante, et l'ensemble est une mi-occlusive affriquée.

2° Resserrant leur articulation, les sonantes _v_ et _j_ passent, _v_ à la spirante _ƀ-, -ƀ-, j-_ à une spirante mouillée.

CONCLUSION

I. — Toute l'évolution des consonnes explosives ou initiales de syllabes, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la fin de la langue latine, s'est accomplie dans le sens indiqué par la loi de la valeur relative des consonnes. Les consonnes que l'évolution a changées, même en position très forte et à plus forte raison entre voyelles, sont des explosives ayant une articulation compliquée et aussi des groupes consonantiques explosifs ; leur complication rendait leur articulation moins nette et moins assurée. Presque tous les changements révèlent la dominance de l'articulation la plus forte : *krĭ-* > *cer-*, *plu-* > *pul-*, *tlā-* > *lā-*, *sm-* > *m-*, etc. L'articulation la plus forte se maintient, l'autre ou disparaît ou devient implosive. Les séries explosives non naturelles sont évitées : g^w*r-* > *gr-*, *wr-* > *r-*, *wl-* > *l-* : le *w* ayant une nature plus vocalique et une articulation moins forte que celle de *r* et de *l*, il n'est pas naturel qu'il soit séparé de la voyelle par un phonème plus consonantique.

Sans doute le système des explosives indo-européennes aurait pu être conservé ; il l'a été en grec plus qu'en latin. Mais s'il devait s'altérer d'après ses propres lois en faisant ressortir les effets de la prédominance de l'articulation la plus forte, l'altération devait être analogue à celle que présente le latin. A priori on aurait pu prévoir quelles initiales consonantiques seraient instables et quel élément parmi les articulations complexes tendrait à l'emporter sur les autres et donnerait à l'initiale de syllabe une forme nette et brève.

On aurait pu cependant hésiter en certains cas et ne pas discerner l'élément explosif qui devait l'emporter.

Pourquoi les groupes *bh*, *dh*, *ghu*, g^w*h* qui entre voyelles sont continués par *b*, *b* ou *d*, *g*, *v*, à l'initiale de mot aboutissent-ils tous à la spirante sourde *f*? Entre voyelles le souffle sourd qui s'intercalait dans une série sonore était dans une position très menacée. A l'initiale de mot cette série ne pouvant exister, il n'était menacé par rien. L'occlusion qui en indo-européen commençait les phonèmes *bh*, *dh*, *gh*, g^w*h* était-elle sonore dans

toute sa durée? En grec, les aspirées sonores, par influence du souffle sourd qui est leur deuxième élément, aboutissent à des aspirées sourdes φ, θ, χ. Il est donc possible que la sonore aspirée indo-européenne ait été assourdie à la fin de son articulation. Ainsi on comprendrait plus facilement que, à l'initiale, le latin ait éliminé entièrement la sonorité de l'aspirée.

Pourquoi pour ces mêmes phonèmes le latin fait-il entre voyelles triompher l'occlusion sur le souffle, tandis qu'à l'initiale il combine le souffle avec des éléments de l'occlusive? Entre les voyelles le souffle de *bh*, *dh*, etc., devenu sonore, a pu se confondre avec la voyelle suivante, comme *h* dans *nēmō* < **ne-hemō*. A l'initiale du mot, étant sourd et prononcé avec la force particulière à cette position, le souffle ne courait pas ce risque. Par suite la tendance à simplifier l'explosion de la syllabe a concilié les deux éléments dans le nouveau phonème *f* : le souffle est resté, le point d'articulation est resté, mais la synthèse de ces deux éléments a exigé le desserrement de l'occlusive.

Pourquoi dans g^w l'occlusive a-t-elle été sacrifiée, tandis que celle de k^w a été conservée : *vīvus*, mais *quis*? La prépondérance du second élément de g^w vient probablement de ce que l'occlusion des palatales est toujours moins ferme que celle des autres occlusives et que celle d'une sonore est moins ferme que celle de la sourde correspondante.

Ainsi, même dans ces cas moins clairs, il ne semble pas que l'évolution du latin se soit écartée de la direction imprimée par le système.

II. — A la loi de la valeur relative des consonnes il faut ajouter un deuxième principe d'explication, l'indépendance du mot. En latin, comme en indo-européen, le mot a dans sa forme tout ce qu'il faut pour indiquer sa fonction dans la phrase. Par suite il n'avait pas la tendance à se grouper phonétiquement avec d'autres mots soit accessoires comme les prépositions et les pronoms ou adjectifs, soit même non accessoires ; mais le commencement de chaque mot était marqué par une explosion très ferme des consonnes et une prononciation nette et un peu ralentie de toute la première syllabe du mot (voir ci-dessous). C'est sans doute à cette indépendance du mot latin qu'il faut attribuer le maintien pendant tant de siècles de *sp*, *st*, *sc* comme groupes explosifs, d'autre part la chute de *s-* dans *sm-*, *sn-*, *sl-*, de *w-* dans *wr-*, *wl-*, de *t-* dans *tl-*. Si dans ces derniers groupes le *s-*, le *w-*, le *t-* avaient pu devenir implosifs en s'unissant à une voyelle précédente, ils se seraient sans doute maintenus, malgré la tendance à simplifier les groupes initiaux.

DEUXIÈME SECTION

LA FIN DE SYLLABE OU LES CONSONNES IMPLOSIVES

La consonne initiale de syllabe ou explosive possède en toute langue, de par sa position, une valeur dominante. Cette valeur s'était accrue en latin du fait qu'à l'époque historique une consonne initiale de syllabe n'était jamais affaiblie par une aspiration et que par suite des changements préhistoriques étudiés ci-dessus elle était rarement entravée dans son articulation par une sonante postinitiale. La prédominance de cette consonne initiale de syllabe, qui s'est manifestée dans les changements imposés aux sonantes postinitiales faiblement articulées, a produit des effets encore plus considérables dans tout le système des consonnes implosives ou finales de syllabe. Tout ce système a été transformé et simplifié et presque tous les changements se sont produits en fonction de la consonne dominante initiale de syllabe.

En latin une syllabe intérieure peut être fermée par une ou deux consonnes : *dic-tus, sculp-tus, dex-ter, cunc-tus,* jamais par trois, même en latin préhistorique ; *cēna, pīlum* continuent **cert-snā, *pins-tlom,* non **certs-nā, *pinst-lom,* cf. *pistillum* < **pins-tlolom.* De même à la fin d'un mot on ne rencontre normalement qu'une ou deux consonnes : *domus, rēx, princeps*; *merx*[1] et *quincunx* en ont trois, mais cette exception est due à l'analogie.

Une consonne explosive est devenue implosive dans les cas suivants :

1. Jusqu'à l'époque classique il était rare qu'une *s-* explosive groupée avec une occlusive initiale de syllabe, comme dans *splendor, stāre, scutum,* se réunit à la finale vocalique d'un mot précédent et devînt la consonne implosive de cette syllabe finale : *nūlla s-pēs* = ‒ ‒ ‒ (Catulle, 64, 186). Peu à peu cette tendance de *s-* à devenir implosive dans les groupes *sp-, st-, sc-* s'affirma, si bien qu'en bas-latin ces groupes exigèrent normalement une

1. *merx* est peut-être fictif ; Plaute dit *mers* ; dans *quincunx, -nc-* ne forme qu'une seule articulation buccale ; dans *sexcentī, x* était sans doute purement graphique : *-ksk-* se réduit à *-sk-*.

voyelle par devant eux. Lorsque le mot précédent se terminait par une consonne, une voyelle nouvelle *ĕ, ĭ* s'intercala devant ces groupes et forma une nouvelle syllabe fermée par l'*s* suivante. Voir ci-dessus p. 164.

2. En syllabe intérieure il y a eu aussi, comme nous l'avons noté p. 147, quelques transformations de consonnes explosives en implosives : *-gn-* est devenu *g-n* : *dig-nus, ag-nus* : l'ancienne syllabation est attestée par *avillus* < **ag^{w}illos* < **a-g^{w}no-los* ; *-bn-* est devenu *m-n* : *scam-num,* mais *scabillum* < **sca-bno-lom.*

Dans ce qui suit, nous allons considérer les consonnes implosives ou finales de syllabe en les rangeant selon leur degré de valeur ; nous commencerons par la moins faible Les consonnes finales de mot, réalisant des conditions spéciales, seront toujours considérées à part.

CHAPITRE I

FIN DE SYLLABE FORMÉE D'UNE CONSONNE UNIQUE

Toutes les consonnes qui finissent une syllabe sont en position faible. La position la moins faible est celle de la consonne qui, précédée de voyelle, est suivie immédiatement de la consonne initiale de syllabe, comme *c* de *fac-tus*. Cette consonne finale est en effet libre dans sa tension et sa tenue ; seule sa détente est gênée par la consonne suivante, de telle sorte que son explosion est nulle ou fugitive. C'est pourquoi cette consonne est généralement maintenue, sauf dans quelques cas particuliers. Mais toujours elle subit l'influence de la consonne dominante, qui est l'initiale de la syllabe suivante ; et cette influence produit des changements divers relatifs soit à l'élément glottal de la consonne implosive, soit au point et à la manière de son articulation. Ainsi **ad-cadō* > **at-cadō* est devenu **atcidō* > *accidō*. La consonne implosive s'assimile plus ou moins complètement à la consonne explosive suivante.

Lorsque la consonne implosive est de tout point semblable à l'explosive, il n'y a pas de changement en latin : *esse, addō*, etc. ; mots expressifs : *atta, mamma*, etc. Le changement de **-tt-* en *-ss-* : *passus* est prélatin, quelle que soit l'origine de **tt* : *sessus* < **sed-tos, jussus* < **yudh-tos* ; le groupe latin *-tt-* se maintient : *cottīdiē*.

I. — Assimilation glottale.

Une consonne non sonante[1] unique finale de syllabe intérieure est toujours sourde ou sonore selon que la consonne initiale de la syllabe suivante est sourde ou sonore : *scrībō*, mais *scrīptus* < **scrīb-tos* ; *agō*, mais *āctus* ; *ad-tendō* > *attendō* ; et d'autre

1. Naturellement une sonante implosive reste sonore devant une explosive sourde : *tantus*.

part : *sopor*, mais *somnus* < **svobnos* < **swopnos* ; *decet*, mais *dignus*. Jamais en latin une consonne implosive n'a d'influence sur la sonorité ou la surdité d'une consonne explosive : **ag-ta* ne devient pas **agda, tantus* ne devient pas **tandus*, comme v. h. all. *untar* > m. h. all. *under*. Cette règle était en vigueur dès l'époque indo-européenne. L'assimilation glottale de la consonne implosive à la consonne explosive est un fait « si naturel physiologiquement et si général, qu'on ne saurait le déclarer caractéristique des tendances de la langue où on le constate. S'il est aisé en effet de faire vibrer la glotte pour une voyelle après une consonne sourde ou de l'arrêter pour une consonne sourde après une voyelle sonore, il n'en va pas de même d'une consonne à une autre. Il faut un tel effort d'attention et d'articulation pour éviter l'assimilation des deux consonnes au point de vue de la sonorité, que si l'on rencontre une langue où l'assimilation n'est pas faite, on peut considérer d'emblée que c'est là un de ses traits spécifiques les plus frappants ». Voir M. Grammont, *M. S. L.*, XIX, 251.

En indo-européen cette assimilation se produisait seulement lorsque la consonne initiale de syllabe était une occlusive ou *s* : *-sb-* > *-zb-*, *-bs-* > *-ps-*, etc. Cela provient de ce que les groupes consonne + *m, n, r, l, y, w* placés devant voyelle, même en syllabe intérieure, étaient tous explosifs : **niz-dos*, mais **-e-sno-*, **te-kno-* ou plutôt **-es-sno-*, **tek-kno-*, car chez Homère et en prosodie védique les syllabes suivies de ces groupes (*-kn-*, *-kr-*, *-kl-*, etc.) sont longues, même si elles renferment une voyelle brève. Comme en latin seuls les groupes occlusive + *r, l, y, w* sont restés explosifs, seuls ils ne sonorisent pas leur occlusive. Mais dans les groupes intervocaliques occlusive + *m, n*, la sonante *m, n* est seule explosive ; la consonne précédente, devenue implosive, a perdu sa valeur dominante et devient sonore sous l'influence de *m, n* : *dignus* < **dek-nos* : *dec-et* ; *somnus* : *sopor* ; *s* devant sonante n'est plus initiale de syllabe : *cōmis* < **coz-mis* écrit en v. latin *cosmis* (*CIL.* I², 4) ; *prēlum* < **prez-lom* : *premō, pressī* ; *aēnus* suppose la syllabation **aez-nos* : *aes* ; *-sv-* initiale de syllabe entre voyelles n'existe plus, car ce groupe est devenu *-rv-*, où *-r-* est final de syllabe : *fur-vus* < **fusvos* (ou < *furŭŏs* < **fus-ovos* ?).

Dans les composés le sentiment des éléments composants peut amener une syllabation anormale et faire que dans un groupe une consonne soit implosive qui dans un mot simple serait explosive ; en ce cas une occlusive sourde, n'étant qu'implosive, devient sonore devant *r, l, j, v* : *ob-ruō, ob-linō, subjungō* ; **abzvocō* d'où *āvocō* ; *dis-jungō* > **diz-jungō* > *dī-jungō* ; *dis-vellō* > **diz-vellō* > *dīvellō*, **mag-volō* < *māvolō*.

Dans les composés il y a de nombreuses exceptions, ordinaire-

ment purement graphiques, dues au souci de conserver la forme considérée comme étymologique : _subtīlis, adtulī, adcumbō, obtineō_, etc. Le caractère fictif de ces graphies s'accuse dans la notation des mots grecs _absinthium, obsonium_, dans l'épel fréquent _obtare_, où la graphie est influencée par celle de _ab_ et de _ob_ qui conservaient leur _b_, lors même qu'il était prononcé _p_.

II. — Nasalisation des occlusives devant nasale explosive.

Sans changer son point d'articulation, une occlusive buccale implosive, par assimilation à une nasale initiale de syllabe, devient une occlusive nasalisée, c'est-à-dire une nasale correspondant à l'occlusive buccale primitive :

1. Occlusive labiale : _somnus_ < *_sobnos_ < *_swopnos_ : _sopor_ ; _scamnum_ < *_scabnom_ : le diminutif _scabillum_ montre que l'ancienne syllabation était *_sca-bno-lom_ ; _summus_ < *_supmos_ : _superior_. Peut-être _glūma_ < *_glūmma_ < *_glūbh-mā_ : γλύφω.

Dans les composés de _ab, ob, sub_, la nasalisation de _b_ est très rare : _amnegaverit CIL._ VI, 14672, 10 ; _amnuit C. G. L._ IV, 308, 44 ; _ommeritis CIL._ VI 23680 ; _ommutuerunt_ Dessau 8752. Cependant _summoveō_ et _summittō_ sont fréquents et _ŏmittō_ suppose *_ommittō_.

2. Occlusive dentale : _annus_ < *_atnos_ : got. _aþnos_ « année » ; _vannus_ < *_vatnos_ : _vatillum_ < *_vatnolom_ ; _annuō_ < _ad-nuō, mercēnnārius_ : _mercēdis_ génitif de _mercēs_.

Devant _m_ une dentale devient _m_ : _ammoveō_ < *_anmoveō_ < _admoveō_. Peut-être _caementum_ < *_caed-mentom_ ou _-smentom_.

3. Occlusive palatale ou vélaire implosive. Comme le prouve le changement de *_-ĕgn-_ en _-ĭgn-_, elle devient vélaire nasalisée (_ṅ_) devant _n_ explosive : _dignus_ prononcé _diṅ-nus_ < *_dek-nos_ : _decet_ ; _lignum_ < *_leg-nom_ : _legō_ ; _salignus_ : _salic-is_ génitif de _salix_ ; _īlignus_ : _īlicis_ génitif d'_īlex_ ; _signum_[1] < *_sec-nom_ : _secō_ ; _agnus_ < *_ag^wnos_ : diminutif _avillus_ ; _pignus_ probablement < *_picnos_, d'une racine *_peik-_ « faire des marques » ; _rēgnum_ : _rēx_, _-ē-_ ne devient pas _-i-_ devant _-ṅ-_.

Devant _m_ explosive une gutturale se nasalise-t-elle aussi ? Le fait que l'_-ĕ-_ de _tĕgmen, segmentum_ ne devient pas _-i-_ comme _ĕ_

1. La graphie _-ngn-_ pour _-gn-_ est rare : _singnifer_ (_CIL._ VI, 3637) ; _dingnissime_ (XIV, 1386), etc. Comme _n_ devant _g_ avait la valeur de _-ṅ-_ (_pingō_), elle résulte sans doute d'une combinaison des deux signes employés pour _-ṅ-_.

dans *_dĕcnos_ > _dignus_ paraît attester que la gutturale n'était pas nasalisée ; si elle y était nasalisée, l'_-ĕ-_ serait dû à _tegere, secāre_.

En rapprochant _flagrō_, φλέγω de _flamma_, on est conduit à poser *_flagmā_ ; _-gm-_ n'a en aucun autre mot donné _-mm-_. Ce n'est pas une raison suffisante pour révoquer en doute cette étymologie séduisante. _Stimulus, cumulus_ n'ont certainement pas eu le groupe _-gm-_, cf. _stilus_. _rēgnum_ montre que _-g-_ de _-gn-_ ne tombe pas, même après une voyelle longue. Frœhde (_Bezz. Beitr._, XVI, 192, cf. Osthoff, _I. F._, V, 296 et s.) a prétendu le contraire ; le seul exemple favorable à sa thèse est _frūniscor_ qu'il explique par _frūg-nīscor_, mais on peut opposer *_frūg-sni-_, cf. _fīnis_ < *_fīg-sni-_, d'où _fīnīre_.

III. — Assimilation du mode d'articulation.

L'assimilation, sans changer le point d'articulation, fait d'une occlusive implosive une constrictive dans les cas suivants :

1. _s_ initiale de syllabe s'assimile seulement une dentale : _jussī_ < *_yudh-sai_ : _jubeō_ ; _messuī_ : _meto_ ; _concussī_ ; _concutiō_ ; _assistō_ < *_atsistō_ < _adsistō_. Mais _scrīpsī, dūxī_.

2. _f_ initiale de syllabe, dont l'articulation d'abord bilabiale était devenue labiodentale, s'assimile aussi bien une labiale qu'une dentale :

α) _officīna_ < *_op-fac-īna_ ; _offendō, offerō, officiō, sufficiō_ ; comme _ab_ devant _f-_ donnerait le même résultat que _ad-f-_, on le remplace dans les composés par _ā_ ou _au_ devant _f-_ : _aufero_[1], _āfluō, āfui_ parfait d'_ab-sum_.

β) _affīnis, afficiō, affore, afflīgō, affatim_. De même _-sf-_ > _-ff-_ : _difficilis, differō, sufficiō_ < *_susf-_ < *_subsf-_.

_ad_ est parfois remplacé par _ar_ devant _f-_ (comme devant _v, b, g_) : _arfuerunt, arfuise_ (_CIL._ I², 581, 21 ; en 186 av. J.-Ch.) ; _arfīnēs, arfārī_ (Priscien, II, 35) ; _ar-_ est probablement une déformation dialectale de _ad_ (v. Ernout, _Elém. dial. du vocabul. lat._ p, 114).

Une palatale persiste devant _f_ : _ecferō_, mais _efferō_ < _e(c)s-ferō_.

3. Lorsque _r, l_ commencent la syllabe, ils s'assimilent les consonnes implosives précédentes :

_d_ : _dr, dl_ > _rr, ll_ : _arrogō_ < _ad-rogō, alloquor_ < _ad-loquor_. Ces groupes ne se rencontrent que dans des composés.

1. Quelques-uns prétendent que _au-_ de _auferō, aufugiō_ serait la continuation de _ab_ devant _f-_. Mais l'exemple très clair d'_officina_ s'y oppose.

n : *nr*[1], *nl* > *rr*, *ll* : *irritus, irrīdeō, irruō* ; *ūllus* < **oinolos* ; *illābo, illūstris, illuvies* ; *corōlla* < **corōnolā, malluviae* < **manluviae*. *Manlius* est un nom propre étrusque, dont la forme moderne est sans doute *Mallius*.

m : *mr, ml* > *rr, ll* : *corripiō* < *conripiō* < *comripiō* ; *corruō* ; il s'agit seulement de composés, car *-mr-* dans un mot simple est un groupe explosif et devient *-br-*. *collocō, colliquiae* ; *sēlibra* < **sēllibra* < **sem-libra* < *sēmĭ-lībrā* ; *ellum, ellam* < *em*+(*i*)*llum*, (*i*)*llam* est un exemple moins sûr, parce que c'est un mot du langage familier. Voir Juret, *Dominance*, p. 38 et s.

Exemplum est le seul mot où *-mpl-* continue certainement *-ml-* ; mais de même que, à cause d'*eximō*, *exem-tum* n'a pas pu devenir **exentum*, de même *exem-lom* a été empêché de devenir **exellum*, où l'on n'aurait plus reconnu le radical ; sur le modèle d'*exemptum*, **exem-lom* est devenu *exemplum* au lieu d'**exemblum*, cf. en français *comble* < *cum*(*u*)*lum*, gr. ἀμβλύς < **am-lus*. Rien ne prouve que *templum* et *ampla* « anse » aient eu le groupe *-ml-*.

Dans les composés les formes ont été souvent refaites graphiquement pour rétablir ce qu'on considérait comme la forme étymologiquement exacte : *adsistō, adsequor*, etc., d'après *addūcō, adficiō* ; *adrogō, adloquor* ; *inritus, inrīdeō, conripiō, conruō*, etc.

IV. — Assimilation du point d'articulation.

A. Une nasale implosive non groupée s'articule toujours au même point que la consonne initiale de la syllabe suivante :

1° *m* devant labiale : *impōnō, imbecillus, imbuō, immemor, immortalis*. Seulement dans des composés. Devant *v* et *f* qui ont aussi une articulation labiale, on trouve ordinairement *con-* et *in-* : *convīvio, convīvium CIL*. I², 593, 133 et 139 (en 45 av. J.-Ch.), *conflovont* I², 584, 23 (117 av. J.-Ch.), *confessus* (I², 592, II, 5, 6 etc., en 49 av. J.-Ch,) ; *invitei* (I², 584, 36) ; mais aussi *com* et *im-* : *comvovise* (I², 581, 13), *comvalem* (I², 584, 8), *comveniunt* (VI, 541, en 88 ap. J.-Ch.) ; *comfluont* (I², 584, 12) ; à toutes les époques : *comferatur* (III, p. 802, 8, édit de Dioclétien en 301) ; *imvicti* (V, 7809), *imvictissimorum* (VIII, 71) ; *imfelicissimi* (IX, 3058, et III 9228). Devant *v* la préposition

1. *nr* se rencontre, semble-t-il, seulement dans des composés ; dans un mot simple *-nr-* aurait été un groupe explosif comparable à **-mr-* et aurait sans doute donné un autre résultat qu'en composition.

cum avait parfois en v. latin la forme *co-* : *coventio* (I², 581, 22) d'où *cōntiō* (cf. *coiugi*, I², 1 332).

Les grammairiens de l'époque impériale, Pline l'ancien, Probus, etc., enseignent généralement que les consonnes qui exigent *m* devant elles sont *b, p, m*. Cependant Mar. Victorinus (VI, 18, 14 K), après avoir énuméré comme apparentées les consonnes *b, f, m, p*, « quibus Cicero adjicit *v* », prescrit d'employer *m* et non *n* devant tout second élément de composé commençant par ces consonnes, et cite entre autres exemples : *comvalescit, comvocat, comfert, comfundit*. Il est probable qu'il a emprunté cette règle à un grammairien de l'époque républicaine.

2° *n* implosive dentale : *centum* < *i.-e. **km̥tom* : lit. *szim̃tas* « cent » ; *eundem* : *eum* ; *tandem* : *tam* ; *septendecim* : *septem* ; *quandiū, quansei* (I², 585, 27) ; *extrīnsecus* ; *cōnscius* : *com-* ou *cōn-* ?

Cependant *-ms-, -mt-*, ont conservé *m* implosive dans *contempsī, contemptum, emptum, cōmptum, cōmpsī*, par influence de *contemnō, emō, cōmō* ; de même en syllabe finale parfois *hiemps* au lieu de *hiems*, où *m* est conservé à cause des autres cas : *hiem-is*, etc.

-mn- se maintient[1] : *contemnō, alumnus, autumnus*. Une labiale ne s'assimile jamais à une dentale en latin, lorsque l'articulation des deux consonnes est du même degré : *scrīp-tus*, comme *contem-nō*, tandis qu'en ce cas une dentale s'assimile à une labiale : *immortalis* > *in-mortālis* comme *quippe* < **quitpe* < **quidpe*.

3° *ṅ* implosive devant gutturale : v. lat. *clanculum* : *clam, tanquam* : *tam, tunc*(*e*) : *tum, inquiētus, princeps* : *prīmus, anceps* : *am*(*b*), *quīcunque* : *quomque*.

Formes refaites. — Graphiquement on a conservé la forme considérée comme étymologique dans un grand nombre de composés : *conpromesise* (*CIL*. I², 581, 14), *inpeirator* I², 614 (en 189 av. J.-Ch.), *septemdecim, quamdiu, utrumque, eumdem*, etc.

Avec une conséquence étrange, *m* est écrit devant dentale dans la lex Julia municipalis de Jules César (*CIL*. I², 593) *sentemtiam, damdum, faciumdei, tuemdam, tuemdarum, quamta, quamtum, tamtae, tamtam*. Ailleurs l'emploi de *m* pour *n* ou de *n* pour *m* est

1. Dans des textes vulgaires des bas siècles on rencontre souvent des formes telles que *contempno, sompnus, dampnum* (jamais dans les inscriptions), etc. Ce sont de simples graphies incorrectes d'une époque où *-mpn-* se prononçait comme *-mn-*.

exceptionnel et n'est qu'une faute ou une négligence : *decenber* (II, 4587), *Ponpeius* (VIII, 1000).

Assez souvent dans les inscriptions à toutes les époques on lit des formes où manque une nasale devant une occlusive : *Decebris* (Diehl, *Alt. lat. Insch.* n° 488), *Poponi* (*ibid.* n° 489), *eideque* (I^2, 1739), *frote* (I^2, 1374), *aged*[*ai* (I^2, 364), *ucias qiqe semuca* « *unciās quīnque sēmunciam* » (IV, 4227). Il semble donc qu'assez souvent dans une prononciation négligée les nasales devant occlusive étaient peu distinctes. La nasale était en latin articulée toujours au même point que l'occlusive suivante, on passe de l'une à l'autre simplement en relevant le voile du palais pour fermer le canal nasal, de sorte qu'une nasale n'a jamais d'explosion devant occlusive ; si le voile du palais se relève trop vite, la nasale se réduit et devient peu sensible. En réalité elle n'a jamais disparu devant occlusive, ainsi que l'attestent unanimement les langues romanes.

B. Une occlusive implosive ou finale de syllabe intérieure perd son point d'articulation propre et prend celui de la consonne initiale de syllabe suivante dans les cas suivants :

1. Les occlusives palatales finales de syllabes maintiennent leur point d'articulation : *dīxī, dictus, nec pater*. Et initiales de syllabe, elles s'assimilent les labiales et les dentales : *oggerō* < *obgerō* ; *succīdō* < **sub-cadō* ; *ocquiniscō* < *obquiniscō* ; *aggerō* ; *quicquam* < *quidquam* ; probablement *siccus* < **sit-cos* : *sitis* ; *atque* se prononçait sans doute souvent *acque* ; *hoc* < *hocce* < **hotce* < **hodce*. Ainsi aucun cas assuré, sauf dans des composés où l'implosive était finale de mot et par conséquent spécialement débile.

Les labiovélaires implosives deviennent des palatales : *coxī, coctum* : *coquō* ; *unxī, unctum* : *unguō* ; *delictum* : *delinquō*.

Aucun exemple du maintien d'une labiale ou dentale, sauf par analogie graphique en des composés.

2. Les labiales initiales de syllabes s'assimilent seulement les dentales implosives : *quippe* < **quid-pe*, *sēparō* < **sēpparō* < **sēdparō* (ou *sē+parō* ? cf. *sēcurus, sēdulō*) ; *differō, difficilis, afferō*. Aucun exemple, en dehors des composés, ni du changement ni du maintien d'une dentale.

3. Les dentales initiales de syllabes ne s'assimilent en latin classique (pour l'époque suivante, v. ci-dessous) ni palatales ni labiales[1] ; *frīgidus* est devenu en latin vulgaire de bonne heure

1. De même *-mn-* se maintient.

frīgdus, non **friddus* : ital. *freddo*, v. fr. *freit*, etc. Si *-gd-* devenait *-dd-* ou *-d-*, comme l'affirme M. Sommer, *Handb.*[2] p. 241, on aurait eu ou bien *frĭdum*, d'où ital. **fredo*, v. fr. **frei*, etc. ; ou bien **friddum*, d'où ital. *freddo*, v. fr. **fret* (cf. *cattum* > fr. *chat*, *cippum* > fr. *cep*). La forme *fridam* de Pompéi (*CIL*. IV, 1291) est différente et ne peut être interprétée comme une graphie incorrecte pour **friddam* (v. ci-dessus p. 158). *Amidūla* (*App. Probi*), étant emprunté d'ἀμυγδάλη, ne prouve rien. Suétone, *Aug.* 88, raconte, sans y croire, qu'Auguste aurait destitué un *legatus consularis* comme *rudis et indoctus* pour avoir écrit *ixi* ou *issi* pour *ipsī*. Mais ce n'est qu'une historiette incertaine ; puis une faute d'orthographe a souvent d'autres causes que l'influence d'une prononciation vulgaire. A Pompéi on trouve plusieurs fois *isse, issa* : *calos Paris isse, Septentrio* (IV, 1294) ; *Pa*]*ris isse, isse Paris Aug. va*[*le* (IV, 148) ; *Paris isse val.* (1085) ; *euge issa* (1590 add. p. 704). etc. ; chez Martial (I, 110) *issa* est un nom de chienne ; dans des inscriptions tumulaires les vivants s'adressent à leur cher *issulus* défunt : *issulo, issulae suae*. De tous ces textes il résulte qu'*issus* et *issa* avaient un tout autre sens qu'*ipse* et *ipsa*, étaient sans doute des petits noms familiers, appartenant peut-être au langage enfantin. D'ailleurs le provençal *eis* (*eps, eus*) ne peut remonter qu'à *ipse* et non à *isse*. Enfin puisqu'à l'époque classique *-pt-* ne devient pas *-tt-*, pourquoi *-ps-* deviendrait-il *-ss-* ?

Relativement aux progrès de l'assimilation dans les bas siècles v. ci-dessous.

Par souci de l'étymologie on a souvent rétabli les formes non assimilées : *obgerō, subcīdō, adgerō, quidquam*, etc. Lucilius (*Sat.* v. 375-6, Marx) dit de ces formes :

atque *accurrere* scribas

d ne an *c* non est quod quaeras...

Et v. 374 : ... *abbi*(*b*)*ere*... non multum est *d* siet an *b*.

Les faits précédents montrent que les consonnes implosives non groupées ne résistent pas également à l'influence de la consonne initiale de syllabe : une palatale résiste toujours, une dentale jamais, une labiale résiste seulement à une dentale. Cette différence résulte de la nature des consonnes. Une série implosivo-explosive peut offrir deux causes spéciales de faiblesse : 1° Si elle exige deux mouvements différents du même organe, car c'est une tendance générale que, de deux mouvements successifs exécutés par un même organe, le plus faible s'accommode au plus fort ; 2° Si la fermeture du canal buccal est formée d'abord en avant, puis en arrière, car en ce cas il y a toujours une partie de

l'air destiné à l'explosion qui reste inutilisé pour l'effort nécessaire à celle-ci. La série *-cp-* n'offre aucun de ces inconvénients ; la série *-tc-* les offre tous deux ; *-pt-*, *-mn-* offrent le second, mais non le premier ; *-ct-* offre le premier, non le second ; *-tp-* n'offre aucun de ces inconvénients, mais une articulation labiale est en latin bien plus stable que l'articulation avec la pointe de la langue ; une labiale ne devient jamais dentale, mais une dentale devient assez souvent labiale : *ubi, ruber, faciō,* etc.

V. — Traitement de *s* implosive (non groupée avec une autre implosive).

Devant une occlusive sourde, *s* était restée sourde et s'est maintenue partout : *asper, estis, fascinum.*

Devant une occlusive sonore *s* était déjà sonore en indo-européen ; en latin elle est devenue implosive et sonore aussi devant toute sonante initiale de syllabe : *m, n, r, l, j, v* ; puis elle s'est amuïe, sauf devant *g*, devant toute consonne sonore explosive, en léguant à la voyelle précédente ses vibrations glottales, qui attestent sa sonorisation.

trēdecim < *trēs-decim* ; *nīdus* < **ni-zdos* : skr. *nīdáh* (même sens), v. h. all. *nest* ; *cēdō* < **cezdō* : *cessī* ; *pēdō* : slovène *pezdĕti* (même sens) ; *ēbibō* < **ez-bibō* (< *ex-bibō*) ; *prīmus* < *prīsmus* : *prīs-cus*, pélign. *prismu* « prima » ; *cōmis* < v. lat. *cosmis* (*CIL.* I², 4) ; *dūmus* < v. lat. *dusmus*[1] (Liv. Andr. *Trag.* 39) ; *pōnō* < **posnō* : *pŏsuī* ; *pēnis* < **pesnis* : skr. *pásah*, πέος ; *cānus* : pélign. *casnar* « vieillard » ; *aēnus* : *aes* ; *prēlum* < **preslom* ou **premslom* : *pressi* et *premō* ; *dīlābor* < *dis-lābor* ; *dīruō* < *dis-ruō* (*-sr-* initiale de syllabe donne *-br-*) ; *dīvidō* < *dis-vidō* (*-sv-* initiale de syllabe donne *-rv-*) ; *dījungō* < *dis-jungō* (*-sj-* initiale de syllabe donne *-ri-*).

-zg- dans les composés est traité comme les autres groupes : *dīgerō, dīgredior,* etc. ; mais il devient *-rg-* dans *mergō* : lit. *mazgóti* « laver », skr. *majjati* « il plonge » ; peut-être aussi dans *virga* : v. isl. *visk* « fagot de paille ».

Rem. — On peut rapprocher *mergō* : *mazgóti* de *pēdō* < **pesdō* : πέρδομαι, et se demander si l'alternance *z* : *r* serait indo-européenne.

1. *dummēta*, attesté seulement une fois (Virg., *Géorg.*, I, 15, P), ne peut être qu'un lapsus calami.

VI. — Amuïssement de *n* devant *s* et *f*.

s et *f* initiales de syllabe, n'ayant pas d'occlusion, font perdre à la nasale implosive précédente son élément occlusif qui était assez faible ; « il ne reste plus, dit M. Grammont (*M. S. L.* XIX p. 255) en parlant de l'amuïssement de *n* en sanskrit, qu'une résonance nasale qui vient se surajouter à la voyelle précédente et en transformer au moins la fin, sinon la totalité en voyelle nasale. »

L'affaiblissement de *n* devant *s*, quelle qu'en soit l'origine, est très ancien : *cosol, cesor* sur le sarcophage de L. Cornélius Scipion consul en 259 (*CIL.* I², 8) ; *consul* est souvent écrit *cosol* dans les inscriptions anciennes, ce qui a donné lieu à l'abréviation *cos.* (= consul). Autres exemples : *Ariminesi* (I², 40), *cosoleretur* (I², 581, 6, 9, 18), etc. Depuis le Iᵉʳ siècle av. J.-Ch. la graphie normale est *-ns-*, mais *-s-* reste en usage. Cicéron, selon Vélius Longus (VII, 79), disait volontiers *forēsia, hortēsia.* Quintilien (I, 7, 29) dit « consules exempta *n* littera legimus ». D'autres preuves de l'amuïssement de *n* devant *s* sont : des transcriptions grecques telles que ὁρτήσιος, κλήμης ; l'emploi non justifié de *n* entre une voyelle longue et *s*, comme si *-n-* devant *s* était devenu un simple signe d'allongement de la voyelle, peut-être aussi, à une époque très ancienne, pour distinguer *-s-* sourde intervocalique : *thensauro* (*CIL.* XIV, 3679, 3679 a (en 129 ap. J.-Ch.) ; *Onensimus* = ὀνήσιμος (I², 1862) ; *occansio* (blâmé par l'*App. Probi*) ; les adjectifs en *-ōsus*, sauf *formōsus*, n'ont presque jamais la graphie *-onsus*, ce qui est défavorable à l'étymologie *-ōsus* < **-o-venssos* ; *praegnās* « enceinte » est la seule forme connue des classiques et des grammairiens, génitif *praegnātis* ; la forme *praegnans* est tardive ; cependant il n'est pas vraisemblable que l'*n* y soit un simple signe de la longueur de *a*, puisque *-n-* y a été introduit à tous les cas devant *-t-* ; *praegnans* est sans doute altéré d'après *inciens* et les participes en *-āns*. Dans les adverbes de nombre en *-iēs, -iēns* semble étymologique : *totiē(n)s* : skr. *kiyant* « quot ».

Aucune langue romane n'a conservé *n* devant *s* : *mensem* > ital. *mese*, v. fr. *meis*, esp. *mes* ; *pensāre* > fr. *peser*.

Quant à *n* devant *f*, on la rencontre dans les composés de *con-* et de *in-*, où le sentiment étymologique l'a régulièrement rétablie[1]. L'exemple le plus ancien de la chute de *n* devant *f* est *cofeci* à

1. Tout particulièrement *con-* dans *Confolens, Conflans*, etc., noms de confluents situés en terre latine, tandis qu'on trouve *Koblenz* en terre non latine.

côté de *confice* (*CIL*. I^2, 560, Préneste, 3e s. av. J.-Ch.) ; *íferos* (*i* avec apex ; VI 19873).

venēficus ne s'explique pas par une haplologie de **venēnificus* qui donnerait **venĭficus*, cf. *nūtrīx* < *nūtrī-trix*, *dentiō* < **dentī-tiō*. Le changement est donc d'abord une absorption : **venēni-ficos* > **venēnficos*, d'où l'amuïssement de *n* : *venēficus*.

Presque partout, dans les formes latines et romanes, le groupe *-nf-* a été rétabli : fr. *enfant, enfler*. Cependant *infantem* est continué par prov. *efan*, ital. *fante*, v. esp. *effante*, patois fr. *efâ* ; *înflare* par rétorom. *ufflare*, etc.

VII. Amuïssement de *g* implosif devant *v* explosif.

Ce groupe ne se rencontre que dans **mag-volō* > *mā-volō* > *mālō*. Le sentiment étymologique n'a pas permis la syllabation **ma-gvolō*. Ainsi le *g*, restant implosif, s'est amuï devant le *v* explosif, comme le groupe *-cs-* dans *sexvirī* > *sēvirī* ; en disparaissant, il a légué ses vibrations glottales[1] à la voyelle précédente ; cf. *ăgtos* < *āctus*. *Levis* < **leghwis* n'est pas tout à fait comparable à **mā-volō* < **magvolō*, parce que **-ghw-* y est initial de syllabe ; il a donné peut-être **-gv-* > *-v-* ; mais *-gv-*, y étant tout entier explosif, n'a pu provoquer l'allongement de la brève précédente.

VIII. Traitement de *r*, *l* implosives devant consonne.

r non groupée finale de syllabe n'éprouve aucun changement : *partis*, *ferre* < **fer-si*, *parcus*, etc.

l implosive est toujours vélarisée, sauf devant *l* : *cultus* : *colō*, *inquilīnus* ; *Fulvius* < v. lat. *Folvius* ; *pulsus* : *pellō* ; *percellō* : *perculsus* (sur *celsus, celer, gelu* voir plus loin).

Pline l'ancien atteste que *l* finale de syllabe avait un « sonus plenus » différent du son de *l* dans *levis* (voir p. 35).

1. Les vibrations glottales d'une sonore sont bien plus prolongées si elle est implosive que si elle est explosive.

CHAPITRE II

FIN DE SYLLABE CONSTITUÉE PAR UN GROUPE DE DEUX CONSONNES

A. — L'avant-dernière consonne du groupe implosif ou final de syllabe.

Elle peut être une consonne sonante ou non sonante. Lorsque la dernière consonne du groupe implosif est une *s*, la pénultième peut être soit une occlusive : *decs-ter*, soit une consonne sonante : *mōns-trum*, soit une *s*, mais deux *s* implosives se réduisent à une seule : *diss-tō* > *dis-tō* ; si parfois, par souci de l'étymologie, on a prononcé *disstō* ou des formes analogues, la coupe syllabique a dû être *dis-stō*.

Lorsque la dernière consonne du groupe implosif est une occlusive, l'avant-dernière peut être soit une *s* : *post-quam*, **pāsc-tum* > *pās-tum*, soit une consonne sonante : *sanc-tus, ferc-tum, temp-tō*, mais non une occlusive non sonante, car un groupe de deux occlusives implosives serait imprononçable en latin, cf. en allemand moderne *Haupt-punkt*.

I. — La consonne pénultième du groupe implosif, étant toujours en latin précédée de voyelle, est exposée à s'ouvrir par influence de cette voyelle : *n* en certains cas et *s* sonore en général. En revanche elle n'est pas entravée par une consonne précédente dans sa tension ; sa tenue, il est vrai, ne dure pas aussi longtemps que celle d'une consonne implosive unique, mais seulement une partie de la durée totale d'une fin de syllabe. Elle est donc dans une position plus faible que la consonne implosive unique, mais moins faible que la dernière consonne d'un groupe implosif. En effet elle subit toutes les altérations que subit la consonne implosive unique dans les mêmes conditions, mais se maintient mieux que la dernière consonne d'un groupe implosif.

Comme la consonne implosive non groupée, elle subit, sous l'influence de la consonne explosive dominante :

1) l'assimilation glottale : *ēbibō* < **ezbibō* < **egzbibō* < **eks-*.

2) l'assimilation du mode d'articulation : _d + s > ts > ss_ : _adstāre > *asstāre > astāre_.

L'assimilation du point d'articulation ne peut avoir lieu, puisqu'il n'y a pas de groupe implosif composé de deux occlusives.

3) l'amuïssement de _s_ devant consonne sonore implosive : ?

4) l'amuïssement de _n_ devant _s_ implosive : _frēnum < *frēznom < *frĕnznom < *frend-snom_. Cet amuïssement, qui est complet devant _s_ sonore implosive, est incomplet devant _s_ sourde : _spō(n)sus_ (_< *spōns-sos < *spŏnd-tos_) comme _cō(n)sul_ ; _mōnstrum, cōnscrībō, īnscrībō_.

De même que l'on a _ferre < *fer-ze, velle < *vel-ze_, on a _*-rz-, *-lz-_ implosifs _> *rr, *ll > r, l_ : _perna_ : skr. _pārṣṇiḥ_ ; _alnus < *alznos_ ; _vulnus < *volznos_ ; _hordeum < *horzdeom_ : v. h. all. _gersta_ ; _turdus < *turzdos_.

II. — La débilité plus grande de l'avant-dernière consonne du groupe implosif se manifeste :

1. en ce que devant _s_ sonore implosive toute nasale ou occlusive orale disparaît totalement :

_a_) _*nz-n_ : _frēnum < *frenznom_ : _frendere_ ; _ducēnī < *-cēznei < *cĕnznei < *-cent-snoi_ : _centum_ ; _cōnūbium < *con-snubiom_ ; _trānō < trānsnō_.

_*nz-l_ : _scāla < *scāzla < *scănzlā < *scant-slā_ : _scandere_.

_b_) occlusive orale + _z_ implosive :

α) devant occlusive sonore explosive : _ēbibō < *ĕzbibō < *egzbibō_ : _ex_ ; _ēgerō < *ezg- < *egz-g-_ ; _ēdō_ : _*ex-dō_ ; _sēdecim < *sĕzdecim < *segzdecim_ : _sex_.

β) devant sonante explosive : _gz-n_ : _lūna < *louzna < *lougznā_ : v. pruss. _launos_ (pluriel) « astres » ; _dēnī < *degznei_ : _decem_.

_*gz-l_ : _āla < *azla < *agzlā < *ak-slā_ : _axilla_ ; _pālus < *pagslos_ : _paxillus_ ; _māla < *mak-slā_ : _maxilla_ ; _tēla < *tex-slā_ : _texere_ ; _vēlum < *vek-slom_ : _vexillum_.

_*gz-m(n)_ : _jūmentum < jouxmentom_ ; _exāmen < *ex-ag-smen_ : _agō_ ; _līmus < *līq-smos_ : _ob-līquus_ ; _arānea < *arak-sne-_ : gr. ἀράχνη ; _vōmer < *vogzm-_ : v. h. all. _waganso_ (même sens) ; _ēmānō < *egzmān-_ : _ex_ ; _ēnatō < *egz-natō_.

_*bz-m_ : _sūmō < *subzmō < *subs + mō_ (de _emō_).

Sans doute nous n'avons pas de preuve graphique de la sonorisation de l'occlusive implosive devant _z_, mais cette sonorisation paraît exigée : elle est analogue à celle qui se produit lorsqu'une occlusive sourde implosive est placée devant une sonore explosive.

2. dans la chute de _r_ devant _s_ implosive sourde :

assum < *ars-sum < *ard-tom : _ardeō_ ; _prōsa < *prō-vorsa < *-wort-tā_ : _vertō_ ; _arsus_ et _versus_ sont donc des formes refaites d'après _ardeō_ et _vertō_.

cēna < *cers-snā : osque KERSSNAÍS « _cēnīs_ ».

tostus < *tors-tos : _torreō < *tr̥seyō_ ; _Maspiter_ (v. Varron, _ling. lat._ IX, 75) _< Marspiter_ (I², 970) ; _Tuscus < *turskos_ : ombr. _Turscum_ (neutre) ; _poscō < *porscō_ : _procus_, skr. _pr̥cch-_.

3. dans la chute d'une occlusive labiale devant _s_ sourde implosive :

ostendō < *ops-tendō ; _sustineō < *subs-teneō_ ; _suscipiō_ ; _sustollō, sustulī_ ; _suscēnseō_ : _cēnseō_ ; _suscitō_ ; _Oscī <_ v. lat. _opscī_ (Festus, 189) : gr. Ὀπικοί.

ops (avec _s_ sourde) n'a été conservé que dans l'ancien composé _ostendō_ ; les autres composés ont _ob_ : _occurrō, occupō, offēnso, oggerō, obversor, obtundō, oblīviō, obdūcō_, etc. _Sups_ n'a été conservé que dans les verbes cités, où il signifie « sursum », et dans _sursum < *subs-vorsom_ ; les autres composés ont _sub_ : _succurrō, surripiō, sufficiō, subtrahō, subdūcō, suggerō_ ; _sub-stō_ comme _obstō_.

D'après _ostendō, sustulī_, on attendrait _*astulī_ au lieu de _abstulī_, mais _aps_ a été rétabli partout devant _t_ et _c_ : _abstrahō, abscēdō_, cf. _abs te_. C'est seulement devant _p_ qu'on rencontre _as_ : _apsp- > asp-_ par dissimilation : _aspernor, asportō, aspellō_. Même dissimilation dans _subsp-_ : _suspectō, suspendō, suspīrō_.

III. — L'avant-dernière consonne du groupe implosif se maintient dans les cas suivants :

1. _*-rz-, *-lz- > -r-, -l-_ : _perna, alnus_ (voir ci-dessus p. 190).

2. _cs_ implosif devant occlusive sourde :

dexter, exta, extrā, extrahō, ex tē, juxtā, sextus, mixtus. Naturellement _*-csc-_ devient _-sc-_ par dissimilation : _poscō < *porcscō_ : _procus_ ; _misceō < *miks-sk-_ : _mixtus_.

Cependant on écarte d'ordinaire les exemples du maintien de _-cst-_ et l'on fonde la formule _-cst- > -st-_ sur les deux étymologies suivantes (v. Sommer, _Handb._², p. 257) :

_a_. _Sēstius < Sextius_. On admet que ces deux noms gentilices sont des formes différentes d'un même nom _*sextios_, devenu phonétiquement _Sēstius_, puis restitué sous la forme _Sextius_ d'après _sextus_, qui lui-même devrait _-x-_ à _sex_. Mais _-ē-_ de _Sēstius_, en grec Σήστιος, ne s'explique pas en partant de _*sextios_ ; _sextus_ a _-ĕ-_ : esp. _siesta_. M. Sommer, _ibid._, 121, note 1, pense que l'allongement de _-ĕ-_ peut être dû au modèle de _quīnctus_ ; mais la comparaison de _quīnque_ : _Quīnctius_ avec _sex_ : _Sextius_ ne montre pas pourquoi _Sextius_ serait devenu _*Sēxtius_. Il n'est pas sûr non plus que les deux noms gentilices _Sēstius_ et _Sextius_ remontent au même prototype : les _Sēstiī_ étaient des patriciens, les _Sextiī_ des plébéiens. Le nom gentilice _Sextilius_ n'est pas devenu

**Sēstilius*. Il n'est pas très plausible de considérer *Sēstius* comme une forme ombrienne de *Sextius* (cf. omb. SESTENTASIARU traduit par *sextēntasiarum*), car l'-*ē*- resterait sans explication, et l'on sait combien l'étymologie des noms propres, surtout latins, est l'occasion de mirages phonétiques.

b. *illūstris* < **loucstris* : *lūx* < **louc-s*. Dans ce mot -*cst*- est devenu -*st*-. Mais ce groupe y est placé après une diphtongue en *u*. Or en cette position *cs* n'est pas traité comme après voyelle : **aukslā*, **paucslom* donnent **ausla*, **pauslom* avec *s* sourde, d'où *aulla*, *paullum*, tandis que **pagslos* donne **pazlos* > *pālus*. De même *pauxillum* est devenu *pausillum* (Plaute, *Rud*. 729 ; *Stich*. 163, 175 ; *Truc*. 940) ; et le parfait de *rauciō* est *rausī*, cf. *irrauserit* (Cic. *De or*. I, 259). En roman les consonnes explosives précédées de *au*, seule diphtongue romane en *u*, sont traitées comme après consonne, sauf en français : lat. vulg. *paucum* < v. fr. *pou*, mais esp. *poco*, port. *pouco*, rétorom. *pauk*, prov. *pauc* ; lat. *auca* > v. fr. *oe*, mais esp. *oca*, rétorom. *auka*, *ok'a*, prov. *auca*. Sans doute en latin *auxī* garde *cs* après *au*, mais il est sous la dépendance d'*augeō* et d'*auctus*. Il faut d'ailleurs remarquer que si *u* élément de diphtongue a des effets analogues à ceux de *l* dans la même position, il est cependant moins consonantique que *l* et gênait moins l'articulation d'un *c* implosif suivant : *mulxī*, *fulxī* sont attestés seulement par des grammairiens, tandis qu'*auxī* est d'un usage régulier ; *auctor* est aussi la forme régulière ; cependant *autor* a existé : il est blâmé par l'*Appendix Probi* et souvent attesté.

La chute de *c* dans *illūstris* est donc incontestable, mais elle ne prouve rien pour les cas où -*cst*- est précédé d'une voyelle, surtout si cette voyelle est brève. D'ailleurs les mots que nous avons cités plus haut pour prouver le maintien de -*cst*- ne peuvent être écartés par aucune interprétation. Dans *dexter*, *mixtus*, *juxtā*, *exta*, rien ne nous autorise à supposer que -*cst*- serait le résultat d'une chute récente de voyelle (voir le vocalisme). L'osque et l'ombrien ont changé *dextr*- en *destr*- ; or *x* résultant d'une syncope se maintient dans des cas tels que osque TUVTIKS, ombr. *fratreks*, etc. *Mixtus* est dérivé du thème **miks*-, qui a donné skr. *mekṣáyati* et *mimikṣe* et sans doute aussi *misceō* < **miks-sk*-. Il est arbitraire de poser *mixtus* < **miksi-tos*, car il y a beaucoup de verbes en *-*eyo*- dont le participe n'est pas formé de *-*i*-*tos* : *tostus* : *torreō* ; *spōnsus* : *spondeō* ; *morsus* : *mordeō* ; *jussus* : *jubeō* ; *tōnsus* : *tondeō* ; *gāvīsus* : *gaudeō*.

Juxtā et *juxtim* ont *ŭ* : v. fr. *joste*, prov. *josta*, fr. *ajouter*. On ne peut expliquer *juxtā* par **yug-istā*, superlatif de **yug*- ; il n'y a pas en latin de superlatif en -*isto*-, ni d'adverbe superlatif en -*ā*, ni d'adverbe en -*tim* dérivé d'adjectif.

Exta ne s'explique ni par une syncope d'*exsecta* < **exscta* avec un entassement de trois consonnes implosives, qui n'est pas latin, ni par une sorte d'haplologie (Walde, *Etym. Wörterb*.), car une haplologie ne peut avoir pour résultat de fondre en un son unique deux sons différents *cs-c*-. Par *exta* on entendait les poumons, le foie, le cœur. Chez Pline, *Hist. nat*. XI, 37, 77, on lit : « exta homini ab inferiore viscerum parte separantur membrana ». On peut donc expliquer *exta* par **ex-sto*- « qui est en dehors » et l'opposer à *intestīna* < **ente-st-īno*- « qui est en dedans », cf. skr. *antastyam* « intestins », qui, comme *intestīna*, est dérivé de **ente-sto*-, formé de la même façon que *exta*.

3. L'avant-dernière consonne du groupe implosif s'est maintenue encore dans le groupe :

Sonante + occlusive sourde ou *s* (sauf **lz*, **rz*) :

Soit devant une explosive sourde : *r* dans *carptus*, *fortis* < v. lat. *forct*- ; *tortus* < **torctos* : *torqueō* ; *dēcerpsī*. *l* dans *ultus* < **ulctos* : *ulciscor* ; *fultus* < **fulctos* : *fulciō* ; *fulsī* < *fulcsī*. *m* dans *temptō*, *emptus*, *prōmptus*. *n* dans *cunctor*, *cunctus*, *junxī*.

Soit devant une sonante : *r* dans *ornō* < **ordnō* : *ordō* ; *sarmentum* : *sarpere*. *l* dans *pulmentum* : *pulpa* ; *fulmen* : *fulgeō*. *m* peut-être dans *gemma* < **gemb-mā* : lit. *žémbėti* « germer » *n* dans **congnōscō* < **cong-nōscō* < *coṅ-nōscō* écrit *cognōscō*.

CHAPITRE III

FIN DE SYLLABE CONSTITUÉE PAR UN GROUPE DE DEUX CONSONNES (*Suite*).

B. — La dernière consonne d'un groupe implosif ou final de syllabe.

La dernière consonne d'un groupe implosif, même non final de mot, est dans la position la plus débile : elle est gênée dans sa tension par la consonne précédente et ne peut avoir d'explosion sensible à cause de la consonne suivante qui est initiale de syllabe ; quant à sa tenue, elle ne peut durer que pendant une partie de la durée normale d'une fin de syllabe. De cette débilité inhérente à la position résulte qu'en latin presque toutes les consonnes ainsi placées disparaissent.

I. — La dernière consonne du groupe implosif est une sonante.

Dans les groupes implosifs hérités de l'indo-européen la dernière consonne ne peut être qu'une occlusive ou *s*. Elle ne peut être une sonante *m, n, r, l, y, w*, parce qu'une sonante indo-européenne, placée ainsi entre deux consonnes (ici la consonne préfinale et la consonne initiale de syllabe suivante), est toujours employée comme voyelle ou centre de syllabe : gr. ἐπιθόμην, ἔτραπον < **etr̥pom*. Mais en latin, par suite de l'absorption d'une voyelle brève par une sonante consonne précédente, des groupes implosifs se sont formés dont la dernière consonne est une sonante. En ce cas la sonante ne s'est pas changée en voyelle, mais a disparu :

forceps < **formcaps* < **formo-cap-s* : « forcipes dictae, quod forma capiant, id est ferventia » dit l'epitomé de Festus (Paul. Fest. 65 Th. d. P.). Étymologie irréprochable.

altercārī < **alterncā-* < **alternĭcā-*, dérivé d'*alternus* ; une *altercātiō* est un débat entre deux parties, entre le consul et un tribun du peuple au Sénat.

praedēs < **praivdēs* < **praividēs* ; *praecō* < **praivcō* < **praivŏc-ō* ; *aetās* < **aivtāt-s* : *aevum*.

Ces cas sont comparables à celui de *pergō* qui continue **perrgō* < *perregō* ; dans **perrgō*, la seconde *r* qui était explosive dans *perregō*, est devenue non voyelle, mais implosive et s'est amuïe.

Ces exemples prouvent que la langue latine ne change jamais une consonne sonante entre deux consonnes en une voyelle et contredisent les hypothèses qui expliquent par exemple *pugillus* par **pugn̥los* < **pugnolos*, en supposant le changement de *n* en *n̥* c'est-à-dire d'une sonante consonne latine en une sonante voyelle. Si ce changement avait eu lieu, **formocaps*, **alternicā-*, **praividēs* auraient donné **form̥caps*, **altern̥cā-*, **praiŭdēs*, d'où **forinceps*, **alterincārī*, **praijūdēs*. *Forceps* < **formocaps* est de tout point comparable à fr. *ferté* < *firmitātem*.

II. — La dernière consonne du groupe implosif est *s*.

De par sa nature de spirante, *-s-* est moins faible que d'autres consonnes en cette position : sa tenue coïncide avec la détente de la consonne implosive précédente et avec le mouvement de tension de la consonne explosive suivante. Cette circonstance favorable ne se retrouve que pour *p, c* des groupes *mp, nc* devant une consonne finale du groupe : *dexter, temptāre, cunctārī* ; *-s-* ne persiste que devant occlusive sourde ; devant les autres consonnes explosives sonores, occlusives ou non, elle se sonorise et disparaît comme dans les cas où elle était seule la fin de syllabe ; cependant le groupe **-tsl-* devient *-ssl-* > *-sl-* (non *-zl-*) *-ll-*.

1. *-s-* se maintient devant occlusive sourde et devant *s* : *dexter, juxtā, cōnstāre* ; dans des cas nombreux où la première consonne du groupe implosif est tombée : *sescentī* : *sex* ; *poscō* < **porskō* < **pr̥kskō* ; *Tuscus* : ombr. Tᴜʀsᴋᴏᴍ « Etruscum » ; *suspicārī* : *sub* ou *subs* ; *ostendere* : *obs* ; *tostus* < **torstos* : *torreō* < **torsejō*.

Il semble donc impossible d'expliquer, comme on le fait, *coinquō* « tailler les arbres sacrés » par *co-in-*squō* : *secō*, et *inquit* par *in-* + **squit* contenant **squ-* degré zéro de *sequo-* qu'on trouve dans *inseque* : gr. ἐνισπεῖν (aoriste).

Devant *-s-*, *-s-* persiste, et *-ss-* devient *-s-*, si la consonnne précédente reste : *assum* < **arssom* < **ard-tom* : *ardeō* ; *versus* < **verssos* : *vertō* ; *pēnsus* : *pendō*.

2. *-s-* devant une occlusive sonore. Ici *-s-* était sonore (*z*) déjà en indo-européen ; en latin elle s'amuït ; et là où la consonne préfinale était tombée avant *-z-*, l'amuïssement de *-z-* a eu pour conséquence l'allongement de la voyelle précédente.

sēdecim < **sezdecim* < **segzdecim* < **secsdecim* ; *ēgregius* < **ex-greg-ius* : *grex* ; *ēbibō* < **ex-bibō* ; *trādūcō* : *trāns* ; *hordeum* :

v. h. all. gersta ; turdus < *turzdos : moy. h. all. drostel, lit. strãzdas. Le contraste entre ce traitement et celui de poscō, cēna vient de la sonorisation rapide de -s- devant sonore.

3. -s- devant nasale. En indo-européen *-sm, *-sn- étant des groupes explosifs, l's ne s'y sonorisait pas ; sauf après dentale en latin -s- est devenue implosive devant nasale et s'est sonorisée, puis a disparu en allongeant la voyelle précédente, comme devant une occlusive sonore :

a) Après labiale : sumō < *subz-mō, āmittō < *abz-mittō (ou *ab-smittō ?).

b) Après dentale : penna < v. lat. pesna (pesnas, Festus 252 Th. d. P.) < *pessna < *pet-snā. La formule *-tsn- > -nn-[1] est tout à fait comparable à *-tsl- > -ll- : pullus. On voit que -ss- n'aboutit pas à s sonore.

c) Après palatale : sēnī < *seznei < *segznei < *secs-noi ; jūmentum < v. lat. jouxmentom CIL, I², 1 (vers 500 av. J.-Ch.) ; lūna < *louzna (losna à Préneste I², 549) < *loucsnā : v. pruss. lauxnos « astres » ; subtēmen < *-tex-men : texere.

d) Après nasale : trānō < *trāznō < trānsnō ; cōnūbium < *con-snūbiom ; frēnum < *frēznom < *frēnznom < *frenssnom < *frend-snom : frendere (après consonne -ss- a été simplifiée plus tôt qu'après voyelle) ; quīnī ne continue pas *quenqnoi qui donnerait *quingnei > *quĭnnī ou *quĭgnī, mais *quenq-snoi avec le suffixe -sno- qui a servi à former les distributifs et a été emprunté à bīnī < *dwis-noi, ternī < *tris-noi, sēnī < *sex-noi : septēnī < *septem-snoi, dēnī < *dec-snoi, ducēnī < *kent-snoi, etc. De *quenqsnoi on passe à *quĭngz-nei > *quĭnz-nei > *quīznei > quīnī.

On ne peut donc expliquer tēmō par *tengsmō de manière à le rapprocher de v. h. all. dīhsala < *þenχslō ; car *tengsmō donnerait *tĭngzmō > *tinzmō > *tīzmō > *tīmō.

e) Après -r- : pĕrna < *pērsnā : skr. pārṣṇiḥ, got. fairzna ; farnus < *farznos < *fargznos : fraxinus ; après -r-, -ts- donne d'abord -ss- sourde, ce qui entraîne la chute de -r- : cēna < cezna (cesna, Festus 205 Th. d. P.) < cesna < *cersna < *cerssnā : osque KERSSNAÌS, ombr. ÇERSNATUR « cenati ». La sonorisation de -s- est donc ici moins ancienne que dans *turzdos < turdus.

f) Après l : vulnus < *vols-nos (*-ln- primitif donne -ll-) : gr. οὐλή < *Ϝολσ-ā ; alnus < *alsnos : lit. elksnis, v. h. all. elira « aune », v. isl. ǫlstr.

4. s devant l : c'est seulement en latin que dans ce groupe -s-

1. On ne peut donc expliquer rēmus par *ret-smos : gr. ἐρετ-μός, mais bien par *rē-smos : triresmos CIL. I², 25,12.

est devenue implosive et (sauf après d, t, s et auc) sonore, d'où chute de -z- et allongement de la voyelle précédente :

a) Après labiale ?

b) Après dentale : sella < *sesslā < *set-slā < *sed-slā : sedēre ; grallae « échasses » < *grasslai < *gratslai < *grad-slai : gradior ; sella et grallae sont deux noms d'instrument comme pālus, etc. ; il faut donc poser partout le même suffixe *-slo- et non *-lo- pour ces deux noms seulement. pullus < *pusslos (cf. pusillus < *pusslolos < *putslolos) < *put-slos : pélign. puclois < *put-los comme skr. put-ráh ; polleō < *pot-slo- ? cf. pot-is ; rullus « grossier » < *rud-slos. Dans tous ces mots -ll- résulte sans doute directement de s-sl : s implosive s'est assimilée en même temps que s explosive.

c) Après palatale : pālus < *pazlos < *pagzlos < *pag-slos : paxillus < *pagslolos ; vēlum : vexillum ; tēla < *tex-slā : texere ; māla : maxilla ; āla : axilla ; aulla : auxilla < *auk-sl- et paullum < *pauc-slom montrent que, après diphtongue en -u, -csl- devient *-sl- (avec s sourde), d'où -ll-.

d) Après s : quallus (Virgile, Géorg. II, 241) < *quaslos < *quas-slos : v. sl. košĭ « corbeille », quasillus < *quasslolos. Cf. pullus < *putslos.

e) Après n : tōlēs < tōslēs < *tonslēs « inflammation des amygdales » : tōnsillae ; prēlum < *prem-slom (ou *pres-lom ?) ; scāla < *scāzla < *scanzlā < *scansslā < *scand-slā.

Rem. — Dans -sn- et -sl-, s reste sourde après dentale et après diphtongue en u : *pet-sna > *pes-snā, *auk-slā > *au-slā. Comme partout s implosive devient sonore, puis s'amuït devant n, l explosives, il faut admettre que s y est restée explosive jusqu'au moment où elle s'est assimilée à n, l, de manière à former les géminées -nn-, -ll-, dont le premier élément est nécessairement implosif.

III. — La dernière consonne du groupe implosif est une occlusive.

Cette consonne n'a ni tension propre ni explosion et sa tenue est de courte durée. Tantôt elle s'est assimilée à l'explosive suivante et a produit une consonne géminée qui s'est réduite à une simple à cause de la consonne préfinale, tantôt elle s'est amuïe peu à peu ; elle s'est maintenue seulement dans quelques groupes grâce à certaines circonstances favorables.

1. Devant une nasale. On a encore dans *pastillus* < **pastnilos* la preuve qu'à une époque très ancienne le groupe occlusive + *n* était tout entier explosif, car une sonante consonne explosive ne subit la métathèse en latin que si elle fait partie d'un groupe explosif. Mais plus tard la syllabation du groupe a été changée et *n* a été seule initiale de syllabe comme dans *dig-nus, scam-num* < **scab-bnom, an-nus* < **at-tnos.*

a) Labiale devant nasale : *sarmentum* < **sarp-mentom* : *sarpere* ; *decermina* < **-carp-mina* : *carpere* ; *pulmentum* < **pelp-mentom* ; *pulpa,* ombr. *pelmner* « pulmenti ».

b) Dentale devant nasale : *pānis* < **pastnis* : *pastillus* ; *ornāre* < **ordnāsi* : *ordō, ordinis* ; *pōne* < **post-ne* ; *ēn* < *est-ne,* qui était devenu une particule interrogative comme en français *n'est-ce pas* ; *pōmērium* < **post-moiriom* ; « *posmeridianas quadrigas* quam *postmeridianas quadrijugas* lubentius dixerim, » affirme Cicéron, *Orator,* 157.

Il est clair qu'on ne peut expliquer *frēnum* par **frendnom,* qui donnerait **frĕnnum.*

c) Palatale devant nasale : *quernus* < **querc-nos* : *quercus* ; *urna* < **urcna* : *urceus* ; *fulmen* < **fulgmen* : *fulgur* ; *fulmentum* : *fulciō* ; *tormentum* : *torqueō.*

On ne peut donc expliquer *ānus, quīnī* par **ancnos, *quenqnoi,* qui donneraient ou **ănnus, *quĭnnī* ou plutôt **agnus, *quignī.*

Dans tous ces groupes l'occlusive finale de syllabe, avant de s'amuïr, a dû s'assimiler à la nasale initiale de syllabe, c'est-à-dire se nasaliser comme lorsque les mêmes groupes occlusive + nasale sont intervocaliques.

2. Devant *s.*

a) Occlusive labiale devant *s* : il n'y a d'exemples qu'après *r, l, m,* où le groupe se maintient (voir ci-dessous) : *carpsī, scalpsī, contempsī.*

b) Occlusive dentale devant *s* : *arsī* < **arssī* < **ard-sei* : *ardeō.* Si **ard-sei* était devenu directement *arsī,* comme *-ds-* > *-s-* paraît très ancien, *arsī* serait devenu **arrī.*

c) Occlusive palatale devant *s* : seul le groupe *-ncs-* se maintient : *anxius.* Ailleurs la palatale s'est amuïe, sans s'assimiler à *s,* car entre voyelles *c* ne s'assimile pas à *s* : *indulsī* : < **indulgsī* : *indulgeō* ; *mersī* : *mergō* ; *sparsī* : *spargō* ; *tersī* : *tergeō* ; *mulsī* : *mulgeō* et *mulceō* ; *alsitō* : *algeō* ; *ursus* < **urcsos* : gr. ἄρκτος, skr. *ṛ́kṣaḥ.*

Après une diphtongue en *u, -cs-* est traité comme après consonne : *pausillum* < *pauxillum* ; *rausī,* parfait de *rauciō.*

3. Devant une occlusive buccale :

a. Labiale devant occlusive : des exemples certains sont les groupes *-rpt-, -lpt-, -mpt-,* qui se maintiennent (voir plus loin) ; *anculus,* évidemment très ancien, continue **amb-kʷlos* ; quant à *anceps* et *amputō,* on ne sait si *am-* y remonte à *amb-,* car *būstum* tiré d'*ambūstum* montre que les Latins avaient le sentiment de posséder une préposition *am-,* cf. *amiciō.*

b. Dentale devant occlusive : *corculum* < **cortcolom* < **cordcolom* : *cord-is* génitif de *cor* ; *posquam* < *postquam.* La dentale a dû s'assimiler avant de tomber, car **hodce* devient *hocce.*

c. Palatale devant occlusive. La palatale ne se maintient que dans *-nct-* : *junctus.* Ailleurs elle s'amuït sans s'assimiler, car *āctus* ne devient pas **attus* ; *fortis* < v. lat. **forctis* (*forctus* Paul. Fest. 59, 73, Fest. 524, Th. de P.) ; *sartus* : *sarciō* ; *pāstus* < **pāsc-tos* : *pāscō* ; *postulō* dérivé de **postum,* < **posc-tom,* supin de *poscō* (cf. *ūstum* : *ūstulō,* voir Samuelsson, *Glotta,* VI, 238 et s.) ; *fartim* : *farciō* ; *fertum* < v. lat. *ferctum* (Paul. Fest., 60, Th. de P.) ; *mertō* : *mergō* ; *fultum* : *fulciō* ; *ultus* : *ulciscor.*

Mulctra, au lieu de **multra* est donc une forme analogique d'après *mulgeō.*

IV. — Groupes où la dernière consonne d'un groupe implosif se maintient : *-rpt-, -lpt-, -mpt-, -nct-.*

1° *-rpt-, -lpt-.*

Tandis que *c* s'amuït dans *-rct-, -lct-* : *fartus, fultus, p* se maintient dans les groupes analogues : *-rpt-, -lpt-* : *carptus* : *carpō, scalptus* : *scalpō.* Comme le *p* s'articule avec les lèvres, on peut faire coïncider la tenue de cette consonne avec la tension de la dentale suivante, et ce fait lui donne une certaine consistance qui manque à *c* dans les groupes semblables ; en effet *c* s'articule comme *t* avec la langue, et le même organe ne peut en même temps servir à une tenue et à une tension en deux régions différentes. Le contraste entre *fartus, fultus,* et *carptus, scalptus* a donc une raison phonétique.

2° *-mpt-, -nct-, mps-, -ncs-.*

Ces groupes se maintiennent également :

-mpt- : *temptāre,* attesté à l'époque d'Auguste : *temptatae* (*CIL.* 1527 a. 13). Ce mot doit être distingué de *tentāre,* qui, s'il a existé, était dérivé de *tentus,* participe de *tendere.* Il est un

exemple décisif, car on ne peut expliquer le maintien de *-p-* par l'influence d'un **tempere* hypothétique, d'autant moins que *mertō* à côté de *mergō, fartus, fultus* à côté de *farciō, fulciō* prouvent que la tendance analogique n'agissait pas. En outre *contemptus, emptus, cōmptus* : ici *-mpt-* vient de *-mt-* avec *m* maintenue par l'influence des modèles *contemnō, emō*. Or une influence analogique n'a généralement pas pour effet de produire et de maintenir des groupes qui répugnent au système phonétique donné.

-mps- < *-ms-* : *contempsī, cōmpsī*.

-nct- : *cunctus, cunctor, sanctus, functus, junctus, extinctus, punctum, planctus*, etc.

-ncs- : *anxius* < **angs-ios* : *angōr* < **angōs*.

La chute de *p, c* dans ces groupes n'est attestée nulle part avec certitude :

amtermini (Paul. Fest., Th. de P.), *amsegetes* (« quorum ager viam tangit », Paul. Fest., 21 Th. de P.) n'ont sans doute pas eu les groupes *-mpt-, -mps-*, car la préposition *amb-* peut aussi avoir la forme *am-* : *amiciō*, et même s'il fallait partir d'*amb-* pour ces mots, on n'en pourrait rien conclure, car *-b-* y est une consonne finale de mot.

lanterna semble bien être une altération du mot grec λαμπτήρ, mais, l'histoire de cet emprunt étant absolument inconnue, nous ne pouvons savoir ni si ce mot, voyageur comme l'objet qu'il désigne, est directement emprunté du grec, ni s'il a jamais eu en latin le groupe *-mpt-*.

Les mêmes observations s'appliquent à *spinter* < σφιγκτήρ, emprunt dont l'histoire est inconnue.

quīntus < **quīnq-tos* est une preuve évidente de la chute de *c* ; mais il s'agit de comprendre cet exemple. *quīnctus* existe et s'est toujours maintenu à côté de *quīntus*, p. ex. *quīnctō* Plaute *Trin.* 524 A, *quinct[um* adverbe *CIL.* I^2, 1 p. 29 (737 ab u. c.) et très souvent dans les noms de personnes : *Quincti* I^2, 1215 ; *Quinctius* 1002, etc. ; au contraire on ne remarque, sauf aux bas siècles, aucune hésitation dans l'emploi des formes analogues : toujours *sanctus, functus, cunctor*, etc., jamais *santus, funtus, cuntor*, etc. Si *quīnctus, sanctus, functus*, etc., étaient des restitutions analogiques d'après *quīnque, sanciō, fungor*, on ne comprendrait pas pourquoi l'analogie aurait fait disparaître les formes dites phonétiques *santus, funtus*, etc., mais laissé subsister *quīnctus* ; on ne verrait pas non plus d'après quel modèle le *c* de *cunctor, cunctī* aurait été restitué.

Ces difficultés disparaissent si l'on remarque que dans *quīnctus* une voyelle longue précède le groupe *-nct-*, tandis que dans les autres mots il est précédé d'une voyelle brève. A priori il est vraisemblable que *-nct-* soit traité après voyelle longue

autrement qu'après voyelle brève. Des faits analogues sont la chute de *c* dans *illustrīs* < **-loucstris*, et son maintien dans *dexter* ; la simplification d'une géminée après une voyelle longue, sa conservation après une voyelle brève : *cāsus* < *cāssus*, mais *passus*. Un groupe implosif était donc après une voyelle longue plus bref qu'après une brève. C'est ce fait qui a, semble-t-il, déterminé la chute de *c* dans *quīnctus*. Ainsi *quīntus* et *sănctus, functus, cinctus*, etc. seraient phonétiques ; *quīnctus* serait restitué d'après *quīnque*, et *funtus, cintus* seraient inconcevables avant la période du bas-latin.

La seule difficulté est d'établir la vraie quantité d'une voyelle devant *-nct-*. Pour *quīntus* ou *quīnctus* les langues romanes attestent *ī* et s'accordent avec tous les autres témoignages. Mais pour les autres formes les témoignages sont obscurs ou se contredisent. A. Gellius (IX, 6) signale le contraste entre *ūnctus, ūnctitō*, qui ont « la première lettre longue », et *ŭngō* et compare *āctus* : *ăgō*. Un assez grand nombre d'inscriptions marquent de l'apex la voyelle qui précède *-nct-*, surtout l'*u* de *junctus* et l'*a* de *sanctus* : *sejúnctum* (VI, 1526 *a*, 38), *extínctos* (VI 25617, en 10 ap. J.-Ch.), *cīnctus* (X, 4104), etc.

L'*ā* attribué quelquefois à *sanctus* n'est pas très sûr. Peut-il être attribué à l'influence du thème *săc-*, attesté chez Plaute à côté de *săcer*? Quant aux autres formes, l'allongement devant *-nct-* < *-ngt-* rappelle l'allongement d'une brève devant *-ct-* < *-gt-* : *āctus* < **ăgtos*. Ce changement de quantité, inconnu en indo-européen, a été expliqué par F. de Saussure, *MSL.* (1889) VI, p. 256 : *-g-* a été restitué dans **ăktos* d'après le présent *ăgō*, d'où **ăg-tos*, prononciation possible si l'attention se porte sur la forme de la racine et surtout si, comme c'était le cas en latin, l'occlusive implosive est séparée de l'explosive suivante par une pause très sensible. Lorsque l'attention a été distraite, *-g-* a tendu à se réduire à la dernière partie de sa durée, celle qui, sous l'influence de *-t-* explosif, était déjà assourdie, et les vibrations glottales de *g* se sont ajoutées à celles de la voyelle et l'ont allongée. Cet allongement a eu lieu avant le changement du timbre des voyelles brèves en syllabe intérieure fermée, car *redāctus* s'oppose à *refectus*. L'allongement devant *-nct-* < *-ngt-* est peut-être comparable à celui d'*āctus* < **ăgtos* ; cependant la présence de la sonante *n*[1] devant *-g-* constitue une différence considérable et peut avoir empêché que le changement ne fût aussi net et aussi généralement accepté que pour *āctus*. De plus les voyelles allongées ici sont parfois des voyelles déjà altérées : *cinctus, tinctus, unctus* où *i* et *u* proviennent de *ĕ* et *ŏ* ; l'allongement semble donc ici

1. On sait qu'une voyelle longue est abrégée devant *n* + consonne : *monĕntis*.

moins ancien. Il se peut même qu'il soit non phonétique, mais analogique : *effringō, compingō, contingō* ayant comme participes : *effrāctus, compāctus, contāctus* ont pu en fournir le modèle.

Les langues romanes, qui attestent unanimement *quīntus* : *quīnctus* ne connaissent aucun autre cas de longue devant *-nct-* : *punctum* est un substantif très ancien, et sa signification spéciale le séparait de *pungō* ; il n'y a donc pas de vraisemblance à supposer que l'*ŭ* de *punctum* serait dû à *pungō*. Or *punctum* est attesté par frioul. *pont*, fr. *point*, prov. *ponch*, port. *ponto*. De même *junctum* et *unctum* sont continués en fr. par *joint* et *oint*, *juncta* par prov. *joncha* ; *cinctum* « ceinture » donne lomb. *tsenta*, valmagg. *šenča* ; *cinctūra* > fr. *ceinture* ; *incincta* > fr. *enceinte*, prov. *encencha* ; *linctāre*, fréquentatif de *lingere*, > comasc. *lenča*. Pas une seule forme romane ne suppose la voyelle longue. Sans doute on peut prétendre que toutes ces formes, étant des participes, ou des dérivés de participes, ont pu être altérées d'après la voyelle brève du présent. Mais que cette influence analogique se soit exercée dans tous les cas, même dans le cas de *punctum*, cela est bien invraisemblable. Et l'accord des langues romanes prouve au moins que la brève était générale à une époque assez reculée.

La conservation de *p*, *c* dans les groupes *mpt, mps, nct, ncs*, montre qu'ici la dernière consonne du groupe implosif était dans des conditions plus favorables qu'ailleurs. En effet pour passer de *m* à *p*, de *n* à *c*, il n'est pas besoin d'articuler une nouvelle tension et tenue, il suffit de relever le voile du palais pour fermer le canal nasal et de faire cesser les vibrations glottales tout en maintenant la même articulation que pour *m* ou *n*. Or ces deux mouvements nouveaux sont non contrariés, mais provoqués[1] par la consonne sourde non nasalisée suivante *t* ou *s*. La preuve en est que, quand l'analogie empêche les groupes intervocaliques *-mt-*, *-ms-* de devenir *-nt-*, *-ns-*, le *t* ou l'*s* initiale de syllabe, ne pouvant agir sur la première partie de *m* maintenue par l'analogie, s'assimile autant que possible la seconde moitié de *m* et la transforme en une occlusive sourde non nasalisée, comme *t* et *s*, et labiale comme *m* : *-mt-* > *-mpt* ; *-ms-* > *-mps-* : *contemptus*, *cōmptus, contempsī, cōmpsī* : *contemnō, cōmō*.

Ainsi le maintien de *-mpt-*, *-mps-*, *-nct-*, *-ncs-* se comprend très bien dans un système phonétique qui cependant fait disparaître ailleurs l'occlusive dernière consonne d'un groupe implosif.

1. Un effet analogue se remarque à la fin d'un mot allemand tel que *Hoffnung*, qui est prononcé avec *-ṅk* lorsque le voile du palais se relève avant que l'articulation buccale de *ṅ* soit abandonnée.

CHAPITRE IV

LA FIN DE SYLLABE (*suite*). — LES CONSONNES FINALES DE MOT

Une consonne finale de mot latin n'était pas toujours prononcée de même. Devant une pause et devant un mot commençant par une consonne, elle était implosive. Devant un mot commençant par une voyelle et dont elle n'était séparée par aucune pause, la consonne finale de mot changeait de nature, d'implosive elle devenait explosive et ouvrait la voyelle suivante ; elle n'appartenait plus à la syllabe finale de mot que par son implosion. La syllabe finale d'*illud* est fermée et longue, si elle est suivie d'une consonne ou d'une pause[1] ; elle est ouverte et brève dans *illud habet*. Telle est la pratique unanime des poètes latins à toutes les époques. Cependant il est probable que dans la prononciation ordinaire la liaison de la consonne finale de mot avec une voyelle suivante était moins générale que dans la prononciation châtiée de la poésie ; la position devant pause ou consonne était d'ailleurs la plus fréquente. C'est pourquoi la liaison de la dernière consonne avec une voyelle suivante ne paraît pas avoir eu d'effet phonétique sur cette consonne. Les changements qu'ont éprouvés les consonnes finales de mot, s'expliquent tous par le fait qu'elles sont implosives. Ici, comme à l'initiale, les mots sont traités comme indépendants.

La valeur de la position en fin de mot polysyllabe[2] est plus faible que celle de la position en fin de syllabe intérieure, et cette valeur moindre a souvent des effets spéciaux, ainsi que l'a montré définitivement Gauthiot dans « *La fin de mot en indo-européen* ». Par conséquent nous n'aurons pas à faire ici une simple application des lois de la fin de syllabe intérieure. Tous les changements dus à la débilité des implosives intérieures doivent se retrouver, à plus forte raison, dans les implosives finales de

1. Les poètes considèrent en effet comme longue devant une pause quelquefois une finale de mot telle que *rīdet* (Horace, *Carm.* II, 6, 14).

2. La fin d'un mot monosyllabe est dans des conditions spéciales qui exigent qu'elle soit considérée à part.

mot, mais d'autres sont possibles. Les implosives intérieures, surtout groupées, nous l'avons constaté, ont une tendance à se réduire ; cette tendance a une efficacité plus énergique en fin de mot. En général dans un mot indo-européen, ce n'est pas le commencement, ni le milieu, c'est la fin qui s'abrège.

Dans une langue moderne telle que le français, les mots ne sont pas aussi indépendants qu'en latin ; il faut ordinairement des groupes de mots pour exprimer ce que le latin exprimait par un mot : *frātrī = à un frère ; vēnī = je suis venu* ; les mots, étant plus indépendants, avaient une fin plus caractérisée ; et ce caractère consistait non seulement en un détail morphologique, mais aussi en une prononciation particulière. Cette prononciation particulière s'étendait à toute la tranche implosive de la dernière syllabe du mot.

A. — *Consonne non groupée en fin de mot.*

Cette consonne peut être une occlusive ou une *s* ou une sonante.

I. — Occlusive non groupée en fin de mot.

1° En indo-européen une occlusive en cette position était sans doute déjà réduite à son élément implosif, c'est-à-dire à la tension suivie d'une tenue de faible durée. Cette prononciation est attestée pour le sanskrit et la langue de l'Avesta ; et il faut supposer qu'elle a existé ailleurs pour expliquer le fait que les occlusives finales indo-européennes ont disparu dans les autres langues indo-européennes, à une époque très ancienne, et qu'en latin elles sont peu résistantes. Voir Meillet, *Introduction*^{4} p. 117.

La seule occlusive finale de mot indo-européenne qui soit continuée en latin est la dentale :

-d : *aliud, illud, id, istud, *hod* dans *hocce* < **hod-ce, quid* ; à la 3e pers. sing. du subj. *sied* (*CIL.* I^2, 4), du parfait : v. lat. *vhevhaked* « fecit » (*CIL.* I^2, 3), *feced* (I^2, 4), *feced* (*Glotta*, III, 45, inscription trouvée à Corchiano près de Falérii), *fecid* (I^2, 561, sur la cista Ficoronica) ; cf. en osque *deded* « dedit », *kúmbened* « convēnit », *fefacid* ; dans des impératifs : *datod* (I^2, 366) etc. ; dans des ablatifs en *-ōd* : *gnaivod* (I^2, 7), etc.

-t : la 3e personne du singulier est terminée régulièrement en *t* : *dedet* (I^2, 9 ; 3e siècle, tombeau de L. Scipion), *mitat* (I^2, 4), *fecit* (I^2, 406). A la 3e personne du singulier de l'indicatif présent : *agit*, il est difficile de savoir si *-t* latin est la continuation de *-t* indo-européen ou de *-ti*. M. Meillet, *Introduction*^{3} p. 208, enseigne que i.-e. *-t* est la désinence primaire supposée par gr. φέρει, lit. *veza*, v. irl. *do-beir*, dans la conjugaison thématique ; et l'on peut se demander si ce n'est pas ce *-t* qui termine *agit*. Cependant, à en juger par les correspondances observées entre le sanskrit, l'avestique et le slave (voir Gauthiot, *La Fin de mot en indo-européen*, p. 79 et s.), en fin de mot une occlusive i.-e. était sourde ou sonore selon que l'initiale suivante était sourde ou sonore. Or dans les noms cités plus haut, qui se terminent par une dentale sûrement finale de mot en indo-européen : *id, illud, quid*, etc., le latin a généralisé la forme sonore, sauf peut-être dans *caput*, qui peut devoir le *-t* au lieu de *-d* aux cas obliques. Il est donc probable que, dans les formes verbales citées, *-d* continue une dentale finale de mot en indo-européen, et que lat. *-t* continue i.-e. *-ti* ; ce *-t* aurait été finalement généralisé, ce qui pourtant est assez surprenant.

En latin la dentale finale de mot se maintient après une voyelle brève et tombe après une voyelle longue. Exemples : *id, quid, illud, aliud*, mais *Gnaeō, suntō, mē*, etc. < *Gnaivōd, suntōd, mēd*.

Dans les inscriptions plus anciennes que la mort de César, on trouve quelques exemples de *-e* pour *-et* ou *-ed* au parfait : *dede* (I^2, 47 à Tivoli ; 377 à Pisaurum vers 180 av. J.-Ch. ; 477 à Rome) ; *fece.*, avec un point d'abréviation (I^2, 416). L'interprétation de ces formes n'est pas sûre. Faut-il y voir un exemple de la chute de *-t* ou *-d* en très ancien latin vulgaire après brève (v. Meister, *Indog. Forsch.* XXVI, 79) ? Ou faut-il y voir des formes dialectales ? Ou encore des cas de la chute de *-t, -d*, après une voyelle longue (*-ē* < *ei*) ? En effet la 3e personne du singulier du parfait est souvent terminée par *-eit, -īt*, en ancien latin : *vendidīt* Plaute *Capt.* 9, *ēmīt* 34, etc., *posedeit CIL.* I^2, 584, l. 28. Enfin comme *dedit* et *fecit* sont des mots souvent abrégés dans les inscriptions, il n'est pas impossible que *dede* soit, comme certainement *fece.*, une abréviation.

Les inscriptions de Pompéi présentent aussi plusieurs exemples de la chute de *-t* après une voyelle brève : *vidi* pour *vidit* IV 6842 ; *dedica* pour *dēdicat* 4603 ; *ama, peria, valia, vota, place, nosci* pour *amat, pereat, valeat, vetat, placet, nescit* 1173 ; *relinque* pour *relinquet* 1391 ; *edeba* pour *edēbat* 4986. Sauf peut-être le premier exemple, toutes ces formes présentent une voyelle primitivement longue devant *-t*.

La chute de *-d* après voyelle longue est attestée dès le début du 2e siècle avant J.-Ch. : l'édit d'Aemilius Paulus (I^2, 614, en 189 av. J.-Ch.) a les ablatifs *in turri Lascutana, ea* ; on lit encore *quo* à côté d'*eod* (I^2, 366, probablement fin du 3e siècle) ; l'ablatif *Le]ucado* (I^2, 613, en 192 av. J.-Ch.) ; à la fin du sénatusconsulte archaïsant *de Baccanalibus* (I^2, 581, en 186 av. J.-Ch.) *in agro*

Teurano. Quant aux textes littéraires, on lit chez Névius *Troiad* écrit *Troiade* (*Bell. pun.* 5, Baehrens), mais Plaute n'a déjà plus aucun *-d* après voyelle longue dans un polysyllabe ; Ritschl (*Neue plautin. Excurse*, p. 55 et s.) a eu tort de rétablir *-d* en certains passages pour éviter un hiatus.

Sauf des exceptions rares, telles que celles qu'on vient de citer à Pompéi, les inscriptions et les manuscrits n'omettent pas *-t* final ; et la pratique des anciens versificateurs prouve que si *-d* était complètement amuï après une longue, *-t* était absolument conservé en ce cas. Cette différence entre *-d* et *-t* est très naturelle si l'on admet que *-d* continue i.-e. **-d*, mais que *-t* continue i.-e. **-ti*, et confirme donc l'hypothèse admise ci-dessus.

La différence de traitement entre *illud* et *illō* < *illōd* s'explique aisément. C'est un fait général qu'une articulation implosive est moins longue et moins nette après une voyelle longue qu'après une brève, parce que la voyelle longue prend pour elle une partie de la durée normale de l'élément implosif d'une syllabe. Nous avons déjà vu qu'en syllabe intérieure *-nc-* implosif devient *n* après voyelle longue, mais se maintient après brève ; de même une géminée se simplifie après une longue et se maintient après une brève : *păssus*, mais *cāssus* > *cāsus*. La diminution de l'élément implosif est due à la même cause dans tous les cas, mais la cause a produit son effet plus tôt en syllabe finale, à cause de la débilité plus grande de l'implosion finale de mot.

2° La voyelle brève finale de mot étant tombée en certains cas, plusieurs occlusives d'abord intervocaliques en indo-européen, sont devenues finales de mot en latin.

Les cas les plus anciens sont :

1° *-ti* > *-t* désinence de 3e personne active, dont il a été question à propos de *-d* i.-e. : *agit* < **ageti*.

2° les adverbes qui sont devenus prépositions : *ab* < **apo* : gr. ἄπο, *sub* : gr. ὕπο, *ob* : gr. ἔπι. Devenus prépositions, ces mots n'avaient plus d'accent propre et formaient une seule unité phonétique avec le mot suivant ; par suite phonétiquement ils n'étaient pas de vrais monosyllabes et leur consonne finale perdait toute indépendance : elle était incapable de devenir explosive devant *r-*, *l-* (*ob-ruō*, *ob-luō*) ; elle perdait son point d'articulation (*oggerō*, *suggerō*, etc.), et était sonore ou sourde selon que la consonne suivante était sonore ou sourde. Devant voyelle c'est la forme sonore qui a été généralisée, tandis que l'osque a encore *sup* et *op*. En latin classique des graphies telles que *aput* (I² 593, 15), *at*[1] sont assez rares.

1. Quintilien (I, 7, 5) dit dédaigneusement : « Servata est a multis differentia,

3° des conjonctions : *et* < **eti* : gr. ἔτι, *ut* < *uti* (ou < *uta* ? cf. *ita*, *aliuta*) ; sans doute plus tard l'adverbe *nec* < *neque*. Ces particules, quoique atones, n'étaient pas proclitiques ; c'est pourquoi la consonne finale gardait sa qualité d'occlusive sourde partout.

4° *tot*, *quot*, cf. *toti-dem*, skr. *káti*, gr. πόσσος < **quoty-os* ; *aliquot* ; *illīc* < *illīce* ; *istic*, etc. ; *volup* < *volupe* (?) ; *dīc*, *dūc*, *fac* < *dīce*, *dūce*, *face*.

Ces nouvelles consonnes finales de mot conservent toutes, sauf celles des prépositions, la qualité qu'elles avaient entre voyelles. Certaines inscriptions ont cependant employé exceptionnellement *-d* pour *-t* : *aliquod* = *aliquot Monum. Ancyr.* II, 25 ; *fecid* VIII *CIL*. 3028 ; *sid* = *sit* VI 5767 ; *rogad* = *rogat* IV 2388 ; *diced* IV, 1700. Ces graphies paraissent, du moins dans les mots qui ont un accent propre, des négligences, qu'explique suffisamment la brièveté de l'implosion de l'occlusive finale. Il n'y a aucun motif d'y voir (cf. Seelmann, *Ausspr. des Lat.* p. 358) des douces sourdes, totalement étrangères au système phonétique latin.

5° *Hocce* est devenu *hocc*, *hicce* > *hicc*[2] ; Vélius Longus (VII, 54, 6 et s. K) : « Cum dicimus *hic est ille*, unum *c* scribimus et duo audimus, quod apparet in metro, nam Hoc erat alma parens.. (*Enéide*, II, 664), si unum *c* hanc syllabam exciperet, acephalus esset versus. » Devant voyelle la géminée se conservait, mais devant consonne il n'y avait plus qu'un *c* implosif. Le mot français *oui* < v. fr. *oïl* continue *hoc* + *ille* et montre que seul *hoc*, non *hocc*, avait survécu devant voyelle en galloroman.

3° Les mots *potes* (Plaute, *Most.* 596), *es* (*Capt.* 158 etc.), *mīles* (*Acil.* 528), *impos* (*Cas.* 629) ont aussi une géminée devant voyelle, mais cette géminée était due à un motif morphologique : *es-s* d'après *agi-s*, *fer-s*, et *mīless* de **mīlet-s*. Devant consonne il n'y avait plus qu'une *s* implosive sans doute brève, et c'est, comme toujours en latin, cette forme normale devant consonne qui a été généralisée ; déjà Ennius scande *es* ᴗ (*Ann.* 578) et *mīles* –ᴗ (*Ann.* 269) devant voyelle. Si *hocc* conserve si longtemps la géminée, c'est donc sans doute parce qu'il formait souvent une seule unité phonétique avec le mot suivant, de sorte que son dernier phonème n'était pas une vraie finale de mot.

ut *ad*, cum esset praepositio, *d* litteram, cum autem conjunctio, *t* acciperet. » Cette règle en effet n'est que graphique ; en réalité *ad* se prononçait *ad*, *at*, *ag*, *ac*, etc., selon le phonème suivant.

2. Compte pour une longue depuis Lucilius 117. *hicce* semble une altération de *hice* d'après *hocce*.

II. — *s* non groupée en fin de mot.

Les faits relatifs à *-s* sont exposés, en ce qui concerne la versification, dans un article de M. L. Havet « l'*s latin* caduc » (dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris,* p. 303 et s.) ; chez Leo, *Plautinische Forschungen*², p. 248 et s. ; Lindsay *Bursian's Jahresber*. CXXX, p. 185 et s. ; en ce qui concerne les inscriptions, dans la thèse de C. Proskauer : *Das auslautende -s auf den lat. Inschr.* (1909).

a. Les faits connus peuvent être résumés comme il suit.

1° Dans la versification ancienne, même dactylique, jusqu'à Lucrèce, une finale de mot formée par voyelle brève + *-s* est comptée indifféremment tantôt comme longue[1], tantôt comme brève : *omnibu(s) princeps, dignu(s) locoque,* quelles que soient la valeur morphologique de *-ĭs, -ŭs* (nominatif, ablatif-datif pluriel, au masculin, au neutre ou au féminin) et la consonne suivante initiale de mot. Lucrèce n'a plus que rarement compté une telle finale comme brève, Catulle une seule fois (116, 8)[2], Cicéron quelquefois dans les *Phaenomena,* une traduction qu'il a faite lorsqu'il était « admodum adulescentulus ». Dans les vers ïambiques et trochaïques on ne peut établir la scansion brève que 1° à la syllabe pénultième d'un vers : *quāli(s) sĭt* –⏑– ; 2° au 1er pied d'un vers ïambique quand il est formé d'un mot dactylique : *ūnĭcŭ(s) quī* ; et l'on peut constater la scansion longue, c'est-à-dire la conservation de *-s* après voyelle brève, dans un demi-pied fort, lorsqu'il est suivi d'un demi-pied faible formé d'une syllabe unique brève ou longue: *intus volent* –´–⏑–. Chez Plaute et Ennius *-s* peut garder toute sa valeur même devant une pause (L. Havet, *ibid.* p. 314 et 309). Leo, *Plautin. Forsch.*² p. 313, affirme que Livius Andronicus, Naevius, Plaute ont parfois négligé *-s* devant voyelle et scandé comme si le mot se terminait par une voyelle ; mais ses arguments ne sont pas convaincants.

2° Les inscriptions permettent de constater les faits suivants. Les plus anciennes ont toutes conservé *-s* : *s]acros* dans l'inscription du forum ; *deivos qoi, duenos med, vois* dans celle de « duenos » ; *manios me* dans celle de Manios. Les autres inscriptions antérieures à 200 avant J.-Ch. présentent à Rome, quelle que soit la consonne ou la voyelle suivante :

-os, -us et *-o* ; *-ios, -ius* et *-io* ; *-ius* même dans les inscriptions

1. La scansion longue, c'est-à-dire le maintien de *-s* existe aussi bien dans un pied faible que dans un pied fort : *Laurentis terra* (Ennius, *Ann.* 34).

2. Pour se moquer de la versification surannée de celui à qui il adresse ce poème. Voir *Glotta* VIII, 135.

anciennes, p. ex. *M. Claudius M. f.* (I², 609 ; il s'agit de M. Claudius Marcellus, le vainqueur de Nole).

-s ne manque qu'une fois après une autre voyelle brève que *-o-*, dans *-e* pour *-es* : *C. Cincio aidile* VI 31 585 ; *-u* ne se rencontre pas.

-s n'est omise en aucun cas assuré après voyelle longue.

En dehors de Rome l'usage était à peu près le même ; cependant *-u* au lieu de *-us* 1 fois à Préneste : *nationu cratia* = *nationis gratia* I², 60 ; *-s* est omise après voyelle longue dans des cas très rares et en partie incertains : *sueque* = *suīsque* I², 62 ; *magistere[s* I² 59, fin de ligne, Préneste). Quant aux prénoms féminins *Maio, Mino,* à Préneste, s'ils continuent *maijōs, minōs,* il est possible que ces dernières formes soient devenues d'abord *maijŏr, minŏr* comme en latin de Rome, et que *-r* y soit tombée comme dans *mate, uxo* à Falerii.

En général *-os, -o* et *-us, -ios, -io* et *-ius* sont les formes usuelles, tandis que *-u* et *-iu* n'existent pour ainsi dire pas. Les désinences *-o* et *-us* sont si bien équivalentes qu'on les trouve l'une auprès de l'autre dans la même inscription : *P. Curtio... Rufus* (*Eph. epigr.* VIII, p. 542).

A partir du commencement du IIe siècle avant J.-Ch. *-s* a été écrite partout après brève comme après longue. Et cette règle a été observée pendant toute la belle période. C'est seulement en bas-latin que les inscriptions omettent de nouveau par-ci parlà *-s* finale. Même les *defixiones*[1] conservent *-s*, bien mieux que *-m*. Les inscriptions de Rome l'écrivent régulièrement jusqu'au VIe siècle après J.-Ch. Les *carmina epigraphica* montrent aussi que les versificateurs, même maladroits, s'efforcent de tenir compte de *-s*. Les langues romanes conservent *-s*, sauf l'italien et le roumain, qui ont perdu toute consonne finale de mot ; et même en ces deux langues *-ās* est traité autrement que *-ā* : *cantās* > ital. *canti,* roum. *cînți,* mais *canta* > ital. *canta,* roum. *cîntă*.

Ces faits prouvent que depuis le IIe siècle avant J.-Ch. *-s* était régulièrement prononcée à la fin des mots dans toutes les classes de la société. Naturellement l'omission de *-s* pouvait rester dans certains milieux par archaïsme.

3°. On croit cependant trouver à la bonne époque des preuves de la chute de *-s*, et l'on cite :

a) *corpore custos* attesté plusieurs fois, p. ex. VI, 4340 (époque de Tibère), 4342 (époque de Néron); mais ce mot peut être un composé calqué sur le grec σωματο-φύλαξ ;

1. M. Jeanneret, *Langue des tablettes d'exécration latines,* compte seulement 18 cas, dont plusieurs sont incertains, de chute de *-s*, contre 650 cas de chute de *-m*.

rege Mitredatis (I², 1334 *a*) est isolé ;

jure peritus, jure consultus ; mais ici *jure* est un ablatif et non un génitif ; l'ablatif est le cas qui est construit le plus anciennement avec ces adjectifs, et un archaïsme sied bien à des termes juridiques (voir Sommer, *Krit. Erläut.* p. 96) ;

b) les doublets en *-is* et *-e* qu'emploie la langue littéraire : *potis pote, necessis necesse, laudāris laudāre*, etc. De ces doublets Leo (*Plautin. Forsch.*[2] p. 301) infère que toute désinence *-ĭs* pouvait se prononcer aussi *-ĕ*. Mais ces doublets sont susceptibles d'une autre interprétation. Il faut d'abord remarquer que *-re* de *laudāre* est la forme ancienne : *-ris* est très rare chez Plaute et ne paraît pas chez Térence ; Cicéron préfère *-re* partout, sauf à l'indicatif présent, sans doute pour le distinguer de l'impératif et infinitif *legere* ; et *-re* s'explique bien comme issu de **-se*, qui correspond, sauf pour le degré vocalique, à gr. -σο : **legese* = *λέγεσο, tandis que *-ris* paraît formé de *-re* + *s*, avec *-s* emprunté à *agis*.

Quant aux adjectifs et adverbes en *-is* et *-e*, *satis* et *nimis* n'ont pas de doublets en *-e* : *sat* continue **sati*, neutre de *satis*. *Pote* est le neutre de *potis* ; uni à *est*, il a donné le verbe d'abord impersonnel *pot(e)est, pot(e)erat*, etc. ; Lucrèce (III, 1093) emploie encore *pote* seul : nec dēvītārī lētum pote ; de plus *pote*, avec ou sans *est*, a été employé comme prédicat d'un masculin ou féminin : Térence, *Phormio*, 535 :... hic si pote fuisset exorarier ; d'autre part on a employé *potis est* comme impersonnel : Plaute, *Persa*, 40 : Quin si egomet totus veneam, vix recipi potis est Quod tu me rogas.

Il est vraisemblable que *necesse* est aussi le neutre de *necessis*, et *fortasse* le neutre de *fortassis* ; l'étymologie de ces deux mots, il est vrai, est inconnue[1] ; en ancien latin *fortasse* régit, comme *necesse*, la construction infinitive. Enfin *mage*, souvent attesté chez Plaute : *Truc.* 177 *mage amat*, 662 *mage amo*, etc., a été peut-être formé de *magis* d'après le modèle de *pote* à côté de *potis, potius*. Il se peut aussi que *mage* (et *pote* ?) soit une survivance de l'époque où *-s-* pouvait être omise.

c) les formes où une syllabe finale en *-s* est suivie de la copule *es, est* : *situst* = *situs est, similest* = *similis est*. Les faits relatifs à ces formes sont exposés par Leo, *Plautin. Forsch.*[2], p. 279 et s. et O. Brinckmann dans sa dissertation *De copulae* EST *aphaeresi* (Marburg, 1910). Les inscriptions et les manuscrits donnent un très grand nombre de graphies telles que *vocitatust, situst, satiust* (*-ust* dans les inscriptions et souvent dans les manuscrits équivaut aussi à *-um est* : *quod scriptust* I², 1209 *a*) ; ou telles que *similest*

1. *Necesse* contient peut-être *ne* + *cessus* de *careō* : « immanquable ». L. Havet.

à côté de *similis est* chez Plaute. Ce dernier n'emploie jamais *-ist* au lieu de *-is est* dans les adjectifs en *-is*, mais trois ou quatre fois cette forme est attestée pour des substantifs : *venerist, onerist, mercist*.

Leo, *ibid.* p. 283 et s., pour expliquer ces formes *situst, similest*, admet que *-s* était tombée, et que **simili* était devenu *simile* : *situ* + *est* > *situst, simile* + *est* > *similest*. Mais d'abord, la contraction de *ue* étant impossible, il faut admettre que *est* serait devenu *-st* par apocope. L'*-s* ne tombant qu'après voyelle brève, Leo ne sait comment expliquer les formes attestées *virtūst, Teleboīst, verbīst, rēst* (Pl. *Cas.* 578, *Persa*, 223) et les écarte sans raisons suffisantes. Le contraste entre *e* de *similest* et *i* de *venerist* reste dans cette théorie sans explication. Enfin *factust* < *factu-st* suppose une désinence *-u*, qui, à en juger par les inscriptions, semble n'avoir pas existé.

Il est donc nécessaire, et il paraît naturel, d'expliquer *-ŭst* et *-ĭst* par une haplologie de *-ŭs est, ĭs est*[1]. C'est l'haplologie qui explique également *potisset* < *potis esset* (Lucilius, 5, 1050, etc. ; peut-être aussi Plaute, *Mil.* 884) ; les formes *es, est* étant dépourvues d'accent, se liaient au mot précédent, de telle sorte que l'haplologie était possible, comme dans *dixem* pour *dixissem*. Quant à *similest*, il ne s'explique pas, comme le veut M. Maurenbrecher (*Berl. phil. Wochensch.* 1911, col. 309) par *similis(e)st* > *similist* > *similest*, car le changement de *-ist* en *-est* n'a aucune vraisemblance. Il faut comme pour *potest* partir de la forme du neutre en *-e* : *simile* + *est* comme *pote* + *est* : le prédicat peut être au neutre, quel que soit le genre du sujet, ou bien encore admettre que *similest* au masculin était une survivance.

En résumé, d'après les inscriptions, pendant une période qui a duré jusque vers le commencement du IIe siècle avant J.-Ch., *-s* a été tantôt écrite et prononcée, tantôt omise ; d'après la pratique des poètes anciens, cette liberté a été admise en vers devant consonne depuis les débuts de la littérature, pendant le IIe et une partie du Ier siècle avant J.-Ch., puis a disparu au temps de la jeunesse de Cicéron pour ne plus reparaître que çà et là en bas-latin.

b. Pour expliquer ces faits, on a imaginé les hypothèses les plus diverses. A ne considérer que les inscriptions, on pourrait supposer qu'il s'agit presque uniquement du nominatif masculin

1. M. L. Havet m'écrit : « *factus est*, je crois, est écrit pour *factŏst* = *facto est, similist* pour *similest* = *simile est*. Il ne faut pas qu'on prenne *factust* pour *factōst*, »

singulier en *-os*, et que ce cas aurait pu perdre *-s* d'après le modèle des noms en *-a*, d'après la proportion *rosam* : *lupom = rosa* : *lupo* (voir Juret, *Dominance*, p. 91). Mais comme les poètes négligent *-s*, quelles que soient la catégorie et la forme du mot, cette hypothèse doit être écartée. Selon C. Proskauer, *op. cit.*, *-os* serait devenu *-o* seulement après voyelle (donc *-ios* > *-io*), parce qu'après voyelle *-o-* aurait eu une prononciation plus ouverte (cf. *alveolus*, *filiolus*), qui aurait élargi et peu à peu fait disparaître *-s* ; d'autre part *-os* après consonne serait devenu *-us* ; et les formes *-ius* et *-o* seraient dues à l'analogie. Mais *filius* et *alveus* montrent qu'en syllabe finale une voyelle n'empêchait pas *-os* de devenir *-us*, et rien n'indique que *-ius*, prétendu analogique, soit plus récent que *-us*. Enfin, si la prononciation ouverte de *-o-* explique la chute de *-s*, pourquoi *-s* ne tombe-t-elle pas après *ĕ*, *ă* ?

M. Havet, *Études rom. dédiées à G. Paris* p. 306, a proposé d'admettre que, comme en sanskrit, *-s* latine était très réduite. Cette solution explique que *-s* empêche la synalèphe devant voyelle, et ne produit pas nécessairement l'allongement par position devant consonne. Cependant Cicéron, *Orator*, 48, 161, parlant de cette *-s*, dit qu'elle était supprimée, non qu'elle était réduite : « quin etiam, quod jam subrusticum videtur, olim autem politius, eorum verborum, quorum eaedem erant postremae duae litterae, quae sunt in *optimus*, postremam litteram detrahebant[1], nisi vocalis insequebatur. Ita non erat offensio in versibus, quam nunc fugiunt poetae novi ; sic enim LOQUEBAMUR ;

qui est omnibu' princeps,
non omnibus princeps,
et vita illa dignu locoque [Lucilius, 150],
non dignus. »

De même Quintilien IX, 4, 37 et s. : « quae fuit causa et Servio, ut dixi, subtrahendae *s* litterae, quoties ultima esset aliaque consonante susciperetur, quod reprehendit Luranius, Messala defendit... et Cicero in Oratore PLURES ANTIQUORUM tradit sic LOCUTOS. » Cette expression semble bien supposer que, selon Quintilien, à son époque, l'omission de *-s* n'était plus usuelle.

Ainsi jusqu'à l'époque de la jeunesse de Cicéron il était admis que *-s* pouvait être prononcée ou omise dans la désinence *-us* devant consonne et même sans doute dans la désinence *-ĭs*, quoique Cicéron ne parle pas de celle-ci. La mode s'en était mêlée, car l'omission de *-s*, autrefois une élégance, paraissait rustique.

1. Les manuscrits écrivent généralement l'*-s* négligée dans la scansion ; cependant parfois aussi ils l'omettent, par exemple chez Lucilius 150, 155, 1235, 1297, etc.

Avant que ne fut constituée l'*urbanitas* dont Cicéron parle souvent, c'est-à-dire la règle de ne pas admettre comme légitime d'autre prononciation que celle de Rome, beaucoup de gens se permettaient de prononcer comme à la campagne ou dans les provinces italiques. Il faut compter, semble-t-il, la conservation de *-s* parmi les particularités de cette prononciation urbaine, puisque l'omission de *-s* paraissait « un peu campagnarde ». Dès que la mode eut fait triompher le principe de n'admettre que la prononciation de la capitale, *-s*, restée intacte à Rome, fut restituée dans le reste de l'Italie. Voir J. Marouzeau *MSL*. XVII, p. 280. Il ne s'agit pas d'une tentative partie de l'idiome littéraire, comme l'affirme Mohl[1] dans son *Introduction à l'étude du latin vulgaire*, p. 181. Au contraire les œuvres littéraires avaient toutes admis la chute de *-s* devant consonne. Parmi d'autres faits qui révèlent qu'à cette époque il y eut une réforme dans la langue littéraire, il faut citer surtout l'abrégement des mots ïambiques. C'est alors en effet que disparut définitivement cet usage resté facultatif et qui venait sans doute d'une prononciation vulgaire non urbaine.

III. — Consonnes sonantes finales de mot non groupées.

Que les consonnes sonantes soient finales de mot primitivement ou par suite de la chute d'une voyelle brève, le traitement est le même.

1. Comme les implosives correspondantes en syllabe intérieure, *r* et *l* se maintiennent ; *l*, sauf sans doute dans les monosyllabes, se vélarise :

r : *pater*, *māter* ; après chute de *-os* : *puer*, *līber*. Dans le dialecte falisque *-r* est tombée : *mate*, *uxo* ; peut-être aussi à Préneste : *Maio*, *Mino* < *maijor*, *minor*?

l : *cōnsul* (cf. *cōnsilium*), *exsul* (cf. *exsilium*), *facul* < **facili*, *simul* < *semol* < **semili*. Dans les monosyllabes *-l* ne change pas *-ĕ-* en *-o-* ; elle n'était donc pas vélarisée en cette position.

mel : ce mot compte pour une syllabe brève chez Ovide *Pont.* IV, 2, 9, et en roman l'*ĕ* est traité comme non entravé : roum *miere*, ital. *miel*, fr. *miel*. Néanmoins on peut expliquer *mel* par **mell* < **meld*, d'après *mellis*, génitif qui continue sans doute **meld-es*, car, à l'époque d'Ovide, les géminées finales de mot étaient depuis longtemps abrégées. Il est vrai que *mel* < **meli* est également possible.

1. Il affirme aussi, *ibid.*, que l'épigraphie montre clairement que la réforme est venue de Rome.

fel. A cause de *fellis*, génitif, qui continue **fel-n-es*, avec **-n-* qu'on retrouve dans v. h. all. *galla*, on a tenté d'expliquer *fel* par **felen* > **feln* > **fell*. Mais **feln* présenterait un groupe implosif terminé par sonante, ce qui n'est pas latin, et rien ne garantit **fell*; les langues romanes traitent *ĕ* comme non entravé : roum. *fiere*, ital. *fiele*, fr. *fiel*; Venantius Fortunatus, *Vita Martini* II, 207, scande *fĕl*, ce qui, il est vrai, ne prouve rien.

vel est évidemment l'impératif de *volō* employé au sens de « choisir ». M. Meillet, *MSL*. XIX, p. 63 et s., l'a expliqué par **velī* devenu **veli* > *vel*. Mais *vel* peut aussi être l'impératif athématique de *volō*, cf. *es*, *fer*.

2. La nasale qui était finale de mot en indo-européen paraît être devenue partout *-m* en latin : *mēnsam*, *ovim*, *pedem*, *decem*, *novem*; sauf là où l'analogie des autres cas exigeait *-n* : *inguen*, *nōmen* à côté et à cause de *inguinis*, *nōminis*. La comparaison de *novem* avec *nōnus* < **newen-os* montre que la nasale finale de *novem* était d'abord *-n* et que *-n* a été changée en *-m* en fin de mot. Il semble donc qu'en général en indo-européen la nasale finale de mot était *-n*, et qu'en italique *-n* n'a été conservée que dans les mots où elle alternait avec *-n-* intérieure, tandis que dans les autres, où elle n'était pas soutenue par cette action analogique, elle s'est changée en un son nasal affaibli noté en latin par *-m*. Voir Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen* p. 158, et Meillet, *MSL*. IX, 365 et s.

Une nasale finale de mot en latin peut aussi résulter d'une *-n-* explosive initiale de la dernière syllabe, lorsque cette syllabe a perdu son élément final : *nōn* < **ne* + *oinom*. Cette *-n* ne devient pas *-m*.

Tandis que la prononciation de *-n* est restée nette jusqu'en bas-latin et produisait les effets phonétiques ordinaires d'une consonne finale de mot, et en particulier empêchait la synalèphe de la voyelle précédente devant une voyelle initiale de mot, une finale de mot terminée par *-m* se comportait devant voyelle comme une finale vocalique : *illum ego* se prononçait en trois syllabes aussi bien en prose rythmique qu'en vers, comme *ille ego*. « Vetustissimi tamen, dit Priscien (I p. 30 K), non semper eam [la consonne *-m*] subtrahebant », et il cite Ennius (*Ann.* 332) : *milia militum octo*; cf. *ibid.* 494 : *dum quidem ūnus homō*. Ennius, il est vrai, traite aussi de même une finale de mot polysyllabe terminée par voyelle longue : (*Ann.* 345) *Scīpiŏ invicte*[1]; les

1. Ces hiatus d'Ennius sont des licences justifiées par la difficulté métrique présentée par ces mots. Normalement ni *-um* ni *-ō* ne s'élident entre les deux brèves d'un dactyle.

exemples cités ne prouvent donc pas le maintien de *-m* devant voyelle. Malgré Leo (*Plautin. Forsch.*[2], p. 330), il ne semble pas que Plaute se soit permis d'employer ainsi en hiatus la finale d'un mot polysyllabe terminée par *-m*. Les poètes classiques ne se permettent cet hiatus, de même que celui d'une finale vocalique, que dans des formes monosyllabiques qui alors comptent pour une brève : *num adest* ⏑⏑– chez Horace (*Serm.* II, 2, 28); *circŭm-agī* (Horace, *Serm.* I, 9, 17), étant un composé tel que *circŭm-īre*, n'est pas une exception : *m* n'y est plus finale de mot.

Pour qu'une finale en *-m* pût ainsi être unie par synalèphe, comme une finale vocalique, à une voyelle suivante, il fallait qu'elle eût perdu son occlusion. C'est d'ailleurs ce que les grammairiens affirment : « *cum* dicitur *illum ego* et *omnium optimum*, dit Vélius Longus (VII, 54 K), *illum* et *omnium* aeque *m* terminat, nec tamen in enuntiatione apparet. » Quintilien (IX, 4, 40) est moins clair : « atqui eadem illa littera [*m*], quotiens ultima est et vocalem verbi sequentis ita contingit, ut in eam transire possit, etiam si scribitur, tamen parum exprimitur, ut *multum ille* et *quantum erat*, adeo ut paene cujusdam novae litterae sonum reddat; neque enim eximitur, sed obscuratur et tantum in hoc aliqua inter duas vocales velut nota est, ne ipsae coeant. » C'est-à-dire : « ce qui reste de *-m* est comme une marque empêchant entre les deux voyelles le contact immédiat. » L'*-m* n'était pas muette, puisque c'est à cause d'elle que, si *maxima erat* (–⏑⏑) est permis en versification dactylique, *maximam erat* ne l'est pas.

L'amuïssement de *-m* a suggéré l'hypothèse suivante : *com* serait devenu *co* devant voyelle : *coeō*, *coepī*, *cōgō* < **co-agō*. Mais dans un composé *-m* de *com* n'était plus finale de mot, et la forme *co* apparaît aussi en celtique (voir Walde, *Etym. Wört.*).

Devant consonne une syllabe finale de mot terminée par *m* était toujours scandée comme longue ; *noenŭ* devant consonne n'est pas une exception ; il faut lire *noenu(s)* non *noenum*, p. ex. chez Lucrèce, III, 199. La longueur de cette syllabe venait-elle de ce que *-m* conservait son occlusion devant consonne et fermait la syllabe, ou venait-elle de ce que, *-m* n'étant plus qu'une résonance nasale accompagnant la dernière partie de la voyelle, celle-ci s'était allongée des vibrations glottales qui autrefois accompagnaient l'occlusion de *-m* ? La finale de mot *-om* est devenue *-um*, qui en roman aboutit à *-o* et non à *-ū*, qu'on attendrait si la seconde hypothèse était exacte. De même le fait que *-m* de *circum* devenait explosive dans un composé tel que *circŭmīre*, *circŭmagō* montre que l'occlusion de *-m* ne disparaissait pas en toute position. Vélius Longus s'exprime aussi dans le même sens (VII, 78, 20 K) : *etiam nunc*... plenius

per *n* quam per *m* enuntiatur,... quamvis per *m* scribam, nescio quomodo tamen exprimere non possum. » Cela ne signifie pas que Vélius Longus ne peut pas indiquer comment il prononce : il l'indique en disant que la prononciation la plus complète est *etian-nunc* ; cela signifie que l'on ne peut prononcer *etiamnunc* avec *-m* qu'on écrit cependant. La prononciation *etiannunc* au lieu de *etiamnunc* est évidemment comparable à celle de *condūcō* au lieu de *comdūcō* : dans les deux cas une nasale labiale (*-m*) devient dentale (*-n*) devant dentale. Ce changement de *-m* en *-n* prouve aussi que *-m* avait conservé son occlusion devant consonne.

Les autres indications des grammairiens sont vagues : « *m* obscurum, dit Priscien (II, p. 29, 15 K), in extremitate dictionum sonat, ut *templum* ; apertum in principio ; mediocre in mediis, ut *umbra*. »

On comprend que la graphie d'un tel son ait offert des difficultés. Caton l'ancien aurait écrit *diee* pour *diem*, selon Quintilien (IX, 4, 39). Verrius Flaccus proposait, selon Vélius Longus (VII, 80, 20 K), d'écrire devant voyelle la moitié seulement de la lettre M, « ut appareret exprimi non debere. » Des inscriptions très anciennes, comme celles du tombeau de L. Scipion, consul en 259 (I², 9) omettent *-m* devant consonne comme devant voyelle ; pendant le IIe siècle la règle classique s'affirme de plus en plus ; les inscriptions officielles de la bonne époque l'écrivent régulièrement, les inscriptions vulgaires la négligent très souvent à toutes les époques, mais surtout en bas-latin, ou l'ajoutent à tort. Voir de nombreux exemples de ces faits dans les *Altlat.* et *Vulgärlat. Inschriften* de E. Diehl. L'*Appendix Probi* affirme l'existence des formes sans *-m* en les blâmant. Enfin les langues romanes n'ont plus conservé trace de *-m*, sauf dans des monosyllabes, où *-m* est continuée par *-n* : *rem* > fr. *rien* ; *quem* > roum. *cine*, esp. *quien*.

Tous ces faits indiquent que *-m* a dû conserver pendant très longtemps une occlusion réelle, quoique faible, devant consonne. Cette implosion, s'affaiblissant de plus en plus, a disparu au plus tard vers le début de l'ère romane. Cet affaiblissement de *-m* rappelle celui de la nasale intérieure devant *n* et *f* : *cēnsor*, *inferus*. Mais il s'est produit en fin de mot devant n'importe quelle consonne et même devant voyelle, ce qui montre bien la débilité spéciale de *-m* par suite de la position en fin de mot.

En s'affaiblissant devant voyelle, *-m* a probablement nasalisé la voyelle précédente, puis a disparu. C'est cet affaiblissement qui explique l'hésitation dans l'écriture ; à la belle époque on s'efforçait de noter tous les détails de la prononciation ; on a donc été plus exact qu'auparavant dans la notation de *-m*. Mais cette plus

grande exactitude n'indique pas, comme pour *-s*, un changement, une restitution phonétique.

B. — Groupes de consonnes finales de mot.

I. — La première consonne d'un groupe final de mot.

Comme la première consonne d'un groupe implosif intérieur, la première consonne d'un groupe consonantique final de mot peut être *s* ou sonante devant occlusive, sonante ou occlusive devant *s*.

s et sonante se maintiennent devant occlusive : *post*, *est* ; *fert*, *ferunt* ; *merx*, *calx*.

Une occlusive devant *s* se maintient : *princeps*, *plēps*, *deinceps*, *nix* < **nigʷh-s*, *audāx* ; sauf que *-ts* devient *-s* longue, puis *-s* brève : *mīles* < **milet-s*, *pēs* < **pēd-s*.

Déjà à Pompéï on trouve parfois *-s* au lieu de *-cs*, du moins après une voyelle longue : *fēlātris* *CIL*. IV, 2292, 1388 ; φουτουτρις 2204. Ailleurs cette graphie est fréquente dans *conjus* pour *conjux* (XI, 1016 ; VI, 24724 *a*, etc.), refait sur *conjugis*.

-ms se maintient dans *hiems* par analogie d'après *hiem-is*, etc.

**-ns* > *-s* ; la voyelle précédente, recueillant les vibrations glottales de *n*, s'allonge : *lupōs* < **lupons*, *rosās*, *ovīs*, *manūs*.

**-nts* > *-ns* : ici la nasale ne disparaît pas complètement dès le début de l'ère historique, cependant elle s'affaiblit, puis disparaît peu à peu en allongeant la voyelle précédente : *praesēns* < **-sents*, *mōns* < **monts* < **montis*.

**-rts* > *-rs* : devant cette *-s* d'articulation longue et ferme, *-r-* devrait s'amuïr comme dans *tostus* < **torstos* ; mais elle se maintient par analogie : *pars* < **parts* d'après *part-is*.

II. — Les dernières consonnes d'un groupe final de mot.

De même que les dernières consonnes d'un groupe implosif intérieur, elles sont ou occlusives ou *-s*, jamais une sonante.

1° Occlusive terminant un groupe final de mot.

En syllabe intérieure une occlusive terminant un groupe implosif est très faible, et, sauf en certaines circonstances favorables, s'amuït. Il en est de même, à plus forte raison, en fin de mot. En syllabe intérieure nous n'avons pas rencontré de groupe implosif terminé par occlusive après occlusive. Rien ne prouve qu'il y en ait eu en fin de mot : *lac* ne continue pas nécessaire-

ment *lakt*; le *t* des cas obliques *lact-is, lact-ī*, peut leur appartenir en propre : *dēlicus* « sevré » < **dē-lac-os*, de même γλάγ-ος génitif de γάλα, à côté de γάλακτ-ος ; cf. δάμαρ δάμαρτ-ος, ἦμαρ ἤματ-ος. Sans doute le nom.-acc. *lacte* est attesté : Plaute *Men.* 1089, etc. Mais pour passer de *lacte* à *lac* il faudrait admettre **lact* comme degré intermédiaire ; Varron admettait cette forme, mais nous ne connaissons pas ses preuves, et Jules César la considérait avec raison comme impossible, parce qu'elle serait contraire à la loi qui interdisait deux consonnes occlusives à la fin d'un mot latin (voir Pompée, V, 199, 18 et s. ; Caper, VII, 95 K).

Il ne peut donc y avoir d'occlusive finale de groupe implosif qu'après sonante ou *-s*. Un groupe ancien de cette sorte n'aexiste que dans *jecur* < **yekʷr̥t* : skr. *yákr̥t* « foie » ; et *cor* < **cord*, cf. génitif *cord-is* ; *cor* équivalant à une syllabe longue chez Plaute, *Pœn.* 390 est-il sûr ?

Dans d'autres mots un groupe de cette sorte s'est formé par suite de la chute d'une brève finale, et s'est maintenu :

est < **esti* : gr. ἔστι ; *fert* < **ferti* ; *ferunt* < *-*nti* ; *vult* < **welti*. Quelques inscriptions anciennes portent, au lieu de *-nt*, des graphies anormales, probablement dialectales, dont la valeur phonétique reste incertaine : *dedron* I², 30 ; *dedero* 61 (Préneste), *dedro* 379 (Pisaurum); *dedrot* 378 (Pisaurum); *emerut* 1513 (Cora).

Post < *poste* (Plaute, *Asin.* 915, *Merc.* 370) < **posti* devient parfois *pos* devant consonne : *pos multum CIL.* XIV, 2080 et souvent ; même devant voyelle : *pos obitum* III, 917 ; VI, 29925, etc.

On admet parfois que *os* ou plutôt *oss* « os » continue **ost* : gr. ὀστέον, et que *quotiēns* continue **quotient*, mais ces étymologies ne sont pas assurées et *-*st* > *-ss*, *-*nt* > *-ns* sont en latin des formules incompréhensibles. On peut considérer *quotiēns* comme résultant de **quotientis* de même que *mōns* résulte de **montis* ; le neutre *legēns* n'est pas nécessairement **legent*, mais peut être la forme du masculin employée pour le neutre comme *audāx* pour **audāc*.

2° Occlusive + *s* terminant un groupe final de mot.

Ce groupe de trois consonnes implosives, inconnu en syllabe intérieure, est dû aux lois de la morphologie.

Une dentale s'assimile à *s* : *laudāns* < **laudant-s*.

Une palatale se maintient devant *s* dans le groupe *-ncs* : *conjunx*. Cependant les autres cas n'ayant jamais *conjung-*, il est probable que *-n-* est ici seulement le signe de l'allongement de *-u-* devant *-x* issu de *-gs*. Mais la palatale tombe dans *-rcs*, *-lcs* : *mers* (Plaute, *Pœn.* 342, etc.) < *merx* ; *cals* < *calx* : Caper voulait (VII, 98, 10 K) profiter de cette double forme pour distinguer

cals « chaux » de *calx* « talon ». Les formes *merx* et *calx* ont été rétablies d'après les thèmes des autres cas de ces mots.

urbs prononcé *urps* : la conservation graphique de *-b-* est due à *urb-is*, etc.

3° *-s* terminant un groupe final de mot.

-s se maintient ici toujours : *princeps, deinceps, plēps, lūx, vōx, lēx, dux, audāx, mīles* < **mīlets*, *pēs* < **pēd-s*.

-s continuant *-ts* n'est jamais omise comme l'*-s* de *bonus*, ce qui indique qu'elle avait une prononciation très ferme ; devant voyelle chez Plaute elle est même traitée dans certains mots comme géminée : *mīless* ; de même *ess* et *potess* ; cette *-s* longue s'est sans doute abrégée plus tôt après voyelle longue. Ennius scande déjà : mīlĕs amātur (*Ann.* 269).

-rs > *-rr* : *ter* < *terr* (Plaute, *Bacch.* 1127) < **tris* ; *fers* maintient *-s* d'après *agi-s* ; *pars* < **part-s* ; *ūls*.

C. — Les consonnes implosives dans les monosyllabes.

Les monosyllabes ont une prononciation spéciale : leurs éléments sont plus nettement prononcés que ceux des polysyllabes. De même que chaque langue tend à éviter les mots trop longs, de même elle tend à conserver les éléments des mots les plus courts.

-d après voyelle longue a été conservé parfois chez Plaute : *rēd* (*Merc.* 629, *Pseud.* 19) ; *mēd* (*Aul.* 465 ; *Capt.* 405 ; etc.), *tēd* (*Curc.* 1) ; *sēd* est attesté *CIL.* I², 581, 13 et I², 62, mais non chez Plaute. Térence n'a ni *mēd*, ni *tēd*, ni *sēd*.

haud n'est peut-être pas un vrai monosyllabe, car il n'est employé que comme négation de certains mots, avec lesquels il formait sans doute une unité phonétique. C'est ce qui explique la conservation de *-d* même pendant la période classique, du moins devant voyelle ; devant consonne le *-d* s'amuïssait sans doute régulièrement, mais on avait l'habitude d'écrire *haud*, forme considérée comme étymologique, même devant consonne ; seuls les manuscrits des comédies de Plaute ont assez souvent la graphie *hau* : cf. *hau pulcrum CIL.* I², 1211 ; Marius Victorinus (VI, 15, 25 K) : « cum [sequens] verbum a consonanti incipit, *d* perdit, ut... *hau multum* et *hau placitura*. »

-m. Devant voyelle une finale en *-m* de monosyllabe se comportait comme une finale vocalique de monosyllabe ; la synalèphe était donc permise : *quam rem agis* –⏑⏑ (Horace, *Serm.* II, 6, 29, comme chez Térence), et aussi l'abrégement en hiatus : *dum ego haec* ⏑⏑– (Térence, *Phormio*, 982) ; *nam ĭtast* (*Ad.* 143 comme

chez Horace). Naturellement *-m* devant consonne conservait son occlusion, comme dans les polysyllabes ; et cette *-m* y a été mieux conservée que dans ceux-ci, car les langues romanes n'ont conservé *-m* que dans les monosyllabes sous la forme de *-n* : *rem* > fr. *rien* ; *quem* > roum. *cine*, esp. *quien*, port. *quem*.

-l n'était pas vélarisée comme en fin de polysyllabe : *vel*, *fel*, *mel*.

D. — *Les consonnes implosives, finales de syllabe intérieure ou de mot en bas-latin.*

I. — Consonnes finales de syllabe intérieure.

Les consonnes implosives, qui en latin classique ont subi déjà profondément l'influence de la consonne explosive initiale de la syllabe suivante, continuent à se transformer sous cette influence dominante.

a. Consonne non groupée implosive.

1. Les palatales et les labiales, qui s'étaient maintenues devant dentale occlusive ou sifflante, s'assimilent à l'explosive suivante et deviennent dentales :

-pt- > *-tt-* : *settembris CIL*. XI, 2885. Ce changement est tardif et n'a pas été général dans tout le domaine latin, car *-pt-* se conserve en roumain : *șepte* < *septem* et devient *-ut* en provençal : *azaut* < *adaptum*, à côté de prov. *set* < *septem*. Par conséquent *scritus* (*CIL*. IX, 2827, 26, en 19 ap. J.-Ch.) ne peut être qu'un lapsus du graveur ou du lecteur.

-ps- > *-ss-* : *scriserunt* VI, 23579. Ce changement, s'il remonte au latin, n'a pas été non plus général, cf. prov. *caissa* < *capsea*, *eis* < **ipsius* (?) ; port. *caxa* < *capsa*, etc.

-cs- > *-ss-*, *-ct-* > *-tt* : *visit* VI, 2662, VIII, 8112 ; *ausiliun* V, 8745 (vers 400) ; *coator* V, 4505 ; *lattucae*[1] (III p. 807, 6, édit de Dioclétien), *Vitor* VIII, 18419 ; *invito* = *invicto* XII, 5561. Ces changements n'ont pas été généraux ; le roumain traite *-ct-* autrement que *-tt-* : *gută* < *gutta*, *lapte* < *lacte* ; de même les dialectes romans de l'ouest : fr. *goutte*, mais *lait*, prov. *gota* mais *lait*, esp. *gota* mais *leche*, port. *gotta* mais *leite*.

Cependant on prétend que les premières traces de *-ct-* > *-tt-*

1. L'équivalence graphique de *ct*, *pt*, *tt*, *t* explique *laptuca* (*Corp. Gloss. lat.* V, 321, 12) pour *lactuca* et *auctumnus* pour *autumnus*.

remontent très haut ; mais sans preuve. *Blatta* < **blakta* n'est pas assuré. A côté de *brattea* on rencontre plus rarement la graphie *bractea*, mais on ne sait laquelle des deux formes est correcte et l'étymologie du mot est inconnue. La forme la plus ancienne de *cōturnīx* paraît être *cotturnīx* ; les manuscrits de Plaute, *Capt.* 1003, portent *coturnicēs* ou *cotornicēs* et la première syllabe a la valeur d'une longue ; même si l'on pose *cocturnīx*, le changement consisterait en une dissimilation : *c-ct-c-* > *c-t-c-*. *Vitoria* à Préneste (*CIL*. I², 550) est un exemple très ancien, si la graphie est exacte, mais un exemple dialectal et isolé. A l'époque impériale les exemples se présentent partout dans les inscriptions, même en Gaule. Se fondant sur ce fait, MM. von Ettmayer et Niedermann (voir *Neue Jahrb. f. das klass. Altertum*, XV, p. 337) admettent que *-ct-* (de même que *-pt-*) serait devenu *-tt-* ou parfois *-t-* en Gaule comme ailleurs, et que plus tard *-ct-* aurait été restitué sous l'influence de l'école : cette restitution se dénoncerait à ce fait qu'elle aurait causé quelques méprises attestées en français par *rot*, *flotter*, *jeter* qui continueraient *ruptum*, **fluptāre*, **jeptāre-* où *-pt-* aurait remplacé *-ct-* primitif par une interprétation fausse des prononciations soi-disant courantes : **ruttum*, **fluttāre*, **jettāre*. Mais fr. *rot* présente *o* qui ne s'explique pas, si l'on part de *ruptus* ; et *ruptus*, attesté chez Oribasius au sens de « rot », peut être une altération de *ructus* provoquée par une étymologie populaire qui l'aurait rapproché de *rumpere* (voir A. Thomas, *Mélanges Havet*, p. 522 et s.). L'étymologie de *flotter* est incertaine. Il ne resterait donc que *jeter* ; mais certains patois français ont des formes qui supposent *jectāre* et non **jeptāre* : Pierrecourt (Haute-Saône) *jœtí*, cf. *gœtě*, dérivé de *gutta* ; Rougemont (Doubs) *djœtí*, et dans l'*Atlas* de MM. Gilliéron et Edmont, carte 718 les points 36 *çtyě*, 25 *ᵉjtyě*.

-gd- > *-dd-* : *amiddula* < ἀμυγδάλη, blâmé par l'*Appendix Probi* ; fr. *froid* < *frĭgdum* montre que ce changement n'a pas été général.

La conservation de *-gd-* en gallo-roman et celle de *-nct-* (voir ci-dessous) seraient inexplicables, si *-ct-* intervocalique dans le même domaine était devenu *-tt-*.

-gm- > *-um-* : *sagma* > *sauma* (Isidore, *Origines* XX, 16, 5) > ital. *soma*, fr. *somme* (bête de —) ; *pegma* > *peuma* (*App. Probi*). — Groupe non latin.

-tn- > *-nn-* : *panna* < **patna* < **patina* ; l'all. mod. *Pfanne* vient de *panna*. Changement très dialectal, car **retina* devient ital. *redine*, v. f. *resne*, port. *redea* ; *retinăculum* > logud. *redinayu*, esp. *rendaje*.

-mn- > *-nn-* : *alonnus* (*CIL.* III, 2240) < *alumnus*. Mais fr. *dame* < *domna*, *fame* < *fēm(i)na* atteste que ce changement n'était pas général ; cf. prov. *domna*, roum. *doamnă*, v. logud. *domna*.

b. Groupes de consonnes implosives.

1° La dernière consonne d'un groupe implosif.

Le latin classique ne connaissait plus de groupes implosifs que *a*) consonne + *s*, où *s* subsiste en bas-latin : *mistus* (manuscrit de l'*Enéide*, X, 238, V) ; *b*) *mp-s*, *mp-t*, *nc-t*, *nc-s*, *lp-t*, *rp-t*, dont la dernière consonne tend à disparaître.

mp-t > *m-t* (> *n-t* ?). Ce changement a eu lieu sans doute seulement là où *-pt-* était devenu *-tt-*. Par suite de ce changement la graphie *-nt-* équivalait à *-mpt-* et *-mt-*, et c'est en partie ce qui explique que *voluntās* soit écrit parfois *volumtate* *CIL.* VIII 20266 (vers 380) et *volunptate* VI, 15018, fausse graphie qui était favorisée par la ressemblance de forme et de sens avec *voluptās*, cf. *voluptati* = *voluntati* V, 4488, etc. Le groupe latin *mp-t* est continué dans ital. *conciare* < **cōmpt-iāre*, fr. *rançon*, prov. *rezensó*, v. ital. du nord *reenzon* < *redemptiōnem*.

mp-s > *m-s* (> *n-s* ?) : *praesumserit* (Marucchi, *Epigr. crist.* 410).

nc-t > *n-t* ; *nc-s* > *n-s* : *nantus* *CIL.* III, 1635, 4 ; *defuntus* XII, 1416 ; *santissimae* VI, 25854 *b* (*santus* est très fréquent, sans doute parce que l'*a* était souvent prononcé long) ; *cunti* IX, 5906 ; *debinti* = *devincti* X 1251, etc. De là vient la graphie *nct* pour *nt* : *regnancte* IX, 411. Ce changement n'a eu lieu sans doute que là où *ct* était devenu *tt* : en effet *sanctum* est devenu roum. *sînt*, fr. *saint*, prov. *saint sanch*, mais ital., esp., port. *santo* ; *anxia* est devenu v. fr. *ainse*, v. prov. *ainsa* (*Sancta Fides* 225 et 412), *aissa*, mais ital., esp. port. *ansia*.

lp-t > *l-t* ; *rp-t* > *r-t* : *scaltae* *CIL* III, 5955 ; *scultum* IX, 2125 ; *scultor* VII, 37.

2° La première consonne d'un groupe implosif.

rs-s > *s-s* : ce changement s'était déjà réalisé avant l'époque classique, mais en quelques mots *-r-* était tantôt conservé tantôt omis ; *r* disparaît définitivement en bas-latin : *dorssum* > *dossum* (Vélius Longus VII, 79, 4 K ; Varron, *de re rust.* II, 6, 5) ; *rūrsus* > *rūsus* ; *sūrsum* > *sūsum*, d'où roum. *sus*, ital. *suso*, *su*, fr. *sus*. Dans *prōsa* < *prōrsa* (cf. *prorsus*) < **prōrssa* < **prō-vorssa* *-r-* ne paraît jamais.

Lorsque *rs* ne continue pas *rs-s*, il se maintient : *ursum* > roum. *urs*, ital. *urso*, fr. *ours*. A côté de *persica* < περσική, l'*Appendix Probi* signale et blâme *pessica* ; tous deux sont continués l'un par roum. *piersecă*, prov. *persega*, esp. *prisco*, Pierrecourt (H^te^ Saône) *prāç*, l'autre par fr. *pêche*, ital. *pesca*, port. *pecego*.

cs-t > *s-t* : *mistus* (*Enéide*, X, 238, V) ; *Dester* *CIL.* VII, 1336 ; *sestum* V, 5583. De même *espeditione* III, 3447 ; *escepit* XIII, 510 (en 238). Etc.

II. — Consonnes finales de mot.

-m achève de s'amuïr ; *-n* est parfois omise en bas-latin et s'est amuïe dans tous les dialectes romans ; *nōmen* > ital. *nome*, roum. *nume*, fr. prov. catal. *nom*, esp. *nombre*, port. *nome*.

Chute d'occlusive finale : *ama*, *peria*, *valia* IV, 1173 = *amat*, *pereat*, *valeat* ; *fecerun* VIII, 9941 ; *fa* (= *fac*) *bonum* XV, 6754. Cette chute n'était pas générale : le v. français conserve encore *-t* et *-nt* et *-c* : *chantet*, *chantent*, *poruec* > *pro* + *hoc* (monosyllabe).

-x était conservée dans les monosyllabes : *sex* > ital. *sei*, fr. *sis* ; tombait dans les polysyllabes : *radis* (E. Diehl, *Lat. altchr. Insch.*[2], 352). D'où la graphie *-x* pour *-s* : *milex* VI, 37, etc.

Conclusion.

Tous les changements subis par les consonnes implosives intérieures ou finales de mot s'expliquent d'abord par la faiblesse de leur articulation : ces consonnes sont privées de l'élément explosif qui est pour chaque consonne latine la partie la plus énergique et la plus nette.

Tandis que les changements des consonnes finales de mot, par suite de l'indépendance des mots dans la phrase latine, résultent simplement de cette faiblesse articulatoire, ceux des consonnes implosives intérieures sont déterminés en outre par l'influence dominante de la consonne explosive initiale de la consonne suivante ; c'est celle-ci qui donne aux changements leur règle et leur direction.

Lorsqu'une syllabe intérieure n'a qu'une seule consonne implosive, celle-ci se règle, pour la sonorité toujours et souvent pour le mode et la région de l'articulation, sur la consonne initiale de syllabe ; le degré de résistance de la consonne implosive varie selon la région de l'articulation : les dentales sont les plus faibles,

les palatales sont les plus résistantes. Lorsque la syllabe intérieure se termine par un groupe de deux consonnes, tout le groupe est dominé par la consonne initiale de la syllabe suivante. La dernière du groupe implosif, gênée dans sa tension et sa détente, et n'étant guère qu'une tenue brève, disparaît généralement (la dentale seulement après s'être assimilée à la consonne explosive), sauf *s* qui peut faire coïncider sa tension avec la détente de la consonne précédente, sauf aussi *p* et *c* dans les groupes *mp-t, mp-s, rp-t, lp-t, nc-t, nc-s,* où *p* et *c* sont dans des conditions spécialement favorables à leur conservation et ne disparaissent que longtemps après l'âge classique.

Le résultat général de ces changements est de réduire l'élément implosif de presque toute syllabe intérieure ou finale à une seule consonne, qui dans les syllabes intérieures a déjà avant l'âge classique profondément subi l'influence assimilatrice de la consonne explosive suivante et y cède de plus en plus pendant la période du bas-latin. Les quelques mots qui avaient conservé en syllabe intérieure un groupe implosif composé d'occlusive + *s*, perdent en bas-latin cette occlusive : *sextus* > *sestus*.

Partout se manifeste donc la prédominance de la consonne explosive initiale de syllabe, et partout la tendance à réduire les groupes consonantiques implosifs qui la précèdent. Si l'on compare cette évolution des consonnes implosives latines avec celle des mêmes phonèmes dans les dialectes germaniques modernes, une différence caractéristique se révèle. Les langues germaniques modernes tendent à exagérer la tension ou implosion des consonnes. Ce fait se remarque même dans la prononciation des consonnes intervocaliques : en anglais l'implosion d'une occlusive sourde intervocalique après une voyelle brève accentuée[1] est assez forte pour être distinguée par l'ouïe et ferme la syllabe, tandis qu'en latin une occlusive non géminée intervocalique laisse ouverte la syllabe précédente. En anglais *ridden* se prononce *rĭd-dn̥* ; de même en allemand *Ritter,* du moins dans le nord, se prononce *rĭt-tr̥* ; en anglais et en allemand la géminée est réelle puisque l'on entend une implosion et une explosion, mais elle est essentiellement différente d'une géminée latine, en ce que la tenue en est très brève, tandis que la tenue d'une géminée latine est longue.

Cette énergie remarquable de l'élément implosif est encore accrue, quand l'élément implosif est placé devant consonne explosive. Naturellement la consonne explosive initiale de syllabe, en germanique comme en latin et partout, a une valeur dominante,

1. Ailleurs la tension d'une consonne intervocalique est en anglais et en allemand à peu près la même qu'en français : comparer all. mod. *Ratte* avec *Rate*.

mais les consonnes implosives germaniques, prononcées avec plus d'énergie, résistent beaucoup mieux à cette influence : les implosions composées de deux ou trois consonnes n'ont rien d'exceptionnel : *Haupt, Markt, kämpf-te, impf-te, rülps-te.* En anglais et en allemand du nord un autre trait de la prononciation vient affaiblir la valeur dominante de l'occlusive initiale de syllabe : les occlusives sourdes qui commencent une syllabe accentuée sont séparées de la voyelle par un souffle qui gêne l'explosion, tandis qu'en latin et en roman la voyelle suit la consonne explosive immédiatement.

Ainsi en germanique la consonne explosive est généralement entravée dans son articulation, et les consonnes implosives, douées d'une énergie spéciale, résistent bien à l'influence de l'explosive. En latin au contraire l'explosive n'est généralement entravée par aucun obstacle et peut déployer toute l'énergie qui est naturelle à cette position ; et les consonnes implosives, faiblement articulées, subissent presque sans résistance durable l'influence de la consonne dominante.

E. — La quantité des consonnes implosives dans une syllabe.

I. — En général la quantité des consonnes implosives d'une syllabe est telle qu'ajoutée à celle de la voyelle, centre de la syllabe, elle produit une syllabe longue c'est-à-dire égale à deux brèves. Lorsqu'une syllabe est fermée par une seule consonne, et que la voyelle est brève, type *fac-tus,* on peut en symboliser la quantité approximativement par .. + .., les deux premiers points représentant la durée de la voyelle brève (*ă*), le 3e la durée de la tension de l'implosive (*c*) et le 4e la durée de la tenue de l'implosion avant l'explosion de *t* ; la tenue étant très sensible en ce cas, on pourrait au lieu de *factus* écrire **facctus,* car le *c* de *factus* représente à la fois la tension et la tenue de l'implosive. Il arrive que la consonne implosive résulte de deux implosives *astō* < **asstō* < *adstō* ou d'une implosive et d'une explosive primitive *pergō* < **perrgō*[1] < *perregō* (cf. *perrēxī*) ; en ces deux cas il est abusif de parler de simplification de géminée ; une géminée est essentiellement composée d'une implosive et d'une explosive ; par définition il est donc illicite de parler de géminée dans **perr-gō,* **ass-tō* ; ici *rr* et *ss* ont exactement la même valeur

1. Tout autre est le cas d'*at-trahō, ac-crēscō, op-primō,* qui ont de vraies géminées et les conservent, comme *at-tulī, ac-cēdo,* etc. Voir l'opinion étrange de M. Niedermann, *Précis de phon. lat.* § 57.

et la même durée que le *-c-* de *factus* ; ils n'expriment que la tension et la tenue de l'implosion ; c'est pourquoi on ne trouve que la graphie *pergō* et non **perrgō* ; la graphie *asstō*, quand elle a un sens, correspond à la syllabation *as-stō*, de même *dis-spiciō, dis-stō*, etc. ; cette syllabation était un effet du sentiment étymologique qui voulait distinguer les parties du composé. Si donc on écrit *pergo* et non *perrgo*, ce n'est pas pour noter un changement de la prononciation de ce mot, mais pour se conformer au système graphique latin qui n'emploie pas deux fois le même signe pour noter un phonème comme tension et comme tenue, mais avec raison une seule lettre pour désigner l'implosion totale[1], quand elle consiste en une seule articulation.

II. — Lorsqu'une syllabe est fermée par une seule consonne et que la voyelle est longue : type *āctus*, le symbole de la quantité devient ...+., les trois premiers points représentent la quantité de la voyelle longue (*ā*) et le 4ᵉ l'implosion de l'implosive (*c*), qui en ce cas consiste en une tension suivie d'une tenue très courte. Dans les mots où cette implosive avait la même articulation que l'explosive suivante, l'implosive et l'explosive formaient donc une géminée à implosion brève, et cette géminée ne se distinguait pas nettement d'une consonne intervocalique, à laquelle elle finit par se réduire : *cāssus* > *cāsus*. Lorsque la consonne implosive était une sonante *r, l, m, n*[2], placée devant occlusive initiale de syllabe, comme une consonne sonante implosive ne s'accommode pas facilement d'une implosion abrégée, c'est la voyelle longue qui s'abrégeait : *movĕntis* < **movēntes* (cf. *movēre*).

III. — Lorsqu'une syllabe est fermée par deux consonnes, si la voyelle est brève : type *cărp-tus*, le symbole ..+.. est le même que pour *fac-tus* ; les deux consonnes implosives (*rp*) se partagent la durée du *c* de *fac-tus*, et par conséquent ont chacune une tenue abrégée, et nous avons vu que cet abrégement est une des causes de la disparition de la dernière consonne implosive dans la plupart des groupes. Si la voyelle est longue : type *quīnc-tus*, le symbole de la quantité devient ...+.., et la syllabe, trop longue, détonne dans le rythme quantitatif latin. Par suite, si la voyelle ne s'abrège pas (dans *quīnctus* elle était maintenue par *quīnque*), le groupe implosif est prononcé encore plus vite que dans *carp-*

1. La graphie *pergo* équivalant à **perrgo* montre que *factus* équivaut à **facctus* et que le symbole de la première syllabe est dans les deux cas ..+.., comme nous l'avons admis.

2. La chute d'une sonante implosive finale de mot après une voyelle longue est un fait de l'évolution indo-européenne, non latine : *rēs, rem* <**rēm* <**rēi-m, diem* <**diēm* <**diēw-m, homo* <**-ōn*.

tus, et l'élément le plus faible de ce groupe tend à s'amuïr. C'est ainsi que *quīnctus* est devenu *quīntus* ; *sānctus* paraît avoir été une prononciation assez usuelle, c'est elle sans doute qui explique que *santus* est attesté fréquemment. Si **illoucstris* avait simplifié la diphtongue *ou* avant de perdre *-c-* et était devenu **illūcstris*, la chute de *c* dans cette forme s'expliquerait comme dans *quīnctus* > *quīntus*. Si, comme il est possible, quoique moins vraisemblable, *c* est tombé alors que **illoucstris* maintenait encore la diphtongue, le changement reste très analogue à celui de *quīnctus*. Le groupe *-oucs-* exige en effet comme symbole de sa durée ...+.. ; les trois premiers points représentant la durée de la diphtongue, qui équivaut à celle d'une voyelle longue. La durée de cette syllabe étant contraire au rythme latin, un abrégement est nécessaire ; or le groupe *-cs-*, n'ayant pas de sonante comme premier élément, ne peut abréger l'élément vocalique. C'est donc le groupe consonantique qui doit s'alléger et perdre son élément le plus faible ; c'est ici le *-c-*, car *s* devant explosive sourde a une grande force de résistance en latin. Rien au contraire n'exige ce changement dans *mĭxtus, jŭxtā, dĕxter, sextus*, etc.

En fin de mot la durée de la syllabe est parfois anormale : *mercs* ..+... et *lūcs* ...+.. ; mais il s'agit de monosyllabes où la durée des syllabes pouvait avoir des libertés spéciales, et ces très rares exceptions s'expliquent bien par l'analogie.

IV. — Dans les mots où la dernière consonne du groupe implosif avait la même articulation que l'explosive, l'implosive et l'explosive formaient une géminée, qui s'est simplifiée très vite à cause de la brièveté de son premier élément.

Géminée simplifiée après consonne : *sarmentum* < **sarmmentom* < **sarp-mentom* ; *dēcermina* < **dē-cerm-mina* < **dēcarpmena* ; *offēnsus* < **offens-sos* < **— fend-tos* ; *perculsus* < **percels-sos* < **— celd-tos* ; *arsī* < **ars-sei* < **ard-sei* ; *corculum* < **corc-colom* < **cord-colom*. Etc. De même en fin de mot : *mīles* < *mīless* < **mīlets*.

Quant aux formes où la géminée a été conservée après consonne, elles ont été produites par le désir de retrouver dans des mots composés les éléments composants : *ex-somnis, ex-sanguis, ex-sistō, ex-sequor*, etc. ; il est possible que par pédanterie on ait parfois prononcé ainsi ; mais ces graphies ne le prouvent pas ; elles n'ont pas nécessairement une valeur phonétique.

V. — Géminée simplifiée après voyelle longue ou diphtongue :

a. occlusive : *sēdulō* < **sēd-dolō* (cf. *sēd-itiō*), *sēpparō* < **sēd-parō*.

b. *-ss-* > *-s-* : *cāsus* < *cāssus* < **cād-tos*, *dīvīsus* < *dīvissus*, *causa* < *caussa*, *aliōsum* < *aliōssum* < *aliōrs-sum* < **aliō-vorsom*. Quintilien, I, 7, 20 : « Quid quod Ciceronis temporibus paulumque infra fere quoties *s* littera media vocalium longarum vel subjecta longis erat, geminabatur ? ut *caussae, cāssus, dīvissiōnēs*. Quomodo et ipsum et Vergilium quoque scripsisse manus eorum docent. » *Caussa* se lit par exemple *CIL*. I², 589, II, 9 et dans le manuscrit A de Plaute *Merc.* 400 (voir le Thesaurus). Annaeus Cornutus (1er siècle ap. J.-Ch.) ne connaissait plus la prononciation de *causa* avec une *s* géminée.

Quant aux parfaits contractés *laudāsse, adīsse, consvēsse*, et analogues, qui existent déjà chez Plaute, ils ont conservé la géminée, au moins dans l'écriture, d'après *laudāvisse*, etc. Nisus, au 1er siècle ap. J.-Ch., voulait faire admettre la graphie *consuese*, mais Vélius Longus (VII, 79, 20 et s. K) déclare qu'en ce cas l'usage était de prononcer des géminées malgré la voyelle longue précédente.

Selon Marius Victorinus, *-s-* issu de *-ss-* était plus énergique qu'ailleurs (VI, 8, 6 K) : « iidem [les anciens] voces quae pressiore sono eduntur : *ausus, causa, fusus, odiosus* per duo *s* scribebant. »

c. *-ll-* > *-l-* après *ī*, mais se maintient après une autre longue (L. Havet) : *mīlia, vīlicus, stīlicidium*. Dans *mīlle, vīlla, stīlla, -ll-* est maintenue comme signe non de géminée, mais de *l* palatalisée[1] ; *mīllia* (*Mon. Ancyr.*), *vīllicus* sont des graphies analogiques d'après *mille* et *villa*. *nūllus* < *n(e)* + **oinolos* ; *corōlla* < **corōnolā*, *rāllum* < **rās-slom* < **rāt-slom* < **rād-slom*, non < **rād-lom*, car tous les noms d'instruments de la même formation ont **-slo-* ; le contraste entre *pālus* < **paz-los* < **pagz-los* < **pag-slos* et *aulla* < **auslā* < **aukslā*, *paullum* < **pauslom* < **pauk-slom* montre que *-sl-* avait conservé *-s-* sourde après diphtongue en *u* et que *-sl-* était devenue *-ll-*, qui s'est maintenue pendant la période classique (*paullum*, CIL. I², 1211 ; *Mon. Ancyr.* III, 21, etc.) ; mais *-ll-* s'est simplifiée pendant le 1er siècle, car Vélius Longus (VII, 80, 11 et s. K) affirme que *paullum* « repetito eodem elemento (*l*) ... enuntiari nullo modo potest. » Et Ter. Scaurus (VII, 20, 15 et s. K) n'admet *paullum* que pour des motifs étymologiques, afin de le rapprocher de *pullus* et *pusillus*. Dans la prononciation vulgaire *au* était souvent remplacé par *ō* ; après cet *o* *-ll-* persistait : *aulla* > *olla, Paullus* : *Pōlla, Pōllīō* et *Pōlīō*.

Après la dipthongue *ae*, *-sl-* ne devient pas *-ll-*, comme après *au* ; *caelum* « ciseau » < **caezlom* < **caeslom* < **caes-slom* < **caed-slom*. Le contraste entre ce traitement et celui de

[1]. *l* simple devant *e, a* indiquerait une prononciation vélarisée de *l*.

rāllom < **rād-slom* vient de ce que **-s-sl-* dans **rās-slom* s'est maintenu plus longtemps que dans **caes-slom*, où *-ss-* s'est rapidement réduite à *-s-* à cause de la diphtongue *ae* précédente ; mais *ae* n'a pas, comme *au*, empêché *-s-* de se sonoriser.

Le roman atteste que *-ll-* était restée une géminée dans *stēlla, vīlla, anguilla, ōlla*, sauf en gallo-roman et en rétoroman : *stēlla* > fr. *étoile* comme *voile*, mais roum. *steaoa* comme *șeaoa* < *sēlla*, esp. *estrella* comme *silla* ; *olla* > v. fr. *eule* comme *seule* < *sōla*.

d. *-rr-* > ? Il semble que, comme *-ll-*, *-rr-* persiste : exemple unique : *nārrō* ; l'*-ā-* est attesté *CIL*. XIII. 1668, I, 37 (inscription de l'empereur Claude) et dans d'autres inscriptions, et indirectement par Varron et Vélius Longus (VII, 80, 8 et s. K) qui proposent d'écrire *naro* avec une seule *r* d'après *gnārus* ; or cette graphie serait absurde, si l'*a* était bref.

e. *-mm-* > *-m-* ; *rāmentum* « copeau » < *rāmmentom* < **rād-mentom* ou < **rāt-smentom* < **rād-smentom* : *rādere* ; **-tsm-* donne *-ssm-* > *-mm-*, comme *-tsn-* donne *-ssn-* > *-nn-* : *penna* < **pet-snā*.

f. *-nn-* > ? Il n'y a pas d'exemple sûr : *strēnna* est sans doute une graphie fausse, car toutes les langues romanes continuent *strēna*, sauf l'ital. *strenna*, qui peut être un mot « savant ».

Ainsi, tandis que les autres consonnes géminées perdent leur élément implosif après voyelle longue ou diphtongue, *rr* et *ll* le maintiennent. Ce fait rappelle les cas tels que **pērna* > *pĕrna*, où la sonante ne se laisse pas réduire par une voyelle longue comme le *c* de *āctus*. Dans *nārrō, ūllus*, la sonante implosive *r* ou *l* a moins bien résisté parce qu'elle faisait partie d'une géminée, mais, même en ce cas, elle a manifesté une force de résistance qu'elle doit à sa nature presque vocalique et qui naturellement manque aux autres consonnes.

TROISIÈME SECTION

INFLUENCE RÉCIPROQUE DE CONSONNES APPARTENANT AU MÊME MOT, MAIS SÉPARÉES PAR UNE VOYELLE

Nous avons exposé jusqu'ici les changements qu'éprouvent les consonnes explosives et implosives en tant qu'elles appartiennent à une même chaîne consonantique non interrompue par une voyelle. Il faut considérer maintenant les changements consonantiques qui ont leur cause dans l'action réciproque qu'exercent les uns sur les autres des éléments consonantiques séparés par une voyelle, soit qu'ils appartiennent à la même syllabe comme *s-s* dans *vic-sis-tī*, soit qu'ils appartiennent à des syllabes différentes, comme *r-r* dans *praestrigiae*.

Les changements qu'on observe en ces conditions se ramènent aux types suivants : une consonne placée dans la position définie peut ou bien changer de place : MÉTATHÈSE, ou bien changer son articulation, de manière à prendre celle d'une autre consonne : ASSIMILATION, ou de manière à se différencier d'une consonnne semblable : DISSIMILATION, ou enfin se confondre avec elle : HAPLOLOGIE.

En effet si le même mouvement articulatoire est répété dans deux consonnes d'un même mot, il y a une tendance à éviter cette répétition en supprimant ou modifiant ce mouvement dans la première des deux consonnes : 1° Quand celle-ci appartient à un groupe consonantique, elle peut disparaître si elle n'est pas sonante : **ste-stai* > *stetī*; si elle est sonante, elle peut se modifier ou disparaître : *laterna* < *lanterna*, *fragellum* < *flagellum* ; 2° Si elle est une consonne intervocalique, elle ne peut disparaître et créer un hiatus; du moins le seul exemple cité : *cereālis* < **cererālis*, est un cas spécial (v. p. 239). Mais elle peut disparaître sans créer d'hiatus en se confondant avec l'autre consonne semblable ; en ce cas la voyelle qui séparait les deux consonnes disparaît aussi, c'est ce qu'on appelle une haplologie : *arcubiī* < *arcicubiī*. L'haplologie atteint surtout les consonnes non sonantes. Les consonnes sonantes intervocaliques ne font guère que se modifier pour se débarrasser de leur élément gênant ; surtout

les sonantes linguales *r*, *l*, *n* se changent volontiers l'une dans l'autre ; *m* ne peut guère se changer qu'en *n* : *Bonōnia* < *Bolonia*, *quomiam* < *quoniam*.

Si deux consonnes séparées par une voyelle sont partiellement identiques, les deux phonèmes peuvent tendre à devenir de tout point identiques en assimilant le reste de leur articulation. Ce changement, étant l'inverse de la dissimilation, est très rare dans une langue qui, comme le latin, tend à différencier les consonnes séparées par une voyelle. Le domaine de l'assimilation est dans la chaîne des consonnes non séparées par une voyelle. Là elle règne presque exclusivement : sauf quelques cas de dissimilation et de différenciation, tous les changements qui s'y produisent sont des faits d'assimilation due à l'influence de la consonne dominante.

Enfin il peut arriver que l'élément explosif d'une syllabe soit formé d'un groupe composé d'une consonne non sonante + *r*, *l*, *n* ; comme *r*, *l*, *n* gênent l'explosion de la consonne précédente, elles tendent à se placer de l'autre côté de la voyelle (métathèse) : *cernō* < **crinō*, et à devenir implosives, à moins naturellement que l'élément implosif de la syllabe ne soit déjà trop chargé, ou que la métathèse n'ait pour effet de former un groupe évité dans le système phonétique donné. Les autres formes de la métathèse n'ont presque pas d'importance en latin.

De même que dans l'évolution des consonnes appartenant à un même groupe implosivo-explosif, les degrés de valeur des consonnes jouent un rôle essentiel dans les changements résultant de l'influence réciproque des consonnes séparées par une voyelle ; ce sont les consonnes dont la position est la plus forte dans la syllabe, qui déterminent l'évolution des autres. Quant aux consonnes dont la position est de même valeur dans la syllabe, p. ex. *n-n* dans *Bonōnia*, elles n'ont pas la même valeur DANS LE MOT. Si deux consonnes dans le même mot ont la même position syllabique, c'est la seconde qui a la valeur prédominante : *Bonōnia* devient *Bolonia* : la deuxième dissimile ici la première.

Cette différence de valeur est l'effet d'une loi psychique. L'attention du sujet parlant se porte non plus sur les phonèmes déjà prononcés et non seulement sur le phonème qu'on est en train de prononcer, mais sur la chaîne des phonèmes qui doivent suivre. Si dans cette chaîne il y a un phonème dont la ressemblance ou la différence avec le phonème actuellement prononcé cause quelque difficulté, la représentation du phonème futur peut altérer le premier, soit que les deux phonèmes se fondent en un seul : *dixtī* < *dic-sis-tī*, auquel cas l'élément intermédiaire est sacrifié, soit que le premier s'assimile au second ou s'en dissimile.

Il peut arriver que le premier phonème ait une importance morphologique spéciale, due à ce qu'il est indispensable à la forme normale d'un thème, d'un suffixe. Dans ce cas il résiste à la cause de changement qui consiste dans une gêne provoquée par la ressemblance des deux phonèmes, et c'est la seconde consonne qui est altérée. C'est la même influence morphologique qui fait que **exem-lom* ne devient pas **exellum,* comme l'évolution normale l'exigerait, mais maintient *m* consonne en position faible et change l'initiale de syllabe *l* en *pl* afin de conserver la forme ordinaire du thème qui est *exem-* et *exemp-* : *eximō, exemptum.* De même **mīlit-ālis,* à cause de *mīlitis, mīlitī,* etc., ne peut se changer en **mīritālis*; c'est donc la seconde *l* qui se dissimile : *mīlitāris.*

CHAPITRE I

DISSIMILATION CONSONANTIQUE

« La dissimilation... se produit, dit M. Grammont, *MSL.* XIX, p. 260, quand deux phonèmes amèneraient à courte distance la répétition d'un même mouvement articulatoire. La dissimilation consiste à éviter cette répétition en supprimant ce mouvement dans le plus faible des deux phonèmes. Souvent elle n'apparaît que dans quelques mots, plus ou moins isolés, parce que les conditions nécessaires pour sa réalisation ne se sont pas présentées ailleurs, ou que, là où elles se rencontraient, des circonstances particulières l'ont empêchée de se produire. » Il n'est pas nécessaire que les phonèmes dissimilés aient été de tout point semblables ; il suffit qu'ils aient contenu un trait de ressemblance ; la dissimilation fait disparaître cette ressemblance, et a donc des formes aussi variées que la similitude elle-même. Jamais elle n'aboutit à créer des phonèmes nouveaux : la consonne dissimilée ou disparaît tout entière ou est remplacée par la consonne qui, sans présenter la similitude prohibée, lui ressemble le plus.

Tandis que la dissimilation, dans les groupes de consonnes formant une chaîne non interrompue par une voyelle, atteint aussi bien une consonne non sonante qu'une sonante : *fulcrum* < **fulclom,* *poscō* < **porscō* < **porkskō,* *asportō* < **absportō,* elle n'atteint généralement, dans les consonnes séparées par une voyelle, que les consonnes sonantes; pour qu'une occlusive ou une sifflante soit dissimilée, il faut, en latin du moins, qu'elle fasse partie d'un groupe implosif-explosif répété, p. ex. **stestai* > *stetī.*

I. — Dissimilation de géminées.

Lorsque le même mot contient deux géminées, c'est-à-dire deux consonnes à la fois implosives et explosives, les géminées contiennent le même retard de l'explosion ; en ce cas la première se simplifie en perdant son élément implosif qui est le plus faible :

mammilla > *mamilla*. Sans doute l'articulation de *-mm-* exige des mouvements autres que celle de *-ll-* ; mais le fait qu'il s'agit de surseoir à l'explosion dans les deux cas suffit à constituer une ressemblance et à provoquer une dissimilation.

Cependant on admet généralement que le cas de *mamilla* est analogue à celui de mots où une géminée serait simplifiée, quoique non suivie d'une autre géminée ; et l'on propose diverses formules pour préciser les conditions de cette simplification. Tantôt on affirme qu'une géminée précédée de voyelle brève de syllabe initiale est réduite, lorsqu'elle est placée dans un polysyllabe devant une seconde syllabe longue par nature ou position : *mammilla* > *mamilla* tandis que *mamma* se maintient (voir p. ex. Niedermann, *Précis hist. de phon. lat.* § 57 et s.). Tantôt on prétend que la simplification est due à l'action qu'exerce l'accent de la syllabe suivante (voir Sommer, *Handb*², p. 206 et s.). A priori ces explications paraissent peu naturelles ; en fait elles ne s'appuient sur aucun exemple sûr et se heurtent à des exceptions très nombreuses.

Le mot qui semble le plus probant en faveur de l'hypothèse de la simplification d'une géminée non suivie d'une autre géminée, est *farīna*, qu'on explique par **farrīnā* < **farsīnā*, dérivé du thème **fars-* qu'on retrouve dans *far*, génitif *farris* < **fars-es*, ombrien *farsio* « farreum ». Cette étymologie, évidente pour l'essentiel, suppose le degré zéro du suffixe *-es-* dans **fars* < **bhar-s* ; or ce degré est assez rare dans les thèmes neutres en *-es*, p. ex. skr. *útsaḥ* « source » < **ud-s-* (voir Brugmann, *Grundriss*, II², 1, p. 515 et s.). En gothique, l'adjectif *barizeins* « d'orge » remonte au même thème avec le degré *e* du suffixe : **bhar-es-*. Si en latin on pose la même forme de ce thème, on obtient la série : **bhares-īnā* (= féminin de l'adjectif got. *barizeins*)[1] > **faresīnā* > **farerīnā* qui ne peut aboutir à **farrīna*, puisqu'une brève de syllabe intérieure n'est pas absorbée par une sonante brève après une syllabe brève (voir l'évolution des voyelles), mais aboutit à *farīna* par une haplologie du type le plus ordinaire : *mediālis* < **medidiālis*, *sēmodius* < *sēmimodius*.

curūlis < **currūlis*, dérivé de *currus*? Cette étymologie ne convient guère au sens et il s'agit d'un terme technique se rapportant à un objet sans doute emprunté : « estne vocabulum cum sella curuli a Tuscis sumptum ? » demande avec raison M. Thurneysen dans le *Thesaurus linguae latinae*.

canālis < **cannālis*, dérivé de *canna* ? Il s'agit encore d'un terme technique et le *Thesaurus* dit encore prudemment : « sunt

1. Cf. *veterīnus* « bête de trait » < **wetes-īnos* avec le degré *-es-* devant *-īno-*, en regard de skr. *vatsáh* < **wets-os* « veau ».

qui a canna ductum putant. » Lors même que *canālis* serait apparenté à *canna*, la géminée *-nn-* de **cannālis* ne serait pas assurée, car *canna* est un mot emprunté, et en grec κάννα, emprunté lui aussi, appartient à un groupe de mots qui contiennent tantôt -ν- tantôt -νν- : κανοῦν « corbeille », κάναστρον ou κάνιστρον même sens, κάν(ν)ης « natte de jonc », κάν(ν)αθος « mannequin ».

disertus continue non *dis-sertus*, qui ne convient guère au sens, mais *dis-artus*, où *-s-* s'est maintenue entre voyelles et n'est pas devenue *-r-*, comme dans *dirimō*, par dissimilation à cause de *-r-* suivante (cf. *miser*) ; *disertus* doit être rapproché de *disertiones* « divisiones » (voir Sommer *Krit. Erläut.* p. 77) ; c'est donc un composé d'**artus* < **artos* au sens d' « articulé », ou, moins vraisemblablement, selon une hypothèse de M. F. Hartmann (*Glotta*, 1912, p. 150), de *arctus* « étroit, serré » ; le sens étymologique « détaillé » se reconnaît encore chez Plaute, *Amph.* 578 : Satin hoc plane, satin diserte, ere, nunc videor tibi locutus esse, et Liv. Andronicus, *Odyssée*, 6 : tuque mihi narrato omnia disertim.

cottidiē < **quotitei-diē* ? Invraisemblable, car **quotito-* n'existe pas en latin. *Cottīdiē* < *quottīdiē* est à *quot diēs* ce que *sextīdiē* est à *sex diēs*. *Cottīdiē* s'est toujours maintenu avec la géminée ; le doublet *cotidiē* s'explique facilement par une étymologie populaire qui l'a altéré pour y retrouver *quotus* qu'on croyait y reconnaître.

Chez Lucilius, vers 1242 de l'édition Marx, on lit *ore corupto*, où l'on croyait reconnaître *corrupto*. Mais M. Heraeus y a reconnu le verbe grec κορύπτω « frapper de la corne » (*Rhein. Musaeum* LXX, p. 41 ; 1915).

Ainsi aucun fait n'appuie les théories examinées ; des exemples très clairs les ruinent : *horror*, *error* devraient simplifier la géminée partout, sauf au nominatif singulier ; **surregō* devient *surgō* et malgré ce modèle *surrēxī* maintient la géminée ; de même *porrēxī* à côté de *porgō* ; *porrigō* et *verrūca*, étant isolés, sont décisifs. Et dans les mots non isolés, tels que *gallīna*, *innoxius*, *afflīgō*, *illātus*, *corrumpō* et des centaines d'autres, le fait qu'on aurait restitué la géminée partout sans exception serait incompréhensible. En ce qui concerne les noms propres, M. W. Schulze, *Latein. Eigenn.* p. 439, a montré qu'il y a une masse d'exemples qui contredisent la règle : *Accōnius*, *Appōnius*, *Allōnius*, *Arrōnius*, *Fullōnius*, *Allēdius*, *Arrēdius*, etc.

Après avoir écarté la prétendue simplification de géminée non suivie de géminée, il nous reste à considérer les cas où une géminée a été simplifiée devant une autre géminée, type *mammilla* < *mamilla*. M. W. Schulze (*Latein. Eigenn.* p. 462 et s.) a donné de ces faits une autre explication qu'il faut d'abord examiner. En relevant un très grand nombre de noms propres

latins pris dans toutes les parties de l'Italie et contenant une consonne géminée, il a prouvé le fait suivant (p. 452 et s.) : « il n'y a pas un seul nom gentilice d'aspect diminutif et d'un usage assez étendu, qui contienne une géminée reconnue comme normale. » On a p. ex. *Acceius, Accius, Acconius,* mais *Acellius* ; *Arrius,* mais *Arellius* ; *Appius, Appeius, Apponius, Appulejus,* mais *Apellius* ; *Eppius,* mais *Epillius* ; *Mettus,* mais *Metellus* ; *Vittius,* mais *Vitellius,* etc.

Cette alternance de consonne simple avec la géminée dans les noms propres paraît de même nature que celle des mots tels que *mamma* : *mamilla.*

M. Schulze, p. 462 et s., pense que dans les noms propres tels que *Mettius, Appius,* la géminée serait le résultat de l'abrégement hypocoristique d'un nom propre primitif perdu (cf. Στράττις < Στράτιππος) et que cette géminée n'aurait jamais été introduite dans les dérivés formés de suffixes diminutifs *-ellius, -illius, -ullius, -īllius* ; c'est ainsi qu'en grec on trouve Μένιννα à côté Μεννέας, Μέννεις, Μεννίδας ; « *mamilla* et *ofella* ne s'expliquent donc pas, dit-il, par le fait qu'ils auraient perdu, mais par le fait que dès l'origine ils n'ont pas eu l'allongement hypocoristique ; et ceci a été appliqué par une imitation mécanique à des cas tels que *pusillus* et *quasillus.* »

Cette hypothèse explique bien *Metellus* à côté de *Mettus.* Mais elle ne rend pas compte du contraste entre *mamma* et *mamilla,* entre *offa* et *ofella.* Elle suppose qu'il aurait existé des formes primitives d'où dériveraient *mamma* et *offa* par abrégement hypocoristique et *mamilla, ofella* par l'addition d'un suffixe diminutif. Mais s'il est permis de supposer de telles formes pour expliquer les groupes de noms propres tels que *Mettus* et *Metellus,* on ne voit pas ce qu'il faut représenter comme prototypes de *mamma mamilla, offa ofella,* et il est clair que *mamma* a une géminée primitive comme *atta.* Enfin l'hypothèse ne donne aucune explication de *pullus pusillus, quallus quasillus,* et pour expliquer *ŏmittō* M. Schulze est réduit à l'étymologie impossible *obs-mittō.*

Les difficultés disparaissent si l'on admet que les deux géminées ont coexisté un certain temps, et qu'ensuite la première a été réduite par dissimilation : **Mettellus* (diminutif de *Mettus*) > *Metellus* ; *mammilla* (diminutif de *mamma*) > *mamilla* ; **offella* (diminutif de *offa*) > *ofella* ; **pussillus* (diminutif de **pusslos,* ancienne forme de *pullus*) > *pusillus* ; **quassillus* (diminutif de **quasslos,* ancienne forme de *quallus*) > *quasillus* ; *saccellus* > *sacellus* ; **ommittō* (< **ob-mittō*) > *ŏmittō.* Une confirmation de cette hypothèse consiste en ce qu'elle explique la répartition de *-illo-* et de *-ello-* : **pusslo-los,* **quasslo-los* deviennent **pussillos,* **quassillos* ; **mammo-lolā* devient d'abord **mammlola*

(absorption de la voyelle brève par une sonante géminée), d'où *mammilla.* Au contraire **offo-lolā* devient **offollā* > **offella,* car après une géminée non sonante (*ff*) une voyelle brève se maintient, et c'est l'*o* de *-*lolā* qui doit tomber, cf. *porcellus* < **porcelolos,* diminutif de **porcelos.* De même **Mettololos* > **Mettollos* > **Mettellos* ; **saccololos* > **saccollos* > **saccellus.*

Les exceptions où l'on observe le maintien des deux géminées sont : *mellilla* Plaute *Cas.* 135 et *Pseud.* 180 par influence de **mell-,* thème de *mel* ; *occillet Amph.* 183 par influence d'*occāre* ; *Flaccilla, buccella, tessella* par influence de *Flacca, bucca, tessera.*

II. — Dissimilation de groupes consonantiques.

Lorsque des groupes consonantiques se répètent dans un mot, c'est l'élément le plus faible, donc l'élément implosif de l'un des groupes qui disparaît, et s'il s'agit d'un groupe explosif, c'est la sonante postinitiale de syllabe qui cesse d'être prononcée.

1. *stetī* < **ste-stai* ; *spopondī* < **spo-spond-ai* ; *scicidī* > **sci-scid-ai* : *scindō.* Le latin a évité **te-stai,* **po-spondai,* **ci-scidai* qui correspondraient au type sanskrit, sans doute parce que le redoublement dans ces parfaits est fait de la portion la plus caractéristique de la racine et qu'il y avait par conséquent un intérêt étymologique à reconnaître cette racine dès la première syllabe. De plus dans une forme telle que **ste-sti-stī* c'est la chute de l'*s* du milieu qui allège le mieux la prononciation. Enfin *s-,* appartenant au groupe initial de mot, était peut-être plus énergique et plus résistante que l'*-s-* implosive suivante.

2. *cl-cl* > *c-cl* : *cāvicla* < *clāvicla,* d'où fr. *cheville* ; voir Niedermann, *Glotta* II, 51 et s.

3. *qu-qu* > *c-qu* : *coquō* < **quoquō* < **pequō* (voir plus loin) ; *cīnque* (*CIL.* X 5939) < *quīnque,* continué dans toutes les langues romanes : fr. *cinq.*

4. *w-kʷ* > *v-c* : *vocāre* < **voquā* < **wekʷ-* : *w-* initial est plus fort que l'élément labial de *kʷ.*

III. — Dissimilation des aspirées ou spirantes groupées.

Cette hypothèse de M. Walde, *Indogerm. Forsch.* p. 98 et s., a été examinée p. 117.

IV. — Dissimilation de consonnes dans les autres cas.

La tendance à la dissimilation peut avoir pour effet de faire

éviter les formes où les lois morphologiques ont introduit une répétition articulatoire qui répugne à la langue : on dit *ferōcior* et non **feríor, magis vērus* plutôt que *vērior, magis mīrus* (Plaute, *Mil.* 539) plutôt que *mīrior* ; il semble qu'on a évité la répétition de groupes *r-r* compliqués de deux voyelles palatales *e-i, i-i.*

Les effets phonétiques de la dissimilation sont divers.

1. Elle peut empêcher un changement phonétique de se produire : *miser, disertus* ont conservé *-s-* intervocalique pour éviter *ir-er-* ; *maeror* ne contredit pas cette explication : il continue **maerōs* qui vient de **maesōs. Caesariēs* a pu avoir *-ss-*.

2. Elle détermine la chute d'un phonème.

a. Les consonnes répétées occupent la même position dans la syllabe. Dans ce cas la première peut disparaître, si elle est groupée, car alors sa chute ne produit pas d'hiatus. En latin il n'y a pas d'exemples sûrs :

obsetrici (< *obstetrīcī*) *CIL.* III, 8820 peut être un simple lapsus ; *sructor* (< *structor*) VIII 9426 peut être une dissimilation purement graphique, car on trouve *posris* pour *post(e)ris* XIV, 595. A cette époque *sr, sl* tendaient vers *str, stl* : *pessulus* > *pesslus* > *pestlus.* — *Segestre* (< στέγαστρον ?), s'il est emprunté, ne prouve rien.

b. la seconde consonne, étant postinitiale ou finale de syllabe, a une position moins forte que la première ; en ce cas elle peut disparaître ; il n'y a d'exemples que pour une sonante groupée implosive ou explosive :

r : *proprietas* > *propietas* (CIL. XI, 2827, 28, en 19 ap. J.-Ch.) ; *propius* VI 30123 ; 7470, etc. ; *crēbrēscō* > *crēbēscō* ; *crībrāre* > *crībāre* (*Mulomed. Chir.* p. 73, 2) ; *exprobrāre* < *exprobāre* (voir Th. Stengel, *Berl. ph. Woch.* 1914, col. 1019). Le groupe occlusive + *r* est plus énergique à l'initiale de mot qu'à l'intérieur après voyelle. *Praestīgiae* < *praestrīgiae* pour conserver *prae.*

mamor < *marmor,* cité par Pompée V, 283, 13 K.

l : *cavilla* < **calvilla* : *calvor.*

n : *laterna* (cité par Priscien II, 120, 20 K) < *lanterna.* Marcellus Empiricus écrit régulièrement *contusus,* mais *tunsus, obtunsus,* de même Oribasius, etc.

Incertains : *protervus*[1] < *proptervus,* où il y aurait chute d'une occlusive ; *proptervus* se trouve dans les manuscrits de Plaute *Bacch.* 612 et dans le palimpseste ambrosien : *Truc.* 256. Est-ce le même mot que *protervus* ? *-p-* a-t-il été ajouté pour

1. Dans Tér. *Hec.* 503 on lit *proterŭos.* Est-ce un composé de *torŭos* ? L. Havet.

rapprocher *protervus* de *propter* ? — *silex* < **scelec-* (v. Walde *Etym. Wörterb.*) : dissimilation d'une initiale de mot par une intervocalique ?

c. Le groupe d'intervocaliques *-r-r* laisse tomber l'une des *r,* si le groupe est placé devant *-l-,* parce qu'en ce cas *r* ne peut se changer en *-l-* : *cereālis* < **cererālis* : *cerēs, cerer-is.* La première *-r-* était maintenue par *cerēs* ; et une haplologie **cerālis* aurait mutilé le thème de *cerēs.*

3. Elle détermine le changement d'une consonne sonante, lorsque celle-ci est suivie d'une autre sonante ayant totalement ou en partie la même articulation ; la seconde sonante n'est dissimilée par la première que dans certains suffixes pour conserver au thème la forme qu'il a dans les mots de la même famille :

l-l > *r-l* : *Parīlia* < *Palīlia,* fêtes en l'honneur de la déesse Pales (Varron, *de ling. lat.* 6, 64) ; bas-latin *fragellum* < *flagellum* (*App. Probi*) ; peut-être *caeruleus* s'il est dérivé de *caelum* ; *curtellus* < *cultellus* (Dioskurides) : ital. vulg. *cortello* ; *scarpellum* < *scalpellum* (*Mulomed. Chir.* p. 202, 205, 292 : ital. *scarpello* ; *cretellae* < *clitellae* (*Mulomed. Chir.* p. 102).

Les suffixes *-lis, -clum* deviennent *-ris, -crum,* lorsque le thème précédent renferme une *l* : *ālāris, mīlitāris. singulāris. cōnsulāris, auxiliāris, lūnāris, pulvīnar* ; mais *plūrālis, mortālis, nāvālis, vēnālis, nivālis, cervīcal.* — *simulācrum, lucrum* (cf. *sepulcrum, fulcrum*), mais *pōclum, saeclum, perīclum, vinclum.* Exceptions : *glaciālis, lētālis,* etc.

l-l > *n-l-* : *cuntellum* < *cultellum* (*App. Probi*) : supras. *kunti* « couteau ».

r-r > *l-r* : bas-lat. *pelegrīnus* < *peregrīnus* ; bas-lat. *telebra* < *terebra* (*App. Probi*) ; *meletrīx* < *meretrix* ; *plurīgō* < *prūrīgō* (Dioskurides 1, 74[b] et souvent) ; *Glegori* < *Grēgōrī* (Diehl, *Lat. altchr. Insch.* n° 226, note). Skutsch a expliqué *culter* par **ker-tro-,* mais **(s)kel-* « fendre » est bien attesté à côté de **(s)ker-* : gr. σκάλλω (voir P. Persson, *Beiträge zur idg. Wortf.* p. 177). A l'inverse : *crīblāre* < *crībrāre, Mulomed. Chir.* p. 49, etc. par influence du thème de *cernō, discrīmen.*

r-r > *n-r* : *menetrix* < *meretrīx* (*App. Probi*), sans doute par influence de *maneō* au sens de « cohabiter » ou « attendre les clients ».

n-n > *r-n* : *carmen* < **can-men* : *canō* ; *germen* < **gen-men* : *genuī,* skr. *ján-man-* « origine ». Il est cependant plausible d'expliquer ce changement par une différenciation des deux phonèmes contigus : *nm* ; en effet *nm* est en latin un groupe insolite, qui ordinairement devient *mm* par assimilation ; ici *nm* a été maintenu par *canō, genitus.* Voir L. Havet *MSL.* VI, 31, Grammont *Diss. cons.*, p. 54). Cf. v. fr. *merme* < *min(i)mu, arme* < *an(i)ma.*

m-m > *f-m* : probablement *formīca* : μύρμηξ, *formīdō* : gr. μορμώ (Grammont *Diss. cons.* 44, 46).

m-m > *n-m* : *quoniam* > *quom* + *jam*.

n-m > *r-m* : *grōma*, emprunté du grec γνῶμα ; probablement par l'intermédiaire de l'étrusque. Dissimilation étrusque ? Comparer *carmen* < **canmen*, étr. *Memrun* < gr. Μέμνων.

n-m > *l-m* : *molimentum CIL.* VIII, 2269, etc. < *monimentum* : roum. *mormînt*, rétorom. *mulimaint*, v. lomb. *molimento*, sicil. *mulimentu*. — *lymphāticus* au lieu de **nymphāticus* : νυμφόληπτος est un mot emprunté qui a pu être altéré par étymologie populaire.

m-b- > *n-b* : *tenebrae* < **temebrae* < **temesrai* : skr. *támisrā* « ténèbres » (voir Niedermann, *Bezz. Beitr.* XXV, p. 86) ; **nespilus* < *mespilus* : ital. *nespola*, v. fr. *nesple*, fr. mod. *nèfle*.

n-t > *l-t* : *leptis* (Loewe, *Prodrom.* p. 340) < *neptis*.

Jamais la dissimilation ne change une sonante en une occlusive ni, sauf peut-être dans *formīca*, en une spirante ; *m* ne se change qu'en *n*, seule sonante qui lui ressemble.

En un seul cas la dissimilation a changé une occlusive en sonante et réciproquement : *d-d* > *r-d* : *merīdiē* < **medīdiē* ; *r-r* > *r-d* : *rārus* > *rādus* (Dioskurides I, 87ᵃ et X, 421) : ital. *rado* ; *prūrītus* > *prūdītus* (Oribasius VI, 139 titre, et l. 3, 6, 8, 10, 19) : port. cat. *pruir*, prov. *pruzer*, ital. *prudere* (voir Niedermann, *Neue Jahrb.* XXIX, 323). *d* latin était instable et tendait, de lui-même, à se confondre avec *r* (ou *l*) : *pedēs* > lat. dial. *perēs* (Consentius, V, 392, 15 K), *ēritor CIL.* X 6565 = *ēditor* (vers 370 ap. J.-Ch.).

CHAPITRE II

HAPLOLOGIE

Lorsque, dans un seul et même mot, deux consonnes, séparées au moins par une voyelle, sont les mêmes, la langue peut employer un autre procédé que la dissimilation pour se débarrasser de cet inconvénient. Dans la dissimilation la voyelle qui sépare les deux consonnes est maintenue. Mais il peut arriver que la ressemblance entre les deux consonnes produise leur fusion dans la représentation du sujet parlant ; en ce cas, les deux consonnes n'en faisant plus qu'une, la voyelle qui les séparait, quelle qu'elle soit, est sacrifiée, même si elle était longue. Dans la dissimilation l'esprit réagit contre la similitude et altère le son pour créer une dissemblance ; dans l'unification des deux consonnes l'esprit, pour écarter la similitude, en fait une identité. C'est ce phénomène qu'on appelle haplologie, mot mal choisi, mais déjà consacré par l'usage, et qu'il ne serait pas utile de remplacer par un terme nouveau plus exact. On voit que l'haplologie, provoquée par le même fait que la dissimilation, aboutit au même résultat : elle écarte une ressemblance qui, par le manque de netteté, créait un malaise, une incertitude dans l'image motrice.

L'haplologie atteint de préférence les consonnes non sonantes intervocaliques, parce qu'elles ne peuvent ni disparaître, de peur de créer un hiatus, ni se changer en un autre phonème ; elle atteint moins souvent les sonantes intervocaliques, parce que celles-ci ont la ressource de se changer en une autre sonante apparentée ; quand elle fait disparaître une sonante dans un mot, il est probable qu'il y a chaque fois une raison spéciale qui fait préférer l'haplologie à la dissimilation ; les principales raisons sont sans doute ou la longueur du mot, que l'haplologie abrège avantageusement, ou la présence de plusieurs sonantes consonnes dans le mot : κελαινεφής < *κελαινο-νεφης.

Il y a trois cas d'haplologie à distinguer, selon que la seconde consonne appartient à la même syllabe ou à la syllabe suivante ou à une syllabe séparée de la première par une autre syllabe.

Naturellement jamais l'haplologie n'aboutit à confondre une initiale de syllabe avec la consonne postinitiale de la syllabe suivante, ce qui aurait pour effet de faire disparaître une consonne dominante au profit d'autres consonnes moins fortes : *terebra* ne saurait devenir **tera*. Il ne semble pas non plus que l'haplologie réunisse deux explosives en sautant par-dessus une diphtongue ou une consonne implosive : *petistī* ne devient pas **petī*. Elle ne peut confondre deux initiales de syllabes que s'il n'y a qu'une voyelle entre elles.

1re forme de l'haplologie : les deux consonnes appartiennent à la même syllabe ; leur fusion entraîne la disparition de la voyelle qui les séparait :

a) *s* < *sis* dans beaucoup de formes de parfaits en *s* : *accestis* < *accessistis* (*Enéide* I, 201), *scrīpstis* < *scrīpsistis* (Ennius, *Scen.* 211), *dērēxtī* (*Enéide* VI, 57), *ērepsēmus* (Hor. *Sat*, I, 5, 79), *ēvāstī* (Hor. *Sat.*, II, 7, 68), *percustī* (Hor. II, 3, 273), *dīvisse* (Hor. *Sat.* II, 3, 169), *surrēxe* (Hor. *Sat.* I, 9, 73), *mīstī* (Catulle XIV, 14), *dīxe* (Plaute, *Poen.* 961), *dētrāxe* (*Trin.* 743), etc. La preuve que ces formes sont un produit de l'haplologie et non d'une influence analogique est que p. ex. *ēgistī* ne fait jamais **ēxtī*.

b) Autres : *dextāns* < *dē* + *sextāns* : ici *c*, consonne implosive, a été sans doute rétabli sous l'influence de *sextāns* ; *vēndō* peut être une haplologie pour *vēnun-dō*, mais s'explique aussi par l'absorption de *ŭ* par *n* après syllabe longue. De même *ses* > *s* : *potisset* < *potis* + *esset* (Lucilius 5, 1050, etc.) ; *venerīst* < *veneris* + *est*, etc. chez Plaute.

2e forme de l'haplologie : les deux consonnes sont initiales dans deux syllabes consécutives :

mediālis (Paul Fest. 124 Th. de P.) < **medīdiālis* (v. Juret *MSL.* XX, p. 156) ; *dentiō* < *dentītiō* ; *Restūtus* (nom propre plusieurs fois écrit ainsi dans les inscriptions VI, 477 ; 1675, etc.) < *Restitutus* (VI, 220, 20, etc.) ; *vestrix* = *vestītrīx* (VI, 9214), *nūtrīx* < *nūtrītrīx* cf. *nūtrītor* ; *arcubiī* < **arci-cubiī* « qui excubabant in arce » (Paul. Fest. 19) ; *quīngentī* < **quīnque-centei* ; *pruīna* < **pruruīna* < **pruswīnā* (voir p. 142) ; *farīna* < **farerīnā* < **bhares-īnā* : got. *barizeins* « d'orge » (voir p. 234) ; *sēmodius* et *sēmestris* sont sans doute une haplologie pour **sēmim-* ; mais *ĭ* a pu aussi être absorbé par *m* après une syllabe longue ; *opiter* (avec *ŏ*[1], Silius Italicus X, 32) < **opi* + *pater* (?) : « cujus pater

1. Le témoignage de Silius Italicus sur la quantité d'un terme si archaïque est naturellement peu sûr.

avo vivo mortuus est ... quod avum *ob patrem* habeat id est pro patre » (Fest. 207)[1].

portōrium < **portitōrium* cf. *portitor* ou < **por-tōr-iom* (voir Pokrowskij *K. Z.* XXXVIII, p. 279) ? — *venēficus* ne peut continuer **venēnificus* par haplologie, qui donnerait **venificus*, mais par absorption de la voyelle brève *i* après *n* précédée de voyelle longue.

3e forme de l'haplologie : les deux consonnes appartiennent à des syllabes qui ne se suivent pas immédiatement (haplologie à distance) :

bas-latin *sansūgia* < *sanguisūgia* ; *lapicīda* < *lapidi-cīda* ; *hospes* < **hosti-potis* (voir Juret, *Dominance* p. 117) ; *menceps* (Priscien 5, 166) < *mentecaptus* (voir *ibid.* 118) ; *latrōcinium* < **latrōniciniom* ; *simbella* < **sēmlibellā* < **sēmilibellā* ; *quīndecim* < **quīnquedecim* (voir Juret, *ibid.* p. 117).

1. On cite ordinairement *stīpendium* < **stipi-pendium*. Mais M. L. Havet m'avertit qu'il n'existe sans doute que *stippendium* formé normalement de *stip-*, thème de *stips*, + *pend-ium*.

CHAPITRE III

MÉTATHÈSE ET ASSIMILATION A DISTANCE

Métathèse.

La métathèse consiste en ce qu'une consonne ou bien change de position en restant dans la même syllabe : *cernō* < **crinō*, ou bien change de syllabe en conservant sa position : *pristīnum* < *pistrīnum*, ou bien change à la fois de position et de syllabe. La raison de ce transfert est la tendance à se débarrasser de certains groupes explosifs peu conformes au système phonétique donné, ou l'influence de mots apparentés par la forme ou le sens.

1re forme de la métathèse : une explosive devient implosive dans la même syllabe ; cette explosive est alors toujours *r*, *l* ou *n* précédée d'une autre consonne initiale de syllabe ; lorsque *r*, *l*, *n* sont seules initiales de syllabe. elles se maintiennent après consonne comme après voyelle : *vulnerāre* ne peut devenir **vulenrāre*.

Exemples : *cernō* < **crinō*, *pulmō* < **plumō*, *pugillus* < **pugnolos*. Etc. Sur les conditions de cette forme de métathèse voir ci-dessus p. 120 et s. et p. 145 et s.

Cette métathèse n'a pas lieu devant une syllabe commençant par voyelle : **faclium* ne pouvait devenir **facilum* ; **tris* est bien devenu *ter*, mais *tria* ne pouvait pas devenir **tira* ou **tera* : une brève en hiatus a une valeur spéciale.

Quelques exemples dans des mots d'emprunt : *tarpezīta* (Plaute, *Curc.* 406) < *trapezīta* (*Epid.* 143) ; *corcotariī* (*Aul.* 521) ; *corcodillus* (Phèdre, II, 26). Ici les conditions sont autres que dans les mots indigènes. Mais des mots empruntés ne prouvent rien pour les autres mots.

2e forme de la métathèse : une consonne change de syllabe, mais non de position. Cette forme est très rare :

pristīnum < *pistrīnum* (Plaute, *Persa* 420, etc.), *pristīnārium* < *pistrīnārium* (*CIL.* VI, 33899, 5). Peut-être parce que le groupe *pr* est plus facile à prononcer que *tr* ?

colurnus, **colurus* (d'où fr. *coudre*) < *corulus* : pour éviter *-lnus*, moins fréquent que *-rnus* ? *lapidīcina* < *lapicīdīna* (Consentius V, 391, 22) d'après *lapidem* ? Encore plus obscures sont les causes des métathèses que Diomède (I, 452, 30 et s.) énumère et traite de barbarismes : *leriquiae*, *lerigio*, *tanpister* pour *reliquiae*, *religiō*, *tantisper* ; de même *lerinquas* = *relinquas* (Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* 861) ; *forpicem* = *forcipem* ; *coācla* = *cloāca* (Consentius, V, 392, 24).

3e forme de la métathèse : une consonne change de syllabe et de position :

A lat. *vespa*, *ascia*, *viscum* correspondent gr. ἀξίνη, got. *aqizi* « hache », v. h. all. *wafsa*, lit. *vapsà* « taon », gr. ἰξός. Il semble donc qu'il y a eu métathèse de *ps*, *cs*, mais à une date et dans des conditions inconnues ; *ps*, *cs* persistent dans une multitude de formes latines. En bas-latin *Psyche* a été parfois écrit *Spyche* (CIL. IX, 3971) : le groupe explosif *ps*, étant inconnu, a été remplacé par le groupe usuel *sp-*. A gr. ψύλλα correspond lat. *pūlex* < **pusl-* ; laquelle des deux langues a innové ?

Assimilation à distance.

Ce changement est tout à fait rare en latin.

qu-qu < **p-qu* : *quīnque* : skr. *páñca*, πέντε, *coquō* : *pácāmi*, v. l. *pekǫ*, gr. πέττω ; *quercus* : v. h. all. *forha* « pin » (v. Walde, *Etym. Wörterb.*[2]).

b-b < **p-b* : peut-être *bibō* : skr. *píbāmi*, v. irl. *ibim*.

b-b < **f-b* : *barba* < **bhardhā* : v. h. all. *bart*, v. sl. *brada* (Meillet, *MSL.* XIII, 215) ; *farfecchie*, souvent cité comme italien de Pistoia au sens de « moustache », est probablement, selon Schuchardt (*Zeitschr. f. roman. Phil.* 1910, p. 216 et s.), un mot forgé par plaisanterie. *biber*, *beber* < *fiber*, *feber*, ou plutôt formes empruntées ? *biber* semble celtique.

Il n'y a pas d'exemple certain d'assimilation progressive :

forfex pour *forpex* est sans doute dû à l'influence des nombreux composés en *-fex* ; *prope* < **proque* n'est qu'une hypothèse ; *propom* pour *probum* *CIL.* I[2], 19 n'est que graphique, peut-être même un lapsus ; *līlium*, même s'il était emprunté de gr. λείριον, ne prouverait rien ; mais il peut, comme le mot grec, être emprunté à une langue inconnue (v. Meillet *MSL.* XV, 163).

L'assimilation à distance semble n'être fréquente que dans les langues qui possèdent des spirantes linguales variées : skr. *çvaçuraḥ* = *socer*, fr. *chercher* < *cercher*.

Conclusion.

L'évolution des consonnes latines, implosives et explosives, se compose d'une masse énorme de changements, et cependant elle a une unité profonde. Cette unité ne peut guère se révéler à ceux qui considèrent cette évolution d'un point de vue extérieur. Généralement ceux qui ont étudié cette évolution dans son ensemble, se sont placés surtout au point de vue de la langue indo-européenne ; ils ont considéré comme leur tâche principale de rechercher ce que chaque phonème indo-européen, pris à part ou en groupe, est devenu en latin, et ils ont classé les faits de l'évolution latine d'après les phonèmes i.-e. qu'ils continuent. Cet ordre se justifie dans un ouvrage tel que le *Grundriss* de Brugmann, où le sujet traité est précisément la langue indo-européenne. Mais dans l'étude de la phonétique latine cet ordre, n'étant pas tiré de la nature du sujet, est factice et ne révèle pas les tendances d'où résulte tout le détail infini de l'évolution. De plus, en procédant ainsi, on ne voit pas la réalité telle qu'elle est, on ne considère guère que des abstractions ; on étudie les changements d'une consonne en général, sans distinguer les cas où cette consonne est employée comme implosive ou comme explosive, sans rechercher si une consonne d'abord explosive est devenue implosive ou vice versa et surtout sans rapprocher les changements dus à la valeur des diverses positions dans la syllabe. Or les mêmes consonnes ont une prononciation et une évolution essentiellement différentes selon qu'elles ouvrent ou ferment la syllabe.

Pour saisir l'unité profonde de l'évolution des consonnes, il est utile de considérer cette évolution en elle-même, de distinguer l'emploi des consonnes comme implosives ou explosives, de classer les consonnes selon leur degré de valeur. Alors on voit que certaines tendances générales se révèlent et donnent à l'ensemble du développement une forte unité. Dans la syllabe latine l'élément explosif tend, par diverses transformations : métathèses, amuïssements, à se réduire à une seule consonne d'articulation ferme et simple ; l'élément consonantique implosif, là où il existe, parfois disparaît, ailleurs tend, par une série d'assimilations, d'amuïssements, de différenciations et dissimilations, à se réduire à une seule consonne d'articulation également simple et prend, en syllabe intérieure, la forme qui s'accorde le mieux avec la consonne dominante qui commence la syllabe suivante.

De même dans le mot latin les consonnes séparées par une voyelle subissent des transformations dues à l'influence de certains éléments dominants : les consonnes dont la position est

prédominante dans la syllabe ou le mot imposent aux autres les changements, haplologie, dissimilation, etc., qui tendent à éliminer de chaque mot tout ce qui est contraire à la tendance du système phonétique.

Ainsi partout tendance à la simplicité et à la netteté des articulations dominantes, partout subordination énergique des éléments faibles aux éléments forts. Dans la variété extrême se révèle l'unité profonde de l'évolution qui, partout, s'est réalisée dans le sens indiqué par le système phonétique de la syllabe et du mot en latin.

QUATRIÈME SECTION

ÉVOLUTION DES CENTRES DE SYLLABE : VOYELLES ET DIPHTONGUES

Définition du centre d'une syllabe latine.

Le centre d'une syllabe est constitué en latin
1. par une voyelle : *fac-tus,*
2. par une diphtongue : *pau-cus,*

jamais par *r, l, m, n.*

Une diphtongue est une unité phonétique composée. Pendant la prononciation d'une voyelle, même longue, l'articulation reste à peu près semblable à elle-même depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans la prononciation d'une diphtongue, la voix passe insensiblement de l'ouverture plus grande et du timbre moyen de la voyelle à l'ouverture moins grande et au timbre extrême en acuité ou gravité de la sonante : *ai, au.* Tous les moments de la diphtongue étant ainsi réduits à l'unité, on ne peut isoler le vrai centre de syllabe, qui est la voyelle, des autres éléments de la diphtongue.

Comme l'évolution des consonnes, celle des voyelles dépend de leur valeur et de l'influence qu'exercent sur elles les phonèmes environnants : consonnes ou voyelles. Celle des diphtongues dépend en outre des éléments qui les composent.

Valeur des voyelles.

La valeur des voyelles dépend de leur quantité, de leur timbre et de la place qu'occupe la syllabe dans le mot.

Les voyelles longues sont naturellement plus résistantes que les brèves. Elles n'avaient en latin aucune tendance à changer de timbre pendant la durée de leur émission ; elles avaient donc au point de vue acoustique une individualité bien nette. De plus une longue a une articulation toujours plus énergique que celle de la brève correspondante.

Les voyelles qui ont un timbre très aigu ou très grave, *i, u,* ont une ouverture et une durée moins grandes que les autres, ce qui les rapproche des consonnes ; quoique plus énergiquement articulées que *a, e, o,* elles sont, à cause de leur courte durée et de leur faible ouverture, plus exposées que les autres à s'amuïr.

Des expériences précises ont établi qu'en français et en général dans les langues modernes les syllabes d'un mot sont prononcées d'autant plus vite qu'elles sont plus nombreuses ; l'*a* de *pâté* est très sensiblement plus long que celui de *pâtisserie.* Ce fait a été de tout temps si bien senti en français qu'il est un des principes de notre versification. Un alexandrin par exemple est divisé normalement en 4 unités rythmiques dont les limites sont marquées par 4 accents, le 2[e] et le 4[e] occupant une place fixe, la 6[e] et la 12[e] syllabe, tandis que les deux autres accents ont une place variable : le 1[er] peut frapper la 1[re], 2[e], 3[e], 4[e] (5[e]) syllabe, le 3[e] les syllabes 7, 8, 9, 10 (11). Mais comme le retour de syllabes accentuées doit être périodique, c'est-à-dire se produire à des intervalles sensiblement les mêmes, plus il y a de syllabes à prononcer pendant la durée normale d'une unité rythmique, plus la prononciation s'accélère, du moins celle des syllabes non accentuées, car celle de syllabes accentuées ne semble guère influencée par le nombre des syllabes qui lui sont subordonnées : *ī* de *partie* est sensiblement de même durée que *ī* de *pâtisserie.*

En latin l'accent n'avait aucune influence sur la durée des voyelles : comme il n'était pas intensif, les syllabes non accentuées ne subordonnaient pas leur durée à leur groupement avec la syllabe accentuée. Cependant la longueur du mot avait une influence sur la durée des voyelles. Dans les monosyllabes la longue s'est maintenue dans des conditions où elle s'est abrégée dans un polysyllabe, et même il semble qu'une brève pouvait s'allonger. Dans un polysyllabe la syllabe initiale était l'élément privilégié du mot : commençant un nouveau système articulatoire, elle profitait de la force spéciale d'un mouvement à son début et avait presque autant de netteté vocalique que le monosyllabe.

Les autres syllabes du mot, ne disposant plus que du reste de l'énergie articulatoire, tendaient[1] à une prononciation plus rapide, par suite plus fermée, et c'est dans la syllabe finale que naturellement ce fait devait se manifester le plus nettement.

Cette prédominance de la voyelle initiale du mot latin est une particularité caractéristique du système phonétique latin ; elle est naturelle dans un système où l'accent, purement musical, ne don-

1. Quintilien, XI, 3, 33, signale cette opposition entre les syllabes initiales et les syllabes de la fin du mot : « plerisque extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent. »

Les voyelles qui ont un timbre très aigu ou très grave, *i, u,* ont une ouverture et une durée moins grandes que les autres, ce qui les rapproche des consonnes; quoique plus énergiquement articulées que *a, e, o,* elles sont, à cause de leur courte durée et de leur faible ouverture, plus exposées que les autres à s'amuïr.

Des expériences précises ont établi qu'en français et en général dans les langues modernes les syllabes d'un mot sont prononcées d'autant plus vite qu'elles sont plus nombreuses ; l'*a* de *pâté* est très sensiblement plus long que celui de *pâtisserie.* Ce fait a été de tout temps si bien senti en français qu'il est un des principes de notre versification. Un alexandrin par exemple est divisé normalement en 4 unités rythmiques dont les limites sont marquées par 4 accents, le 2e et le 4e occupant une place fixe, la 6e et la 12e syllabe, tandis que les deux autres accents ont une place variable : le 1er peut frapper la 1re, 2e, 3e, 4e (5e) syllabe, le 3e les syllabes 7, 8, 9, 10 (11). Mais comme le retour de syllabes accentuées doit être périodique, c'est-à-dire se produire à des intervalles sensiblement les mêmes, plus il y a de syllabes à prononcer pendant la durée normale d'une unité rythmique, plus la prononciation s'accélère, du moins celle des syllabes non accentuées, car celle de syllabes accentuées ne semble guère influencée par le nombre des syllabes qui lui sont subordonnées : *ī* de *partie* est sensiblement de même durée que *ī* de *pâtisserie.*

En latin l'accent n'avait aucune influence sur la durée des voyelles : comme il n'était pas intensif, les syllabes non accentuées ne subordonnaient pas leur durée à leur groupement avec la syllabe accentuée. Cependant la longueur du mot avait une influence sur la durée des voyelles. Dans les monosyllabes la longue s'est maintenue dans des conditions où elle s'est abrégée dans un polysyllabe, et même il semble qu'une brève pouvait s'allonger. Dans un polysyllabe la syllabe initiale était l'élément privilégié du mot : commençant un nouveau système articulatoire, elle profitait de la force spéciale d'un mouvement à son début et avait presque autant de netteté vocalique que le monosyllabe.

Les autres syllabes du mot, ne disposant plus que du reste de l'énergie articulatoire, tendaient[1] à une prononciation plus rapide, par suite plus fermée, et c'est dans la syllabe finale que naturellement ce fait devait se manifester le plus nettement.

Cette prédominance de la voyelle initiale du mot latin est une particularité caractéristique du système phonétique latin ; elle est naturelle dans un système où l'accent, purement musical, ne don-

1. Quintilien, XI, 3, 33, signale cette opposition entre les syllabes initiales et les syllabes de la fin du mot : « plerisque extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent. »

nait à la voyelle qu'il affectait aucune prééminence au point de vue de l'énergie articulatoire.

Les voyelles latines qui ont le plus haut degré de valeur sont donc les longues et les brèves qui sont centres des syllabes initiales de mot. Ces voyelles se conservent sans changements, sauf ceux qui résultent de l'influence de phonèmes voisins, tandis que les autres voyelles brèves tendent à se fermer et, en certains cas déterminés, à s'amuïr, par le seul effet de leur infériorité, résultat de leur position et de leur brièveté. La position en syllabe finale, ayant une valeur spécialement faible, sera examinée à part.

CHAPITRE I

LES VOYELLES A VALEUR FORTE

I. — Les voyelles dans les monosyllabes.

Les éléments d'un monosyllabe échappent nécessairement aux changements qui ont leur cause dans la position en fin de mot ou en syllabe intérieure. Étant prononcés avec une précision spéciale, ils peuvent aussi échapper à des changements auxquels la syllabe initiale elle-même est soumise dans un polysyllabe, ou subir des changements propres.

Une voyelle longue est abrégée partout si elle est suivie d'une sonante implosive. Dans un monosyllabe elle est abrégée par *-m* : *rĕm*, d'où fr. *rien*, cf. *rēs* ; *sĭm*, cf. *sīs* ; mais non par *-l* ou *-r* : *sōl, cūr, sāl, pār*.

L'abrégement par *-t*, déjà attesté par Lucilius 1329 *sĭt*, n'est pas encore connu de Plaute : *sīt* Plaute *Truc.* 433 ; *dēt Pers.* 68 ; comme le groupe voyelle longue + *t* implosif n'existe dans les polysyllabes qu'en fin de mot, il est impossible de savoir si ce changement de *sīt* en *sĭt* est phonétique ou seulement dû à des modèles tels que *edĭm, edīs, edĭt*. Devant *-d* la longue subsiste : *mēd*, d'où *mē*.

Lorsqu'un monosyllabe ayant un sens indépendant est terminé par une voyelle brève, la langue évite cet inconvénient en allongeant cette brève : dā < *dă cf. *dă-re* ; aussi devant *-s*, même devant *-t* : *dās* (cf. prōdis < *prōdăs), *dāt Most.* 601, *Men.* 101 ; mais *dăt* (*Trin.* 847). Voir L. Havet, dans *Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 311.

-ō- est devenu *-ū-* devant *-r* : *fūr* : gr. φώρ, *cūr* Plaute *Amph.* 730, < *quōr Epid.* 710, cf. v. h. all. hwār < *k^{w}ēr. La forme *quor* est bien attestée, mais la quantité de l'*o* est incertaine dans tous les passages ; et les grammairiens n'enseignent rien sur ce point. Il se peut que *quor*, là où il est attesté, ait *ŏ* et corresponde à anglos. *hwar*, skr. *kar-hi*, et qu'une autre forme, *quōr*, soit devenue *cūr* avant l'époque littéraire : *fūr* est la seule forme attestée.

Voir Chr. Bartholomae, *Woch. f. klass.* Phil. 1916, col. 1028 et s.

Devant *l* implosive *-e-* est partout changé en *ŏ, ŭ,* sauf dans les monosyllabes : *mĕl, fĕl, vĕl.*

II. — Les voyelles longues et les diphtongues à voyelle longue.

Sauf les exceptions dues à l'influence de phonèmes voisins, les voyelles longues maintiennent partout leur quantité et leur timbre, aussi bien à l'intérieur qu'au commencement du mot latin. En fin de mot le traitement des longues présente certaines particularités qui ne seront pas considérées ici (voir ci-dessous).

Exemples du maintien des voyelles longues :

i.-e. *ā* : *māter* : skr. *mātár-*, dorien μάτηρ, v. h. all. *muoter* ;
frāter : skr. *bhrā́tar- gr.* φράτηρ, v. h. all. *bruoder* ;
fārī : dorien φᾱμί.
Rōmānus < **-ānos, laudātus, audācis,* etc.

i.-e. *ē* : *plēnus, im-plēre* : skr. *prāṇaḥ,* gr. πίμπλημι, πλήρης ;
fēcī : gr. ἔ-θηκ-α, v. h. all. *tat* « action ».
rēx : skr. *rāj-*, v. irl. *rī*, gén. *rīg.*
v. lat. *siēs* = *sīs* : gr. εἴης < **es-yē-s.*
facillimē < *-ēd, faciēs, fidēlis, quiētus.*

i.-e. *ō* : *dōnum* : gr. δῶρον, skr. *dádāti* « il donne » ;
gnōscō : gr. γιγνώσκω, skr. *jñā-táḥ* « cognitus ».
ferō : φέρω, *honōs, canōrus, corōna.*

i.-e. *ī* : *vīvus* : skr. *jīvaḥ*, v. sl. *živŭ,* lit. *gývas* ;
dīvīnus < *-īnos, puerīlis, audīre.*

i.-e. *ū* : *fūmus* : skr. *dhūmáḥ,* v. sl. *dymŭ,* gr. θυμός.
sūs : gr. ὗς, v. h. all. *sū,* all. mod. *Sau.*
mūs : skr. *muṣ-*, gr. μῦς, v. h. all. *mūs.*
juventūs < **-tūt-s* : got. *ga-main-duþs* (?) « communitās ».

Un *ā* latin après sonante consonne peut résulter de phonèmes i.-e. qu'on symbolise d'ordinaire par une sonante longue *l̥̄, r̥̄, m̥̄, n̥̄* :
lātus < **tl̥̄-tos* : gr. τλητός.
gnātus < **gn̥̄-tos* : skr. *jātáḥ.*
grātus : skr. *gūrtáḥ.*
strātus : gr. στρωτός. Etc.

Diphtongues latines à voyelle longue.

Dans ces diphtongues la voyelle longue se maintient en syllabe ouverte, mais s'abrège en syllabe fermée. Le maintien de leur voyelle, en syllabe finale ou intérieure, prouve qu'elle est longue, puisqu'en ces positions la diphtongue à voyelle brève ne se maintient pas : *tulī* < *-ai, populī* < *-oi.*

1° diphtongues i.-e. à voyelle longue. Elles ne se trouvent en syllabe ouverte qu'en fin de mot :

i.-e. **-āi* > *-āi* > *-āe* : *equae* : gr. χώρᾳ, v. irl. *mnāi* « à la femme », got. *gibai* « au don ». Le génitif *equae* continue aussi *equāi,* mais issu très probablement de la contraction de *equāī.* Nigidius Figulus, selon A. Gellius XIII, 26, 4, prescrivait *-ai* au génitif singulier, et *-ae* au datif singulier ; selon Quintilien (I, 7, 18), certains prononçaient, « efferebant », *-ai* au lieu de *-ae,* « cum in dativum vel genitivum casum incidissent », et il cite *pictai vestis* et *aquai* de Virgile, tandis qu' « au pluriel ils employaient *e* : *hi Syllae, Galbae* ».

i.-e. *-ōi* : *Numasioi* (*CIL.* I², 3) : gr. λύκῳ.

2° Diphtongues par contraction latine :

āi : *equae* < *equāi* < *equāī,* voir ci-dessus.

ōi : *nōn* s'explique non par un traitement spécial de *nŏenom,* dont il n'y aurait pas d'autre exemple et dont on ne voit pas la raison, mais par *nōenom,* où *ō* est issu de la contraction de *e* avec *o* dans **ne + oinom.* L'*ō* doit se maintenir, en syllabe ouverte, dans *nōenom,* puisqu'il se maintient même en fin de mot en syllabe ouverte. Au contraire **nōinolos* donne **nōinlos* < **nŏinlos* < *nūllus* parce que *ōi* y est en syllabe fermée.

Le traitement parfaitement clair *ōi* > *ō* et *ū* selon que la syllabe est ouverte ou fermée, montre qu'on n'a pas une évolution phonétique normale dans les formes contractes de parfaits en *-āvī, -ōvī, -ēvī* : *nōvistī* > **nōistī* > *nōstī, amāvistī* > **amāistī* > *amāstī* [1] ; *flēvistī* > **flēistī* > *flēstī.* Il semble que dans ces parfaits *ōi, āi, ēi,* d'abord disyllabes, puis contractés, ont maintenu la voyelle longue par influence des formes non contractes telles que *nōvistī, amāvistī, flēvistī,* qui étaient restées en usage, et de *nōvī, nōvimus, etc.* Mais une syllabe telle que *ōis* (= ⁝·· + ··) avait une quantité anormale ; la voyelle longue étant maintenue par analogie, c'est

1. On a, il est vrai, *Saeturni CIL* I², 449 à côté de *Sāturnus* ; mais la valeur de cette forme isolée *Saeturni* est incertaine.

l'élément implosif le plus faible, c'est-à-dire *i*, qui devait disparaître.

ēu : *seu* < *sẹ̄ve* (*ē* fermé) < *seive* ; *ceu* < *cẹ̄ve* < **ceive*.
āu : *claudō* < **klāvidō* (cf. *clāvis*); sur *conclūdō*, avec *ū*, voir page 256.

En certains cas la chute de la sonante d'une diphtongue à voyelle longue est de date indo-européenne : *ōs* < **ō*(*u*)*s*, cf. *auscultum*, v. prussien *austo* « bouche » ; *octō* : skr. *aṣṭā́* et *aṣṭā́u*, gr. ὀκτώ, mais *octāvus* < **oktōwos*.

III. — Les voyelles brèves en syllabe initiale.

Sauf les exceptions dues à l'influence de phonèmes voisins, une voyelle brève se maintient en syllabe initiale et à plus forte raison dans un monosyllabe :

i.-e. *ă* : *agō* : gr. ἄγω, skr. *ájāmi* ;
tata : gr. τάτα, skr. *tatáḥ* « père, papa »,
ager : gr. ἀγρός, got. *akrs*.
cacūmen : skr. *kakubh-* « sommet ».

i.-e. *ə*, c'est-à-dire une voyelle brève de timbre indéterminé et qui en indo-européen alternait avec les voyelles longues :
pater : skr. *pitár-*, gr. πατήρ, v. irl. *athir* ;
stătus : gr. στατός, skr. *sthitáḥ*, cf. *stāre* ;
dătus : skr. *-ditaḥ*, cf. *dōnum* ;
făciō, cf. *fēcī* ;
sătus, cf. *sē-men*.

i.-e. °, symbole du degré réduit d'une voyelle brève > lat. *ă*[1] :
quăttuor : ombrien *petur-*, osque *petora*, éol. πίσυρες ;
patēre, *pandere* < **patno-* par métathèse : gr. πετάννυμι ; osque *patensins* « aperirent ».
magnus : μέγας, got. *mikils*.

i.-e. *ĕ* : *ferŏ* : *bhárāmi*, gr. φέρω, v. irl. *berim* ;
nĕ (dans *nequeō*, etc.) : skr. *ná* ;
est : gr. ἐστί, got. *ist*.

i.-e. *ŏ* : *ovis* : gr, ὄις ;
octō : gr. ὀκτώ ;
procus : v. sl. *prositi* « demander » ;

1. Wharton a tenté d'expliquer cet *ă* latin comme une altération de i.-e. *ĕ*, *ŏ* en latin devant le ton indo-européen. Voir *M. L. S.* VII, 451, et Pedersen *K. Z.* XXXVIII, 416 et s. Cette hypothèse est réfutée par des exemples tels que *octō* : gr. ὀκτώ, *moneō*, skr. *mānáyāmi*.

potis : gr. πόσις, skr. *pátiḥ* « maître ».
i.-e. *ĭ* : *vidua* : skr. *vidhávā*, got. *widuwō*, v. sl. *vĭdova* ;
iterum : skr. *ítaraḥ* « l'autre ».
dic-is génitif : skr. *diç-* « avis », δίκη « droit ».

i.-e. *ŭ* : *jugum* : skr. *yugám*, ζυγόν, got. *juk* ;
ruber : skr. *rudhiráḥ*, gr. ἐρυθρός.

IV. — Les diphtongues à voyelle brève en syllabe initiale.

Dans les diphtongues qui ont une voyelle brève soit primitive soit abrégée de longue, la voyelle brève se maintient aussi seulement en syllabe initiale. Mais les deux éléments des diphtongues tendent à se rapprocher. Dès le commencement du IIe siècle *ai, oi, ei* sont devenus *aẹ, oẹ*[1], *ẹ̄* fermé ; puis vers le milieu du IIe siècle des graphies attestent que *oẹ, ẹ̄* sont devenus *ū* et *ī* (sans doute assez longtemps auparavant) : *utier* = *ūtī* (I^2, 10) ; *usura* (I^2, 632, en 142 av. J.-Ch.). Le changement correspondant de *aẹ* en *ē* ouvert est attesté à la même époque dans des inscriptions dialectales : *Cesula* = *Caesulla* (I^2, 376, vers 184 av. J.-C., à Pisaurum) ; *cedito* = *caedito* (I^2, 366, à Spoletium) ; Varron (*Ling. lat.* V, 97) signale *edus* pour *haedus* comme une forme rustique. A Rome *ae* a résisté longtemps, parce que la voyelle de cette diphtongue est plus ouverte que celle des autres ; c'est seulement en bas-latin que *ē* ouvert a remplacé *ae* définitivement.

Devant *j* les diphtongues *ai, ei, oi* ont persisté : *maijor, maijus, aijō* ; *eijus, peijus* (même en syllabe intérieure : *Pompeijus, Cocceijus*) ; *hoijus, quoijus*, d'où au plus tard vers la fin de l'ère républicaine *huijus, cuijus* (*CIL.* II, 1954 en 53 ap. J.-Ch.) écrit soit *cuius* (X, 4842, 26, époque d'Auguste) soit, rarement, *quius* (I^2, 1297). Rien ne prouve que *oij* > *uij* soit un changement dû à la position atone, pour *hoijus* > *huijus* cela est bien invraisemblable.

Quant aux diphtongues en *u*, *au* s'est toujours maintenu ; seuls certains parlers non urbains ont changé[2] *au* en *ō* ouvert (cf. *ae* > *ē* ouvert) : *Pola* = *Paulla* (*CIL.* I^2, 379, vers 184 av. J.-Ch.), *Fostlus* (I^1, 362, vers 114 av. J.-Ch.), *Plotus* à côté de *Plautus* (I^1, 1382). De très bonne heure, peut-être dès la période italique, *eu* est devenu *ou* ; au plus tard vers la fin du IIIe siècle, *ou* soit primitif soit issu de *eu* est devenu *ū* : *Lucius, Luciom* (I^2, 7,

1. Chez Plaute la désinence *-īīs* n'est pas encore contractée ; on en conclut que Plaute prononçait encore *-iẹ̄s* ; cette conclusion n'est pas assurée.
2. Cas obscurs : *ōstium* (*Mon. Ancyr.* V, 11, 14) : *austia* (I^2, 2216) ; *scrūtillus* ; *scrōtum, scrautum* ; *rūdus, rōdus, raudus*.

III[e] siècle). Certains dialectes du Latium ont changé *ou* en *ō* : *Losna* = *Lūna* (I[2], 549, à Préneste), *Locina* (I[2], 359, Norba), *coraveron* (I[2], 59, Préneste), etc.

Exemples :

i.-e. *ai* : *aedes* (v. lat. *aide, aidilis* I[2], 7, fin du III[e] siècle) : v. irl. *aed* « feu », skr. *edhaḥ* « bois de chauffage », gr. αἴθω.
Gnaivod = *Gnaeo* (I[2], 7).
laevus : gr. λαιός, v. sl. *lěvŭ*.
caecus : v. irl. *caech*, got. *haihs* « borgne ».

i.-e. *ei* : *deivos* (I[2], 4), d'où *deus* et *dīvus* : skr. *deváḥ*, lit. *dēvas*.
deicō (*deicerent* I[2], 581, 4, en 186 av. J.-Ch.) : gr. δείκνυμι, got. *ga-teiha* « j'indique ».

i.-e. *oi* : *comoine*[*m* (I[2], 581, 11) = *commūnem* : got. *ga-mains*.
oino[*m* (I[2], 9) : gr. οἰνή, got. *ains*.
moirus (I[2], 1722, époque de Cicéron) > *moerus* > *mūrus*.
hūc[1] < *hoic*, différent de *hōc* (cf. *eō, quō, illō* à côté d'*illūc, istūc*).

i.-e. *au* : *restaurō* : gr. σταυρός « pieu ».
taurus : gr. ταῦρος.
augeō : αὐξάνω, got. *auka*, skr. *ojas-* « force ».
Dans *claudō* < **klāwidō* et *gaudeō* < **gāwidheyō*, *au* continue *āw* ; *conclūdō* prouve que *āu* avait abrégé la voyelle longue devant consonne.

i.-e. *eu* : *jouxmenta* (I[2], 1) = *jūmenta* : gr. ζεῦγμα. *Pollūx* < *Polouc-* < Πολυδευκής.
Abdoucit (I[2], 6, 7) = *abdūcit* : got. *tiuha* < **deukō*.

i.-e. *ou* : *louco* (*Eph. epigr.* IX, 645 s. 394) : skr. *lokáḥ* « espace libre ».
Loucilios (*Glotta* III, 45), *Loucilia* (I[2], 559) = *Lūcilius, -a*.

oe s'est maintenu en quelques mots : *foedus* « alliance », *foedus* « laid », *poena* emprunté de gr. ποινή à côté de *pūniō*, *poenus* à côté de *pūnicus* (cf. gr. Φοίνιξ), *moenia* « murs » à côté de *mūnia* « fonctions », et en syllabe intérieure dans *oboediō*. De même, par suite de la contraction de *o* avec i ou *ē*, *coetus* < *co-itus*, v. lat. *coepere*, d'où *coepī*. *Coetus* et *coepī* étant de formation récente, la conservation de *oe* n'a rien d'étonnant. Dans les autres mots il semble bien qu'elle ne s'explique pas par la phonétique : *ūnus* et *mūrus*,

1. *hūc* 364 fois chez Plaute, *hōc* environ 6 fois. Etc.

mūnia, prouvent que ni la dentale suivante, ni la labiale précédente n'empêchent le passage de *oe* à *ū*, et, malgré M. Sommer, *Krit. Erläut.* p. 21, il n'y a aucune raison d'attribuer à *p* et *f* une influence sur *oe* que *m* n'a pas, et qui à priori est inconcevable. Il est au contraire naturel de considérer *moenia*, mot littéraire, et *poena, foedus*, mots juridiques, comme des archaïsmes (voir J. Marouzeau, *MSL.* XVII, 272) ; *foedus* « laid » n'a pas d'étymologie connue ; aussi longtemps qu'on n'en connaîtra pas la forme primitive, on ne pourra faire que des conjectures gratuites. *Caenum* (non *coenum* : esp. *cieno*) n'a sans doute jamais eu *oi* et rien ne prouve qu'il soit parent de *cūniō, inquināre*. De même les graphies *foetor, foetet* à côté de *faetor, faetet* semblent inexactes, car les langues romanes supposent *ae* : ital. du sud *fietu*, tarentin *fiettsə*, etc. ; *Poenus* est un archaïsme : les *Poenī* sont éteints, mais le *sermō pūnicus* subsiste. Sur *oboediō* voir p. 134.

Note sur la graphie des diphtongues. — Les changements dans l'écriture n'ont pas toujours correspondu exactement aux changements de la prononciation.

1° *ai* a été employé en syllabe initiale par archaïsme non seulement peu de temps après le changement de *ai* en *ae* p. ex. *haice, aiquom CIL.* I[2], 581, 22, 26 (en 186 av. J.-Ch.), mais longtemps après, en particulier, sous Claude, l'empereur grammairien, p. ex. *Caisare* VI, 353 (en 51), *Praif*[*ectus* X, 797.

2° *aei* au lieu de *ae* ; quelques exemples vers la fin du II[e] siècle avant J.-Ch. : *conquaeisivei* I[2], 638 (inscription où presque tout *ī* est écrit *ei*) ; *Caeicilius* I[2], 633 ; *Maeili* I[2], 428.

3° *ei* pour *ae* dans quelques inscriptions dialectales : *Queistores* I[2], 388 (près du lac Fucin), *Ceisia* = *Caesia* I[2], 559 (à Préneste).

4° *ei* pour *ẹ* ou *ī*. Parce que pendant le II[e] siècle on a continué à écrire *ei* lorsque cette diphtongue était passée à *ẹ* et même à *ī*, *ei* a été souvent employé pour *ī* primitif. Le poète Attius, pour distinguer *ī* de *ĭ*, voulait de cette habitude faire une règle (voir Mar. Victorinus VI, 8, 14 K). Beaucoup d'inscriptions emploient *ei* pour *ī* primitif, concurremment avec *i* : *veita* I[2], 1194 ; *faxseis* I[2], 632 ; *queinctius* X, 5282 ; *audeire* I[2], 583 (en 123/2 av. J.-Ch.) ; *preimus* I[2], 589 (en 71 av. J.-Ch.) ; *feili* I[2], 623 ; *omneis* dans l'Ambrosianus de Plaute, *Mén.* 237 ; etc.

Lucilius mettait à profit *ei* et de *i*, signes du son *ī*, pour établir, selon Quintilien I, 7, 15, une distinction de cas et de nombres, « casibus[1] numerisque discreta », et, selon Vélius Longus

1. C'est une distinction de cas seulement et non de nombre que prescrit Lucilius v. 367 et s. : *mendaci furique addes e, cum dare furei iusseris.* Il veut sans doute distinguer *mendācī* génitif de *mendācium* et autres génitifs en *-ī* du datif en *-ī*.

(VII, 56, 7 K), prescrivait *ei* pour le pluriel et *i* pour le singulier : « ut, cum diceremus *viri*, si essent plures, per *e* et *i* scriberemus, si vero esset unius viri, per *i* notaremus. » Et il cite les exemples suivants : (Lucil. 365 et s.)

« *Jam puerei venere* ; *e* postremo facito atque *i*,
ut puerei plures fiant. *i* si facis solum,
pupilli, pueri, Lucili hoc unius fiet.

item [v. 369 et s.] :

hoc illi factum est uni, tenue hoc facies *i :*
haec illei fecere, addes *e,* ut pinguius fiat. »

De même il exige *i* pour le génitif des noms en *-ius* (v. 362 et s.) :

porro hoc si *filius Luci*
feceris *i* solum, ut *Corneli, Cornificique.*

Ainsi l'on aurait *ī* au génitif singulier des mots en *-us* et *-ius,* mais *-ei* au nominatif pluriel (et *-eis* au datif-ablatif ?), et cette distinction est fondée sur l'histoire de la prononciation. Mais Lucilius distingue *illī* datif singulier de *illei* nominatif pluriel, et pourtant tous deux ont eu la désinence *-ei.*

De même d'autres vers du même poète montrent que, selon lui, la même syllabe radicale devrait être écrite avec *ī* ou avec *ei* selon que le mot était au singulier ou au pluriel :

vers 358 et s. :

meille hominum, duo meilia, item huc *e* utroque opus ; *miles*
militiam, tenues *i* ; *pilam* in qua lusimus, *pilum*
quo piso, tenues. Si plura haec feceris pila,
quae jacimus, addes *e peila* ut plenius fiat.

On pourrait supposer que Lucilius voudrait ici conserver une distinction traditionnelle et étymologique entre *pīlum* « mortier » et *pīlum* « javelot » ; mais ces deux mots sont identiques : le javelot a été nommé *pīlum* à cause de sa ressemblance avec le *pīlum* « mortier » (voir Kropatschek, *Jahrb. arch. Inst.* XXIII, 79 et s.).

D'après Tér. Scaurus (VII, 19 K), Varron aurait blâmé l'inconséquence « inconstantiam » de Lucilius, et cependant enseigné aussi « in plurali quidem numero debere litterae *i e* (om. Mss.) praeponi, in singulari vero minime. » Mais cette indication reste bien vague. Voir Sommer *Hermes* XLIV, 70 et s. et Kent *Glotta* IV, p. 299 et s.

5° *e* a été employé, quoique assez rarement, encore longtemps après que le son *ẹ̄*, issu de *ei,* était devenu *ī* : *Metradati* pour Μιθραδάτης I², 730 ; *compromesise* I², 581, 14 ; encore à Pompéi en 16 ap. J.-Ch. *edus* = *īdus* (IV, 1553).

6° *oi* ne se rencontre plus guère après 200 ap. J.-Ch. : *coiraverunt loidos* I², 675 (en 108 av. J.-Ch.); *oinuorsei, foideratei* I², 581.

7° *oe* se rencontre encore après la mort de César : *coeravit* XI, 3583, *loedi* VI, 32323, 93 (en 17 av. J.-Ch.). Il est employé quelquefois à la bonne époque pour *ē* dans *cēna* : *coena* d'après gr. κοινός.

8° *ou,* ayant été conservé dans l'orthographe assez longtemps après que le son *ou* était devenu *ū,* a été employé aussi pour le son *ū* issu de *oi* : *courāverunt* I² 1894 ; et pour *ū* primitif *adjouta* I¹, 1290.

CHAPITRE II

LES VOYELLES A VALEUR FAIBLE

Changement du timbre des voyelles brèves placées en syllabe intérieure.

Par le seul fait qu'une voyelle est placée en syllabe intérieure, abstraction faite des influences extérieures qu'elle peut subir, elle adopte un timbre spécial. Ce changement, si caractéristique du vocalisme latin, avait été observé par les anciens : « quam scite, dit Cicéron, *Orator*, 159, *insipientem* non *insapientem*, *iniquum* non *inaequum*, *tricipitem* non *tricapitem*, *concisum* non *concaesum*. » La règle de ce changement est diverse, selon que la syllabe est ouverte ou fermée.

I. — Changement du timbre en syllabe ouverte intérieure.

En syllabe intérieure ouverte toute voyelle brève devient *ĭ*, voyelle palatale, devant les consonnes explosives palatales *c*, *g*, *l* palatalisée, et les dentales *t*, *d*, *n* ; soit *ŭ* soit *ĭ* devant les consonnes explosives labiales *p*, *b*, *f*, *m* ; toujours *ŭ* devant les consonnes explosives vélaires *v* et *l* vélarisée ; enfin *ă*, *ĭ*, *ŭ* deviennent *ĕ* devant *r* explosive et les groupes explosifs *pr*, *br*, *cr*, *gr*, *tr*.

1° *ĭ* devant palatale :

ă > *ĭ* : *reticeō* : *taceō* ; *cōnficiō* : *faciō* ; *īnficētus* : *facētus* ; *dēlicus* : *lac* ; *prōdigus* : *agō* ; *pepigī* : *pangō* ; *tetigī* : *tangō* ; *dēsiliō* : *saliō* ; *similis* : gr. ὁμαλός ; *umbilīcus* : ὀμφαλός.

ĕ > *ĭ* : *auspicis* < **avi-spec-* ; *dīrigō* : *regō* ; *dīligō* : *legō* ; *familia* : osque *famel*, *famelo* ; *Sicilia* : gr. Σικελία (cf. *famulus*, *Siculus*).

ŏ > *ĭ* : *armiger* : *armo-* ; *īlicō* : *locus*.

ŭ > *ĭ* : *manĭca* : *manus* (cf. *capitis* : *caput*) est incertain : *man-ica* est possible[1].

---

1. On explique souvent *manica* par **manu-ca* du thème *manu-*, mais on peut aussi bien poser *man-ica* (cf. *ped-ica*) : thème *man-* de *manceps*, *malluviae*, etc.

ĭ se maintient : *cīvĭcus* : *cīvis*.

Plicō, v. lat. *spiciō*, *sicāre* (? *CIL*. I^2, 584, 41 *sicet*) pour **plecō*, *speciō*, *secō* sont tirés des composés : *implicō*, *īnspiciō*, **resicō*, etc.

2° *ĭ* devant dentale :

ă > *ĭ* : *confiteor* : *fateor* ; *restituō* : *statuō* ; *redditus* : *dătus* ; *irritus* : *rătus* ; *genitus* < **genatos* < **genə-tos* ; *itidem* : *ita* ; *cecinī* : *canō*.

ĕ > *ĭ* : *restitī* : *stetī* ; *compitum* : *petō* ; *reddidī* : *dedī* ; *īnsidiae*, *residuus* : *sedeō* ; *dīmidius* : *medius* ; *pertināx* : *tenāx* ; *fēmina* < *-*menā* ; *flūminis* : *flūmen*.

ŏ > *ĭ* : *hospitis* < **hostipotis* ; *novitās* : *novus* ; *cupiditās* : *cupidus* :

ŭ > *ĭ* : *inclitus* : *inclutus*, *cluō* ; *capitis* : *caput*, si -*u*- est ancien.

ĭ se maintient : *reditus* : *itus* ; *prōvidus* : *videō*.

3° devant labiale :

ă > *ĭ*/*ŭ* : *incipiō*, *principium*, mais *occupō*, *nuncupō* dérivé de **nōmencap-*, *recu*/*iperō*, tous composés de la racine **cap-* ; *surripiō*, mais *surrupuī* chez Plaute, *surupuerit* (*CIL*. I^2, 756, en 58 av. J.-Ch.) ; *contu*/*ibernālis* : *taberna* ; *adhibeō*, *redhibeō* : *habeō*.

ĕ > *ĭ* (*u* ?) *exĭmō* : *emō*.

ŏ > *ĭ*/*ŭ* : *aurufex*, *aurifex* : *aurum* ; *crassupes* et plus souvent *crassipes* (monnaies, p. ex. *CIL*. I^1, 436).

ĭ > *ĭ*/*ŭ* : *testumōnium* (I^2, 582, 3), *testimōnium* ; *testis* ; *pontufex* (I^2, 1488), *pontifex*.

ŭ > *ĭ*/*ŭ* : *manufestus* (archaïque), *manu*/*ifestus* (classique) : *manus* ; *quodlu*/*ibet* ; *manu*/*ibiae* (*manibiis*, *Mon. Ancyr.* III, 8, 17, etc.) ; *lacru*/*ima* ; *arcu*/*ibus* : *arcus*.

Devant *m* il semble que *ă* et *ĕ* prennent presque toujours le timbre *i* : *inimīcus* : *amīcus* ; *eximō*, *redimō* : *emō*. Dans les adjectifs numéraux et superlatifs -*imus* alterne avec -*umus*, mais à l'époque classique tend à être la seule forme employée : *septu*/*imus*, *decu*/*imus*, *optu*/*imus*, *infu*/*imus*, *intu*/*imus*, etc. ; il est possible que toutes ces formes remontent à -*omos* : gr. ἕβδομος. A la 1re personne pluriel de l'indicatif présent -*omos* est devenu partout -*imus* sauf dans *volumus*. Devant le suffixe -*men* ou -*mentum* on a généralement *i* : *tegimen*, *regimen*, *specimen*, *offendimentum*, etc. ; à côté de *documentum* et de *monimentum* on trouve très souvent *documentum* et *monumentum* ; ils peuvent devoir l'*u* aux parfaits *docuī* et *monuī*. *Legiminī*, jamais **leguminī*.

En général les inscriptions montrent et les grammairiens enseignent que devant labiale le timbre *u*, très usuel à l'époque

préclassique, tend à disparaître, sauf en certaines formes telles que *documentum, occupō, volumus* : la persistance de l'*u* de *volumus* vient sans doute de ce que **velimus* < **welomos* était impossible à côté de *volō, vult, vultis, volunt* ; en lui-même **velimus* était tout aussi possible que *velĭmus*.

4° devant vélaire : *v* et *l* vélarisée.

Devant *l* vélarisée : *īnsula* < *in* + **sal-*, *epistula* : ἐπιστολή ; *sēdulō* : *dolus* ; *spatula* : σπατάλη ; *rotula* : *rota* ; *porculus* < *-*ĕlos* ; *famulus* ; *Siculus* ; *tumulus* : skr. *túmraḥ* ; *opulentus, fraudulentus, adulēscēns* ; mais *incolumis* d'après *columen*[1] ; *indolēs, subolēs, adolēscō* d'après *olēscō* ; *vīnolentus, somnolentus* d'après *violentus*.

-*i*- devant *l* vélarisée se maintient : *mutilus, nūbilus, petĭlus, rutilus, sterilus* avec le suffixe -*ilo*- ; *pestilēns* ; *postilēna, antilēna* : * *posti*, **anti* ; *cantilēna*.

Devant *v* une voyelle brève devient *u* ; puis *uv* se réduit à *u*, mais se maintient devant *ĭ* + voyelle :

trīduum < **trī-divom* : skr. -*divam* « jour » ; *monuī, docuī* < *-*ewai* ; *domuī* < *-*awai* ; *dēnuō* < *dē-novō* ; *pēluis* < **pēlowis* : skr. *pālavī* « sorte de vase » ; *ēluō* < *-*lowō, ēluācrum* : λούω.

arvum < *arŭom* (Plaute ?) < **arovom* : gr. ἄρουρα.

Rem. La désinence -*ōsus* d'adjectifs tels que *formōsus* ne peut continuer -*ŏvenssos*, qui donnerait -*ŭensus*.

Mais devant *i* + voyelle : *dēpuviō* < *dē* + *paviō* ; *dīluvium* < **dis-low-*, même racine que *lavō* ; *alluviō, proluviēs* < *-*low*- ; *Lānuvium*, ville du Latium.

5° devant *r* explosive et les groupes explosifs *br, pr, tr, gr, cr* :

ă > *ĕ* : *peperī* < **peparai* : *pariō* ; *camera* < *camara* < καμάρα ; *reddere* : *dare* ; *Numerius* < *Numasios* (*CIL*. I^2, 3) ; *integrī* < *-*tag*- ; *genetrīx* ; *impetrō* ; *obstetrīx* ; *peregrē* : *ager*.

ĭ > *ĕ* : *cinis*, génitif *cineris* < **cinis-es* ; *pulvis, pulveris* ; *lēgerupa* ; *Faleriī* habité par les *Faliscī*. -*ĭ*- se maintient devant *tr* : *tonitru*[2].

ŭ > *ĕ* après palatale : *socer* < **swekuros* : gr. ἑκυρός ; *augeris* génitif d'*augur* ; *augerātus*, formes anciennes selon Priscien (I, 27, 17 H) ; *fulgeris*, génitif de *fulgur*.

Ailleurs *ŭ* devant -*r*- ou -*br*- se maintient dans *lugubris* < **lugus-ris* ; les verbes désidératifs en -*ŭriō* : *parturiō* < **partu-*

1. *incolumis* semble pourtant renfermer le thème de *calamitas*, mais à un autre degré vocalique.

2. L'*ĭ* de *tonitru* semble dû aux mots en -*itus* que le sens en rapprochait. Cf. par exemple Plaute, *Amph.* 1062 : Strepitus, crepitus, sonitus, tonitrus.

(thème de supin) -*syo*- (suffixe de désidératif) ; *ēsŭriō*, etc. ; *satur, prōmunturium, sulpuris, gutturis*.

ĕ se maintient : *vertere, vertebra*[1], *fulgetrum, veretrum, terebra, feretrum, fūnebris* < **fūnesris* ; *celebris, meretrīx, salebra*.

o se maintient : *arborem* ; *decoris* génitif de *decus* < **decos* ; *memoria* ; *pigneris, temperī* ne continuent pas *pignoris, temporī*, mais ont le degré *ĕ* du suffixe -*es*- comme *generī*, datif de *genus*.

Les exceptions. — Presque toutes les exceptions aux règles qui viennent d'être établies sont dues à l'analogie :

pupugī, tutudī d'après *pungō, tundō*.

appetō, competō, suppetō, suppetiae, perpetuus : *petō*.

impediō, expediō, suppeditāre : *pedica, ped-is* génitif de *pēs*.

inveniō, conveniō, advena : *veniō*.

ingenium : *genius* ; *prōgeniēs, ingenuus* : *genitus, genus*.

remedium : *medeor*. *undecim* : *decem*.

Les composés dont la voyelle radicale est *ŏ, ŭ*, ne changent pas leur voyelle en *ĭ*, soit parce qu'ils sont nés postérieurement à ce changement, soit par souci de clarté étymologique : *invocō, dērogō, ēdoceō, colloquor, ēdŭcāre*, etc.

Les composés *perpetior, dēfetīscor, -jeciō*[2], doublet de -*jiciō*, présentent *ĕ*, au lieu de *ĭ*, issu de *ă*. Ce fait s'explique peut-être comme il suit. *Fatīscor* a comme parfait *fessus sum* ; *fessus* est nécessairement pris du composé *dēfessus* ; *fatiscor* avait donc d'abord *dēfessus* (< **dē-fassus*) comme participe parfait. Cette formation est naturelle : le parfait exprime l'achèvement ; la préposition *de* a souvent le même sens en composition. Plus tard, *fessus* ayant été tiré de *dēfessus*, on a eu *fatīscor, fessus*. Ainsi *dēfessus* s'est trouvé isolé, et l'on a formé à ce participe un présent *dēfetīscor* avec la voyelle de *dēfessus* d'après le modèle ordinaire : *sessus, sedeō*, etc. Le même raisonnement s'applique à *perpessus, conjectus*, qui ont dû être employés d'abord à côté de *passus* et *jactus*, comme participes parfaits de *patior* et *jaciō*, parce que la préposition *per, con*, dont ils sont composés, exprime l'achèvement. Puis sur le modèle de *patior* : *passus*, on a pu former *perpessus* : *perpeti*. De même *conjeciō* a pu être formé de

1. On affirme souvent que l'*ĕ* (au lieu de *ĭ*) de *vertebra, impetrō*, etc., serait dû à la position devant deux consonnes. Mais cette opinion est réfutée par des exemples tels que *discĭplina, manĭpli*. Ce n'est pas le fait que deux consonnes suivent qui change le résultat, mais le fait que la syllabe est ouverte ou fermée ; or les groupes explosifs -*br*-, -*tr*- sont différents de -*pl*-.

2. Les inscriptions fournissent 51 formes en -*jeciō*, 34 à l'époque républicaine, 2 au 1er siècle, 15 postérieurement. Les manuscrits présentent aussi des formes telles que *injecit* Térence *Ad.* 710. Voir Mather, *Harvard Studies* VI, 83 et s.

conjectus[1] ; mais comme *jaciō* en ses nombreux composés était devenu *-jiciō* ou *-iciō*, on disait *abjiciō*, *dēiciō*, etc., et aussi *conjiciō* ; et celui-ci a fini par évincer *conjeciō* qu'on trouve encore dans des inscriptions, p. ex. *conjeciant* (I², 583, 51, en 123/2 av. J.-Ch.). Il est possible aussi que *ie* de *conjeciō* soit une graphie pour *ji* comparable à *vo* pour *vv* dans *vivos* = *vivus*, ou une graphie archaïque antérieure à *ji*.

Dans d'autres formes l'exception paraît due à la tendance à éviter certains groupes phonétiques : *congredi*, *interpretis*, *dēcrepitus*, *increpō*, etc. ne deviennent pas **congrĭdī*, etc., sans doute parce que le groupe : consonne + *r* + *ĭ*, est évité : là où il existe, sauf en certaines conditions, il subit la métathèse (v. p. 120).

Lorsque les deux premières syllabes d'un mot ont la même voyelle et sont séparées par une seule consonne, la première voyelle paraît exercer une influence conservatrice sur la seconde :

e-e : *vegetus* ; *segetis*, *hebetis*, *teretis*, *tegetis* génitifs de *seges*, *hebes*, *teres*, *teges* ; *elementum*.

a-a : *alacer*, *anatis* génitif d'*anas*, *calamitās*. Les langues romanes attestent **alecris* : v. fr. *aliegre*, prov. *alegre*, ital. *allegro* ; *anitēs* se lit chez Plaute *Capt.* 1003, *anitum* chez Cicéron *De nat. deorum* II, 124. — *farfarus* et *farferus*, Plaute, *Poen.* 478.

M. Ernout, *Elém. dial. du vocabulaire latin*, p. 38 et s., pense que ces formes exceptionnelles pourraient être dialectales.

Le mot *juvenis* présente un problème à part. La désinence *-is* n'y est pas ancienne, ainsi que le prouvent le génitif pluriel *juvenum* et les dérivés *juven-cus*, *juven-tus* ; elle a été ajoutée, comme dans *canis* (cf. *canum*), *nāvis* (cf. ναῦς), *mēnsis* (cf. gr. μήν). On ne connaît aucun exemple de *juvenis* au singulier en latin archaïque. De plus *juvenis* et *juvencus* gardent *ĕ*, au lieu de *ĭ* qu'on attendrait d'après *cecinī* et *longinquus*. Tous ces faits s'expliquent, si l'on admet que le latin a employé un nom abstrait **juven*, neutre singulier, au sens de « jeunesse, jeune », nom primitivement adjectif, correspondant à skr. *júvan-* « jeune ».

De ce thème seraient dérivés *juventūs* et *juventa*, comme *senectūs* et *senecta* de *senec-s* ; *juvencus*, ancien dérivé du même thème, aurait conservé *ĕ* par influence de **juven* ; enfin *juvenēs*, *juvenum*, où *ĕ* aurait été maintenu par le singulier **juven*, auraient donné lieu de remplacer **juven* par *juvenis*. Le pluriel lui-même *juvenēs* n'est pas attesté bien anciennement ; il ne se trouve ni chez Plaute ni chez Térence.

1. *Conjectus* au sens de « jeté complètement, définitivement, jusqu'au but » se trouve par exemple chez Térence *Andr.* IV, 1, 44 : conjectus in nuptias « forcé à se marier », Virgile, *En.* IX, 698 : Antiphaten... conjecto sternit jaculo.

II. — Changement du timbre de la voyelle brève en syllabe fermée intérieure.

En syllabe fermée intérieure les voyelles les plus fermées *ĭ*, *ŭ*, se maintiennent : *magĭster*, *vīdĭstī*, *īnfirmus*, *effundō*.

ĕ et ŏ se maintiennent : *equestris*, *modestus*, *tempestās*, *intestīnus*[1] ; *concordia*, *extorris*, *oportet*. Sur *amurca* ou *amurga* (Servius *ad Georg.* I, 194) < gr. ἀμόργη, voir plus loin.

ĕ (< *ă*) s'est fermé en *ĭ* seulement dans *praefiscinī* : *fascinum*, devant le groupe palatal *sci*.

ŏ s'est fermé en *u* devant *s*, *n*, *m* implosives et devant *ll* issue de **-nl*, **-rl* : *arbustus* : **arbŏs-* thème d'*arbor* ; *venustus*, *onustus* : *venus*, *onus* ; *rōbustus* : *rōbosem* (Paul. Fest. 15) ; *corpusculum* : *corpus* ; *prōmuntŭrium* : **mont-* thème de *mōns* ; *euntis* < **ejontis* ; *voluntās* < **wel-ont-* ancien participe de *volō* ; *oriundus* < **oriondos* ; *dupundus* : *pondō* ; *alumnus* : *alō* ; *homullus* : **homon-* thème d'*homō* ; *ampulla*, dérivé d'*ampora*.

Seule la voyelle ouverte par excellence *ă* se change toujours ; mais elle ne se ferme qu'en *ĕ*, quelle que soit la consonne implosive suivante, et même devant *e* et peut-être *u*, deuxièmes éléments de diphtongues, qui ferment la syllabe presque au même titre qu'une vraie consonne :

confectus : *factus* ; *biennium* : *annus* ; *fefellī* : *fallō* ; *imberbis* : *barba* ; *exerceō* : *arceo* ; *inermis* : *arma* ; *excerpō* : *carpō* ; *condemnō* : *damnō* ; *condumnārī* *CIL.* I², 582, 10, est isolé, peut-être un lapsus ?

ai > *ei* : *inceideretis*[2] (I², 581, 26) : *caedō* ; *Pompeijānus* < **Pompaijānos* : osque *Púmpaiians*.

-ei- > *-ī-*, sauf devant *-j-* : *in-cīdō*, mais *Pompeijānus*.

au > *eu*, devenu ensuite *ou* > *ū* : *accūsō* : *causa* ; *inclūdō* : *claudō* < **clāvīdō* : *clāvis*. Plus probablement *au* a pu devenir directement *ou*, comme *ăv* > *ŏv* en syllabe intérieure ouverte.

III. — Chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure.

1er CAS. — INFLUENCE DU GROUPE : SYLLABE LONGUE + SONANTE EXPLOSIVE OU SYLLABE LONGUE OU BRÈVE + *v*, *j* EXPLOSIFS.

La position en syllabe intérieure ne suffit pas pour déterminer

1. *Canistrum* est emprunté de gr. κάνιστρον (Athénée 360 c), non de κάναστρον ; *capistrum*, *calamistrum* sont formés d'un suffixe *-istro-* emprunté du grec : ἄγκιστρον, etc., ou italique : volsque *esaristrom* « sacrifice » ; *rapister* (Lucilius, 66) « brigand » est douteux et peut être dérivé du thème *rapi-* de *rapiō* ; *rāpistrum*, dérivé de *rāpa*, peut être dialectal.

2. Cette graphie *-ei-* peut représenter *-ī-* aussi bien que *-ei-* ; mais le stade *-ei-* est nécessairement supposé par les formes telles que *incīdō*, où *-ī-* continue *-ai-*.

la chute d'une voyelle brève. Mais elle en est une condition nécessaire. Les voyelles brèves de syllabe initiale, gardant toute leur durée, ne sont jamais éliminées. Mais une voyelle brève, placée devant une consonne quelconque dans une syllabe intérieure quelconque, disparaît si elle est précédée du groupe : syllabe longue + sonante explosive : *ūndecim* < **oinodecim*.

Si une consonne précède le groupe sonante + brève, il faut que cette consonne soit implosive et appartienne tout entière à la syllabe précédente ; autrement l'initiale de syllabe ne serait plus la sonante, mais le groupe consonne non sonante + sonante ; on aurait alors le cas déjà étudié (voir p. 145), où la voyelle brève ou bien se maintient : *vītrĭcus*, ou bien change de place par métathèse avec la sonante précédente : *pugillus* < **puginlos* < **pugnolos*. En d'autres termes, si la syllabe précédente est fermée par une consonne, il faut que ce soit par une consonne sonante.

Lorsque la voyelle brève de syllabe intérieure est précédée de la consonne sonante implosive *v* ou *j*, la voyelle brève disparaît, même si la syllabe précédente est brève : *audēre* < **ăvĭdēre* cf. *avidus*. Il faut rappeler que, *v* intervocalique ayant disparu devant les consonnes articulées avec la pointe de la langue, c'est-à-dire devant *t, n, s, l, r,* il était resté seulement devant *d,* les labiales et les palatales ; c'est donc seulement en ce cas qu'une voyelle brève, placée après *v* intervocalique, disparaît.

Exemples :

1° La syllabe précédente est ouverte et contient une voyelle longue ou une diphtongue :

sinciput < **sēmĭ-caput* ; *nuncupāre* < **nōmĭ-cap-* ; *prandium* < **prām-ĕdiom* ; *sēsqui-* < **sēmĭsqui-* ; *sēstertius* < **sēmistertios*.

ūllus < **oinŏlos* ; *vīllum* < **vīnŏlom* ; *suīllus* < **suīnŏlos* : *suīnus* ; *catīllus* : *catīnus* ; *pulvīllus* : *pulvīnus* ; *corōlla* < **corōnolā* - *corōna* ; *persōlla* : *persōna* ; *pistrīlla* : *pistrīna* ; *uncia* < **oinicia* ; *undecim* < **oinŏdecim* ; *pānceps* (glose) < **pānŏcaps* : *pānus*.

pūllus < **pūrŏlos* : *pūrus* ; *stīlla* < **stīrĭla* : *stīria* ; *vernus* < **vērĭnos* : *vēr* ; *barca* < **bārĭca* : *bāris* ; *Hērculēs* < **Hērăclēs* : Ἡρακλῆς ; *ūsūrpāre* < **ūsūrăp-* ; *jūrgō* < *jūr-ĭgō* < **jūs-ăgō*.

ulna < **ōlĕnā* : ὠλένη.

2° La syllabe précédente est fermée par une sonante :

a) par une sonante géminée : *porgere* < **por-rĕgere* ; *surgere* < **sur-rĕgere*, cf. *surrēpō* ; *surpite* (Hor. *Sat.* II, 3, 283), *surpuerat* (*Carm.* IV, 13, 20) < **sur-rĭp-* ; *mamilla* < *mammilla* < **mammlŏlā* < **mammŏlolā* : *mamma*.

b) la sonante implosive est différente de la sonante explosive : *armilla* < **armlŏla* < **armŏlolā* : *armus*.

Lorsque, par suite de la chute de la voyelle brève, la sonante

explosive devient implosive, elle se trouve dans la position la plus faible et disparaît ; *forceps* < **formceps* < **formicap-* ; *altercor* « débattre » est, de par le sens, certainement dérivé d'*alternus* ; donc **alterncōr* < **alternicōr* ; *aetās* < **aivtāts* < **aivĭtāts* : *aevum* ; *aeternus* < **aivternos* < **aivit-* ; *praecō* < **praivcō* < **praivŏcō* : son office principal consistait à *vocare populum ad contionem, reos ad praetorem*, etc. (cf. Livius Andronicus, *Scen.* 41 : Quinquertiones praeco in medium *vocat*) ; *praedis* < **praivdis* < **praivăd-es*, génitif de *praes*.

On voit qu'en aucun cas la consonne sonante entre consonnes ne devient voyelle[1], ce qui condamne toute théorie qui fait appel à un changement de sonante consonne en sonante voyelle en latin.

La nature de la consonne qui suit la voyelle brève n'a aucune importance ; la brève tombe devant n'importe quelle consonne : *uncia, porgere, surpite, prandium, undecim, ulna, pūllus*, etc.

Le nombre des syllabes suivantes ou précédentes est indifférent : *ūsūrpāre, sincĭput, nuncupāre, ūllus*, etc. La quantité de la syllabe suivante est aussi indifférente : *prandĭum, nuncŭpō, ullŭs, aetās, altercārī*.

De même que le changement de timbre, la perte d'une voyelle brève en syllabe intérieure ne paraît pas très ancienne. Elle a lieu après le rhotacisme ou changement de *-s-* intervocalique en *-r-* (ɪvᵉ siècle) : *ornus* < **ōsĭnos* ; lit. *úsis* « frêne », v. sl. *jasenĭ* ; *ardeō* < **āsidheyō*, cf. *āridus, āreō* et surtout skr. *ā́saḥ* « cendre » (*ăssus* vient de **azd-tos* : ἄζω). *Sūmō* et *pōnō* ne prouvent pas le contraire : *sūmō* ne vient pas de **sŭz-ĕmō* (où **suz-*[2], issu de **subs*, est impossible), mais a été formé de **subs* d'après le modèle de *dēmō* : *dē*, *cōmō* : *co*, *prōmō* : *prō*, d'où **subsmō* > *sūmō*. Quant à *pōnō*, voir p. 284.

3° La sonante est *v* :

devant *d* (qui n'était pas articulé avec la pointe de la langue) : *audēre* < **awĭdeyō* : *aveō, avĭdus, audeō* signifiait d'abord « désirer » : *sōdēs* = *si audēs* « si tu veux bien » ; *gaudeō* < **gāwidheyō* : *gāvīsus* ; *claudō* < **clāvidō* : *clāvis*, dorien κλαΐς -ῖδος ; *prūdēns* < **prŏvidēns* ; *nūdus* < **novdos* < **novĕdos* < **nogvŏdos* : got. *naqaþs* « nu » ; *ūdus* < *ūvĭdos*.

devant *sd* : *audiō* < **awisdhyō* : gr. αἰσθάνομαι.

1. De même en français vulgaire *-re* disparaît devant consonne : *vot(re) garçon, prend(re) garde*.

2. V. lat. *surēmit, surempsit* (Paul. Fest. 299) ne continue pas **suz-ēmit, -empsit*, mais est formé d'après *dirēmit, dirempsit*, parfait de *dirimō*, analysé en *di-rēmit, di-rempsit* ; *-rēmit, -rempsit* ayant la même valeur que *-mpsī* dans *sumpsi* (analysé en *su-mpsī*), et étant plus clair, il est naturel qu'on l'ait introduit au parfait de *sūmō*. Voir Juret, *Dominance*, 151.

devant *c, g* : *auca* < **avĭca* : *avis* ; *auceps* < **avĭ-cap* ; *aucellus* < **avicellos* ; *raucus* < **răvĭcos* (sur *ă*, voir L. Havet, *Arch. f. lat. Lex. u. Gramm.*, IX, 526) ; *naucula* < **nāvicula* ; *jūcundus* < **juvĭcondos* ; *augur* < **avigur-*.

devant *b, p* : *ōpiliō* ou *ūpiliō* < **ovi-piliō*.

devant *m* : *brūma* < **brevima*[*diēs*] ;

devant *f* : *naufragus* < **nāvĭfragos*.

4° Chute de voyelle brève après *j*.

Selon M. Sommer *Krit. Erläut.* p. 160 et s., *fīs* s'expliquerait par **fĭjs* < **fijes* < **bhwĭ-ye-si*, et de même les autres formes de ce verbe. Sans doute le maintien de *-j-* entre voyelles est assuré, lorsque *-j-* est précédé de *i* voyelle. Mais le thème **bhwĭ-*, avec *-ĭ-*, ne saurait expliquer ni *fīō, fīunt*, ni *fierī*, etc. : **bhwĭ-yō*, **bhwĭ-yont* donneraient **fĭ-jō*, **fĭ-junt* comme *pĭ-jŏs* donne *pĭjus* (voir Juret, *MSL.* XX, p. 151 et s.). M. Sommer explique encore (*Handb.*[2] p. 506 et s.) *capĭs* par **capĭs* < **capĭjs* < **capijes* < **capiesi* < **kap-yesi* ; de même *capĭt* par **capĭt* < **capijt* < **capijet* < **kap-ye-ti* ; *capĭmus* par **capīmus*, etc., *capĭtis* par **capītis*, etc. Or non seulement ces hypothèses exigent des actions analogiques invraisemblables, mais on ne voit pas pourquoi *i* deviendrait *ij* dans **capiesi* > **capijes*, **capieti* > **capijet*, et non dans *mulier, melius, fīlius, societās, parietis, arietis*.

En réalité *-ij-* devant voyelle brève se trouve seulement devant syllabe finale : *pijus*, avec *ij* graphie de Cicéron attestée par Quintilien (I, 4) et garantie par le fr. *pie, dijēs*, garanti par fr. *di*, *illījus*, où normalement elle doit se maintenir ; dans les composés tels que *reijiciō*, où en effet la brève disparaît : *reijice* > *reice* = —◡ (Virgile), *reijiciat* > *reiciat* = —◡◡ (Térence, *Phormion* 717), et dans *pĭjetātem*, qui en effet a dû devenir **pijtātem*, car le v. fr. *pityé*, ne peut s'expliquer que par cette forme. L'*i* de fr. *pie, pitié, di* (*lundi*) prouve que dans lat. *ĭj* l'*ĭ* n'est pas devenu *ẹ*, comme dans lat. *ia* : *via* > fr. *voie*, **siam* > fr. *soie*.

Les exceptions.

Une voyelle brève, qui devrait tomber d'après les lois précédentes, se maintient souvent par l'effet d'une loi phonétique ou morphologique, relative à la déclinaison, à la conjugaison, à la dérivation et à la composition.

C'est une loi phonétique qui a empêché la chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure dans le groupe voyelle longue + *m* + voyelle brève + *n* initiale de syllabe : *fēmĭna, flēmĭna, nōmĭnāre, ignōminia, sēmĭnāre, rūmĭnāre, abōmĭnārī; laudāmĭnī, monēmĭnī, audīminī*, pour éviter une syllabe à voyelle longue + *m* implosive devant sonante. A côté de *lāmina* ou *lāmmina*, on a

encore la forme *lamna*, mais cette diversité de formes et le sens technique font supposer que ce mot n'était pas indigène ; d'autre part on ne sait quelle forme est la plus ancienne.

Caerĭmōnia, caerŭleus, ploirŭmus ne pouvaient pas perdre la brève intérieure, car aucune syllabe latine n'est terminée par deux consonnes sonantes placées devant une consonne initiale de syllabe.

Sēmita continue **sēm-mita* (< **sēd-mita*), où la disparition de la voyelle brève aurait produit une syllabe ultra-longue : **sēmm-ta*.

Bien plus nombreuses sont les exceptions dues à des types morphologiques. *Commūnĭbus* maintient l'*i* d'après *commūne, commūnis*, etc. et les mots tels que *dulcibus*, etc. qui appartiennent au même paradigme de déclinaison. De même *pūlĭcis, sōrĭcis, paelĭcis, mūrĭcis, fāmĭcis, pūmĭcis, īlĭcis*[1], *rāmĭcis, cārĭcis, cīmĭcis* d'après les nominatifs *pūlex, sōrex*, etc. et les formes telles que *pantex panĭcis, apex apĭcis, silex silicis*, etc., où la voyelle brève ne devait tomber en aucun cas.

Le sentiment de la composition a conservé la brève dans des cas tels que *sēmĭvīvus, corrĭgia, īlĭcō, venēnĭfer* à côté de *venēficus*. *Mīlĭtis* a conservé *ĭ* comms *ālĭtis, equitis, peditis, comitis*, composés de *īre*. *Jūrĭdicus, mōrĭgerārī* d'après le type de *lēgifer, rēgificus*, etc.

Le type ordinaire d'un suffixe a été rétabli dans certains cas où la chute d'une brève lui aurait donné une forme exceptionnelle : *avĭdus, ārĭdus, lūridus, callĭdus, horridus, flōrĭdus*, etc., ont été refaits sur *āreō, lūror, calleō, flōreō, horreō*, d'après *lūceō* : *lūcidus, stupeō* : *stupidus, flacceō* : *flaccidus, aceō* : *acidus, cupiō* : *cupidus*, etc. Là où l'influence des adjectifs en *-ĭdus* ne pouvait s'exercer, la brève a disparu : *audēre, ardēre, lardum* (après Plaute, la forme *lārĭdum* semble être sortie de l'usage). Le suffixe *-mentum* est maintenu dans un mot tel que *lāmentum* d'après *monumentum*, etc.

Le type du mot radical a exigé souvent le maintien d'une brève : *sēmentis* d'après *sēmen* ; *pūrimē* (Paul. Fest. p. 252 Thd P.), *clārimum*[2] (*Corp. Gl. L.* V, 179), superlatifs archaïques d'après *pūrus, clārus* ; *ānŭlus* d'après *ānus* ; *ārŭla* d'après *āra* ; *annĭculus* d'après *annus* ; *fēnĭculum, pēniculus* d'après *fēnum, pēnis* ; *vērĭtās, cārĭtās, amoenĭtās* d'après *vērus, cārus, amoenus* ; *bellĭcus, ūnicus* d'après *bellum, ūnus*, tandis que, grâce à son sens

1. Les formes phonétiques **pūmcis*, **īlcis* pourraient sans doute expliquer **pūmice*, *īlice*, qui sont supposés par les formes romanes : fr. *ponce*, ital. *pomice* ; *elce*, etc. En effet *pūmex*, **pūmcis* pouvaient engendrer deux paradigmes : *pūmex, pūmicis* et *pūmex, pūmicis*.

2. Forme incertaine, voir Stowasser, *Wiener Studien XXIV*, 199. Quant à *mātūrrĭmus, celĕrrimus, ācerrimus, facĭllimus*, il est clair que l'analogie ne pouvait y admettre non plus la suppression de la brève.

spécial, **oinicia* est devenu *uncia* ; *appārītum, appārītiō* d'après *moneō* : *monitum* ; *spīritus, anhēlitus* ont conservé *ī* d'après *vetō* : *vetitus, crepō* : *crepitus, domō* : *domitus*, etc.

Même en bas-latin, où la chute d'une brève intérieure s'est produite après une sonante en des cas où elle était précédée d'une syllabe brève, la plupart de ces exceptions phonétiques ou analogiques sont restées : *fēmĭna, vērĭtās*, etc.

Chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure (suite).

2e CAS. — INFLUENCE DU RYTHME QUANTITATIF.

Lorsque les lois morphologiques de la dérivation ou de la composition amènent dans un mot latin une série de trois syllabes brèves avant la dernière, il y a tendance à changer cette série.

a. Les diminutifs en **-lo-*.

1° Lorsque dans ces diminutifs une série de trois syllabes brèves précéderait la finale, la dernière des trois brèves est éliminée : *columella* < **columololā* dérivé de *columa* attesté par Quintilien (I, 7, 29) : « *columnam* exempta *n* legimus » et par Pompée (p. 283, 11 K), qui considère cette forme comme barbare ; *vitellus* < **vitelolos* : *vitulus* ; *botellus* : *botulus* ; *locellus* : *loculus* ; *matella* : *matula* ; *popellus* : *populus* ; *tabella* : *tabula* ; *catellus* : *catulus* ; *ocellus* : *oculus*.

Le diminutif de *-ulus* est donc *-ellus*, non *-illus*.

satullus : *satur* < **saturos* ; *misellus* : *miser* ; *tenellus* : *tener* ; *opella* : *opera* ; *puella* : *puera* ; *novellus* < **noverolos* dérivé de **noveros* < **nevaros* : gr. νεαρός < **newaros* « jeune, récent » (cf. *noverca* < **novero-ca*) ;

bellus < **dŭenlos* < **dŭenolos* ; *bonus* < *dvonos* < *dŭonos* < **dŭenos*.

bellum < *dvellum*[1] < *dŭellum* < **duenlom* < **duenolom* : *perdŭellis* ; *asellus* : *asinus* ; *patella* : *patina* ; *gemellus* : *geminus*.

Même traitement lorsqu'une syllabe longue précède la série des trois syllabes brèves :

collicellus : *colliculus* ; *culcitella* : *culcitula* ; *monticellus* : *monticulus* ; *rusticellus* : *rusticulus*.

Le diminutif de *-culus* est donc *-cellus* et non *-cillus*.

Le diminutif de *pēniculus* devrait donc être *pēnicellus* ; il est *pēnicillus*, par influence des mots en *-cillus* diminutifs de noms

1. *bes* garantit **dŭ-* > *dv-* > *b-*. Il signifie « 2/3 d'as » et par conséquent s'explique non par **dvi-ass*, qui signifierait « deux as » et deviendrait **bies*, mais par *duae assis* (scil. *partes*), qui devient **dŭass* > **duess* > **dvess* > *bes*. Voir Juret *M. S. L.* XX, p. 155 et Walde *Etym. Wörterb.*

d'instruments en *-clom* : *pōcillum, pistillum*, etc., dont le sens le rapprochait. Forme neutre de ce nom : *pēnículum*, Pl. *Mil.* 18.

Il est à remarquer que dans tous ces mots la voyelle qui est supprimée est précédée d'une consonne sonante et qu'elle est finale de mot : **porkelo-los* : *porculus* + *los*.

2° Soit un dérivé du type -⏑⏑ + *los* : **angelo-los*. Si le mot radical, soit **angelos* (d'où *angulus*), était terminé par une syllabe commençant par une consonne sonante, cette syllabe finale tendait à perdre sa voyelle brève : *puer* < **pueros* ; *līber* < **leuberos*, *facul* < *facile* ; *simul* < *simile*. Cette voyelle, étant faible, disparaît devant le suffixe **-lo-* :

angellus : *àngulus* ; *ānellus* : *ānulus* ; *būbella* : *būbula* ; *buccella* : *buccula* ; *fābella* : *fābula* ; *agnellus* : **agnulus* ; *ofella* < **offella* < **offololā* : *offula, offa* ; *Metellus* < **Mettelolos* : **Mettulus* : *Mettus* ; *martellus* : *martulus* ; *porcellus* : *porculus* < **porkelo-* (v. h. all. *farheli*) ; *vascellum* : *vasculum* ; *saccellus* : *sacculus, saccus* ; *cistella* : *cistula, cista* ; *cūpella* : *cūpula, cūpa*.

Ici encore le diminutif de *-ulus* est *-ellus*, non *-illus*.

fiscella : *fiscina* : *fēmella* : *fēmina* ; *lāmella* : *lāmina* ; *pāgella* : *pāgina*.

tessella : *tessera* ; *dextella* : *dextera* ; *àmpulla* : *amporà*.

3° Lorsqu'on voulait former un diminutif au moyen du suffixe **-lolo-* à un mot non diminutif, on ne pouvait choisir la forme *-ellus* de ce suffixe, parce qu'elle était, comme nous venons de le voir, liée à l'existence d'un diminutif en *-ulus* ; on prenait la forme *-illus*, qui résulte de **-lolos* placé après consonne : *armilla* < **armlolā* < *armololā* ; *mamilla* < *mammilla* < **mammlolā* < **mammololā* ; *pūpilla* < **pūplolā* : letton *pup-s* « mamelle de la femme », de la racine **poup-* ou *pŭ̄p-*, selon P. Persson *Beiträge zur idg. Wortf.* p. 245. D'après ce type de dérivation, on a formé les dérivés suivants en *-illus* : *tantillus* : *tantus* ; *quantillus* : *quantus* ; *punctillum* : *punctum* ; *scortillum* : *scortum* ; *frustillātim* : *frustum* ; *haedillus* : *haedus* (ou < **haedīnolos* ?)

b. Les autres mots.

Dans certains mots latins les lois de la dérivation ou de la composition devraient amener une série de trois syllabes brèves avant la finale. Pour éviter cet inconvénient rythmique, la langue emploie les procédés suivants :

1. Elle supprime la dernière voyelle brève du premier élément d'un composé : *offĭcĭperda* malgré *officium*, *lĭticen* malgré *lĭtuus*.

2. Elle remplace les deux brèves finales d'un thème par une voyelle longue :

merīdiēs < **medi-diēs* pour **medio-diēs*, composé ayant le thème **medio-* pour premier élément (voir Juret, *MSL.* XX, p. 156 et s.) comme *ho-diē* a le thème **ho-* (voir Meillet *MSL.* XIX, p. 49 et

s.). On a expliqué *merīdiē* par **mediei-diē*; mais il est arbitraire de partir de *merīdiē* au lieu de *merīdiēs*, et la dissimilation vocalique qu'on admet pour passer de **mediei-diē* à **medeidiē* est sans exemple en latin ; enfin Festus atteste chez les anciens *mediālis* au lieu de *merīdiālis*; ce *mediālis* suppose une haplologie très ancienne ; or **medeidiālis* n'aurait pu subir l'haplologie que tard, lorsque *ei* serait devenu *ī*, car il n'y a pas d'exemple d'haplologie supprimant une diphtongue en latin.

tībīcen < **tībio-can* : *tībia*, *Lūcīlius* : *Lūcius*, *Pūblīlius*, : *Pūblius*, *Manīlius* : *Manius*, *Statīlius* : *Statius*, comparés à *Statioleius*, *pietās* < **pijo-tāts*, présentent un contraste frappant : *io* aboutit tantôt à *ī*, tantôt à *iŏ*, *iĕ*; en effet si l'on rapproche : 1° *Quīntĭlius*, *Pompĭlius*, dérivés de *Quīntus*, **Pompo-*, et *Lūcīlius*, *Publīlius*, *Manīlius*, *Statīlius* dérivés de thèmes en *-io-*, 2° *tubĭcen* : *tuba*, et *tībīcen*, *merīdiēs* < **medio-*, il apparaît que *-ĭ-* correspond à *-o-*, et *-ī-* à *-io-*. La différence du traitement de *io* s'explique par l'influence du rythme quantitatif : **Lūcĭŏlĭos*, **Mănĭŏlĭos*, **Statĭŏlĭos*, **tībĭŏcĭnis*, **medĭŏdĭēs* présenteraient tous la série prohibée de trois syllabes brèves devant la finale ; pour l'éviter, les syllabes *io* ont été remplacées par leur équivalent quantitatif *-ī-*. Au contraire, là où le groupe *ĭŏ* n'était pas suivi de syllabe brève, il s'est maintenu intact : *Statioleijus*, *pietās*, *anxietās*, *proprietās*. Parfois, il est vrai, le groupe *-io-* est précédé de syllabe brève : *socĭĕtās*, mais c'est un effet de l'analogie, qui ne peut déterminer le type de formation.

IV. — Conservation d'une voyelle brève dans une syllabe intérieure.

En dehors des conditions que nous venons d'exposer, une voyelle brève latine se maintient toujours. Cependant des faits, que nous allons examiner, ont conduit à admettre que les voyelles brèves de syllabes intérieures disparaissent en bien d'autres cas.

Osthoff, *Arch. für lat. Lex. u. Gramm.* IV, p. 464 et suiv., a proposé l'hypothèse suivante ; toute voyelle brève de syllabe intérieure pourrait disparaître ; en aucun cas la chute ne serait obligatoire, pas même dans les conditions que nous avons établies ci-dessus, mais elle dépendrait du mouvement du langage : lorsqu'on prononçait lentement (« Lentoform »), on aurait fait entendre toutes les voyelles ; lorsqu'on prononçait vite (« Allegroform »), les voyelles brèves de syllabe intérieure auraient disparu très souvent. Il y aurait donc eu pour chacun de ces mots deux formes légitimes ; les œuvres littéraires, faites pour une diction soignée, présenteraient surtout les formes pleines ; la langue de la conversation aurait employé surtout les formes syncopées.

L'importance du mouvement du débit est réelle, mais elle n'explique rien des faits connus en latin. Elle ne peut expliquer pourquoi les doublets qu'elle postule pour un nombre infini de mots latins ne sont attestés que dans un nombre réduit de cas ; ni pourquoi en des cas nombreux, tels que *pĕnĕtrāre, vĕnĕrārī*, etc., c'est la forme non syncopée, qui seule est en usage, dans les œuvres littéraires et partout.

Barbelenet, *Bulletin de la Soc. de ling.* n° 38 (1893), p. 89, a tenté de ramener les faits à la règle suivante : « toute voyelle brève placée entre consonnes, en seconde syllabe, est syncopée à condition que la quantité de la ou des syllabes suivantes soit égale au moins à deux temps de brève. » M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 185, la complète ainsi : « Une syllabe initiale, brève ou longue, était intense dans le latin prélittéraire ; une longue avait le temps fort du rythme quantitatif ; par suite la brève, placée entre ces deux éléments privilégiés, tendait à subir la syncope ou l'absorption. » La cause de la chute d'une voyelle brève serait donc sa débilité relativement à la syllabe initiale intense et à la syllabe suivante longue (ou à son équivalent quantitatif : deux ou plusieurs syllabes brèves). Toutes les syllabes intérieures à voyelle brève, même la troisième, ou la quatrième, etc., sont débiles, et donc devraient subir la syncope, si elles sont suivies d'une syllabe longue ou de sa monnaie.

Une difficulté de cette théorie est qu'elle suppose des doublets pour tous les mots où une brève de syllabe intérieure est suivie tantôt d'un, tantôt de plus d'un temps de brève. De ces doublets hypothétiques il n'existe que de rares échantillons ; et la théorie ne donne aucun moyen d'expliquer pourquoi c'est tantôt la forme la plus brève, tantôt la forme la plus longue, qui seule est attestée.

Reste à examiner les faits que l'on pourrait opposer à notre hypothèse.

Y a-t-il des mots où une voyelle brève de syllabe intérieure tombe en dehors des conditions établies ci-dessus, c'est-à-dire soit après une consonne non sonante, soit après une consonne sonante non précédée d'une syllabe longue ?

Nous avons déjà vu (page 269) qu'en aucun exemple une voyelle brève de syllabe intérieure n'est maintenue en ces mêmes conditions, sans que cette conservation s'explique par une autre loi phonétique ou par une analogie morphologique.

En fait une voyelle brève ne tombe pas en syllabe intérieure après une consonne non sonante ou après une consonne sonante non précédée de syllabe longue.

Mais certaines difficultés, morphologiques ou phonétiques,

donnent parfois l'impression trompeuse de la chute d'une voyelle brève en ces conditions.

1° Difficultés morphologiques.

Doctus est dérivé de la racine **dok-* et non du thème **doki-* du causatif *doceō*, de même que *spōnsus* continue **spond-tos* à côté de *spondeō*; **dok-* aussi dans gr. δόγμα, δόξω à côté de δοκέω.

Tostus est identique à skr. *tr̥ṣṭáḥ* « sec » et ne dépend pas de *torreō*. Donc **tr̥s-tos* et non **tr̥s-i-tos*.

Sectus < **sek-tos* et non **seka-tos*, malgré *secāre*. « **sek-* « couper » n'est représenté, dit M. Meillet, *MSL*. XVII, p. 195, par des formes verbales qu'en slave et en italique ; les formes ne concordent pas, et la voyelle longue radicale de v. sl. *sěkǫ* (en regard du substantif *sekyra* « hache ») suffit à indiquer qu'il ne s'agit pas d'un ancien présent thématique, mais bien plutôt d'un présent athématique **sēk-* ... *Necāre* n'est pas dénominatif et se comporte comme *secāre*. » La racine de *necāre*, **nek-*, a été conservée dans *nex* et (*ē-*)*nectus*.

Le participe parfait a la forme *-i-tus* : 1° dans les racines disyllabiques : *genitus* < **genă-tos* ; 2° dans les causatifs : *monitus* < **mon-i-tos*. Cette forme a pu être mal analysée et donner l'impression d'un suffixe *-itus*, qui a été introduit par exemple dans *fruitus* à côté de *frūctus*, *dīruitus* à côté d'*obrutus*, *ēlicitus* à côté d'*ēlectāre*. Ainsi s'explique *alitus* à côté d'*altus* (cf. *almus*, φυτάλμιος, ἀλθαίνω), et l'existence de ces doublets a occasionné la création de *postus* à côté de *positus* : *rĕpŏsĭtus* avait un rythme peu latin.

cognĭtus < **gnə-tos*, non **genə-tos* : ἀγνοέω < **gnə-wo-* (Brugmann, *Grundriss*, II, 1², p. 203). Cf. en ce qui concerne le degré de la racine : τέθναμεν < **-dhnə-*. Voir Meillet. *Introduction*[3], p. 105.

Souvent un verbe latin en *-āre* est dérivé d'un participe en **-to-* : *dictāre* : *dictus*, *pōtāre* : *pōtus*, *habitāre* : *habitus*, *gestāre* : *gestus*. Comme d'autres fréquentatifs sont formés du suffixe *-itāre*, on peut hésiter entre l'une ou l'autre formation. Il arrive d'ailleurs que le participe en *-to-* ait disparu : *mertāre*, *pultāre* à côté de *mersus* et *pulsus* (voir Quintilien, I, 4, 14). De même *mantāre*, d'où *ommentāns* (Livius Andronicus *Od.* 9), dérive de **mantos*, formé de la racine **man-* dont *maneō* dérive ; *portāre* < **pr̥-to-*, du même thème que *porta*, *portus* ; *hortārī* < **ghr̥-to-*, mais *horitārī* est un dérivé en *-ito-* ; *cunctārī* peut également dériver d'un participe en *-to-*. En tout cas rien dans *cunctārī*, *mantāre*, *portāre*, *hortārī* ne prouve que ces verbes soient des fréquentatifs en *-ito-*.

Alter < **al-teros* (cf. *alius* < **al-yos*), non **ali-teros* : osque *alttram* sans *i*. Comparer skr. *an-yáḥ* : *án-taraḥ*.

Festra n'est pas la forme syncopée de *fenestra*, mais un mot différent, comme l'atteste la différence du sens : *festra* désigne, selon Macrobe, *Sat.* III, 12, un « ostiolum minusculum in sacrario ». Ce mot n'est attesté qu'ici et chez Festus.

Fulca et *fulica* : mot sans doute emprunté.

Porrō ne vient pas de **por-ero*, mais est identique à son synonyme grec πόρρω.

Tegmen est l'ancienne forme, régulièrement dérivée de **teg-* ; *tegimen* est un autre mot formé de *tēctus* d'après *spectus* : *specimen*, etc.

Le suffixe de participe **-meno-* pouvait aussi avoir la forme **mno-*, attestée en ancien iranien : zend *yazə-mna* = skr. *yája-mānaḥ* « qui sacrifie ». C'est cette forme **-mno-* qu'on retrouve sans doute dans *damnum*, *alumnus*, *columna*, *autumnus*, *Vertumnus* ; cependant *alimōnium* et *columen* indiquent qu'on peut aussi supposer que quelques-uns de ces mots renferment **-mno-* dérivé de *-men-* : ποί-μν-η : ποι-μήν, νώνυμνος. **ălŏmĕnos*, **cŏlŭmĕnā* auraient eu un rythme peu latin.

domnus n'est pas nécessairement une forme syncopée de *dominus* ; *dominus* < **domu-nos* (cf. *tribus*, *tribūnus* « chef de la tribu », got. *kindins* « chef de la **kindiz* = lat. *gens* », voir F. de Saussure, *Cours de ling. gén.* p. 316 et s.), ou **domo-nos* avec le thème de δόμος ; de même *dom-nus* avec le thème **dom-* de gr. ἔν-δον, skr. *dám-patiḥ* ; *domnus* peut être une forme très ancienne. Il peut être aussi une forme abrégée de *dominus*, cf. *sire* < **sejor* < *senior*.

Sūmō continue non **subs-emō*, mais **subs-mō* formé de *subs* d'après *dēmō* : *dē*, *cōmō* : *co*, *prōmō* : *prō*.

Frīgdus, à côté de *frīgidus*, est seul continué en roman et s'explique non par *frīgidus*, mais par *frīdus* (< *frīgidus*, voir...) contaminé par *frīgidus*.

Virtūs est dérivé de *vir-*, thème du nominatif. De même *libertās*, *lībertus*, du thème de nominatif *līber-*.

discipulus, *tabula*, *figulus*, *populus* ne prouvent pas que *disciplīna*, *tablīnum*, *figlīnus*, *poplĭcus* auraient perdu une voyelle brève après consonne non sonante. L'*u* qui précède *l* n'est certainement pas primitif dans *tabula* : ombrien TAFLE « in tabula », *figulus* < **fig-los* ; *discipulus* vient sans doute de **dis-cap-los* (cf. *praeceptor*) ; en tout cas rien ne prouve que *-ŭ-* y soit primitif, car, dans le groupe labiale + *lo-* après voyelle, peut toujours s'insérer un *ŭ* épenthétique : *subula*, *capulus*, etc. ; *poplus* est attesté dans le *Carmen Saliare*, chez Plaute et en ombrien. De même *perīclitārī* est dérivé de *perīclum*, non de *perīculum*.

ornāre < **ordnāsi*, non < **ordĕnāsi* (v. Juret, *Dominance* p. 125), car les masculins et féminins en *-en-*, *-on-*, avaient primitivement le degré zéro du suffixe à la plupart des cas obliques : *carō, carnis* non **carĕnis*; *legiō :* accusatif en osque *liginum*. En ombrien URNASIER « ordinārii » continue aussi **ordnā-*. De même *fellis* s'explique par **fel-n-es*, nomin. *fel*.

Dans les dérivés de noms d'arbres le suffixe *-inos* a aussi la forme *-nos* : à côté de *fraxĭnus, fāginus* : φήγινος, on a *alnus* < **als-nos, cornus* : gr. κράνος, *acernus* : gr. ἄκαρνα, v. h. all. *ahorn*. Rien n'autorise donc à supposer *-inos* plutôt que *-nos* dans *īlignus* : *īlex, salignus* : *salix, farnus, quernus* : *quercus*.

S'il est réel, *decmus* (*CIL*. I², 1014 et quelques inscriptions grecques) correspond à osque DECMANNIÚÍS « decumanniīs » ; comme v. irl. *dechmad*, ils peuvent venir d'un thème i.-e. **dekm-* ; de même à côté de *septem* existait en i.-e. **septmo-* : v. irl. *sechtmad*, v. pruss. *septmas*, v. sl. *sedmy-jĭ* (gr. ἕβδομος < *ἕβδμος ?). Dans les mots d'emprunts *cm* > *cum* : *dracuma* < δραχμή.

maximus continue **mag-semos*, non **magis-semos* : *maijor* < **mag-yōs ;* cf. *ōcior* : *ōximus*; *peijor* : *pessimus*.

Exta, jŭxtā, jŭxtim, mixtus, dexter n'ont pas perdu de *ĭ*, mais ont *-cst-* primitif; voir p. 191 et s.

audācter est l'ancienne forme régulière **audāc-tros*, conservée parce qu'elle était très usuelle; *ferōciter, fēliciter* ont un *-iter* analogique.

propter à côté de *prope* est obscur : on ne sait pas ce que représente *-e* de *prope*, s'il appartient au thème ou s'il est une désinence. *Subter, subtus* < *sub-*, non **supo-*.

optumus[1] a quelquefois dans les inscriptions la forme *opitumus* I², 1206; VI, 17115, qui peut être due au modèle de *fīnitimus, lēgitimus*.

-pte (*mihipte*) : *-pote* (*utpote*), comme gr. τί-πτε : τί-ποτε.

Quant à la composition, les mots qui ont donné lieu à des difficultés sont les suivants :

cottīdiē continue non **quotiteidiē*, mais *quot-tī-diē*. Voir p. 235.

māvolō. Pour expliquer cette forme, il n'est pas nécessaire de poser **mags-volō* < *magis-volō* : **mags* est inconnu ailleurs. On peut partir de *mage-volō*, cf. *mage amō* (Plaute), d'où **mag-volō* > *māvolō* ; cf. *satis*, **sate, sat*; *potis, pote, pot-*. Le latin devait préférer **magvolō* à **măgĕvŏlō*, qui contenait le rythme insolite ◡◡◡ devant la syllabe finale.

officium, selon Cicéron, *De fin*. 3, 27, est « *quod ita factum est ut ejus probabilis ratio reddi possit* » ; il le définit un peu plus loin : « *quod autem ratione actum sit, id officium appellamus.* » *Officium* désigne donc l'activité rationnelle. Mais cette définition semble faite au point de vue du système stoïcien, selon lequel l'activité rationnelle est la fonction propre de l'homme. A en juger d'après l'usage de Plaute, ce mot aurait eu le sens plus général de « fonction propre, caractéristique » (voir Skutsch, *Glotta* II, p. 161 et s.). L'expression *officia praestāre* « rendre service » et l'adjectif *officiōsus* et beaucoup d'emplois d'*officium* montrent que ce mot signifiait très souvent « action utile, secourable ». Or par ce sens *officium* se rapproche immédiatement d'*ops* « secours, aide, chose utile » : *opem ferre, opitulārī*. Il est donc légitime de poser *officium* < **op-faciom* : *op-* est un thème consonantique. Il n'y a aucun motif de poser **opi-faciom* avec **opi-* pour représenter le thème d'*opus*; **opus-faciom* n'est pas satisfaisant pour le sens, et il a donné *opificium*, qui est resté dans l'usage, comme *opifex* < **opi-facs* < **opo-* représentant *opus*.

1. L'étymologie la plus vraisemblable de ce mot est **op-tomos*, avec **op-* thème de *ops, opes, opum*; *optimus* « très secourable, quí maxime opem fert. ».

officīna ne vient pas d'*opificīna* (Plaute, *Mil*. 880 et Julius Valérius, IVe siècle), mais dérive, comme *officium*, de **op-fac-* « lieu où l'on fait des choses utiles, *opes* », par suite aussi des travaux techniques. Dans la Prévulgate de la Bible *officiabantur* traduit ὕφαινον = *texebant* dans la Vulgate (voir *Glotta* III, 377).

Amplector, amputo ne continuent pas **ambĭ-p-* : **ambi* est devenu *amb* sans doute dès l'époque italique. Cf. *sub, ab*.

Cunctus s'explique bien par *co-junctī* > **counctī* ou plutôt **coinctī*. Salluste, *De bello Jug*. 55, 7 oppose *cunctī* à *dīvorsī*. Servius, *ad Verg. Aen*. I 522 : « *omnes* non statim sunt *cuncti*, nisi iidem simul sint juncti ». Festus : « *cuncti* significat quidem omnes, sed conjuncti et congregati. » Les étymologies *con-citus* et **co-enquotos* sont peu vraisemblables.

Praeco < **prai-vocō*, non **prai-dĭcō*. Voir p. 267.

Praestō < **prae-sitō* est invraisemblable. On a proposé de l'expliquer par *praes-stō, prae-stō*, **prai-istōd*.

Cette « donnez » ne continue pas **ce-date*, mais est une forme analogique **ced-te*, qui a été formée lorsque l'adverbe *cedŏ* est devenu, pour le sens, un équivalent d'un impératif; cf. en grec δεῦτε, pluriel de δεῦρο.

malluviae, mansuēs, manceps, mantēle sont composés du thème *man-* attesté par ombrien *mani* ablatif, et non de *manu-*.

2° DIFFICULTÉS PHONÉTIQUES.

L'haplologie explique *stipendium* (la vraie forme est sans doute *stippendium*), *Restūtus, arcubiī, quīndecim, quingentī, hospes,*

menceps, etc., les formes telles que *accestis* < *accessistis*, *dīxtī* < *dīxistī*, *dextāns* < **dēsextāns*, etc. Voir p. 242 et s.

Pulmō, *dulcis* s'expliquent non par **pelumō*, **dolukwis*, mais par la métathèse de **plumō*, **dlukwis*. Voir p. 121.

Collis contient une racine disyllabique : lit *kálnas*, gr. κολωνός ; de même *culmus* : gr. κάλαμος ; peut-être aussi *indulgeō* (< **-doləgheyō ?* cf. gr. ἐνδελεχής), qu'on peut aussi expliquer par **end-l̥g-* ou **-lăg-* contenant la racine de *laxus*, *languidus*, gr. λαγαρός, λωγάς (voir P. Persson, *Beiträge zur idg. Wortf.* p. 130 et s.). Dans *collis* et *culmus* une voyelle brève semble bien avoir disparu en syllabe intérieure. Mais il s'agit du *ə indo-européen. Or F. de Saussure, *Mélanges Nicole*, p. 511, nº 2, et M. Meillet, *Dialectes i.-e.*, p. 62 et s., ont montré que *ə tombe en grec après le degré *ŏ* de la première syllabe d'une racine disyllabique : πόρνη, mais ἐ-πέρα-σα ; τόρ-μος, mais τέρε-τρον. La chute de *ə aurait lieu en latin dans les mêmes conditions qu'en grec.

Le *ə i.-e. s'est amuï[1] aussi dans *palma* : gr. παλάμη < **paləmā*, et très probablement dans *antae* « antes d'un temple » : skr. *ātā* « montant d'une porte ». Mais la brève qui a continué ici le *ə était sans doute, de par sa nature, plus brève qu'une brève ordinaire. Quant à *armus*, malgré skr. *īrmáḥ*, il continue peut-être une forme sans *ə : gr. ἁρμός, ἄρθρον, *artus* (voir P. Persson, *Beiträge zur idg. Wortf.* p. 632 et s.).

Une brève de syllabe intérieure a certainement disparu dans *caldus*, *soldus*, *valdē*, doublets de *calidus*, *solidus*, *validus*, *validē*. Mais ces doublets s'expliquent par l'analogie. En effet la phonétique tendait à faire des adjectifs en *-idus* deux catégories : l'une où la brève disparaissait : *āridus* > *ardus*, *ardēre* ; *avidus* > *audus* (le génitif *audī* chez Plaute, *Bacch.*, 276, selon Skutsch, *Forsch.* I, 44), *audēre* ; *ūvidus* > *ūdus* ; l'autre où la brève restait intacte : *calidus*, *solidus*, *validus*, *pūtidus*, *foetidus*, *morbidus*, *rancidus*, *algidus*, *sapidus*, *cupidus*, *tumidus*, *timidus*, *stolidus*, etc. Mais l'analogie a brouillé cette répartition : d'*aveō*, *āreō*, *ūveō* on a refait *avidus*, *āridus*, *ūvidus* d'après *caleō* : *calidus*, *valeō* : *validus*, *pūteō* : *pūtidus*, etc. *Ardēo* et *audeō* sont restés, parce que leur sens les mettait à part. De même à *lārdum* on n'a pas refait de doublet *lāridum*. Si l'analogie a pu agir en un sens, elle a pu agir aussi dans l'autre, et il est à priori plausible de considérer *valdus*, *valdē*, *soldus*, *caldus* comme formés de *validus*, *solidus*, *calidus* d'après le modèle des doublets : *āridus* : *ardus*,

1. Il n'y a pas eu chute de *ə dans *spernō*, *sternō*, qui s'expliquent par **sper-n-ə-*, **ster-n-ə-* avec *n* infixe, non par **sperə-no-*, **sterə-no-*.

avidus : *audus* ; *ūvidus* : *ūdus*. Et en fait Plaute n'emploie que *calidus*, *validus*, *solidus*, et dans les manuscrits de ses comédies *validē* est plus fréquent que *valdē* qui n'est jamais garanti par le mètre. De plus si *soldus* était aussi ancien que *ardus*, on devrait avoir non *solidāre*, *solidēscere*, mais **soldāre*, **soldēscere*, comme on a *ardēre*, *audēre*. A l'époque classique *valdē* tend à supplanter *validē* au sens de « très » ; on n'est pas fondé à conclure que la syllabe *-dē* y soit pour quelque chose ; *valdē* et *validē* avaient d'abord le même sens que *validus* ; lorsque le sens « très » s'est produit, il est naturel qu'il se soit attaché surtout à celle des deux formes qui rappelait le moins *validus*, et qui, dans ce mot quelque peu accessoire, était la plus courte.

Virdis, *virdiārium*, à côté de *vireō*, *viridis*, *viridiārium* paraissent bien plus récents que les doublets *audus*, *avidus*, etc.

Forda « [vache] qui porte », *ferculum* ne continuent pas **fŏrĭda*, *fĕrĭculum* ; la racine de *ferō* a des formes à une ou à deux syllabes, et en latin le type monosyllabique est attesté par *fors* < **bhr̥-tis* : skr. *bhr̥-tíḥ* « action de porter » et *fers*, *fert*, *fertis*, *ferte*, *ferre*.

Quelques difficultés proviennent de termes d'emprunt. *Pollūx* n'est pas emprunté directement de gr. Πολυδεύκης, mais de l'étrusque *Pultuke*, où *-lt-* = *-ld-* d'où *-ll-*. Selon M. Wissowa, *Religion u. Kultus der Römer*², p. 269 et s., le culte des Dioscures est venu de Tusculum, autrefois étrusque, à Rome. C'est aussi par l'intermédiaire de l'étrusque que le latin a emprunté *gruma* = γνώμονα, *sporta* = σπυρίδα.

Balineum est emprunté de βαλανεῖον. On pourrait admettre que *bălĭnĕum* serait devenu *balneum* pour éviter la série non rythmique ⏑⏑⏑ avant la syllabe finale. Cependant on peut aussi admettre que *balneum* est emprunté d'une forme grecque *βαλνεῖον : depuis l'époque hellénistique au moins, une voyelle brève atone tombe en grec après nasale ou liquide, lorsque la même voyelle brève précède la sonante : Βερνείκη < Βερενίκη, σκόρδον < σκόροδον, etc. (voir Brugmann-Thumb, *Griech. Gramm.* 4ᵉ édit., p. 80).

Nummus est un emprunt dont l'origine est incertaine.

Cupressus n'est pas emprunté du gr. κυπάρισσος, car en ce cas l'*-ĕ-* ne s'expliquerait pas, mais, comme le mot grec, à une langue méditerranéenne inconnue.

Quant aux formes attestées à Préneste, telles que *Ptronio* I², 239 = *Petrōnios*, elles ne peuvent représenter la prononciation. Dans *Ptronio*, *Mgolnia* = *Magolnia*, etc., la voyelle serait tombée en syllabe initiale ; dans *Atlia* = *Atīlia* la voyelle supprimée a dû être longue ; *Dcumius* I², 1445 présente un *d* devant *c* qui serait impossible, s'il n'y avait pas de voyelle intermédiaire ; *Diesptr* I²,

564 est évidemment impossible. Cette suppression, purement graphique, semble imitée de l'étrusque. Voir Ernout *M.S.L.* XIII, p. 307 et s.

3° Difficultés qu'explique l'influence du rythme quantitatif.

Dans un assez grand nombre de mots, la chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure, attribuée à la syncope, s'explique par l'action des lois du rythme quantitatif en latin. Comme en grec (voir F. de Saussure, *Mélanges Graux*, p. 737 et s.) et en sanskrit (voir A. Meillet, *Journal Asiatique*, série IX, tome X, p. 294 et s.), existait en latin la tendance à éviter une série de trois syllabes brèves avant la syllabe finale. Les séries de syllabes ◡– et –◡ offrent un rapport simple : 1/2 ; les séries ––, –◡◡, ◡◡–, le rapport 2/2. Mais une série de trois syllabes brèves ◡◡◡ ne forme facilement une unité rythmique ni avec une brève ni avec une longue : ◡◡◡ suivi d'une syllabe brève donne le procéleusmatique qui n'a aucune unité, ◡◡◡ suivi d'une longue donne un péan, qui présente le rapport 3/2, moins simple que 1/2 ou 2/2. C'est pourquoi Cicéron, *Orator*, 194, dit : « paean autem minime est aptus ad versum, quo libentius eum recepit oratio. » La prose rythmique a une prédilection pour le péan, quoique peu naturel, parce qu'il était le seul que la poésie lui eût laissé.

La loi rythmique qui prescrit d'éviter une série de trois syllabes brèves devant la syllabe finale, n'est pas une règle phonétique rigide, d'après laquelle toute syllabe brève troublant le rythme aurait été éliminée, mais une tendance qui a produit ses effets toutes les fois que les lois phonétiques ou morphologiques fournissaient le moyen d'éviter la série prohibée.

1. *quattuor* : ce mot continue **k^wotwores*, qui est devenu sans doute d'abord **quattvorēs*, car le groupe occlusive + sonante produit régulièrement l'allongement par position entre voyelles dans la métrique védique et celle d'Homère. En latin, cet allongement par position a disparu : Plaute et Térence n'en ont pas d'exemple. Mais là où le rythme quantitatif aurait été faussé par cette innovation, l'allongement ancien a pu persister : **quattvores* n'est pas devenu **quătŭŏres*, mais **quāttŭŏres*, d'où *quattuor*.

2. *alumnus* < **alo-mnos*, non **alŏmenos*, malgré *fēmina*. *misertum*, *puertia* (Horace, *Carm.* I, 36, 8), *puerpera* sont formés des thèmes *miser-*, *puer-* qu'on trouve au nominatif, afin d'éviter *mĭsĕrĭtum*, *pŭĕrĭtĭa*, **pŭĕrĭpĕra*. *facultās*, *faculter*, *difficulter*, *simultās*, *simulter* sont les anciennes formes ; *făcĭlĭtās* et *sĭmĭlĭ-*

tūdō, *sĭmĭlĭtās* (très rare) ont été formés sur *facilis* et *similis*, lorsque *facultās* et *simultās*, par suite d'une évolution sémantique, se trouvèrent séparés de ces adjectifs.

3. Le suffixe **-nos*, ajouté aux noms d'arbres, avait encore la forme **-ĭnos*. Celle-ci a été évitée, lorsque son emploi aurait amené la série ◡◡◡ : *acernus* non **acerinos*, *colurnus* < **corulnus*, non **cŏrŭlĭnos* : *corulus* ; mais *fāgĭnus*, *fraxĭnus*, etc.

4. Lorsque le premier élément d'un composé a deux formes, dont l'une amènerait la série ◡◡◡, cette forme est évitée : *malluviae*, *manceps*, *mantēle*, *mānsuēs* sont formés non du thème *mănŭ-* (**mănŭ-lŏvi-*, etc.), mais de **man-*, qu'on trouve aussi dans osque *mani* (ablatif).

La particule *red-* avait comme forme primitive *rĕ-*, qu'on trouve dans un très grand nombre de composés : *recipiō*, *retrahō*, etc., dans *re-trō*, *re-ci-pro-cus*, ombrien re-vestu « re-visito », re-statu « instaurato » (voir Günther, *I.F.* XXVI, p. 94 et s.). La forme *red-* paraît due à l'influence de son contraire *prōd* : d'après *prōdīre* on a pu dire *red-īre* au lieu de **re-īre* ; *red-* était commode pour éviter un hiatus ou une contraction qui aurait obscurci la forme du préverbe. *Red-* a aussi remplacé *re-* partout où cette forme donnait le moyen d'éviter la série ◡◡◡. C'est le cas dans *relliquiae*, *rellicuus*, *relligio*, qui parfois ont remplacé *reliquiae*, *rĕlĭcŭus*, *religiō*, etc., et surtout dans les parfaits *repperī*, *reppulī*, *rettulī*, *reccidī*, *rettudī*. Avec *re-*, seulement quelques formes de ces parfaits auraient été conformes au rythme latin : p. ex. *retulī*, *retulistī*, *retulit*, *retulistis*, *retulērunt*, *retulisse*, *retulissem* ; mais les autres formes auraient eu la série prohibée : *rĕtŭlĭmus*, *rĕtŭlĕrunt*, *rĕtŭlĕram*, *rĕtŭlĕrō*, *rĕtŭlĕrim*. On a donc préféré *redtulimus* > *rettulimus*, etc. Et comme il était contraire à toute analogie de conjuguer *retulī*, *rettulimus*, etc., on a introduit *red-* même là où les lois du rythme quantitatif ne l'exigeaient pas : *rettulī*, *rettulistī*, etc. Le raisonnement précédent s'applique également aux formes de *reppulī*, *repperī*, *reccidī*, *rettudī*.

Ce qui montre que *rettulī*, *rettudī*, *repperī*, *reppulī*, *reccidī* ne s'expliquent pas par la syncope de la brève que l'on suppose en admettant *rettulī* < **ret(e)tulī*, etc., c'est que, devant une syllabe longue, on n'a jamais *red-*, quoique le parfait du verbe simple ait aussi le redoublement : *recurrī*, *refellī*, *remordī*, *rependī*, *retendī*, non **reccurrī*, *reppendi*, etc. Sans doute on objecte que **reppendī* devait devenir *rependī* d'après la loi de *curūlis* < **currūlis* ; mais cette loi est imaginaire (voir p. 234 et s.).

Notre explication par le rythme est confirmée par la liberté qu'ont les poètes d'employer des formes exceptionnelles telles

que *reccidere* au lieu de *rĕcĭdĕre* (Lucrèce I, 857, 1063 ; V, 280), *reccidimus* (présent) au lieu de *rĕcĭdĭmus* (Ovide, *Métam.* X, 18). Sans doute le type ordinaire du présent de *recidō* imposait *rĕcĭdĕre, rĕcĭdĭmus* ; mais en employant les doublets *reccidimus, reccidere,* les poètes, loin de faire violence à la langue, se conformaient à une tendance phonétique réelle.

Une autre confirmation est fournie par *reddidī*. Si la prétendue syncope admise pour expliquer *repperī* < **re-p(e)perī* était réelle, elle aurait dû changer *reddĭdī* en **reddī*. On objecte, il est vrai, que *reddidī* aurait été maintenu par l'influence de *reddō*. Mais ce *reddō* est lui-même étrange. Pour l'expliquer, les partisans de la syncope sont obligés d'admettre qu'il continue **re-didō*; or **didō*, attesté en osco-ombrien, est inconnu en latin ; et comme les autres composés de *dedī* contiennent tous *dō* et non **didō* : *perdō, condō, addō.* etc., l'hypothèse **re-didō* paraît très invraisemblable. Et ainsi le contraste entre *reddō reddidī* et *reperiō repperī* reste sans explication. Notre hypothèse nous en fournit une explication assez simple : *re-* étant la forme primitive du préverbe, on a dit d'abord *recidō* : *recidī*, **redō* : **redidī*. Plus tard on a introduit *red-* pour éviter la série ⏑⏑, qui se présentait presque uniquement dans les formes du thème du parfait : *recidō* : *reccidī* ; mais **redō* à côté de *reddidī* semblait faux, car on risquait d'analyser **red-ō* d'après *red-didī*, ce qui était absurde ; seul *red-dō* était parfaitement clair, et d'ailleurs il résultait de la proportion : *dedī* : *reddidī* = *dō* : *reddō*. Aucun de ces deux motifs n'existait dans les autres verbes : *recidō* ne pouvait être analysé faussement, et *cecidī* comparé à *reccidī* n'exigeait pas que *cadō* devînt *reccidō* en composition, car *-cc-* de *reccidī* pouvait faire l'impression d'un redoublement.

5. Les verbes en *-iō* ont tantôt *ĭ*, tantôt *ī* : *capiō* : *capĭs, veniō* : *venīs*. Le suffixe a toujours la forme *i*, lorsqu'il est précédé de deux syllabes brèves : *rĕpĕrīre* : *parere*; *rĕsĭpīre* : *sapere*; *ădŏrīris* : *orĕris*. Voir Juret *MSL.* XX, p. 215 et s. C'est M. Niedermann qui a le premier émis l'hypothèse que la répartition de *ĭ, ī,* dans les verbes en *-iō* est fondée sur la loi rythmique que le latin, comme le grec et le sanskrit, tend à éviter la série ⏑⏑[1] (voir *Mélanges F. de Saussure*, p. 43 et s.).

6. Les suffixes de comparatifs *-ero-*, *-tero-* ont aussi la forme *-ro, -tro-*. En indo-européen un suffixe, qui est suivi d'un autre suffixe, prend normalement le degré vocalique zéro. C'est là sans doute ce qui explique la forme du suffixe dans les mots où le suffixe n'est pas décliné : adjectifs en *-tr-is* : *palūster, terrester, campester,* etc. ; adjectifs en *-īlis* : *aprīlis* < **apr-ī-lis*, et en *-(t)rē-mus* : *extrēmus, postrēmus, suprēmus,* qui peuvent être dérivés d'adverbes en *-ē* **extrē*, **postrē*, **suprē*, comme *dēmum* est dérivé de *dē* ; mots indéclinables, où le suffixe se termine par une voyelle longue : *altrīnsecus, postrīdiē, citrā, extrā, intrā, infrā, suprā, retrō, citrō, dextrōrsum*; substantif en **-tro-cos* : *vītricus*, mot isolé.

Mais on a les deux formes du suffixe, avec ou sans *e*, dans les mots où, étant prédésinentiel, il est décliné. Formes sans *e* : *auster* (d'où *austrālis*) ; *magister, minister, sinister* ; *peditastellus* (Plaute), *Antoniaster* (Cicéron), *oleaster, fīliaster,* etc. ; *nōster, voster, uter, neuter,* seul mot où deux syllabes brèves précèdent le suffixe.

La forme *-ero-, -tero-* est employée seulement là où elle est déclinée : *cēterus, iterum* ; *posterus, interus, exterus, inferus, superus* (d'où *posterior, interior, exterior, inferior, superior*) ; *māertera*.

Enfin les deux formes sont attestées dans *alter* et *dexter* : *altera* : *altrīnsecus, altrōvorsum* ; Plaute a peut-être encore dans l'adjectif des formes *altr-* (*Persa*, 226 ? *Bacch.* 1184 ?) ; *dext(e)ra, dext(e)rum*.

D'après ces faits il paraît impossible de reconnaître, sinon en gros, la répartition primitive des deux formes du suffixe. Il est possible que là où le suffixe, n'étant pas suivi d'un deuxième suffixe, était prédésinentiel, les deux formes d'abord aient été usuelles, comme dans *alter* et *dexter*, et que plus tard il y ait eu une tendance à réserver les formes sans *-ē-* aux pronoms : *noster, uter*, aux substantifs : *magister*, etc.

En tout cas il est clair que les faits n'autorisent pas à affirmer que *suprā, retrō*, etc., continuent *superā*, **reterō*, etc.

7. Les composés *pătĕfaciō, călĕfaciō*, **ŏlĕfaciō* > *olfaciō* contiennent un premier thème *patē, calē*, **ŏlē* qui, étant primitivement ïambique, est devenu *pătĕ*, **călĕ*, **ŏlĕ*. Puis *călĕ*, **ŏlĕ*, *pătĕ* ont été réunis à *faciō* en un composé, assez tard pour que l'*-ă-* de *faciō* ne fût plus changé ; mais *călĕfăciō, pătĕfăciō*, **ŏlĕfăciō* présentaient la série prohibée ⏑⏑. Il est donc naturel que la langue ait tendu à faire disparaître l'*ĕ* de *calĕ*, **olĕ* qui, étant autrefois final de mot après *l*, avait peu de résistance. Ainsi *calefaciō*, **olefaciō* sont devenus *calfaciō, olfaciō* : « multum enim litteratus, dit Quintilien I, 6, 21, qui ... *calefacere* dixerit potius quam quod dicimus. » Mais *patefaciō* est resté, parce que l'*-ĕ-* après *t* avait plus de résistance.

1. Lorsque dans *Dominance* j'ai formulé la même hypothèse à propos d'autres problèmes, j'ignorais l'usage que M. Niedermann en avait fait.

D'après *potest, poterat* on attendrait *pŏtĕfŭit*, etc. ; la langue a préféré *potuī*, tiré du thème de *potēns*, afin d'éviter la série ⏑⏑⏑.

8. *Pōnō* continue évidemment **posinō* et paraît un exemple sûr de la chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure après une consonne non sonante. Les anciennes formes de *pōnō* sont **posinō*, *posīvī* ou *posiī, positus*, comme *dēsinō, dēsīvī* ou *dēsiī, dēsitus*. La préposition **po* ayant disparu, *positus* a semblé formé d'un radical **pos-*, et d'après le modèle p. ex. d'*alitus, altus* on a créé à *positus* le doublet *postus* : *repostus* était d'ailleurs plus conforme que *rĕpŏsĭtus* au rythme latin. Puis, sur le modèle de *alitus altus aluī*, on a formé de *postus, positus* le parfait *posuī* (déjà Ennius *Ann.* 260). Enfin le présent **posinō* était mal commode : **pŏsĭnĭmus*, **pŏsĭnĭtis*, **pŏsĭnĭte*, **pŏsĭnĕre*, **pŏsĭnĕrem* ; **rĕpŏsĭnō* était encore plus embarrassant. On a évité ces séries de brèves en créant, d'après les rapports *positus* : **posinō, posīvī* : **posinō*, à *postus* et *posuī* un présent **posnō*, d'où *pōnō*.

9. Les exceptions à la loi du rythme. Comme cette loi est une tendance qui guide seulement le choix entre plusieurs formes possibles, mais ne crée rien de nouveau, il est naturel qu'elle souffre des exceptions, toutes les fois que les lois de la langue amènent une série de trois syllabes brèves, sans fournir d'alternatives permettant un choix. Ainsi *agilitās, aviditās, calamitās, familia, memoria, temeritās, maritumus* ont une forme exigée par le type de dérivation ; dans des composés tels que *pĕdĭsĕquus, reperiō, initium, repudium, rĕcĭprŏcus, vĭtŭpĕrō* la forme résulte des éléments composants ; lorsqu'un premier élément de composé est terminé par une consonne, il s'augmente régulièrement d'un *-i* : *lēgifer, rēgificus, jūridicus* (non **jūsdicus* ou **jūrdicus*), *mōrigerārī*, etc. ; c'est cette loi morphologique qui explique *ŏpĭtŭlārī* dérivé d'**opitulos*, formé de *op-* thème de *ops*. Dans *pĕpŭlĭmus, pĕpŭlĕram*, etc. la série ⏑⏑⏑ est amenée nécessairement par le type de la conjugaison ; dans *mŭlĭĕris, mŭlĭĕrēs*, etc., nécessairement par le type de la déclinaison.

4° Faits qui établissent le maintien d'une voyelle brève de syllabe intérieure après une consonne non sonante ou après une consonne sonante non précédée de syllabe longue.

La discussion précédente a montré qu'aucun des faits allégués en faveur des hypothèses de Osthoff et de Barbelenet ne fournit une preuve claire et assurée. Il y a un certain nombre de mots qui, considérés isolément, peuvent être interprétés favorablement

à ces hypothèses ; mais, même dans les cas les plus favorables, tels que *valdē, suprā*, une autre explication est également possible et vraisemblable.

Il s'agit de voir s'il y a des mots où une voyelle brève intérieure se maintient certainement : 1° après une consonne non sonante, 2° après une consonne sonante non précédée de syllabe longue, quoiqu'elle soit suivie de syllabes valant plus de deux temps de brève, et sans qu'aucune loi phonétique différente ou morphologique puisse expliquer ce maintien.

1° Après une consonne non sonante :

Il y a beaucoup de mots du type *littera, litterae*, qui, selon les hypothèses considérées, à tous les cas, sauf au nominatif singulier, devraient perdre la voyelle brève ; or ces formes syncopées ne sont jamais attestées.

Dans d'autres mots la brève devrait disparaître à toutes les formes ; or elle persiste partout, sans qu'on puisse rendre compte de cette exception à la loi prétendue : *bŭbĭnāre, măcĕrāre, vitulārī, lūcŭbrāre, sŭpĕrāre* (malgré *suprā*, cf. *intrāre* à côté d'*intrā*), *dēlībĕrāre* (malgré *lībra*), *sĕpĕlīre, vĕtĕrīnae* « bêtes de somme », *umbilīcus, cōnsīdĕrāre, lancĭnāre, cartĭlāgō, mācĕria, pāpĭlĭō, cētĕrī, mātĕria*.

2° Après une consonne sonante explosive non précédée de syllabe longue :

Il y a aussi beaucoup de mots du type *animus, animī*, qui, sauf devant un mot commençant par voyelle, se terminent toujours par une syllabe valant deux temps de brève et devraient perdre la brève de la syllabe précédente, si l'hypothèse examinée était correcte. Or *ănĭmus*, etc., persiste toujours sans exception.

Dans d'autres mots la brève devrait disparaître, quelle que soit l'initiale du mot suivant : *ănĭmăl* < **animāli, călămĭtās, cănĭcae* « sorte de trèfle », *jănĭtrīcēs* mot isolé, *lĕmŭres, lĕmŭria, mănŭbiae, mănŭbrium, pĕnĕtrāre, tĕnĕbrae, vĕnĕrārī, tŏlĕrāre* ; *ălĭmōnium, ălĭmōnia* malgré *almus, dŏmĭnārī* malgré *domnus* ; *gĕnĭtor, gĕnĕtrīx* malgré *gens*.

3° devant une sonante (ou *s*) implosive :

Les syllabes intérieures fermées contenant une voyelle brève + consonne sonante implosive présentent le même résultat que celles où la brève est suivie d'une occlusive implosive : *conscendō* < **conscandō* comme *confectus* < **confactus*. Cependant M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 254 et s., puis Skutsch, *Glotta*, IV, p. 192 et s., ont supposé que la brève serait restée seulement dans les cas du type *confectus*, mais aurait été absorbée par la

sonante (ou *s*) suivante dans les cas du type *conscendō*, qu'ensuite cette sonante (ou *s*), devenue voyelle, aurait développé par devant soi une voyelle brève ayant le timbre de la sonante. Pour appuyer cette hypothèse, Skutsch a comparé des faits d'absorption ou syncope analogue en étrusque, et a expliqué la ressemblance par l'hypothèse que les Latins auraient emprunté l'accent d'intensité initiale à la langue étrusque. Outre l'extrême invraisemblance de l'emprunt d'un élément aussi intime qu'est l'accent dans un système phonétique, l'interprétation donnée par Skutsch des faits étrusques reste une supposition indémontrable.

Les faits latins au contraire sont clairs et montrent que la voyelle brève dans les cas tels que *conscendō* n'a pas plus été absorbée que dans les cas tels que *confectus*. En effet : 1° *ă* devient *ĕ*, quelle que soit la sonante implosive qui suive : *confertus, condemnō, ommentāns* (de même *incestus*). Si *l* implosive change cet *ĕ* en *ŭ*, elle a exactement la même influence sur *ĕ* en syllabe initiale. 2° si la brève était absorbée par une sonante, cette absorption devrait avoir lieu surtout dans les diphtongues ; or les diphtongues en *i* ne deviennent pas *ĭ*, et celles en *u* ne deviennent pas *ŭ*. 3° les brèves *ĕ, ĭ, ŏ, ŭ* sont restées, quelle que soit la sonante ou consonne implosive suivante : *sinister, magister, scelestus, majestās, infirmus, oportet, recordor, promunturium, voluntās, extorris*, les gérontifs en *-undus* (*oriundus*), les adjectifs en *-bundus, alumnus, homullus, ampulla* (cf. *gemellus, misellus, puellus*), *absurdus, satullus, saturnus, effundō*, etc.

Les faits certains qu'on vient d'exposer prouvent qu'une voyelle brève en syllabe intérieure fermée ou bien ouverte s'amuït seulement dans les conditions indiquées. C'est d'après ces faits certains qu'il faut juger les formes d'interprétation moins claire, telles que *valdē, suprā*. Pour conclure, il n'est pas nécessaire d'avoir donné de tous les exemples en particulier une interprétation qui s'impose absolument. Il faut considérer l'ensemble et dans cet ensemble les faits décisifs.

CHAPITRE III

LES VOYELLES EN SYLLABE FINALE

La position en syllabe finale étant plus faible qu'en syllabe intérieure, tous les changements qui résultent de la faiblesse de la syllabe intérieure, se retrouvent à plus forte raison en syllabe finale de mot ; de plus la tendance à fermer ou abréger les voyelles y a produit quelques effets spéciaux ou a parfois devancé l'altération à l'intérieur du mot.

A. — Voyelles en syllabe finale ouverte.

I. — Voyelles longues en syllabe finale ouverte.

Tandis qu'en syllabe intérieure ouverte, une voyelle longue ne change jamais, en fin de mot se manifeste une tendance à l'abrégement.

1. Les mots ïambiques très usuels se terminant par une voyelle longue ont abrégé cette longue avant l'époque de Plaute : *bĕnĕ, mălĕ* (cf. *rēctē*), *quăsĭ, nĭsĭ, ibī̆, ŭbī̆, ĕgŏ, mĭhī̆, tĭbī̆, sĭbī̆, căvē̆, tacē̆, pŭtā̆, tĕnē̆, ăbī̆, modō̆* (*modō* chez Lucilius 703), *cĭtō̆* (*cĭtō* Plaute, *Ci.* 748), *dĭū̆*. Les autres mots ïambiques pouvaient aussi, dans la versification dramatique archaïque, abréger leur longue finale : *homō̆*, etc. Dans les vers dactyliques cette liberté était réduite par l'analogie : *modō* comme *pactō* ; *amō* comme *nārrō*.

2. L'*-ō-*, sauf à l'ablatif et au datif, est traité comme bref assez souvent dès l'époque classique. Les premiers exemples se trouvent :

a) dans des mots ïambiques : *homŏ* Lucrèce VI, 652 ; *volŏ* Catulle VI, 16 ; *dabŏ* Catulle XIII, 11 ; *vetŏ* Horace *Sat.* I, 1, 104.

b) dans des mots de rythme crétique : *mentĭŏ* Horace *Sat.* I, 4, 93 ; *Pollĭŏ* Sat. I, 10, 42, 85 ; *Carm.* II, 1, 14 ; *dīxĕrŏ, Sat.* I, 4, 104 ; *nescĭŏquod Epist.* II, 2, 35 ; *quōmŏdŏ Sat.* I, 9, 43 et toujours ; *caedĭtŏ* Properce IV, 5, 77. Dans un vers dactylique *mentiō* n'est normal ni devant consonne ni devant voyelle : *mentio erat.* Ces

exemples d'abrégements sont donc des licences, excusables dans une versification négligée.

c) dans des mots spondéiques[1] : *findŏ* Properce III, 9, 35; *Nāsŏ* toujours chez Ovide; *ergŏ* Ovide *Hér.* V, 59, etc.; *estŏ Trist.* IV, 3, 72. L'exemple d'Ovide est suivi par Germanicus et Manilius. Sénèque pratique l'abrégement très librement : *cālīgŏ, rēgĭŏ, imāgŏ, invĭdĕŏ.* De même Martial et Juvénal : *vigilandŏ* Juvénal III, 232, etc. *Quandŏ* est usité depuis le Ier siècle de l'Empire. Voir Hartenberger, *De ō finali apud poetas latinos ab Ennio usque ad Juvenalem* (1911).

Au IVe siècle l'-ō était encore long, selon les grammairiens latins, au datif et à l'ablatif. Ainsi Marius Victorinus (p. 28, 23 K) distingue *monstrŏ, ostentŏ* formes verbales, de *monstrō, ostentō* datifs et ablatifs de *monstrum* et *ostentum*. La raison de cette différence est, peut-être, qu'à ces cas l'-ō n'est pas une finale primitive, comme ailleurs : à l'ablatif -ō continue *-ōd*, au datif soit *-ōi* soit peut-être **-ōy* + une voyelle de timbre indéterminable.

Les autres voyelles longues finales se sont maintenues : *frustrā* de Plaute *Rud.* 969, etc. est primitif; *frustrā* de Lucrèce IV, 569, etc. peut être analogique (d'après *extrā*, etc. ?) Quant à l'-ă du nominatif singulier des thèmes en *-ā-* et du nominatif pluriel neutre des thèmes en *-ŏ-*, il n'est pas un abrégement phonétique de **-ā*, mais il a été substitué à l'ā primitif dans les thèmes en *-ā* d'après l'-ă des thèmes en *-iă* : *audăcia*, et l'-ă- de l'accusatif *-ăm*[2]; dans les thèmes en *o*, l'-ă de *jugă* correspond exactement à l'ă de gr. τὰ ζυγά, qui est nécessairement ancien; en sanskrit ces thèmes en *o* ont *-ā*, tandis que les autres ont *-ă*, mais il n'y a aucune raison de tenir cette opposition pour ancienne. Voir Meillet *Bull. S. L.* n° 63, p. 187.

II. — Voyelles brèves en syllabe finale ouverte.

La voyelle brève en syllabe finale ouverte est dans des conditions qui présentent quelque analogie avec celles d'une voyelle intérieure en hiatus, même quand elle est suivie d'une consonne initiale de mot; ayant, par suite de l'indépendance du mot latin, une implosion diminuée en tant qu'initiale de mot, cette consonne ne se lie pas à la voyelle précédente comme une consonne qui appartiendrait au même mot : le rapport entre *e* et *t* dans *petō* est autre que dans *cape tuō*. On comprend donc que les

1. Probablement par influence des mots ïambiques ou crétiques.

2. Peut-être aussi par influence de *bonă* < **bonā*, si l'abrègement des mots ïambiques est assez ancien pour exercer cet effet.

voyelles finales de mot ne se sont pas fermées comme en syllabe ouverte intérieure devant consonne.

En effet *-ă, -ĕ* sont restés : *generă, ită* : skr. *iti*; *pede, lĕgĕ* (impératif), *eque* (vocatif), *quīnque* : gr. πέντε.

-ĭ, là où il n'est pas tombé, est devenu *-ĕ* : *mare* < **marĭ* : *maria*; *ante* : *antistes*, ἀντί.

Pour *-ŏ* et *-ŭ* il n'y a pas d'exemple sûr : l'impératif *sequere* ne continue pas nécessairement **seque-so* : gr. ἕπου < *ἕπε-σο, mais peut continuer **seque-se*, où **-se* représenterait le degré *ĕ* de **-so*. *genu* paraît avoir un *-ū*, non *-ŭ*.

La voyelle *ĭ*, étant la plus brève, a disparu[1] dans un grand nombre de cas :

1° *-tĭ, -ntĭ*, désinences personnelles, sont devenues *-t, -nt* : *est* : gr. ἔστι; *sunt, legunt* : gr. λέγουσι < **-onti*; de plus *sat*; *tot, quot* : *totidem*, skr. *kati*, gr. πόσος < **kʷoti-os*; *post* : ombrien *posti*; *et* : gr. ἔτι; 2° *-lĭ, -rĭ* (surtout après *-ā-*) > *-l, -r* : *animal* < **animālĭ*; *īnstar* < **instārĭ*; *calcar* < **-ārĭ*; *facul* < **facilĭ*, *simul* < **simili*; *biber* < **biberi*; dans les adjectifs en *-is*, l'analogie a maintenu généralement l'-*i* qui est devenu *-ĕ* : *nāvāle*, d'après *dulce*, etc. 3° *ob* : ἔπι.

Dans ces mots la chute d'-ĭ est très ancienne, car l'accent a été déplacé : *légunt* non *legúnt*, *ánimal* non **animál*, cf. au contraire *nostrâs* < *-âtis*.

Dans quelques mots, d'usage très fréquent, *-e* s'est amuï, mais sans déplacer l'accent :

dīc, dūc, fac < *dīcĕ, dūcĕ, făcĕ*; *condūc, indīc*. Plaute emploie *dīce* volontiers devant une pause; par exemple : *Rud.* 124 : *Tū, si quid opus est dīce. Dīc quod te rogo.* Chez Térence *face* 9 fois en fin de vers ; *-dūc* dans les composés devant une consonne et deux fois devant voyelle ; *dūc* 6 fois devant consonne. — D'après *fer*, qui n'a jamais eu d'-ĕ (cf. *fer-te*), Catulle (XXVII, 2) a forgé *inger*; la particule *em* vient peut-être d'*ĕmĕ*; *misc* = *miscĕ* à Préneste (*CIL.* I², 560) est isolé ; *capsis* n'est pas *cape sī vis*, comme l'explique Cicéron *Orator*, 154, mais évidemment la 2e pers. de *capsō* ou *capsim* (v. Quintilien I, 5, 66).

ac n'est guère employé que devant consonne non palatale; *atque*, dont il est issu, surtout devant voyelle, rarement devant consonne ; tel est déjà l'usage de Plaute, Térence, Caton, des inscriptions républicaines (voir Skutsch, *Forschungen*, p. 52 et s.) et des bons auteurs (v. Havet, *Manuel de crit. verb.* p. 162).

sīc < *sīcĕ*; *nunc, tunc* < *-ce*; *hic, haec, hoc* < *-ce*. Au singu-

1. C'est la brièveté de ces phonèmes, qui explique aussi qu'en slave commun *ĭ*, *ŭ* sont devenus des *jers*, et que dans les dialectes grecs modernes du Nord ils se sont amuïs ou très réduits, sauf en syllabe accentuée : δλέφ < δουλεύει.

lier Plaute n'a déjà plus l'-ĕ[1]; au pluriel il emploie, comme Térence, -ce devant voyelle : datif-abl. pl. *hīsce Mén.* 1012, *Eun.* 999; acc. *hōsce Asin.* 737; nominatif pl. *hīsce Mil.* 486, *Eun.* 269; mais les formes sans -ce devant consonne : *hōs Mén.* 104, *hīs Aul.* 155, etc.; le nom. pl. fém. *haec* devant voyelle, devant consonne *hae* ou *haec*; gén. pl. devant voyelle *hōrunc*, etc., devant consonne surtout *hōrum*, etc.

neu < *nēve*, *ceu* < *cēve*, *seu* < *sēve*; *quīn* < *quī-ne*, où *-ne* est la particule interrogative, comme dans *vidĕn* < *vidēsne*, etc.

Dans *quattuor* la fin de mot est tombée : *-ă*? cette chute de *-ă* serait isolée. On peut aussi poser *-ĕs*, qui après *-r-* a pu tomber comme *-os* dans **pueros*. Il est probable que ce mot est devenu indéclinable par influence des autres nombres supérieurs.

Ab, *sub* : gr. ἄπο, ὕπο ont perdu *-ŏ*. Mais ces mots étant proclitiques, leur finale n'était pas une vraie fin de mot. La chute de *-ŏ* semble due à l'élision.

Dans tous ces mots la graphie atteste la chute de la voyelle finale. Selon Skutsch, *Forschungen zur lat. Grammatik u. Metrik* (1892), *-ĕ* se serait encore amuï, dans la versification archaïque ïambo-trochaïque, en une série de mots où cet *-ĕ*, écrit à toutes les époques, était toujours prononcé à l'époque classique : *nempĕ, undĕ, indĕ* (et ses composés *proindĕ, deindĕ*), *quippĕ, illĕ, istĕ, illĭc*. Skutsch fonde cette hypothèse sur le raisonnement suivant : *quippe, unde*, etc., devant voyelle comptent toujours pour ⏑⏑; devant consonne ils valent tantôt deux brèves, tantôt un trochée (–⏑) : *nempe* chez Plaute vaut deux brèves en 24 passages, jamais un trochée devant une consonne. Dans les cas où ces particules, placées devant consonne, ne valent que deux brèves (comme devant voyelle), leur voyelle finale brève n'était donc plus prononcée. En effet on ne peut, selon lui, admettre que la première syllabe vaille seulement une brève, car on ne verrait pas pourquoi cette valeur ne paraît jamais devant voyelle initiale du mot suivant.

Les faits signalés par Skutsch sont certains ; leur interprétation ne l'est pas. La durée de la première syllabe de ces particules, dans la prononciation ordinaire, a pour symbole ..+.., les deux derniers points symbolisant la durée de la consonne implosive, p. ex. de *m* dans *nempĕ* lorsque cette implosive avait toute sa valeur. Mais une consonne implosive avait une valeur réduite, soit après une voyelle longue, p. ex. le *c* de *āctus*, soit après une première consonne implosive, p. ex. *p* dans *carp-tus*. Y avait-il encore des cas où une consonne implosive, quoique unique et

1. *-ce* est resté dans la locution *hujusce modi* (Cicéron, etc.); il se lit dans un grand nombre d'inscriptions. Voir Diehl, *Altlat. Inschr.* 2e index.

placée après une voyelle brève, avait cependant une valeur réduite?

Lorsqu'une syllabe brève initiale dans un mot ïambique était suivie d'une voyelle longue finale de mot, la première abrégeait ou tendait à abréger celle-ci : *cavē* devenait volontiers *cavĕ*. De même lorsqu'un mot commençait par deux syllabes formant un ïambe, et que la deuxième syllabe contenait une voyelle brève, soit *senectūtem*, la deuxième syllabe pouvait, dans la versification archaïque ïambo-trochaïque, compter pour une brève ; par exemple *-nec-* de *senectūtem*, dont le symbole normal était ..+.., pouvait abréger, au gré du poète, la durée normale de l'implosive *-c-*, et la syllabe pouvait être symbolisée par ..+., de sorte que le groupe formé par cette syllabe, d'une durée intermédiaire entre la longue et la brève, et par une brève précédente pouvait à volonté compter pour ⏑– ou pour ⏑⏑. L'abrégement de certains mots montre que la « brevis brevians » pouvait aussi suivre la longue :

1° *ecquis* ⏑⏑ au lieu de –⏑ : ecquis his Plaute *Trin.* 870; ecquis hoc *Rud.* 413, *Pseud.* 1139; ecquis hic... ecquis hoc *Amph* 1020 ; *Poen.* 327, *Bacch.* 582, *Capt.* 830; ecquid ⏑⏑ *Bacch.* 583, *Stich.* 342. L'accent d'enclise, « Tonanschluss », invoqué par Leo, Skutsch, etc., ne rend pas compte de cet abrégement : comment l'accentuation de l'*ĕ* pourrait-elle abréger la géminée suivante? D'ailleurs *ecqua* a la même accentuation, mais n'abrège pas la première syllabe dans Plaute *Mén.* 135 ecqua in istac ⏑⏑–, où *-qua* par suite de la synalèphe ne forme pas une syllabe longue. De même *ecquam Mil.* 782 vaut ––; etc. De même encore *si quis, si quid*, mais non *si quae, si quam*, peuvent valoir deux brèves.

2° Plaute admet un anapeste dont les deux brèves sont constituées par *perque Capt.* 246, *Poen.* 419 ; *quodque Mil.* 508 (Afranius, 27); *quomque Mil.* 1072; *dumque Stich.* 696; *quodne Curc.* 705[1]; *idne Pseud.* 442. Selon Skutsch, *Forsch*, p. 9 note 2, il faudrait ici prononcer **perc*, **quoc*, **quonc*, **dunc*, **quon*, **in*, ce qui est d'une invraisemblance extrême. Dans *Cist.* I, 1,64 índidem undé, *Poen.* 265 ínter istás, *Rud.* 1100 ómnia egó, *Stich.* 699 inter íllud támen (⏑⏑–⏑⏑), la première syllabe de l'anapeste, suivie d'une brève, est aussi abrégée.

3° *huijus, eijus, cuijus* sont assez souvent dans la poésie archaïque non dactylique[2], comptés pour deux temps de brève,

1. Comme M. Havet m'en avertit, *quodne* serait ici parfaitement régulier, si plus loin on lisait *promisi*<*id*>. Il faut se méfier des exemples isolés, qui peuvent être simplement des fautes de copiste.

2. Lucilius, 1039, commence un hexamètre par Cujus vultu ac facie, où *Cujus* paraît inscandable.

par exemple chez Plaute *Amph.* 85, 51, 26; *Capt.* 349, 642, 1016. On a essayé d'expliquer ce fait par la syncope de la voyelle brève de la syllabe finale. Mais on n'a jamais rencontré de graphies telles que **eis*, **huis*, **cuis*, et la syncope de *ŭ* dans la syllabe finale *-us* d'un mot disyllabe serait sans analogie.

4° Un mot tel que *perditissimus* est réfractaire au rythme anapestique. Plaute, se contentant d'une équivalence métrique approximative, le place de manière que ses trois premières syllabes comptent pour un anapeste. Voir L. Havet, *Cours élém. de métrique gr. et latine*, § 185. Dans un vers ïambique *nēmĭnem* semble aussi équivaloir à ⏑⏑– : Plaute *Stich.* 223 *Hercules, Capt.* 8 *Alterum, Pseud.* 185 *nomine,* etc. : ces difficultés sont peut-être, selon M. Havet, des problèmes de critique verbale.

C'est probablement une licence métrique de même nature que présentent *nempe, unde,* etc. Ces particules, pouvant abréger l'implosive de la première syllabe, peuvent devant consonne initiale (*nempe tū*) compter pour deux brèves ou un trochée. Mais devant voyelle (*nempe avus*) la finale ne formant plus syllabe, le groupe n'était plus réfractaire au mètre et il n'y avait plus de raison de tricher sur sa valeur.

Une confirmation de cette hypothèse est que, partout où *illic* est compté pour deux brèves, il est placé devant voyelle, de sorte que la dernière syllabe reste brève (voir Skutsch, *Forschungen,* p. 113 et s.); de même *illŭd* (ou *illŭc*) Plaute *Mil.* 757, *Most.* 626, *Trin.* 259 (*ib.* p. 116). Or, s'il s'agissait d'une syncope de voyelle brève, on ne voit pas pourquoi cette syncope ne serait pas permise devant consonne. De même la scansion ⏑⏑ de *illa* au nominatif s'explique, dans notre hypothèse, comme celle de *illĕ,* tandis que la syncope d'un *-a* paraîtrait étonnante. Enfin M. Marx a montré (*Ber. Sächs. Gesellschaft der Wiss.* LIX, p. 129 et s.) qu'il y a des cas où *ille* et *iste* valent ⏑⏑, sans qu'il soit licite de supposer *il', ist',* et que par conséquent la première syllabe de ces mots peut être comptée pour une brève, lorsqu'elle est suivie d'une brève dans le même mot.

M. Sommer, *Krit. Erläut.*, p. 115 et s., pense que la scansion ⏑⏑ de *ille, iste,* serait due à ce que, placés devant un mot accentué, comme dans *ille quí,* ces mots seraient des proclitiques dépourvus d'accent, ce qui aurait pour effet d'amorcer une syllabation **i-lle-quī,* **i-ste-quī.* Mais dans *illī quí, illī* devrait être également proclitique et cependant jamais la première syllabe n'y compte pour une brève; dans *maijestā́tem* et analogues, l'accent n'empêche jamais la syllabe précédente d'être longue par position. Notre hypothèse au contraire ne se heurte en rien aux règles certaines de la syllabation.

III. — Les diphtongues a voyelle longue en syllabe finale ouverte.

Les voyelles longues *ā* et *ē* se maintiennent dans ces diphtongues :

-ae, qui au génitif singulier continue *-āī,* au datif est issu d'**-ā-ei* et au nominatif pluriel est issu de *-ā-i.* La désinence de datif *-a* qu'on trouve en quelques inscriptions archaïques p. ex. *Matuta* I², 379, paraît dialectale.

-ei au datif des thèmes en **-ē* : *rei*; les anciens auteurs dramatiques font toujours de *-ei* au datif une seule syllabe (*rei* Tér. *Eun.* 540), tandis que *-ei* au génitif est compté chez eux tantôt pour une tantôt pour deux syllabes[1]. A côté de *-ei* on trouve *-ē* au génitif et au datif : *diē* Virgile *Géorg.* I, 208 (génitif), *fidē* Horace *Sat.* I, 3, 95 (datif), qu'on peut comparer à l'*-ā* de *Matuta.*

-oi. On attendrait cette diphtongue au datif singulier des thèmes en **-o.* On en a des traces : *Numasioi* (CIL. I², 3, vers 600 avant J.-Ch.), *populoi romanoi* (attesté par Marius Victorinus VI, 11, 13 et s. K.). Ailleurs on trouve partout *-ō,* qui est sans doute la continuation de **-ōi* ou (selon Bartholomae *Sitzungsber. Heidelb. Akademie,* 1910, n° 5) de *-ōj* + une voyelle brève, cf. skr. *-āya* : *açvāya* « *equō* ».

Il n'y a pas d'exemple sûr de diphtongue en *-u* : *noctū* < *-ōu* ? skr. *aktau* sauf par apocope : *nēu* < *nēve, cēu* < *ceive.*

IV. — Les diphtongues a voyelle brève en syllabe finale ouverte.

Les voyelles brèves sont traitées comme dans les diphtongues correspondantes en syllabe intérieure ouverte :

-ī, quand il est issu de *-ẹ̄,* continue *-ei,* continuation soit de *-ai* : *tutudī* : skr. *tutude,* soit de *-oi* : *ququei Falesce* = *coquī Faliscī* (*CIL.* I², 364), soit de *-ei* : *sibei* (I², 581, plusieurs fois). Le plus ancien exemple de *ẹ̄* est *ploirume* (I², 9, 3ᵉ siècle av. J.-Ch.) = *plūrumī.*

Dans les mots ïambiques très usuels, la voyelle longue *ẹ̄,* résultat de *-ei,* s'est abrégée et a été écrite tantôt *-e* tantôt *-i* : *sibĭ* ou *sibĕ*, *quasĭ* ou *quasĕ, herĭ* ou *here, ubĭ* ou *ubĕ* (v. Quintilien I, 4, 8, et I, 7, 22 et s.).

-ū : pas d'exemples sûrs.

1. Il est d'ailleurs presque toujours impossible de distinguer *rei* — de *rei* ⏑⏑.

B. — Les voyelles en syllabe finale fermée.

I. — Les voyelles longues en syllabe finale fermée.

a. Changements qui ont lieu comme en syllabe intérieure fermée.

Après Plaute et Térence une voyelle longue en syllabe finale fermée par une sonante, achève de s'abréger : *amābās*, mais *amabăm, amabănt*; au génitif pluriel des thèmes en *-o-*, **-ōm* primitif est continué par *-um*, qui suppose que **-ōm* était devenu *-ŏm* ; *vidĕn* (Plaute, *Bacch.* 492 ; Virgile, *En. VI*, 779) < *vidēn* (< *vidēsne*), mot ïambique, seul exemple où *-n* était constant ; dans les autres mots tels que *audīn, ăbīn*, la longue est restée devant *-n* parce que ces formes, n'étant pas fixées, étaient, chaque fois, refaites sur *audīs, abīs*. Les mots en *-r* et *-l*, sauf les ïambiques, ont encore la voyelle longue chez Plaute et Térence[1], *animāl, calcār*; plus tard elle est régulièrement abrégée ; les exemples les plus anciens devant *-r* sont : *sūdŏr* Ennius, *Ann.* 406 ; *maijŏr* Lucilius 218, *frūnīscŏr* Lucilius 554.

b. Changements qui ont lieu en syllabe fermée, seulement quand elle est finale :

Après Plaute et Térence, la voyelle longue d'une syllabe finale fermée par *-t*, est abrégée partout, même dans les mots non ïambiques ; exemples les plus anciens : *mandēbăt* Ennius *Ann.* 138, *splendĕt* Ennius *Var.* 14, *audīrĕt* Térence *Ad.* 453.

La voyelle longue s'est maintenue α) devant *-s*, β) devant *-d*, qui est tombé ensuite : le phonème *d* avait partout une articulation instable, même en position très forte : *dacruma* > *lacruma* ; γ) devant *-c* dans des cas tels que *illīc* < *-ce, istīc*.

Dans l'ancienne versification dramatique, un mot ïambique ayant une syllabe finale fermée contenant une voyelle longue est compté souvent comme équivalent métrique de ⏑⏑, très rarement devant *-s* : *novōs* = ⏑⏑ (*Truc.* 244), *locēs* = ⏑⏑, 2ᵉ pers. singulier (*Aul.* 568) ; *morōr* = ⏑⏑ (*Persa* 462), etc. Il en est de même si la syllabe finale se termine par la voyelle longue. Cette équivalence métrique avec ⏑⏑ ne prouve pas que la voyelle longue de la finale ait été prononcée comme brève : l'abrégement de *novōs* = ⏑⏑ a pu porter sur l'ensemble du mot.

1. Cependant M. Havet me fait remarquer que *ūsŏr*, Tér. *Andr.* 202 n'a pas pu être inventé par un copiste, et que, comme il est très rare qu'on puisse constater chez les dramatiques si une finale est brève, l'absence d'exemples chez Plaute peut être un hasard.

II. — Les voyelles brèves en syllabe finale fermée.

Comme en syllabe intérieure fermée,

a) *ă* devient *ĕ* ; puis cet *ĕ* et *ĕ* primitif restent devant *r, n, m* et un groupe implosif : *carcĕr, passĕr, sempĕr, tamĕn, nōmĕn, septĕm, pedĕm, tubicĕn, tībīcĕn* < **-căn, rēmĕx, artifĕx, princĕps, mancĕps, dēsĕs* < *-ĕss, obsĕs* < *-ĕss, mīlĕs* < *-ĕss, dīvĕs* < *-ĕss, praestĕs* < *-ĕss* < *-ăss*.

aureax a peut-être *-ā-* ; *ănăs, passăr* : assimilation dialectale : *a-a* ? *jubăr* d'après *juba*? Peut-être **jubār*, abrégé comme mot ïambique.

b) *ĭ, ŭ* restent, *ŏ* aussi, sauf dans les cas ci-dessous : *ovĭs, fornĭx, minŭs, frūctŭs, augŭr, memŏr, exŏs* < *-oss*.

jūdex < **-dix* d'après *artifex, -ĭcis* ; *hospes* < **-pots, eques, mīles, pedes, comes* < *-its*, d'après *praestes, -itis*.

c) pendant le 3ᵉ siècle *-os* > *-us* (*tempestatebus* (*CIL.* I², 9, fin du 3ᵉ siècle) ; *-om* > *-um* (*Cornelium* I², 612, probablement en 193 av. J.-Ch.); *-ont* > *-unt* : *legunt* < *-onti*; *-ort* > *-urt* > *-ur* : *jecur* : skr. *yákṛt* ; *femur* d'après *jecur* ?

Le changement de *-ŏs, -ŏm* en *-us, -um* a eu lieu après *ŭ, v* en même temps qu'après tout autre phonème. C'est ce qu'attestent les formes très anciennes : *deus* < **dẹus* < **dẹvus*, < **deivos*, d'où *deī, deō*, etc; *oleum* < **olẹum* < **olẹvum* < **oleivom* < gr. ἔλαιϜον; *Gnaeus* < **Gnaevus* < **Gnaivos*, d'où *Gnaeī, Gnaeō*, etc.; *părŭm* < *părvŭm* ; *boum* < *bovum* ; *passŭm* < *passŭŭm*, déjà chez Plaute (*Mén.* 177, *Truc.* 334); on ne peut expliquer *passum* par le modèle de *rēgibus* : *rēgum* (Sommer, *Handb.*², p. 393), car ce modèle n'a pas conduit à former d'*ovĭbus* un génitif pluriel **ovum*, quoique les thèmes en *-i-* aient une déclinaison plus semblable à celle de *rēx* que celle de *passus*.

Changements propres à la syllabe finale fermée :

-ĭs < *-ēs* : *honoris* (*CIL.* I², 612, probablement en 193 avant J.-Ch.); *agis* < **ag-ĕs*.

-ĭt < *-ĕt* : *agit* < **aget* < **ageti* ; *subigit, abdoucit* I², 6, *cepit* I², 9.

-ros et *-ris* deviennent *-r*, si *-r-* est précédée d'une syllabe brève : *puer, socer, gener, līber, satur, celer, vir*. Cependant : *ferus*.

De même peut-être *-ĕs* dans le mot isolé *quattuor* < *-ŏrĕs*.

Mais la syllabe finale se maintient après syllabe longue :

mātūrus, sēcūrus; *clārus, rārus*; *turris, extorris*; de même lorsque *r* est issue de *-s-* : *numerus, umerus, uterus* (< **utes-os* : **utes-* parent de *vitulus*, selon M. A. Cuny, voir *Revue des Études anciennes*, 1914, p. 253); de même dans *īnferus, interus, exterus, posterus*, formes récentes ?

Les mots dont le thème se termine par consonne + *rŏ* ou *rĭ*, perdent aussi la fin de mot *-os, -is,* quoique souvent la syllabe précédente soit longue et que le thème n'ait que deux syllabes : *pulcer* < **pulcros, sacer* < **sacros* (s]*akros* est encore attesté sur l'inscription du Forum), *ācer* < *ācris, terrester* < *terrestris*; cependant *-bris* reste dans les mots où il vient de **-sris* : *muliebris, fūnebris,* mais *imber* < **m̥bhris*. On explique couramment ces faits en supposant que dans **pulcros* et *ācris* l'*ŏ* et l'*ĭ* sont tombés, et que *r* est devenue sonante consonne, d'où **pulcr̥s*, **ācr̥s* < **pulcerr*, **ācerr*. Mais il n'y a pas trace de cette finale *-rr* en ces mots, quoique Plaute ait conservé des traces de *-rr* dans *terr* issu de **tris,* et de *-ss* dans *mīless*. De plus l'hypothèse de *r* voyelle en latin ne repose sur aucune analogie et s'oppose à des faits constatés (voir p. 136). Il est donc préférable de supposer que dans les formes du type de **pulcros, ācris* une voyelle épenthétique s'est glissée entre la consonne initiale de syllabe et l'*r* suivante, comme en osque (après syllabe brève) : PATEREI « patrī », σακορο « sacra » ou « sacrum », SAKARAKLÚM « sacraculum » ; comme aussi en ombrien dans le suffixe *-fele* < **-dhlĭ* : FAÇEFELE « facibilem ». Si l'on pose, d'après ce modèle, **pulceros, *āceris,* on voit qu'on retombe dans le cas de **pueros* > *puer, celeris* > *celer*; donc **pulceros* > *pulcer*, etc.

Lorsque le thème d'un nom est terminé par consonne + *-lo-* ou *-li-*, la syllabe finale persiste et une voyelle épenthétique s'insère devant *l* : *discipulus, populus, facilis,* etc.

Lorsque *-lo-, -li-* de syllabe finale d'un polysyllabe sont précédés d'une voyelle, certaines formes attestent la tendance de la syllabe finale à perdre *-os, -is* : *famul* Ennius, *Ann.* 313, Lucrèce III, 1035, cf. osque *famel*; *dēbil* Ennius, selon Nonius 95, 30; *vigil* Horace *Ep.* I, 2, 37; *pugil* Lucilius 1266, Cicéron; *vectīgal CIL.* I² 584 : is ager vectigal nei siet.

Cependant la syllabe finale se maintient généralement : *famulus, querulus, ānulus, docilis, humilis, similis, parilis, sterilis.*

Après une autre consonne que *r, l, -os* ne tombe jamais : *senex* < *senek-s* non **senek(o)s, damnâs* < *-āt-s* ou < *-ātis,* non **-ātos*; *mānsvēs* < *-ēts,* etc.

-om ne tombe jamais[1], même après *r, l,* sauf dans les deux mots accessoires *nihil* < **ne-hīlum, nōn* < *noenum,* et probablement dans *sed* < *sedum* (Charisius, 112,5 K, etc.). Dans *vēnīre* < *vēnum īre, anim(um) advertere,* qui sont des composés, *-um* n'était plus fin de mot.

1. *-om* se maintient aussi dans les autres dialectes italiques : osque HÚRTÚM.

Les dialectes italiques présentent des faits analogues à *pulcer, ācer* : ombrien *ager* < **agros,* pélignien *faber* « faber », ombrien *pacer* < **pakris* « propitius », osque *famel* « famulus », etc.; et, comme en latin, il n'y a plus de trace de *-s* après *-l* ou *-r-*. Mais une différence essentielle est qu'en ces dialectes la chute de *-is, -os* a lieu après n'importe quelle consonne et quelle que soit la quantité de la syllabe précédente : osque HÚRZ « hortus », *ceus* « civis », AIDIL « aedīlis », omb. PIHAZ « piatus », *fons* < **faunis* « favens ».

Les mots primitivement terminés en *-tis* ou sonante + consonne + *is,* ont perdu non la fin de mot *-is,* mais seulement la voyelle brève *ĭ* : *dōs* < **dō-tis, nostrâs* < *-ātis, samnîs* < *-ītis. mors* < **mr̥-tis, urbs, frōns* (nom. sing. des génitifs pluriels *frontium, frondium*), *mens* < **mentis,* etc. Cependant *vītis,* peut-être pour éviter l'homonymie avec *vīs*.

Les mots disyllabiques de la forme ⏑⏑ se maintiennent[1] : *potis* (à côté d'*impos, compos*), *cŭtĭs*. Dans les autres mots il est difficile de distinguer si la chute de *ĭ* est phonétique ou analogique.

Des mots où les conditions seraient favorables à la syncope ou amuïssement de *ĭ* l'ont conservé : *crīnĭs, fīnĭs, cīvĭs, collĭs, follĭs, turrĭs*. D'autre part il existait parfois anciennement des thèmes en *-t-* à côté de thèmes en *-ti-*, ce qui peut expliquer certaines particularités de la déclinaison de *dōs, pars, quiēs, salūs, satiās, seges, merges, nox, cīvitās* (gén. pl. *cīvitātum* ou *-ātium*). Voir Brugmann, *Grundris* II, 1², p. 426, 452.

Sur *huijus, cuijus, eijus* valant ⏑⏑, voir p. 291.

1. Effet de la répugnance générale de la langue latine pour les mots formés d'une seule syllabe brève. Comparer *fĕrŭs*.

CHAPITRE V

ESSAI D'EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DES VOYELLES BRÈVES LATINES EN SYLLABE NON INITIALE

Pour expliquer l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe non initiale, plusieurs hypothèses ont été proposées.

I. — M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIII, p. 336 et suiv., remarquant que la plupart des exemples de la fermeture du timbre vocalique appartiennent à des composés verbaux ou nominaux, supposait que ces changements étaient venus de ce que le latin aurait conservé la règle indo-européenne d'accentuation des composés formés d'une préposition ou particule comme premier élément : en indo-européen c'était la particule qui portait l'accent ; en latin préhistorique on aurait donc accentué par exemple **rétaceō, *ínamīcos* ; et les voyelles brèves non accentuées auraient été prononcées avec un timbre peu défini, qui se serait ensuite précisé sous l'influence de la consonne suivante.

Mais, l'accent dont parle M. Pedersen étant musical, on ne voit pas comment il aurait pu changer le timbre des voyelles non accentuées. Le changement du timbre s'observe non seulement dans des composés, mais dans des mots simples : *cécinī* < **cecanai* : *canō* ; *umbilīcus* : ὀμφαλός ; *sequíminī* < **seque-* ; *flūminis* < **flūmen-es* : *flūmen* ; et dans des mots empruntés du grec où ni l'accent grec ni l'accent latin ne peuvent rien expliquer : *olīva* <**oleiva* < **elaivā* < ἐλαίϝᾱ, *balineum* < **balaneiom* < βαλανεῖον, *Massilia* < **Massália* > Μασσαλία, etc. Enfin, on ne voit pas en cette théorie pourquoi les voyelles sont traitées si différemment, selon que la syllabe est ouverte ou fermée.

II. — Une autre théorie, généralement enseignée, voit dans les changements de timbre des voyelles l'effet d'un accent d'intensité qui aurait frappé la syllabe initiale de tout mot latin et qui serait comparable à l'accent intensif qui frappe la première syllabe d'un mot germanique. Le meilleur exposé de cette théorie, proposée par M. L. Havet[1] et d'autres linguistes, est

1. Aujourd'hui M. Havet note seulement le caractère spécial de la syllabe initiale.

celui qu'a donné M. J. Vendryes dans ses *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin* (1902). A une époque préhistorique, approximativement pendant le vᵉ et le ivᵉ siècles, la syllabe initiale de tout mot latin aurait été prononcée avec plus d'intensité que les autres. Cette intensité initiale aurait conservé aux voyelles brèves de cette syllabe leur durée et leur timbre. Les autres syllabes auraient tendu à une prononciation affaiblie. Sans doute les voyelles longues de ces syllabes auraient trouvé dans leur durée la force de se maintenir, et les consonnes, ayant une articulation plus définie que les voyelles, auraient mieux résisté. Mais les voyelles brèves auraient formé incomplètement leur résonateur, et leur timbre aurait été par suite à la merci de la consonne suivante : *c, g,* étant des palatales ; *d, t, n,* étant peu différents des palatales, auraient exigé pardevant soi la voyelle palatale *ĭ* ; et, en principe du moins, les labiales *b, p, m, f* auraient exigé la voyelle labiale *ŭ*. Enfin dans certaines conditions, la voyelle inaccentuée aurait été si affaiblie qu'elle aurait disparu. Tout cela se serait passé avant l'époque historique ; déjà Plaute n'aurait plus connu d'autre accentuation que celle du latin classique.

A cette théorie on peut faire bien des objections. D'abord il n'est pas sûr qu'à l'époque de Plaute l'évolution qui a transformé le timbre des voyelles brèves ait été achevée : on trouve dans les inscriptions des derniers siècles de la République bien des graphies telles qu'*oppedum, tabola, salutes*. Surtout le changement de *-ŭ-* en *-ĭ-* dans des mots tels que *optumus, manubiae* qui paraît bien être dû à la même évolution, n'a été définitivement réalisé qu'à l'époque classique. De même les changements tels que *caldus* au lieu de *calidus*, *soldus* au lieu de *solidus*, *ardus* au lieu d'*ārĭdus*, etc., dont certains au moins sont purement phonétiques, ne se sont imposés que peu à peu, bien des siècles après le commencement de l'époque historique, donc longtemps après la disparition de « l'intensité initiale ». Enfin nous verrons qu'après l'époque classique de nombreuses innovations se sont réalisées, qui sont du même ordre que les innovations précédentes et montrent que l'évolution commencée à l'époque préhistorique a développé son action jusqu'à l'âge du bas-latin.

Une autre difficulté, signalée par M. Vendryes (*Recherches sur l'intensité init.*, p. 313), est que l'intensité initiale n'entraîne pas nécessairement la fermeture des voyelles non intenses, mais a produit parfois exactement le contraire : « tandis que le vieil irlandais distingue encore en syllabe non intense un *o*, un *u* et un *e*, le moyen irlandais tend à remplacer toutes ces voyelles par la voyelle *a* ». En allemand moderne les syllabes non accentuées tendent à confondre leurs voyelles non en *i* et en *u*, mais

en un timbre moins fermé. En portugais, lat. *-a*, *-e* sont continués par *-ə* ; en catalan, lat. *⊥a*, *⊥e*, *⊥o* sont devenus *-ə*, ayant des nuances diverses. En provençal, lat. *⊥a* > *⊥o*, lat. *⊥e* et *⊥o* > *-e*. En russe moderne un *o* non accentué devient un *a* ou tend vers *a*.

Une voyelle brève latine en syllabe intérieure ouverte devient *i* devant une consonne dentale aussi régulièrement que devant une palatale. Or rien dans la nature des dentales n'exige ce timbre palatal ; les dentales auraient pu au moins aussi bien s'accommoder du timbre *e*; et en effet, en syllabe fermée, elles s'accommodent très bien de ce timbre, comme d'*o* et d'*ŭ* : *onustus, incestus, confossus, euntis*. On ne voit donc pas pourquoi les *ĕ* en ce cas deviennent *ĭ* : *compitum, oppidum*, etc.

Dans *nubilus, mutilus*, etc., un *ĭ* se maintient devant une *l* vélarisée. Comment concilier ce fait avec l'affirmation que le timbre des voyelles aurait été à la merci des consonnes suivantes ?

Le défaut capital de l'hypothèse examinée est qu'elle ne paraît pas expliquer pourquoi une voyelle brève est traitée si différemment, selon que la syllabe est ouverte ou fermée. En suivant la logique de cette hypothèse, on attendrait que le timbre d'une voyelle brève dût dépendre bien plus d'une consonne finale de syllabe que d'une consonne ouvrant la syllabe suivante. Or c'est le contraire qui a lieu. On ne voit pas pourquoi la même consonne exige tantôt *ĭ*, si elle est initiale de la syllabe suivante : *fēmina* ; tantôt *ĕ*, si elle est finale de syllabe : *conscendō*. Les syllabes fermées par une sonante sont aussi bien embarrassantes : on explique *conscendō* issu de **con-scando* en admettant que l'*ă* de *scandō* se serait amuï et qu'ensuite *-n-* consonne se serait vocalisée entre consonnes : **consc̥ndō*. Mais les seuls cas où une sonante consonne s'est certainement trouvée entre deux consonnes attestent sa chute et non sa vocalisation : *forceps* < **formcaps* < **formocaps*, etc. (voir p. 136). Si l'hypothèse de la vocalisation d'une sonante consonne en latin était exacte, elle devrait s'appliquer surtout au cas où la syllabe est fermée par *i*, *u*, sonantes les plus vocaliques, Mais il n'en est rien : **concaidō* ne devient pas **concĭdō*, mais **conceidō*, d'où *concīdō*.

Une insuffisance commune aux deux hypothèses considérées est qu'elles ne tiennent compte pour ainsi dire que d'un seul fait : le contraste entre le maintien du timbre des voyelles brèves en syllabe initiale et son changement en syllabe intérieure. Ce fait est évidemment capital. Mais une explication valable doit tenir compte de toutes les particularités présentées par l'évolution des voyelles brèves en syllabe intérieure et des différences si carac-

téristiques qui résultent du fait que la syllabe est ouverte ou fermée.

III. — Le changement de *ĭ*, *ŭ* en *ĕ* devant *r* et celui d'une brève en *-ŭ-* devant *v* et *l* vélarisée en syllabe intérieure ouverte sont dus bien plus à la nature des consonnes *r*, *v*, *l* qu'à l'influence de la position de la voyelle en syllabe intérieure ouverte, car en syllabe initiale il y a des changements analogues : *cernō* < **cirnō* < **crinō* ; *volumus, vult* < **vel-* ; *novus* < **nevos* ; *dūcō* < **deucō*.

Sauf ces exceptions partielles, tous les changements que nous avons observés dans le timbre des voyelles brèves consistent en un rétrécissement de l'ouverture des voyelles qui est causé par la position en syllabe intérieure et n'a pas d'analogue en syllabe initiale. Ce mouvement de rétrécissement est bien plus énergique en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée. En syllabe fermée, seul *ă*, voyelle la plus ouverte, s'est toujours altéré, mais ne s'est fermé qu'en *-ĕ-*; *-ŏ-* et *-ĕ-*, sauf les rares exceptions mentionnées, restent sans changement, et à plus forte raison *ĭ* et *ŭ*, les voyelles les plus fermées. Lorsque la syllabe fermée est finale de mot, les voyelles y éprouvent les mêmes changements, mais plus énergiquement : *-ĕs, -ĕt*, deviennent *-ĭs, -ĭt*. Enfin bien plus énergique est le mouvement de rétrécissement des voyelles brèves en syllabe intérieure ouverte : les voyelles brèves y prennent toutes le timbre le plus fermé, *ĭ* et *ŭ* selon la consonne qui suit, puis peu à peu presque partout, sauf devant *v* et *l* vélarisée, le timbre *ĭ*, qui est le plus fermé ; et ce mouvement de rétrécissement aboutit en certains cas à l'amuïssement.

Ainsi la position en syllabe intérieure n'a jamais pour effet de changer une voyelle brève fermée en voyelle ouverte ou d'augmenter l'ouverture d'une voyelle moyenne *ĕ*, *ŏ*; mais partout elle produit un mouvement de fermeture.

Plus une voyelle se ferme, plus son articulation se rapproche de celle d'une consonne ; en même temps l'articulation en devient plus énergique et la quantité d'air expiré dans l'unité de temps augmente : en effet, il faut que l'air non seulement fasse vibrer les cordes vocales avec la même intensité que pour les voyelles plus ouvertes, mais encore fasse en quelque manière équilibre au mouvement qui tend à exagérer l'élévation de la langue tendue vers le palais, et, du moins pour l'*i*, fasse vibrer plus rapidement les cordes vocales.

Si la quantité d'air attribuée à une syllabe intérieure donnée est restée, pendant que la voyelle se fermait, la même qu'auparavant, il faut donc admettre que la syllabe, en se fermant, s'est abrégée. Pour que dans un mot latin les voyelles ne s'abrégeassent pas, il eût fallu que la quantité d'air de chaque syllabe augmentât à partir de la seconde. La fermeture des voyelles est donc

signe d'abrégement[1]. Cet abrégement des voyelles non initiales dans un polysyllabe s'accorde fort bien avec le fait généralement observé que la durée des syllabes d'un mot décroît à proportion de leur nombre. De plus, un fait particulier au latin montre, de façon décisive, que la durée des voyelles n'a pas été maintenue intacte grâce à une augmentation du souffle, mais a été diminuée : en certaines conditions les voyelles brèves intérieures ou finales disparaissent, ce qui suppose évidemment un abrégement progressif de la voyelle.

Quintilien signale un abrégement des syllabes des fins de mot qui paraît confirmer ce que nous venons de dire. Parlant de la netteté de la prononciation, il affirme qu'un défaut courant en latin est le suivant : « *plērīsque extrēmās syllabās nōn perferentibus, dum priōrum sono indulgent* » (11, 3, 33). Ce passage oppose la fin du mot latin « *extrēmae syllabae* » à ce qui la précède « *priōrēs syllabae* ». Sans doute Quintilien parle seulement de la netteté du débit et non de sa rapidité plus ou moins grande, mais le manque de netteté dont il est question indique une prononciation trop rapide. De plus il n'est pas sûr que *extrēmae syllabae* désigne les dernières syllabes de chaque mot et non la syllabe finale seule ; mais le pluriel *extrēmae* opposé au pluriel *priōrēs* semble s'appliquer, comme celui-ci, à un groupe de syllabes et non à une seule dans chaque mot. Enfin il s'agit non de la prononciation normale, mais d'un défaut très répandu. Mais la fréquence de ce défaut suppose une tendance analogue dans la prononciation normale.

Dans les langues à accent intensif, c'est la syllabe accentuée, qui, étant plus intense, attire l'effort, se prononce avec le plus de soin et de netteté, tandis que les autres, toutes choses égales d'ailleurs, sont prononcées plus vite et moins nettement, et d'autant plus vite que le mot a plus de syllabes. Si l'accent latin avait été intensif, la remarque de Quintilien serait inintelligible, car ce serait la syllabe accentuée seule qui aurait eu une prononciation nette ; les modifications du vocalisme latin seraient aussi inintelligibles : la syllabe accentuée modifie en effet sa voyelle ou l'amuït exactement comme les autres syllabes non initiales.

Au contraire ces modifications s'accordent bien avec un accent musical. Celui-ci, ne conférant aucune intensité spéciale à la voyelle qu'il frappe, ne subordonnait pas, au point de vue de la force et de la netteté, les syllabes non accentuées à la syllabe

1. C'est par un effet de cette loi que, par exemple, en grec moderne du Nord en syllabe non accentuée v. gr. ε, *o>i, u*, et v. gr. ι, υ s'amuïssent. Voir sur la durée des voyelles Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*[2], p. 179, et E. A. Meyer, *Englische Lautdauer* (Leipzig, Harassowitz) ; Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 234.

tonique. Cependant il est naturel que dans un mot polysyllabique une syllabe ait une prépondérance sur les autres au point de vue de la netteté et de la lenteur du débit. Si le débit était également accéléré dans toutes les syllabes d'un polysyllabe, ce mot manquerait d'unité. A défaut de la syllabe accentuée, nulle syllabe n'est plus naturellement désignée que l'initiale pour jouer ce rôle prépondérant. Elle est au commencement d'un groupe, elle bénéficie de la fermeté spéciale d'un mouvement à ses débuts ; elle est un peu dans des conditions analogues à celles d'un monosyllabe. Or on sait que, comme en toute langue, en latin un monosyllabe était articulé avec une netteté spéciale : des longues y ont été conservées qui sont abrégées ailleurs : *sōl, fūr* ; des brèves y ont été allongées : *dā, dās* à côté de *dăre*.

Sans doute a priori les modifications vocaliques latines n'apparaissent pas comme une conséquence nécessaire de l'absence d'accent intensif. Et d'autres langues, également dépourvues d'accent d'intensité, n'ont pas altéré leur vocalisme à partir de la seconde syllabe : l'ancien grec, le sanskrit, etc. On ne peut pas savoir si ces langues accordaient ou non une prépondérance à la syllabe initiale au point de vue de la rapidité du débit. Car il est possible que cette prépondérance ait existé sans développer des effets visibles comme en latin. Il ne semble pas probable en effet, a priori, que dans ces langues, au point de vue de la rapidité du débit, les syllabes d'un polysyllabe aient été une masse sans unité, sans organisation.

Cette prépondérance de la syllabe initiale en latin fait songer à l'intensité qui caractérise la première syllabe d'un mot germanique. En général il est possible que la prépondérance d'une syllabe initiale, par suite d'une action extérieure au système phonétique, aboutisse à conférer un accent d'intensité à cette syllabe. C'est peut-être ainsi que s'explique en partie le passage du rythme musical quantitatif au rythme constitué par l'intensité initiale en germanique et en d'autres langues. En latin rien ne prouve, nous l'avons vu, que la syllabe initiale ait été spécialement intense.

Ceux qui admettent un accent d'intensité initial en latin sont forcés d'intercaler, entre l'époque lointaine où, en indo-européen, l'accent était purement musical, et l'époque classique où l'accent latin était aussi purement musical, une période vers le ve ou le ive siècle avant J.-C., où un accent intensif aurait frappé la syllabe initiale.

Il nous paraît que cette complication étrange est inutile. Les faits résumés ci-dessus s'expliquent tous sans elle : conservations et altérations.

On comprend immédiatement la conservation des voyelles

brèves en syllabe initiale, puisque c'était la syllabe la plus nette, prononcée le plus lentement. On comprend aussi la conservation des voyelles longues : il est vraisemblable qu'une longue en syllabe non initiale tendait à durer moins longtemps qu'une longue initiale ; mais il n'y avait en latin que deux types de syllabes : la longue et la brève, s'opposant avec une netteté parfaite ; aussi longtemps que la différence quantitative des syllabes a été nettement perçue et sentie, ce sentiment devait préserver la voyelle longue de syllabe intérieure d'un abrégement qui eût amené la création d'un type quantitatif intermédiaire entre la longue et la brève.

Comme l'abrégement des syllabes non initiales exigeait la fermeture des voyelles, il est naturel que la voyelle la plus fermée, *i*, ait été préservée de toute altération de timbre provenant de la position en syllabe non initiale : -*ŭ*- s'est changé en -*ĭ*- dans *inclitus* < *inclutus*, mais dans *mutilus*, *nūbilus*, etc., l'*ĭ* s'est maintenu malgré l'-*l*- vélarisée suivante ; sans doute -*ĭ*- a été altéré en un timbre moins fermé : *cineris* < **cinises* et *trīduum* < **trīdivom*, mais cette altération s'explique complètement par l'influence de la consonne suivante *r* et *v*.

La tendance à l'abrégement exige que toutes les autres voyelles brèves en syllabe intérieure ouverte tendent également vers -*ĭ*-, le timbre le plus fermé ; une exception ne peut se comprendre que si elle est exigée par l'influence de la consonne suivante. Or, précisément seuls *l* vélarisée et *v* attirent vers *ŭ* la voyelle précédente en train de se fermer ; les labiales, n'ayant qu'un élément de la prononciation d'-*ŭ*-, l'articulation des lèvres, n'ont retenu qu'un certain temps la voyelle brève précédente au stade -*ŭ*-, sauf de rares exceptions où l'*u* s'est toujours maintenu, par exemple dans *volumus* où l'-*ŭ*- était exigé par la prononciation vélaire de l'-*l*- précédente : **velimus* eût été étrange auprès de *volō*, *vult*, *vultis*, *volunt*. Rien dans notre hypothèse ne fait prévoir une différence dans le traitement devant une consonne dentale ou palatale, et en effet aucun mot ne révèle que la langue ait fait une distinction entre ces deux cas.

Même la conservation du timbre de la seconde voyelle dans les mots tels que *vegetus*, *alacer*, etc., n'a rien de surprenant. L'abrégement devait augmenter au fur et à mesure qu'on s'éloignait de la syllabe initiale ; c'était donc dans la seconde syllabe qu'il était le moins marqué, et il est naturel qu'une circonstance favorisant la conservation du timbre vocalique en ait empêché l'altération, ou du moins ait provoqué la conservation de la forme primitive à côté de la forme altérée : *alacer* à côté d'**alicer* ou **alĕcris* attesté par les langues romanes : sarde *allirgu* (< -*ĭ*-). v. prov. *alegre*, v. fr. *aliegre* (< -*ĕ*-).

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les voyelles brèves finales de mot n'aient pas obéi à la même tendance à la fermeture. En fin de mot elles étaient souvent placées devant voyelle ; or, en syllabe intérieure une voyelle brève placée devant une autre voyelle ne manifeste pas de tendance à se fermer : *aurea*, *aureus*, *aureīs*. Placées devant une pause, les voyelles finales de mot étaient aussi sans doute dans une condition favorable à la conservation de leur quantité.

Le trait le plus caractéristique dans l'évolution des voyelles intérieures, la différence de traitement entre une syllabe fermée et une syllabe ouverte, n'a rien non plus d'inattendu. La prononciation latine distinguait seulement deux types quantitatifs[1]. Le sentiment très vif de la différence entre la syllabe longue et la syllabe brève devait s'opposer à des abrégements qui auraient trop effacé le rapport nettement perçu entre la durée des deux types quantitatifs. Sans doute dans les diphtongues primitives la voyelle brève s'est rapprochée de plus en plus du timbre fermé de la sonante suivante : **incaidō* > *inceidō* > *incīdō* ; mais même en ce cas privilégié la quantité de la syllabe a été maintenue. Comme normalement une syllabe intérieure fermée appartenait au type de la syllabe longue, il y avait donc une tendance énergique à lui conserver sa quantité primitive, et cette tendance a pu s'opposer à la fermeture et à la chute d'une voyelle brève, sauf là où la syllabe contenant le timbre -*ă*-, le plus large, avait un surcroît de durée : *confectus* < **con-factus*, et devant des continues qui pouvaient facilement être un peu allongées aux dépens de la voyelle précédente : *venustus* < **venostos*, *euntis* < **ejontes*, *praefiscinī* < *-*făscinei* ; *sēstertius* < *sēmis-tertius*.

La tendance à maintenir la quantité normale d'une syllabe fermée devait agir moins énergiquement en fin de mot, à cause de la débilité naturelle à cette position. Il est donc tout naturel que l'abrégement en syllabe finale ait produit quelques innovations spéciales : *legĭs* < **legēs*, etc. Le fait que l'*ĭ* de *sēmis*-, dans *sēmistertius* > *sēstertius*, appartenait à une finale, a pu favoriser son amuïssement.

En fin de mot l'abrégement d'une voyelle brève a quelquefois abouti à son amuïssement par le seul effet de la débilité spéciale à cette position et sans que la nature de la consonne précédente semble y avoir contribué : *sunt* < **sonti*. En syllabe intérieure l'abrégement, étant moindre, n'a produit l'amuïssement d'une voyelle brève que grâce aux deux conditions signalées ci-dessus.

1. Toutes les syllabes où un 3e type, ultra-long, aurait pu s'affirmer, la langue les avait énergiquement ramenées au type de la longue normale : *movĕntis* < **movēn-tis* ; *fartus* < *farc-tus* : *farciō*.

La principale est la présence d'une sonante précédente : une consonne sonante est plus apte qu'une autre à hériter des dernières vibrations d'une voyelle affaiblie : *ardēre* < **āridēre*, *vitellus* < **vitelolos*. Si la longueur de la syllabe précédente favorise aussi la chute d'une brève, c'est sans doute parce qu'en s'affaiblissant la brève n'est plus dans un rapport normal à la longue et par contraste paraît de plus en plus négligeable.

L'explication que nous venons de proposer nous paraît avoir des avantages sérieux. Elle s'accorde avec un fait attesté par Quintilien. Elle s'accorde avec la loi générale de l'abrégement des syllabes dans un groupe phonétique. Elle rend compte de tout le détail des faits : conservations et innovations. Elle ne limite pas son champ à une période préhistorique hypothétique, mais se fonde sur une tendance qui a dominé tout le développement du latin, et fait apparaître la possibilité d'expliquer par le même facteur les faits examinés dans les pages précédentes et les faits analogues d'amuïssement vocalique qui ont continué à se réaliser après l'âge classique et que nous examinerons tout à l'heure.

Enfin un avantage précieux est que notre explication fait disparaître de l'histoire de l'accent latin cette période hypothétique où l'accent d'intensité aurait dominé pour disparaître bientôt. On a déjà essayé bien des hypothèses pour expliquer comment l'accent latin, d'abord musical, serait devenu intensif, puis serait redevenu musical. Comme rien dans le système phonétique latin ne fait prévoir cette évolution étrange, on a dû chercher une explication dans des facteurs extérieurs à ce système : influence de l'étrusque[1] pour expliquer le passage de l'accent musical à l'accent intensif ; influence du grec pour expliquer la transformation inverse[2]. Or rien n'est plus invraisemblable que l'action d'un facteur étranger sur un élément aussi essentiel à un système phonétique que l'accent. Cette action n'est admissible qu'au cas où un peuple change de langue : en ce cas il est naturel que l'accent de la langue primitive, étant trop enraciné dans les habitudes de prononciation, passe en partie dans la prononciation de la langue nouvelle. Mais rien dans l'histoire du peuple romain ne nous montre une telle perturbation dans ses habitudes de langage. Beaucoup de Romains ont su, plus ou moins, l'étrusque ou le grec ; mais jamais le peuple n'a abandonné en masse sa langue nationale, comme ont fait les Celtes en Italie et en Gaule.

Si notre explication est satisfaisante, elle fait disparaître les derniers arguments qu'on pouvait invoquer en faveur de la prétendue nature intensive de l'accent latin historique. De plus elle écarte

1. Voir par exemple Skutsch, *Glotta*, IV, p. 190 et suiv.
2. Voir par exemple Kretschmer dans *Einleitung in die Altertumswissenschaft*.

toutes les difficultés qui provenaient de l'hypothèse d'un accent initial. En latin classique rien n'indique que l'accent ait une préférence pour la syllabe initiale ; sa place est déterminée uniquement par la quantité de la pénultième. Or cette règle est inexplicable pour qui admet que dans la période immédiatement précédente l'accent frappait toujours la première syllabe d'un mot latin.

Au contraire cette règle, la même que celle de l'iranien, et qui ressemble beaucoup à la règle de l'accent du grec et du sanskrit classique, ne surprend plus, si la syllabe initiale d'un mot latin n'a jamais été spécialement intense ; dans toutes ces langues l'accent a une place déterminée généralement par des considérations tirées de la fin de mot. En latin le circonflexe, comme en grec, ne frappe une pénultième longue que si la syllabe finale est brève : *mêta*, mais *mētā*. Dans les autres cas la place et la nature de l'accent dépendent uniquement de la pénultième. Cela signifie que l'accent et la prononciation de la syllabe initiale n'avaient en latin aucun lien commun ; l'accent était une élévation de la voix, la syllabe initiale ne se distinguait des autres que par une certaine lenteur et netteté du débit.

CHAPITRE VI

CHANGEMENTS DANS LE VOCALISME LATIN DEPUIS LE Ier JUSQU'AU VIe SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

Ces changements ont affecté les voyelles longues, les diphtongues et les voyelles brèves.

I. — Les voyelles longues.

Les lettres *e* et *o* sont souvent échangées dans l'écriture avec *i* et *u*. 1° *e* pour *ĭ* : *veces* = *vĭcēs CIL*. IV, 1261 ; *enitio* VI, 19301 ; *inemitabili* X, 7 586 *a* ; *sene* = *sine* VI, 13 574 et très souvent. 2° *e* pour *ī* : *oreginem* III, 781, 9 (en 261 apr. J.-Ch.); *peregreno* V, 1 676 ; VI, 31 066 ; *pereverunt* XIV, 2320 : *mel.* = *mīles* III, 11 118 ; *Felex* III, 1895 ; *felius* XIV, 1 011. 3° *i* pour *ĕ* : *milis* IV, 1994 ; VI, 3566, et souvent ; *puniri* = *pōnĕrĕ* XI, 1411 ; *mimoran* = *memoriam* II, 6302 ; la plupart des exemples sont cependant en des mots où l'*ĕ* est en hiatus, ou suivi d'un *i* ou *j* appartenant à la syllabe suivante, ou placé devant nasale implosive. 4° *i* pour *ē* : *filic*[*iter* IV, 6 882 ; *Filicis* X, 1411 ; *excidat* = *excēdat* VI, 10 246 ; *fic*[*it Eph. epig.* VIII, 166 ; *minsibus* XIV, 2 710 ; *posuiru* = *posuērunt* III, 8 729.

De même *u* pour *ŏ* : *Furtunato* VI, 18 536 ; *frunte* X, 4936 ; *marmureum* VIII, 4 836 ; *marmuris* V, 7 647 ; *cuiux, cunere* = *cojux, cohērēs* VI 3 282 ; *consubrino* III, 1931 ; *pusuerum* III, 10 899. — *u* pour *ō* : *amure* XIII, 2 478 ; *praeturianam* XII, 4 355 ; *maritu* VIII, 9 638, ablatif ; *annus* = *annōs* VI, 28 916 et très souvent ; *puniri* = *pōnere* XI, 1411 ; *numunclator* VI, 4887. — *o* pour *ŭ* : *sulforis* X, 8 044 ; *discossor* VIII, 2 297 ; *latronebos* III, 8 830 ; *coiogi* XIII, 3 033 ; *itero* = *iterum* III, 11076. — *o* pour *ū* : *omane* = *hūmane* (d'après *homō* ?) XIV, 2 934 ; *Rofina* X, 5 939 ; *orna* = *urna* XII 972 (peut-être une prononciation réelle comme dans **orina, ortica*, que les langues romanes attestent à côté d'*ūrīna, urtica*, voir Pirson, *La langue des inscript. lat. de la Gaule* p. 16) ; *notret*[1] = *nūtrit* Le Blant, *Inscript. chrét.* 708 : fr. *nourrir*.

1. Quintilien, I, 4, 16, atteste déjà l'*ō* dans *notrīx* (pour *nūtrīx*) forme sans doute dialectale.

Quant aux rapports de fréquence entre ces diverses graphies, *i* pour *ĕ*, *u* pour *ŏ* sont assez rares, sauf en certaines positions où *ĕ* et *ŏ* avaient sans doute une tendance à se fermer ; au contraire les graphies *i* pour *ē* et *u* pour *ō* sont fréquentes en toutes les positions. Il est donc clair que *ē* et *ō* avaient un timbre plus fermé que *ĕ* et *ŏ*. De même les graphies *e* pour *ī* et *o* pour *ū* sont assez rares, surtout *o* pour *ū*, tandis que *e* pour *ĭ* et *o* pour *ŭ* sont très fréquents, surtout *e* pour *ĭ*. Il en résulte que *ĭ* et *ŭ* devaient avoir un timbre moins fermé que *ī* et *ū* à l'époque du bas-latin. Peu à peu, dans la plus grande partie du domaine latin, *ē* et *ĭ*, *ō* et *ŭ* se sont confondus ; on trouve les mêmes continuations en italien, français, provençal, espagnol, portugais pour *ē* que pour *ĭ*, pour *ō* que pour *ŭ*. Mais il est certain que cette confusion est tardive et qu'elle n'a jamais été générale : le sarde distingue entre *ē* et *ĭ* ; le sarde et le roumain entre *ō* et *ŭ*.

Dans ce rapprochement entre *ē* et *ĭ*, entre *ō* et *ŭ*, on ne voit pas que la position de la voyelle en syllabe ouverte ou fermée, en syllabe accentuée ou non accentuée, ait joué un rôle appréciable. Sans doute M. Pirson, *Langue inscript. lat. de la Gaule*, p. 30, croit pouvoir conclure « que le latin vulgaire avait... la tendance à fusionner l'*ē* et l'*ĕ* atones en un même son fermé ». Mais les faits qu'il cite ne constituent pas une preuve : *i* pour *ĕ* atone est bien plus fréquent que pour *ĕ* tonique, mais *ĕ* atone est lui-même naturellement bien plus fréquent que *ĕ* tonique. Les langues romanes montrent que *ĕ*, *ē*, *ĭ* atones se sont confondus en une même voyelle, sauf lorsqu'elles terminent le mot ; mais cette confusion, de même que celle de *ŏ*, *ō*, *ŭ*, est sans doute un des derniers produits de l'évolution commune.

Ces différences de timbre, à partir d'une époque très tardive, mais indéterminable, ont été les seules qui ont distingué les diverses voyelles. Le merveilleux rythme quantitatif des voyelles et des syllabes latines a fini par disparaître. Les langues romanes n'en ont plus rien conservé que les différences de timbre liées à la quantité. Nous avons vu (p. 287) que les voyelles longues des syllabes finales tendaient en partie à s'abréger dès l'époque classique et même auparavant. A quelle époque précise le nivellement a-t-il atteint toutes les voyelles ? Aucun document ne nous donne une réponse précise. Les grammairiens s'expriment toujours, encore au IVe et au Ve siècles, comme si les différences quantitatives existaient encore, et même ils signalent à l'occasion des différences de détail entre la quantité classique et celle de la langue de leurs contemporains. Ils citent, il est vrai, des prononciations fautives telles que *ŏrator*, *pīces* (Consentius V, 392, 3, au Ve siècle) ; mais non pas comme générales : « quod vitium, dit

Consentius, Afrorum speciale est. » Parmi les versificateurs de cette époque nous n'en trouvons aucun qui renonce à la différence quantitative des syllabes. S. Ambroise a écrit des chants religieux destinés à être chantés par le peuple ; or ces hymnes sont formées de dimètres ïambiques très corrects. Quant à Commodien, on ne sait en quel siècle (III[e], IV[e] ou V[e] ?) il a vécu ; ses vers ressemblent plutôt à de la prose oratoire qu'à des vers ; à l'intérieur de ses hémistiches il semble ne pas tenir compte de la quantité ; mais à la fin des vers il en tient compte au moins dans les deux dernières syllabes et montre en tout cas par le compte qu'il en tient, qu'il n'ignore pas les différences quantitatives.

II. — Les diphtongues.

L'évolution qui a simplifié la plupart des diphtongues dès l'époque prélittéraire, en les réduisant aux voyelles les plus fermées, avait seulement entamé les diphtongues *ae* et *au* qui contiennent la voyelle la plus ouverte. En bas-latin *ae* s'est définitivement changé en un *e* ouvert. Le timbre de cette voyelle ne nous est révélé que par certaines observations des grammairiens qui recommandent de distinguer *equus* et *aequus* (Pompée V, 285, 6 ; et d'autres), et surtout par les langues romanes qui ont pour *ae* régulièrement les mêmes continuations que pour *ĕ*. Quant à l'écriture des manuscrits et des inscriptions, elle ne nous enseigne rien sur ce point : copistes et lapicides ne font aucune différence entre les signes *e* et *ae*, mais les emploient presque indifféremment pour les trois sons *ae, ĕ, ē*, primitivement distincts : *ae* est écrit presque aussi souvent pour *ē* que pour *ĕ* ; il est employé aussi pour *e* prothèse devant *sc-, sp-, st-* : *Aestercorie* = *Stercoriae* VI, 28 512. Cependant il y a encore un reste de distinction : *e* est souvent employé pour *ĭ*, parfois pour *ī*, jamais *ae* : on avait le sentiment que le signe *ae*, contenant *a*, ne saurait convenir pour les sons les plus aigus.

Exemples : *e* pour *ae* : *Primitive filie sue que* VI, 24 972 *a* ; *eternae, lesione* XIII, 2531 ; *edificiolo* VI, 10 246. — *ae* pour *ĕ* : *aeques* VI, 3409 (en 197 apr. J.-Ch.) ; *puaero* III, 14 321 ; *aeorum* VI, 26 942 ; *saepulturae, inferrae* VI, 29 924 ; *venae* VI, 35 118, 5. — *ae* pour *ē* : *aegisse* IV, 2 413 ; *faecit* VI, 19 872 (VI, 10 684 ; X, 2 899 et souvent) ; *aeres* = *hērēs* XIV, 2 286.

Les langues romanes traitent *ae* comme *ĕ*, non comme *ē* : *caelum* : fr. *ciel* ; *pĕdem* : fr. *pié*, mais *pēnsum* : fr. *poi(d)s*.

La diphtongue *oe*, conservée seulement en quelques mots, se confond avec *ē* : *poena* : fr. *peine*, ital. *pena* (avec *e* fermé), esp. *pena*. Dans les inscriptions *e* pour *oe* : *Phebus* IV, 1 890 ; III, 2 370 ; *Mesiaca* VI, 2 756 ; *pena* VI, 19 596. — *oe* pour *e* : *ephoebico* XII, 699. — *oe* pour *ae* : *moestss* = *maestissimī* IX, 4 744 ; assez souvent *coelum* pour *caelum*, *coena* pour *cēna* dans les manuscrits par suite de faux rapprochements avec gr. κοῖλος et κοινός.

La diphtongue *au* est la seule qui subsiste, sauf dans les mots où une prononciation dialectale la remplaçait par *ō* (voir p. 24). Elle a mieux résisté sans doute parce que ses éléments, étant plus dissemblables, tendaient moins à se rapprocher.

III. — Les voyelles brèves en bas-latin.

Pendant la période qui va du I[er] au VI[e] siècle après Jésus-Christ, les voyelles brèves *ĭ* et *ŭ* ont pris un timbre plus ouvert que *ī* et *ū*. Voir ci-dessus p. 309. C'est seulement pendant le développement spécial des dialectes romans que l'on voit cette innovation aboutir nettement, de telle sorte que, sauf en certains domaines, un *e* fermé et un *o* fermé se sont substitués à l'*ĭ* et à l'*ŭ* du latin. Comme cette ouverture du timbre vocalique s'est réalisée aussi bien en syllabe initiale et tonique que dans les autres, elle est évidemment due à d'autres causes que la position en telle syllabe du mot.

La position en syllabe non initiale ne ferme plus le timbre des voyelles brèves qui se maintiennent ; les mots qui ont hérité de la période précédente un timbre ouvert le gardent en cette position, comme ailleurs ; les mots empruntés conservent leur vocalisme : *cannabis*.

Mais en certains cas et dans des conditions que nous allons tâcher de définir, une voyelle brève s'est amuïe en syllabe intérieure non accentuée, tandis qu'elle se maintenait en syllabe initiale ou finale ou accentuée.

Pour établir la réalité de cet amuïssement, nous avons trois sources de renseignements :

1° Les formes syncopées des inscriptions et des manuscrits. Cependant il est arrivé qu'une voyelle prononcée n'a pas toujours été notée, soit volontairement, par exemple dans le cas d'une abréviation ou d'une écriture syllabique : *bne* = *bene, mernti* = *merenti*, soit involontairement, comme dans le cas d'une erreur du lapicide ou du copiste, par exemple *hon[o]ri, mens[o]ri, Fil[ip]pus, Fel[i]cis, mart[y]ribus, prog[e]niem, cun[i]culis*, etc., où la syncope[1] n'est évidemment que graphique (voir Schuchardt,

1. Autres exemples de « syncope graphique », tirés de Jeanneret, *La langue des tablettes d'exécration latines*, p. 27-28 : *libns* pour *libēns* (Minturnes, I[er] siècle après J.-Ch.) 190, 15 ; *Aditorium* pour *Adjūtōrium* 95, a. 3 (Kreuznach, I[er]-2[e] s. ap.

Vokalismus, II, p. 417 et suiv.). Un ou deux témoignages isolés ne suffisent donc pas à établir un fait de syncope ; il faut l'accord de plusieurs témoignages indépendants.

2° Les formes blâmées par les grammairiens, lorsque, à en juger d'après leur façon d'en parler, elles sont des formes usuelles et non de simples défauts personnels ou des barbarismes inventés en vue de fournir des exemples.

3° Les formes des langues romanes. Pour qu'une syncope romane doive être attribuée au bas-latin, il faut que la disparition de la voyelle brève ne puisse être l'effet d'une évolution des langues romanes. L'accord de plusieurs langues romanes présentant une même forme syncopée ne prouve rien relativement au latin, si un autre dialecte roman a conservé sans interruption la forme non syncopée correspondante[1] ; et il ne donne qu'une vraisemblance, si les autres dialectes sont muets sur ce point, à moins que la syncope ne puisse certainement pas être attribuée à des innovations spéciales parallèles. Même dans le cas où toutes les langues romanes attestent la chute d'une brève, il faut toujours examiner si cet accord ne serait pas dû à une évolution qui aurait eu lieu parallèlement dans toutes les langues romanes et dont seule la cause initiale appartiendrait à la langue-mère[2].

Pour que l'on ait la preuve d'une syncope en préroman, il faut donc que les documents latins, inscriptions, manuscrits et écrits des grammairiens, établissent la réalité de cette syncope, ou que, si ces documents n'autorisent qu'une affirmation vraisemblable, celle-ci soit confirmée par les formes romanes.

S'il est établi qu'en latin une forme se présente tantôt avec une voyelle brève, tantôt sans cette voyelle, il ne s'ensuit pas encore que dans ce dernier cas la brève ait disparu par syncope. L'analogie a créé des doublets : *alitus* : *altus, fruitus* : *frūctus, solidus* : *soldus, pōculum* : *pōclum*, etc. Pour conclure à la syncope phonétique d'une brève, il faut donc d'abord avoir démontré que la langue n'a pas simplement opté pour l'un ou l'autre des doublets.

Au cas où l'évolution phonétique fait disparaître une brève, cet amuïssement ne se produit pas d'un seul coup dans tous les mots

J.-Ch.), *dficere* pour *dēficere* 134 a. 6. (Mentana, 2e-3e s. ap. J.-Ch.) ; *dscribo* (ib. a. 8) ; *drspondere* 221,2 (Carthage, 2e-3e s. ap. J.-Ch.) ; *hbetes* pour *habētis* 190,2 ; *occidt* pour *occidat* 247,17 (Carthage, 2e-3e s. ap. J.-Ch.) ; *mtris* pour *mātris* 268,3 (Sousse. 3e s. ap. J.-Ch.).

1. Les formes non syncopées réintroduites par innovation savante ne prouvent naturellement rien.

2. Surtout en ce qui concerne la langue provençale, je dois beaucoup à M. J. Ronjat.

ni tous les milieux, mais il échelonne ses divers stades souvent sur une longue série de générations. Pendant cette période de transition, les deux formes se font concurrence : la forme ancienne est considérée un certain temps comme appartenant au langage châtié, puis prend un air suranné et enfin disparaît ; la forme nouvelle est considérée d'abord comme incorrecte et blâmée, puis finit régulièrement par s'imposer.

Le bas-latin présente en effet des doublets. On les a souvent attribués, comme les cas réels ou imaginaires de syncope en latin ancien, à l'influence de la rapidité du débit : selon qu'on aurait prononcé vite ou lentement, les brèves intérieures auraient disparu ou se seraient maintenues. Dans l'étude qui suit, nous essaierons de montrer que ces doublets sont dus à des innovations phonétiques ou analogiques.

Nous distinguons les diverses positions suivantes en syllabe intérieure :

1° Consonne sonante + voyelle brève + consonne quelconque ;

2° Consonne non sonante + voyelle brève + *l* vélarisée ou + *l* palatalisée ou + *r* :

3° Consonne non sonante + voyelle brève + consonne non sonante.

Certains amuïssements qui avaient commencé dans la première position à la période précédente achèvent maintenant de se fixer. Seuls sont nouveaux ceux qui se réalisent dans la seconde position. Quant à la troisième catégorie, il faudra examiner si l'on a eu raison d'affirmer qu'elle présente aussi des amuïssements.

1re position :

Consonne sonante + voyelle brève + consonne quelconque.

1° Mots où une voyelle longue précède le groupe : sonante + voyelle brève + consonne. En ce cas, dès la période ancienne, la brève était régulièrement tombée, sauf en des mots où elle avait été maintenue par l'analogie. En ces derniers mots, elle s'est tantôt maintenue, tantôt amuïe, d'où des formes divergentes ; là où elle s'est maintenue, la consonne suivante, étant intervocalique, s'est sonorisée en roman, sauf en certains dialectes. La sonorisation de cette consonne indique donc le maintien de la voyelle précédente en latin.

pūlicem, conservé d'après *pūlex*, a donné fr. *puce*, v. prov. *piuze*,

roum. *purece*; mais la forme régulièrement syncopée **pūlcem* a donné probablement it. *pulce*.

ēlicem, maintenu d'après *ēlix*, a donné v. prov. *euze*, d'où fr. *yeuse*, sarde *elige*; mais it. *elce* continue probablement lat. **ēlcem*.

sēmita < **sēmmita* < **sēd-mita* a donné v. tessin. *semeda*, logud. *semida*, frioul. *semide*, prov., catal., esp., port. *senda*.

grānica est dans la *Lex Bajuvar.*, où il peut être une latinisation d'une forme romane; c'est sans doute assez tard que ce mot a été dérivé de *grānum*; les formes françaises Alpes-Maritimes *graniga*, fr. *grange* supposent que le *-c-* de *grānica* a pu se sonoriser avant la chute de *-ĭ-*; d'autres formes telles que *granche* supposent que l'*-i-* est tombé avant que le *-c-* ne se soit sonorisé.

spīrĭtus est attesté plusieurs fois sous la forme *spirt-*, voir par exemple Diehl, *Lat. altchrist. Inschriften*, n° 278, note, et Schuchardt, *Vokalismus*, III, p. 289. Dans d'autres mots, le groupe *-rit-* a été conservé après longue : *vērĭtātem* : logud. *veridade*, prov., catal. *verdat*, esp. *verdad*, port. *verdade*.

Esp. *eneldo* suppose lat. *anhēlitus*, forme non syncopée maintenue par l'analogie.

Le suffixe *-idus* avait, depuis une époque ancienne, deux formes : *-idus* et *-dus*, *-dus* étant phonétique toutes les fois que l'*-ĭ-* était tombé après sonante précédée de syllabe longue : *ardus* < *āridus*, ou après *-v-*, quelle que fût la quantité de la syllabe précédente ; *audēre*: *avidus*, *ūdus* < *ūvidus*. Si *solidus* a eu autrefois la forme *sollidus*, comme pense M. Havet, *soldus* est aussi le résultat phonétique de cette forme. Quant à *caldus* : *calidus*, *valdē* : *validus* et, d'autre part, *horridus*, *pallidus*, *avidus*, *āridus*, *ūvidus*, rien n'indique que ces formes soient phonétiques ; elles peuvent être toutes analogiques : *horridus* est encore attesté par prov. *orre*, A côté de *vĭrĭdis* existe *virdis* qui sans doute n'est pas très ancien ; de même *virdiārium* : *viridiārium*, etc. La chute de la brève dans *virdis* est évidemment du même ordre que dans *caldus*, *valdē*; en gallo-roman c'est la forme syncopée qui seule est continuée : fr. *vert*; fr. *verger* ; v. prov. *vert*, fém. *verda*.

2° Mots où une sonante géminée précède la brève intérieure : *-llit-* > *-lt-* ; *-llig-* > *-lg-* ; *-llic-* > *-lc-* : fr. *faute*, prov., catal., esp., port., v. ital. *falta*, v. ital. *falto*, logud. *faltu* « manquant » remontent nécessairement à lat. **falta*, **faltus*. Il n'est pas impossible que ces formes latines aient été dérivées directement de *fallō* pour remplacer *falsus* devenu adjectif, cf. *tersus* et *tertus*, *torsus* et *tortus*, *farsus* et *fartus*, etc. Cependant, comme *fefellitus* est attesté chez Pétrone (61, 8), il est plus probable qu'il faut remonter à lat. **fallita*, **fallitus*. Le changement de **fallita*, **fallitus* en **falta*, **faltus* serait exactement comparable à *pergō* < *perregō*, *surgō* < *surregō*, etc.

De même ital. *colgo* suppose lat. **colgō*, forme syncopée de *colligō*.

Dans d'autres mots, la brève, placée dans les mêmes conditions, a continué à être maintenue par l'analogie :

collocāre : ital. *coricarsi*, prov., catal., esp. *colgar*, d'après *locāre*.

caballicāre : prov., catal., port., *cavalgar*, esp. *cabalgar*, logud. *kaddigare*, frioul. *k'avalg'a*, d'après *caballus*.

carricāre : ital. *caricare*, fr. *charger*, prov. *cargar*, d'après *carrus*.

pollicem : fr. *pouce*, ital. *pollice*, Engadine *pόllesch*, logud. *poddige*, d'après le nominatif *pollex*. Mais v. prov. *polse* suppose une syncope latine **pollcem*, à côté de v. prov. *pouze* < *pollicem*.

3° Mots où la syllabe qui précède le groupe : sonante + voyelle brève intérieure, est brève. La conservation de la voyelle latine est attestée par le fait qu'un ou plusieurs dialectes romans ont conservé la brève ou sonorisé la consonne suivante, quand elle était sourde [1] :

-lit- : *molitūra* : Reggio *moldura* ; sans doute fr. *mouture*, prov. *moltura* indiquent que l'*-ĭ-* avait disparu avant la sonorisation d'une sourde intervocalique en certains dialectes romans. Mais l'époque de cette sonorisation romane ne peut être déterminée avec précision, et l'analogie a pu créer en latin des doublets **moltus*, **moltūra* à côté de *molitus*, *molitūra* [2].

Ital. *solta*, *volta* ne remontent évidemment pas à lat. *solūta*, *volūta*, mais sans doute à des formes refaites sur *solvere*, *volvere*, soit : **solvta*, **volvta* avec chute de la sonante interconsonantique, ou même **solta*, **volta* directement.

-lig- : *caligārius* : vénitien *caleger*, gén. *kaegá*.

-lic- : *fulica* : ital. *folica*, *folice* ; — **filicaria* : fr. *fougère*, v. prov. *feuguiera*, esp. *helguera*, port. *felgueira* ; — *filicem* : v. prov. *feuze* ; — *salicem* : v. prov. *sauze*, logud. *salige* ; — **salicārium* : vénit. *salger*, catal. *salgueiro*, esp. *salgueira*.

1. Cette sonorisation étant une innovation qui s'est produite parallèlement dans plusieurs dialectes romans, seule elle est significative, si d'ailleurs elle n'est pas le produit d'une analogie ; la conservation de la consonne sourde intervocalique est moins significative, car elle peut indiquer simplement que la voyelle brève est tombée en ce dialecte avant la sonorisation des sourdes intervocaliques.

2. A la rigueur, on pourrait soutenir qu'à l'inverse à Reggio *moldura* peut être aussi l'effet de l'analogie qui aurait remplacé un **moltūra* plus ancien. Cependant cela paraît moins vraisemblable. En vieux provençal « folie » se dit *foldat*, *foledat* et *foltat*, où il est aussi difficile de distinguer ce qui est phonétique ou analogique.

Sans doute il y a des formes qui supposent la disparition de l'-ĭ- : v. fr. *sauce*, d'où v. fr. *saucel*, peut-être esp. *sauce*. Mais ces doublets peuvent être dus au modèle de *pollicem* : **pollcem*, *pūlicem* : **pūlcem*, s'il faut remonter à des formes latines : *salicem* : **salcem* ; ou plutôt ils peuvent être dus à des doublets nés dans chaque dialecte.

-liq- : *aliquid*, *aliquem* : esp. *algo*, *alguien*, port. *alguem*, v. fr. *auques* ; — *aliquando* : v. logud. *alicando*, v. esp. *alguandre*.

-l-p- ; on ne trouve ce groupe que dans des mots empruntés : **alapa* : roum. *aripă*, esp. *alaba* ; — *polypus* : galicien *polbo*, fr. *pieuvre* ; en espagnol et en portugais on a *pulpo* ; mais ce mot a pu subir diverses influences, cf. ital. *polpo*, prov. mod. *póupre*, *poufre*, *pourpre*. — *colaphus* : prov. *colbe* à côté de *colp*, doublets qu'il appartient aux provençalisants d'expliquer ; le fr. *coup* ne prouve rien, ni l'ital. *colpo* ; dans les *Leges Salica*, *Ripuar.*, *Alamannica*, dans les Gloses de Reichenau, on lit *colpus* qui peut être la latinisation d'une forme romane.

-r-b- n'est pas traité partout comme *-rv-* primitif. En plusieurs langues romanes *-rv-* primitif est continué par *-rb-* : *corvus* : roum. catal. *corb*, v. fr., v. prov. *corp* (*corbeau*), ital. *corbo* (*corbellare*), tandis que *-r-b-* est devenu *-rv-* : *cerebellum* : ital. *cervello*, fr. *cerveau*, prov. *cervel*, catal. *cervell* ; pluriel en v. milanais *cinivella* ; — *cerevisia* : fr. *cervoise*, prov. *cerveza*, catal. *cervesa*. Or *-r-b-* était devenu *-r-ƀ-* depuis le IIe siècle. S'il avait été réduit à *-rƀ-* au moment où *-rv-* primitif est devenu *-rƀ-*, puis *-rb-* par différenciation, il aurait dû lui-même passer à *-rb-*.

-l-m- : *calamus* : calabr., sic. *kálamu*, logud. *kalamu*, (?) fr. *chaume*.

-m-t- : *amita* : génois *ámea*, Engadine, v. prov. *amda*, Ampezzo *ámeda*. — *comitem* : catal., esp., port. *conde*. — **femita* « fumier » : esp. *hienda* ; le prov. *fenda*, selon M. J. Ronjat, est analogique et refait sur des dérivés ; *fenta* est la forme phonétique, mais ne prouve évidemment pas qu'il y ait eu en latin un **femta*. — *fremitum* > roum. *freamăt*, ital. *fremito*, v. fr. *friente*. — *gemitum* > roum. *geamăt*, ital. *gemito*.

-n-t- : *anatem* ou *anitem* : Engadine *anda*, prov. *anede*, *anet*, catal. *aneda*, *anada*, esp. *anade*. — **anitra* (même sens) : ital. *anatra*, *anitra*, Trente *anedra*.

-n-c- : *manica* : roum. *mânecă*, ital. *manica*, logud. *maniga*, prov., catal., esp., port. *manga*, Pierrecourt *mĕj*. — *manicus* : ital. *manico*, v. prov. *mange*, esp., port. *mango*.

-n-f- : *manifestāre* : v. port. *meefestar*.

-n-p- : **manapellus*, au lieu de *manipellus* : franc-comtois *menvé*.

-r-t- : *mertum*, au lieu de *meritum*, est souvent attesté en bas-latin, voir Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 413. Mais il se trouve déjà à Préneste de très bonne heure (*C. I. L.* I², 62). Il faut donc le rapprocher des doublets analogues *tutus* : *tuitus* ; *misertus* : *miseritus* ; *adultus* : *abolitus* ; cf. aussi *tostus*, participe de *torreō*.

Remarques sur quelques cas spéciaux.

a. Contrairement aux exemples précédents, la syncope est attestée de façon certaine, du moins comme facultative, dans *ben(e)factum*, *ben(e)ficium*, *mal(e)factum*, *mal(e)dīxī* (*C. I. L.*, IV, 2445, à Pompéi). Ces faits sont comparables aux doublets plus anciens : *cal(e)facere*, *olfacere* : **olefacere*. La brève finale d'*ole*, *cale*, *bene*, *male*, étant finale de mot, était spécialement débile ; *bene* et *male*, mots accessoires, offraient moins de résistance que d'autres à un abrégement ; enfin les mots composés, nécessairement longs, aiment les formes les plus brèves de leurs éléments.

b. Lorsque, dans un mot tel que *nāvĭgāre*, une voyelle brève intérieure précédée de *-v-* s'était maintenue par analogie, contrairement à la règle phonétique, le *-v-*, resté intervocalique, y était, comme ailleurs, et comme *-b-* intervocalique à la même époque, devenu *ƀ*. Peu avant l'époque romane, ce *-ƀ-* (très probablement avant d'être devenu *-v-* labiodental) a disparu en certains dialectes latins devant *ō*, *u* : *paor* < *pavor*, en particulier dans le préroman dont le français[1] est issu : *paon* < lat. *pāvōnem*. Devant les autres voyelles *-ƀ-* est resté d'abord ; puis la voyelle brève suivante est tombée, et *-ƀ-*, devenu sans doute *-v-* labiodental, a disparu devant la consonne suivante :

nāvicella > **nāƀicélla* > **naƀcélla* (> **nafcelle*) > fr. *nacelle*, *nāvigāre* > **nāƀigāre* > **naƀijare* > **naƀjáre* (**navgier*) > fr. *nager*. De même *cubitus* > **cuƀitus* > **coƀdus* (> **covdus*) > fr. *coude*. De même encore *juvenem* > **joƀenem* > **juoƀne* > v. fr. *juefne* > fr. *jeune*.

Mais dans d'autres dialectes romans la voyelle brève a été conservée ou a laissé des traces : ital. *navicella*, *navigare*, *gomito* (toscan *govito*) ; catal., esp., port. *navegar* ; logud. *kuidu*, prov. *coide*, catal. *colde*, esp. *codo*, port. *covado* ; ital. *giovine*, Engadine *ğuven*, esp. *joven*, port. *jovem*, v. prov. *joven*, *jove*.

1. Seul le français a perdu définitivement *-ƀ-*.

2e position :

Consonne non sonante + voyelle brève + l *vélarisée ou palatalisée ou* r, *ou* n, *ou m.*

1. *-ŭ-* placé en syllabe intérieure entre une consonne non sonante précédente et une *-l-* suivante.

En ce cas *-ŭ-*, étant presque toujours épenthétique, s'était inséré devant *-l-* vélarisée. Mais là où *-l-*, étant placée devant *-ī-*, était palatalisée, cette épenthèse n'avait pas eu lieu : *discipulus* mais *disciplīna*, *populus* mais *poplicus*, *figulus* mais *figlīna*, *tabula* mais *tablīnum*, *pōculum* mais *pōclī* ; d'où des doublets : *pōc(u)lum*, *pō-c(u)lī* ; etc.

Les deux formes, avec ou sans *-ŭ-*, ont dû subsister dans la langue parlée, même dans les cas où la littérature n'employait que la forme la plus longue. On n'est donc à peu près sûr d'avoir affaire à une syncope que si l'étymologie prouve que *-ŭ-* remonte à une brève primitive.

a. -pul- : pl. En latin ancien il n'y a de doublets que là où l'*-ŭ-* ne paraît pas remonter à une brève primitive : *populus* ; *poplus*, *extempulō* : *extemplō*. L'Appendix Probi cite *vaplo* pour *vāpulō*, dont l'étymologie fait difficulté. Des manuscrits on cite *cōplā*, *cōplō*, où l'*-ŭ-* disparu était épenthétique. Quant aux langues romanes, les exemples suivants ont eu sans doute tous *-ŭ-* épenthétique :

cōpŭla > *cōpla* > ital. *coppia*, prov. *cobla* ; **cloppa* continué en plusieurs dialectes, par exemple à Pierrecourt *ātyœpẽ* « mettre en *couple* », repose sur *cōpla*.

capulus > port. *cabo*, mais **caplus* > ital. *cappio*, prov. catal. *cable*, fr. *chable*.

pŏpulus > roum. *popor*, ital. *popolo*, logud. *pobulu* v. prov. *pobol* ; mais *poplus* : v. prov. *poble*.

pōpulus > v. prov. *pibol*, dauph. *pivo*[1], mais **pōplus* > tosc. *oppio*.

scōpula > calabr. *skupulu*, logud. *iskobulu*.

scapula > **scapla* > Hérémence *ešyebla*, frioul. *sk'able*.

En ombrien ancien on a *scapla* « scapulam ».

b. -bul- : -bl-. Le latin ancien n'a de doublets que pour les mots

1. M. J. Ronjat m'avertit que *pibol* et *pivo* sont dus à l'influence de dérivés où *pōpul-* était prétonique. Même remarque au sujet de *evol* < *ebulus* cité plus loin. Pour nous, peu importe. Les dérivés attestent aussi bien que les non dérivés la conservation de la brève.

où *-ŭ-* est épenthétique ; *tabula*, mais *tableis* (*C. I. L.*, I², 585, 46) et *tablīnum* ; *subula*, mais *subla* (*C. I. L.*, IV, 1712) ; les œuvres littéraires n'emploient pas *-bl-* au lieu de *-bŭl*. L'Appendix Probi dit : « *tabula* non *tabla*, *stabulum* non *stablum*, *tribula* non *tribla* » ; les manuscrits donnent *fibla*, *subla*, *bublus* ; seul ce dernier a eu probablement un *-ŭ-* non épenthétique, mais la formation de ce mot n'est pas claire.

Les langues romanes ont la continuation de *-bul-* primitif dans :

galbulus « merle doré » > Lucques *gobolo*, ombr. *gravolo*.

barbula « petite barbe » (diminutif de *barba*) > sicil. *varvula*, frioul. *barbule*, prov. *barbola*.

turbulāre > roum. *turburà* ; fr. *troubler*, prov. *treblar* peuvent continuer *turbulāre* ou une forme syncopée **turblāre* non latine et ne prouvent donc rien.

**turbulus* > macéd. *turbur*, roum. *turbure*, sicil. *trúbbulu*, lombard *torbor*, prov. *trebol*, catal. *terbol*. Aucune forme n'atteste l'existence de **turbl-*.

albula > Côme *albora* ; **abula*[1] (dissimilé d'*albula*) > ital. *avolo* ; mais fr., catal. *able* remonte à **abla*, qui continue soit **abula* dissimilé si tardivement d'*albula* que *-b-* n'est plus devenu *-ƀ-* (en fr. **aƀula* donnerait **aule*), soit **albla* avec une syncope non latine, spéciale au français et au catalan.

Les mots suivants sont obscurs :

ebulus > prov. *evol*, catal. *ebol*, mais **eblus* > ital. *ebbio*, fr. *yèble* ; prov. mod. *èule*, land. *yèu* ne prouvent rien.

ambulāre : ital. *ambiare*, fr. *ambler*, prov. *amblar* peuvent continuer *ambulāre* ou **amblāre* ; mais roum. *umblà* semble bien remonter à lat. **amblāre*. M. Samuelsson, *Glotta*, VI, 252 et suiv., voit dans *ambulō* un dérivé d'*ambiō*, formé comme *garrulō*, *vāgulō* dérivés de *garriō*, *vāgiō*, etc. Mais cette hypothèse est incertaine.

It. *barbio* continue-t-il *barbulus* ?

Les autres mots contiennent *-ŭ-* épenthétique :

fībula > roum. *fiulare* (dérivé) ; mais *fībla* > ital. *fibbia* (*affibbiare*), prov. *afiblar*, fr. *affubler*.

tabula > ital. *tavola*, port. *taboa*, fr. *tôle*, Pierrecourt *tăwwl*

1. **Abula* < *albula* est comparable à **gabulus* < *galbulus* supposé par *gobolo*, voir ci-dessus ; *l* du groupe *-lb-*, étant implosive, est moins forte que *-l-* intervocalique suivante.

(< **taula* < **tab̄ula* : *-b̄-* tombe devant *-u-*) ; mais **tabla* > ital. du nord *tabya*, fr. *table*, esp. *tabla*.

rutābulum > Parme *redabol*, Pierrecourt *rwăwwl* ; mais **rutāblum* > v. fr. *roable*.

fābula > ital. *favola* ; mais **fābla* > v. fr. *fable* ; **flaba*, issu de *fābla*, > ital. *fiaba*, v. lorrain *flave*.

nebula > roum. *negură*, port. *nevoa* ; mais **nebla* > ital. *nebbia*, v. fr. *nieble*, logud. *annebbiare* « se fâcher ».

trībulāre > roum. *trieră*, logud. *triulare* ; mais **trīblāre* > ital. *tribbiare*, esp. *trillar*, port. *trilhar*.

stabulum > roum. *staul*, Engadine *stevel* ; mais *stablum* > ital. *stabbio*, fr. *étable*, v. port. *estabro*.

pābulum > Trentin *pobol*, catal. *pavol* ; mais **pāblum* > ital. *pabbio*.

En français *-á-* latin n'est pas devenu *-é-* dans le groupe *-ábl-*, en ital. *-bby-* continue *-bl-*. Ces deux faits indiquent que lat. *-bl-* équivalait presque à la géminée *-bbl-*.

Naturellement *-vulo-* est traité comme *-b̄ulo-*, et conserve *-ŭ-* :

cavula > roum. *găură*, Velletri *kaula*.
parvulus > prov. *parvol*, port. *parvo*.
rīvulus > ital. *rivolo*, frioul. *rivul*.

La conservation, ainsi attestée, de *-ŭ-* dans *-b̄ul-* issue de *-vul-* montre que là où une forme *-bl-* apparaît, elle ne peut remonter à *-b̄ul-* intervocalique, mais doit être plus ancienne que le changement de *-b-* intervocalique en *-b̄-*.

c. *-gul-* > *-gl-*. L'existence de doublets sans *-ŭ-* n'est attestée que dans des mots où l'*-ŭ-* est certainement ou probablement épenthétique :

α. En latin ancien : *singulus* mais *singlī* (Plaute) et *singlāriter* (Lucrèce, VI, 1065) ; *jūgulāns* à côté de *jūglāns* ; *angulus*, mais *anglato* (*C. I. L.*, IV, 1712, Pompéi). cf. ombrien *anglom-e* « ad angulum », *anglu-to* « ab angulo ».

β. Dans des manuscrits : *coaglō* pour *coagulō*.

γ. dans l'Appendix Probi : *anglus* pour *angulus*, *juglus* pour *jugulus* < **yug-los* (cf. gr. ζεύγ-λη).

δ. Dans les langues romanes :

singulus > roum. *singur* ; *singlōs* > port. *senhos* et *selhos*, v. prov. *sengles*.

trāgula > napol. *travulə*, Brescia *tragol* ; mais *trāgla* >, port. *tralha*, prov. *tralha* (gascon *tralha* « reconnaître ou suivre à la trace » < **trāglāre*, voir J. Ronjat, *Revue des langues romanes*, LIX, p. 80).

tēgula > ital. *tegola* « tuile », logud. *teula* ; mais **tēgla* > ital. *tegghia* « couvercle », esp. *teja*, port. *telha*.

tēgulātum > **tēglātum* > esp. *tejado*, port. *telhado*.

rēgula > v. fr. *rieule*, ital. *regola*, esp. *regla*, port. *rega* ; mais **rēgla* > v. fr. *reille*, prov. *relha*, catal. *rella*, esp. *reja*. — **rēglāre* > Lucques *rugghiare*.

coagulum : **coaglum* > ital. *caglio*, v. fr. *cail*, prov. *calh*, esp. *cuajo* ; le roumain *chiag* est issu de **clag*, qui suppose aussi *coaglum*, car *coagulum* n'eût pas subi la métathèse de *-l-*. Cf. l'inverse dans *coācla* < *cloāca*.

cingula > **cingla* > ital. *cinghia*, esp. *cincha*, port. *cilha* ; fr. *sangle*, prov. *singla* peuvent continuer soit *cingula* soit **cingla*.

ungula, comme diminutif de *unguis*, est étrange : d'**ungui*+ suffixe *-*lo-* on attendrait **unguĭla*. Il faut donc remonter à une forme hypothétique plus ancienne du thème. Or dans plusieurs langues indo-européennes le thème est terminé en consonne : gr. ὄνυξ. Il est donc possible que *ungula* soit un diminutif très ancien de ce thème et soit comparable à germanique **nagla-*, d'où v. h. all. *nagal* « Nagel ». Par conséquent l'*-ŭ-* de *ungula* peut être épenthétique ; toutes les formes romanes remontent ou peuvent remonter à **ungla* > roum. *unghie*, ital. *unghia*, port. *unha*, prov. *ongla*.

pergula, dont l'étymologie est incertaine, n'a pas de doublet attesté sans *-ŭ-* : ital. *pergola*, frioul. *piergule*, astur. *piergula*.

d. *-cul-* : *-cl-*. Le suffixe d'instrument n'avait primitivement que la forme *-clo-*, d'où *-culo-* par anaptyxe ; mais, dans le suffixe de diminutif *-culo-*, l'*-ŭ-* remontait à une brève primitive. Tandis que chez les auteurs anciens et classiques seul le suffixe *-clo-* a les deux formes, par exemple *anculus*, mais *anclāre*, en latin préroman les deux suffixes, et généralement toutes les formes où *-ul-* se trouve après *-c-*, peuvent perdre l'*u*. L'Appendix Probi cite *oclus*, *masclus*, *vernaclus*, *articlus*, où le suffixe est diminutif (*-culo-*), et *baclum*, *speclum* avec les suffixes *-clo-*, *-lo-*. Inscriptions : *oclus* X, 7756, etc. ; *aedicla* V, 3634 ; *deverticlum* XIV, 4231 ; *annuclae* III, 2162 ; *aunclo* XII, 3694. Manuscrits : *masclus*, *aedicla*, *pediclus*, etc. Les langues romanes ont le plus souvent continué la forme *-clo-* : *oclus* > roum. *ochĭŭ*, ital. *occhio*, fr. *œil*, etc. Mais parfois elles continuent *-culo-* : *masculus* > roum. *mascur* ; *baculum* > ital. *bacolo* à côté de *bacchio*, v. port. *bagoo* ; *bācula* « petite baie » > ital. *bagola*, *bacola*, lombard *bagola* ; *macula* « maille et tache », ital. *macola*, port. *magoa*, logud. *magulladu* « vermoulu », à côté de *macla* > ital. *macchia*, fr. *maille*, prov., port. *malha* ; *canticula* > ligur. *cantegua* « chant funèbre », v. mil. *cantegora* ; *facula* > roum. *flacără*, ital. *fiaccola*, mais **facla*

> roum. *fach(i)e*, v. fr. *faille*, prov. *falha* ; *jaculum* > ital. *giacchio*, mais Abruzzes *yakkulə* ; *jaculus* > Reate *yakkulu* ; *picula* > roum. *păcură*, ital. *pegola* ; *spīculum* > ital. *spigolo*.

e. *-tul-* : *-tl-*. Sauf certains cas mentionnés ci-dessous, *-tul-* est devenu *-tl-*, qui s'est changé en *-cl-*. En général l'*-ŭ-* de *-tul-* remonte à une brève primitive, car, sauf après *-s-*, *-tl-* primitif était devenu *-cl-* : **pō-tlom* > *pōclum*, mais **pinstlom* > *pīlum*, **pinstlolom* > *pistillum*.

α. Inscriptions : *mentla C. I. L.*, IV, 1391 (Pompéi); *titlus* VI, 20217 (en 143 ap. J.-C.), III, 4282, etc. ; *crustlum* XI, 3303 ; *Vitlus* VIII, 9432 ; *fistlatori* VI, 4444.

β. Manuscrits : *vitlus, vetlus, mentla, sescla* < *sextula*.

γ. Appendix Probi : *vitulus* non *viclus*, *capitulum* non *capiclum*, *vetulus* non *veclus*.

δ. Langues romanes :

vetulus > *vetlus* > *veclus* > ital. *vecchio*, fr. *vieil*.
vitulus > *vitlus* > *viclus* > ital. *vecchio marino*.
situla > *sitla* > **sicla* > ital. *secchia*, fr. *seille*, prov. *selha*.
botulus > **botlus* > **boclus* > Bergame *böl'*, v. fr. *bueilles*.

Quelques dialectes semblent faire exception : tirol. *sedla* ; frioul. *segle* < *sit(ŭ)la*. Mais ce n'est qu'une apparence : dans certaines parties du Tirol *cl* devient *tl-*, *-dl-* : *clārus* > *tler*, *caeculus* > *čedl* « louche ».

Le groupe *-stul-* est continué tantôt par *-stol-*, tantôt par *-stl-*, qui en certains dialectes passe à *-scl-*. Ce traitement varié indique sans doute que *-stul-* s'était maintenu pendant la période du latin commun, puis selon les dialectes s'est changé ou s'est maintenu :

hastula > Campidan (Sardaigne) *astula*, Bologne *astla*.
ūstulāre > roum. *usturá*, ital. *ustolare, ostolare*; mais **ūstlāre* > logud. *ušare*, prov. *usclar*.
crustulum > calabr. *krustulu*, vénitien *krostolo*, frioul. *krostul*.
fistulāre > *fistlāre* > **fisklare* > ital. *fischiare*.
**testulum* > ital. *teschio* « crâne de mort ».

Dans quelques mots l'analogie a maintenu le groupe *-tul-* non précédé de *-s-*. Il s'agit de diminutifs qui étaient influencés dans leur forme par le mot dont ils dérivent :

saetula (diminutif de *saeta*) > ital. *setola*.
mūtulus (*mūtus*) > roum. *muntur*, ital. *mutolo*.
rotulus (*rota*) > ital. *rotolo*, v. prov. *rotle*, esp., port. *rolde*.
spathula (*spatha*) > ital. *spatola*, Brescia *spadola*, v. prov. *espatla*, catal. *espatela*, port. *espadoa*.

En vieux français on a : *espalle* et *espaule* < *spathula*, *rolle* et *roule* < **rotulat*. De *espalle* et *rolle* il semble impossible de passer à *espaule* et *roule*, car *-ll-* ne pouvait pas être un groupe formé de deux *l* différentes[1], de sorte que la première, traitée comme devant consonne, serait devenue *-ŭ-* : le germ. *Rotlant* devient *Rolland* et non **Rouland* ; *-ll-* était nécessairement une géminée, c'est-à-dire une *-l-* composée d'un élément implosif long et d'un élément explosif. Sans doute, dans certains dialectes de l'Est, *-al-* et peut-être *-all-* deviennent *-aul-* devant voyelle : *āla* > Pierrecourt *awwl*, *pāla* > Pierrecourt *pawwl*. Mais on ne voit pas pourquoi *espaule* serait emprunté à un de ces dialectes. Pour rendre compte de l'existence des deux formes en français, on peut proposer l'hypothèse suivante. *Spathula* étant un dérivé de *spatha*, l'*-ŭ-* a pu y être maintenu par le sentiment de cette dérivation. *Espalle* s'explique par **spadla* < **spadula* < *spathula*. Dans quelques dialectes romans *-dl-* s'est changé en *-ld-* par métathèse : v. normand *espaude*, esp. *espalda*. De même qu'en fr. *tôle* s'explique par **taula* issu de *tabula* par chute de *-b-* intervocalique, *espaule* s'expliquerait par **spadula* (< *spathula*) où le *-d-* intervocalique aurait été maintenu plus longtemps par **spada* < *spatha*, qui aurait disparu ensuite. Si cette hypothèse est acceptable pour fr. *espaule*, elle s'applique aussi à fr. *roule* < **rotulat*, à fr. *moule* < *modulus*. En italien *spalla* et *crolla* continuent aussi **spadla*, **corrodla* qui semblent des syncopes tardives de **spadula*, **corrodulat*.

f. *-ssul-*. A cause de calabr. *piessulu* < *pessulus*, il faut sans doute admettre que *-ssul-* n'est devenu *-ssl-*, d'où *-stl-* > *-scl-*[2] que par un développement parallèle, postérieur au latin commun :

pessulus > tosc. *peschio*, v. fr. *pesle*, galicien *pescho*, languedocien *peile* ; néoprov. *plesc* « serrure de bois » atteste aussi **pescl-*, dont il est une métathèse ; savoyard *pęklə* « loquet ».

assula > roum. *asch(i)e*, napol., calabr., sicil. *aska*, port. *acha*, v. prov., catal. *ascla* ; *ascla* est attesté en bas-latin, notamment chez Marcellus Empiricus, pour *assula* et *hastula* (voir Liechtenhan, thèse de Bâle, *Bemerkungen zu Marc. Emp.*, 1917, p. 44).

g. *-dul-* est rare et se maintient :

amyndala ou **amandola* > sicil. *mennola*, tarentin *amendola*, logud. *mendula*, v. prov. *amenla*, *amella*.

1. Cependant M. W. Bröndal, *Substrater og laan i romansk og germansk*, Copenhague, 1917, p. 62, 207, pose **spađl-* > **spatl-* > **spatdl-* avec développement de *-d-* comme dans *n-r*. On pourrait même poser **spađl-* > **spatđl-* directement. Voir Meyer-Lübke, *Z. R. Ph.*, 1914, p. 211-213.

2. *-scl-* venant de lat. *-scul-* a le même traitement : *masculus* > v. fr. *masle*, v. prov. *mascle*.

fīcēdula > Lecco *fačetula,* Bari *fačedula,* Naples *fučetələ.*
glandula > roum. *ghindură,* ital. *ghiandola,* prov. *glandola.*
scandula > roum. *scândură,* frioul. *sk'andule.*
**sēdula* > logud. *seula.*

Devant *l* palatale initiale de syllabe, une voyelle brève atone est presque toujours *-ĭ*. Cette brève reste toujours, sauf dans le groupe *-igi-*, qui dès le commencement de l'époque impériale ou bien se maintient : *frīgidus*, ou bien devient *-i-* : *fridam* (Pompéi) < *frīgidam*, ou bien devient *-ig-* : *frīgdus* > fr. *froid*, sans doute par contamination des deux autres formes.

vigilāre > **vilāre* > esp. *velar*, mais *vigulāre* > **viglāre* > roum. *veghiá*, v. ital. *vegghiare*, prov. *velhar* ; port. *vigiar* continue-t-il directement *vigilāre ?*

strigila ou *strigula* > **strigla* > v. ital. *stregghia*, fr. *étrille*, prov. *estrelha*.

Mais *fragilis* > v. Haute-Engadine *fraschel* ; v. ital. du Nord *fraolo*, lombard *fragol* supposent une forme **fragulus*.

agilis > roum. *ager* « agile ».

sicilis > roum. *secere*, vén. *sezola*, frioul. *sezule*, Basse-Engadine *saisla* ; la désinence *-ola, ule* semble avoir remplacé tardivement la continuation phonétique de lat. *-ilis*.

gracilis > soprasilv. *gragel* « étroit », v. prov. *graile*, v. fr. *graisle*.

aquila > roum. *acera*, ital. *aquila*, etc. ; v. fr. *aille*, à Damprichard, *āy* (masc.), en Auvergne *ál'ǫ* (Ambert) supposent une forme syncopée ; mais cette syncope peut appartenir au développement roman.

aquilus > ital. [*vent-*] *avolo*.

aquilō > port. *aguilão*.

tortilis > Abruzzes *tortələ*, Naples *tortənə*.

pēnsilis > Naples *pesələ*, sicil. *pisuli*, calabr. *pisule* « léger » ; fr. *poêle* suppose une syncope, de date romane.

fissilis < Engadine *fessel* « bûche ».

mespilus ou *nespila* ou *nespula* (voir Niedermann, *Gloses lat.*, p. 32) > v. napol. *bespolo*, néoprov. *n-* et *mespoulo*, *n-* et *mespl-* ; fr. *nèfle* remonte à *nespila* avec syncope romane.

sepelīre > v. fr. *sevelir*, prov. *sebelhir*, v. esp. *sebellir* : mots savants.

umbilīcus[1] > roum. *buric*, ital. *bellico*, v. prov. *ombelic*, catal. *melich*, gasc. *melic*.

1. *umlicus* Dessau 8751 *a* et *b* et *ublicu* *C. I. L.*, X, 8249, s'ils sont écrits pour **umblicus* et non pour *umbilicus*, représentent donc une prononciation spéciale. Mais ils peuvent aussi n'être que des graphies fautives.

nūbilus > roum. *nour* « nuage », ital. *nuvola*, port. *nubia* ; v. prov. *niu* semble postuler **nībulus* avec syncope.

mōbilis > soprasilv. *muvəl* « bétail », v. fr. *mouble*.

flēbilis > ital. *fievole*, Engadine *flaivel*, fr. *faible*.

dēbilis > prov. *devol* qui est savant et influencé par *-ulus*.

decibilis > ital. *dicevole*, v. logud. *dechivile*.

placibilis > ital. *piacevole*, frioul. *plazeul*, port. *apracivel*.

sībilāre > roum. *şuerà*.

sufilāre > ital. *zufolare*.

similis > v. napol. *semele*, logud. *simile*, roum. *samăn*.

Remarque. — En français *-ble* corrrespond à lat. *-bilis* : *faible* < *flēbilis*. Il faut sans doute poser *-bílis* > **-ƀilis* > *-ƀlis* > *-ble* : *ƀ* ne disparaît que devant *u*, *o*.

Lorsqu'en syllabe intérieure une voyelle brève précédait *-r-* initiale de syllabe, cette brève était presque toujours *-ĕ-*, très rarement *-u*, *-ŏ-*, *-ă-*. Dans quelques mots, la brève était tantôt *-ĕ-*, tantôt *-ŭ-*, *-ŏ-*, *-ă-* : *fulger* : *fulgur*, *gutter* : *guttur* ; *auger* : *augur*, *passerem* : *passarem*, *caeseris* : *caesaris*, *temperi* : *tempori*. Certains mots présentaient une alternance ancienne, préhistorique, entre *-er-* et *-r-* : *alter* : *altrīnsecus*, *asperum* : *asprum*, *socerī* : *socrī*, *īnferī* : *īnfrī*, *superus* : *suprā* ; en roman : ital. *altro*, logud. *atteru* ; ital. *suocero*, v. prov. *soer* < lat. *socer-* : roum. *socrŭ* ; v. prov. *sogre* < lat. *socr-*.

En dehors de ces alternances dont la cause est préhistorique, la chute de *-ĕ-* n'est assurée que dans *vetrānus*, qui a remplacé *veterānus* dans beaucoup d'inscriptions et en roman : roum. *bătrîn*, v. napol. *vetrano*, v. sicilien *vitranu* ; aucune forme romane ne remonte à *veterānus*. D'où vient le traitement spécial de *-ĕ-* dans ce mot ? On ne peut guère que faire des hypothèses indémontrables. Il est possible que la langue des soldats, à laquelle ce mot appartenait, ait pratiqué la syncope en des conditions spéciales.

Dans les autres mots la conservation de *-ĕ-* est bien attestée par les langues romanes. Quant aux inscriptions, les cas assez rares où *-ĕ-* n'est pas écrit, appartiennent à des mots divers. Voir par exemple Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 406-408 : *facre*, *vincre*, *suspendre*, *offrit*, *lanigros*, *lingre*, *aethra*, *adulteravrit*. Ils ne prouvent donc rien.

acus, **acŏris* « aiguille » > ital. *agora* (pluriel) d'où *agoraio*.

acus, gén. *acĕris* « balle de céréales » > Abruzzes *ăcərə*.

acer « érable » > ital. *acero*, lomb. *agru*, *ager*, tess. *airu*, soprasilv. *ayer*.

carcer > ital. port. *carcere*, prov. *cárcer*, esp. *cárcel*.

macerāre > ital. *macerare,* prov. *mazerar.*
stercorāre > v. ital. *stercorare,* esp. *estercolar* (d'où *estiercol*).
stercŭs, stercŏris : vénitien *merkora* (contamination avec *merda*).
arger (au lieu de *agger*) > vénitien *árzare,* ital. *argine.*
a(u)gurāre > roum. *agurà,* ital. du nord *a(g)urar,* esp. *agorar* ; auvergnat *eirous* « heureux » peut remonter à **a(u)g(u)riōsus* avec syncope tardive.
fulgurāre > ital. *folgorare ; *fulgerāre* > roum. *fulgerà.*
fulgur, -ŭris, -ĕre > ital. *folgore,* roum. *fulger,* v. prov. *folzer* et *foldre.*
discooperīre > roum. *descoperi,* logud. *iskoberrere.*
opera > ital. *opera,* logud. *obera.*
operārius > ital. *operaio.*
sēperāre > ital. *sceverare,* logud. *seberare,* Dauphiné *s'enseverá* « s'égarer ».
vīpera > ital. *vipera,* logud. *pibera,* esp., port. *vibora.*
leporārius > v. ital. *leporajo.*
lepus, lepŏris > roum. *iepure,* logud. *lepere.*
piper > v. ital. *pevere,* logud. *pibere.*
**biber-āre* > ital. *abbeverare,* frioul. *beverà,* port. *abeberar.*
līber > v. logud. *lieru* « propriétaire ».
līberāre > v. ombr. *liverare,* log. *illierare.*
rōbŏrāre > v. esp. *roborar,* v. port. *revorar.*
rōborētum > ital. *rovereto,* port. *revoredo.*
rōbur, rōboris > ital. *rovere,* dauph. *rèvo* < *revol.*
verberāre > log. *berberare.*
camera ou *camara* > ital., catal. *camera,* esp., port. *cámara.*
humerus > roum. *umăr,* ital. *omero.*
rememorare > v. ital. *rimemorare.*
vōmer, -eris > macédonien *vomeră,* ital. *vomero.*
numerus > roum. *număr,* ital. *novero,* logud. *numeru.*
adulterāre > v. ital. *avolterare.*
cithara > roum. *ceteră,* ital. *cetera.*
later > campid. *ladiri.*
guttur > v. napol. *gutture,* logud. *gutturu* ; dérivé : roum. *guturaiu.*
turtur > macédonien *turtură,* ital. *tortora,* logud. *turtura,* esp. *tortolo.*
dēsīderāre > v. roum. *desiderà,* ital. *desiderare.*
hedera > roum. *iederă,* ital. *edera* ou plutôt *ellera.*

*Note générale sur les formes syncopées où la voyelle brève disparue était suivie d'*r. — Dans un assez grand nombre de mots, une brève suivie d'*r* a disparu à une époque très ancienne ; mais rien ne prouve que cette syncope remonte à l'époque du bas-latin ;

elle peut toujours être due à une évolution spéciale à chaque langue. En provençal, selon une communication de M. J. Ronjat, la voyelle posttonique des paroxytons en *-r* reste, quand elle était précédée d'éléments consonantiques palataux ou aboutissant, dès les origines romanes, à une consonne palatale : lat. *major, pejor, cicer, senior* > v. prov. *majer, p(i)ejer, cezer, senher* ; quant aux proparoxytons, dans les séries *-a-o* et *-e-e,* la plupart des parlers provençaux maintiennent, avec le timbre *e,* la pénultième précédée des éléments consonantiques susdits et suivie de *r* : lat. *fulgĕre* > v. prov. *fólzer,* à côté de *fulgure* > **fulgre* > v. prov. *foldre.* Les infinitifs *facere, dīcere, dūcere, *tracere, *strūcere* ont, à côté des formes attendues, des continuations en provençal qui supposent la syncope : *faire, -struire, traire,* etc. Cela doit provenir d'une tendance à normaliser en *-re* les infinitifs de la 3ᵉ conjugaison d'après les verbes très usités *metre* < *mitt(e)re, vendre* > *vĕnd(e)re,* etc., tendance qui se serait manifestée à date très ancienne, quand lat. *c* avait encore la prononciation d'une occlusive prépalatale *ḱ*. Après une consonne mouillée *-ere* a résisté : *colligere* > prov. mod. *cueie.* — Voici quelques-unes de ces formes syncopées dont on peut attribuer la syncope à une évolution romane spéciale, qui s'est produite souvent parallèlement en plusieurs dialectes :

lat. *discooperīre* > ital. *scoprire,* prov., catal., port. *descobrir,* fr. *découvrir* ; lat. *lepus, leporis* > ital. *lepre,* prov., port. *lebre,* catal. *lebre,* esp. *liebre,* fr. *lièvre* ; **-biber-āre* > v. prov. *abeurar,* fr. *abreuver* ; lat. *līberāre* > v. prov. *liurar* ; lat. *rōbore* > v. prov. *roure,* esp. *roble* (avec dissimilation) ; lat. *piper* > v. prov., catal., esp. *pebre* ; lat. *humerus* > esp., port. *hombro* ; lat. *memorāre* > v. ital. *membrar,* v. fr. *remembrer,* prov., catal. *remembrar* ; lat. *numerus* > fr., prov., catal. *nombre* ; lat. *hedera* > esp. *hiedra.* Les résultats suivants s'expliquent aussi bien par la forme non-syncopée que par la forme syncopée : lat. *opera* > v. prov. *obra,* fr. *œuvre* ; lat. *sēperāre* > v. prov. *sebrar,* fr. *sevrer* ; lat. *vīpera* > v. prov. *vibre* et *vibra* ; lat. *leporārius* > v. prov. *lebrier,* fr. *lévrier.*

Syncope dans le groupe : brève + m, n :

Les inscriptions présentent assez souvent des graphies indiquant une syncope de brève entre *s-m* : *dulcismo* ; voir Schuchardt, *Vokalismus,* II, p. 409. Cependant dans les groupes analogues, les langues romanes indiquent qu'en latin la brève était conservée : *proximus* : v. fr. *prueisme,* v. prov. *pruesme* ; — *maximus* : v. fr. *maisme* : lat. *-xm-* donnerait *-sm-* déjà en bas-latin ; —

minimus : ital. *menomo*, v. fr. *merme* ; — *asinus* : roum. *asin*, ital. *asino*, logud. *ainu* ; — *cicinus* : v. ital. *cecino*, v. fr. *cisne*, Campid. *sisini* ; — *circinus* : roum. *cearcăn*, ital. *cercine*, v. fr. *cersne* ; — *decimum* : v. prov. *desme*, esp. *diezmo* ; — *decima* : v. prov. *desma*, ital. *decima*, logud. *deguma*.

3e position :

Consonne non sonante + voyelle brève + consonne non sonante.

Lorsqu'une voyelle brève intérieure non accentuée était placée entre deux occlusives, elle s'est maintenue, même lorsque les occlusives étaient articulées au même point et à l'intérieur du groupe *c-t*. Cependant en certains mots[1] elle semble avoir disparu :

1° Mots en *-idus* : *nitidus* > **nittus*, *pūtidus* > **pūttus* : fr., prov., cat. *net* ; v. fr., prov. *put*. Mais le maintien de *-ĭ-* dans *nitidus* et *pūtidus* est attesté : roum. *neted*, logud. *nidu*, soprasilv. *neide*, port. *nedeo* (et cf. **nitidiāre* > lorrain *noyé*, prov., catal. *nedejar*) ; logud. *pudidu*, v. esp. *pudio* (cf. v. ital. *putidore*). M. J. Ronjat pose *-tida* > *-tda* > *-tta* et *-tidu* > *-điđu* > *-dđu* > *-ddu* > *-de* en provençal. Il s'agit donc de doublets formés tardivement en certains dialectes romans : d'après *calidus caldus*, *frīgidus frigdus*, *āridus ardus*, *solidus soldus*, *viridis virdis*, on a donné à *nitidus*, *pūtidus* les doublets **nittus*, **pūttus*. De même *rigidus* > rom. *rig'd'u* (où *g* et *d* étaient déjà altérés) > fr. *raide*, prov. *rege*, v. port. *reijo*.

2° Mots en *-itus*. Il faut mettre à part *digitus*, où *-igi-*, dès les premiers siècles de l'Empire, est devenu *-ī-*, comme dans *frīgidam* < *fridam* (Pompéi). Les autres mots sont tous des participes en *-tus* ou des fréquentatifs dérivés du thème de ces derniers. Ici encore les formes romanes supposent l'existence de doublets en latin.

pēditum > calabr. *piritu*, napolit. *pirətə*, Campid. *pitu*, port. *peido* ; mais **pēttum* > piémont., lomb., fr., prov., catal. *pet* ; cependant *-t* de *pet* peut être dû à un assourdissement de consonne finale, comme le *-t* de v. fr. *aploit*, *esploit* ; il ne prouve donc rien.

**asseditāre* : **assed-tāre* > **assettāre* > ital. *assettare*, v. fr. *asseter*, prov. *assetar*.

1. Gierach (*Synkope und Lautabstufung*, p. 16 et suiv., et p. 56 et suiv.) pense que la chute de la brève dans ces mots est l'effet d'une loi phonétique.

**applictum* ou *applicitum* > v. fr. *aploit* « attelage de bœufs » (cf. Pierrecourt *ĕpyŏyī* < *applicātam* « le travail fait dans les champs pendant une demi-journée »).

**explictum* ou *explicitum* > v. fr. *esploit*, prov. *espleit*.

**implicta* > logud. *umpitta* « occupation », v. fr. *empleite* > *emplette*, prov. *emplecha*.

**sollictus*, *-cta* > v. fr. *soleit*, *soleite* ; ital. *sollecito* peut continuer *sollĭcĭtus*.

En latin la désinence *-tus* est attestée, à côté de *-itus*, dans plusieurs participes : *tūtus tuitus*, *frūctus fruitus* ; *dīrutus dīruitus*, *altus alitus*, *pistus pinsitus* ; **ēlectus* attesté par *ēlectāre* (Plaute, *Merc.*, 224, etc.) *ēlicitus*. De même *-tus* à côté de *-ītus* : *oppertus*, *opperītus*, *expertus* mais *perītus*, *sepultus sepelītus*, etc.

Il n'est donc pas nécessaire de considérer les formes précédentes en *-tum* comme issues de *-itum*. Elles peuvent être ou des formes anciennes ou des déformations analogiques[1].

Les composés de *-plictum* ou *-plectum* peuvent soit être dérivés du thème *plec-* (cf. *-plector* : πλέκω) que suppose *plicāre*, soit être altérés de *-plicitum* d'après *alitum* : *altum*.

**pēdtum*, **assedtāre* peuvent être altérés de thèmes en *-ito-* d'après le même modèle ou être dérivés de thèmes anciens, quoique non primitifs, **pēd-to-*, **sed-to-*.

Quant à *sollicitus*, on l'explique par **sollo-citos*. Mais cette hypothèse ne convient pas au sens caractéristique de *sollicitus* et de *sollicitāre*. Ce sens s'accommode beaucoup mieux d'un rapprochement avec *illicere* et autres composés de *laciō* « attirer, solliciter par un appât ». Les deux formes *sollicitus*, **sollictus* (ou **sollectus*) s'expliquent immédiatement dans notre hypothèse, car justement les composés de *laciō* ont *-tus* et *-itus* : *lactat*, *illectat*, *oblectat*, *dēlectat*, *ēlectat*, *allectus*, *allicitus*, *ēlicitus*. Je pose donc *sollicitus* < **sod-lacitos* « qui est séduit par un appât », d'où « tourmenté » ; *sollicitāre* a conservé parfaitement le sens primitif. Dans **sod-lacitos*, **sod-* serait identique à *sē(d)* de *sēdulō*, *sēparāre*, avec le degré *o*, qui se retrouve dans *socors* et *sōbrius* < **sŏ̄* + *ēbrius*, sans doute aussi *solvō*, car **sē(d)-luō* serait devenu **sēluō*.

Enfin on explique par **fig-icāre* fr. *ficher*, ital. *ficcare*, prov. *ficar*, esp. *hincar*. Mais le modèle fourni par *fodi-cō* : *fodiō*, *albicō* : *albe-ō* conduisait plutôt à créer à *fig-ō* le dérivé **fig-cō* > **ficcō*.

1. Pour *cubitus*, *debitus*, *male habitus*, on ne trouve pas de doublets latins en *-tus*.

Remarque. — *Filicter*, cité par Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 413, est isolé; de plus, il peut être un doublet de *fēlĭciter*, comme *audācter* est le doublet d'*audăciter* (voir Quintilien, I, 6, 17).

Conclusion. — En résumé, des faits précédents il résulte que :

1° Dans le groupe consonne non sonante + brève + *l* : *a*) un *ĭ* se maintient sauf dans le groupe *-igil-* qui devient *-il-*. *b*) *ŭ* se maintient dans *-bŭl-*, *-vŭl-*, *-dŭl-*, lorsqu'il n'est pas épenthétique, mais disparaît, épenthétique ou non, dans *-tŭl-* (sauf *-stŭl*) ; dans les autres groupes, *-pŭl-*, *-gŭl-*, *-cŭl-* et *-ssŭl*, qu'il soit épenthétique ou primitif, et dans *-bŭl-*, lorsqu'il est épenthétique, la forme syncopée alterne avec l'autre.

2° Dans le groupe cons. non sonante + brève + *r*, on n'observe aucune syncope de date sûrement latine, sauf celle de *ĕ* dans *vetrānus*.

3° Dans syllabe brève + *r*, *l*, *m*, *n* + brève + consonne, la brève se maintient. De même entre consonnes de même articulation et entre *c* et *t*. Les exceptions apparentes s'expliquent par l'analogie.

4° Les différences qui distinguent la syncope nouvelle de l'ancienne sont considérables. En latin ancien, toutes les consonnes sonantes initiales de la syllabe qui contenait la voyelle brève déterminaient la disparition de celle-ci, lorsque la syllabe précédente était longue : *undecim* < **ūnodecim*, *forceps* < **formceps* < **formocaps*. Dans la syncope nouvelle, seule *l* vélarisée détermine la chute d'une brève, et cela quelle que soit la quantité de la syllabe suivante ou précédente, et *-l-* ne précède pas, mais suit la voyelle brève. Tandis qu'autrefois n'importe quelle voyelle brève pouvait être syncopée, la syncope n'affecte plus guère que *ŭ*. Les consonnes non sonantes et l'accent ne jouaient autrefois aucun rôle; maintenant l'accent préserve de la syncope la brève qu'il frappe, et *l* n'absorbe certainement la brève précédente *ŭ* que si la consonne placée devant *u* est *c* ou *t*, c'est-à-dire si le groupe nouveau résultant est *cl*, *tl* d'où *cl*, *ssl* d'où *scl*.

5° Les innovations qu'on vient de résumer apparaissent cependant comme une prolongation de celles qui se sont réalisées à la période précédente, car deux conditions essentielles sont les mêmes. Les voyelles qui disparaissent sont encore les plus fermées, *ĭ* et *ŭ*, tandis que les autres persistent. Sans doute *ĭ* se maintient presque partout, mais c'est qu'il était resté seulement là où les circonstances étaient spécialement favorables à sa con-

servation. De plus, comme autrefois, c'est une sonante qui détermine la syncope : l'*ŭ* a disparu devant *l* vélarisée qui avait un timbre très semblable. De même que *l* vélarisée avait été capable de développer un *u* devant soi à l'époque où existait la tendance à éviter ou alléger les groupes explosifs ouvrant une syllabe, elle a pu naturellement, d'elle-même, absorber un *ŭ* très bref précédent, dès qu'agit la tendance contraire révélée par des innovations telles que *jānvārius* < *jānŭārius*, *rabjēs* < *rabiēs*. Ce fait est comparable à l'absorption inverse de *v* consonne par *ŭ* voyelle dans un cas tel que *arŭom* < **aruvom* < **arovom*. Les autres sonantes ayant un timbre très différent d'*ŭ* ne pouvaient l'absorber. Il est naturel que les groupes *-bul-*, *-pul-*, aient été plus stables que *-cul-*, *-tul-* : *-f-*, *-p-* étant des phonèmes seulement labiaux, l'*ŭ*, phonème labial et vélaire, faisait une transition naturelle entre *b*, *p* et *l* phonème purement vélaire.

Enfin, quant à la nature de l'accent, les innovations vocaliques n'y révèlent aucun changement profond. Sans doute le fait que la syllabe accentuée est préservée atteste que l'accent donnait à la syllabe tonique une valeur et une netteté spéciales. Mais cette valeur nouvelle n'annulait pas celle de la syllabe initiale, car dans toutes les langues romanes et particulièrement en français la voyelle de syllabe initiale s'est mieux conservée que les autres voyelles non accentuées. La valeur nouvelle de la syllabe accentuée n'a produit aucun effet d'affaiblissement sur les voyelles non accentuées en latin : celles-ci se sont maintenues et ont conservé leur timbre, ou, si elles l'ont altéré, elles l'ont fait dans les mêmes conditions que les voyelles accentuées[1].

1. Dans la période de formation des langues romanes, sans excepter le français, les innovations du vocalisme n'indiquent non plus aucun changement essentiel de l'accent, aucune prédominance de l'intensité. On a attribué à l'intensité de l'accent les effets suivants :

1° Le fait que les voyelles non accentuées ont disparu en v. français et partiellement ailleurs Or les voyelles disparues sont les plus fermées, comme en latin, *i*, *u*, *o*, *e* ; et en aucune langue romane les voyelles latines n'ont donné comme résultat une voyelle de timbre indéterminé tel que l'*-e* de l'allemand moderne et du moyen-anglais.

2° Un *a* latin non accentué est devenu *œ* en v. français : *ornāmentum* > *ornement*. Mais cet *œ* a un timbre parfaitement déterminé : en fermant le timbre de *a* dans la direction de *i*, on rencontre *e* ; dans la direction de *u*, on rencontre *o* ; dans la direction de *ü*, on rencontre *œ*.

3° La formation des diphtongues : *je* issu de lat. *ĕ* dans la plupart des langues romanes, *wo* issu de lat. *ŏ* dans quelques-unes : *pedem* > v. fr. *pié*, *homo* < v. fr. *uom*. On suppose que ces diphtongues nées de brèves latines accentuées n'ont pu se produire que grâce à l'allongement de ces brèves sous l'influence de l'intensité de l'accent. Mais il est étrange que

a. Cette « diphtongaison » qui, dit-on, est due à l'allongement, n'ait pas, sauf en v. français, atteint les anciennes longues.

Plusieurs admettent actuellement qu'immédiatement avant l'époque romane la distinction nette entre les voyelles longues et les brèves avait disparu, et que les voyelles, ayant toutes à peu près la même quantité, comme en grec de la même époque, ne différaient plus guère que par le timbre. Les faits que nous avons analysés ne projettent aucune lumière sur cette hypothèse très vraisemblable. Ils indiquent seulement que dans un mot un peu long deux syllabes avaient une prononciation spécialement nette : l'initiale et la tonique. Et comme il est peu probable que, dans un même mot, il y ait eu deux syllabes égales en netteté, il est naturel d'admettre qu'en bas-latin une plus grande netteté appartenait à l'une d'entre elles, sans doute à la voyelle tonique.

---

b. Que, en espagnol et ailleurs, elle ait atteint des voyelles brèves placées en syllabe fermée, où l'allongement n'est guère vraisemblable : esp. *viento* < *ventum*, *pierde* < *perdit* ; v. fr. *tierz* < *tertium*.

Enfin *c*. ces « diphtongaisons » n'ont pas allongé les voyelles « diphtonguées » car, par exemple dans *pié*, *uom*, *j* et *w* font partie de l'explosion. Il semble donc invraisemblable de supposer que cette innovation serait due à un allongement d'une brève latine. Elle peut n'être qu'une manière spéciale de glisser à l'articulation de la voyelle ouverte en passant par la sonante explosive dont le timbre est le plus rapproché : ę commençant par *y*, ǫ par *w*. Dans les deux cas la quantité resterait sensiblement la même, car une sonante explosive n'a pas de durée appréciable, l'altération consisterait seulement dans le resserrement de l'articulation initiale.

CINQUIÈME SECTION

INFLUENCE DES PHONÈMES CONTIGUS SUR LES VOYELLES LATINES EN SYLLABE NON FINALE

CHAPITRE I

INFLUENCE DES CONSONNES SUR LES VOYELLES

Nous avons déjà vu (p. 262 et s.) que la nature de certaines consonnes a eu une influence décisive sur le timbre des voyelles brèves précédentes en syllabe intérieure ouverte et même en syllabe intérieure ou finale fermée. Mais cette influence était subordonnée à la prononciation spéciale des voyelles brèves en syllabe intérieure et ne s'exerçait pas sur les brèves des syllabes initiales : *adŭlēscēns* mais *ŏlēscō*.

Il s'agit maintenant de l'influence que les phonèmes contigus, consonnes ou voyelles, exercent, en n'importe quelle syllabe, donc indépendamment de la position de la syllabe, sur les voyelles longues ou brèves. Cette influence a pour effet d'altérer tantôt la quantité, tantôt le nombre des voyelles.

L'influence d'une consonne dépend de la nature de cette consonne, mais surtout de sa position relativement à la voyelle.

A. — Influence des consonnes qui suivent la voyelle.

I. — Influence des consonnes implosives sur la quantité des voyelles brèves précédentes[1].

1. Lorsque *s* sonore implosive s'est amuïe devant une consonne sonore, ou lorsque *n* est allée s'amuïssant devant *s* et *f*, les vibrations glottales de la consonne en voie d'amuïssement se sont ajoutées à la voyelle brève précédente et l'ont allongée.

---

1. Les consonnes explosives, ayant une durée négligeable, n'influent jamais sur la durée des voyelles.

aēnus < **aesnos* : *aes*; *egēnus* < **eges-nos* cf. *eges-tās*; *pōnō* < **posnō*; *hālō* < **anslō*; *anhēlō* < **an-enslō* (?) < **an-anslō* (si cette étymologie était sûre, elle prouverait que l'amuïssement de *s* serait postérieur au changement de *-ă-* en *-ĕ-* en syllabe intérieure); *dīnōscō* < **dis-nōscō*; *prēlum* < **preslom*; *īdem* < *is-dem*; *nīdus* < **ni-zdos* : skr. *nīdáḥ* « lit de repos », v. h. all. *nest* « *Nest*, nid »; *sēdecim* < **sezdecim* < **segzdecim* < *sex-decim*; *ēdūcō* < *exdūcō*; *āla* < **azla* < **agzla* : *axilla*; *pālus* : *paxillus*; *māla* : *maxilla*; *cōmis* < *cosmis* (*CIL.* I², 4).

cōsol < *cōnsol*, *cōnferō* : *cŏn*. « quid vero, dit Cicéron, *Orator*, 159, hoc elegantius...? *indoctus* dicimus brevi prima syllaba, *insanus* producta, *inhumanus* brevi, *infelix* longa. Et, ne multis, quibus in verbis eae primae litterae sunt, quae in *sapiente* atque *felice*, producte dicitur, in ceteris omnibus breviter. Itemque *cōnposuit cōnsvevit, cŏncrepuit cōnfecit*. Consule veritatem [l'étymologie], reprehendet; refer ad aures, probabunt. » Les grammairiens répètent cette règle de Cicéron, mais souvent ils ajoutent que cette règle était parfois violée en pratique : p. ex. Servius (*in Don.* IV. 442, 28 K) : « plerumque enim non observantes in barbarismos incurrimus. » Dans les composés de *con* et de *in* on a eu de plus en plus, semble-t-il, le penchant à rétablir la forme considérée comme étymologique; aussi les langues romanes n'ont presque aucune trace de la prononciation cicéronienne devant *f* : *infernum* : ital. *inferno*, fr. *enfer*, prov. *enfern*; *infirmum* : ital. *infermo*, v. fr. *enferm*; *inflāre* : roum. *umflà*, ital. *enfiare*, fr. *enfler*, mais rétorom. *upflar*; *conflāre* : ital. *gonfiare*, v. fr. *confler*; *infantem* > fr. *enfant*, ital. *fante* < **ifante*.

Mais en dehors des composés, les inscriptions et les langues romanes s'accordent à attester l'allongement de la voyelle devant *-ns-*, comme devant *-ns* : *tēnsa* : fr. *toise*; *tōnsum* : ital. *toso*; *spōnsum* : ital. *sposo*, esp. *esposo*, v. fr. *espos*. Quant aux inscriptions, p. ex. *consénsum Mon. Ancyr.* IV, 14; *cónsules CIL.* VI, 894 (siècle d'Auguste). Le *Monumentum Ancyranum* qui fait un si grand emploi de l'apex pour désigner les longues, ne l'emploie presque jamais pour la longue placée devant *ns*, évidemment parce que le groupe *ns* était déjà un signe de l'allongement de la voyelle précédente.

2. Lorsque *g* implosif s'assourdit devant une consonne sourde initiale de syllabe, ses vibrations glottales s'ajoutent à celle de la voyelle suivante. Il s'agit ici non d'un *g* i.-e., car ce *g* était déjà assourdi devant une sourde : *axis* < **ag-sis* non *āxis* (Charisius, I, 11, 22 K), mais, comme l'a montré F. de Saussure *MSL.* VI p. 256 (1889), de *g* latin réintroduit, par sentiment étymologique,

devant **-tos* suffixe de participe ou **-s-* de parfait : **ag-tos* d'après *agō*; le symbole d'*ăg*[*-tos*] est ·· + ··; les deux premiers points symbolisent la durée de la voyelle; le 3ᵉ la durée des vibrations glottales, le 4ᵉ la durée de *g* s'assourdissant devant *t*; les vibrations glottales de *g* se sont réunies à celles de *ă* et *g* a été réduit au 4ᵉ point et il est devenu *c* : *āc*[*-tus*] = ··· + ·, *āctus* : *agō*, *redāctus*; *tāc-tus* : *contāctus* : *tangō*; *confrāctus* : *confringō* < **con-frangō*; *compāctus* : *compingō* : *pangō*; *adāxim* < **ad-ag-sim* : *adigō* (au contraire *effectus*, *effexim* < *-făctus*, *-făcsim*); *máximus* (*máx*[*imo CIL.* VI, 2080, 17).

Aulus-Gellius, IX, 6, recommande *āctitō* d'après *āctus*, et blâme ceux qui prononçaient *ăctitō* d'après *ăgō*.

tēctus : *tĕgō*, cf. fr. *toit*; *lēctus* (*CIL.* XI, 1826) : *lĕgō*; *rēctus*, *corrēxī*, *corrēctus*, *dīrēxī*, *dīrēctus* : *rĕgō*, *dīrĭgō*, *corrĭgō*, cf. fr. *droit*.

Dans *māvolō* < **mag-volō* < **mage-volō*, *-g* était final de mot, donc faible; *v* était initiale de mot; d'où l'amuïssement de *g*, cf. *sēvirī* < **sex-virei*.

Strictus avait *ĭ* : fr. *étroit*, ital. *stretto*; *pictus* également, à en juger par abruzz. *pettá* « peindre » < *pictāre*, fr. *peint* < *pi*(*n*)*ctum*, lucquois *pettiere* < **pictārius* « rouge-gorge ». *Pĭctus* s'explique par une racine **pik-* qui est attestée par skr. *péçaḥ* « forme, couleur », *piçáti* « il forme, orne », koutchéen *pinkam* « il écrit », gr. ποικίλος « de couleur variée »; *pingō* remplace donc **pinkō*, comme *pandō* « ouvrir » remplace **pantō* (cf. *pateō* « être ouvert »), comme *pangō* à côté de *paciscor*, *pāx*. Il est possible aussi que *stringō*, dont l'étymologie est peu assurée, remonte à une racine **strik-*, d'où *strĭctus*. M. Meillet, *MSL.* XV, p. 265 et s., posant **strĭg-tos*, admet que *ĭ*, plus bref que *ĕ* et *ă*, répugne davantage à l'allongement. Cependant ailleurs *ĭ* s'allonge dans les mêmes conditions que *ĕ* et *ă*.

Lorsqu'une autre occlusive sonore que *g* s'assourdit devant une explosive sourde, elle n'allonge pas la voyelle précédente : *sĕssus* : *sedeō*, *jŭssus* : *jubeō*, (?) *passus* : *pandō*, *fissus* : *findō*, *scissus* : *scindō*; *pessimus* < **ped-s-*. Dans toutes ces formes l'occlusive sonore primitive *d* ou *dh* était tellement altérée qu'on ne pouvait plus la reconnaître et la rétablir; *vīsus*, *cāsus*, *ēsus* à côté de *vĭdeō*, *cădō*, *ĕdō* s'expliquent facilement par une autre forme de la racine, cf. *vīdī*, *ēdī*.

3. On a prétendu que les sonantes consonnes implosives *ṅ* (nasale vélaire) et *r* allongent aussi la voyelle brève précédente dans les groupes *nct*, *gn* et *r* + consonne.

ūnctus, *jūnctus*, etc., sont attestés, mais il est très difficile d'apprécier la valeur, peut-être dialectale, de l'*ū*. L'affirmation

qu'une brève devant gn aurait été allongée ne repose sur aucune preuve (voir p. 112).

Enfin l'allongement devant r + consonne n'était certainement pas reconnu partout : pĕrna < *pērsnā est continué par esp. pierna ; pērnix est traité de barbarisme par Mar. Sacerdos (VI, 451, K) ; ārma de même par Pompée (V, 126, 5 K), ă est d'ailleurs garanti pour la bonne époque par inĕrmis ; quelques inscriptions portent fīrmus (VI, 1248), mais les langues romanes attestent fĭrmus : ital. fermo, etc. Dans les inscriptions le changement n'est bien attesté que pour ordō, forma, ornāre, orca, c'est-à-dire seulement pour o devant r + consonne. Et ici les langues romanes concordent avec les indications fournies par les inscriptions. Mais il se peut qu'ici le changement d'ŏ ait consisté à lui donner un timbre plus fermé, non une durée plus longue. C'est du moins ce qu'indique le changement de ŏr en ŭr dans : jecur < *jecort, ursus < *orcsos, et les formes exceptionnelles : furnus, furmīca (App. Probi) pour fornus, formīca ; turnus < τόρνος au lieu de tornus : il est vrai que turnus peut devoir u à l'o grec qui avait un timbre fermé.

Rem. — quārtus, Mārcus : ā vient d'une contraction, non de l'influence de r implosive.

II. — Influence des consonnes implosives sur la quantité des voyelles longues précédentes.

Lorsqu'une syllabe à voyelle longue est fermée par une consonne sonante (soit le symbole ···+·, le dernier point seul représentant la durée réduite de l'implosive), la sonante, ayant une nature semi-vocalique, tend à empiéter sur la durée de la voyelle et à l'abréger ; le schéma ···+· devient ainsi ··+··, sauf lorsque la sonante implosive est aussi explosive, car dans ce cas elle se contente d'une durée réduite. Tandis que la longue persiste devant les géminées nn, rr, ll, ṅn : sēgnis, mercēnnārius, nārrō (nárrem CIL. XIII, 1668, I, 37, Claude ; ā est attesté par d'autres inscriptions et les grammairiens), ūllus, corōlla, stēlla, etc., elle est abrégée devant une sonante implosive non géminée, même devant une sonante deuxième élément de diphtongue :

prĭnceps < *prīmcaps : ī attesté par Servius (in Don. 426, 34 K) ; nuncupō < *nŏncap- < *nōmcap- < *nōmĭ-cap- : nōmen + capiō ; ulna < *ŏlna < *ōlna < *ōlenā : gr. ὠλένη ; pĕrna (cf. esp. pierna) < *pērsnā : skr. pārṣṇiḥ ; claudŏ (cf. conclūdō) < *clāudō < *clāṿidō : clāviṣ ; ŭndecim (fr. onze) : ūnus ; vĕntus[1] (cf. esp. viento) < *wē-nt-os ; nŭntius (cf. fr. annoncer) < *nūntius ; les finales de participes présents en -ānt-, -ēnt- deviennent -ănt-, -ĕnt- : laudăntis, monĕntis. L'ital. vẹndo et l'esp. vendo attestent la conservation d'ē dans lat. vēndō, sans doute à cause de vēnum, vēneō.

1. Vĕntus paraît impliqué par le calembour Pl. Curc. 314-316, L. Havet.

III. — Influence des consonnes sur le timbre des voyelles précédentes.

L'influence qu'une consonne latine exerce sur le timbre d'une voyelle brève dépend de la nature et de la position de cette consonne. Une même consonne peut exercer une influence différente, selon qu'elle est implosive ou explosive. Sauf quelques exceptions, le timbre d'une voyelle longue ne paraît pas dépendre de l'influence des consonnes suivantes.

1. Influence de v explosif :

ĕv > ŏv : novus < *newos : gr. νέος ; noverca < *newarokā : gr. νε(Ϝ)αρός, armén. nor ; novem : gr. ἐννέ(Ϝ)α, got. nium, skr. náva ; Jovis < *djew-es : gr. Ζεύς.

Ce changement paraît italique : osque Núvellum, ombrien nuvime « nonum » (adv.). Il n'a pas lieu dans brĕvis, lĕvis où v est issu de *-ghw-, ni dans sĕvērus peut-être à cause de -ē-.

2. Influence de l vélarisée explosive ou implosive.

Explosive, l est vélarisée toujours sauf devant ī ; elle vélarise, change en ŏ fermé (qui en syllabe intérieure devient ŭ) tout ĕ, ŏ précédent, sauf que ĕ reste en syllabe initiale après c, g (voir L. Havet, MSL. V, 46 n. 1) :

volō < *welō ; volunt < *welonti ; volĕntis < *welĕnt-es ; volēbam < *welē-, mais velīmus < *welī- ; ŏlīva < *oleiva < ἐλαί(Ϝ)ᾱ ; olōr : v. irl. ela « cygne » ; holus < v. lat. helus (Paul. Fest. 71, 13 Th. d. P.).

En syllabe intérieure : pepulī < *pepolei < *pepelei ; pepulērunt ; pepulĕrō < *pepel-is-ō ; pepuleram : pellō ; īnsula < *insel-ā < *en-sal-ā.

l implosive[1] est toujours vélarisée, et à un degré plus avancé que l explosive, car elle change ĕ et ŏ en ŭ même en syllabe initiale, sauf après c, g :

vult, vultis ; pulsus ; cultus < *quol-tos : colō < *quolō ; sulcus : ὁλκός ; ulna < *olna < *ōlĕna : ὠλένη ; stultus : stolidus ; mulsus < *mel-d-tos : mel ; pulvis < *pol-wis : pollen.

1. Sauf dans ll : collis, pollen, pellō.

En syllabe intérieure : _perculsus_ ; _exsultō_ < _*exsaltō_ : _saltō_ ; _inculcō_ < _-calcō_ ; _insuluī_ : _saliō_ ; _sepultus_ : _sepeliō_.

Après _c-_, _g-_ : _scelus, scelestus, gelū, celsus_. Mais _perculsus, perculī, occulō_ < _*-celō_ : _cēlō, occultus_.

Lorsque _sŏlŭō, volŭō_ sont devenus _sol-vō, vol-vō_, _l_ implosive n'a plus changé _ŏ_ en _u_.

Devant _i_ _l_ n'est jamais vélaire : _familia_ < _*famĕlia_, etc. Cependant M. P. Persson a cru pouvoir admettre que _-ŏli-_ devient _-ŭli-_ (_I. F._ XXVI, 60 et s.) : _fulica_ : v. h. all. _belihha_ « poule d'eau » ; _cŭlex cŭlĭcis_ : v. sl. _kolję_ « piquer ». Mais _fulica_ semble emprunté, _culex_ n'est pas nécessairement apparenté à v. sl. _kolję_, et _stoliculex_ n'est pas nécessairement apparenté à v. sl. _kolję_, et _stolidus, solidus, folium_ montrent que cette hypothèse est fausse. _Culīna_ ne vient pas de _*colīna_, mais de _*kulī-na_ : v. irl. _cuile_ « magasin, cuisine ».

olv > _alv_ ? _salvus_ gr. ὁλο(ϝ)ός. Ce changement serait très ancien : osque σαλαϝς « salvus », pélign. _Salavatur_ « Salvator », ombr. _saluuom_ « saluum ». Cette hypothèse, a priori très invraisemblable, ne repose sur aucun fait. On peut poser _salvus_ < _*s^{o}l-(e)wos_.

3. Influence de _r_ implosive ou explosive.

_ĭr_ provenant de _rĭ_ par métathèse ou de _ĭz-_ devient _er_ : _tertius_ < _*tri-tios, testāmentum_ : osque _trístaamentud_ « _testamentō_ » ; _serō_ < _*si-sō_ : _sē-men_, v. h. all. _sāen_ ; _vĭreō_ a sans doute _-r-_ primitive ; le rapprochement avec v. h. all. _wisa_ « Wiese, prairie » (voir Sommer, _Handb._ [2] p. 53) est vague. En syllabe intérieure : _cineris_ : _cinis_.

Il semble que dans ces deux cas _ĭ_ était moins fermé qu'ailleurs.

_ŭr_ > _or_ ? Les langues romanes, sauf quelques dialectes, continuent non _nurus_, mais _*norus, nora_ : roum. _noră_, ital. _nuora_, v. fr. _nuere_, esp. _nuera_, port. _nora_ ; mais il se peut que _nora_ soit altéré de _nurus_ d'après _socra, noverca_ ; _fore_ peut continuer _*bhwe-si_[1] au lieu de _*bhu-si_ : _*bhwe-_ > _fo-_ comme _*swe-_ > _sŏ-_ dans _soror_. Enfin dans _nurus_ et _furvus_ _-ur-_, issu de _-us-_, a été conservé.

Lorsque _r_ est implosive, elle a une tendance à fermer les voyelles _ĕ, ŏ_, sauf l'_ŏ_ du groupe _vŏ_ :

ursus < _*orksos_ < _*r̥kþos_ (?) : gr. ἄρκτος, skr. _ŕ̥kṣaḥ_ ; _turdus_ < _*tr̥zdos_ : lit. _strãzdas_ ; _furnus, furnāx_ (Lucilius, 291), _furmīca_, doublets de _fornus, fornāx, formīca_.

1. On peut aussi poser _*bhŭĕ-sĭ_ (formé comme _*nue-si_ > _nuere_), d'où _*fŭesi_ > _*fvesĭ_ > _fore_, comme _dŭenos_ > _dvenos_ > _bonus_.

stircus, Mircurios, commircium, doublets dialectaux de _stercus, Mercurius, commercium_. _Firmus_ < _*ferm-_ : _fermē_ est une hypothèse gratuite.

Comme ce changement de _ĕ_ et de _ŏ_ ne se rencontre pas dans des mots certainement indigènes : _cornu, corpus, porcus, stercus_, etc., les formes où il se rencontre doivent être empruntées à des dialectes. Voir p. 359.

Dans _amurca_, emprunté de gr. ἀμόργη, _turnus_ continué par les langues romanes et emprunté de τόρνος, _cothurnus_ emprunté de κόθορνος, l'_u_ a été choisi pour rendre le timbre de ο grec qui était plus fermé que celui de _ŏ_ latin.

Dans _gurdus, curvus_ l'_u_ paraît d'origine indo-européenne : < i.-e. _*g^{w}r̥dos, *k^{w}r̥wos_.

4. Influence de _n_ vélaire (_ṅ_) implosive :

Elle ferme _ĕ, ŏ_ et les change en _ĭ, ŭ_ :

dignus (_gn_ = _ṅn_) < _*deknos_ ; _lignum_ : _lĕgere_ ; _tinguō_ : gr. τέγγω ; _inguen_ < _*n̥g^{w}ēn_ : gr. ἀδήν ; _quīnque_ < _*quĭnque_ < _*penque_ : gr. πέντε ; _septingentī_ < _*septem-centei_ ; _confringō_ < _*-frĕngō_ < _*-frangō_ ; _compingō_ : _pangō_ ; _sinciput_ < _*sĕnciput_ < _*sēmĭcaput_.

Exceptions : _juvencus_ d'après _juven-_ attesté par _juvenis_ et _juventūs_ (voir p. 264) ; _sēgnis, rēgnum_ : _ē_.

unguis : gr. ὄνυξ, _uncus_ : gr. ὄγκος ; _unguen_ : v. h. all. _ancho_, skr. _añjiḥ_ ; _nuncupō_ < _*nŏncupō_ < _*nōmicap-_.

D'après ces mots, _longus_ : got. _laggs_ (= _laṅgs_), et _tongent_ (Ennius) doivent _ŏ_ devant _ṅ_ à des causes spéciales.

5. Influence de _m_ et de _nf_.

_a_) _*om_ > _um_ devant voyelle, sauf devant _u_ primitif et _a_ : _sumus, humus_ : ombr. _hondra_ « infrā » ; _numerus_ ; _umerus_ : ombr. _onse_ « in umerō », got. _ams_, skr. _áṃsaḥ_.

domāre, domus, dominus < _*domo-nos_ ou _*domu-nos_. _com_ d'après _con, co_ ; _homō_ < _*hemō_ ; _omittō_ < _*ommittō_, où _ŏ_ est resté comme dans _omnis, somnus, domnus_.

_b_) _*omb_ > _umb_, _*emb_ > _imb_, mais seulement lorsque _b_ continue une aspirée indo-européenne ; de même _enf-_ > _īnf-_.

īnfrā, īnferus, īnfimus < _*endh-_ < _*n̥dh-_ : skr. _adhamáḥ, ádharaḥ_.

imber < _*ĕmbhri-_ < _*m̥bhri-_ : skr. _abhra-_ « nuage orageux », _nimbus_ < _*nembhos_ : balūčī _namb_ « brouillard, rosée ».

umbō, umbilīcus : gr. ὀμφαλός ; _lumbus_ < _*londhwos_ : v. h. all. _lentin_ < germ. _land-_.

bombus, bombīre, bombicāre, onomatopées, n'ont pas eu d'aspirée : gr. βόμβος, βομβύκια ; _combretum_ n'a pas d'étymologie connue.

c) Comme l'a montré M. Meillet, *Innovations déclin. lat.*, p. 30 et s. *-īm* est devenu *-em* : *quem, partem, em.* L'*-m* étant très faible, *-im* équivalait presque à *-ī* et a subi un traitement analogue.

6. Influence de *nt, nd.*

En fin de mot et en syllabe intérieure *ont* devient *unt* ; un changement analogue en syllabe initiale se trouve en quelques formes sans doute dialectales : *funtēs, frundēs* = *fontēs frondēs.* Charisius (I, 130, 29 K) : « sic ab Ennio est declinatum annalium libro VII. : *russescunt frundes,* non *frondes.* » Cf. Vélius Longus (VII, 49, 16 K), Priscien (I, 26, 35 H). De même *tundunt* = *tondent, CIL.* I², I p. 280, cf. sarde *tundere.*

B. — Influence combinée de la consonne explosive qui précède la voyelle brève et de la consonne implosive qui la suit.

I. *gelu, celsus,* etc. : *c, g* maintiennent *e* (voir p. 338), malgré *l* implosive. La raison en est sans doute que le changement de *ĕ* en *ŏ* aurait modifié profondément l'articulation de ces palatales.

II. Influence de *l* et de *c* explosifs.

1° *l,* initiale de syllabe, était vélarisée. C'est ce qui explique qu'elle change, dans le groupe **lŏu,* l'*ŭ* deuxième élément de diphtongue, en *i,* par une dissimilation comparable à celle de gr. εἶπον < *Ϝεῦπον, fr. *yeux* < *ueuls* < *ŏclōs* ;

līber correspond évidemment à gr. ἐλεύθερος ; il remonte donc à i.-e. **leudh-,* attesté en italique par osque *Lúvfreis* » Liberi », pélign. *loufir* « liber ». Il faut donc poser **leudh-* > **loudh-* > **loub-* > **loib-* > **loeb-,* attesté par Festus en v. lat. *loebertatem, loebesum* (avec *s* contrépel pour *r*), d'où **leeb-* > *lēb-* (*lebro* I², 38) (avec *ẹ̄* très fermé) > *līb-* : *loi-* devient *lē-*[1] seulement devant une consonne labiale, telle que *b* ou *qu* : *līquī* < **loiquei* : λέλοιπα ; peut-être *lībāre* < **loibā-.*

Plūs est dérivé de la racine de *plēnus.* Comme le degré *o* de cette racine n'est pas attesté, il faut partir de **plē-us,* formé comme *min-us* ; de là **plĕus* (vocalis ante vocalem corripitur) > *plous* en une seule syllabe (*CIL.*², 581, 19 et 20). Ici *l* est bien encore initiale de syllabe et donc vélarisée, mais dans le groupe *pl-* elle avait nécessairement moins de valeur que *l-* ; en outre *plous* est un monosyllabe ; or dans les monosyllabes les voyelles sont prononcées avec plus de netteté et résistent mieux aux causes

1. C'est une dissimilation semblable qui explique *libet* < *lŭbet, libīdō, clipeus* < *clŭpeus.*

d'altération (voir p. 251). Ces deux circonstances ont peut-être empêché la dissimilation de transformer le groupe *-lou-* en *-loi-,* qui d'ailleurs serait devenu *-lū-.*

Plūrēs est le pluriel de *plūs,* mais n'est plus monosyllabique. Et l'on a en effet chez Cicéron, *Leg.* III, 6, *ploera* (= *plūra,* dans un texte de loi), qui s'explique par **ploira* < **ploura* < **pleusa.* Si le *pleores* des actes des Fratres Arvales (*CIL.* I², 2) signifie *plūres,* il faut donc lire *ploeres. Plūrimus* est le superlatif de *plūs* ; il remonte donc à **plē-us-emos,* d'où **pleusemos* > **plousimos* > *plourumus*[1] > *ploirumus* (*ploirume* I², 9, au IIIe siècle av. J.-Ch.) > *plūrimus.* D'après *līber* on aurait pu attendre que *plourumus* donnât **plīrima* (Festus 205 a en effet *plisima* = *plūrima*) ; mais l'articulation labiale de *b* dans *līber* rend compte de la différence du degré de la dissimilation.

l- initiale de mot ne change pas l'évolution normale de *oi* : *lūdus* < *lòedus* (*loedi* VI, 32 323, l. 93, graphie archaïque à côté de *lūd-,* l. 22, en 17 av. J.-Ch.) < *loidos* (*loidōs,* I², 364, vers 200 av. J.-Ch.) ; *glūs* < **gloi-t-* : gr. γλοιός. *Lūbricus* peut continuer **loibricos,* issu soit de i.-e. **loibrŏkos* : gr. ὀλιβρός « lūbricus », v. isl. *sleipr* « schlüpfrig, glissant », soit de i.-e. **leubrŏkos* : anglosax. *slūpan* « schlüpfen, se glisser ». En effet le groupe *-br-* à cause de *-r-* a une influence toute autre que *-b-* : *tenĕbrae* non **tenubrae,* mais *contubernālis* : *-ăb-* > *-ŭb-.*

Quant à *līmus, clīvus,* ils continuent non **loimos* : v. h. all. *leim,* **kloiwos* : v. h. all. *hlēo* « tumulus », mais plutôt **slīmos* : m. h. all. *slīm,* gr. λείμαξ, **klīwos* : *clīnāre,* gr. κλῖτος « colline ».

2° Du groupe **lou* que nous venons de considérer, il faut rapprocher le groupe **lŏv-* avec *v* consonne explosive. Ce groupe, commençant et finissant par deux consonnes vélaires, exige aussi une dissimilation. Mais comme *v,* initiale de syllabe, y est en position forte, c'est la voyelle qui est dissimilée, et **lov-* devient *lav-* : *lavere* et *lavāre* < **low-* : gr. λούω ; *lātrīna* < **lavĕtrīna* < **lovetrīnā* ; *lābrum* < **lavebrum.*

3° Tout à fait analogue est le groupe **kov-,* qui commence et finit aussi par une vélaire : il change aussi *-ŏv-* en *-av-* : *caveō* : gr. κο(Ϝ)έω ; *cavus, cavāre, caverna* : gr. κόοι, κοῖλος < **κο(Ϝ)ιλος.*

La preuve que le changement de *ov* en *av* est bien une dissimilation due à la vélaire précédente, est que ce changement n'existe pas ailleurs : *favissae* et *faveō* n'ont pas d'étymologie assurée, et il est arbitraire de prétendre que *ăv* y continue *ŏv* ;

1. *Plouruma CIL.* I², 1861, qui est probablement de la première moitié du 2e siècle avant J.-Ch. ; *ou* sans doute graphie pour *ū.*

partout où *ŏv* existe, primitif ou issu de *ĕv*, sans être précédé d'une vélaire, il reste sans changement : *ovis, ōpiliō* ou *ūpiliō* composé d'*ovis* ; *bovis, bovī, bovem, bovēs,* etc., où *ŏv* est primitif ; ailleurs : *novem, mŏvēre, fŏvēre, noverca, novācula,* etc. On affirme qu'*avillus* et *aububulcus* prouvent que **ov-* devient *av-*, car ils contiendraient **ovi-*, thème d'*ovis*. Mais *avillus* est certainement dérivé d'*agnus* (voir p. 147) ; *aububulcus* est un mot obscur ; on le traduit couramment par « pastor ovium », mais les manuscrits portent « pastor bovium ou bovum », voir Lœwe, *Prodromus* p. 348. De même *favilla* ne continue pas **fŏvilla* < **dhgo^{w}h-*, mais a un *ă* ancien qui est attesté par moy. irl. *daig* « feu ». Quant à **nog^{w}edhos,* prototype de *nūdus,* il est devenu **novedos* qui ne pouvait passer à **navedos,* puisque la consonne initiale n'était pas vélaire.

A côté de *cavus* s'est maintenu **covus,* attesté par esp. *cueva* « caverne », port. *covo* « creux, profond ». Il s'agit sans doute d'un archaïsme conservé par un parler rustique. Quant à *cohus*, rien ne prouve qu'il soit identique à **covos* ; *incohāre* ne rappelle en rien le sens de *cavus*. Voir Walde, *Etym. Wörterb.*^{2}.

On explique souvent le changement de *ov* en *av* par l'accent sans tenir compte de la consonne qui précède le groupe. Opposant *óvis* à *avíllus* considéré à tort comme un diminutif d'*ovis* et à *aububulcus* qui serait un composé d'*ovis, fóvea* à *favíssa* que l'on dérive, sans raison suffisante, du thème de *fovea,* **cóvos* à *cavāre, cavérna,* on attribue le changement de la voyelle de la syllabe initiale au fait qu'elle est atone. Mais si l'on écarte les étymologies fausses ou incertaines d'*avillus, aububulcus, favissa,* on voit que rien n'appuie cette hypothèse. De plus ses partisans sont obligés, pour écarter les exceptions, d'admettre des actions analogiques très invraisemblables : *lávo, lávis, lávit, lávunt, láve,* etc. ; *lávō, -ās, -āt* ; *cáveō, cávēs, cávet, cávent, cávē* ; *cávō, -as, -at, -ant, cávā* ; *cávus, cáva, cávum,* ne seraient pas phonétiques, mais seraient dus à *lavāre, cavēre, cavāre, caverna.* Les formes les plus usuelles auraient été modifiées d'après les autres, et il ne resterait plus trace des formes phonétiques. D'autre part on ne comprend pas comment une dissimilation telle que *ov* > *av* pourrait s'expliquer par le fait qu'elle se produirait en syllabe atone. Enfin l'accent latin n'a jamais exercé la moindre influence sur le timbre des voyelles.

Le changement de *ŏv* en *ăv* ne peut s'observer qu'en syllabe initiale, car en syllabe intérieure tout *ŏv, ăv, ĕv, ĭv, ŭv,* devient *u* (*uv* devant *i* + voyelle) : *abluō* < **ab-lovō* (ou **ab-lăvō* ?).

C'est probablement la prononciation vélaire de *l-*, qui a empêché *ŏ* de passer à la voyelle vélaire *ŭ* devant nasale vélaire dans *longus*. Quant à *tongere* d'Ennius, il s'agit sans doute d'un mot

dialectal : prénest. *tongitiō* « notio », osque TANGINÙD « sententiā ». On ne voit pas comment *t-* pourrait empêcher *ŏ* de passer à *ŭ*.

4° Le groupe **leiv-* commençait et finissait aussi par une explosive vélaire *l-v*. C'est sans doute cette circonstance qui a empêché *ei* de devenir *ī* dans *lēvis* < **leiwis* : gr. λεῖος, *lēvī* < **leivei* < **lei-wai* parfait de *linō, lēvir* (Paul. Fest. 82. Thd. P. ; Nonius) : gr. δᾱήρ < *δαιϝήρ, v. h. all. *Zeihhur*. En effet, lorsque *-eiv-* n'est pas précédé de *l-*, il devient *-īv-* : *cīvis* < *ceivis, sīvī* (parf. de *sinō*) < **seivei*. L'*ẹ̄* issu d'*ei* ne devient pas non plus *ī*, lorsqu'il est suivi de *u* second élément de diphtongue : *ceu* < *ceiv(e), seu* < *seiv(e)*. Le contraste entre *lēvis* < **leivis* d'une part et *cīvis* < *ceivis, lībāre* < **leibā-* (ou **loibā-*?) d'autre part, montre qu'il faut l'action de deux consonnes vélaires, l'une précédant, l'autre suivant, pour empêcher *ẹ̄*, issu de *ei*, de passer à *ī*.

5° Le groupe *vo-* ne se présente plus que dans *vorō* : gr. βορά, dans *vomō*, où il est primitif malgré gr. ἐμέω, et dans des mots où il est suivi d'une des consonnes vélaires *l, v*. Dans *voveō* < **vev-* < **weg^{w}h-* : gr. εὔχομαι ; *voluptās* : gr. ἔλπω ; *voluō* < **weluō* : gr. ἐλυ-, et très probablement dans *vocāre* < **vequā-* < **wek^{w}ā-* : gr. ἔπος, le groupe *vo-* doit l'*ọ* à l'articulation vélaire de la consonne suivante.

Ailleurs le groupe *vo-* est dissimilé de diverses façons :

α) *vŏc-* > *vac-* sauf devant *ĭ* qui palatalise le *-c-* : *vacuus* (*vacuae* I^2, 585, 28, en 111 av. J.-Ch.). *vacāre, vacātiō*. Mais *voc-* est bien attesté : 1° par le jeu de mots que Plaute fait avec *vocāre* « être vide » et « appeler » : *Cas.* 527 :

Fac habeant linguam tuae aedes. Quid ita? Quom veniam, vocent; 2° par *vocatio CIL.* I^2, 583, 77 (en 123 av. J.-Ch.) et 593, 93, 103 (en 45 av. J.-Ch.); 3° par *vocīvos* chez Plaute et Térence p. ex. *Cas.* 29, 596, *Heaut.* 90; 4° par **vocitos* que supposent ital. *voto*, v. fr. *vuit* « vide » ; 5° par *voc(u)us* que paraissent continuer certains dialectes romans : berg. *bög* « vide, facile », etc. (voir Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wörterb.*). Les deux prononciations ont donc subsisté l'une à côté de l'autre pour les mêmes mots. Ce fait s'explique en admettant que la prononciation nouvelle *vac-* était celle de Rome, et que la prononciation archaïque *voc-* était celle de la campagne. Nous avons déjà rencontré la même difficulté pour le groupe *cav-* < *cov-*. Dans les deux groupes *cav-* < *cov-, vac-* < *voc-* le changement est le même : *ŏ* entre deux consonnes vélaires devient *ă* par dissimilation. Mais cette dissimilation a pu ne pas être générale dans tout le domaine de la langue latine. En revanche elle est attestée en ombrien par certaines formes telles que VAÇETUM « vacatum ».

partout où *ŏv* existe, primitif ou issu de *ĕv*, sans être précédé d'une vélaire, il reste sans changement : *ovis, ōpiliō* ou *ūpiliō* composé d'*ovis* ; *bovis, bovī, bovem, bovēs*, etc., où *ŏv* est primitif ; ailleurs : *novem, mŏvēre, fŏvēre, noverca, novācula*, etc. On affirme qu'*avillus* et *aububulcus* prouvent que **ov-* devient *av-*, car ils contiendraient **ovi-*, thème d'*ovis*. Mais *avillus* est certainement dérivé d'*agnus* (voir p. 147) ; *aububulcus* est un mot obscur ; on le traduit couramment par « pastor ovium », mais les manuscrits portent « pastor bovium ou bovum », voir Lœwe, *Prodromus* p. 348. De même *favilla* ne continue pas **fŏvilla* < **dhgoʷh-*, mais a un *ă* ancien qui est attesté par moy. irl. *daig* « feu ». Quant à **nogʷedhos*, prototype de *nūdus*, il est devenu **novedos* qui ne pouvait passer à **navedos*, puisque la consonne initiale n'était pas vélaire.

A côté de *cavus* s'est maintenu **covus*, attesté par esp. *cueva* « caverne », port. *covo* « creux, profond ». Il s'agit sans doute d'un archaïsme conservé par un parler rustique. Quant à *cohus*, rien ne prouve qu'il soit identique à **covos* ; *incohāre* ne rappelle en rien le sens de *cavus*. Voir Walde, *Etym. Wörterb.*[2].

On explique souvent le changement de *ov* en *av* par l'accent sans tenir compte de la consonne qui précède le groupe. Opposant *óvis* à *avíllus* considéré à tort comme un diminutif d'*ovis* et à *aububulcus* qui serait un composé d'*ovis, fóvea* à *favíssa* que l'on dérive, sans raison suffisante, du thème de *fovea*, **cóvos* à *cavāre, cavérna*, on attribue le changement de la voyelle de la syllabe initiale au fait qu'elle est atone. Mais si l'on écarte les étymologies fausses ou incertaines d'*avillus, aububulcus, favissa*, on voit que rien n'appuie cette hypothèse. De plus ses partisans sont obligés, pour écarter les exceptions, d'admettre des actions analogiques très invraisemblables : *lávo, lávis, lávit, lávunt, láve*, etc. ; *lăvō, -ās, -āt* ; *cáveō, cávēs, cávet, cávent, cávē* ; *cávō, -as, -at, -ant, cávā* ; *cávus, cáva, cávum*, ne seraient pas phonétiques, mais seraient dus à *lavāre, cavēre, cavāre, caverna*. Les formes les plus usuelles auraient été modifiées d'après les autres, et il ne resterait plus trace des formes phonétiques. D'autre part on ne comprend pas comment une dissimilation telle que *ov* > *av* pourrait s'expliquer par le fait qu'elle se produirait en syllabe atone. Enfin l'accent latin n'a jamais exercé la moindre influence sur le timbre des voyelles.

Le changement de *ŏv* en *ăv* ne peut s'observer qu'en syllabe initiale, car en syllabe intérieure tout *ŏv, ăv, ĕv, ĭv, ŭv*, devient *u* (*uv* devant *i* + voyelle) : *abluō* < **ab-lovō* (ou **ab-lăvō* ?).

C'est probablement la prononciation vélaire de *l-*, qui a empêché *ŏ* de passer à la voyelle vélaire *ŭ* devant nasale vélaire dans *longus*. Quant à *tongere* d'Ennius, il s'agit sans doute d'un mot

dialectal : prénest. *tongitiō* « notio », osque TANGINÙD « sententiā ». On ne voit pas comment *t-* pourrait empêcher *ŏ* de passer à *ŭ*.

4° Le groupe **leiv-* commençait et finissait aussi par une explosive vélaire *l-v*. C'est sans doute cette circonstance qui a empêché *ei* de devenir *ī* dans *lēvis* < **leiwis* : gr. λεῖος, *lēvī* < **leivei* < **lei-wai* parfait de *linō, lēvir* (Paul. Fest. 82. Thd. P. ; Nonius) : gr. δᾱήρ < *δαιϝήρ, v. h. all. *Zeihhur*. En effet, lorsque *-eiv-* n'est pas précédé de *l-*, il devient *-īv-* : *cīvis* < *ceivis, sīvī* (parf. de *sinō*) < **seivei*. L'*ẹ̄* issu d'*ei* ne devient pas non plus *ī*, lorsqu'il est suivi de *u* second élément de diphtongue : *ceu* < *ceiv(e), seu* < *seiv(e)*. Le contraste entre *lēvis* < **leivis* d'une part et *cīvis* < *ceivis, lībāre* < **leibā-* (ou **loibā-* ?) d'autre part, montre qu'il faut l'action de deux consonnes vélaires, l'une précédant, l'autre suivant, pour empêcher *ẹ̄*, issu de *ei*, de passer à *ī*.

5° Le groupe *vo-* ne se présente plus que dans *vorō* : gr. βορά, dans *vomō*, où il est primitif malgré gr. ἐμέω, et dans des mots où il est suivi d'une des consonnes vélaires *l, v*. Dans *voveō* < **vev-* < **wegʷh-* : gr. εὔχομαι ; *voluptās* : gr. ἔλπω ; *voluō* < **weluō* : gr. ἐλυ-, et très probablement dans *vocāre* < **vequā-* < **wekʷā-* : gr. ἔπος, le groupe *vo-* doit l'*ŏ* à l'articulation vélaire de la consonne suivante.

Ailleurs le groupe *vo-* est dissimilé de diverses façons :

α) *vŏc-* > *vac-* sauf devant *ĭ* qui palatalise le *-c-* : *vacuus* (*vacuae* I[2], 585, 28, en 111 av. J.-Ch.). *vacāre, vacātiō*. Mais *voc-* est bien attesté : 1° par le jeu de mots que Plaute fait avec *vocāre* « être vide » et « appeler » : *Cas.* 527 :

Fac habeant linguam tuae aedes. Quid ita ? Quom veniam, vocent ; 2° par *vocatio CIL.* I[2], 583, 77 (en 123 av. J.-Ch.) et 593, 93, 103 (en 45 av. J.-Ch.) ; 3° par *vocīvos* chez Plaute et Térence p. ex. *Cas.* 29, 596, *Heaut.* 90 ; 4° par **vocitos* que supposent ital. *voto*, v. fr. *vuit* « vide » ; 5° par *voc(u)us* que paraissent continuer certains dialectes romans : berg. *bög* « vide, facile », etc. (voir Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wörterb.*). Les deux prononciations ont donc subsisté l'une à côté de l'autre pour les mêmes mots. Ce fait s'explique en admettant que la prononciation nouvelle *vac-* était celle de Rome, et que la prononciation archaïque *voc-* était celle de la campagne. Nous avons déjà rencontré la même difficulté pour le groupe *cav-* < *cov-*. Dans les deux groupes *cav-* < *cov-*, *vac-* < *voc-* le changement est le même : *ŏ* entre deux consonnes vélaires devient *ă* par dissimilation. Mais cette dissimilation a pu ne pas être générale dans tout le domaine de la langue latine. En revanche elle est attestée en ombrien par certaines formes telles que VAÇETUM « vacatum ».

On explique parfois les doublets *vac-, voc-* en admettant que *vac-* serait primitif et serait devenu *vo* devant *c* par assimilation, du moins devant la syllabe accentuée. Mais cette hypothèse attribue à *vac-* une évolution inverse de celle qui est certaine pour *cov-* > *cav-*, sans qu'on en voie la raison. L'influence de l'accent est une hypothèse que rien dans les formes attestées n'appuie et qui est démentie par *vaccillāre*. Cf. aussi *vacca, vagārī, valēre* (*vă* devant *l* explosive).

β) *vŏ* devient *vĕ-* dans *voi-* et devant *rs, rt, rr* (non devant *r* simple explosive : *vorō*), devant *st* et *t* (voir Solmsen, *Studien zur lat. Lautgesch.* p. 19 et s.) :

vorsus > *versus, vortex* > *vertex, vorrō* > *verrō, voster* > *vester, votō* > *vetō. voi-* est devenu d'abord *vei-*, d'où *vẹ̄-* > *vī-* : *vīcus* > *vẹ̄cus* (I^2, 391 ; 388 ; 1806) < **veicus* < **woikos* : gr. (Ϝ)οῖκος ; *vīs* « tu veux » < *vois* (I^2, 4), *vīdī* : gr. (Ϝ)οἶδα.

La date de ce changement est indiquée par la tradition rapportée par Quintilien (I, 7, 25) : « Quid dicam *vortices* et *vorsus* ceteraque in eum modum, quae primus Scipio Africanus (sans doute le jeune) in *e* litteram secundam vertisse dicitur ? » Les manuscrits de Plaute ont encore *votō* et les autres formes anciennes ; *invortō, dīvorsī, vortex* se rencontrent même dans les manuscrits des poètes du siècle d'Auguste ; enfin l'archaïsme *divortium* est resté comme terme juridique. Quant aux inscriptions les plus anciens exemples de *ve-* au lieu de *vo-* sont *aversum* (lex Repetundarum), *controversis* I^2, 584, 50, en 117 av. J.-Ch.

Le changement de **voi-* en **vei-* est peut-être plus ancien, et l'*ŏ* semble y avoir disparu complètement dès le 2e siècle au plus tard.

Cependant il est utile de rapprocher les changements attestés par *vertex* et *vīcus*. Dans les deux cas il s'agit d'une dissimilation du groupe *vo-* favorisée par le fait que le groupe s'y trouvait devant des phonèmes prononcés avec la partie antérieure de la langue : *i*, ou avec la pointe de la langue : *rt, rs, rr, t*, tandis que *o* exigeait une articulation de la partie postérieure du dos de la langue.

6° **sve-* > **svo-* > *sŏ-* : *soror* (voir p. 115).

7° Influence de *qu-* sur *ĕ* ? On admet souvent que *quĕ-* devient *quŏ-*. Mais *colō* peut avoir un *ŏ* primitif : **k^w^ol-ō*, cf. *molō*, got. *mala* ; *coquō*, s'il correspond à v. sl. *pekǫ*, peut devoir *o* à *cocus, coquīna*, où il doit être primitif (cf. *popīna* emprunté de l'osque ou de l'ombrien, gr. -κοπος dans ἀρτό-κοπος, etc.) ; et il est possible que l'*ŏ* de *coquō* soit lui-même primitif. D'ailleurs dans ces mots le *v* n'est que l'élément labial de *qu*, et ne doit pas être confondu avec un *v* indépendant tel que celui de **svesōr*. Le phonème *qu* a influencé le développement d'une voyelle brève seulement en syllabe intérieure dans le cas suivant[1] :

concutiō < **-quŭtiō* < **-quotiō* < **-quatiō*.

8° *jă-* > *jĕ-* : à côté des formes classiques *jejūnus* (avec *ĕ*, selon Terent. Maurus, VI, 343, vers 619 et s.), *jejentāre*, apparaissent chez Plaute *jajūnus* (*Cas.* 129, 803), *jajentāre, jantāre* (*Curc.* 72, 73) ; *a* au lieu de *e* se retrouve encore dans roum. *ajună*, esp. *ayunar* et dans certains parlers de l'Italie du Nord. De même *jānua, jānuārius* ont les doublets non classiques : *jēnuarius* (*CIL.* VI, 1708 en 311/4 ap. J.-Ch., etc.), *jēnua* (plusieurs fois dans des manuscrits, voir Schuchardt, *Vokalismus* I, 185), qui sont continués par ital. *gennaio*, fr. *janvier*, prov. *genvier*, esp. *enero*, etc. ; calab. *yenna*, sarde *enna*, lorrain *ǵem*. — Ces doublets sont dus à des différences dialectales.

1. *Quorta* de Préneste (*CIL.* I^2, 328) est dialectal pour *Quarta* ; *Quodratus* (III, 14, 14), *Codrat[i* sont des graphies influencées par la transcription grecque κωδ- ou κοδ- de *Quadratus*.

CONCLUSION

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'INFLUENCE DES CONSONNES SUR LE TIMBRE DES VOYELLES PRÉCÉDENTES OU SUIVANTES.

En syllabe initiale les consonnes agissent sur le timbre de la voyelle de façon très différente, selon qu'elles suivent ou précèdent la voyelle. La consonne qui précède et qui est initiale de syllabe, tend non à s'assimiler, mais à dissimiler la voyelle, à lui faire prendre un timbre différent de celui des consonnes qui l'entourent _lavō_ < _*lŏvō_. Ce trait caractéristique montre, comme beaucoup d'autres, qu'en syllabe initiale chaque élément était prononcé avec une netteté particulière. Les faits tels que _celsus_, où une palatale empêche en syllabe initiale _ĕ_ de prendre le timbre vélaire de _l_ implosive suivante, quoique négatifs, ont la même signification. Le changement de _*svĕs-_ en _*sŏs-_ dans _soror_ est d'une autre espèce : _-v-_ de _*sv-_ n'est pas une initiale de syllabe, mais un phonème fugitif qui avec _ĕ_ suivant s'est fondu en _ŏ_, voyelle située entre les deux phonèmes.

D'autre part en syllabe initiale les consonnes qui suivent la voyelle n'agissent que pour s'assimiler cette voyelle. Parmi les consonnes non sonantes, seules _s_ et _t_ influent sur le timbre vocalique, et cela seulement en facilitant la dissimilation du groupe _vŏ-_. Certaines consonnes sonantes seules : les vélaires _v_ et _l_ et _ṅ_ implosive, altèrent le timbre d'une voyelle précédente : _novus_ < _*newos_, _vult_ < _*welt_, _dignus_ < _*deṅ-nos_. Les sonantes étant, de par leur nature, proches des voyelles, elles s'unissent plus intimement qu'une autre consonne à la voyelle précédente, et par conséquent peuvent plus facilement l'influencer (cf. _clāudō_ > _claudō_).

En syllabe intérieure au contraire les consonnes initiales n'empêchent plus aucune assimilation de la voyelle brève à la consonne suivante : _perculsus, abluō_, et même elles en produisent : _concutiō_ : _-quatiō_, de même que naturellement à plus forte raison les consonnes suivantes : _adultus_.

CHAPITRE II

INFLUENCE D'UNE VOYELLE SUR UNE VOYELLE

La présence de deux voyelles contiguës dans le même mot est due soit à la morphologie : _aurāī, diēī, aliēnus_ ; soit à la chute de _j, h_ ou _v_ : _fleō, nihil, deorsum_. Ou bien les deux voyelles continuent à former un hiatus et dans ce cas la quantité de la première et le timbre de la seconde peuvent être influencés par l'autre voyelle. Ou bien les deux voyelles se réunissent en une seule syllabe, soit que l'une devienne consonne, soit que toutes deux se contractent en un son nouveau.

I. — Abrégement d'une voyelle longue par la voyelle suivante.

Cet abrégement a lieu, quelle que soit l'origine de l'hiatus : _flĕō_ < _*flē-yō_ : _flēbilis_ ; _impleō_ < _*plē-yō_ : _plēnus_ ; _plous_ (= _plūs_) < _*pleus_ < _*plē-us_ cf. _min-us_ ; _dĕ-ūrās_ Lucilius, 1037 ; _dĕus_ < _*dẹus_ < _*dēvus_ < _*deiwos_. _balnĕum_ < _*-nẹum_ < _*-eiom_ < gr. βαλανεῖον ; _platea_ < _*platẹa_ < gr. πλατεῖα.

Le génitif singulier des thèmes en _-ē-_ a maintenu longtemps la quantité primitive par analogie :

Plaute a déjà _rĕī_ (_Mén._ 323) à côté de _rēī_ (_Aul._ 121, _Mil._ 103), qui est attesté jusqu'à Lucrèce (II, 112) ; _fidēī_ Plaute _Aul._ 121, Enn. _Ann._ 338, Lucrèce V, 102, _fidĕī_ seulement depuis Manilius II, 605. Après voyelle _-ēī_ s'est toujours conservé : _diēī_ Plaute _Asin._ 253, Virgile _En._ IX, 156, etc.

La diphtongue _ae_ persiste devant voyelle : _Gnaeus_ < _*gnaevus_ (cf. _Gnaivōd CIL._ I², 7), d'où _Gnaeī, Gnaeō_. De même _Pellaeō_ Plaute _Asin._ 397 = --- (mais _Pellaeo_ -⏑- ; lire _Pellăjō_ ? _Asin._ 333). _Prĕhendō_[1] paraît tiré des composés non contractés : _reprĕhendō_ < _*-prēhendō_ < _*-praehendō_, de même que _prendō_ est tiré des composés contractés : _reprendō_ < _*repraendō_ < _repraehendō_ : _ae_ devient _ē_ en syllabe intérieure fermée.

1. Selon M. Sommer, _prehendō_ devrait _ĕ_ à l'assimilation de _ae_ à _e_ suivant (_Handb._², p. 112) ; _praeda_ < _*prae-heda_ s'oppose à cette hypothèse.

Là où la voyelle longue maintient sa quantité devant voyelle, une cause spéciale est en jeu :

Darīus (seule forme attestée jusque vers 800 ap. J.-Ch., voir *Sigwart, I. F.*, 1915, p. 289 et s.) et *Darēus* n'appartiennent pas à la langue populaire. *Dīus, fīō, illīus, istīus*, qu'il faut lire *dījus, fījō, illījus*, < **diw-yos, *bhwī-yō, illī-yos* (voir p. 125 et add.). Sans doute aussi *īerō* Plaute, *Capt.* 194, *īerant* Tér. *Ad.* 27 < **īy-is-* : skr. 3ᵉ pers. pluriel *īy-uḥ*[1]. *Audīit, lēnīit* sont attestés par Servius (ad *Aen.* I, 451) : « Sed hoc (l'abrégement de *-īi* en *-ĭi* au parfait) in metro ubi necessitas cogit, nam in prosa et naturam suam et accentum retentat. » Mais il est plausible d'y voir une prononciation influencée par les doublets *audīvit, lēnīvit*.

Fūimus chez Ennius *Ann.* 451, Plaute *Capt.* 262 ; *fūit* à côté de *profūit* chez Plaute *Persa* 168, etc., *fūerim* (*Mil.* 1364, etc.) à côté de *fūī*, etc., qui est déjà la scansion ordinaire de Plaute ; *plūerat* chez Plaute *Men.* 63 ; *adnūit* chez Ennius *Ann.* 377 ; *īnstitūī* Plaute *Most.* 85, mais avec *ŭ ibid.* 779, etc. ; *cōnstitūit* Titinius 43 ; *plūī, lūī* chez Varron (*Ling. lat.* IX, 104) : « in praeteritis *u* dicimus longum : *plūit, lūit*, in praesenti breve : *plŭit, lŭit* », toutes ces formes archaïques, où l'*ū* reste long devant voyelle, s'expliquent sans doute par le fait que ces prétérits étaient formés du suffixe *-wai* : *fūvi* < **bhū-wai*, etc. Priscien (I, 503, 14 H) cite *pluvisse, pluvit*, chez Tite-Live sans mentionner la quantité ; on trouve aussi *fuueit CIL.* I², 1297. On avait donc les doublets *fūvī* avec le suffixe *-vei* et *fūī* avec le suffixe *-ei*.

II. — Influence d'une voyelle sur le timbre d'une voyelle contiguë qui la suit.

Cette influence ne va jamais jusqu'à changer le timbre de la seconde voyelle ; *fīs* s'explique par **fi-i-s* (comme *capis* par *cap-i-s*), où le second *i* ne devient pas *ĕ* ; *audīistī* > *audistī* non **audiēstī*. Mais elle empêche qu'en syllabe intérieure la deuxième voyelle n'atteigne le plus haut degré de fermeture comme après consonne :

ambiegnus ou *ambegnus* ou *ambignus* se dit « d'une brebis ayant un agneau de chaque côté » ; donc *ambi+agnus* et *amb+agnus*. *Abietis, parietis, societās*.

alveolus : *alveus* ; *fīliolus* : *fīlius* ; *Statioleius* : *Statius* ; *urceolus* : *urceus*, etc., avec *ŏ*, au lieu de *u*, devant *l* vélarisée.

1. Selon M. Havet, ces formes n'ont rien de suspect. Plaute les met là où l'acteur ne peut songer à *ĭ-*.

aliēnus, laniēna > **-i-eina* ; le suffixe **-eino-* est attesté par exemple par lituanien *rōpēna* = lat. *rapīna* « champ de raves », lit. *parszēna* = lat. *porcina* « viande de porc ».

III. — La première voyelle devient consonne.

1° *lŭ, rŭ* devant voyelle deviennent généralement *lv, rv* (voir L. Havet *MSL.* VI, 22, 115 et s.).

Après une voyelle brève ce changement est ancien : *volvō* Ennius *Ann.* 174 ; *Minerva, ibid.* 62 ; *solvō* Lucilius 48. Mais Plaute a encore *Minerŭa Bacch.* 893 et probablement *salŭos*[1] *Mil.* 1316, *ărŭos Truc.* 149 ; *sŏlŭō* Lucrèce I, 559 ; *sĭlŭa* d'Horace *Epod.* XIII, 2 et *Sat.* I, 8, 17, ne paraît pas ancien ; Ennius scande *silva Ann.* 568. *ervum* < **erŭom* < **erovom* : gr. ὄροβος, ἐρέβινθος.

Après une voyelle longue le changement n'est attesté qu'à partir de l'époque classique : *lārva* Horace *Sat.* I, 5, 64, *mīlvī* Ovide, *Hal.* 95, *mīlvos* Juvénal IX, 55, *pēlvis* III, 277, VI, 431, 441, tandis que chez les poètes anciens ces mots ont toujours *u* voyelle : *lārŭa* Plaute *Amph.* 777, *Capt.* 598, *Aul.* 642 ; *mīlŭos Aul.* 316, Tér. *Phorm.* 330 ; *pēlŭim* Labérius 94 ; de même aussi régulièrement à l'époque classique : *mīlŭus* Horace *Epod.* XVI, 32, *Epist.* I, 16, 51, Ovide *Métam.* II 716 ; *bēlŭa* toujours, p. ex. Horace *Epist.* I, 1, 76, Juvénal X, 158 ; on trouve souvent la graphie *bellua*, qui semble fantaisiste.

Cette différence s'explique par la loi qu'une syllabe latine ne peut contenir une voyelle longue (ou diphtongue) + une sonante implosive, à moins que celle-ci ne soit une géminée (voir p. 226). La syllabation *pēl-vis* était donc contraire au rythme normal d'une syllabe longue latine, tandis que *arvus* n'offrait aucune difficulté.

2° Après les autres sonantes *n, m* et à plus forte raison après les consonnes non sonantes, *u* reste normalement voyelle ; de même *i* en hiatus après n'importe quelle consonne, même sonante. Les exceptions sont dues à des causes spéciales : *rĕlĭcŭus*, la seule scansion classique, a été remplacé chez les dactyliques par *reliquus* ou *relicus* d'après *relinquō* pour éviter la série ⏑⏑⏑ devant la syllabe finale. *Sanquālis* à côté de *Sancus-ūs* (Paul. Fest. 345) est obscur ; *arquātus* (cf. *arquitenens*) ne vient pas d'**arcŭa-* ; à côté de *promiscuus* on a *promiscus* (Plaute, *Pseud.* 1062) : *promisquē* Varron *Sat. Men.* 71 = *promiscē*? *Vesvius* = *Vesuvius* (Val. Flacc. III, 209, etc.), *Vesbīnus CIL.* IV (8 fois) = *Vesu-*

1. Probablement aussi chez Térence *Heaut.* 406.

vīnus, sont des prononciations osques : παχϝηις, *Akviiai,* etc. Les exemples tels que *abjete* (Virg. *En.* II, 16, *tenvia* Lucrèce IV, 66 (voir p. 37) sont des prononciations exceptionnelles exigées par le mètre, et d'ailleurs conformes à une tendance de la langue. Dans la poésie dactylique ces synizèses sont admises pour toutes les catégories de mots depuis Ennius. Dans la poésie dramatique archaïque elles ne sont assurées que pour certaines sortes de mots.

IV. — Contraction ou hiatus à l'intérieur du mot.

Sauf dans les cas qui viennent d'être exposés, une voyelle *ĭ, ŭ̄,* suivie d'une voyelle différente, reste toujours voyelle et continue à former un hiatus avec celle-ci : *dulcia, societās, aliēnus, audierit, fierī, fīliolus, fīlius* ; *cornua, fuerit, puerī, fuit, fuimus, ruit.* Par conséquent il est impossible d'expliquer un vocatif tel que *Valerī* par *Valerie* en admettant que *-ie* se contracterait en *-ī* ; l'accentuation *Váleri,* attestée par Nigidius Figulus (chez Aulus Gellius, XIII, 26, 1), suppose aussi que *-ī* est primitif : **Valérie* aurait donné, en admettant la contraction, *Valérī,* qui est en effet la prononciation courante à l'époque d'Aulus Gellius, mais qui ne pourrait expliquer *Válerī,* car tout le paradigme de *Valerius* aurait empêché de changer l'accentuation *Valérī. Sim, sīs, sit* ne sont, naturellement, pas des contractions de *siem, siēs, siet,* mais des formes dues au modèle de *sīmus, sītis, sint,* comparé à *velim, velīmus,* etc.

Bien loin de tendre à se contracter avec une voyelle suivante, *j* et *v,* faisant partie d'un groupe consonantique ouvrant une syllabe, deviennent voyelles (voir p. 139) et forment un hiatus nouveau : *veniō* < **wen-yō, tenuis* < **ten-wis* et même *sŭāvis* < *svāvis.*

Lorsqu'une voyelle est suivie d'une voyelle identique, elles se contractent :

iī > *ī* : *petīstī* < **petiīstī* < *petīvistī, dītior* < **diītior* < *dīvitior.*

ĭi > *ī* : *grātīs* < *-iīs* < **iẹ̄s* < **-ieis* < **iais.* Plaute et Cicéron ne contractent jamais ce mot. Les thèmes en *-io-* n'ont jamais de formes contractes chez Plaute et Térence ; mais à l'époque classique on trouve des formes contractes, qui restent rares à cause des autres cas. On a vu que *iei* devient *iẹ̄* en syllabe intérieure, mais cela ne prouve rien pour la syllabe finale, car en syllabe finale la fermeture de la voyelle finale du groupe est plus complète, cf. *fīliolus* : *fīlius.*

ĭi > *ī* : *bīmus* < **bi-himos* « qui est âgé de deux hivers », *nīl* < *nihil* : Térence emploie encore *nihil* en fin de vers, à côté de *nīl* ; *bīgae* < **bi-igae* < **bijigae* (*-ji* devient *i* après voyelle : *aīs* < *āijīs*) < **bi-jugae,* cf. Cicéron, *Orator,* 157 : « *Quadrigas* quam... *quadrijugas* lubentius dixerim. »

eei > *ei* > *ī* : *dī, dīs* < **dẹ̄ei, *dẹ̄eis.* Plaute emploie toujours *dī, dīs* ; d'après W. Schwering, *I. F.* XXXIV, p. 42, le texte de ses comédies présente *dī* plus de 220 fois au nominatif et plus de 65 fois au vocatif, *dīs* environ 20 fois au datif et 10 fois à l'ablatif, mais seulement 6 fois *dei* et 4 fois *deis.* La contraction a dû se produire lorsqu'on prononçait encore **dẹ̄ei, *dẹ̄eis* ou plutôt **dẹ̄ẹ̄, *dẹ̄ẹ̄s* ; en effet *dī, dīs,* continuations de **dẹ̄, *dẹ̄s,* sont plus anciens que *grātīs* < *grātiīs.* Les premiers exemples bien attestés de *dĕī, dĕīs,* sont de l'époque classique : *dĕīs* Catulle IV, 22 ; ils sont formés d'après *deus.*

Quant au pronom *is,* il fait au pluriel chez Plaute *eei Merc.* 869, *ĕīdem Mil.* 758 et de même reste disyllabe au datif-ablatif *Poen.* 167, *Rud.* 73, etc., Térence *Eun.* 250 ; il n'y a pas d'exemple sûr, garanti par le mètre, d'une forme contracte. Plus tard *ĕī* s'est contracté en *ei,* d'où *ī* et de même *īdem.* A l'époque classique il n'y a pas d'exemple sûr de *ĕī,* jusqu'à Manilius II, 744 *ĕīs.* Mais cette forme peut être refaite sur *ea, eijus, ĕum.*

Au datif singulier *is* fait chez Plaute *eijī Bacch.* 525 ou *ei* ayant la valeur de deux temps de brève. Cet *ei,* issu de *eijī,* comme *ais* de *aijīs,* n'est plus devenu *ī,* mais s'est contracté en *ei* (diphtongue) *Bacch.* 45, *Rud.* 389. Le premier exemple certain d'*ĕī* est d'Ovide *Hal.* 34 ; cet *ĕī* peut être dû au modèle de *ea, eijus, eum.*

Le datif *mī* vient de *mehei,* non de *mihī,* il existe déjà chez Plaute, p. ex. *Most.* 175.

ĕē > *ē* : *cēterī* < **ce-eterei, dēsse* (p. ex. *dēst* Virg. *En.* X, 378), < *dē-esse* ; *dērō* < *dē-erō* ; *dērrāre* < *dē-errāre* ; *dēmō* < **dē-ĕmō* ; *trēs* < **trēĕs* < **trej-ĕs* ; *nēmō* < **nĕ-hĕmō* ; *flēram* < **flēĕram* < *flēvĕram.*

ae-e > *ae* : *praemium* < **prae-emium, praebeō* < **prae-hĕbeō* ou < *praehibeō* ? *praeda* < **prae-heda* ou **-hida,* même racine que *prendō* < **praehendō* ; il semble que l'*e* de *prendō* soit dû aux composés : *reprendō-* où *ae* devait devenir *ē* en syllabe intérieure, soit **reprae-hendō* > **reprēhendō* > **reprĕhendō* > *reprēndō.*

ăă > *ā* : ?

ŏŏ > *ō* : *cōram* < **cŏ-ōram* ; *prōlēs* < **prŏ̄-olēs* ; *cōpertus* (Hor. *Sat.* II, 1, 68), < **co-opertus* ; *cōpia* < **co-opia* ; *cōnestāre* < **cŏ-hŏnestāre* (Attius, *Trag,* 445, les manuscrits : *constat, conectat*) ; *cōritur* (*Aetna* 408) ; *cōrs,* souvent écrit *chors* < *cohors* (*CIL.* VIII, 21038 ; IV 2165, etc,) ; *quōrsum* < *quōvorsum* ; *prōsa* < **prŏ-vorsa* ; *sōlus* < **sovo-los* dérivé de *suus,* cf. gr. καθ' ἑαυτόν.

_uu_ > _ū_ : _passum_ Plaute, _Mén._ 177, _Truc._ 334 (seuls exemples de ce génitif pluriel chez Plaute), Lucilius 506 ; _currum_ Virgile _En._ VI, 653 ; _exercitum Mon. Ancyr._ V, 40. Comme le changement _-om_ > _-um,_ même après _v, u,_ est plus ancien que les comédies de Plaute, la formule _-uum_ > _-um_ chez Plaute n'offre aucune difficulté. L'explication analogique de _passum_ ; _passibus_ d'après _rēgum_ : _rēgibus_ (Sommer, _Handb._[2] p. 393), ne repose sur rien.

Lorsque les deux voyelles contiguës sont de timbre différent, le traitement dépend des voyelles et des époques.

_ię̄_ se maintient en syllabe intérieure : _aliēnus_ < *_alieinos_, mais devient _iī_ en syllabe finale : _grātiīs_ < _grātię̄s_ < _grātieis._

_ĕ̄ī_ : _flēstī_ < *_flēistī_ < _flēvistī_ ; _dēbeō_ < _dē-hibeō_ cf. _prohibeō._ Après la chute de _j_ initial de syllabe devant _i, e_ + _i_ se contracte en une diphtongue _ei,_ mais ne devient plus _ī_ : _eijī_ datif de _is_ est devenu _ei_ en une seule syllabe.

deīnde : synizèse ordinaire, à côté de _dĕinde. rĕī_ et _rei_ en une seule syllabe.

_ĕ̄ă̄_ n'a pas été contracté : _aurea, flĕam, impleat_ ; _antehāc_ est parfois contracté par synizèse, p. ex. chez Horace _Carm._ I, 37, 5.

_ĕ̄ŏ̄_ > _ō_ : _nōn_ < _nōenum_ < *_ne-oinom_ (*_oinom_ neutre d'_ūnus_) ; _nūllus_ < *_nŏinlos_ < *_nōinlos_ < *_nōinolos_ < *_ne-oino-los._ Ces composés étant très anciens, la contraction _eo_ > _ō_ qu'on y observe, ne prouve rien pour les mots où le contact entre les voyelles _e_ et _o_ est plus récent. _Aureus_ < *_-eos_ < *_-ejos, caveola, moneō_ < *_moneyō_ et analogues prouvent qu'après la chute de _-j-, eo_ n'était plus contracté. Or la chute de _v_ entre voyelles est plus récente que celle de _j_ : _lātrīna_ < *_lavetrīna_ montre qu'elle est postérieure à la formule *_lov-_ > _lav-._ De plus _seorsum, deorsum_ contiennent _vorsum,_ et après la chute de _v_ n'ont pas contracté _eo,_ malgré le modèle fourni par _quorsum_ et analogues.

Il est donc impossible d'expliquer _nōlō_ par *_neolō_ < *_ne-volō,_ ainsi que le propose Solmsen (_Studien_ p. 10 et s.) : *_ne-volō_ serait un composé indo-européen et correspondrait à anglos. _nelle, nelt, nele, nellađ_ < *_ni-welle_ < *_ni-walljai_ < i.-e. *_ne-wol-._ M. Meillet, _MSL._ XIX p. 181 et s., a montré que cette alternance _e/o_ dans les présents du type athématique, tels que _volō, edō, vomō,_ a réellement existé, et que le timbre _o_ était probablement employé en particulier lorsque le verbe était précédé d'un autre mot faisant corps avec lui : négation, préverbe, augment. *_Ne-volō_ serait donc possible. Mais *_neolō_ > _nōlō_ est impossible : cf. _alveolus,_ etc.

Dans _vehō h_ empêchait le contact des voyelles.

_ē-u_ > _eu_ > _ou_ > _ū_ : _plūs_ < _plous_ < *_pleus_ < *_plē-us_ avec la racine *_plē-_ de _plēnus_ et le suffixe _-us_ de _minus._ Cette formation étant très ancienne, et le contact entre les deux voyelles n'ayant jamais été empêché, cette contraction ne prouve rien pour les cas où le contact est plus récent : _deus_ < *_dẹ̄us_ < *_dẹ̄vus_ < *_deiwos, aureus._

Neuter, prononcé ordinairement _ne-uter,_ a subi parfois la synizèse : _neūtra_ (_Ciris_, 68).

_ae-ŭ_ : ne se contracte pas : _Gnaeus_ < _Gnaiwos._

_a-ē_ > _ē_ : _stēs_ < *_stā-ēs,_ cf. _legēs_ < _leg-ēs._ On explique d'habitude les formes telles que _stēs_ par *_stāyēs,_ où *_-y-_ appartiendrait soit au suffice _-yē-_ d'optatif (cf. _siēm_) soit au suffixe *_-ye/yo-_ de présent, qui devient *_-yē-_ au subjonctif. Mais le suffixe d'optatif *_-yē-_ paraît ailleurs en latin seulement sous la forme _-ī-_ : _velim, edim,_ ou avec l'alternance _yē/ī_ : _siem, sīmus._ La généralisation de la forme _-yē-,_ qu'on suppose dans _stem, stēs,_ etc., serait donc contraire aux faits constatés. Pour qu'on pût expliquer _stēs_ par *_stā-yē-s_ avec *_-yē-,_ forme de _-ye-_ au subjonctif, il faudrait qu'il fût établi ou vraisemblable que _stō, stās,_ etc., contiennent le suffixe *_-ye-._ Or on ne peut pas démontrer que lat. _stō,_ et ses correspondants ombr. _stahu,_ v. irl. _-tāu_ auraient perdu un _-y-._ _Flĕnt_ ne peut s'expliquer par *_flē-yo-nt,_ mais par *_flē-nt_ (conjugaison athématique) ; il faut donc aussi expliquer _stant_ par *_stā-nt._ _Ferō, fers,_ etc., montre que la conjugaison athématique en latin admet bien, au moins à certaines personnes, le timbre _ŏ_ de la conjugaison thématique, mais non le timbre _ĕ._ Aucun fait connu en latin ne nous autorise donc à poser _stās_ < *_stā-ye-s,_ *_flē-ye-s_ ; seules sont autorisées par l'analogie les formes _stā-s, flē-s_ comme _fer-s,_ etc.

Par suite nous posons _stēs_ < *_stā-ēs_ ; _stā-yē-s_ d'ailleurs ne pourrait donner *_stēs,_ car _aēnus_ ne devient pas *_ēnus_ ; or _aēnus_ continue *_aesnos_ < *_ayes-nos_ : omb. _ahesnes_ « _aenis_ », skr. _áyaḥ_ « aes ». Le groupe _aē_ ne se contractait donc plus après la chute de _-j-_ entre voyelles. Le substantif _aes_ ne s'oppose pas à cette affirmation, car il continue non *_ayĕs_ (qui eût donné *_a-ĕs_ > *_ās,_ comme _lātrīna_ < *_lavetrīna, laudārunt_ < _-āvĕrunt_), mais *_ais,_ qui a le degré zéro du suffixe _-es,_ comme _far_ < *_fars_ (à côté de *_fares-_ dans _farīna_ < *_faresīnā_), _jūs, rūs_ ; *_ais_ est encore attesté par _aire CIL._ I[2], 383, _airid_ I[2], 38.

Dans les verbes de la 1re conjugaison qui avaient primitivement _ye/yo_ à toutes les personnes et modes du présent, par exemple _plantō_ < *_plantā-yō,_ le subjonctif en _-ē-_ ne s'explique donc pas par _-ā-yē-,_ qui eût donné *_-ăē-,_ soit *_plantayēs_ > *_plantăēs._ Mais

**plantayō*, étant devenu **plantaō*, s'est conformé au paradigme de **staō*; d'après **plantaō* : **staō, plantās* (< *plantā-(y)ēs*) : *stās*, etc., on a formé *plantēs* sur le modèle de *stēs*.

ă-ĕ > *ā* : *plantās* < **āes* < **-ā-ye-s*, *laudārunt* < **āerunt* < *-āvē-runt*; *lābrum* < **lavebrom* ; *mālim* < *māvelim* ; *māvellem* est devenu *māllem* assez tard (Plaute n'a que *māvellem*), parce que le latin évite les syllabes contenant voyelle longue + sonante implosive.

a-ī reste non contracté, sauf par synizèse peut-être dans *aīs*, où le contact résulte de la chute tardive de *-ij-* devant *ī* : *aīs* < *ăīs* < **aij-īs*.

ā-ō > *ō* : *plantō* < *-āyō*; *stō*, qui remplace le primitif **stā-mi*, continue soit **stā-yō* soit **stā-ō* avec *ō* emprunté peut-être des thèmes tels que **plantaō*, lorsque **plantāyes*, **plantāyet*, devenus *plantās, plantāt*, furent semblables à *stās, stāt*, etc. Dans *trahō, trahis*, etc., *h* séparait encore les deux voyelles (cf. *vehō*).

ā-ŏ > *ā* : *Mārtis* < *Māvortis*, génitif de *Mārs*, *mārtius* < **Mā-vortios*, *Mārcus* < **Māvort-cos*. En syllabe finale, le *v* se maintient; *Māvors* persiste donc. D'où deux paradigmes *Mārs, Mārtis*; *Mavors, Mavortis*; mais toujours *Mārcus, mārtius*, où le *v* primitif n'était jamais en syllabe finale. De même *mālō* < *māvolō*, mais *māvult* ne devient pas **mālt*; *māvoltis* n'est pas devenu **māltis* parce qu'il y a une tendance en latin à éviter une syllabe contenant une voyelle longue + sonante implosive, surtout si cette sonante n'est pas une géminée. *Quārtus* (*ā*, *Monum. Ancyr.* III, 22 ; *CIL.* V, 6091, etc.) continue peut-être **quaortos* < **quavortos* < **quadvortos* (cf. *quadru-*, *quadrāns*, etc.).

ō-ĕ > *ō* : *cōmō* < *co-emō*, *prōmō* < *prō-ĕmo* (cas plus récent *coerce* : *oe* en une syllabe, Pacuvius *Trag.* 47) ; *mōtus* < **move-tos* < **meve-tos* ; *fōtus* < **fovetos* < **fevetos* ; *nōlō* < **novelō* ou **novolō*, selon que le *v* est tombé avant ou après le changement de *-ĕl-* en *-ŏl-*; comme ce composé est extrêmement ancien, probablement de date indo-européenne, le premier élément *ne* avait dû perdre son indépendance et devenir *no* comme **ne-* dans **nevenos* > **novenos* > *nōnus*. Lorsque *nōlō, nōlumus*, etc., eurent remplacé **novelō*, **novelomos*, etc., la forme **no* de la négation dans **novīs*, **novult*, qui ne perdaient pas le *v* parce qu'initiale de la syllabe finale, se trouva isolée et fut remplacée par *ne* d'après *nesciō, nefās*, etc. Enfin **novoltis* n'est pas devenu *nōltis* pour la même raison qui a commandé d'éviter **māltis* (voir ci-

dessus); *nōltis* est connu seulement par le vers suivant, attribué parfois à Cécilius (cf. Diomède I, 386, 19 K) :

Actutum, voltis, empta est, noltis, non empta est,

où *nōltis* peut être une forme forgée sur *voltis*, mais aussi peut être ancien.

Notre explication s'applique aussi à *nōlim* < **novelim*, *nōlle* < **novelle*, etc.

o-ē reste dans *coēgī, coēpī* (Plaute, *Cas.* 701 etc.), où le sentiment de la composition a pu empêcher la contraction. *Cœpī* est formé sur le présent *coepere* < **co-apere* (cf. *apiscor, aptus*), composé tardif comparable à *coerce* (voir ci-dessus). Il y a contraction dans *sōbrius* < *so* + *ēbrius*.

o-ă < *ō* : *cōgō, cōgitō* < **co-agitō* ; *cōlescō* < *co-alescō* ; *porcet* < **po-arcet*. *Quoad* est devenu monosyllabe par synizèse chez Horace *Sat.* II, 3, 91, Ovide *Trist.* I, 9, 5; cf. *quaad CIL.* XI, 947 ; *quat Carm. epigr.* 470.

o-ā reste non contracté dans *coāctus*. Recomposition ?

ō-i > *ō* : *nōstī* < **nōistī* < *nōvistī*, cf. *amāstī, flēstī*.

ŏ-i devient *oe* et ne forme qu'une syllabe dans *coetus* < *co-itus* (Plaute, *Amph.* 657, etc. ; *coitus* rétabli chez Lucrèce I, 185) ; *proinde* devient souvent disyllabe par synizèse, comme *deīnde*.

La diphtongue *oi* est devenue *ui* devant *ĭ* voyelle, par exemple *huic*, Pl. *Ep.* 655, *Mil.* 1059 en une seule syllabe ; qui continue *huijīc*. De même *cui* en une syllabe ; il continue *cuijī*, où *ij* tombe devant *ī*, comme dans *ei* < *eijī*, *ais* < *aijīs*. Plaute a encore des exemples de *huijīc* et *cuiji* (*hoijīc*, *quoijī*[1]), mais après lui on scande *cui* et *huic* comme des monosyllabes ; *cŭicunque* chez Sénèque *Tr.* 852 ; *cŭī* chez Martial I 104, 22. Voir *ei* ci-dessus p. 352.

Le fait que chez Plaute *eijei, quoijei, hoijeic* peuvent déjà être scandés *ei, cui, huic* semble prouver qu'à l'époque de Plaute *-ei* avait déjà dépassé le stade *-ẹ* et était devenu *-ī* ; *grātīs* non contracté ne prouve pas le contraire.

Comme les poètes pratiquent l'élision devant *huic*, p. ex. Virgile, *En.* V, 849 (voir Sturtevant, *Transact. Am. Ph. Ass.* XLIII, 57 et s.), c'est donc l'*u* qui était voyelle dans cette diphtongue.

En résumé :

1° *i* disparaît après une voyelle longue : *flēstī, nōstī, amāstī*.

2° *i* peut former diphtongue avec une brève : *eī, aīs, coiciō, huīc*.

1. Voir Maurenbrecher *Parerga*.

3° e se contracte avec o et u lorsque le contact est primitif : nōn < *neoinom, plous < *pleus ; mais reste en hiatus devant a, o, u, lorsque le contact n'est pas primitif : aurea, dea, alveolus, alveus.

4° ae reste en hiatus devant o, u : Gnaeus.

5° ăĕ, ăŏ > ā : lātrīna, Mārs.

6° ăō > ō : laudō.

7° oĕ, oă > ō : cōmō, cōgō.

8° aē, oā restent en hiatus : coāctus, aēnus (stēs : āē primitif).

A ne considérer que les voyelles ă, ĕ, ŏ, c'est la première qui donne son timbre à la seconde, lorsqu'il y a contraction non primitive ; e répugne à la contraction devant a, o, u comme en attique ε devant α, ο après la chute d'un digamma.

V. — Influence d'un groupe : consonne + voyelle, sur le timbre d'une voyelle précédente.

1. ĕ-ĭ non en hiatus > ĭ-ĭ lorsque la consonne intervocalique se prête à la palatalisation : l, n, m, g, h : similis à côté de semol ; nimis < *nĕmis ; sine < *s°ni : v. irl. sain ; cinis < *k°nis : gr. κόνις ; siliqua < *skeliquā : v. sl. skolĭka « ostreum » ; vigil[1] : vegeō ; nihil < *ne-hīlum ; simplicis < *semplicis ; simbella < *simlī-bella < *sĕmlībella < *sēm(i)-lībella.

r et v s'opposent à la palatalisation : brevis, levis, heri. L'i en hiatus ne change pas l'ĕ précédent : venia, veniō, melior.

2. ĕ-ŏ > ŏ-ŏ quand la consonne intervocalique est une nasale : bonus < dvenos, mais benĕ < *dvenē ; homō < hemō (nēmō < *ne-hemō) : ombrien homonus « hominibus », osque HUMUNS « hominēs » présentent le même changement ; glomus < *glemos, génitif *glemeris, d'où les doublets glomus, glomeris, et *glemus, *glemeris, ce dernier attesté par roum. ghem, vénitien ǵemo, mant. ǵemb.

Mais ge- reste devant -no- comme devant l vélarisée : genus comme gelu. Modus continue très vraisemblement *mod-os, non *mĕdos, cf. moderārī, modestus ; medulla, pedum attestent que ĕd ne change pas devant o.

3. ĕcŭ > ŏcŭ : jecur > jocur attesté depuis le siècle d'Auguste ; socors, socordia : secordēs « stulti » (C. Gl. L. IV, 169, 10) avec sŏ- comme soluō < *so-luō, sōbrius < *so + ēbrius.

4. Assimilations incertaines ou dont la cause est incertaine :

1. Subtīlis pourrait continuer *subtislis < *subteslis < *subtexlis ; mais le rapprochement avec tēla, texere, subtexere ne convient pas au sens. Exīlis peut être dérivé d'*ex + īlia, cf. exsanguis, ou peut-être d'*exèslis < *exĕgslis : eges-tās (Cuny MSL, XVIII, 425 et s.).

rutundus pour rotundus (CIL. VI, 10 353) ; butūmen pour bitūmen (App. Probi) ; tonotru pour tonitru (onomatopée ? App. Probi). Cucuma < *cocuma ; coquō : incertain. Il est très probable que tugurium est un mot emprunté et que tegurium en est l'altération faite par étymologie populaire pour le rapprocher de tegō. Rien ne garantit que oppodum (CIL. I², 585, 81, en 111 avant J.-Ch.) corresponde à une prononciation réelle et ne soit pas un lapsus. Fēlīx montre que fīlius, malgré l'ombrien FELIUF « lactentes » et lat. fēlāre, doit être expliqué par *fīlios : lett. dīle « veau non sevré » et non par *fēlios, car il est invraisemblable de considérer fēlix comme un terme rural et dialectal (Sommer, Handb.², p. 61), et vĕnia montre que i en hiatus n'avait pas d'action assimilante. Vīlis < *wes-lis a une certaine vraisemblance. Suspīciō « soupçon » à côté de suspĭciō < *spek- et convīcium qui contient sans doute la racine *wĕqʷ-, ont un ī, qui au point de vue phonétique latin paraît inexplicable ; de même l'-ī- de dēlīniō doublet de dēlēnio à côté de lēnis. Selon Vélius Longus (73, 2 K), qui suit la doctrine de Varron, dēlīrus est la forme exacte et vient de dē + līra « dérailler », dēlērus est une forme altérée en vue de rapprocher ce mot de gr. ληρεῖν.

5. Dissimilations.

augu > agu : Agusto (CIL. IV, 2124, époque de Néron) < Augustō ; Arunci dans les manuscrits de Virgile, cf. Aru nceio = Auruncei (CIL. VI, 13416) à côté d'Auruncei ; ascultō pour auscultō : « ausculta non asculta », dit Caper VII, 108, 6 K. En roman on a en effet agustum > fr. août, ital. agosto, etc. ; *agurium pour augurium : fr. [bon-]heur, ital. (sci-)agurato, etc. Quant aux formes telles que Cladius pour Claudius VI, 667, Fasti pour Fausti II, 6257, 77 (cf. Loewe, Prodromus, p. 421), il s'agit peut-être de changements dialectaux ou de lapsus.

oro > ero : seroribus, serori pour soror- (CIL. II, 515 ; 5342 ; XI, 5796 ; III, 3174). Voir Parodi, Studj. ital. di fil. class. I, 400.

Tous les exemples précédents d'assimilation et de dissimilation sont conformes à la loi de la valeur des phonèmes non contigus : lorsque deux phonèmes ont une position de même valeur, c'est le second qui domine le premier (voir p. 231). Il n'y a d'influence en sens inverse qu'au cas où le timbre de la seconde voyelle, qui devrait être altéré en vertu d'une loi phonétique, est maintenu par le timbre identique de la première voyelle : alacer, sulpuris et analogues. Dans tonotru et vīgintī, la voyelle du milieu a subi sans doute l'influence des deux autres ; dans vīgintī aussi celle de g très palatalisé après ī.

SIXIÈME SECTION

LA PRONONCIATION DES MOTS EMPRUNTÉS A DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Les relations internationales, politiques, commerciales, religieuses, scientifiques et autres sont pour chaque peuple une occasion de faire des emprunts aux langues étrangères. Ces emprunts se rapportent naturellement aux domaines auxquels s'étendent ces relations, donc surtout à des vocables techniques, politiques, religieux, scientifiques, artistiques, militaires, etc., non aux vocables relatifs aux choses de la vie ordinaire. Le domaine de la vie ordinaire n'est guère entamé que chez les sujets bilingues ou qui sont en rapports familiers avec des individus parlant un dialecte peu différent : à l'intérieur du Latium les divers dialectes ruraux ont pu agir sur le parler de la capitale en des points que les langues étrangères ne pouvaient atteindre.

Les emprunts sont tous des faits de vocabulaire. Ils concernent cependant la phonétique à un double point de vue. D'abord il faut les reconnaître afin que ces intrus ne nous induisent pas en erreur relativement aux lois phonétiques des mots latins indigènes. Par exemple pour démontrer qu'une voyelle brève tombe en certaines conditions que nous n'avons pas admises, on cite souvent des emprunts tels que *Pollūx* et *Cupressus* que l'on explique à tort comme la continuation directe de gr. Πολυδεύκης et κυπάρισσος. De plus il est utile de noter les transformations subies par les formes étrangères, car elles renseignent parfois sur certaines tendances de la langue ou sur leur date.

Il faut d'ailleurs être sur ses gardes. Souvent la forme empruntée peut être différente de celle que nous connaissons comme la forme normale dans la langue étrangère. De plus, en les adoptant, les sujets parlants font subir aux mots empruntés bien des altérations, en apparence arbitraires, dues à des étymologies populaires, à de vagues rapprochements avec des mots usuels, etc.

I. — Mots empruntés aux dialectes italiques[1].

Par dialectes italiques on entend : 1° les parlers latins ou du Latium, auxquels appartient celui de Rome; 2° la langue ombrienne parlée au Nord-Est du Latium, et la langue osque parlée au Sud, dans le Samnium, la Campanie, une partie de la Lucanie et du Bruttium ; entre ces deux langues se trouvaient quelques dialectes apparentés et à l'une et à l'autre : le sabin, le volsque, etc. Le groupe osco-ombrien dérive comme les dialectes latins d'une langue italique commune. La parenté phonétique de tous ces parlers est évidente à première vue ; cependant la différenciation était devenue si grande qu'on ne pouvait plus se comprendre d'un groupe à l'autre. L'osque et l'ombrien étaient encore parlés au temps d'Auguste ; l'osque même encore à Pompéi lors de la catastrophe de 79 après J.-Ch.

Par suite de la parenté de ces langues, les emprunts qui leur ont été faits sont les moins faciles à discerner. Plusieurs sont signalés par les Anciens ; pour reconnaître la plupart, nous n'avons que des raisons tirées : 1° de la contradiction entre la forme de certains mots et les lois établies par des mots certainement latins, et 2° l'accord de cette forme avec les lois phonétiques des dialectes italiques non romains que l'on a reconnues au moyen des inscriptions que le hasard nous a conservées ou au moyen de rares indications lexicographiques parsemées chez certains auteurs.

1° ĭ au lieu de ĕ romain : *vitulus* qui a dû signifier d'abord « âgé d'un an » : gr. de Cos (Ϝ)έτελον, skr. *vatsáḥ* « veau », ombrien *vitlu* « vitulum » ; *milium* : gr. μελίνη ; *tilia* : moyen irl. *teile* ; *villus, gillō, millus, pinna* à côté de *vellus, gellō* (?), *mellum* (?), *penna*. Mais *fiber* à côté de *feber* peut avoir un ĭ ancien ; en slave on a des représentants de *bĭbrŭ* à côté de *bobrŭ* (v. Meillet, *Bulletin Soc. Ling.* 1915, p. 185).

irc pour *erc* : *stircus* I^2, 401 à Lucéria ; *Mirqurios, Mircurios* I^2, 564, 553 à Préneste. Cf. osque *amiricatud* « immercato ».

ĕ devant *l* implosive : *helvos*.

ō au lieu de *ū* < **-eu-* : *rōbīgō, rōbus* : lat. *ruber* ; *nōtrix* (?) Quintilien I, 4, 16 ; *fōnus* ? Cf. *Losna* *CIL*, I^2 549 = *Lūna* (Préneste).

b- au lieu de *v-* < $*g^w$- : *bōs, būfō* < ital. $*g^w$*ōfō* : v. sl. *žaba* « grenouille ». Cf. ombrien BENUREST « venerint », osque *bivus* « *vīvī* ».

---

1. Voir sur ce sujet Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.*

p au lieu de *qu* < **k*[w] : *popīna*, dont le correspondant latin est *coquīna*. Cf. osque *pui* = *qui* ; ombrien *poi* = *quī*.

c au lieu de *qu* (?) : *canis* : gr. κύων ; *cāseus* ; *tesca* (ou *tesqua*) serait sabin, selon le commentateur d'Horace.

f- au lieu de *h-*. Certains dialectes latins et sabins continuaient **gh-* par *f-*, au lieu de *h-* romaine : « *ircus*, dit Varron, *lingua lat.* V, 97, quod Sabini *fircus* ; quod illic *fedus*, in Latio rure *edus* » ; et ailleurs : « *harena*... a Sabinis *fasena*. » A Préneste *Foratia* (I², 166) pour *Horatia*. En falisque *foied* = *hodiē*. Il est donc très vraisemblable que *fariolus* (Tér. Scaurus, 11 K), *fasena* (Varron chez Vélius Longus, VII, 69, 8), *fēdus* (Vélius Longus, VII, 69 K), *fircus* (*ibid.*), *folus* (Festus 59 Thd. P.), *fordeum* (Vélius Longus VII, 81 K), *fuma* (*C. Gl. L.* V, 296, 50) sont des doublets dialectaux de *hariolus*, *haedus*, *hircus*, *holus*, *hordeum*, *humus*. Quoique pour les mots suivants aucun doublet commençant par *h-* ne soit attesté, il est probable que les mots suivants, où *f-* correspond à i.-e. **gh-*, au lieu de *h-*, sont empruntés aux mêmes dialectes : *fel* : gr. χόλος, v. h. all. *galle* ; *fovea* < **ghew-eyā* : gr. χειά ; *faux* < **ghəw-* : gr. χάος « trou béant », χαῦνος « béant », v. h. all. *goumo* « gosier » ? Mais *faucēs* est probablement pour *fōces* : cf. *fōcāle*, *suf-fōcāre*. Dans *faux* et *fovea* le *w* suivant a pu déterminer le changement de **gh-* en *f-*, comme *u* en contact avec **gh-* : *fundō* : gr. χέω.

h- au lieu de *f-*. En falisque et en d'autres dialectes i.-e. **bh-*, **dh-* donnaient *h-* et non *f-* comme en latin de Rome : fal. *hileo* = *filio* ; *Hadenus* = *Fadenia* ; *haba* = *faba* (Tér. Scaurus VII, 13, 9 K) ; *hebris* = *febris*, *Hormiae* = *Formiae* (Servius *ad. Aen.* VII, 695). C'est donc de là que viennent *horctus* = *forctus fortis* (Festus, 59) ; *horda* (*ibid.*) < *forda* « [femelle] qui porte » ; *hordicīdia* = *fordicīdia*.

-s- au lieu de *-r-*. En ombrien *-s-* devient *-r-* sauf dans *-āsio-* ; *-s-* se maintient entre voyelles en osque et en sabin. Mots empruntés : *adasia*, *agasō*, *equisō*, *amāsius*, *aser*, *asaratum*, *asilus*, *asinus*, *caesar*, *caesariēs*, *caseus*, *fūsus* (?) « fuseau », *indusium*, *immusulus*. Mais *nāsus* continue *nāssus* (Plaute, *Merc.* 310).

-f- au lieu de *-b-*, *-d-*. Même lorsque **bh*, **dh* n'étaient pas au commencement d'un mot, ils sont devenus *-f-* en osque : MEFIÚ = *media*, SÍFEÍ = *sibī* ; en ombrien : RUFRU = *rubrōs*, ALFU = *alba* ; en volsque : *Oufēns* = *Ufēns*, et dans un dialecte latin à Préneste : *nefrones* (Paul. Fest. 161 Th. d. P.). C'est à ces dialectes que sont empruntés : *bafer*, *bufalus*, *būfō*, *bufulcus*, *bufus*, *crefrō*, *effafilātus*, *gufō* « chouette » (*C. Gl. L.* V, 272, 40), *infula*, *maforte*, *mufrius*, *mufrō*, *Mulcifer*, *nefrendēs*, *rūfus*, *scrofa*, *sifilō*, *sulfur*, *tifata*, *tōfus*, *tūfer*, *vafer*.

l au lieu de *d*. Ce changement semble propre au sabin : *alipēs*, *capitōlium* (?), *casila*, *impelimentā*, *lacrima* : v. lat. *dacruma*, *lepesta* (sabin selon Varron, *l. lat*, V. 123), *lēvir* : gr. δαήρ < **daiwēr*), *lingua* : v. lat. *dingua*, *mēlicae* < *mēdicae* : la Perse était considérée comme le pays d'origine des poules, *olfaciō oleō* : *odōr*, *peculium* < **pecud-ium* (?), *reluvium* (?) même sens que *reduvia*, *ūlīgō* : *ūdus*, *solium* (?) : *sedeō*.

r au lieu de *d* : *peres* = *pedēs* (Consentius V, 392, 15 K), *merīdiē*, *experet* = *expediet* *CIL.* XV, 7199, *eritor* = *ēditor* X, 6565 ; *ar-* préverbe pour *ad-*, hors d'usage depuis le milieu du 2ᵉ siècle av. J.-Ch. *merilas* = *medullas* (Audollent, *Defix. tab.* 135), si la leçon est exacte : selon Wünsch (*Berl. phil. Woch.*, 1905, col. 1078), le facsimile publié dans *Notizie degli scavi* 1901, porte aux deux endroits *medulas*, mais M. Audollent maintient sa lecture (*Revue des Études anciennes*, XI, 1909). Le changement de *d* > *r* se retrouve encore en sicilien et napolitain.

-nn- pour *-nd-* : *dispennite*, *distennite* (Plaute, *Mil.* 1407) ; *grunniō* : *grundiō* ; *verecunnus* *CIL.* IV, 1768 ; *secunnus* XIII, 5191 (à Olten). De même en osco-ombrien : osque ÚPSANNAM = *operandam*, ombrien *ampenes* = *impendes* ; et aujourd'hui encore en Italie méridionale et en Ombrie : Rieti *quanno* < *quando* ; Osimo *monno* < *mundus*.

-mm- pour *-mb-* : *commuratur* VI, 19267 ; *comurat* VI, 27593 = *comburat*[1]. De même en ombrien *umen* < **umben* < **ong*[w]*en* = lat. *unguen* ; et en sicilien et napolitain moderne : sic. *gamma* < *gamba* ; esp. *lomo* < *lumbus*.

II. — Mots empruntés à l'étrusque.

Longtemps la civilisation étrusque a été dominante à Rome. Tite-Live, IX, 36, 3, mentionne la tradition qu'à la fin du ivᵉ siècle les écoles étrusques avaient chez les Romains la même vogue que plus tard les écoles grecques. Comme la langue étrusque, dont nous possédons un assez grand nombre d'inscriptions, reste incomprise, nous ne pouvons reconnaître qu'un nombre restreint d'emprunts à peu près sûrs. On reconnaît les mots grecs qui ont passé par l'étrusque, surtout à ce fait qu'une sourde remplace une sonore, usage conservé dans l'écriture en falisque : *cupa* = *cubat*, *tiperilia* = *Tiberilia*, *Vipia* = *Vibia*, et dans les abréviations latines : *C. Cn.* = *Gaius*, *Gnaeus*. En latin *Pollūx* est

1. On peut ranger sous cette catégorie les formes que cite p. ex. Jeanneret, *Langue des tabl. d'ex. latines*, p. 55 *umlicus* (135 a. 4 ; b. 6 Mentana, 2ᵉ-3ᵉ s.), *memra* (190,5, Minturnes, 1ᵉʳ s. ap. J.-Ch.). A moins que ce ne soient des graphies fantaisistes.

emprunté d'étr. *pultuke* < Πολυδεύκης ; il faut supposer un intermédiaire étrusque pour *Alixentr[os* < Ἀλέξανδρος, *Casenter* < Κασσάνδρα, I², 566 (Préneste) ; *Creisita* = χρυσηΐδα, I², 567 (Préneste). Donc *sporta* est très probablement la forme étrusque de gr. σπυρίδα. De même *Catamitus* = Γανυμήδης. *Cotōnea*, s'il vient de κυδώνια (*māla*), s'explique sans doute par une influence étrusque. *Gruma* continue gr. γνῶμα et présente des changements analogues à ceux de étr. *Memrun* emprunté de gr. Μέμνων.

Un très grand nombre de noms gentilices latins paraissent d'origine étrusque. M. W. Schulze, dans *Latein. Eigennamen*, a montré que très vraisemblablement la coutume commune à toutes les tribus de langue italique de désigner une personne au moyen de trois noms : propre, gentilice et surnom : Marcus Tullius Cicero, est d'origine étrusque.

M. Schulze, *ibid.*, a montré aussi que c'est probablement à l'étrusque que remonte la mode d'aspirer en certains mots latins l'occlusive sourde initiale de syllabe : *pulcher* au lieu de *pulcer* pour la première fois sur une monnaie de l'an 164 av. J.-Ch. (*CIL.* I², 380). « Quin ego ipse, dit Cicéron, *Orator*, 160, cum scirem ita majores locutos esse ut nusquam nisi in vocali aspiratione uterentur, loquebar sic, ut *pulcros, Cetegos, triumpos, Kartaginem* dicerem ; aliquando, idque sero, convicio aurium cum extorta mihi veritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reservavi. *Orcivios* tamen et *Matones, Otones, Caepiones, sepulcra, coronas, lacrimas* dicimus, quia per aurium judicium licet. » Catulle s'est moqué de cette mode dans l'épigramme 84 :

Chommoda dicebat, si quando *commoda* vellet
dicere, et *insidias* Arrius *hinsidias*.

Quintilien, I, 5, 20, blâme aussi cette mode : « diu deinde servatum ne consonantibus [veteres] adspirarent, ut in *Graccis* et in *triumpis*. Erupit brevi tempore nimius usus, ut *choronae, chenturiones, praechones* adhuc quibusdam in inscriptionibus maneant. » Comme il s'agissait d'une mode et non d'une loi de la prononciation, les grammairiens latins se contredisent souvent dans leurs préceptes relatifs aux mots aspirés ou non. M. Sommer, *Handb.*², p. 200, a supposé que l'aspiration était due au voisinage d'une liquide, surtout de *r* (cf. en grec la graphie χρόνος[1]). Mais il y a des exemples certains où l'aspiration a été introduite ailleurs que dans le voisinage immédiat d'une liquide : *chenturio, chorona, triumphus*, etc. Les inscriptions montrent que l'emploi de l'aspiration n'avait guère d'autre règle que le caprice. C'était un signe considéré comme

1. D'où les transcriptions latines *Crhysippos, Trhepto, Clhoe* (voir Kretschmer, *Griech. Vaseninschriften*, p. 160 et s.).

élégant, mais qui ne correspondait plus à la prononciation. Et en effet les langues romanes n'ont conservé aucune trace de cette mode.

Pour expliquer cette mode on a songé à une influence du grec. Il est vrai que les Romains instruits, depuis le Ier siècle av. J.-Ch. au moins, prononçaient exactement à la grecque les aspirées grecques dans les mots d'emprunt et que les grammairiens latins essayent parfois de justifier des formes telles que *pulcher* par des étymologies grecques : πολύχρους. Mais le grec distinguait nettement les sourdes non aspirées des aspirées. Ce n'est donc pas à lui que peut remonter la tendance à aspirer les sourdes[1] en certains mots. Au contraire en étrusque il y a des exemples d'aspiration de sourdes : πρόσωπον = étr. *φersu*, Ἄτροπος = étr. *aθrpa*. Cette aspiration a pu être admise d'abord seulement en certains noms propres : *Othō, Mathō, Cethēgus, Gracchus*, etc., dont plusieurs étaient sans doute d'origine étrusque, comme *Velthuriae CIL.* I² 2067 (Pérouse), *Volchaei* I², 2012 (Chiusi) : étr. *Velθuri, velχa* ; de là cette mode a pu s'étendre à quelques noms communs qui présentaient des groupes phonétiques analogues.

Il semble donc que l'aspiration temporaire des occlusives latines soit un bel exemple du fait bien connu en phonétique générale, qu'un système phonétique est normalement impénétrable à des éléments étrangers et qu'un élément étranger ne peut s'y glisser, temporairement ou définitivement, qu'au moyen de mots empruntés.

III. — Mots empruntés au grec.

L'influence de la langue et de la civilisation grecques s'est fait sentir à Rome dès l'origine ; à partir du IVe et du IIIe siècles elle est devenue prépondérante et s'est répandue dans tous les domaines, en introduisant en latin une quantité de mots très considérable. Nous rangeons les plus intéressants de ces emprunts selon les correspondances phonétiques.

1° Les sourdes grecques explosives n'avaient sans doute pas une articulation aussi énergique que celle des sourdes explosives latines, car elles sont parfois remplacées par des sonores latines : *gubernō* : κυβερνᾶν ; *gamba* : καμπή ; *Burrhus* : Πυρρός ; *buxus* : πύξος ; *gōbius* : κωβιός ; *gummi* : κόμμι ; *grabātus* : κράβατος ; *carbasus* : κάρπασος ; κν devient toujours *gn* : *Gnidus* : Κνίδος, *Gnōsius* : Κνώσιος ; *cygnus* : κύκνος ; *Progne* : Πρόκνη.

2° Aspirées grecques, correspondant à *h, g, f, b, d*. Dans les

1. Il se peut cependant que l'existence d'une prononciation double dans des mots empruntés tels que *Pilippus* = *Philippus*, *braccium* et *bracchium*, etc., ait donné l'impression que l'aspiration d'une sourde latine était une élégance.

emprunts les plus anciens, les aspirées, étant inconnues en latin, ont été remplacées par des sourdes : *Telis* : Θέτις *CIL.* I², 556, à Préneste, aussi chez Ennius ; *minta* : μίνθα ; *tūs* : θύος (ou emprunt indépendant ?) ; Plaute fait un jeu de mot en rapprochant *Thalēs* de *talentum* (*Capt.* 274) ; *dracuma* : δραχμή (*-u-* inséré pour éviter le groupe insolite *-cm-*) ; *paenula* : φαινόλης ; *purpura* : πορφύρα ; *Pilippus CIL.* I², 552 : Φίλιππος ; *Nicepori* ; *Pilumina* : Φιλουμένη ; *percolapāre* (Pétrone) : κόλαφος ; *caerefolium* : χαιρέφυλλον. Dans quelques emprunts anciens l'aspirée grecque, qui était une douce sourde, a été remplacée par une douce sonore : *Bruges* : Φρύγες (Ennius) ; *balaena* < φάλλαινα (cf. Quintilien I, 4, 15).

laena ne semble donc pas emprunté de gr. χλαῖνα.

Entre voyelles l'aspirée grecque a été remplacée par une géminée latine dans *bracchium* : βράχιον ; *Acherūns* = *Accerūns* avec 1[re] syllabe longue : 'Αχέρων Plaute *Amph.* 1029, etc. M. Havet, *Manuel de critique verbale,* n° 971 A, ajoute encore *muttus,* d'où *muttīre* : μῦθος, *struppus* (ou *stroppus* que continuent les formes romanes) : στρόφος, *moeccus* Plaute *Mil.* 775 : μοιχός, *Accilles Merc.* 488, *maccaera Pseud.* 593.

Aspirées grecques remplacées par des aspirées latines. Cette nouvelle prononciation est attestée en latin depuis la seconde moitié du IIᵉ siècle, qui est aussi l'époque où paraît le premier exemple de l'aspiration d'une sourde latine (voir p. 362) *māchina* : dorien μᾱχανά *aurichalcum* : ὀρείχαλκος, *stomachus* : στόμαχος. Le spiritus asper a été toujours transcrit par *h*[1].

Le groupe de deux aspirées contiguës est transcrit, conformément à la prononciation grecque réelle, par sourde + aspirée : *dipthongus, Erectheus, Pthius* (Horace *Od.* IV, 6, 4), *pthois* dans les *Acta lud. saecul.* Voir W. Schulze, *Orthographica,* Marburg 1894.

Lorsque φ se prononça comme *f,* il fut transcrit par *f* : *fantasma,* régulièrement à partir du milieu du IVᵉ siècle : les exemples les plus anciens sont ceux de Pompéi.

λ entre voyelles est parfois traitée comme *ll* latine : *argilla, corcodillus, culleus, camēllus,* d'où esp. *camello,* sicilien *kamiḍḍu* (*ḍ* = dentale cacuminale, prononcée en appuyant la pointe de la langue vers le milieu du palais).

Dans la période archaïque ζ a été transcrit par *ss* entre voyelle : *massa* : μᾶζα, par *s* à l'initiale : *sōna* : ζώνη. A partir de l'époque classique on adopte le signe grec *z* qui, en bas-latin, a la même valeur que *dj, j.*

Les groupes initiaux πτ-, πσ- sont simplifiés en bas-latin : *tisana* : πτισάνη, *Tolomaidi* = *Ptol-* X 3 018 ; *salmus* : *psalmus.*

1. Même en des cas où le grec ordinaire ne le connaît pas : *Helpis CIL.* X, 3369 et souvent *Helpidius* X, 478, etc. ; cf. hελπίς *CIA.* I, 442,8, ἀφελπίζω *Nouv. Test.*

Quant aux voyelles, υ est d'abord transcrit par *u,* conformément à la prononciation dorienne : *buxus, Burrhus, Suria, Suracūsae, sūcophanta, sumbola, Brugēs, tumba.* Plus tard le signe grec *y* fut adopté avec la prononciation ionienne et attique (*u* français) : *nympha, būtyrum, Syria, thymus, thynnus, syllaba, gyrus.* On trouve aussi la transcription *oe* : *lagoena* : λάγῡνος, *goerus* (Nonius, 20) : γῦρος. *ancŏra* n'est probablement pas emprunté directement de gr. ἄγκῡρα, mais par un intermédiaire inconnu.

αι remplacé par *ā* : *crāpula* : κραιπάλη, peut-être κρᾱιπάλη ?

η remplacé par *ae,* sans doute parce que le timbre de *ē* en latin était fermé, tandis que celui de η était ouvert : *scaena, scaeptrum* à côté de *scēna* et *sceptrum.*

ο, ayant en grec un timbre fermé, a été remplacé par *ŭ* en latin : *turnus* < τόρνος, *cothurnus* < κόθορνος, *amurca* ou *amurga* (Servius *ad Georg.* I, 194) < ἀμόργη, *gummi* < κόμμι.

o = *ŏ* : *elogium, sortilogus CIL.* IV, 5 182, *sacrilogos* VI, 9 659, 32 sont des altérations de *elegium, sortilegus, sacrilegus* d'après des étymologies qui les rapprochaient de λόγος.

Les voyelles brèves grecques placées en syllabe intérieure subissent dans la période archaïque les mêmes altérations que celles des mots indigènes : *balineae* (Plaute, *Merc.* 127, etc.), *camera* Lucilius ou *camara* (Vélius Longus apud Charisium I, 58, 23 K), *crāpula* (Plaute, *Pseud.* 1282), *māchina, olīva, olīvum, oleum, olea, patina* (*ibid.* 840), *phalera, scutula* (*Mil.* 1178 A), *spatule* « débauche » (Varron *Mén.* 166, 5), *trutina* (Caton, *R. rust.* 13, 2), *Tarentum* (aujourd'hui *Taranto*), *talentum, tessera.*

Dans les emprunts plus récents le timbre de la voyelle brève grecque reste : *abacus, alabaster, balanus, barathrum, barbarus, caccabus, calamus, calathus,* **canastrum* attesté par les formes romanes, *canaba, catapulta, colaphus* (Plaute, *Persa* 294), *hilarus, pelagus, platanus, stomacus, thalamus, thesaurus, tropaeum, tympanum.*

IV. — Quelques emprunts faits à des langues inconnues.

Rosa, līlium, cupressus, vīnum sont sans doute empruntés à une langue méditerranéenne (voir Meillet *M. S. L.* XV, 162 et s.).

Citrus est sans doute un emprunt indépendant de gr. κέδρος, ou bien c'est le mot grec ayant passé par l'étrusque.

Cannabis et *ervum* sont des emprunts très anciens. Voir Walde, *Lat. etym. Wörterb.*

Delmatia, Dalmatia, doublet qui a sans doute sa raison dans l'histoire inconnue de cet emprunt.

VUE D'ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE DU LATIN

La masse des innovations phonétiques latines est énorme, mais la direction de l'évolution, presque partout, reste claire. Cette évolution très riche peut être caractérisée dans son ensemble comme il suit.

D'abord les traits caractéristiques négatifs.

L'accent n'a exercé aucune influence sur le timbre ni sur la durée et la conservation des voyelles qu'il affecte ou des voyelles atones. A la basse époque l'accent, il est vrai, a donné plus de netteté à la syllabe tonique.

Il n'y a pas eu de changement vocalique isolé, du type qu'on appelle « spontané », tel que le changement de i.-e. *ā* en *ē* ionien-attique, ou que celui de lat. *ă* sous l'accent en syllabe ouverte en *e* français : φημι, *père*.

La chute des voyelles brèves en des cas déterminés n'a jamais eu pour effet de créer des sonantes voyelles : **formo-cap-* est devenu *forceps* et non **formcap-*, etc.

Une consonne explosive n'a pas exercé d'influence sur le timbre de la voyelle suivante, son centre syllabique, sauf en combinant son action avec celle des consonnes implosives qui suivaient la voyelle : **kowos* > lat. *cavus*.

Les mots empruntés aux langues étrangères n'ont rien changé au système phonétique de la langue latine. Les aspirées importées, dans des cas tels que *pulcher*, ont été une mode sans conséquence durable.

Parmi les innovations, les unes sont telles qu'on ne voit pas comment elles pourraient trouver leur explication dans les tendances du système phonétique de la syllabe ou du mot en indo-européen ou en latin.

Une innovation consonantique de ce genre est l'assimilation que présente *p-qu* > *qu-qu* : *quinque* : πέντε. Innovation commune aux dialectes italique et celtique, et qui doit donc remonter à l'époque italo-celtique.

Une deuxième est la labialisation des aspirées indo-européennes

ou de leurs continuations : *facere, fundere*, etc., et du premier élément des groupes *sr, mr* : *frīgus, muliebris*. Innovation commune aux dialectes italiques, et qui semble donc remonter à l'époque de l'italique commun.

Une troisième innovation de ce genre est la prédominance donnée à la syllabe initiale dans les mots non monosyllabiques et la fermeture du timbre des voyelles en syllabe non initiale : *faciō*, mais *cōnficiō, cōnfectus*. Cette innovation n'est pas très ancienne, puisque ni les dialectes italiques ni les plus anciennes inscriptions latines ne la présentent.

Une quatrième innovation est l'assimilation de la voyelle initiale au timbre de la voyelle suivante dans des mots tels que *bonus* opposé à *bene, similis* opposé à *semol*. Cette innovation semble postérieure à l'inscription dite de « *duenos* », où l'assimilation n'est pas faite.

Dans les derniers siècles de l'Empire l'accent, sans devenir intensif, donne à la voyelle qu'il frappe une netteté analogue ou supérieure à celle de la voyelle de la syllabe initiale. C'est cette innovation qui explique le traitement spécial de la voyelle accentuée dans les langues romanes.

De ces divers changements les conditions ont dû être extérieures au système phonétique latin. Sans doute elles ne lui sont pas violemment opposées, mais elles ne peuvent être déduites du système lui-même.

Au contraire les autres innovations, innombrables, de la prononciation latine se sont produites dans le sens indiqué par les éléments dominants du système de la syllabe et du mot en latin : toutes les innovations qui ont simplifié et allégé les consonnes explosives et implosives ; toutes les métathèses et dissimilations de consonnes ; de même la chute des voyelles brèves, leur contraction, la dépendance de leur timbre à l'égard de certaines consonnes qui les suivent : *dignus* < **dek-nos, volō* < **wel-ō, cineris* < **cinis-es*, etc.

L'un des caractères essentiels du mot latin, hérité de l'indo-européen, est l'indépendance à l'égard des autres éléments du discours. C'est ce fait qui explique que parmi les innovations à peu près aucune n'exige nettement l'intervention de la phonétique syntaxique.

En raisonnant a priori, en partant du système indo-européen donné, on aurait pu prévoir en gros que toutes ces innovations résulteraient un jour du système si rien ne faisait dévier les forces contenues en lui. Mais on n'aurait pu prévoir que leur réalisation serait si rapide. Cette masse d'innovations, en un temps relativement peu considérable, nous fait donc penser que

certaines conditions extérieures au système ont dû agir sur lui pour précipiter le développement de ses tendances.

Ainsi de toutes parts nous sommes amenés à supposer que des conditions étrangères ont agi sur le système phonétique latin soit pour lui faire développer plus rapidement les effets de ses tendances, soit pour lui imposer des innovations qu'il ne contenait pas en germe, mais qui n'étaient jamais en opposition avec la direction de ses propres forces.

Quelles sont ces conditions extérieures ? Nous ne pouvons que poser la question. Même pour des langues vivantes il est presque impossible de préciser avec certitude les conditions sociales qui ont déterminé une évolution phonétique ou morphologique. Voir, à ce point de vue, le beau livre de M. Terracher : *Les aires morphologiques dans les patois du nord-ouest de l'Angoumois au XIXe siècle*. A plus forte raison semble-t-il bien difficile d'essayer de déterminer avec précision les facteurs sociaux qui ont certainement influencé l'évolution d'une prononciation à des époques préhistoriques.

D'ailleurs ces facteurs sociaux qui ont agi sur le latin ont disparu ; les facteurs sociaux actuels n'ont avec eux que de vagues ressemblances. La connaissance de l'influence de ces facteurs disparus n'aurait donc pas autant d'importance que celle des facteurs contenus dans le système lui-même, car ce système se retrouve, quant à l'essentiel, dans les langues actuelles. La détermination du coefficient de force qui caractérise la position et la nature de chaque phonème a une valeur générale et durable. C'est l'étude des conditions générales, inhérentes au système, indépendantes par conséquent du temps et de l'espace, qui donne à la phonétique latine, statique ou évolutive, un intérêt universel.

INDEX DES MOTS

CORRECTIONS ET ADDITIONS

page	*ligne*	*lire :*
3	2 du bas :	s'est manifesté dans tous les mots de la langue présentant à cette époque ce même son dans les mêmes conditions.
15	2 :	l'ŏ serait prononcé.
	4 :	l'ō aurait eu.
23	10 du bas :	*nēu* < *nēve*.
63	19 :	Le témoignage de Servius et de Pompée est d'ailleurs bien vague : la distance maxima de la perceptibilité d'une voyelle peut dépendre d'autres conditions que de son intensité.
74	9 :	media [sous-entendu : syllaba]. Ce qui annule la valeur du texte cité. Biffer par conséquent les lignes 5 à 10, et lire : L'accord de Varron avec Vitruve....
75	13 du bas :	β) *-n*.
100	18 :	et range les éléments semblables.
105	3 :	skr. *jánaḥ*.
	13 :	*gurdus*.
	16 :	skr. *jīváḥ*.
107	12 :	**mam-*.
108	12 :	*tíṣṭhati*.
	20 :	*snuṣā́*.
111	1 :	πτήσσω ... κατα-πταx-ών.
	5 :	χιτών.
114	6 :	ἀμαλδύνω.
	11 :	**kwᵒn-is*.
	19 :	*çvasiti* (avec racine disyllabique).
	29 :	*kvĕczù*.
115	22 :	*svāvis*.
118	3 :	Ajouter : cette hypothèse est peu vraisemblable : *-frā* ne représente rien. Aussi peu vraisemblable est un emprunt dialectal, malgré Ernout, *Élém. dial. du voc. lat.*, p. 184, et Meillet, *Bull. Soc. ling.* (1920), p. 23. Le traitement peut être latin : *-ndh-* > *-nd-*, *-dhr-* > *-br* ; dans *-ndhr-* le *dh* était soumis à la fois à l'influence de *n* qui tendait à en faire une dentale et à celle de *r* qui tendait à en faire une labiale ; or justement *f* est à la fois dental et labial ; la forme sourde *f* s'imposait, le latin n'ayant pas de *v* labiodental.
20	19 du bas :	devant ĭ, ŏ.
122	10 du bas :	les sonantes *j* et *v* qui disparaissent, *j* toujours, sauf après ĭ.

page *ligne* *lire* :

125 9 : biffer *stō...*
12 : Après « *uv* écrit *u* », lire : Toutefois, selon Quintilien (1, 4), Cicéron, conformant la graphie à la prononciation, écrivait *pijus* au lieu de *pius*. *Diēs* a dû aussi se prononcer dijēs : fr. *di* (non **doi*) dans *lundi*, etc.
129 18 : *vōtus* < **vovetos*.
131 22 : **sowo-los*.
23 : *ūllus* < **oino-los* (cf. *oinos* > *ūnus*).
132 14 du bas : **lavetrīna*.
143 9 : **solwos*.
6 du bas : *pītvīta* ou *pītŭīta*?
146 23 : skr *pātram*, cf. lat. *pōtus*.
154 1 : interieisti.
20, 21, 22 : *grăcula*; *cucūlus* chez Plaute et Horace; la 2e syllabe est brève chez des poètes plus récents.
166 1 du bas : non *tékh-nē*.
182 16 du bas : sauf dans *mn*, *ṅn* : *alumnus*, *agnus*.
196 19 du bas : **sex-noi*, *septem*.
210 11 du bas : *-s*.
214 17 : comparer aussi peut-être quonĭam à côté de *quom*.
239 20 : le suffixe *-ri-* a existé : *fūnebris* < **fūnesri-s*. Il peut donc être primitif dans *ālāris*, etc. ; la dissimilation aurait eu seulement pour effet de faire préférer tantôt *-li-* tantôt *-ri-*. Voir Meillet, *Bull. Soc. ling.*, no 68 (1920), p. 139.
287 14 du bas. Après *diū̆* ajouter : quant à la voyelle finale de *mihi*, *tibi*, *sibi*, *ibi*, *ubi*, la longue est souvent attestée avec certitude à toutes les époques, la brève n'est attestée avec certitude qu'à partir d'Ennius en des vers hexamètres ; dans les vers dramatiques la brève est souvent possible chez Plaute et tous les auteurs, mais n'est attestée avec certitude avant le 1er siècle avant J.-C. que pour *ubĭ* chez Térence *Phorm.* 825, puis elle semble régner presque exclusivement. Au contraire la longue, n'étant plus finale de mot, règne même à l'époque impériale dans *mihīque*, *tibīque*, *sibīque*, *ibīque*, *ubīque*, *quasīque* ; on cite seulement chez Catulle *ubĭque* (63, 46), *ubĭnam* (63, 55). — Voir Maurenbrecher, *Parerga zur lateinischen Sprachgeschichte und zum Thesaurus*, p. 222 et s.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DONT LA LECTURE PEUT PRÉSENTER DES DIFFICULTÉS

Brugmann, Grundriss : Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen.

CIL : Corpus inscriptionum latinarum.

Cl. Phil. : Classical Philology.

I. F. : Indogermanische Forschungen.

I. F. A. Anzeiger für indogermanische Sprach- und Altertumskunde.

Juret, Dominance : Dominance et résistance dans la phonétique latine.

K. Z. : (Kuhn's) Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung.

K. qui suit les références des grammairiens latins, indique l'édition Keil.

Lindsay, The Lat. Lang. : The Latin Language.

Meillet, Introduction : Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.

Meyer-Lübke, Einführung : Einführung in das Studium der romanischen Sprachen.

MSL : Mémoires de la Société de linguistique de Paris.

P. Persson : *Beiträge zur idg. Wortf.* : Beiträge zur indogermanischen Wortforschung.

Philol. : Philologus.

Rev. phil. : Revue de philologie classique.

Schuchardt Vokalismus : Der Vokalismus des Vulgärlateins.

Schulze, Lat. Eigennamen : Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (Göttinger Abhandlungen, phil.-hist. Klasse, Neue Folge V, 2).

Solmsen, Studien : Studien zur lateinischen Lautgeschichte.

F. Sommer, Handb. : Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre.

F. Sommer, Krit. Erläut. : Kritische Erläuterungen zur lateinischen Laut- und Formenlehre.

Vendryes, Intens. init. : Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin.

Walde, Etym. Wörterb. : Lateinisches etymologisches Wörterbuch.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

Accent latin.

CHAPITRE IV

Vue d'ensemble sur les caractères généraux de la prononciation latine.

DEUXIÈME PARTIE

ÉVOLUTION DE LA PRONONCIATION LATINE

PREMIÈRE SECTION

Les consonnes initiales de syllabe ou en position forte.

CHAPITRE PREMIER

Consonne unique initiale de syllabe en position très forte.

CHAPITRE II

CHAPITRE III

Groupe initial de syllabe formé de consonne + consonne.

CHAPITRE IV

Initiale syllabique intervocalique.

CHAPITRE V

Évolution des consonnes initiales de syllabe en bas latin.

CHAPITRE VI

Vue d'ensemble sur l'évolution des consonnes initiales de syllabe.

DEUXIÈME SECTION

Les consonnes finales de syllabe ou en position faible.

CHAPITRE PREMIER

Fin de syllabe formée d'une consonne unique.

CHAPITRE II

Fin de syllabe constituée par un groupe de deux consonnes.

CHAPITRE III

Fin de syllabe constituée par un groupe de deux consonnes (*Suite*).

CHAPITRE IV

La fin de syllabe (*suite*). **— Les consonnes finales de mot.**

TROISIÈME SECTION

Influence réciproque de consonnes appartenant au même mot, mais séparées par une voyelle.

CHAPITRE PREMIER

Dissimilation consonantique.

CHAPITRE II

Haplologie.

CHAPITRE III

Métathèse.

CHAPITRE IV

Assimilation à distance.

QUATRIÈME SECTION

Évolution des centres de syllabes : voyelles ou diphtongues.

CHAPITRE PREMIER

Les voyelles à valeur forte.

CHAPITRE II

Les voyelles à valeur faible.

CHAPITRE III

Les voyelles en syllabe finale.

CHAPITRE IV

Les voyelles dans les monosyllabes.

CHAPITRE V

Essai d'explication de l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe non initiale.

CHAPITRE VI

Changements dans le vocalisme depuis le Ier jusqu'au VIe siècle ap. J. Ch.

CINQUIÈME SECTION

Influence des phonèmes contigus sur les voyelles en syllabe non finale.

CHAPITRE PREMIER

Influence des consonnes sur les voyelles.

CHAPITRE II

Influence d'une voyelle sur une voyelle.

SIXIÈME SECTION

La prononciation des mots empruntés.

CHARTRES.
IMPRIMERIE DURAND,
RUE FULBERT.

JURET

MANUEL
DE
PHONÉTIQUE
LATINE